

Charte documentaire 2025



En couverture :
© Thierry Ardouin / Tendance Floue / BnF

Page 5 :
Mincho shiken / Ooka Shunboku
Recueil de gravures japonaises des insectes et plantes,
d'après des peintures de la dynastie des Ming.
2 vol. : gravure sur bois
BnF, Estampes et photographie, RESERVE OE-270 (F, 2)-4

Page 6 :
Emmanuel Nguyen Ngoc / BnF

Sommaire

Avant-propos	4
INTRODUCTION	6
1. Missions, organisation et collections de la BnF	8
2. Les publics	9
3. Les grands principes documentaires	16
4. Les modes d’entrée	18
5. Évolutions et perspectives de la politique documentaire	19
6. Les entrées patrimoniales et spécialisées	25
7. La coopération documentaire	27
8. Les ressources humaines et budgétaires	29
Glossaire	33
FICHES THÉMATIQUES	34
Art	36
Arts du spectacle et cinéma	46
Droit	58
Économie, gestion et monde de l’entreprise	66
Géographie et cartographie	76
Histoire	84
Jeunesse	92
Langues et littératures étrangères	100
Langues et littératures gréco – latines, françaises et francophones –linguistique générale	112
Livre et sciences de l’information	124
Loisirs	134
Musique, opéra	140
Philosophie	150
Préhistoire, archéologie et numismatique	156
Presse et médias	164
Psychologie, psychanalyse	172
Publications officielles	178
Religions	184
Science politique	190
Sciences et techniques	198
Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l’éducation	206
FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS	223
Arts graphiques	224
Bande dessinée	230
Documents multimédias	236
Documents multisupports	242
Documents sonores	246
Éphémères et documentation	252
Images animées	260
Livres d’artistes	266
Manuscrits et archives	270
Photographie, photographie de presse	276
Annexes	282

Avant-propos

La mise à jour de la charte documentaire à la Bibliothèque nationale de France est un événement, tant cet exercice, entrepris en 2022, mobilise les équipes et engage l’établissement sur une période assez longue. Cette charte permet de réaffirmer de grands principes, d’infléchir ou d’ajouter certains axes et de donner à voir l’utilisation qui est faite des deniers publics dans un exercice de transparence utile et salubre.

En effet, la charte de la politique documentaire est un document structurant de l’établissement et une feuille de route interne pour les 150 acquéreurs de la direction des Collections. C’est également un document qui informe les publics et tous ceux qui s’intéressent à la BnF des lignes directrices de la politique d’acquisitions. La charte de politique documentaire est conçue pour une période de dix ans. Ce fut le cas de la précédente, publiée en 2015. La toute première charte documentaire de la BnF date de 2005, même si elle fut précédée en 1993 d’un document de cadrage intitulé Propositions pour une charte documentaire.

Les grands principes documentaires affirmés par cette nouvelle charte de politique documentaire restent les mêmes que ceux de la charte de 2015 :

La BnF est une bibliothèque encyclopédique, vocation réaffirmée par la création du site François-Mitterrand et la naissance des départements thématiques. Cet encyclopédisme, s’il est naturellement présent dans le dépôt légal doit être au cœur de la politique d’acquisitions.

La BnF a une mission de collecte et de conservation qui s’applique d’abord aux collections nationales. Elle met donc le domaine français au cœur de ses acquisitions et accorde une grande importance aux acquisitions francophones. Elle ne renonce pas pour autant aux acquisitions étrangères et à une offre importante dans de nombreuses langues (96 langues différentes sont présentes dans les collections du libre accès du Haut-de Jardin et 120 dans celui du Rez-de-Jardin).

La BnF est une bibliothèque patrimoniale et de recherche qui doit procurer aux différentes communautés de chercheurs, dans de nombreuses disciplines, une offre d’excellence et présenter l’actualité de la recherche. Cette offre doit tenir compte des débats académiques, d’un nécessaire pluralisme et des attentes de nos concitoyens, comme le label diversité obtenu par la BnF en décembre 2022 nous y engage.

La BnF a également pour ambition de servir de plus larges publics. Cette ouverture à d’autres publics, voulue dès le projet initial en 1994, s’est affirmée au fil du temps pour s’adresser aujourd’hui aux publics non académiques, étudiants de premier cycle, lycéens, collégiens, jeunes enfants, publics du champ social.

La BnF tient compte de son environnement documentaire, de l’offre des autres bibliothèques, qu’elle soit physique ou numérique, afin de proposer des ressources complémentaires, quand cela est possible.

Dans cette nouvelle charte, la place du numérique prend un relief particulier, à l’heure où le dépôt légal numérique, institué par la loi Darcos (2021), va être mis en application. Par ailleurs la filière d’acquisitions et de dons numériques, mise en place en 2017 par la BnF, a vocation à monter en puissance. Enfin, les ressources électroniques, à la suite de la pandémie, sont beaucoup plus utilisées et permettent de développer l’utilisation à distance de la Bibliothèque.

Cette nouvelle charte prend aussi en compte, et toujours plus, la diversification des publics et leurs nouveaux usages, sur place et à distance. Elle s’appuie sur de nombreuses études de publics que la BnF mène très régulièrement. Ainsi le Haut-de-Jardin s’est ouvert aux collégiens tout récemment, davantage d’enfants et de familles pourront profiter de la salle I à partir de 2025 et la salle Ovale continue d’accueillir, librement et gratuitement, de nombreux publics qui cohabitent dans une atmosphère paisible.

Parmi ces nouveaux usages, citons l’utilisation toujours plus grande de ressources en français, qui conduit la BnF à rééquilibrer la part des langues dans les collections du libre accès. Citons aussi l’attention croissante au champ éditorial de la bande dessinée qui explose et se diversifie. Il est de plus en plus prisé par de nombreux publics qui trouveront à la BnF –dans la salle Ovale mais aussi dans les salles du Haut-de-Jardin– une offre abondante et de qualité.

Cette charte qui sera notre boussole pour plusieurs années ne nous dispense pas de rester attentifs à nos publics, à leurs usages et leurs besoins, et à infléchir notre politique documentaire si nécessaire.

Je ne peux terminer cet avant-propos sans remercier les nombreux agents de la Direction des collections qui se sont engagés dans ce long travail de mise à jour de la charte, sous la supervision de Sophie Brezel et Anne Pasquignon puis Sébastien Gaudelus qui ont été les meilleurs chefs d’orchestre pour cet exercice exaltant mais exigeant et éminemment collectif.

Marie de Laubier

Directrice générale adjointe

Directrice des collections



Introduction

La politique documentaire de la BnF

La politique documentaire de la BnF est la stratégie de l'établissement pour constituer, développer et rendre accessibles ses collections. Elle est formalisée dans une charte qui se veut un document structurant et une feuille de route pour les différents services. Cette charte couvre tous les modes d'enrichissement quels que soient les modes d'entrées (dépôt légal, acquisition, don, dation, legs, échange) et les typologies de documents concernés (physiques ou numériques). Elle intègre également les ressources en ligne hébergées en dehors de l'institution que la BnF souscrit pour ses publics.

Enjeux et défis

La politique documentaire doit régulièrement être évaluée et mise à jour pour tenir compte des évolutions internes des métiers et des nombreuses mutations externes à la bibliothèque : évolution des publics et de leurs usages, modifications de l'offre éditoriale et de l'écosystème documentaire, mutations rapides de l'environnement numérique etc. Dans la continuité des deux chartes qui l'ont précédée (2005 et 2015), la charte 2025 explicite ainsi les choix documentaires, les priorités de développement et les perspectives pour les années à venir.



Mise à jour 2025

La mise à jour de la charte documentaire de la BnF est inscrite dans le cadre du Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2022–2026 au titre de l'axe 2 « Enrichir la collecte et la préservation des collections pour garantir à l'heure du numérique la constitution d'une mémoire commune ».

Outre la prise en compte des évolutions de la décennie 2015–2025 et l'actualisation des données de la Charte de 2015, la mise à jour de 2025 place la diversification des publics et la mise en œuvre du dépôt légal numérique au centre des priorités. Elle a été initiée dès 2022 autour de réflexions sur l'évolution des collections du libre accès et conduite dans le cadre de groupes de travail avec l'ensemble des 14 départements de la direction des Collections.

Les grands principes

La charte de 2025 réaffirme de grands principes qui ont présidé à la constitution des collections de la BnF :

L'encyclopédisme : le principe de l'encyclopédisme suppose que les entrées du dépôt légal, miroir de la production éditoriale nationale, de son originalité et aussi de ses faiblesses, soient complétées par des acquisitions. Celles-ci permettent de continuer de représenter tous les champs du savoir.

La France comme objet d'étude privilégié : la BnF doit exercer pleinement sa responsabilité sur les collections françaises, à travers la collecte, le signalement, la conservation et la communication des documents publiés, imprimés et importés sur le territoire français. Elle met donc le domaine français au cœur de ses acquisitions et accorde une grande importance aux acquisitions francophones.

L'ouverture sur le monde : les acquisitions témoignent d'une politique volontariste qui consiste à affirmer la place de langues, de littératures et de cultures qui ne sont pas dominantes afin de diversifier les approches dans un paysage intellectuel rééquilibré. Elle permet aussi d'assurer la fonction de bibliothèque de recherche de l'établissement en apportant à ses utilisateurs les résultats des travaux menés à l'étranger.

La dimension temporelle : les collections de la Bibliothèque couvrent un très large arc chronologique et sont régulièrement complétées par des acquisitions pour les documents qui ont échappé au dépôt légal ou pour l'enrichissement des fonds spécialisés. Par ailleurs, dans le domaine contemporain, la BnF reste en prise avec son époque et son environnement.

L'ambition de servir de plus larges publics : la Bibliothèque est traditionnellement une bibliothèque patrimoniale et une bibliothèque de recherche. Ses publics les plus naturels sont donc les chercheurs, les étudiants avancés dans leur cursus, les professionnels de secteurs diversifiés, ainsi que les lecteurs étrangers venant chercher à la Bibliothèque les documents qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

Mais son ouverture à d'autres publics, voulue dès le projet initial en 1994, s'est affirmée au fil du temps pour s'adresser notamment aux publics non académiques, étudiants de premier cycle, lycéens, collégiens, jeunes enfants, publics du champ social.

La complémentarité avec l'environnement documentaire : la BnF tient compte de l'offre des autres bibliothèques et se concerte au besoin avec elles dans la définition de la politique documentaire afin de cibler au mieux ses acquisitions notamment dans le domaine des ressources électroniques.

Les principales évolutions

- La diversification des publics, axe stratégique du COP 2022–2026, a été mieux prise en compte.
- Pour davantage adapter les collections aux besoins des publics, le recentrage sur des critères d'usage a été affirmé.
- Le numérique, déjà fortement présent dans la charte de 2015, infuse désormais toute la charte, en particulier pour deux modes d'entrée en fort développement :
 - Le dépôt légal numérique
 - Les acquisitions et dons de documents numériques
- En cohérence avec la place prise par le numérique, la complémentarité des collections dématérialisées et sur support est réaffirmée.
- La politique des dons a été clarifiée.

La charte 2025 formalise également l'engagement de la BnF sur les problématiques de diversité dans toutes leurs composantes (documentaires, publics...) et sur les questions d'économie circulaire (dons de documents à des structures extérieures).

La composition du document

La charte de politique documentaire est composée de la manière suivante :

Une synthèse introductive retraçant successivement le contexte, les évolutions, les perspectives et les moyens ; 21 fiches domaines par grandes disciplines ; 10 fiches par types de documents.

1 | Missions, organisation et collections de la BnF

1.1 | Les missions de la Bibliothèque nationale de France

Le décret du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France lui a confié des missions relatives au développement, à la conservation, au signalement et à la mise à disposition de ses collections. Elle se doit de « cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française ». À ce titre, « elle gère, pour le compte de l'Etat, dans les conditions prévues par la loi du 20 juin 1992 susvisée, le dépôt légal dont elle est dépositaire. [...] ; elle rassemble, au nom et pour le compte de l'Etat, et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques¹ ». Cette mission s'est enrichie successivement de la gestion du dépôt légal de l'internet en 2006 avec le vote de la loi DAVDSI puis de celle du dépôt légal numérique à la faveur du vote de la loi Darcos² en 2021, loi qui doit être complétée d'un décret d'application.

La BnF a également pour mission d'assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections et coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français et étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires.

1.2 | L'organisation de la Bibliothèque

Les départements de la direction des Collections sont répartis sur cinq sites : François-Mitterrand, Richelieu, Arsenal, Opéra et Maison Jean Vilar à Avignon.

Le site François-Mitterrand est partagé entre une bibliothèque tous publics (dite « Haut-de-jardin ») et une bibliothèque de recherche (dite « Rez-de-jardin ») accessible sur accréditation. Le Haut-de-jardin est accessible aux jeunes de 14 ans et plus (16 ans auparavant) depuis le 18 décembre 2023.

Le site Richelieu est également partagé entre des salles de recherche et la salle Ovale, accessible librement et gratuitement à tous les publics.

La BnF compte aujourd'hui quatorze départements de collections :

- Sur le site François-Mitterrand : Découverte des collections et de l'accompagnement à la recherche (présent également sur le site de Richelieu) ; Droit, économie, politique ; Littérature et art ; Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Réserve des livres rares ; Sciences et techniques ; Son vidéo, multimédia ;

- Sur le site de Richelieu : Arts du spectacle (dont dépend la Maison Jean Vilar à Avignon) ; Cartes et plans ; Estampes et photographie ; Manuscrits ; Monnaies, médailles et antiques ; Musique (dont dépend la Bibliothèque-musée de l'Opéra).

S'ajoute la bibliothèque de l'Arsenal dans le 4^e arrondissement de Paris.

L'organisation des départements repose sur des disciplines ou sur une logique de supports. Deux départements ne relèvent pas de ce schéma. La Réserve des livres rares, créée à la fin du XVIII^e siècle, et la bibliothèque de l'Arsenal sont encyclopédiques. La bibliothèque de l'Arsenal a toutefois peu à peu orienté ses entrées vers la littérature et l'histoire du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, quelques aspects ou mouvements de la littérature moderne (par exemple l'Oulipo). Elle possède de nombreux fonds spécifiques, tels un fonds exceptionnel de manuscrits médiévaux, les archives de la Bastille, un fonds sur le saint-simonisme...

Si le site François Mitterrand est le lieu de l'imprimé et des collections audiovisuelles et numériques, les autres sites conservent principalement des collections dites spécialisées (manuscrits, estampes, photographies, cartes et globes, costumes, partitions musicales, monnaies, médailles, antiques...) mais également des imprimés. Depuis sa création, le site François-Mitterrand a un rôle de pivot pour le dépôt légal des imprimés et conserve l'exemplaire du dépôt légal dans les magasins des différents départements thématiques. Les fonds d'imprimés des départements spécialisés sont d'abord constitués pour documenter les collections spécialisées. Il est à noter que les bibliothèques de certains départements spécialisés sont devenues des bibliothèques de référence, voire d'excellence pour leur domaine.

La BnF est régulièrement confrontée à ses capacités de stockage. Face à cette difficulté, le Centre de conservation et le Conservatoire national de la presse doivent voir le jour à Amiens en partenariat avec Amiens métropole, le département de la Somme et la Région Hauts-de-France. Le bâtiment, dont la maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architectes TVK, ouvrira en 2029. Il hébergera des collections des différents départements avec une large place accordée à la presse.

1.3 | Les collections de la BnF

L'ensemble des collections de la BnF représentait au 31 décembre 2023 environ **42 millions de documents**, dont 23 millions de documents non imprimés.

Répartition des collections au 31 décembre 2023	
Livres et recueils	16 200 000
Périodiques	420 000 dont 33 000 titres vivants
Manuscrits	380 000
Estampes et photographies	16 050 000
Partitions	2 000 000
Cartes, plans, globes	950 000
Monnaies et jetons	440 000
Médailles	150 000
Autres objets (costumes, maquettes...)	60 000
Documents relatifs aux spectacles	3 100 000
Enregistrements sonores	1 730 000
Vidéogrammes	395 000
Multimédias	192 000
Archives du Web (en fichiers collectés-URL)	54 300 000 000
Archives du Web (en teraoctets)	2 000

À ces documents, s'ajoutent les ressources numériques sous-critées pour les usagers : bases de données, périodiques et livres numériques.

2 | Les publics

2.1 | Les publics de la BnF

Les publics sont au cœur de la politique de la BnF. Leur diversification et leur reconquête constituent l'un des 4 axes du Contrat d'objectif et de performance (COP) 2022-2026. Dans cette perspective, une direction des publics a été créée en 2019 et le document stratégique de politique des publics a été remis à jour en 2023 conformément aux engagements pris pour le COP.

La BnF suit régulièrement l'évolution de ses publics sur place et à distance, et en particulier ceux des salles de lecture.

Une exploitation annuelle approfondie des données d'inscription des lecteurs, de fréquentation des salles de lecture et de communication des documents est menée. Ces statistiques sont complétées par des enquêtes menées en interne ou confiées à des sociétés d'études et des laboratoires de recherche par la délégation à la Stratégie et à la recherche de la BnF. À celles-ci s'ajoutent des évaluations de la consultation des imprimés en libre accès conduites par la direction des Collections et des sondages sur les demandes de lecteurs qui aident à mieux connaître les pratiques, les usages et les attentes des publics.

2.1.1 | Les publics sur place³

En 2023, les salles de lecture tous sites confondus ont accueilli plus d'1 million de lecteurs, avec des réalités contrastées selon les espaces : 215 600 lecteurs en Rez-de-Jardin, près de 39 000 dans les salles Richelieu, Arsenal et Opéra, (soit plus de 254 000 lecteurs pour l'ensemble des salles de recherche), près de 474 000 pour le Haut-de-Jardin et près de 329 000 pour la seule salle Ovale. 30 000 usagers ont fréquenté une salle de lecture pour la première fois, soit 46 % des lecteurs, majoritairement en Haut-de-Jardin, principalement des étudiants de licence et de master.

Diversité des profils

Qu'il s'agisse de l'âge, de la profession ou de la nationalité, les publics qui fréquentent la BnF sont d'une grande diversité. Globalement les femmes sont légèrement majoritaires (54 %) mais les hommes sont plus nombreux à partir de 50 ans.

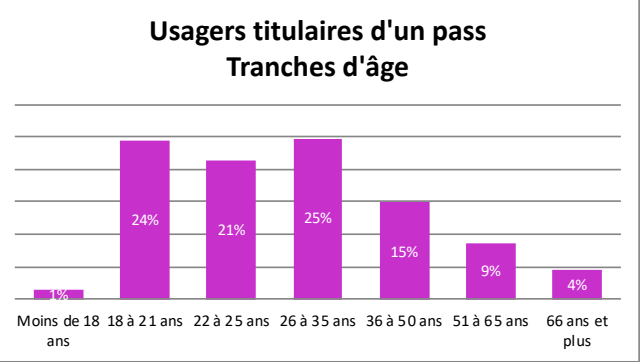
¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000545891> (décret du 3 janvier 1994 en application de la loi 92-546 du 20 juin 1992)

² <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044637892> (loi n°2021-1901 du 30 décembre 2021)

³ Données chiffrées portant sur le rapport statistique de fréquentation 2023.

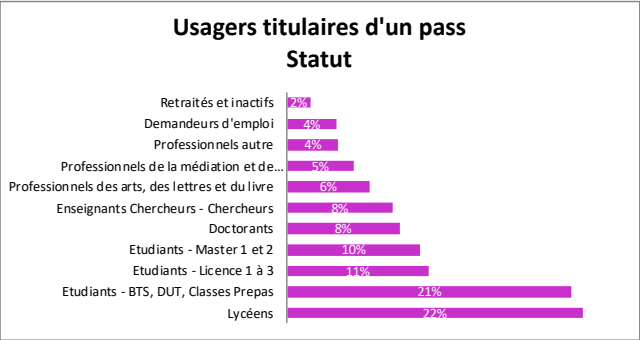
♦ **Âge**

Les tranches d’âge les mieux représentées sont les 26–35 ans (25 %) et les 18–21 ans (24 %). La bibliothèque du Haut-de-Jardin est fréquentée à 60 % par les jeunes (tranches d’âges de 14–21 et 22–25 ans) tandis qu’en Bibliothèque de recherche les lecteurs de plus de 50 ans représentent un public important (24 % en Rez-de-Jardin et 31 % à Richelieu–Arsenal–Opéra).



♦ **Statut ou profession**

La majorité des usagers⁴ sont des étudiants (54 %) dont 21 % sont en licence, 22 % en Master et 11 % en doctorat. Pour l’ensemble des espaces de lecture de la Bibliothèque, on distingue un lectorat réparti en deux groupes de poids inégal : le public scolaire et académique (environ 75 % de l’ensemble) et les professionnels et inactifs (environ 25 %).



♦ **Nationalités**

Les lecteurs de la BnF sont en majorité français (76 %) et 24 % sont de nationalité étrangère. 87 % du lectorat réside à Paris ou en Ile-de-France, 8 % hors Paris et Ile-de-France et 6 % des lecteurs vivent à l’étranger. Si les lecteurs de nationalité étrangère représentent globalement près d’un quart du lectorat de la BnF, la proportion atteint 28 % des étudiants en master et dépasse les 40 % pour les doctorants et les enseignants chercheurs. Au niveau national, on rappelle que 11 % des étudiants de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche sont de nationalité étrangère (9 % des Licences, 16 % des Masterants et 40 % des Doctorants)⁵.

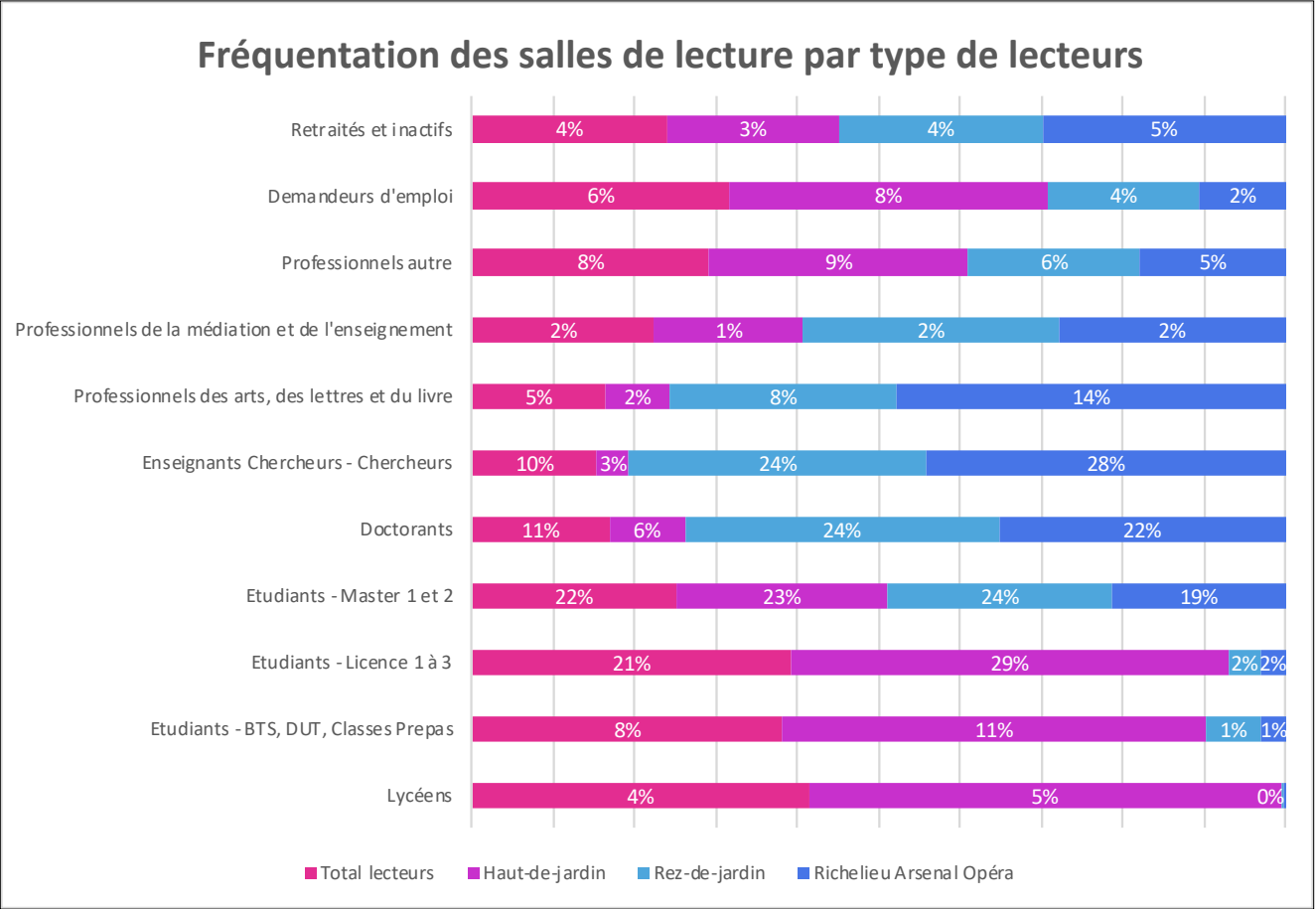
Les six nationalités étrangères les plus représentées à la BnF (500 pass annuels ou plus) sont par ordre d’importance : l’Italie, la Chine, les États-Unis, l’Algérie, le Maroc, l’Allemagne.

Les lecteurs étrangers fréquentent majoritairement la bibliothèque de recherche. Une approche plus fine montre que certaines nationalités sont nettement plus présentes en Haut-de-Jardin (Chine, Maghreb, et Corée du Sud), et que d’autres le sont davantage en bibliothèque de recherche (États-Unis, Japon, Canada). Certaines nationalités (Brésil, Italie, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni) très présentes en bibliothèque de recherche ont également une bonne fréquentation de la bibliothèque du Haut-de-Jardin.

La fréquentation des salles de lecture par catégories socio-professionnelles

♦ **Les lycéens, étudiants et publics académiques**

72 % des lecteurs du Haut-de-Jardin sont des collégiens-lycéens ou des étudiants (dont les doctorants), dont une majorité d’étudiants de licence et de master. Les masters 1 fréquentent presque à part égale le Haut-de-jardin et la bibliothèque de recherche, tandis que les masters 2 et les doctorants ont un usage majoritaire de la bibliothèque de recherche. Les enseignants du supérieur et les chercheurs représentent le lectorat naturel de la bibliothèque de recherche, soit 24 % du lectorat du Rez-de-jardin site François-Mitterrand et 28 % des sites Richelieu–Arsenal–Opéra. Sur ces derniers sites, les doctorants représentent 22 % des lecteurs et les étudiants de Licence–Master, qui occupent une part croissante, 21 %.



♦ **Les professionnels et demandeurs d’emploi**

Les professionnels qui fréquentent la BnF viennent d’horizons très variés. Leur fréquentation est liée à leur activité professionnelle, à leurs intérêts personnels ou à des projets dans le cadre d’une reconversion professionnelle, d’une recherche d’emploi ou de la formation tout au long de la vie.

Les catégories les plus représentées parmi les actifs en Haut-de-Jardin –soit 9 % des lecteurs– sont les cadres de la fonction publique (hors bibliothèques, archives et musées catégorie abordée ci-dessous), les cadres d’entreprise, les ingénieurs, informaticiens, employés, et les professions libérales et assimilées...Les demandeurs d’emploi représentent quant à eux 8 % des lecteurs du Haut-de-jardin. En effet, ils peuvent notamment y bénéficier des collections et services adaptés à leurs besoins : Pôle de Ressources et d’Information sur le Monde de l’Entreprise (PRISME) en salle D, documentation pour les professions paramédicales en salle C, développement des sciences de l’éducation en salle J...

Les professionnels des arts, des livres et des lettres (auteurs et écrivains, cadres et professions intermédiaires des bibliothèques, archives et patrimoine, professions des arts et du spectacle et artistes, journalistes, libraires et antiquaires) sont les catégories les plus actives en bibliothèque de recherche : ils représentent 6 % du public du Rez-de-jardin et 14 % à Richelieu–Arsenal–Opéra. Sur les sites Richelieu–Arsenal–Opéra, les lecteurs autres qu’étudiants et universitaires représentent au total 29 % des lecteurs.

♦ **Le « grand public »**

À la Bibliothèque nationale de France comme ailleurs, la notion de « grand public » est insuffisamment définie. Plus que d’une catégorie socio-professionnelle, on peut parler d’une démarche spécifique. Un étudiant, un universitaire, un professionnel, un demandeur d’emploi peut fréquenter la Bibliothèque nationale de France pour des raisons non liées à son activité. On peut néanmoins distinguer certains publics.

La bibliothèque du Haut-de-jardin, accueille une grande variété de lecteurs, des particuliers, des curieux, des joueurs (salle A), les lecteurs allophones pour un apprentissage du français langue étrangère (salle G) ainsi que les publics du champ social majoritairement intéressés par l’accès à internet, la presse et l’offre audiovisuelle.

Une diversité de publics fréquente également la bibliothèque de recherche. Les enseignants du secondaire et des écoles fréquentent dans les mêmes proportions (2 %) les bibliothèques du Rez-de-jardin et les sites de Richelieu–Arsenal–Opéra. D’autres professions y sont présentes : cadres de la fonction publique (hors bibliothèques, musées et archives abordés dans la catégorie des professionnels), cadres d’entreprises, ingénieurs, informaticiens, employés, professions libérales et assimilées ; ils représentent 5 % des lecteurs du Rez-de-jardin et 6 % des lecteurs des sites Richelieu–Arsenal–Opéra. Des demandeurs d’emploi viennent également en bibliothèque de recherche : 4 % en rez-de-jardin et 2 % sur les sites Richelieu–Arsenal–Opéra.

⁴ Usagers = détenteurs de Pass venus dans les salles de lecture
⁵ https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/EESR13_ES_15/les_etudiants_en_mobilite_internationale_dans_l_enseignement_superieur/

Les retraités et inactifs, qui se répartissent entre des érudits, amateurs éclairés, généalogistes, collectionneurs ou particuliers ayant besoin de consulter une documentation difficilement accessible ailleurs, fréquentent plutôt la bibliothèque de recherche (3 % sur le site François-Mitterrand et 5 % sur les sites Richelieu–Arsenal–Opéra) mais également le Haut-de-jardin (3 %).

Les disciplines d’intérêt des lecteurs

Les disciplines d’étude et de recherche des lecteurs sont très différenciées selon les espaces de lecture. Le lectorat du Haut-de-Jardin provient majoritairement (à 60 %) de filières des disciplines rattachées aux départements Droit, économie politique (droit, économie, finances) et Sciences et techniques (mathématiques, physique, chimie, informatique, médecine). Viennent ensuite celles de Littératures et art, et enfin Philosophie, histoire et sciences de l’Homme.

À la différence du Haut-de-Jardin, le lectorat du Rez-de-Jardin est majoritairement (74 %) issu des disciplines des départements Littérature et art et Philosophie, histoire, sciences de l’Homme, et notamment histoire (20 % du lectorat), langues et littératures (19 %) et histoire de l’art (7 %). Les disciplines du droit, de l’économie et de la politique représentent quant à elles 15 % des lecteurs.

Sur les sites Richelieu–Arsenal–Opéra, 9 lecteurs sur 10 s’intéressent aux disciplines des langues, littératures et sciences humaines (histoire ; musicologie ; littératures françaises ; histoire de l’art) 59 % des lecteurs sont issus des disciplines des domaines Littérature et art et 30 % de celles de Philosophie, histoire, sciences de l’Homme.

Les pratiques culturelles des publics sur place

Le baromètre des publics 2023⁶, montre que le public qui fréquente les salles de lecture de la BnF (sites François Mitterrand et Richelieu) est un public assidu des musées et expositions : plus de la moitié a effectué au moins 4 visites dans l’année avec une préférence pour les musées ou expositions d’art et d’histoire ; à titre de comparaison, à l’échelle nationale pour la même période, 13 % de la population française avaient effectué 4 visites patrimoniales ou plus, 13 % avaient fait 1 à 3 visites et 49 % n’avaient réalisé aucune visite dans l’année écoulée, et 13 % 4 visites ou plus⁷.

2.1.2 | Les publics à distance

Les publics à distance regroupent l’ensemble des usagers qui se connectent aux ressources en ligne accessibles en dehors de la Bibliothèque.

♦ **Les ressources en ligne souscrites par la BnF**
Une grande partie des ressources en ligne souscrites par la BnF (bases de données, périodiques et livres électroniques) est accessible à distance pour les usagers titulaires d’un pass annuel. Cet usage, qui s’est développé à la faveur de la pandémie de 2020, est plébiscité par les usagers qui, pour certains, ont acheté un Pass pour les seules ressources à distance, sans

venir dans les salles de lecture. Selon le type de pass souscrit (Lecture–Culture ou Recherche), les ressources accessibles à distance ne sont pas les mêmes, le Pass Recherche donnant accès à davantage de ressources spécialisées. La part des accès distants a connu une forte augmentation grâce notamment aux ressources de presse qui arrivent en tête des ressources les plus consultées. Ainsi, en 2023, 72 % des accès étaient-ils réalisés à distance et quatre ressources en ligne ont représenté la moitié des consultations (accès sur place et distants confondus) : Europresse (27 %), PressReader (10 %), Médiapart (7 %), Dalloz (6 %).

À cette offre s’ajoute le portail de prêt de livres numériques de la BnF mis en place en 2022 et accessible à distance à tous les détenteurs d’un pass annuel. Plus de 13 000 titres au format ebook sont inscrits au catalogue parmi lesquels des titres de référence et des nouveautés éditoriales pour un usage de découverte, de loisirs ou d’études.

♦ **Gallica**
La BnF suit particulièrement les usagers de la bibliothèque numérique Gallica à travers les enquêtes sur ses publics. Le baromètre des publics de 2023⁸ montre que les utilisateurs de Gallica, les gallicanauts, résident pour 89 % d’entre eux en Europe dont 76 % en France et majoritairement hors de Paris et de l’Île de France. Ils sont plus âgés que les publics sur place (l’âge moyen des répondants est de 57 ans, soit 20 ans de plus que les publics sur le site François-Mitterrand), masculins (52 %) et très diplômés (57 % avaient au moins un Bac+4). Leurs pratiques culturelles sont moins importantes que celles des usagers sur site : 29 % ont effectué plus de 5 visites dans des musées, ou expositions dans l’année contre 45 % pour les usagers du site François-Mitterrand. De même, leurs pratiques numériques sont moins diversifiées : 36 % utilisent les réseaux sociaux contre 56 % pour les usagers du site François-Mitterrand, 38 % des gallicanauts utilisent internet pour une recherche d’informations pratique contre 64 % pour les usagers du site François-Mitterrand. Pour une recherche sur une question précise, 72 % des gallicanauts font appel au numérique contre 79 % pour les usagers du site François-Mitterrand. Seule l’utilisation de Wikipédia est plus importante chez les usagers en ligne avec 50 % contre 43 % pour les usagers sur site.

La fréquentation du site de Gallica se fait à 99 % à distance. Sur la tranche chronologique la plus récente (les documents de la période 1950–2023), les pages les plus consultés sont des livres (72 %) ainsi que les documents son et vidéo (12 %) ; sur les périodes avant 1800, les manuscrits et les cartes sont les collections les plus consultées.

2.2 | Évolution des publics

Accueillir des publics plus diversifiés était un des enjeux de la BnF dès la conception du projet du nouveau site François-Mitterrand, par la création de la bibliothèque du Haut-de-jardin⁹ qui devient une bibliothèque « tous publics » en 2013, par certains de ses services –ainsi de PRISME, Pôle de Ressources et d’Information sur le Monde de l’Entreprise– ou encore par une vision plus ouverte de la recherche, moins

impérativement académique. Fidèle à ces orientations, la Bibliothèque a poursuivi cette démarche par une succession d’évolutions dont les plus récentes sont présentées ici.

2.2.1 | La reconquête des publics

Si la fréquentation des salles de lecture de l’ensemble des sites de la BnF a enregistré des chiffres importants sur la période 2017–2019 avec 920 000 entrées en moyenne, les effets de la crise sanitaire de 2020 et 2021, dont certaines restrictions se sont prolongées jusqu’en avril 2022, ont accéléré la modification des pratiques et des usages : la fréquentation des salles de lecture reste moindre qu’en 2019 et, de manière plus marquée dans les salles de recherche qu’en Haut-de-jardin. Mais la Bibliothèque est en train de résorber peu à peu cet écart.

La réouverture complète du site Richelieu en 2022 a créé une nouvelle dynamique : réouverture de l’ensemble des salles de lecture recherche rénovées et pour certaines partagées (Manuscrits et Musique, Estampes et Cartes et plans), ouverture de la nouvelle salle Ovale accessible librement et gratuitement à tous les publics, cette dernière ayant un effet très bénéfique sur la fréquentation globale de la BnF.

Fin 2022, la fréquentation du Haut-de-jardin était encore inférieure de 25 % à la fréquentation de 2019, tandis que celle du Rez-de-jardin l’était de 34 %. En 2023, cet écart entre les espaces recherche et tous publics demeure, mais l’écart par rapport à 2019 s’est réduit et témoigne d’un retour plus important et régulier des usagers dans les salles de lecture. Les chiffres du premier semestre 2024 montrent que l’écart par rapport à 2019 n’est plus que de –23 % en Haut-de-Jardin et de –25 % en Rez-de-Jardin.

Face à ce constat, le Contrat d’objectifs et de performance 2022–2026 a inscrit dans ses objectifs prioritaires la reconquête des publics de lecteurs, et plus particulièrement ceux des salles de lecture de recherche. Cette reconquête prend la forme d’une politique volontariste et systématique de contacts avec les milieux enseignants, qu’ils soient du secondaire comme du supérieur, pour faire venir les classes, étudiants et chercheurs sur les différents sites de la Bibliothèque afin de faire découvrir les salles de lecture, la richesse des collections, les sujets de recherche possibles, la diversité des services proposés, sur place et à distance, et notamment les services d’aide et d’accompagnement, et inciter à l’achat de Pass.

Elle vise aussi à enrayer la baisse de la consultation des collections physiques, déjà engagée avant la crise sanitaire, que ce soit la communication des documents venant des magasins (–32 % par rapport à 2019, après une baisse de 44 % de 2010 à 2019) comme la consultation du libre accès.

2.2.2 | La diversification des publics

La diversification des publics est l’autre axe fort de la politique de la BnF inscrit dans le COP 2022–2026 (Axe 1). Elle se décline par espaces de lecture et a vu de nouvelles évolutions mises en place ces dernières années :

- Ouverture de la salle Ovale du site Richelieu à tous les

- publics, gratuitement et sans titre d’accès, en septembre 2022 ;
- Abaissement de l’âge plancher de 16 ans à 14 ans pour accéder aux salles du Haut-de-Jardin en décembre 2023 ;
- Accueil tous les jours en salle I des enfants accompagnés, à partir de décembre 2023 ;
- Inscription de droit des étudiants de Licence 3 en salles de recherche depuis janvier 2024.

La politique documentaire qui accompagne la diversification des publics de manière générale, et ces dernières modifications des conditions d’accès en particulier, vise à s’adapter aux divers lectorats de la Bibliothèque en tenant compte des indicateurs et statistiques d’usage.

♦ La salle Ovale, une offre gratuite ouverte à tous sur le site de Richelieu

Dans le cadre du projet de rénovation du site Richelieu, la BnF a fait le choix d’une ouverture de la salle Ovale à tous, gratuitement et sans titre d’accès, sur le site historique de la BnF réservé jusque-là aux chercheurs. Lecteurs et visiteurs y sont accueillis sans distinction et font de la salle un lieu de vie où cohabitent espace de médiation, espaces de lecture et de travail. L’ouverture de la salle Ovale à un lectorat plus large que celui de la bibliothèque d’étude et des espaces de recherche de la BnF nécessite de définir une politique documentaire en adéquation avec la diversification voulue des publics et des pratiques de lecture nouvelles sur le site Richelieu. Pour favoriser cette diversité des usages, les collections de la salle se déclinent sur différents supports : imprimés, audiovisuels et sonores, multimédia.

La politique d’acquisition, qui a présidé à la constitution initiale des collections de cette salle, est guidée par trois axes majeurs :

- Conserver une fonction d’orientation pour les chercheurs primo-arrivants et une fonction studieuse pour un public scolaire et étudiant. Ces usages impliquent de proposer aux lecteurs un fonds d’usuels et d’ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires, bibliographies, classiques de la littérature, etc.) dans tous les domaines du savoir. Cette collection de référence doit permettre aux étudiants d’initier ou d’orienter leur recherche documentaire. Pour les chercheurs, les ouvrages de référence de la salle Ovale doivent leur permettre d’identifier les ressources utiles à leurs travaux au sein des collections des départements présents sur le site Richelieu, et plus largement de la BnF.
- Proposer une offre documentaire résolument tournée vers le grand public grâce à un fonds consacré aux disciplines artistiques et scientifiques en écho ou en introduction aux œuvres conservées par les départements spécialisés du site Richelieu. Ce fonds permet de présenter les collections des départements spécialisés dans leur dimension historique, à travers une documentation d’initiation voire de découverte approfondie, mais il permet aussi d’explorer la dimension ludique des collections du site Richelieu, grâce à des ouvrages invitant à des pra-

⁶ <https://www.bnf.fr/fr/lactualite-des-etudes>
⁷ <https://www.gece.fr/wp-content/uploads/2024/04/Barometre-2024-des-publics-des-musees-et-des-lieux-patrimoniaux-Institut-Gece.pdf>

⁸ BnF-ADM-2024-046576-01 : insérer le lien quand le document sera diffusé sur le site institutionnel
⁹ La bibliothèque du Haut-de-jardin était accessible à partir de 16 ans au lieu de 18 dès l’ouverture en 1996

- tiques récréatives et de loisir.
- Offrir un fonds de référence de bande dessinée, genre littéraire dont la légitimité artistique et intellectuelle n’est plus à prouver. Les collections de bandes dessinées de la salle constituent à la fois une vitrine des nouveautés de l’édition et d’une production de qualité mais aussi une plongée dans l’histoire du genre, sa créativité et ses différentes manifestations à travers le monde (BD franco-belge, mangas, comics, romans graphiques...) grâce à la constitution d’une « bibliothèque idéale » à destination des adultes et des enfants.

♦ **La bibliothèque tous publics, des collections ajustées aux usages et à un public moins académique et plus jeune**

► **Pour une offre plus visible et plus récente**

Le suivi des usages des collections et les enquêtes menées auprès des lecteurs ont confirmé des évolutions nécessaires dans les collections du libre accès.

Un chantier de révision des volumétries cibles a été lancé dès 2022 pour retravailler les équilibres entre les disciplines. À partir d’un bilan des collections sur la période 2018–2022, plusieurs paramètres (résultats des campagnes de pistage sur la consultation du libre accès, volumétries des collections disponibles en libre accès, métrages linéaires disponibles et occupés...) ont été analysés disciplines par discipline pour faire des propositions d’évolution (baisse de volumétries, rééquilibrage entre des disciplines) qui s’accordent avec les usages et l’offre du marché éditorial.

De la même façon, la part des langues (française et étrangères) a été revue en fonction des usages constatés. Hors disciplines des langues et littératures, ce sont aujourd’hui majoritairement des ouvrages en langue française qui sont achetés pour les collections de la bibliothèque tous publics.

Les statistiques de consultation des collections montrant l’intérêt très fort du public pour les documents les plus récents ont conduit à la mise en place d’un indicateur mesurant le taux de fraîcheur, calculé sur le nombre de documents publiés lors des trois dernières années par rapport à l’ensemble de la collection d’une discipline.

Par ailleurs, un rééquilibrage régulier du libre accès entre le Haut-de-Jardin et le Rez-de-Jardin permet de l’adapter au plus près des besoins et attentes des usagers, et ce dans les deux sens selon les disciplines. On peut citer, par exemple, la gastronomie et le développement durable dont les fonds trop pointus pour le public du Haut-de-Jardin ont été réorientés en bibliothèque de recherche, en salle R, où est créé un fonds spécifique. Le rééquilibrage sera confirmé dans la politique documentaire à chaque fois que cela sera pertinent.

► **Pour un accueil des jeunes à partir de 14 ans**

Pour rajeunir et diversifier le public de la bibliothèque du Haut-de-Jardin, l’âge minimum d’accès aux salles de lecture est passé de 16 ans à 14 ans en décembre 2023.

Cette évolution des conditions d’accès s’est accompagnée d’un volet documentaire : acquisitions d’ouvrages spécifiques

à destination des collégiens et lycéens de la tranche 14–16 ans (annales de brevet, collections pour les jeunes telles que *Les petits Platons* et *Chouette penser* en philosophie, etc.). Dans certaines disciplines tels que le droit, une part plus importante est faite aux documents introductifs et de synthèse qui peuvent intéresser un public de collégiens à partir de 14 ans ou de lycéens. Les fonds de bandes dessinées présents dans les salles du Haut-de-jardin peuvent constituer une première approche des disciplines pour des lecteurs débutants ou pour un public de l’enseignement secondaire.

De façon générale, des mises en avant des collections déjà présentes à la BnF et pouvant intéresser cette tranche d’âges (tables de valorisation, bibliographies, annales...) font partie du programme d’accompagnement des jeunes usagers.

Des opérations de présentation des salles et des collections sont également organisées régulièrement, en collaboration avec les enseignants, présentations qui peuvent prendre la forme d’ateliers pratiques d’utilisation de la documentation.

► **Pour un accueil en salle I des enfants tous les jours**

En décembre 2023, la salle I, consacrée à la documentation Jeunesse, a étendu l’accès aux enfants de tous âges (accompagnés jusqu’à 13 ans) tous les jours de la semaine et non plus uniquement le mercredi et pendant les vacances comme cela se pratiquait auparavant. Des projets de réaménagement de la salle sont prévus pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants dès le plus jeune âge. La salle I reconfigurée ouvre le 21 décembre 2024.

Les collections représentent 30 000 documents dont la moitié destinée aux enfants (l’autre moitié étant destinée aux professionnels et chercheurs du domaine). Un travail important de mise en avant de la presse jeunesse est également réalisé, 80 titres s’adressant directement à ce public.

Les collections pour la jeunesse sont organisées en différentes sections afin d’être facilement repérables : actualités de l’édition, livres pour enfants de la production française et étrangère des 3 dernières années, bibliothèque idéale de 3500 titres, classiques de la bande dessinée et du manga, recueils de contes.

♦ **Libre accès en Rez-de-Jardin : des collections de référence adaptées aux étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs**

Depuis janvier 2024, les étudiants de niveau Licence 3 ont accès de droit à l’ensemble des salles de lecture de recherche, nécessitant d’infléchir pour partie les axes d’acquisition des ouvrages.

Par ailleurs, pour les salles de lecture du Rez-de-Jardin sur le site François-Mitterrand, des objectifs d’évolution de la politique documentaire du libre accès ont été précisés. Celui-ci a pour objectif de proposer les ouvrages cœur de référence de l’ensemble des disciplines. Ce choix qui a été plébiscité par une enquête faite auprès des lecteurs de recherche en janvier 2023, permet de satisfaire aussi bien le chercheur qui a besoin d’une documentation de base sur les disciplines dont il n’est pas spécialiste, l’enseignant chercheur qui prépare des cours et

l’étudiant (Master et licence) qui dispose ainsi de la littérature de référence dans son domaine.

Certaines collections du libre accès seront réorientées vers les magasins afin de donner plus de place en salle de lecture pour présenter l’actualité de la recherche de manière claire et visible. Dans certaines disciplines en effet, telles que la sociologie, l’actualité constitue un axe fort de la documentation mise à disposition, les chercheurs dans ce domaine faisant moins appel à une documentation de référence.

♦ **Des services enrichis**

► **Étendre l’accès sur place**

Le déploiement de l’accès aux ressources électroniques via le wifi de la BnF sera instruit dans les années à venir pour un accès sur les matériels nomades des usagers dans et hors les salles de lecture et ce dans des conditions qui sécurisent les accès au regard des contrats que la BnF a avec les fournisseurs.

Par ailleurs, le déploiement du nouveau portail d’accès aux ressources audiovisuelles (documents sonores, vidéo et multimédia) en bibliothèque tous publics sur le site François Mitterrand devrait permettre, à terme, un accès plus facile à ces ressources actuellement disponibles sur des postes dédiés.

► **Favoriser l’accès distant dès que cela est possible**

La BnF favorise à chaque fois que cela est possible l’accès distant aux ressources électroniques. Celui-ci s’est beaucoup développé depuis 2020 (dans le contexte des fermetures de la BnF pendant les périodes de confinement) tant du point de vue des ressources elles-mêmes que des usagers concernés : depuis 2021, l’accès distant est possible pour les pass Lecture-Culture et non plus seulement aux Pass Recherche. Cette ouverture s’est faite dans le respect des licences avec les éditeurs. En 2024, la majorité des 190 000 périodiques et des 800 000 livres électroniques ainsi que 70 % (156 / 237) des bases de données sont accessibles à distance pour les pass Recherche et / ou Lecture-Culture.

Pour déployer sa politique d’accès distants, la BnF s’est dotée d’un outil qui permet d’associer des groupes de ressources documentaires à des profils d’usagers. Cet outil permet à la BnF d’ajuster sa politique d’accès distants selon les types de pass.

2.3 | Évaluation des usages et des attentes des publics

Pour suivre au plus près l’évolution des usages et maîtriser finement ses budgets d’acquisition, la BnF dispose d’outils de suivi de la documentation qu’elle acquiert pour ses lecteurs.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour analyser l’usage des collections. Les résultats sont utilisés pour ajuster la politique documentaire des collections à la fois en termes de nature des acquisitions (disciplines, langues, niveau) et d’orientation des documents (libre accès de la bibliothèque tous publics ou de la bibliothèque de recherche, magasins). Les usages des collections analysés régulièrement depuis 2016 ont contribué à l’évolution des collections du libre accès,

chantier entrepris dès 2022, et à l’évolution de la politique d’acquisition et de désherbage.

2.3.1 | Enquête sur les usages du libre accès

Des enquêtes sur l’usage du libre accès des salles de lecture sont réalisées deux fois par an sur le site François-Mitterrand. Elles sont menées sur des périodes de bonne fréquentation : au printemps hors vacances scolaires en bibliothèque de recherche, à l’automne sur une période mixte (une semaine de vacances et une semaine hors vacances) en bibliothèque tous publics.

Les éléments chiffrés qui en résultent permettent de suivre :

- Le nombre total de consultations, le nombre de consultations par salles de lecture, par disciplines, par langues et par dates d’édition (dans ce dernier cas, pour mesurer la part des ouvrages récents dans l’ensemble des consultations) ;
- Le nombre de consultations rapporté au nombre d’entrées dans les salles, le taux de consultation pondérée par disciplines, par langues ou par dates d’édition récente proportionnellement aux volumétries totales disponibles.

Les résultats montrent une consultation plus importante en bibliothèque du Rez-de-Jardin site François-Mitterrand (de façon schématique, on compte 70 consultations pour 100 entrées dans une salle de lecture) qu’en bibliothèque du Haut-de-Jardin (45 %). Les collections ont été ajustées en fonction des résultats concernant les langues, les disciplines, la fraîcheur des documents (cf. § 5).

Des campagnes de pistage seront également mises en place en salle Ovale pour suivre les usages documentaires de cette collection récemment créée. Mais des observations de terrain montrent déjà une bonne utilisation des ressources de cette salle.

2.3.2 | Suivi statistiques des communications

Des rapports détaillant les données bibliographiques sont produits mensuellement et annuellement par département et pour l’ensemble de la BnF. Pour les collections du site François Mitterrand, ces rapports ont été enrichis pour croiser les exemplaires demandés en communication avec les exemplaires existant en libre accès. Ces informations permettent, selon les usages constatés, de réorienter des acquisitions du libre accès vers les magasins ou l’inverse.

2.3.3 | Participation des usagers à la politique documentaire

♦ **Suggestions d’acquisitions**

Les collections de la BnF sont également régulièrement enrichies par des suggestions d’acquisitions transmises par les lecteurs aux différents départements de collections.

Ces suggestions peuvent se faire via des formulaires phy-

siques présents en salle de lecture, ou via un formulaire en ligne disponible dans le catalogue général. En 2023, 353 demandes ont été reçues via le formulaire des suggestions d’acquisitions sur le catalogue général.

Après examen par les chargés de collection, le document proposé sera acquis par la BnF s’il correspond aux critères de politique documentaire et aux budgets disponibles. Quelle que soit la réponse donnée à la suggestion, celle-ci est notifiée au lecteur via l’envoi d’un mél dédié.

♦ **Achat de livres électroniques en fonction des usages constatés**

Le modèle d’acquisition Evidence Based Acquisition (EBA) qui permet d’acheter des livres en fonction des statistiques de consultation constatées –sur la base d’un budget, d’un catalogue et d’un période donnée– a été mis en œuvre en 2020 à la BnF avec l’éditeur Elsevier. Environ 400 titres par an ont pu être acquis via ce modèle. Ce test d’usage sur des disciplines scientifiques pourra être élargi pour sonder les usages dans d’autres disciplines.

3 | Les grands principes documentaires

La charte documentaire de 2025 réaffirme les grands principes documentaires de 2015 –l’encyclopédisme, la France comme objet d’étude privilégié, l’ouverture sur le monde, la dimension temporelle– et elle confirme la volonté de servir de plus larges publics qui est l’un des axes forts du COP 2022–2026.

La transition vers le numérique était développée dans la charte 2015. Dans la version 2025, le numérique, autre axe fort du COP 2022–2026, devient une composante constitutive de la politique documentaire abordée notamment sous l’angle de l’articulation avec le physique. Cette partie sera traitée dans le § 5 sur les évolutions et les perspectives de la politique documentaire.

Enfin, la diversité, règle d’or transversale aux autres principes, est désormais mise en avant de manière explicite dans la charte et ce en lien avec le label « diversité », qui garantit et valide les bonnes pratiques en termes de pluralité de l’offre documentaire.

3.1 | L’encyclopédisme

Le principe de l’encyclopédisme suppose que les entrées du dépôt légal, miroir de la production éditoriale nationale, de son originalité et aussi de ses faiblesses, soient complétées par des acquisitions. Il a présidé aux enrichissements de la Bibliothèque dès son origine jusqu’aux années vingt. À partir des années 1920, l’accent a été mis sur les humanités.

2.3.4 | Enquêtes auprès des lecteurs

Au-delà des indicateurs réguliers, la BnF fait appel à ses lecteurs pour les interroger sur les collections mises à disposition et les usages qu’ils en font. Ces enquêtes s’adressent à des publics différents selon les segments à étudier.

Il a ainsi été fait appel à la nouvelle Communauté des usagers de la Bibliothèque à l’automne 2023 afin de les sonder sur les collections du libre accès du Haut-de-Jardin. Par ailleurs, une grande enquête a été menée en janvier 2023 auprès des usagers sur le libre accès du Rez-de-Jardin. Cette enquête a été complétée par un certain nombre de rencontres en petits groupes avec des usagers volontaires pour approfondir les conclusions de l’enquête sur certaines collections particulièrement sollicitées, littérature et sociologie en particulier.

Chacune de ces enquêtes permet de vérifier et conforter les axes de la politique documentaire et aussi de les ajuster au fur et à mesure au plus près des usages.

L’encyclopédisme a été remis à l’honneur, après une longue éclipse, dans le cadre du projet de Bibliothèque nationale de France. La BnF propose ainsi une réponse à la question de l’interdisciplinarité, qui marque de plus en plus la recherche contemporaine. Néanmoins, partant d’un constat d’usages parfois très modestes de certains domaines disciplinaires, doublé de contraintes budgétaires, il faut plutôt parler désormais d’un encyclopédisme raisonné permettant de continuer de représenter tous les champs du savoir tout en tenant compte notamment du développement d’une politique nationale d’accès à l’information scientifique et technique.

3.2 | La France, objet d’étude privilégié

Comme toute bibliothèque nationale, la Bibliothèque nationale de France doit exercer pleinement sa responsabilité sur les collections françaises, à travers la collecte, le signalement, la conservation et la communication des documents publiés, imprimés et importés sur le territoire français. Elle met donc le domaine français au cœur de ses acquisitions. Par extension, la Bibliothèque nationale de France accorde une grande importance aux acquisitions francophones.

3.3 | L’ouverture sur le monde

Si la première responsabilité de la Bibliothèque nationale de France est d’être consacrée au patrimoine français, elle a de tous temps regroupé des collections venues d’autres

horizons. Par tradition, elle témoigne d’une politique volontariste qui consiste à affirmer la place de langues, de littératures et de cultures qui ne sont pas dominantes pour diversifier les approches dans un paysage intellectuel rééquilibré. Elle permet aussi d’assurer la fonction de bibliothèque de recherche de l’établissement en apportant à ses utilisateurs les résultats des travaux menés à l’étranger.

3.4 | La dimension temporelle

Les collections de la Bibliothèque nationale de France couvrent un très large champ temporel. La complétude des fonds existants par des acquisitions rétrospectives a été régulièrement réaffirmée comme une priorité, pour les documents qui ont échappé au dépôt légal ou pour l’enrichissement des fonds spécialisés. Cette politique peut revêtir une forme spectaculaire à l’occasion d’acquisitions remarquables, mais elle est tout aussi légitime quand il s’agit d’acheter des fascicules manquants d’une revue. Sur le versant contemporain, la Bibliothèque nationale de France doit à ses publics d’être en prise sur son époque et son environnement.

3.5 | L’ambition de servir de larges publics

La Bibliothèque nationale de France est traditionnellement une bibliothèque patrimoniale et une bibliothèque de recherche. Ses publics les plus naturels sont donc les chercheurs, les étudiants avancés dans leur cursus, les professionnels de secteurs diversifiés, ainsi que les lecteurs étrangers venant chercher à la Bibliothèque les documents qu’ils ne trouvent pas ailleurs. Mais son ouverture à d’autres publics, voulue dès le projet initial de la Bibliothèque nationale de France en 1994, n’a cessé de se confirmer au fil du temps. Elle se concrétise notamment par une politique d’acquisition plus attentive aux besoins des publics non académiques et des plus jeunes.

3.6 | La complémentarité avec l’environnement documentaire

Le dispositif des pôles associés, qui assurait un partage des responsabilités sur des secteurs précis d’acquisitions avec des bibliothèques partenaires, a été peu à peu réorienté vers le signalement des collections et la numérisation partagée. Dans le cas particulier du dépôt légal du web, les bibliothèques partenaires contribuent aussi à la sélection des sites collectés et donnent progressivement accès aux archives de l’internet. Néanmoins, les évolutions majeures du contexte (la généralisation de la documentation électronique dans le monde académique, la numérisation massive de nombreuses collections, la mondialisation de la production éditoriale et des systèmes d’information, la facilité à se rendre dans des bibliothèques étrangères) rendent toujours plus nécessaire de tenir compte de l’offre des autres bibliothèques et de se concerter avec elles dans la définition de la politique documentaire.

3.7 | Le numérique

Comme elle l’a fait par le passé au moment de l’émergence des différents médias, la Bibliothèque nationale de France veille à assurer la complétude du patrimoine national en met-

tant en œuvre la collecte des nouveaux vecteurs de l’information au fur et à mesure de leur apparition. Le dépôt légal des documents multimédias ou de l’archivage de l’internet français ont ainsi été mis en place respectivement en 1975 et 2006. Plus récemment, le dépôt légal des documents nés numériques a été intégré au code du patrimoine suite au vote de la loi visant à conforter l’économie du livre et à renforcer l’équité et la confiance entre ses acteurs (LOI n° 2021–1901 du 30 décembre 2021 dite loi Darcos).

3.8 | Le label diversité

Le label diversité, obtenu en décembre 2022 par la BnF pour une durée de 4 ans (renouvelable après audit) valorise l’engagement dans la prévention des discriminations et la promotion de la diversité à plusieurs niveaux : dans les processus de gestion des ressources humaines, dans l’activité de l’établissement et dans ses relations avec ses publics et ses partenaires. La diversité structure de fait les trois missions statutaires de la BnF : sa mission patrimoniale de collecte et de conservation, par l’ampleur et la diversité des collections, sa mission d’aide à la recherche, par une mise en avant de la diversité dans les collections via différents outils (catalogues, bibliographies, billets de blogs, capsules vidéos), sa programmation culturelle, par la pluralité des publics cibles et des manifestations (expositions, médiations, éducation artistique et culturelle).

La politique documentaire constitue un levier capital de l’inscription concrète, constante et évolutive de la problématique de la diversité dans l’action de la BnF. Elle réunit pour cela un souci d’encyclopédisme, d’universalité, de représentativité et de diversité d’approches, en ayant une attention à la prise en compte d’histoires multiples marquées parfois par des processus d’invisibilisation (de certaines catégories) qu’il s’agit de rééquilibrer. Par sa fonction particulière, l’ampleur de ses collections, la BnF s’efforce de penser une politique documentaire plaçant le patrimoine au-delà des concurrences pour la visibilité, envisageant les documents à partir des multiples façons de les découvrir, de les lier, de les combiner.

4 | Les modes d'entrée

Les enrichissements de la Bibliothèque reposent sur différents modes d'entrées –physiques ou numériques– qui se révèlent complémentaires : dépôt légal, acquisitions onéreuses, dons, donations et dations, legs, et dépôts, échanges internationaux.

4.1 | Le dépôt légal

Le dépôt légal a connu une extension progressive de son périmètre au fur et à mesure de l'évolution des techniques et de l'apparition de nouveaux supports, de l'imprimé aux documents nés numériques (cf. § 5.2). Il a aussi progressivement été étendu à différents types de déposants. Il est régi sur le territoire français métropolitain et d'outre-mer par le Code du patrimoine (articles L 131–1 à L 133–1 et R 131–1 à R 133–1), complété par des arrêtés de 1995, 1996 et 2006.

Le département du Dépôt légal gère le dépôt légal des livres, brochures et périodiques sur papier et microformes et au format numérique, le dépôt légal des autres types de documents étant géré par les départements de collections directement concernés (Estampes, Musique, Cartes et plans, Monnaies et médailles, Son, vidéo, multimédia).

La collecte de sites web, qui avait commencé de manière expérimentale à la BnF dès 2002, a été inscrite dans un cadre légal en 2006 (loi 2006–961 du 1er août 2006 relative aux Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information). Il est nécessaire d'en souligner une spécificité majeure : il s'agit de dépôt légal, mais avec un objectif non pas d'exhaustivité –impossible à l'échelle du web–, mais de représentativité.

Enfin, la loi Darcos (loi n° 2021–1901 du 30 décembre 2021 visant à conforter l'économie du livre et à renforcer l'équité et la confiance entre ses acteurs) a permis d'étendre le dépôt légal aux documents numériques : livres, périodiques, partitions, documents sonores, vidéo et multimédia, documents cartographiques et géographiques, photographie, imagerie... Son décret d'application est en cours d'instruction.

4.2 | Les acquisitions onéreuses

Les acquisitions onéreuses se répartissent en deux secteurs distincts :

- Les acquisitions courantes : elles concernent les imprimés, les documents audiovisuels et multimédias, et les ressources électroniques (livres numériques, périodiques électroniques, bases de données) ;
- Les acquisitions patrimoniales et spécialisées : généralement rétrospectives, elles couvrent les documents précieux et les documents spécialisés.

4.3 | Les dons

On distingue traditionnellement grands dons et dons courants.

Les premiers sont à la source d'enrichissements considérables des collections de la Bibliothèque nationale de France, voire à l'origine de certains départements : le département des Arts du spectacle s'est ainsi organisé autour de la collection d'Auguste Rondel.

Les dons courants sont une source régulière et utile d'accroissements pour des documents d'accès moins facile : documents publiés à l'étranger, documents hors circuits d'acquisition par le biais des marchés, compléments de collections lacunaires. Des propositions de dons sont régulièrement faites à la BnF, de nature très variable : il peut s'agir d'un ouvrage imprimé ou d'un fascicule de périodique qui vient utilement compléter une lacune dans les collections, d'un manuscrit précieux ou du fonds d'archives d'un artiste ou d'un intellectuel. Le premier cas relève des dons courants quand le second a plutôt trait aux enrichissements remarquables.

4.4 | Les dations, legs et dépôts

La dation en paiement de droits de succession, créée en 1968, permet au propriétaire du document de s'acquitter d'obligations fiscales par la cession à l'Etat d'un bien artistique ou historique. Elle s'applique principalement aux entrées patrimoniales. Ce dispositif a permis au fil des années à la BnF d'enrichir ses collections de pièces prestigieuses comme ce fut le cas de manuscrits musicaux d'Olivier Messiaen, des archives littéraires et cinématographiques de Marcel Pagnol, de manuscrits et d'archives de Beaumarchais ou du fonds George Pérec.

La Bibliothèque bénéficie de certains legs, financiers ou en nature. Comme pour les dations, ce dispositif a permis de faire entrer dans les collections de la BnF des documents exceptionnels tels des manuscrits du mathématicien Alexandre Grothendieck.

4.5 | Les échanges internationaux

Les échanges ont longtemps représenté une source importante d'entrées étrangères pour des ouvrages difficiles à obtenir par d'autres moyens : littérature grise, petites éditions, ouvrages en provenance de zones géographiques avec lesquelles il était difficile de passer des marchés, etc.

L'ouverture des marchés et le développement de la documentation accessible sur le web ont limité l'intérêt et l'utilisation de ce mode d'entrée qui perdure cependant

Longtemps nourris par des exemplaires supplémentaires du dépôt légal, les échanges sortants sont maintenant basés sur les ouvrages ou les abonnements de périodiques français demandés par les partenaires, que la BnF acquiert à leur intention.

La BnF pratique des échanges avec environ 250 bibliothèques partenaires, situées dans une soixantaine de pays, notamment en Europe centrale et orientale.

5 | Évolutions et perspectives de la politique documentaire

L'évolution récente et à venir de la politique documentaire de la BnF répond à plusieurs objectifs mais dépend aussi d'éléments de contexte.

En premier lieu, elle accompagne la stratégie de reconquête et de diversification des publics en s'adaptant aux évolutions des lectorats et de leurs usages (Cf. Paragraphe 2.2 sur l'évolution des publics). Elle doit également prendre en compte les mutations du marché éditorial. Si ces évolutions touchent d'abord les collections du libre accès, elles ont aussi un impact sur celles destinées aux magasins. Les axes structurants de ces évolutions peuvent être résumés ainsi :

- La prise en compte de l'interdisciplinarité, qui caractérise tous les domaines de la recherche ;
- La valorisation des collections récentes en lien avec l'actualité de la recherche ;
- Un nécessaire équilibre entre les publications françaises et les publications de l'actualité scientifique en langues étrangères ;

Par ailleurs, la place sans cesse croissante prise par le numérique, aussi bien en termes de volumétries que de diversité de documents concernés doit être prise en compte à sa juste mesure. De manière paradoxale, la production imprimée reste très élevée. En témoignent les chiffres du dépôt légal : +18 % entre 2013 et 2023 pour les seuls livres imprimés. Dans ce contexte, la BnF doit repenser en permanence la bonne articulation entre les documents sur support et les collections numériques.

Enfin, si les entrées numériques concernent les collections de la BnF et la politique documentaire au même titre que les documents sur support, elles dépendent aussi de paramètres juridiques et techniques spécifiques qui obligent la BnF à distinguer des filières d'entrées. Pour chacune d'elle, la BnF a défini, préfiguré ou ébauché (selon leur niveau de maturation) une politique documentaire spécifique. Les filières concernées sont les suivantes :

- Le dépôt légal numérique, dont le dépôt légal du web
- Les acquisitions et dons de documents numériques natifs
- Les ressources numériques souscrites
- L'Open Access

5.1 | Évolution du libre accès

5.1.1 | L'interdisciplinarité au cœur de l'évolution des disciplines

L'interdisciplinarité est un facteur d'évolution majeure qui traverse un grand nombre des disciplines et dépasse une approche strictement académique.

Ainsi, les études de genre concernent-elles aussi bien l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la philosophie, l'art, la biologie, le droit. Quant aux études urbaines, elles touchent à la fois les sciences sociales, la géographie et l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement durable, l'habitat, l'art, et les études postcoloniales, les disciplines de l'art, des sciences sociales et de l'histoire.

L'ajustement de la politique documentaire est alors opéré au plus près de cette réalité de la recherche et de la production éditoriale dans le cadre d'une coordination de l'ensemble des domaines d'acquisitions qui veille à leur répartition cohérente entre les départements de collections. Les transversalités et leurs enjeux sont détaillés dans les fiches domaines et des liens entre les fiches sont proposés.

5.1.2 | La dynamisation des collections du libre accès

Menées tous les ans depuis 2016, les campagnes d'évaluation des collections proposées en libre accès sur le site François-Mitterrand ont pointé une nécessaire révision de l'offre pour la rendre plus attractive, plus récente, mieux adaptée aux usages. Cette révision a été menée discipline par discipline pour être au plus près des spécificités de chacune et aux usages qui en sont faits.

Par ailleurs, le niveau de fraîcheur des collections (part des ouvrages des trois dernières années sur l'ensemble de la collection) a été augmenté. Il a été défini discipline par discipline pour différencier le plus finement possible les disciplines cumulatives telles que la philosophie (taux de fraîcheur de 3,5 %) ou la littérature (4,5 % pour la littérature française) de celles à fort taux de renouvellement telles que le droit (taux de fraîcheur de 13 %) ou les sciences. Le taux de fraîcheur sera plus important en bibliothèque tous publics qu'en bibliothèque de recherche car les taux de renouvellement des ouvrages proposés y sont supérieurs.

La fraîcheur des collections est fortement corrélée à la politique de désherbage qui permet elle aussi de renforcer l’attractivité des collections et leur dynamisation.

À la BnF, le désherbage concerne majoritairement les documents imprimés –monographies et périodiques– des collections du libre accès du site François–Mitterrand. Il consiste à retirer des collections les ouvrages obsolètes, ceux qui ne sont plus en adéquation avec la politique documentaire, les doublons, les ouvrages abîmés.

La politique de désherbage est articulée en deux types d’opérations, les opérations courantes pratiquées annuellement au fil de l’eau en complémentarité des acquisitions, et les opérations ponctuelles de refonte complète d’une collection. Le désherbage prend en compte la spécificité de chaque discipline.

Trois destinations sont possibles pour les documents dés herbés :

- La réorientation vers les magasins de l’un des sites de la Bibliothèque pour des documents étrangers non encore acquis, et pour des ouvrages français qui auraient échappé au dépôt légal ;
- Les dons qui sont pratiqués à chaque fois que cela est possible dans le cadre de partenariats avec des associations et en conformité avec le plan de Responsabilité sociétale des organisations (RSO) adopté par la BnF ;
- Le pilon pour les documents dégradés.

Pour les opérations courantes, un taux de désherbage a été défini discipline par discipline. Il oscille entre 1% et 10% selon les disciplines.

Les opérations au long cours sont programmées sur plusieurs années pour moduler les sorties de collections en lien avec les acquisitions qui sont encadrées par des volumétries cibles et des enveloppes budgétaires.

5.1.3 | Le français et les langues étrangères

Le public des salles de lecture privilégie à plus de 70% les documents en langue française en bibliothèque tous publics. C’est également le cas en bibliothèque de recherche (à 60%) alors que la part du français dans les collections en libre accès y est minoritaire (35%). Ce constat conduit la BnF à rééquilibrer la part des langues dans l’ensemble des collections du libre accès. Ce rééquilibrage est proposé discipline par discipline en fonction des usages constatés et de la réalité du marché éditorial.

♦ La bibliothèque tous publics du site François Mitterrand : une bibliothèque majoritairement en langue française

De façon globale, la part du français déjà majoritaire en bibliothèque tous publics sera renforcée dans les 10 prochaines années : elle se situera en moyenne autour de 85% en tenant compte des langues étrangères présentes dans la salle dédiée à ce domaine (salle G). Mais elle sera supérieure à 90%, voire proche de 100%, dans la majorité des disciplines, notamment dans les domaines de la philosophie, des sciences humaines

et sociales, du droit et des sciences politiques, des sciences et techniques.

La part de l’anglais sera revue à la baisse pour se situer en moyenne autour de 12%. Elle pourra cependant varier selon les disciplines, le centre de ressources Europe en salle D atteignant par exemple un taux de 40% d’ouvrages en anglais.

En dehors des documents multilingues et en langues multiples dont les volumétries seront maintenues car ces documents sont bien utilisés par les lecteurs, la part des autres langues sera diminuée voire supprimée dans un grand nombre de disciplines dans la mesure où les documents ne sont pas consultés. C’est le cas en particulier des disciplines couvertes par le département Droit, économie, politique.

Pour les disciplines des littératures et langues étrangères, l’acquisition systématique des traductions françaises reste un axe volontaire de la politique documentaire, sauf en langues et littératures anglaises où la priorité est donnée à l’anglais. Si la part du français doit être augmentée, les autres langues seront maintenues dans le cadre de corpus cohérents représentatifs du patrimoine littéraire et de l’actualité de la nouvelle production.

♦ La bibliothèque de recherche du site François Mitterrand : une collection en libre accès en grande partie en français et accueillant les langues de la production scientifique.

Pour le libre accès du Rez–de–Jardin, l’examen des données d’usage conduit la BnF à augmenter la part des collections en français pour passer de 35% à 40% environ. La part de l’anglais restera importante pour s’établir elle aussi à 40%. La part des autres langues restera sensiblement la même.

Selon les domaines, une part très importante de la production éditoriale scientifique se fait dans une autre langue que le français et le libre accès doit refléter cette situation pour répondre aux attentes des usagers de ces salles de lecture : en philosophie, par exemple, une part importante de la production éditoriale se fait en allemand quand en psychologie, elle se fait en grande partie en langue anglaise, les chercheurs anglo–saxons publiant tout particulièrement sur des sujets émergents de cette discipline. Cette répartition des langues étrangères sera revue dans le temps en fonction de la production éditoriale.

♦ Les salles de lecture des départements spécialisés, le miroir de la production éditoriale scientifique.

Les ouvrages accessibles en libre accès dans les salles des départements spécialisés sont des fonds d’excellence constitués pour documenter les collections. Comme pour la bibliothèque de recherche du site François–Mitterrand, la part des langues dépend de la production éditoriale. L’anglais, l’allemand, l’italien sont des langues très présentes dans les publications spécialisées en art, histoire de l’art, musique... La part de l’anglais est d’autant plus prégnante que de plus en plus de chercheurs non anglophones publient en anglais. Dans les domaines couverts par le département des Monnaies, médailles et antiques –où la production éditoriale est faible,– la BnF acquiert tout ce qui est publié indépendamment de la langue.

Enfin, la **bibliothèque de la Maison Jean Vilar à Avignon** (antenne du département des Arts du spectacle) offre une collection majoritairement en français qui intègre notamment le fonds de textes dramatiques en langue française. Mais les acquisitions en langues étrangères seront accentuées pour faire écho à la politique du festival d’Avignon qui met dorénavant chaque année à l’honneur une langue étrangère. Dans ce cadre, la bibliothèque de la Maison Jean–Vilar achètera des textes en langue originale.

♦ La salle Ovale, une bibliothèque en français

Les collections de la salle Ovale, ouverte en 2022 sur le site de Richelieu, sont constituées essentiellement de documents en français compte tenu de son ouverture à un très large public. Les documents en langues étrangères concernent des documents multilingues ou en langues multiples.

5.1.4 | L’impact de l’évolution du libre accès sur la politique d’acquisition pour les magasins

La politique d’acquisition pour les magasins porte sur l’achat de documents de niveau académique, d’un haut niveau de spécialisation et majoritairement en langues étrangères pour rendre compte de la production de la recherche à l’étranger et compléter le dépôt légal qui se fait majoritairement en français.

Les évolutions de la politique documentaire conduites sur les collections du libre accès ont nécessairement des impacts sur la politique d’acquisition des documents à destination des magasins. A cet égard, des langues peu consultées dans certaines disciplines, et des documents très pointus notamment en langues étrangères seront achetés directement pour les magasins. La documentation non utilisée en libre accès et / ou ayant une valeur patrimoniale sera elle aussi réorientée vers les magasins.

5.2 | Le numérique

5.2.1 | Contexte, enjeux et perspective

Au cours de la dernière décennie, le numérique a pris une ampleur démultipliée à la BnF et selon plusieurs axes :

- Développement exponentiel de Gallica : ouverte en 1997, Gallica constitue l’une des plus grandes bibliothèques numériques accessibles sur internet et propose désormais plus de dix millions de documents en libre accès ;
- Diversité des services numériques proposés et ce, dans tous les domaines : services pratiques et logistiques (extranet du dépôt légal, achat et renouvellement des pass, achat de reproduction...), ressources numériques souscrites, formations, expositions virtuelles, conférences en ligne, etc. ;
- La bascule accélérée des supports vers le numérique dématérialisé en termes de collections conservées, en cohérence avec la production éditoriale. Dans certains secteurs, cette tendance aboutit à la disparition complète des éditions sur support. À ce titre, les bases de données numériques sont devenues des outils incontournables pour la recherche documentaire dans plusieurs secteurs (presse, droit, économie, sciences humaines et sociales).

ables pour la recherche documentaire dans plusieurs secteurs (presse, droit, économie, sciences humaines et sociales).

- Développement progressif de filières d’entrées spécifiques à chaque type de document et à chaque mode d’entrée : dépôt légal des livres numériques, du son et de la vidéo dématérialisés, acquisition et dons de documents numériques...

Dans ce contexte et face à la production exponentielle de documents sur supports et dématérialisés, la BnF se doit de définir des orientations pour mener à bien ses missions de collecte et de conservation. Il s’agit pour l’institution d’assurer la continuité des collections, quel que soit le média de diffusion, pour les chercheurs d’aujourd’hui et de demain et de proposer aux usagers des services adaptés. Cela doit se faire dans un équilibre raisonné et raisonnable avec les moyens de la BnF et dans le cadre d’une politique d’articulation et de complémentarité entre documents physiques et numériques.

5.2.2 | Politique documentaire des modes d’entrées numériques

Collecter des données numériques et y donner accès implique de comprendre leur nature, leur historique de création, leurs modes de production, leurs caractéristiques documentaires et leurs usages. La BnF travaille depuis plusieurs années pour appréhender non pas « le » numérique comme un grand tout indifférencié, mais des contenus numériques dans leur spécificité. La BnF a donc développé des dispositifs d’entrées spécifiques pour les documents numériques natifs ainsi que des procédures de traitement (formats, conservation, accès). Pour chaque mode d’entrée numérique, elle a formalisé une politique documentaire qui s’inscrit pleinement dans l’articulation du physique et du numérique.

♦ Le dépôt légal

Depuis plusieurs années, la BnF, en accord avec le Ministère de la Culture et de la Communication, souhaitait faire évoluer le cadre législatif encadrant le dépôt légal pour y faire entrer la production numérique non couverte par le dépôt légal du web (institué en 2006) : livres numériques, musique et son dématérialisés, photo numérique, périodiques en ligne, etc.

La loi n° 2021–1901 « visant à améliorer l’économie du livre et à renforcer l’équité entre ses acteurs » a été promulguée le 30 décembre 2021 (« Loi Laure Darcos »). Son article 5 instaure le dépôt légal des documents numériques : livres numériques, musique, vidéo, multimédia et son dématérialisés, photographies, cartes, plans et partitions numériques. Les modalités et les dispositions techniques de ce nouveau dépôt légal doivent être précisées dans le cadre d’un décret d’application à paraître visant à définir les relations entre la BnF et les déposants.

Le principe d’exhaustivité de la collecte est réaffirmé de manière globale, mais dans certains cas, compte tenu de la volumétrie des documents diffusés, des critères de sélection ont été précisés selon 4 axes principaux :

- Assurer une représentativité du champ éditorial afin de

- couvrir l'ensemble des genres et des catégories, pour tous les âges ;
- Refléter les usages d'une époque ;
- Couvrir la diversité des producteurs et éditeurs et garantir l'équilibre entre public et privé ;
- Assurer la complétude et la cohérence du dépôt légal en collectant de manière prioritaire des données qui risquent de disparaître à court terme et des données complémentaires des collections nationales existantes, des dons et des acquisitions.

La sélectivité dans certains domaines permet à la BnF de garantir sur la durée la soutenabilité de ses filières d'entrée et de son infrastructure de stockage. Elle concerne notamment les secteurs dans lesquels la volumétrie de fichiers et de données est très importante, notamment ceux de la photographie numérique, du son, de la vidéo et du multimédia dématérialisés.

Plusieurs filières techniques d'entrées sont déjà opérationnelles comme celles des livres numériques, du son dématérialisé et de la vidéo. Par un travail suivi avec les organisations professionnelles et les déposants, elles permettent de faire entrer un nombre croissant de documents. Les autres filières doivent être développées au cours des prochaines années afin de couvrir à terme le spectre complet de l'édition numérique relevant u dépôt légal.

◆ Le dépôt légal du web

La collecte du web –prévée par la loi DADVSI de 2006– a pour objectif de constituer la mémoire du web français dans toute sa diversité selon un principe de représentativité à défaut d'exhaustivité impossible à l'échelle d'internet. Les collections ainsi constituées complètent et prolongent les autres types de documents conservés par la BnF.

Contrairement aux autres filières de dépôt légal, les collectes du web ne relèvent pas d'un dépôt volontaire de la part des producteurs de contenus, mais elles consistent à moissonner les sites librement accessibles sur le web. Cela signifie que seuls sont collectés les sites gratuits et sans barrière d'authentification.

La collecte des sites prend plusieurs formes :

- La collecte large qui couvre l'ensemble des sites web que la BnF a pu identifier comme français. Elle est réalisée une fois par an. En 2023, le nombre de domaines collectés a été de 5,7 millions. Les collectes larges sont complétées par des collectes ciblées plus fréquentes et plus profondes réalisées suivant plusieurs axes documentaires. Elles peuvent porter sur des sites de référence des problématiques transverses (intelligence artificielle, enjeux environnementaux, jeux olympiques, etc.) ou les événements majeurs, à l'instar des élections.
- Les collectes d'urgence concernent des événements inattendus ayant un fort impact sur la société et qui sont relayés de façon spontanée par les réseaux sociaux (exemples : attentats de 2013 et de 2015, pandémie de Covid19, etc.).

Au-delà d'assurer la continuité et la complémentarité avec les collections imprimées, les grands principes de sélection documentaire des collectes ciblées visent à collecter :

- Les publications désormais nativement numériques : carnets de recherche, programmes de spectacle, etc. ;
- L'actualité de la recherche : sites académiques, colloques et événements, etc. ;
- La diversité du web, des acteurs, des actions et présentations qui s'y manifestent : web académique, blogs, sciences participatives, etc. ;
- Les pratiques émergentes (écritures en ligne, art numérique) amateurs et les sites du quotidien (jeux vidéo) ;
- Les débats d'idées et la diversité des opinions ;
- Le renouvellement des formes d'engagement et de militantisme avec l'arrivée d'internet, le vote en ligne, l'administration en ligne...

À titre d'exemples pour illustrer la diversité des sujets abordés, on peut citer les collections suivantes :

- La presse et l'actualité : cette collection porte sur l'actualité éphémère via les réseaux sociaux et les blogs notamment, les sites de presse et les portails d'actualité (dont des versions pour abonnés). La presse quotidienne régionale payante constitue un cas particulier car elle n'est pas collectée : les éditions au format PDF sont livrées par les éditeurs eux-mêmes (sur un serveur FTP).
- Vidéo et podcasts : des collectes dédiées sont effectuées suivants les axes suivants : sites hébergés en France, pluralité des domaines, complémentarité avec les collections de la BnF. Des chaînes YouTube, par exemple, sont collectées depuis 2017. La plateforme française de podcasts Ausha est collectée depuis 2023.

Les archives du web peuvent être consultées en bibliothèque de recherche ainsi que dans 22 des 26 bibliothèques chargées du dépôt légal imprimeur (BDLI) en régions. Les plus anciennes collections ont été acquises rétrospectivement auprès d'Internet Archive pour la période de 1996 à 2000.

◆ Les acquisitions et dons des documents numériques natifs (ADDN)

La BnF reçoit également des documents numériques par don ou par acquisition. Une filière d'entrée, opérationnelle depuis 2017, permet de donner accès à ces documents, en mettant en œuvre leur collecte, leur signalement, leur conservation et leur communication, et ce, dans le respect des différents droits (droits de propriété intellectuelle, droit à l'image, respect de la vie privée).

En complémentarité avec le dépôt légal qui s'intéresse aux formes éditées des œuvres, les dons et acquisitions permettent d'acquérir des archives de la création, témoins de processus créatifs et de l'environnement de travail d'artistes et d'intellectuels contemporains, ou des fonds qui représentent des œuvres inaccessibles ou peu documentées. Les documents numériques entrant par don ou par acquisition sont considérés comme collections patrimoniales et, à ce titre, la BnF veille au respect de leur intégrité, dans un souci de fidélité aux données originales qui lui sont confiées par leurs créateurs.

La politique documentaire est au cœur des sélections réalisées. Toutefois, elle s'articule avec la politique de formats de données pour la préservation à long terme¹⁰ qui énonce les compétences de la BnF en matière de conservation des données numériques. Des allers retours entre la politique documentaire et la politique de formats prendront en compte les évolutions nécessaires.

On peut distinguer deux catégories d'entrées correspondant à des réalités différentes de la production documentaire :

- Dans le domaine de la création, pour les œuvres documentaires et artistiques, le processus créatif a été dématérialisé (utilisation de progiciels Adobe Photoshop, InDesign, etc.) mais pas l'œuvre finale qui est physique.
- Dans d'autres domaines, celui de la photographie numérique documentaire notamment, l'œuvre finale est dématérialisée ainsi que le processus de production.

Pour chaque type de document, des critères de sélection seront définis pour constituer des données pour la recherche. Pour les documents sonores, par exemple, il existe quatre étapes dans le processus de création : capture, authoring, édition, diffusion. Selon les types de contenus et les usages que la BnF souhaite rendre possibles, le choix portera sur une ou plusieurs des étapes.

En matière de documents numériques, la notion d'original, si elle ne se comprend pas tout à fait comme pour les documents physiques, a une réelle pertinence :

- En principe, il est préférable d'acquérir un document original plutôt que sa numérisation afin d'avoir accès à toute la richesse de l'information contenue dans l'original. Il existe toutefois un certain nombre de cas où l'acquisition d'une numérisation seule est envisageable (lorsque le document original est perdu ou lorsque le créateur veut continuer à exploiter le document original) ou même préférable (lorsque le document original est abîmé, ce qui est fréquent pour les documents audiovisuels).
- Les notions d'original numérique et d'unicité sont au cœur des réflexions. En effet, outre l'intégration de numérisation réalisée par des professionnels, la numérisation de travail, de secours, de récupération peut présenter un intérêt majeur. On peut citer l'exemple des photos numérisées de manuscrits perdus de l'institut français du Proche Orient à Damas qui constituent désormais des originaux uniques.

Les documents entrés via cette filière sont accessibles dans une version de diffusion via Gallica ou Gallica Intramuros selon les droits négociés. A terme, les documents numériques dans toute leur richesse (y compris avec leurs métadonnées techniques et descriptives internes) pourront être communiqués aux chercheurs dans les emprises de la BnF.

◆ Les ressources numériques souscrites

La BnF souscrit ou acquiert trois grandes catégories de ressources numériques : les bases de données, les périodiques électroniques et les livres électroniques. Elles sont toutes accessibles sur place (dans les salles de lecture des différents sites) et à distance, pour une majorité d'entre elles, pour les

usagers titulaires d'un pass annuel (pass Recherche et / ou pass Lecture–culture).

Les bases de données regroupent les ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires et annuaires), des corpus de textes, des plates-formes de livres et / ou périodiques numériques, des portails spécialisés.... La BnF en a acquis 237 en 2024, tous modèles économiques confondus (achat, abonnement, accès gratuit...).

En 2024, la BnF est abonnée à plus de 1 600 titres courants de périodiques électroniques accessibles en ligne, couplés ou non à un abonnement papier. A ces 1600 titres, il faut ajouter plus de 190 000 titres accessibles via des bases de données souscrites (Business Source Complete, EM Premium, etc.), des corpus acquis (Times digital Archive, Periodical Archive, etc.), les licences nationales (revues des éditeurs Brepols, Brill, De Gruyter, EDP Sciences, etc.) et des titres gratuits.

Pour ce qui est des livres numériques, la BnF mène une politique d'achat pérenne au titre à titre ; elle en acquiert environ 1500 par an. Les titres acquis le sont dans tous les domaines, même si les sciences et techniques sont majoritaires, chez des éditeurs ou agrégateurs (Brill, Casalini, Digitalia, Ebsco, Elsevier, Proquest, etc.). A ces 1500 titres, il convient d'ajouter près de 800 000 titres accessibles via des bases de données (Cyberlibris / Scholarvox, Cairn, Dalloz, etc.), des corpus acquis (Eighteenth Century Collections Online (ECCO), Bloomsbury visual arts, etc.) et des licences nationales (éditeurs Karger, Numérique Premium, etc.).

La politique d'achat des ebooks par bouquet a été abandonnée en 2016. Elle se poursuit toutefois pour quelques collections pointues en sciences et techniques (Book series et Hand book series de chez Elsevier ; Lecture notes in computer sciences de chez Springer) que la BnF est la seule en France à proposer dans leur intégralité, et la production de la Royal Society of Chemistry (RSC).

Pour l'ensemble de ces ressources électroniques, la BnF suit un certain nombre de critères de sélection :

- L'abonnement est le modèle privilégié. Une exception est faite dans le cas de livres électroniques achetés à l'unité.
- La BnF favorise la fluidité des accès –pas de mesure technique de protection pour les livres électroniques notamment– et l'accès distant à chaque fois que cela est possible.
- Pour les bases de données, le texte intégral, la langue française ou des contenus multilingues, la diversité des cibles, la qualité des contenus éditoriaux, et l'ergonomie des outils et services associés font partie des critères de sélection.
- L'acquisition de livres électroniques au titre à titre se fait suivant deux axes documentaires principaux : sélection pointue de titres et éditeurs de référence notamment anglo-saxons qui visent un public universitaire et de chercheurs d'une part ; ouvrages de référence généralistes ou transversaux en français ou anglais d'autre part. A ces deux axes s'ajoute l'achat d'ouvrages en langues étrangères qui n'existent qu'en langue originale

¹⁰ <https://www.bnf.fr/fr/formats-de-donnees-pour-la-preservation-numerique>

- (exemples : titres de littérature latino-américaine et africaine, titres en chinois).
- Les périodiques sont le plus souvent souscrits au titre à titre en version électronique seule ou couplée avec l'imprimé.

La souscription de ces ressources numériques s'inscrit aussi dans la cartographie documentaire des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Ile-de-France. Dans ce cadre, la BnF suit quatre orientations politiques : ressource incontournable que la BnF entend proposer quelle que soit l'offre en Ile-de-France, offre exclusive d'une ressource par la BnF, doublonnage ou substitution selon les publics cibles.

♦ **Les publications en accès ouvert**

Si elle est marginale aujourd'hui, l'intégration de l'accès ouvert (ou Open Access) est déjà effective dans la politique documentaire de la BnF. Elle sera amenée à progresser en fonction des domaines couverts.

Le département des sciences et techniques a introduit dans sa politique documentaire l'accès ouvert qui dans ses domaines est incontournable. La période d'embargo est décisive pour décider de choisir ou non un titre en Open Access.

Pour les autres domaines, l'accès ouvert n'influe pas sur le choix du support. En sciences humaines et sociales, notamment, des ouvrages sont proposés en accès ouvert sur des sites d'éditeurs. Cependant, quand aucune information précise n'est fournie sur la pérennité de l'accès en ligne de cette documentation, le choix est fait de privilégier le support imprimé si l'ouvrage correspond à la politique documentaire. Dans le cas des monographies, l'existence d'une version en Open Access n'est donc pas actuellement une raison suffisante pour ne pas acheter la version imprimée.

La BnF intègre dans les outils d'accès aux ressources numériques, les portails de ressources en Open Access tels que le DOAJ (Directory of Open Access Journals), le DOAB (Directory of Open Access Books), Persée, OpenEdition Journals et OpenEdition for books.

5.2.3 | Articulation et complémentarité des documents physiques et numériques

♦ **Documents courants**

Pour les documents du libre accès –monographies, périodiques bases de données– l'objectif de la bonne complémentarité entre physique et numérique est de rationaliser les entrées, d'éviter la démultiplication des achats pour des raisons de coûts et de stockage.

La substitution des documents imprimés par le numérique peut être imposée par le marché. C'est le cas des sciences et techniques mais aussi d'autres domaines tels que les sciences humaines. Quand elle sera choisie par la BnF, la substitution du physique par le numérique concernera prioritairement les achats au titre à titre, qu'il s'agisse de monographies à l'unité ou de périodiques. Elle sera examinée également avec l'offre proposée par les bases de données mais la substitution sera

plus délicate à évaluer dans ce cas en raison de l'instabilité de l'offre des plateformes et des agrégateurs : les accords d'une plateforme avec un éditeur ou pour un titre peuvent prendre fin et faire disparaître brutalement un document pour lequel la BnF avait opté pour la substitution numérique. Par ailleurs, toujours sur les plateformes, un embargo peut être mis en place sur les parutions les plus récentes.

Différents critères guideront le choix de la version sur support ou dématérialisée :

- Le document est le seul existant, qu'il soit physique ou numérique ;
- Les coûts d'achat, de conservation, de maintenance et de stockage ;
- Les usages : recherche fédérée pour la version numérique, feuilletage pour l'exemplaire papier ;
- Les services associés : création de compte et service de veille pour le numérique ;
- La présence ou non du titre dans les bibliothèques franciliennes.

La BnF privilégiera le numérique seul dans plusieurs cas :

- Si plusieurs départements de collections sont concernés par son acquisition, notamment sur plusieurs sites ;
- S'il s'agit d'ouvrages de référence généralistes avec un taux de renouvellement rapide ;
- Si des délais de mise à disposition rapide sont attendus et possibles.

On privilégiera l'imprimé seul pour des acquisitions pérennes destinées aux magasins.

Dans un certain nombre de cas bien définis, des doublons physiques / numériques pourront exister :

- Besoin de conservation d'un exemplaire sur support ;
- La BnF possède la tête de collection imprimée ;
- La BnF est la seule en Ile-de-France à avoir le document imprimé ;
- Les usages de l'imprimé et du numérique sont différents et complémentaires ;
- Les éditions physiques et numériques ne sont pas strictement équivalentes.

On pourra doubler par exemple une entrée du dépôt légal sur support par une acquisition numérique si les utilisations possibles des acquisitions numériques sont plus étendues que l'exemplaire du dépôt légal : accès simultané possible sur tous les sites et niveaux (bibliothèque d'étude et bibliothèque de recherche), accès à distance, services liés tels que la création de comptes, etc. Le doublonnage entre l'exemplaire physique et le numérique sera également accepté pour éviter la numérisation et / ou bénéficier de droits de diffusion en ligne.

♦ **Documents spécialisés**

Les questions de la valeur des dérivés produits à partir d'un objet numérique (impressions, transcriptions, captations) et de complémentarité –entre les dons physiques et numériques ainsi qu'entre les modes de collecte– traversent la collecte des documents spécialisés numériques.

Dans le cas des **dérivés imprimés d'un document numérique**, on examinera l'intérêt du dérivé imprimé sur le plan

de l'équivalence de contenu avec le numérique, d'une part, et d'autre part sur le plan des fonctionnalités propres de l'imprimé. On pourra conserver les deux versions si elles correspondent à deux états différents de l'œuvre (un original numérique d'une part et un dérivé imprimé d'un original numérique qui n'existe plus d'autre part). On pourra conserver la version imprimée si elle a une originalité propre, si elle est annotée à la main par exemple. On pourra également conserver le dérivé imprimé s'il présente des caractéristiques qui facilitent son utilisation (communication facilitée, possibilité de prendre des photos, etc.).

Pour les **documents diffusés sous deux formes** (numérique et imprimée), la question se posera d'accepter les deux

6 | Les entrées patrimoniales et spécialisées

La notion de patrimoine qu'enveloppe l'expression de « collections patrimoniales » répond à un critère de nature symbolique, qui reconnaît à un objet ou à un ensemble d'objets une valeur culturelle particulière. Elle se distingue du statut patrimonial donné dans le Code du patrimoine à tout document entré par dépôt légal. Elle s'oppose aux acquisitions courantes.

La distinction entre acquisitions patrimoniales et spécialisées, introduite dans les modes de gestion de la BnF en 2002, est chronologique. Elle reprend l'esprit de l'annexe 1 aux articles R111.1 du Code du patrimoine, relatif au régime de circulation des biens culturels : un critère d'âge y est fixé pour définir la typologie fine des catégories des biens constituant le patrimoine culturel.

Ainsi, les acquisitions patrimoniales s'entendent des pièces de plus de cinquante ans d'âge, quelle qu'en soit la nature (manuscrits et documents d'archives, livres imprimés, dessins et gravures, affiches et autres pièces d'imagerie, photographies, cartes, globes et autres instruments cosmographiques, partitions musicales, œuvres d'art, mobilier et objets, documents sonores et audiovisuels anciens). En deçà de cette limite, ces mêmes types de documents relèvent des acquisitions spécialisées : livres d'artistes, œuvres graphiques et photographies modernes, globes récents, etc.

Les acquisitions s'appliquent à des objets distincts ou des œuvres, mais également à de vastes ensembles, comme des collections, des fonds d'archives auxquels la BnF est particulièrement intéressée parce qu'ils représentent des sources de grand intérêt pour la recherche.

formes ou seulement l'une des deux. Le numérique sera privilégié dans le cas où les formats seront maîtrisés par la BnF et où la forme imprimée sera plus longue et plus compliquée à traiter. C'est déjà le cas, par exemple, pour les actualités du spectacle (programmes, affiches, photos, etc.).

Dans le cas de **contenus présents sur le web**, les dons numériques via la filière « Acquisitions et Dons des Documents Numériques natifs » peuvent combler les lacunes des collectes par robot, mais aussi anticiper des contenus non encore collectés par le dépôt légal du web. Ces cas se rencontrent pour la vidéo notamment, ainsi que pour l'actualité du spectacle où de plus en plus souvent des sites web entiers sont proposés en dons à la BnF.

6.1 | Les modes d'entrée

Les modes d'enrichissement des collections patrimoniales sont multiples : tri opéré dans les ouvrages soumis au dépôt légal (pour des livres d'artistes par exemple), le don (manuel ou notarié), l'acquisition onéreuse, le legs, la dation, le dépôt (utilisé en général comme un statut d'attente avant don ou acquisition). Depuis les années 2000 les échanges se sont raréfiés au profit de transactions monétaires.

Les divers modes d'entrée peuvent se combiner aisément, en dialogue avec les créateurs et les collectionneurs ou leurs ayants droit, ainsi don et acquisition (comme ce fut le cas pour les archives d'Antonio Tabucchi), don, acquisition et dation (Claude Levi-Strauss), ou encore acquisition et legs (pour le fonds de livres rares de Jacqueline et Alain Trutat), pour se limiter à quelques exemples récents.

6.2 | Les classements « Trésor national » et « Œuvre d'intérêt patrimonial majeur »

La politique d'entrées patrimoniales de la BnF bénéficie, pour les pièces les plus précieuses par leur importance historique ou artistique, des outils juridiques de classement mis en place par l'État dans sa mission de conservation du patrimoine. Deux types de classement directement ordonnés à un projet d'acquisition sont ainsi accessibles :

- Le classement « Trésor national » (TN) ne s'applique qu'aux pièces actuellement conservées sur le territoire national depuis plus de 50 ans. Est considéré Trésor national un bien « présentant un intérêt majeur pour le patrimoine national du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie ou de la connaissance de la langue française et des langues régionales ». L'acquisition se fait alors selon les règles et procédures édictées par le Code

du patrimoine, art. L. 121–1 à L. 121–4 et R 121–1 à 121–7. L’Etat a 30 mois pour faire une offre d’achat au propriétaire. Pendant cette période, l’œuvre ne peut quitter le territoire. Le mécénat peut être défiscalisé à hauteur de 90 %.

- Le classement « Œuvre d’intérêt patrimonial majeur » (OIPM) s’applique indifféremment à des pièces conservées sur le territoire national et hors de ses frontières. Il permet de trouver du mécénat qui pourra être défiscalisé à hauteur de 90 %.

6.3 | La politique d’enrichissement

La politique des entrées patrimoniales de la Bibliothèque consiste à opérer des choix qui sélectionnent les expressions qui, dans leur champ particulier, apparaissent comme les plus accomplies et les plus significatives, tant par leur qualité intrinsèque que par leur retentissement social, dans l’ambition de recueillir les matériaux propres à assurer l’avenir de la recherche en sciences humaines et sociales.

Il est peu d’exclusives dans la politique des entrées patrimoniales de la BnF : elle est encyclopédique par vocation, intéressée par l’ensemble des expressions culturelles qui relèvent de sa mission, l’ensemble des supports d’inscription de ces expressions, pour l’ensemble des époques.

Sa mission de bibliothèque nationale décide néanmoins de priorités à l’intérieur de cette collecte encyclopédique. Elles peuvent être rangées dans l’ordre suivant :

- Le patrimoine national, créé, édité ou diffusé en France ;
- Le patrimoine créé, édité ou diffusé hors des frontières nationales mais lié à la France par la langue (francophonie) ou par les rapports particuliers qu’il peut entretenir avec la France et son histoire ;
- Le patrimoine étranger, dans la mesure où l’enrichissement représente un complément significatif pour une collection déjà présente à la BnF.

À ces priorités s’ajoutent deux grands principes de pertinence des acquisitions, l’un de continuité, l’autre de « subsidiarité » des collections.

Le principe de continuité veut que toute décision d’acquisition, qu’il s’agisse d’une acquisition à titre onéreux ou à titre gratuit, soit appréciée à l’aune de ce que la pièce concernée apporte aux collections déjà existantes de la BnF.

La Bibliothèque veille ainsi à continuer d’enrichir tout spécialement ceux de ses fonds qui sont déjà particulièrement importants : fonds de manuscrits littéraires (Hugo, Proust, etc.) musicaux (Berlioz, Debussy, Franck), collections d’estampes telles que celle des estampes japonaises, collections de monnaies telles que celle des monnaies grecques, collections d’incunables, de livres futuristes, de reliures à décor du XV^e siècle à nos jours, de cartes marines et de globes, de maquettes de décors et de costumes, etc. On ne saurait oublier dans ce nombre les fonds dits « spécifiques », comme celui des archives de la Bastille à la bibliothèque de l’Arsenal.

De nouveaux fonds ne sont ouverts que si l’acquisition envisa-

gée fait entrer une certaine masse critique, afin d’assurer au paysage patrimonial une lisibilité que l’acquisition dispersée de pièces isolées ne pourrait que troubler.

Le principe de « subsidiarité » veut que la BnF ne se substitue pas, dans ses choix d’acquisitions patrimoniales, aux autres institutions nationales qui, au titre de leur mission ou des collections patrimoniales qu’elles conservent déjà, sont les plus compétentes : toute acquisition doit être effectuée par l’entité patrimoniale compétente la plus pertinente.

La politique d’entrées patrimoniales de la BnF est ainsi raisonnée non seulement au regard de ses propres collections, mais aussi au regard du paysage patrimonial national. La concertation est particulièrement nourrie avec des institutions telles que les Archives nationales (au titre des acquisitions d’ensembles documentaires de nature archivistique) et l’INA (au titre des collections audiovisuelles).

La participation de la BnF à cette lisibilité du paysage patrimonial national s’opère aussi par le partage de l’expertise de son personnel scientifique en matière d’acquisitions patrimoniales. Les départements de la BnF conservant des collections patrimoniales sont en effet régulièrement sollicités par des bibliothèques et musées en tant que « grands départements » chargés d’émettre un avis sur des projets d’acquisition. Par ailleurs, plusieurs conservateurs de la BnF sont membres extérieurs de commissions consultatives d’acquisition d’autres institutions.

La commission des acquisitions de la BnF, mise en place le 7 avril 2020 par arrêté du ministre de la culture, a vocation à statuer sur toutes les acquisitions –à titre onéreux ou gratuit– de 50 000 euros et plus.

6.4 | Évolutions et perspectives

Les acquisitions patrimoniales s’ancrent dans une tradition très longue que les conservateurs s’attachent à maintenir au nom de la continuité des collections.

Cependant, au cours des deux dernières décennies, des évolutions significatives peuvent être notées :

- Un certain recentrage sur le patrimoine national : si les acquisitions s’attachent toujours à compléter les collections remarquables de la BnF, les acquisitions de gravures étrangères, de manuscrits orientaux, de documents cartographiques étrangers se sont raréfiées. La Réserve des livres rares acquiert encore régulièrement des documents souvent exceptionnels témoignant de l’histoire du livre hors des frontières de la France ou du monde francophone. Le département Son, vidéo, multimédia acquiert également des phonogrammes qui ont marqué l’histoire des procédés d’enregistrement ou de l’édition phonographique. Mais globalement cet usage tend également à se réduire. La question des moyens est la première raison de ce recentrage ;
- Une vision toujours plus ouverte de la création et de la pensée : si au-delà de la création proprement dite, la BnF a toujours été attentive à la vie de la pensée, l’attention à l’œuvre des philosophes, intellectuels, hommes ou

femmes de média s’est encore renforcée. L’entrée dans les collections patrimoniales des archives de Claude Lévi-Strauss, de Roland Barthes, de Guy Debord, de Michel Foucault, Michel Serres en sont les exemples les plus connus.

- Un souci croissant du monde contemporain. De longue date, des départements ont eu des contacts avec les créateurs de leur temps. Citons Ariane Mnouchkine ou Carolyn Carlson pour les Arts du spectacle, Jim Dine ou Mikael Kenna pour le département des Estampes, les relieurs Georges Leroux ou Jean de Gonet à la Réserve des livres rares. Cette tendance se généralise –ainsi au département du Son, vidéo, multimédia avec Lionel Soukaz ou Jean-Daniel Pollet–, et on constate des efforts croissants pour collecter les biens culturels avec moins de « recul » historique qu’on a pu connaître ou qu’on prêtait à la BnF par le passé. Pour se limiter au domaine des manuscrits, ces derniers sont collectés auprès d’écrivains vivants, en prise avec leur temps (Olivier Rolin, Clément Rosset, Jean-Christophe Rufin, Pierre Guyotat, Olivier Py, Hélène Cixous, Annie Ernaux etc.)
- Une place toujours plus importante pour les archives. La collecte d’archives, de tradition aux départements des Manuscrits, de la Musique, et des Arts du spectacle, s’est élargie à d’autres départements dans la période récente, comme en témoigne par exemple l’entrée des archives des photographes Yvette Troispoux (en 2008) et Maurice Tabard (en 2012) ou du dessinateur de presse Willem (en 2016–2017) au département des Estampes. La collecte s’étend peu à peu au-delà des archives de créateurs : archives de festivals, de compagnies théâtrales ou encore de cirques aux Arts du spectacle, de voyageurs aux Cartes et plans, de collections éditoriales (ainsi Terre Humaine) ou de maisons d’édition (Heugel au département de la Musique), de journaux, d’organismes.
- Une attention plus soutenue au patrimoine considéré

comme « populaire » et / ou « marginal » (roman policier, roman de science-fiction, bande dessinée, dessin de presse, arts de la rue, fanzines ou graphzines, tous les genres musicaux ...). Les entrées de planches originales de trois albums d’Astérix, d’archives de Pierre Boule, d’Uderzo, de Georges Wolinski, de Georges Lemoine ou encore de René Barjavel témoignent de cette tendance. La BnF s’intéresse aussi de plus près à l’histoire de l’édition et de ses acteurs (fonds Terre humaine, don Annette et Jérôme Lindon, ...). L’entrée des archives de Gabriel Yared ou du groupe punk Bérurier noir au département de la Musique témoigne également de cette ouverture.

Au cours des dernières années, le numérique a totalement investi le champ des acquisitions patrimoniales et spécialisées.

Les données numériques sont aujourd’hui des objets patrimoniaux au même titre que des objets plus traditionnels. Elles sont pertinentes dans une logique de continuité des collections, elles sont de grande valeur pour la recherche et à ce titre, elles doivent être collectées, signalées, conservées et communiquées. En tant qu’institution patrimoniale, la BnF porte une attention particulière à leur conservation dans un principe de fidélité aux données originales, c’est-à-dire telles qu’elles lui ont été confiées par leurs créateurs ou transmetteurs. On peut citer les archives du cinéaste Amos Gitai, celles des écrivains Alain Joubert et Pierre Guyotat, les reportages de la Grande commande photojournalisme ou le fonds Jorge Arriagada.

Ces diverses tendances ainsi que la part essentielle du numérique dans les évolutions des entrées patrimoniales et spécialisées témoignent toutes de l’attention toujours plus vigilante que la BnF accorde à l’ensemble des évolutions qui traversent aujourd’hui la société et la culture.

7 | La coopération documentaire

L’offre documentaire francilienne, qui a été refaçonée dans les années 2010–2020 (ouverture de la bibliothèque des grands Moulins, de la bibliothèque Sainte Barbe, de la bibliothèque universitaire des Langues et Civilisations (BULAC), de l’Humathèque Condorcet), est d’une grande richesse non seulement en termes de collections, parmi lesquelles des collections d’excellence, mais aussi en capacité d’accueil des étudiants (places offertes et amplitude des heures d’ouverture notamment).

La BnF prend en compte cette richesse dans sa politique documentaire, et elle entretient des partenariats disciplinaires avec

des institutions détentrices de fonds d’excellence.

7.1 | Partenariats avec des institutions

♦ **École nationale des Chartes, Institut National de l’histoire de l’art, Institut national du Patrimoine**
Une convention tripartite va être signée pour le campus Richelieu avec l’École nationale des chartes (ENC), l’Institut National de l’histoire de l’art (INHA) et la BnF. Elle concernera les collaborations scientifiques, les modalités pratiques d’occupation des locaux, et inclura une coordination de la communication. La coopération documentaire sera l’un des objectifs

des collaborations scientifiques pour ce pôle documentaire en art, archéologie et l’histoire du livre que représente le campus Richelieu.

♦ **La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)**

La convention de pôle associé et documentaire signée entre la BnF et la BIS le 20 janvier 2020 devrait être renouvelée en 2025. Elle devrait porter sur la cartographie des collections et la numérisation partagée et la participation de BnF, en qualité d’observateur, aux plans de conservation partagée en philosophie, sciences de l’antiquité, histoire, géographie.

♦ **Autres institutions**

Outre ces conventions de partenariats formalisées, la BnF a de nombreuses interactions avec les établissements documentaires franciliens, tels que la Bibliothèque publique d’information, la bibliothèque Sainte–Geneviève et les bibliothèques universitaires (Cujas, Dauphine, Sorbonne...). Le souci de mieux servir les publics, l’initiative CollEx–Persée (voir ci–dessous) et la bonne utilisation des deniers publics conduisent la BnF à opérer des rapprochements, voire des mutualisations de politique documentaire, avec ces établissements.

7.2 | Ancrage dans le paysage national de l’information scientifique et technique

♦ **Programme CollEx–Persée**

CollEx–Persée est une infrastructure de recherche en information scientifique et technique mise en place en 2017 sous forme d’un groupement d’intérêt scientifique (GIS), réunissant établissements de recherche et opérateurs nationaux, dont la BnF, afin de « contribuer à la performance de la recherche française en développant des services documentaires au plus près des besoins des chercheurs ».

Après plus de six ans de fonctionnement, le ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche a choisi de revoir la gouvernance de CollEx–Persée et lui a donné pour objectifs de créer entre ses membres, ses partenaires et, à travers eux, avec toutes les institutions coopérant avec eux, une synergie destinée :

- À dynamiser et optimiser la production de ressources et l’accès des chercheurs à la documentation et aux matériaux pour la recherche conservés par ses membres et les institutions associées au GIS ;
- À contribuer à renforcer les relations entre ses membres et les acteurs de la recherche, chercheurs individuels et équipes de recherche, afin de répondre au plus près aux besoins des communautés de recherche ;
- À contribuer à l’accélération du développement des ressources numériques pour la recherche ;
- À développer, au bénéfice des communautés de recherche, des services nationaux en lien avec les collections d’excellence conservées par les bibliothèques labellisées et les partenaires du GIS, et reposant sur l’expertise de ses membres.

Pour cela le GIS CollEx–Persée a pour mission de piloter et de coordonner dans le domaine de la documentation les programmes nationaux structurants suivants :

- Numérisation enrichie ;
- Archives scientifiques ;
- Labellisation et cartographie des collections ;
- Acquisition de publications électroniques.

À la suite d’un appel à manifestation d’intérêt, le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche a désigné l’établissement public Campus Condorcet porteur du GIS CollEx–Persée à compter de mi–juillet 2024.

La BnF est membre du comité de pilotage du GIS et impliquée dans deux des programmes :

- La cartographie des collections via le répertoire des fonds du CCFr qui a été retenu comme outil de signalement des fonds d’excellence ;
- Les acquisitions de publications électroniques : la BnF fait partie des établissements bénéficiaires de ces acquisitions.

La convention cadre du GIS sera suivie d’une convention pour chacun des quatre programmes en 2025.

♦ **Consortium Couperin**

La BnF est adhérente du consortium Couperin depuis novembre 2013. Elle est élue au Conseil d’administration et au bureau professionnel. Elle a rejoint des comités de négociation et participe à la dynamique d’échanges d’expertise portée par le consortium. La BnF participe à des plans de soutien en faveur de l’édition scientifique française et elle est solidaire des négociations que le consortium Couperin mène avec les éditeurs en faveur de l’Open Access. À ce titre, il faut noter que les agents de la BnF, qui effectuent des travaux de recherche, déposent leurs publications dans HAL.

8 | Les ressources humaines et budgétaires

8.1 | Les moyens budgétaires

8.1.1 | Les acquisitions courantes et spécialisées

Les crédits des acquisitions courantes pour le libre accès ou les magasins portent sur des documents sur support et / ou numériques (monographies, périodiques, documents audiovisuels, méthodes de langues, collections de presse). À ces crédits s’ajoutent ceux destinés aux collections acquises pour procéder à des échanges avec des partenaires internationaux. Les acquisitions spécialisées portent sur des documents spécialisés qui ont moins de 50 ans : livres d’artistes, œuvres graphiques et photographies modernes, globes récents, etc.

♦ **Évolution des dépenses 2014–2023**

L’année 2020, comme de nombreux établissements et services, la BnF a été impactée par les périodes de confinement pendant la pandémie de Covid 19

La moyenne des dépenses de la décennie 2014–2024 (7 176 957 €) se situe au niveau des dépenses des trois dernières années (2021–2023). Cet effort de stabilité souligne la volonté de maîtriser, tout en les préservant, les dépenses d’acquisitions documentaires..



♦ **Volumétries cibles des acquisitions de monographies**

La moyenne des acquisitions courantes sur la période 2016–2023 est de 52 760 volumes, très proche de la volumétrie cible totale de 50 500 qui avait été définie dans la charte de 2015.

Pour s’adapter aux évolutions de budgets, ainsi qu’à celles de l’offre du marché éditorial, des fourchettes basses et hautes ont été systématiquement définies pour les volumétries cibles d’acquisition annuelle de monographies pour les prochaines années. Elles permettent d’aboutir à une volumétrie cible globale comprise entre 45 400 et 53 800 acquisitions toutes disciplines confondues.

♦ **Montée en charge des bases de données et des périodiques imprimés**

Le détail des dépenses d’acquisitions sur la période 2014–2023 fait ressortir le poids sans cesse croissant des bases de données et des périodiques imprimés dans le budget : pour ces deux domaines, les budgets 2022 et 2023 sont supérieurs à la moyenne des budgets sur la décennie 2014–2023. Pour les monographies, les budgets subissent une légère diminution sur la période. Pour les autres types de documents, les budgets sont également en baisse.

Ces fluctuations s’expliquent par la conjoncture, l’offre du marché (importance des bases de données parmi lesquelles les ressources de presse), ainsi que les choix de politique documentaire (réajustement des abonnements périodiques en faveur de l’imprimé notamment).

Évolutions des dépenses 2014-2023 (tableau 1 : 2014–2018)					
Types acquisitions	2014	2015	2016	2017	2018
Périodiques électroniques	709 291	1 008 492	1 089 443	1 259 866	1 259 239
Bases de données	1 265 309	1 132 755	1 205 446	1 209 680	1 214 457
Livres électroniques	343 336	434 808	349 123	411 207	344 014
Salle de la presse (titres de presse)	144 868	179 654	136 325	140 972	137 304
Échanges internationaux (imprimés et périodiques)	59 620	30 618	95 021	64 458	42 756
Méthode de langue	7 099	4 798	5 998	8 443	6 247
Documents spécialisés	251 099	242 421	241 012	247 747	253 931
Monographies imprimées	2 837 015	2 583 980	2 657 325	2 743 403	2 859 605
Périodiques imprimés	1 378 820	1 488 088	1 310 341	1 395 929	1 389 246
TOTAL Acquisitions courantes & spécialisées (budget exécuté en euros TTC)	6 996 457	7 105 614	7 090 034	7 481 704	7 506 798

Évolutions des dépenses 2014-2023 (tableau 2 : 2019–2023 et Moyenne annuelle 2014–2023)						
Types acquisitions	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne annuelle 2014–2023
Périodiques électroniques	1 053 472	657 570	665 620	656 597	675 131	903 472
Bases de données	1 269 289	1 349 129	1 293 768	1 428 704	1 421 433	1 278 997
Livres électroniques	341 833	334 987	321 437	300 174	299 832	348 075
Salle de la presse (titres de presse)	135 308	134 939	126 532	134 940	134 283	140 512
Échanges internationaux (imprimés et périodiques)	47 608	36 958	49 840	51 289	49 948	52 812
Méthode de langue	8 165	9 484	9 278	10 414	10 413	8 034
Documents spécialisés	303 169	287 560	228 722	263 149	245 156	256 397
Monographies imprimées	2 884 278	2 656 278	2 884 918	2 758 931	2 739 709	2 760 544
Périodiques imprimés	1 425 520	1 423 418	1 465 999	1 501 169	1 502 613	1 428 114
TOTAL Acquisitions courantes & spécialisées (budget exécuté en euros TTC)	7 468 643	6 890 323	7 046 113	7 105 367	7 078 519	7 176 957

8.1.2 | Les acquisitions patrimoniales

Les acquisitions patrimoniales concernent des documents spécialisés qui ont plus de 50 ans : manuscrits et documents d’archives, livres imprimés, dessins et gravures, affiches, photographies, cartes, globes, partitions musicales, œuvres d’art, objets, documents sonores et audiovisuels anciens, etc.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Acquisitions (euros)	1 349 556	1 211 806	2 198 037	1 126 089	1 243 996	4 055 455	2 219 614	2 398 375
dont départements								
Arsenal	46 130	54 929	71 331	70 793	59 064	146 212	76 471	65 310
Arts du spectacle	124 495	55 329	37 703	39 158	46 936	39 668	51 390	67 784
Son, vidéo, multimédia	20 954	15 350	15 000	15 000	19 745	20 000	19 672	19 700
Cartes et plans	70 867	33 572	45 336	45 042	56 023	54 713	33 818	74 838
Estantpes et photographie	53 943	44 912	52 868	53 535	54 744	54 108	98 529	84 950
Monnaies, médailles et antiques	28 672	34 947	64 964	93 711	52 817	66 773	61 999	59 817
Manuscrits	119 928	140 400	172 560	203 500	109 090	402 658	51 939	148 638
Musique	80 747	63 911	68 400	67 760	62 499	493 026	59 988	59 991
Réserve des livres rares	269 900	259 673	317 226	260 752	258 769	260 897	249 973	249 847
dont autres financements	533 920	508 785	1 352 649	276 837	524 310	2 517 400	1 515 835	1 567 500

La période 2016-2023 a été riche en acquisitions de grande valeur qui ont été possibles grâce à la diversification des financements. Les budgets initiaux de la BnF, maintenus en moyenne à 1 000 000 d’euros par an, ont été affermis par d’autres financements et notamment le Partenariat France Muséum (prêts d’œuvres et expositions au Louvre Abu Dhabi).

Le mécénat (entreprises, particuliers, participatif) a permis de compléter ces crédits pour réaliser des acquisitions remarquables, comme le Bréviaire de Charles V, classé Œuvre d’intérêt patrimonial majeur, en 2023. En 2021 l’acquisition du rouleau de Sade, *Les cent vingt journées de Sodome ou l’école du libertinage*, et de plusieurs manuscrits d’André Breton, *Le Manifeste du surréalisme* et *Poisson soluble*, a été possible grâce à de généreux et fidèles mécènes.

8.2 | Les ressources humaines

Comme défini dans le référentiel des emplois et des compétences de la BnF, les chargés de collection sont en charge des acquisitions, de la valorisation, de la veille éditoriale et de la conservation. Ce sont des personnels de catégorie A en grande majorité titulaires de la fonction publique – avec le statut de conservateur ou de bibliothécaire. Les gestionnaires de collections et de traitement documentaire, personnels de catégorie B avec le plus souvent le statut de bibliothécaire assistant spécialisé (BIBAS), sont en charge de la description documentaire et du catalogage des acquisitions.

Dans le cas de domaines géographiques ou linguistiques particuliers ou pour certaines collections spécialisées qui nécessitent des compétences rares, les personnels peuvent être titulaires ou contractuels et assurer des fonctions de signalement et de traitement documentaire en plus des acquisitions.

Les conservateurs chargés de collections, dont une majorité réalise des acquisitions, représentent près de 180 personnes

physiques en 2024 au sein de la filière bibliothèque.

S’y ajoutent quelques chargés de collections bibliothécaires, en nombre beaucoup plus restreint. Le nombre de chargés de collections est resté stable depuis 10 ans, la BnF veillant à préserver les profils « cœur de métier ».

Année	Chargés de collections (Personnes physiques)
2014	202
2015	191
2016	188
2017	190
2018	185
2019	179
2020	170
2021	173
2022	173
2023	175

Glossaire

ADDN : Acquisitions et Dons de Documents Numériques natifs (mode d’entrée).

Département pivot : département dépositaire du dépôt légal (imprimés ou documents spécialisés) et / ou département qui acquiert de façon conséquente dans le domaine et / ou département proposant des fonds d’excellence.

Désherbage : le fait de retirer des collections du libre accès des documents abimés, périmés et / ou qui ne sont plus conformes à la politique documentaire.

Fraîcheur : la fraîcheur des collections désigne les collections des trois dernières années d’édition (année de référence incluse) par rapport à une année de référence.

HDJ : Haut-de-jardin ou Bibliothèque du Haut-de-jardin ou Bibliothèque tous publics du site François Mitterrand.

Haut-de-Jardin : Bibliothèque du Haut-de-jardin ou Bibliothèque tous publics du site François Mitterrand.

RAO : sites Richelieu, Arsenal, Opéra.

RAOJV : sites Richelieu, Arsenal, Opéra, et Maison Jean Vilar (Avignon).

RDJ : Rez-de-jardin ou Bibliothèque du Rez-de-jardin ou Bibliothèque de recherche du site François Mitterrand.

Rez-de-jardin : Bibliothèque du Rez-de-jardin ou Bibliothèque de recherche du site François Mitterrand.

Taux de désherbage : pourcentage des ouvrages dés herbés par an dans une collection ou ratio du nombre d’ouvrages retirés sur le nombre d’ouvrages dans la collection.

Taux de fraîcheur : pourcentage que représentent les ouvrages des 3 dernières années d’édition par rapport à l’ensemble de la collection d’un domaine.

LES DÉPARTEMENTS ET SERVICES

ARS : Bibliothèque de l’Arsenal

ASP : Département des Arts et du spectacle

CNLJ : Centre national de la littérature pour la jeunesse

CPL : Département des Cartes et plans

DCA : Département de la Découverte des collections et de l’accompagnement à la recherche

DEP : Département Droit, économie, politique

EST : Département des Estampes et de la photographie

LLA : Département Littérature et art

MJV : Maison Jean Vilar

MMA : Département des Monnaies, médailles et antiques

MSS : Département des Manuscrits

MUS : Département de la Musique

PHS : Département Philosophie, histoire, sciences de l’Homme

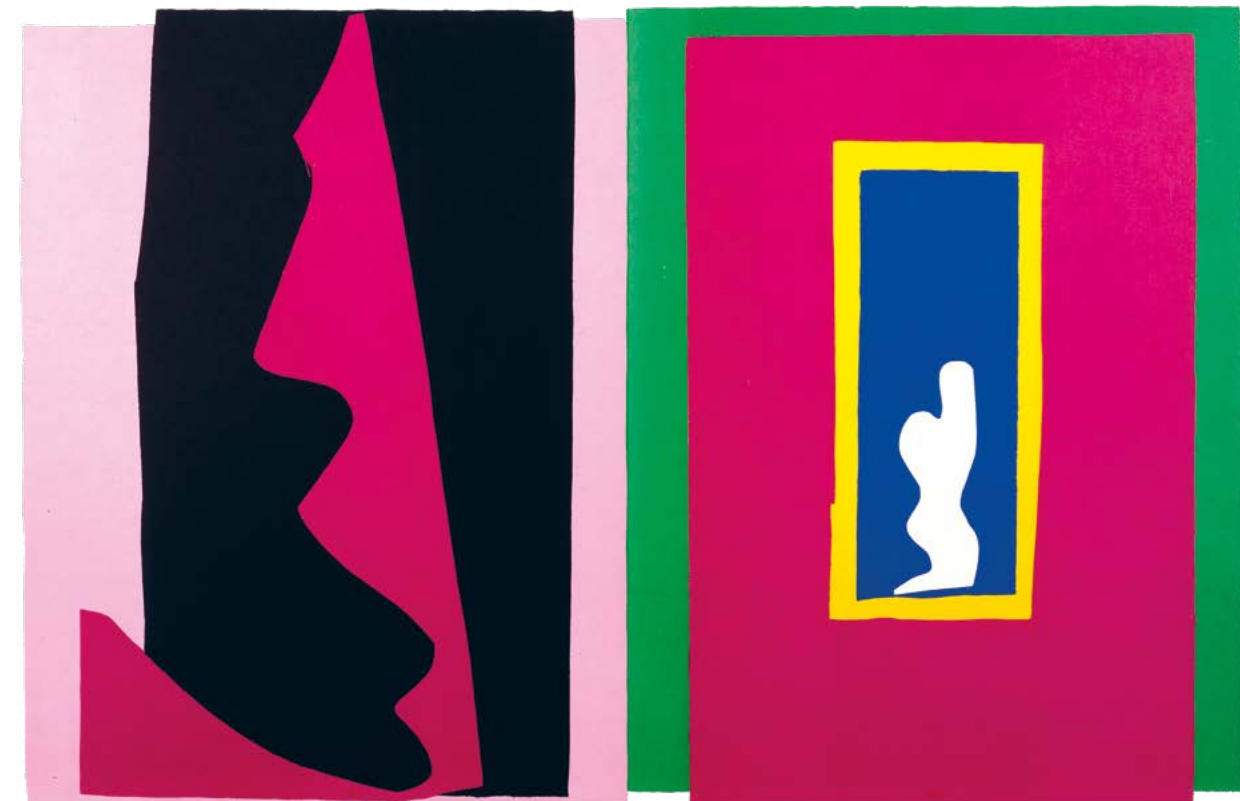
RLR : Réserve des livres rares

SCT : Département Sciences et techniques

SVM : Département Son, vidéo, multimédia

Fiches thématiques





FICHES THÉMATIQUES

Art

La fiche domaine porte sur les disciplines suivantes :
Histoire de l’art, des origines à nos jours et pour toute civilisation
Ecrits théoriques, historiographie de l’art et critique d’art
Muséologie et conservation (préservation et restauration)
Histoire des grandes collections et collectionneurs
Histoire du goût, histoire des salons et autres manifestations artistiques
Inventaires et catalogues raisonnés
Catalogues de vente en art ; salons artistiques, foires, biennales, galeries, expositions (catalogues)
Répertoires d’artistes, de signatures, tout outil de référence permettant l’identification et la compréhension d’une œuvre
Arts visuels (hors cinéma, présent dans la fiche « arts du spectacle ») comprenant les arts plastiques (dessin, peinture, sculpture) et les arts appliqués (architecture et urbanisme, aménagement des jardins, arts décoratifs, mode et design, photographie...)
Sociologie de l’art
Economie de l’art et marché de l’art
Esthétique
Art et développement durable
Art et nouvelles technologies (art numérique)
Les arts du spectacle, le cinéma, la musique et l’opéra sont traités dans des fiches spécifiques

Henri Matisse, *Notre-Dame à travers les arbres*, 1957. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Littérature et art

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l’homme ; Droit, économie, politique ; Son, vidéo, multimédia ; Sciences et techniques ; Réserve des livres rares ; Estampes et photographie ; Manuscrits ; Monnaies et médailles ; Musique et Opéra ; Arts du spectacle ; Cartes et plans ; Arsenal

1.3 | Publics spécifiques au domaine

En raison d’une offre abondante en histoire de l’art en région parisienne, du fait de l’existence de nombreux départements universitaires, et de musées dotés de structures documentaires, en plus de celle, transversale et internationale, de la bibliothèque de l’INHA, le département Littérature et art a fait le choix de limiter son offre de manière raisonnée, en fonction de publics visés en Haut comme en Rez-de-Jardin. Malgré une porosité ponctuelle entre la bibliothèque pour tous et la bibliothèque de recherche, les usagers pris en compte dans la politique documentaire offrent des profils très différents.

En Haut-de-Jardin, l’offre documentaire, constituée à l’origine selon une visée encyclopédique et généraliste, organisée autour de corpus d’artistes, est amenée à évoluer en direction de publics plus spécifiques : collégiens, lycéens, étudiants jusqu’au niveau licence, DN-MADE ainsi que les publics accueillis dans le cadre des activités de médiation (EAC) de la BnF.

Toute personne concernée, de près ou de loin, par la création artistique ou la communication visuelle (artisans, artistes et créateurs, designers, publicistes), amateurs d’art et curieux, sera intéressée à la fois par les collections du Haut-de-jardin et par celles du Rez-de-jardin.

En Rez-de-Jardin, les collections s’adressent aux publics universitaires et aux enseignants-chercheurs, intéressés par les actualités en histoire de l’art et par les études interdisciplinaires touchant à la théorie de l’art, à la critique et à l’iconographie.

Au département des Estampes et de la photographie, les collections intéressent plus particulièrement : les artistes (dont les photographes), les artisans d’art, les collectionneurs et amateurs d’art et d’histoire, les commissaires d’expositions, les galeristes, les iconographes, les documentaristes, les architectes du patrimoine, les créateurs, les professionnels du spectacle, les ayants droit.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

La Bibliothèque nationale possède des fonds très riches en histoire de l’art mais qui ont été-du fait de l’histoire de leur constitution-dispersés dans les collections : elle a rassemblé dès son origine des collections d’imprimés sur les arts, classées à la lettre V (correspondant aux « sciences et arts », lettre actuellement conservée par le département Littérature et art et qui recouvrait les domaines suivants : beaux-arts, industrie et commerce, jeux, sports, mathématiques, sciences appliquées, techniques, cuisine, vie quotidienne...) mais également aux lettres traitant de l’histoire d’un pays (ex : la cote Ln rassemble des monographies sur les artistes français).

La cote V36 rassemble les catalogues de vente d’objets d’art.

Dans le même temps, des collections d’objets, de médailles, d’estampes, de dessins, de livres d’artistes, de manuscrits enluminés, d’affiches, de photographies (dont les photographies d’exploration et de voyage), de costumes... sont rassemblées dans les départements spécialisés de la BnF, ainsi qu’à la Réserve des Livres rares, et s’apparentent à des collections d’art pour lesquelles une documentation spécifique est constituée de sorte à renseigner au mieux ces fonds.

Le livre manuscrit constitue l’un des supports de la peinture et du dessin, jouant un rôle majeur dans le domaine des arts à certaines époques (fin du moyen âge occidental, XIII^e-XV^e siècles notamment). Les collections du département des manuscrits sont particulièrement riches en la matière. Bien loin de se cantonner à l’occident médiéval, elles incluent les domaines persan et turc, la calligraphie arabe et extrême orientale (Rouleau du saké et du riz), l’estampe japonaise et l’Asie centrale et extrême-orientale (fonds Pelliot). Certaines copies anciennes de monuments dont certains ont disparu ont également acquis une valeur exceptionnelle ; c’est le cas des travaux d’un des premiers et plus grands égyptologues, Prisse d’Avennes, auteur non seulement d’estampages mais aussi de dessins coloriés très fidèles.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-Jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

La salle F (art) est une salle de lecture essentiellement consacrée à l'ensemble des arts, des origines à nos jours, quelle qu'en soit l'aire géographique. Un accent est notamment mis sur les arts non-occidentaux.

Outre les « généralités de l'art » (divers courants et approches artistiques) ainsi que les ouvrages de référence sur l'identification des œuvres d'art qui permettent de présenter à un large public une introduction à l'histoire des arts, la part réservée à l'architecture et à l'urbanisme, à la peinture ainsi qu'à la photographie (notamment la photographie d'art) constitue une large part de l'offre documentaire en salle F.

On peut aussi signaler que la place accordée au design et à la mode gagne encore en visibilité à l'occasion d'enrichissements importants et réguliers depuis l'introduction de corpus spécifiques il y a 15 ans.

Si les corpus d'artistes, constitués dès l'origine du site François Mitterrand, continuent de structurer l'offre documentaire de la salle F, on peut noter qu'ils font l'objet d'une révision générale. Et au sein de l'importante sélection de monographies d'artistes (plus de 2 200 artistes proposés) ce sont les périodes les plus récentes de l'art (20e et 21e siècle) qui sont le mieux représentées et font l'objet d'un enrichissement régulier.

Enfin les ouvrages touchant aux techniques, en lien avec les métiers d'art et les pratiques artistiques, sont privilégiés, de même que les livres d'art (catalogues d'exposition ; beaux livres illustrés).

Les évolutions prévues dans l'offre documentaire en salle F sont :

- Accroissement du fonds d'initiation à l'histoire de l'art et aux arts visuels (dans le cadre de la médiation culturelle)
- Réactualisation du fonds consacré aux approches thématiques et iconographiques, apportant les connaissances culturelles indispensables à la compréhension des œuvres d'art et du patrimoine
- Mise en valeur d'un fonds de bandes dessinées documentaires permettant une approche ludique de l'histoire de l'art, des artistes et des musées
- Refonte du fonds sur les arts décoratifs, en particulier mode et design, en lien avec des publics spécifiques dans les écoles d'art.
- Extension du fonds sur les techniques en lien avec les métiers d'art ainsi que sur les pratiques artistiques
- Enrichissement des collections sur l'art numérique et

sur l'art vidéo (en complément du fonds en art contemporain)

2.1.2 | Autres départements concernés

Un éclairage supplémentaire sur l'art est apporté par les collections de sciences humaines et sociales de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme). On y trouve des ouvrages concernant l'esthétique (philosophie de l'art) ; les rapports entre art et psychanalyse ; l'art religieux ; la sociologie de l'art ; les arts préhistoriques ; l'art dans sa problématique historique ou archéologique (mécénat, clientélisme, propagande des images et des cultes, aménagements urbains, etc.) ; l'anthropologie esthétique, ainsi que des catalogues d'expositions d'objets archéologiques et ethnographiques.

On trouve en salle D (droit, économie, politique), des collections sur les aspects économiques et juridiques des activités artistiques. En droit, les acquisitions courantes, principalement en français, portent sur la propriété intellectuelle (littéraire et artistique), la fiscalité de l'art, le droit du monde de l'art, pour tous les types d'activités artistiques. En économie/gestion, les acquisitions courantes concernent surtout des ouvrages sur l'économie de l'art et plus largement sur l'économie de la culture, sur la représentation des mondes économiques dans les œuvres d'art, ainsi que sur la gestion d'institutions culturelles et le marketing de l'art. Par ailleurs, des annuaires et des ouvrages sur le marché de l'art, sur la création de galeries et lieux de diffusion, sur les contrats du monde de l'art sont régulièrement acquis par le Pôle de Ressources et d'Information sur le Monde de l'Entreprise (PRISME). S'y trouvent aussi des ouvrages à contenu professionnel et entrepreneurial sur l'art, la musique, la photographie, l'architecture et le spectacle vivant en lien avec les secteurs d'activités correspondants.

Les collections de la salle C (sciences et techniques) permettent de s'informer sur les techniques employées dans un certain nombre de domaines artistiques, notamment l'architecture, l'urbanisme et la photographie. L'architecture et l'urbanisme sont également représentés en salle C sous l'angle de leur impact environnemental, économique et social dans le cadre du centre de ressources et d'information sur le Développement durable.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur des collections en salle F sera maintenu à un niveau de 5 à 6 %.

L'objectif de désherbage annuel des collections en salle F se situe entre 2 et 3 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-Jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Historiquement conçue pour rassembler des outils d'identification utiles aux historiens de l'art, l'offre documentaire en art au niveau Rez-de-Jardin (salle W) est amenée à évoluer au vu du développement des ressources numériques : les répertoires, les argus des œuvres et objets d'art et les inventaires sont aujourd'hui essentiellement en ligne. Sont en revanche conservés en libre accès les catalogues raisonnés ne faisant pas l'objet d'une publication en ligne ainsi que tous les outils d'identification nécessaires au domaine et les outils de référence indispensables à l'usage des collections conservées en magasin qui ne seraient pas en ligne.

Demeure également comme axe de développement des collections en salle W le corpus d'artistes (plus de 950 artistes, dont 1/3 sont des artistes du 20e siècle) ; il a vocation à s'étendre aux artistes du 21e siècle.

L'offre documentaire reste axée sur des domaines historiquement très présents dans les fonds de la BnF : l'art français, et plus largement l'art occidental, ainsi que les beaux-arts. Néanmoins une ouverture sur le monde extra-européen s'envisage d'autant mieux que la salle W est partagée entre les collections d'histoire de l'art et les collections de langues et littératures orientales. Cette offre, encore restreinte, fait partie des nouveaux axes de développement du libre accès.

Par ailleurs, le fonds d'études critiques sur l'histoire de l'art, la culture visuelle, la théorie de l'image devient un axe prioritaire de développement, de sorte à refléter les axes actuels de la recherche.

2.2.2 | Autres départements concernés

Des ouvrages relatifs aux techniques de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement des jardins, etc. Ainsi, qu'à l'histoire de ces techniques peuvent être consultés en accès libre dans les salles des sciences (S et R).

Des ouvrages sur les aspects juridiques et économiques des activités artistiques, en français et en anglais, peuvent être consultés en salle O (droit, publications officielles) et en salle N (économie).

On trouve en salle L des ouvrages concernant les arts préhistoriques et l'art dans sa problématique historique ou archéologique (mécénat, clientélisme, propagande des images et des cultes, aménagements urbains, etc.).

La documentation acquise par la **Réserve des livres rares**

concerne le livre en tant que support d'expression artistique pour des auteurs, illustrateurs ou graphistes, sans limitation géographique. Elle acquiert des ouvrages sur l'histoire du livre illustré, des livres de peintres et d'artistes, de graphistes et sur la reliure d'art. Cette documentation inclut les catalogues raisonnés de l'œuvre d'illustrateurs, des catalogues d'expositions et des catalogues de collections publiques ou privées.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur des collections en salle W (partie art) est calculé sur une moyenne de 2 à 3 %.

L'objectif de désherbage annuel des collections en salle W (partie art) se situe entre 2 et 3 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les acquisitions en art destinées aux magasins se veulent encyclopédiques, à l'image de la BnF, reflétant l'histoire de l'art des origines à nos jours, tout pays ou civilisations confondus. Le fonds d'imprimés, qu'il soit alimenté par dépôt légal, par acquisition, par don ou par échange, constitue un ensemble interdisciplinaire, cohérent avec l'évolution de la recherche en histoire de l'art et avec la demande des chercheurs. Les tendances récentes de la recherche en histoire de l'art, faisant appel à une multitude de champs disciplinaires croisés (« visual studies », « gender studies », « postcolonial studies », ...), à l'intersection de l'histoire et de la sociologie, se trouvent ainsi confortées dans un établissement par essence pluridisciplinaire.

Sont acquis de façon systématique les ouvrages concernant l'art occidental et notamment l'art français ; les autres grandes aires géographiques sont également représentées dans la limite des moyens alloués.

Les axes récents de la recherche internationale, les approches pluridisciplinaires de la recherche en art et les études ou présentations des mouvements artistiques (catalogues, manifestes, correspondances ...) sont privilégiés et viennent compléter l'édition française entrée par dépôt légal.

Les arts des 20e et 21e siècles sont acquis dans des proportions relatives à l'édition internationale (principalement anglo-saxonne, allemande, italienne et espagnole) au même titre que les périodes plus anciennes.

Depuis quelques d'années sont acquis en japonais, chinois ou grec des catalogues d'exposition d'art contemporain à l'étranger. Ces fonds restent toutefois restreints.

Le fonds de catalogue de vente en art continue d'être enrichi par dépôt légal et par don.

2.3.2 | Autres départements concernés

Les collections des magasins sont régulièrement enrichies par des acquisitions étrangères sur l’art du point de vue des sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, anthropologie) au **département Philosophie, histoire, sciences de l’homme**. La question des formes artistiques dans les sociétés non occidentales, considérées dans leur contexte traditionnel, relève de l’anthropologie. Les acquisitions en préhistoire, archéologie et histoire ancienne couvrent des publications pouvant aborder des aspects artistiques. En Histoire et archéologie antiques, les aires géographiques plus particulièrement suivies sont le bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche-Orient) et l’Europe et de façon moins systématique l’Afrique subsaharienne, le Caucase et l’Asie centrale. Pour l’archéologie médiévale, moderne et contemporaine, les acquisitions se concentrent sur l’Europe occidentale.

2.4 | Sites Richelieu–Arsenal–Opéra–Jean Vilar (RAOJV)

Les départements spécialisés acquièrent de la documentation venant appuyer la connaissance et la compréhension de leurs collections spécialisées :

Au **département des Estampes et de la photographie**, les monographies et périodiques, qui entrent en proportion équivalente par achat et par don, permettent l’étude des collections spécialisées du Département, dont ils constituent la « documentation ». Ils se concentrent sur les domaines d’excellence du Département correspondant au dépôt légal de l’estampe, de la photographie, de l’affiche, du dessin, de l’imagerie et du livre d’artiste¹.

Les achats documentent avant tout les collections patrimoniales (gravures, photographies, affiches, dessins, imagerie) du Département, des origines à nos jours, dans les domaines français et étranger. Cela concerne au premier chef les œuvres des artistes présents dans les collections, ainsi que les « séries documentaires » (séries d’images classées par sujet) : histoire de France et de Paris, portraits, topographie, architecture ancienne, art et architecture des jardins, religion, histoire du costume, etc. Des ouvrages, catalogues d’exposition et catalogues raisonnés, sur des artistes absents des collections mais reconnus et représentatifs de leur art, peuvent aussi être acquis.

La documentation couvre aussi d’autres domaines : histoire des techniques de l’estampe, estampe japonaise, photographie artistique et de presse, histoire des techniques photographiques, philosophie et esthétique de la photographie, ... Sont exclus des acquisitions les manuels techniques de gravure et de photographie, la photographie purement documentaire et les ouvrages régionaux illustrés de cartes postales.

En outre, le Département acquiert des ouvrages de référence et de synthèse en histoire de l’art, avec une attention particulière portée aux catalogues d’exposition et catalogues raisonnés de peintres-graveurs et de peintres gravés. L’esthétique et la philosophie de l’art sont exclues.

Les acquisitions englobent enfin le graphisme, en lien avec le travail des graphistes qui travaillent sur différents supports : affiches, livres, brochures. Elles couvrent aussi le dessin de lettre, les alphabets dessinés et appliqués à la publicité, le dessin de presse². Dans une moindre mesure, les arts graphiques et la photographie de l’Europe occidentale, de l’Amérique et du Japon sont aussi couverts. Le design pur d’objet est exclu.

Le marché de l’antiquariat permet d’acquérir des éditions anciennes, des exemplaires numérotés et/ou signés de la main de l’artiste, des éditions spéciales comportant des estampes ou des photographies originales.

Le département des Estampes et de la photographie acquiert pour moitié en français, ainsi qu’en anglais (25 %), allemand, espagnol, italien et néerlandais.

Les dons sont acceptés selon ces mêmes principes, mais dans des domaines plus étendus (histoire de l’art, art contemporain, peinture).

L’enluminure constitue dans le domaine de l’art l’axe principal d’enrichissement du **département des Manuscrits**, qui acquiert de manière exhaustive tous les ouvrages sur l’histoire de l’enluminure médiévale. Outre les acquisitions de livres, le département est abonné à des périodiques spécialisés (Alumina, Rivista di storia della miniatura,) ou grand public (Art de l’enluminure). Concernant le domaine oriental, l’histoire de l’enluminure se trouve souvent incluse dans des ouvrages plus généraux sur l’histoire de l’art, ce que reflètent les abonnements de périodiques (Arts asiatiques, Artibus Asiae, Archives of Asian Art, Muqarnas). Le département collecte également tous les catalogues d’expositions, catalogues de libraires et catalogues de vente documentant les fonds de manuscrits. Enfin, le fonds de fac-similés de manuscrits, constamment enrichi, est l’un des plus importants au monde.

Le **département des Monnaies, médailles et antiques** donne la priorité aux monographies et périodiques correspondant aux domaines d’excellence de ses collections patrimoniales, à savoir :

- La médaille, les plaquettes et les jetons,
- La glyptique
- La céramique grecque

Sont également représentées les disciplines utiles à l’étude des monnaies et médailles (iconographie, arts du métal). Outre ces domaines, les acquisitions incluent les ouvrages documentant des pièces conservées dans les collections, leur histoire (notamment l’histoire des collections royales françaises, et l’histoire de collectionneurs représentés dans les fonds) et les artistes qui les ont produites.

Le **département de la Musique, la Bibliothèque–musée de l’Opéra et le département des Arts du spectacle** acquièrent des ouvrages concernant l’art en général dans la mesure où ils se rapportent à la thématique de la musique, du spectacle et du cinéma (avant 1945), notamment des ouvrages consacrés aux liens entre les différents arts (musique et arts plastiques par exemple). Il s’agit d’ouvrages concernant l’architecture

et l’aménagement intérieur des théâtres, opéras et théâtre lyriques, l’iconographie musicale, les arts graphiques en lien avec la scène, ainsi que des monographies concernant les artistes qui ont eu une production importante sur la scène ou à l’écran (peintres et décorateurs, graphistes, illustrateurs, costumiers, photographes de spectacles...).

Le **département des Cartes et Plans** peut accepter au titre des dons ou acheter des ouvrages imprimés documentant les fonds iconographiques du département ou de la Société de géographie et portant sur des disciplines à la frontière avec l’histoire de l’art : photographie d’exploration, plans et vues d’architecture, sites archéologiques, histoire des jardins, etc. Il conserve une collection de catalogues de vente dans le domaine de l’histoire des voyages et des représentations du monde.

Une introduction aux collections des départements spécialisés est proposée en **salle Ovale**. Celle-ci présente un fonds sur les arts avec plusieurs approches (historique, pratique amateur, initiation...).

Un fonds de documents généralistes sur l’histoire de l’art, de l’archéologie, de l’architecture, des arts plastiques et des arts appliqués permet d’introduire le lecteur à chacun de ces domaines. Le fonds est majoritairement composé d’ouvrages de vulgarisation à destination de la jeunesse et d’un public adulte néophyte. Il comprend également les catalogues des expositions BnF liés au domaine artistique ainsi que des catalogues d’expositions d’envergure nationale organisées par d’autres institutions muséales françaises.

De plus, en lien avec l’histoire du site Richelieu, les ouvrages sur l’histoire du patrimoine architectural de Paris et notamment les monuments proches du site sont également mis à disposition des usagers.

Chaque discipline ou forme d’expression artistique est représentée à travers un fonds comprenant des documents relatifs à ses techniques, à son histoire depuis ses origines mais aussi des ouvrages invitant à la pratique et à la médiation auprès du jeune public.

Les disciplines couvertes visent notamment à présenter et illustrer les collections des départements du site Richelieu concernés par les domaines artistiques :

- Arts graphiques et photographie. Ce fonds couvre l’histoire et les techniques des arts graphiques et de la photographie, les grands mouvements et techniques de ces domaines en portant une attention particulière aux fonds d’excellence du département et aux artistes largement présents dans les collections du département des Estampes et de la photographie ;
- Architecture : introduction à la discipline ;
- Archéologie et arts antiques : introduction à la numismatique, à la glyptique et à la sigillographie,
- Arts décoratifs, sculpture et céramique ;
- Les arts numériques : la salle ovale offre une approche technologique, qui correspond à des repères historiques dans les arts numériques, mais aussi à l’organisation des systèmes de communication des documents. Ce

fonds témoigne de l’histoire des « arts médiatiques » (time-based media) à travers le cinéma expérimental et d’avant-garde, l’art vidéo, le vidéo-clip de création, le cinéma d’animation de synthèse, etc. Le corpus d’ouvrages imprimés vient accompagner les documents numériques natifs présentés en salle.

2 types de postes multimédia sont par ailleurs installés dans les carrels de la salle Ovale : l’un donne accès à une sélection d’œuvres d’art numérique ; l’autre propose des titres (jeux vidéo, BD interactives, dispositifs de médiation, etc.) relatifs aux grands axes documentaires retenus pour la salle Ovale : l’histoire des arts et des départements spécialisés et la bande dessinée.

Le taux de fraîcheur du fonds, entièrement constitué pour l’ouverture de la salle Ovale en 2022, est de 7.75 % (ouvrages publiés entre 2021 et 2023). Le taux de désherbage, qui sera appliqué à partir de 2026, est évalué à 5 %.

2.5 | Couverture géographique

Au département Littérature et art :

- Haut-de-Jardin : prééminence de l’Europe occidentale et de l’Amérique du Nord puis de l’Asie.
- Rez-de-Jardin et magasins : aires géographiques identiques à celles du Haut-de-Jardin mais dans des proportions un peu différentes (voir plus bas détail des langues).

Au département des Estampes et de la photographie, les collections d’imprimés couvrent principalement le domaine français et, dans une moindre mesure, l’Allemagne, l’Espagne, l’Italie, les Pays-Bas...) ainsi que des pays conservant ou s’intéressant aux arts graphiques et à la photographie (Amérique du Sud, Amérique du Nord, Extrême-Orient).

¹ Cf. fiches Arts graphiques, Photographie–photographie de presse, Livre d’artistes.

² Cf. fiche Arts graphiques.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	65 %	30 %	5 % *
Rez-de-jardin	42 %	36 %	22 % **
Salle Ovale	91 %	6 %	3 %

* allemand, italien, espagnol et ouvrages multilingues uniquement

** Dont allemand, italien, espagnol mais également et plus ponctuellement arabe, néerlandais, polonais, portugais, russe ou turc

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	65 %	25 %	10 %
Rez-de-jardin	50 %	30 %	20 %
Magasins Tolbiac ***	5 %	35 %	60 %
Départements spécialisés : Estampes et photographies	50 %	25 %	25 %

En salle Ovale, le français est majoritaire à plus de 90 %, l'anglais représente 6 % et les autres langues 3 %.

*** Magasins Tolbiac :

- Essentiellement les langues européennes (anglais, italien, allemand et espagnol) et le français (par dépôt légal)
- Pour les aires géographiques moins couvertes par la production éditoriale courante, la BnF s'appuie sur les compétences du Service des Littératures du Monde pour obtenir—notamment par dons ou échanges—des ouvrages en langue vernaculaire : en Europe (Europe du Sud-Est et du Nord-Est : Scandinavie, Pologne, République tchèque et Slovaquie), mais aussi au Proche et Moyen-Orient et en Asie (notamment en Chine et au Japon), en Afrique (notamment Afrique du Nord).

2. 7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin (salle F)	22 000	500	900
Rez-de-jardin (salle W)	10 500	150	200
Magasins (Acquisitions onéreuses du département LLA)		1500	1600
Départements spécialisés : Estampes et Photographies (majorité des acquisitions) ; Monnaies, médailles et antiques ; Musique ; Arts du spectacle.		725	890
Salle Ovale	3855	80	100

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 4 113 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections en art (hors musique, arts du spectacle et cinéma).

♦ Les périodiques imprimés souscrits

Le portefeuille d'abonnements en 2024 est constitué de 230 titres imprimés dont 100 titres pour le libre accès (90 pour le Haut-de-jardin et 10 pour le Rez-de-jardin) et 130 titres pour les magasins. Cette offre imprimée est complétée par une offre en ligne d'une trentaine de titres.

À partir de 2025, la répartition des titres imprimés entre le Haut-de-jardin, le Rez-de-jardin et les magasins sera revue

en faveur d'un accroissement de l'offre en libre accès du niveau Recherche.

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, près de 1 400 titres de périodiques sont entrés par

le dépôt légal dans les collections en art (architecture, arts plastiques, dessin, etc.) hors musique, arts du spectacle et cinéma.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

L'essor de l'offre numérique dématérialisée (bases de données iconographiques, notamment) se poursuit et représente une avancée considérable pour la recherche en histoire de l'art ; il a contribué à infléchir de manière profonde la politique documentaire ces quinze dernières années.

Cette offre reste le fait des grandes institutions publiques (musées, bibliothèques, instituts de recherche) mais le secteur éditorial, académique ou non, présente aujourd'hui des ressources qui permettent d'enrichir de manière pertinente et sélective les collections en art.

La présence des collections d'histoire de l'art sur les différents sites de la BnF (François Mitterrand, Richelieu, Arsenal) conduit à retenir dans la sélection des livres numériques des titres de référence en histoire de l'art susceptibles d'être utiles aux chercheurs et aux professionnels présents sur ces 3 sites. Cette sélection est complétée par des ouvrages universitaires anglo-saxons à destination des étudiants d'histoire de l'art essentiellement.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

La BnF est abonnée à un grand nombre de ressources en ligne dans le domaine de l'art.

La base International bibliography of art (IBA), pour les références de 2007 à aujourd'hui, est complétée par des bases bibliographiques en accès libre rassemblées dans OpenBibArt. À ces ressources s'ajoutent d'autres bases bibliographiques avec texte intégral : Art full text, Avery index to architectural periodicals ainsi qu'Arts premium collection qui rassemble plusieurs bases en art dont Design and applied arts index. La Bloomsbury design library offre une documentation scientifique de pointe sur le design et l'artisanat dans le monde entier, de 1500 av. J.-C. à nos jours.

L'offre comprend également des bases bio-bibliographiques comme Allgemeines Künstlerlexikon (devenu Artists of the world) et le Benezit en ligne.

Des créatrices de tous les continents, de toutes les époques et dans tous les domaines de l'activité humaine sont recensées

dans le Dictionnaire universel des créatrices.

Pour les catalogues de ventes aux enchères, on peut citer Art sales catalogues online qui recense et localise plus de 65 000 catalogues de ventes d'art dont près de la moitié sont accessibles en ligne.

La base d'images Artstor est dorénavant intégrée dans JSTOR, portail d'archives de périodiques qui propose de nombreuses revues spécialisées en art.

D'autres portails pluridisciplinaires, comme Academic search premier ou ProQuest periodicals online, incluent des revues d'art dans leur périmètre.

La plate-forme en ligne Naïma, maison d'édition dédiée à l'art et la création contemporaine, enrichit l'offre dans le domaine de la création contemporaine.

Le département Littérature et art est abonné à 10 titres en ligne et à 23 titres couplés (imprimés et électronique).

Depuis 2012, plus de 400 livres électroniques ont été acquis dans le domaine de l'art parmi lesquels des titres des éditeurs Springer et Wiley (publiés de 2012 à 2015). Ces livres numériques sont référencés dans le Catalogue général.

3.3 | Collecte du web

Les collectes du département littérature et art répondent à une double logique : assurer la continuité avec les collections imprimées et identifier les ressources émergentes, à travers un échantillonnage aussi représentatif que possible. L'exhaustivité est évidemment impossible mais on cherche à explorer au mieux la diversité des ressources et à représenter l'ensemble des pratiques propres au web.

Pour les collectes courantes, trois grands axes documentaires ont été définis en Art : la création artistique contemporaine, l'actualité du monde de l'art et de la recherche en histoire de l'art, les ressources documentaires en art (centres et écoles d'art, événements scientifiques, événements ponctuels, expositions virtuelles, festivals, galeries d'art, réseaux). On collecte également de nombreux blogs et sites personnels d'artistes, ainsi que leurs comptes publics sur les réseaux sociaux afin de refléter au mieux l'actualité artistique. Mais l'histoire de l'art

sur la toile offre aussi de nouvelles sources pour la recherche (musées, patrimoine, sites de centres de recherche spécialisés, sites d’instituts, revues littéraires et artistiques).

1430 sites ont été collectés sur l’art et les artistes, et concernant les réseaux sociaux en art : 120 comptes Twitter, 130 comptes Instagram, 20 comptes TikTok, 30 chaînes YouTube et 12 de podcasts.

Une collecte sur le street art a été menée en collaboration avec d’autres pays du consortium IIPC. Une autre collecte projet spécifique concerne le marché de l’art et des maisons de vente, permettant un accès aux catalogues de vente qui aujourd’hui, sont de plus en plus accessible exclusivement sous une forme numérique. Elle a donné lieu à un parcours guidé.

L’art numérique fait l’objet d’une veille particulière du département Son Vidéo Multimédia. En effet, internet constitue une scène de choix pour des créations artistiques contemporaines qui bousculent les repères dans la continuation des pratiques artistiques menées sur les supports multimédias. Sont collectés des sites et blogs d’artistes, sites d’institutions culturelles communiquant sur l’art numérique, sites pédagogiques, de distribution de contenus (écoles, producteur, centres d’art), comportant des œuvres interactives (pièces ou expositions

virtuelles), ou à thèmes (blogs spécialisés, forum, culture). Ce sont environ 450 sites qui ont été collectés.

3.4 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Pour le **département Littérature et art**, les documents numériques natifs entrés par dons ou par acquisition sont rares. Les catalogues de vente d’art, les bulletins d’information et autres lettres d’information provenant des galeries d’art, maisons de vente et musées devraient à l’avenir enrichir les collections via cette filière.

Les catalogues de vente numismatiques (ventes en enchères et ventes à prix marqués), ainsi que les bulletins d’information et newsletters sont de plus en plus communiqués sous forme numérique (souvent en remplacement d’un exemplaire papier conservé précédemment). De nombreux tirés à part sont également donnés sous cette forme (une centaine par an pour le département des Monnaies, médailles et antiques).

Le département des Estampes et de la photographie reçoit d’ores et déjà des documents nativement numériques tels des catalogues de vente en art, des catalogues d’exposition ou des périodiques.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

4.1 | Manuscrits et archives

Le **département des Manuscrits** procède à des enrichissements réguliers de manuscrits isolés, notamment de chefs d’œuvre médiévaux (Bréviaire de Louis X le Hutin, Bréviaire de Charles V), mais aussi de pièces orientales (rouleaux peints japonais). Dans le domaine contemporain, l’histoire de l’art est très présente dans les fonds liés aux avant-gardes du XXe siècle (ainsi André Breton pour Nadja, Guy Debord, Alain Joubert ou Jean Terrossian) mais aussi dans les archives des auteurs ayant croisé oeuvre littéraire et graphique (dessins de Victor Hugo, Antonin Artaud, Maurice Genevoix ou Emma Santos par exemple).

4.2 | Documents audiovisuels et multimédias

Le **département Son, vidéo, multimédia** procède à des enrichissements de documents audiovisuels et multimédia en lien avec l’art. Ces documents peuvent documenter les processus de création artistique, ou relever en eux-mêmes démarche artistique (art vidéo, art numérique).

Dans la première catégorie, signalons les films documentaires (entretiens, cours et conférences, biographies, analyses

d’œuvre, évocation...) sur l’art, l’histoire de l’art, œuvre, artiste ou mouvement.

En matière d’art vidéo, les collections du service Vidéo sont particulièrement riches grâce à plusieurs dons ou dépôts : le Centre international de création vidéo (CICV) de Montbéliard (1991–2004), l’association d’artistes Grand Canal, créée en 1982, ou encore les dons consentis par le duo Klonaris/Thomadaki, par Michel Jaffrennou, Robert Cahen, Nil Yalter, le fils de Lea Lublin ou par l’école supérieure des Beaux-Arts de Paris (expérimentations en vidéo dans les années 1970). Certains de ces grands dons sont accompagnés des archives qui permettent de replacer ces œuvres dans leur contexte original de diffusion (expositions, festivals, performances).

Pour ce qui concerne l’art numérique, des CD-ROM d’artistes ou des documents électroniques réalisés par des artistes, ainsi que des éditions d’art qui regroupent livre et support audiovisuel sont reçus par dépôt légal, acquisitions ou don par le service Multimédia. Des dispositifs de médiation d’institutions culturelles, telles que les bornes interactives de musées ont également vocation à entrer dans les collections (plusieurs dépôts déjà effectués).

Enfin, le service Son collecte des disques (microsillons, CD) dont les pochettes, parfois iconiques, sont créées par des artistes renommés (Warhol, Klein).

4.3 | Autres

Les acquisitions patrimoniales de la **Réserve des livres rares** incluent les ouvrages qui présentent un caractère de rareté d’un point de vue artistique du fait de leur illustration, de leur conception graphique ou de leur reliure, quel que soit le domaine de connaissance dont relève le texte et sans se limiter au seul livre français. Une attention particulière est portée aux avant-gardes.

La Réserve des livres rares possède l’une des plus importantes collections de reliures à décor au monde et la plus importante pour le domaine français ; celle-ci est représentative de tous les courants créatifs de cet art décoratif et couvre sept siècles de création depuis le milieu du XV^e siècle. La politique d’acquisition de la Réserve vise à enrichir le fonds existant par le choix de reliures françaises ou étrangères significatives, aussi bien pour le domaine ancien que moderne. Elle soutient la création contemporaine en commandant chaque année, depuis plusieurs décennies, des œuvres originales à des relieurs d’art français ou étrangers. Cette collection est complétée d’ensembles de maquettes et de documents d’archives de relieurs des XIX^e et XX^e siècles.

La **Bibliothèque de l’Arsenal** acquiert, en lien avec sa politique documentaire et pour enrichir son fonds patrimonial, des ouvrages conservés dans des reliures anciennes ou contemporaines témoignant de l’évolution de cet art. Son centre de

documentation consacré aux Métiers du Livre propose également un ensemble de documents récents sur les différents arts et techniques du Livre.

Le **département des Monnaies, médailles et antiques** reçoit le dépôt légal des médailles, soit un exemplaire en bronze de chaque nouvelle médaille frappée par la Monnaie de Paris ou par toute autre institution ou personne autorisée (accroissement annuel moyen de 50 exemplaires), et acquiert de 1 à 100 médailles ou jetons par an (très variable en raison d’achats de lots).

Au titre des acquisitions patrimoniales peuvent être achetés au **département des Cartes et Plans** des documents iconographiques en lien avec des documents cartographiques (ex. : carnet de dessins et de plans de Georges Didier en Algérie (1877–1882). Enfin des documents à la frontière entre art et cartographie (posters, affiches, objets), qui incorporent et utilisent le matériau cartographique dans des créations artistiques, peuvent faire l’objet d’acquisitions.

La Bibliothèque-musée de l’Opéra acquiert des objets d’art pour le musée de l’Opéra, en lien avec l’institution (portraits de chanteurs, dessins préparatoires pour affiches et décors, etc.)³.

Les enrichissements concernant les arts graphiques, la photographie et les livres d’artistes sont traités dans les fiches correspondantes⁴. Les documents provenant des galeries d’art et photographie et des manifestations propres à la photographie et à la gravure sont traités dans la fiche Ephémères et documentation⁵.

5 | Environnement documentaire

La BnF entretient des liens étroits avec la Bibliothèque de l’Institut national d’histoire de l’art qui accueille sur le site Richelieu, en salle Labrouste, des étudiants d’histoire de l’art à partir du Master 1 ainsi que des chercheurs et des professionnels du monde de l’art.

Dans les disciplines propres à l’art peuvent être identifiés, du côté de la BnF, des pôles d’excellence pour :

- Les arts graphiques (particulièrement la gravure, l’affiche)
- Le dessin
- Le dessin de presse
- La photographie
- L’état de la recherche et de la création en France (Dépôt légal)
- Les manifestations, expositions, salons d’artistes en France (dépôt légal, littérature grise)

- Les catalogues de vente en art sur le territoire français (dépôt légal, littérature grise)

La BnF participe au réseau des bibliothèques d’art et d’histoire de l’art animée par l’INHA (réseau BibArt, créé en 2019).

Le Département littérature et art entretient par ailleurs des relations régulières avec les bibliothèques d’école d’art (présentation des collections sur site) et avec la bibliothèque de l’Ecole du Louvre (visite sur site).

³ Cf. fiche Arts du spectacle et cinéma.

⁴ Cf. fiches Arts graphiques, Photographies–photographie de presse, Livre d’artistes.

⁵ Cf. fiche Ephémères et documentation.



FICHES THÉMATIQUES

Arts du spectacle et cinéma

La loge au mascaron doré, Henri de Toulouse-Lautrec, 1893. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

Le domaine couvre théâtre, danse, mime, cirque, marionnettes, cinéma.

1.1 | Départements pivots

Arts du spectacle/Maison Jean Vilar ; Littérature et art.

1.2 | Autres départements concernés

Son, vidéo, multimédia ; Droit, économie, politique ; Musique/Bibliothèque musée de l'Opéra ; Manuscrits ; Estampes et photographie ; Découverte des collections et accompagnement à la recherche.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : en Rez-de-jardin, professionnels de l'audiovisuel, réalisateurs, scénaristes, recherchistes, programmeurs ; sur les sites Richelieu-Opéra, professionnels du spectacle vivant, commissaires d'exposition, journalistes et documentalistes. La Maison Jean Vilar accueille également de nombreux étudiants, des scolaires et tous types de publics intéressés par le monde du spectacle ou par l'histoire du festival d'Avignon, comme les festivaliers du mois de juillet.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Le spectacle vivant est représenté dans les collections de la bibliothèque depuis les origines de celle-ci, en particulier à travers ses collections d'imprimés (textes dramatiques sous les cotes Yf et Yth et études sous les cotes V puis V2) ou de documents spécialisés (pièces manuscrites, livres de fêtes, estampes représentant des portraits d'auteurs et d'acteurs, des scènes de théâtre, affiches de théâtre ou de cirque...), mais il ne trouve une reconnaissance en tant que tel qu'avec l'arrivée de la collection d'Auguste Rondel, en 1925. Accueillie à la Bibliothèque de l'Arsenal, cette collection intègre la Bibliothèque nationale dix ans plus tard en même temps que la Bibliothèque-Musée de l'Opéra. C'est en 1976 qu'est créé administrativement le département des Arts du spectacle. Il s'enrichit à cette occasion de photographies et d'affiches du département des Estampes, des éphémères du service des Recueils... La Maison Jean Vilar, antenne avignonnaise du Département des Arts du spectacle, ouvre au public en 1979 pour accueillir les archives de Jean Vilar et collecter celles du Festival d'Avignon (In et Off).

À l'instar de la collection Rondel, les collections du département des Arts du spectacle se caractérisent par la diversité des supports : livres, périodiques, revues de presse, programmes, prospectus, estampes, affiches, dessins, maquettes, photographies, manuscrits et fonds d'archives, documents

audiovisuels, documents en trois dimensions (accessoires de scènes, costumes, marionnettes, masques, œuvres d'art, maquettes en volume...). L'antenne du département des Arts du spectacle à la Maison Jean Vilar conserve la mémoire du Festival d'Avignon notamment grâce aux archives des directeurs successifs du Festival d'Avignon mais aussi grâce à une revue de presse qui couvre l'ensemble des spectacles joués au Festival d'Avignon depuis sa création en 1947 ainsi qu'une riche documentation sur des supports eux aussi très variés ; elle possède également une importante collection de textes dramatiques.

Le département de la Musique conserve, dans les collections de la Bibliothèque-musée de l'Opéra, un riche fonds hérité de l'activité de l'Opéra de Paris et de l'Opéra-Comique, provenant pour partie de ces deux institutions. Il regroupe un ensemble de documents variés : archives administratives ; livrets imprimés et manuscrits ; partitions manuscrites et imprimées ; mises en scène et chorégraphies notées ainsi que des traités de danse ; maquettes de décors et de costumes, plans et en volume ; portraits d'artistes et scènes d'opéras et de ballets ; programmes, affiches illustrées et typographiques, photographies, estampes, dessins, tableaux, objets, etc...

Ce fonds s'enrichit depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle grâce à une politique d'acquisitions volontaire et à de nombreux dons tels que les fonds de l'architecte Charles Garnier (comprenant de nombreux plans de l'Opéra Garnier), des Archives internationales de la danse (AID), du danseur et chorégraphe Serge Lifar, du directeur de l'Opéra Jacques Rouché, du secrétaire des Ballets russes Boris Kochno, du décorateur André Boll, de l'auteur dramatique et directeur de théâtre Charles-Simon Favart, de la cantatrice Régine Crespin, du photographe Roger Pic, du compositeur Hervé, du chorégraphe Arthur Saint-Léon, etc.

Pour le spectacle vivant, le département Son, vidéo, multimédia conserve de nombreux enregistrements sonores, ainsi que des captations filmées de représentations de théâtre, d'opéra, de ballets, de cirque, de spectacles musicaux ou humoristiques entrées grâce au dépôt légal des vidéogrammes, institué en 1975, à des dons ou des acquisitions (plus de 16 000 documents vidéo d'enregistrements de spectacle en bibliothèque de recherche). On trouve également un grand nombre d'adaptations cinématographiques pour des œuvres de théâtre, ainsi que des films documentaires et des entretiens ayant pour sujet les arts du spectacle, les auteurs et les différents corps de métiers.

Pour le cinéma, le département Son, vidéo, multimédia préserve une collection d'images animées d'importance nationale (plus de 350 000 documents). Depuis 1975, le dépôt légal des vidéogrammes a permis la conservation de la majeure

partie des éditions vidéo de films de cinéma, qui permettent à la fois d’accéder aux œuvres mais aussi à de nombreux compléments éditoriaux (entretiens, documentaires, livrets, fac-similé). Cette collection offre un accès à tous les genres, toutes les époques et toutes les cinématographies étrangères diffusées en France. Des acquisitions d’éditions vidéo étrangères de films de patrimoine complètent chaque année cette collection. Grâce au dépôt légal des éditions phonographiques (1938), le département offre aussi à la consultation toute l’his-

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

La salle F (art) propose un fonds de généralités sur les différents arts du spectacle (théâtre, cirque, spectacles de marionnette ; danse et ballets). Ce fonds, composé d’un peu moins de mille volumes, peut servir de regard introductif pour un public de lycéens à ces différents arts de la scène.

La part réservée au théâtre est la plus importante (3/4 de la collection). Elle propose quelques textes sur l’art du comédien, l’interprétation et l’art de la mise en scène (textes de Stanislas Nordey, de Peter Brook par exemple) et des histoires générales de la représentation sur scène (par exemple, série « les voies de la création théâtrale » au CNRS). On y trouve surtout des dictionnaires et histoires générales du théâtre, sans omettre une approche par pays pour l’Europe.

La part réservée à la danse offre une vue d’ensemble sur une sélection de compagnies contemporaines, les grands danseurs, l’histoire générale du ballet ainsi que des dictionnaires.

On trouve par ailleurs en salles G (littératures étrangères) et H (littérature française) un corpus important des textes dramatiques des différentes littératures, en langue originale ou traduits en français. Ce genre littéraire n’est pas distingué dans les fonds de littérature dont le classement se fait par aire linguistique (salle G) ou chronologiquement (salle H). Les textes de théâtre pour la jeunesse se trouvent, quant à eux, en salle I (centre national de la littérature pour la jeunesse).

2.1.2 | Autres départements concernés

La salle A (audiovisuel) rassemble des collections imprimées sur le cinéma. Sont fortement représentés les aspects théoriques des études cinématographiques, image, son ou médias audiovisuels¹. Les ouvrages sur les cinéastes de toutes cultures et nationalités constituent un autre ensemble important, ainsi que les travaux sur l’histoire du cinéma par pays. Doivent être citées également les approches par genres ciné-

toire de la musique de film (plus de 19 000 documents).

D’autres départements peuvent également conserver des ressources : manuscrits de pièces de théâtre au département des Manuscrits (ainsi Beaumarchais, Hugo, Audiberti, Feydeau, Claudel, Giraudoux...), iconographie aux Estampes (portraits d’acteurs, affiches de cinéma, documentation sur le cirque ou le théâtre, etc.).

matographiques et la documentation sur les techniques du cinéma. Les ouvrages et les revues sont essentiellement en français de même que les périodiques acquis par le département SVM.

Les magazines et titres destinés au grand public (*les Cahiers du cinéma*, *Première*, *Positif*...) se trouvent en salle B, ainsi que les magazines destinés à un public professionnel (*Écran total*, *le Film français*). Les revues plus spécialisées (*Bref*, *Images documentaires*, *Jeune cinéma*...) sont proposées en salle A.

La salle D (droit, économie, politique) présente des documents sur les aspects juridiques de tous les arts du spectacle : propriété intellectuelle, droit du travail, liberté d’expressions, sécurité. Le Pôle de ressources et d’information sur le monde de l’entreprise (PRISME) rassemble des rapports, études, annuaires professionnels sur le spectacle vivant, le cinéma, la billetterie.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur en salle F est de 6 %. Le taux de désherbage moyen annuel est évalué à 5 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Si l’offre reste limitée en salle W (littératures orientales et art) dans le domaine des arts du spectacle avec un fonds d’environ 150 volumes, elle tend à présenter des ouvrages de référence, essentiellement anglo-saxons ou de langue française. Le genre « théâtre » en littérature est quant à lui traité de la même façon que les autres genres en littérature (prose, poésie) et se trouve mêlé aux textes littéraires et aux études critiques en salles U et V (littératures étrangères et littérature française).

2.2.2 | Autres départements concernés

L’offre en salle P (Son, vidéo, multimédia) s’intéresse à toute l’histoire du septième art, y compris le pré-cinéma. Les collections les plus importantes concernent les cinéastes, les cinématographies nationales, les genres. Les ouvrages théoriques sur le cinéma, avec notamment le son au cinéma ou l’anthropologie visuelle, forment un axe privilégié des acquisitions. Comme en Haut-de-jardin, ont été réunis des ouvrages sur les techniques du cinéma, avec un plus grand degré de spécialisation et une orientation recherche. La collection relative à l’histoire et à la théorie du cinéma sert de support pour la recherche sur les trois collections audiovisuelles réunies en salle P : celle de la BnF, celle de l’Inathèque, et celle numérisée du Centre national du cinéma et de l’image animée. L’offre privilégie l’édition étrangère (en anglais, allemand et italien), afin de maximiser la couverture globale.

Les périodiques de la salle P ont pour thématiques principales les études critiques, l’histoire du cinéma, les cinématographies nationales et les différents genres cinématographiques. L’anglais représente environ la moitié des titres acquis, et le français un tiers. Les autres périodiques sont essentiellement en allemand et en italien.

Les thèmes de la propriété intellectuelle et de la liberté d’expression sont également présents dans les collections de droite de la salle O (droit, publications officielles), où les ouvrages étrangers sont plus représentés qu’en salle D.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle W, le taux de fraîcheur est de 8 %. Le taux de désherbage moyen annuel est évalué à 5 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

Les acquisitions dans le domaine des arts du spectacle représentent une part très faible des entrées en magasin. L’enrichissement de ces disciplines passe donc essentiellement par le dépôt légal qui rejoint les magasins du département Littérature et art. Quant aux textes de théâtre et ouvrages critiques sur ce genre littéraire, ils obéissent aux mêmes principes d’accroissement que les autres genres littéraires évoqués dans les fiches Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones-linguistique générale, Langues et littératures étrangères et Jeunesse.

Concernant le cinéma, des monographies en anglais, allemand et italien rejoignent les magasins après leur retrait des collections en libre accès de la salle P. En complément, des acquisitions directes pour les magasins sont effectuées de manière ciblée.

2.4 | Sites Richelieu–Arsenal–Opéra–Jean Vilar (RAOJV)

2.4.1 | Département pivot

Pour l’ensemble des disciplines et domaines, le niveau visé est celui de la recherche mais quelques ouvrages plus généralistes sont acquis pour le libre accès, ainsi que des « beaux livres » (décors, lieux, costumes...), destinés notamment au large public de la Maison Jean Vilar.

Les domaines couverts sont :

- Le spectacle vivant de manière générale et en particulier sous un angle historique : spectacles (élaboration, contexte,...), personnalités du spectacle et du cinéma (en lien avec les fonds d’archives), lieux de spectacle, festivals, compagnies ; mais également du point de vue de la littérature (auteurs dramatiques, dramaturgie) et sous ses aspects sociologiques et économiques (évolution des métiers, théâtre amateur, publics, modèles économiques...) ;
- Les études sur les différentes formes, genres et expressions du spectacle vivant (par exemple pour le théâtre, drame, vaudeville, mime, marionnettes, théâtre de rue, performance) ;
- Les approches esthétiques (des mises en scène, mises en espace, chorégraphies, jeu de l’acteur, performance), théoriques (philosophie, sémiologie) et la critique ;
- Les aspects techniques et artistiques de la mise en œuvre d’un spectacle ou d’un film (régie, scénographie, machinerie théâtrale, décor, éclairage, son, costumes, maquillage, masques...) ;
- Les aspects pédagogiques et les enseignements dans leur dimension historique pour l’ensemble des disciplines. Sont exclus les ouvrages de type « manuel scolaire » ;
- Les ouvrages sur l’environnement institutionnel et administratif (politiques culturelles...), juridique (propriété intellectuelle, syndicats, vie associative...), économique (modes de financements, régie...), les guides et annuaires professionnels ;
- Le contexte documentaire, archivistique et muséal des arts du spectacle en France et à l’étranger ;
- L’histoire des arts dans ses relations avec le spectacle vivant.

Les acquisitions concernent tous les domaines du spectacle vivant, avec un accent mis sur la création contemporaine à la Maison Jean Vilar :

- Théâtre : c’est le domaine prépondérant. Les études sur tous les aspects sont acquises de manière exhaustive. Les manuels scolaires, les exercices (mouvements, diction), sont exclus. Le département acquiert aussi, à un niveau modeste, des textes dramatiques, essentiellement sur le théâtre contemporain et les créations récentes en France. La littérature dramatique étrangère fait l’objet d’achats modestes de traductions ou versions bilingues d’auteurs de renommée internationale. Les acquisitions de textes classiques se limitent aux principales éditions critiques de référence. La Maison

¹ Voir fiche Presse et médias.

Jean Vilar achète en particulier, en français, les textes des auteurs contemporains, français et étrangers, joués au Festival d’Avignon, ce qui représente la moitié de ses acquisitions de monographies.

- Danse : à la suite de l’entrée dans les collections de plusieurs fonds de chorégraphes, danseurs et festivals, à Paris comme à Avignon, le département a fait de la danse moderne et contemporaine, savante et non savante, un point fort de sa politique documentaire. Les acquisitions sur le ballet classique se font uniquement en lien avec les fonds d’archives conservés. Les danses de salon ne sont prises en compte que de manière exceptionnelle.
- Cirque, marionnettes (et théâtre d’ombres), mime (et pantomime), spectacles de rue et carnivals : acquisitions très exhaustives dans ces domaines internationaux, cependant aujourd’hui peu représentés dans le paysage éditorial.
- Fêtes, foires et fêtes foraines : acquisitions d’ouvrages historiques (fêtes, entrées de cour, tournois). Seuls des ouvrages généraux sont acquis sur les fêtes populaires, les aspects historiques et ethnologiques étant acquis par le département PHS. Les foires et fêtes foraines font l’objet d’acquisitions suivies, en raison des liens avec les théâtres qu’elles accueillaient jusqu’au début du XIX^e siècle.
- Music–Hall, cabaret et variétés : acquisitions en lien avec les fonds d’archives du département (Edith Piaf, Frères Jacques...) ou qui traitent de salles de spectacle emblématiques : L’Ecluse, La Scala, L’Olympia...
- Cinéma : le département des Arts du spectacle a recentré depuis 2008 ses acquisitions sur le cinéma de la première moitié du XX^e siècle, en lien avec la richesse de la collection Rondel et de ses fonds d’archives (Abel Gance, Jean Grémillon...). Toutefois la présence ponctuelle d’archives de cinéastes récents (Amos Gitai) implique l’acquisition d’imprimés portant sur ces personnalités. A la Maison Jean Vilar, les acquisitions dans ce domaine se limitent au cinéma d’art et essais et aux thématiques abordées dans la programmation cinématographique du Festival d’Avignon.

2.4.2 | Autres départements concernés

Le département de la Musique acquiert pour la Bibliothèque–musée de l’Opéra des ouvrages sur l’opéra, la danse, la scénographie d’opéra et de ballet, et sur l’architecture des théâtres lyriques avec un intérêt particulier pour l’Opéra de Paris et l’Opéra–Comique, les Ballets russes, les Ballets suédois et les compagnies de ballet d’avant–garde actives à Paris dans la première moitié du XX^e siècle. Le département de la Musique acquiert par ailleurs des ouvrages sur toutes les musiques liées aux arts de la scène (théâtre, théâtre musical, comédie musicale,...) et au cinéma (musique de film).

2.5 | Couverture géographique

Pour les arts du spectacle, les acquisitions concernent en priorité le domaine français avec une ouverture vers d’autres pays, essentiellement occidentaux. Sont en particulier acquis

les documents sur des artistes joués en France et notamment au festival d’Avignon, ainsi que les documents sur les spectacles, auteurs, metteurs en scène, chorégraphes... français publiés à l’étranger.

Pour les films et les imprimés sur le cinéma acquis sur le site François–Mitterrand, il n’y a pas de limite géographique.

2.6 | Couverture linguistique

Le français est largement privilégié y compris pour les principaux textes théoriques d’auteurs étrangers. Quelques encyclopédies et ouvrages de référence sont acquis, essentiellement en anglais, langue étrangère la plus représentée dans les collections. Les documents ayant un caractère ethnologique (marionnettes du monde, expressions théâtrales traditionnelles) ou portant sur des théâtres nationaux, peuvent faire l’objet d’acquisitions en langue originale, dès lors que la traduction française n’existe pas. Les acquisitions en langues étrangères sont appelées à se développer à la Maison Jean Vilar.

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut–de–jardin	74 %	20 %	6 %
Rez–de–jardin	25 %	44 %	31 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut–de–jardin	80 %	17 %	3 %
Rez–de–jardin	15 %	42 %	43 %
Magasins Tolbiac	0 %	90 %	10 %
Départements spécialisés : Arts du spectacle et Musique	76 %	12 %	12 %

La salle Ovale acquiert les documents en français à plus de 95 %.

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées entrées par acquisition

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut–de–jardin	1 000 LLA	190	365
Rez–de–jardin	150 LLA	320	495
Magasins		70	100
Départements spécialisés : Arts du spectacle, Musique et salle ovale	800 (salle Ovale)	925	1 140

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, près de 1 000 monographies sont entrées par dépôt légal dans les collections (spectacles et loisirs, représentations scéniques, théâtre).

♦ Les périodiques imprimés souscrits

En 2024, la BnF était abonnée à 132 titres dans le domaine des arts du spectacle dont 118 titres imprimés, 8 titres couplés (imprimés + électroniques) et 6 titres électroniques.

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, près de 60 titres de périodiques sont entrés par dépôt légal dans les collections (représentations scéniques, théâtre).

3 | Ressources numériques

3.1 Politique générale dans le domaine

Le département des Arts du spectacle mène une politique active dans ce domaine, alors que le spectacle vivant a adopté des modes de production et de diffusion quasi exclusivement numériques. Il a ainsi joué un rôle primordial dans la mise en place d’une filière de traitement des documents numériques natifs à la BnF, inaugurée en 2017 par le versement de photographies de spectacles de rue du fonds Joël Verhoustraeten. Depuis, les typologies documentaires couvertes par les dons ou acquisitions numériques se multiplient et se développent au sein de ses collections.

Le département des Arts du spectacle réfléchit à la question de la complémentarité entre ses fonds physiques et numériques, qui s’articule autour des problématiques technique de préservation des formats de données et de capacités de stockage de la BnF. À l’heure actuelle, les collections physiques et numériques coexistent dans le département sans se substituer les unes aux autres. Le développement progressif de filières de traitement spécialisées permettra à terme d’envisager cette substitution.

Les fonds numériques natifs posent également la question de la sélection documentaire au sein de ces ensembles de documents souvent massifs. Les collections des Arts du spectacle ne répondant pas à un principe d’exhaustivité, celles–ci n’ont en effet pas vocation à conserver toutes les étapes de production de ces documents et privilégient donc la collecte d’une seule forme ou d’une seule étape du processus de création dont on aura jugé qu’elles étaient les plus représentatives.

Selon le même principe, pour des raisons de conservation et de meilleure gestion des fonds, notamment si ces derniers sont particulièrement volumineux, le ou la chargé.e de collection pourra privilégier une sélection des documents par échantillonnage au nom d’un principe de préservation raisonnée.

3.2 Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

L’édition de livres numériques dans le domaine des arts du spectacle est encore peu développée et, par conséquent, peu présente dans les collections de la BnF. 6 abonnements à des périodiques électroniques et 8 couplés

papier/électronique ont été souscrits pour 2024. La sphère anglo-saxonne est majoritairement représentée. De nombreux périodiques du domaine se trouvent dans les bouquets de titres acquis par la BnF.

Les bases de données concernant les arts du spectacle sont peu nombreuses ; sont proposées à la BnF, International Bibliography of Theatre and Dance et Performing Arts Periodicals Database, deux bases de données qui offrent un panorama international des publications dans le domaine du spectacle vivant, et Mascarille, spécifique au domaine du théâtre et destinés surtout aux professionnels (indexations de pièces avec leur distribution). Les bases de données de sciences humaines (histoire de l'art) et de presse sont également utilisées par les chercheurs du domaine.

Les ressources électroniques de la BnF donnent également accès à quatre bases de données sur le cinéma : Film index international, AFI (base de l'American Film Institute) et Fiaf Plus (Base bibliographique de la Fédération internationale des archives du film).

Enfin, plusieurs centaines de captations de représentations théâtrales, d'opéras ou d'adaptations de textes dramatiques par le cinéma sont accessibles sur le portail Son, vidéo, multimédia en bibliothèque tous publics et en salle Ovale. Les lecteurs ont également accès aux captations disponibles sur le service Medici.tv (300 opéras, 150 ballets) et aux médias de la Philharmonie de Paris (concerts).

3.3 | Collecte du web

La collecte du web vise à assurer une couverture large de la diffusion et de la réception des spectacles en France. Sont ainsi collectés essentiellement des sites de théâtres et structures de spectacles par la collecte large. Cette collecte est complétée par une sélection faite par les agents, dite ciblée.

La collecte ciblée, qui représente aujourd'hui plus de 700 sites, comprend actuellement :

- Des sites officiels de théâtres parisiens et en régions (scènes nationales, Centres Dramatiques Nationaux, théâtres privés...);
- Des sites de compagnies et de festivals de spectacle vivant ;
- Des sites d'artistes du spectacle vivant ;
- Des blogs ou pages spécialisées « arts du spectacle » de sites généralistes, la critique de spectacle (blogs et vlogs de critique professionnelle ou amateur) ;
- Des revues et articles spécifiques sur le domaine des arts du spectacle (publications universitaires ou grand public) ;
- Des bases de données sur les arts du spectacle, telles que Les Archives du Spectacle, theatre-contemporain.net...

Par ailleurs, une collecte dite de l'« actualité éphémère » permet de capter temporairement certains sites ou articles relatifs à un événement donné jugé significatif dans une des disciplines couvertes.

Cette collecte est également complétée par la collecte de

réseaux sociaux : des chaînes YouTube officielles (de théâtres et salles de spectacle principalement) et des comptes Instagram de théâtres, de salles de spectacles et de journalistes et critiques amateurs de théâtre, particulièrement actifs sur ce réseau social, notamment pour les plus jeunes.

On notera également la collecte de podcasts, principalement de critique théâtrale et de professionnels sur la pratique de leur discipline.

Par ailleurs, les collectes quotidiennes opérées sur une centaine de sites d'actualité (pure player ou sites de journaux papier) permettent une sélection quotidienne de l'actualité théâtrale française.

La collecte ciblée sur le cinéma s'intéresse aux sites qui reflètent la vie du cinéma et de l'audiovisuel (hormis la télévision, domaine de l'INA), tant du point de vue professionnel que du point de vue du public, d'où une grande diversité des sites répondant à la typologie suivante : sites des professions du cinéma : producteurs (institutionnels et privés), distributeurs, réalisateurs, chefs opérateurs, acteurs, écoles de cinéma, etc

- Sites de salles de cinéma
- Sites des éditeurs et distributeurs vidéo, vidéo à la demande
- Sites de festivals de cinéma
- Sites publicitaires des films projetés dans les salles de cinéma (y compris sur Facebook)
- Sites des revues de cinéma
- Blogs consacrés au cinéma, sites de fans
- Bases de données, portails consacrés au cinéma et à l'édition vidéo (type Allociné)
- Sites de cinémathèques
- Capture de créations originales, d'interviews consacrées au cinéma, de films institutionnels, et des web séries dans la plateforme Daily motion.

3.4 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Les documents numériques natifs reçus par le département des Arts du spectacle concernent majoritairement :

- Des fonds de photographes spécialisés dans la photographie de spectacle et des arts de la scène ;
- Des archives de metteurs en scène (Peter Brook), dramaturges (Wajdi Mouawad), réalisateurs (Amos Gitai), comprenant des écrits, photos, vidéos, fichiers son, extraits de messageries électroniques, de la documentation diverse, etc. ;
- Des archives de théâtres (Théâtre du Rond-Point, Théâtre de la Ville) et de compagnies : tous les documents de création et de communication des théâtres ; archives administratives dans une moindre mesure ;
- Le contenu intégral (pages Web, vidéos, documents sonores, textes...) de sites Internet d'institutions liées au spectacle vivant et non couverts par le dépôt légal du Web.

En 2023 est également créée une filière de traitement des documents d'actualité des spectacles produits nativement

en numérique (programmes, dossiers de presse et affiches)².

Dans le domaine du cinéma, le département Son, vidéo, multimédia reçoit essentiellement des masters ou des copies vidéo de films absents de ses collections, donnés par des cinéastes, leurs ayants droit, des producteurs, coproducteurs ou des fes-

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

Les grands axes d'acquisition sont similaires à ceux déterminés pour les acquisitions d'imprimés : il s'agit principalement d'acquisitions documentant les arts vivants et les différents aspects techniques et artistiques du processus créatif et de la représentation, essentiellement en France. Considérée sous cet angle, la politique d'enrichissement du département des Arts du spectacle se concentre sur l'apport documentaire des entrées, avant même leur apport esthétique simple.

Le théâtre français sous tous ses aspects et notamment la trace de la programmation théâtrale, la danse française contemporaine, la marionnette de création, le cirque, le mime, les arts de la rue font partie des domaines qui s'enrichissent particulièrement.

4.1 | Documents de l'actualité des spectacles (programmes, prospectus, presse, affiches)³

Les documents de promotion et de médiation des spectacles entrent principalement par des dons sollicités par le département des Arts du spectacle auprès des structures de productions sur tout le territoire français (théâtres, festivals, compagnies...) ou par dépôt légal, notamment imprimeur. Des partenariats avec le Festival d'Automne à Paris et le Festival d'Avignon, une collecte active auprès des théâtres, notamment pendant la période du Festival d'Avignon pour les documents du festival Off, permettent de recueillir chaque année un échantillon important de cette production documentaire très éphémère. De ce point de vue, le département considère les affiches de spectacle moins comme des documents artistiques que comme des documents publicitaires complémentaires des programmes et prospectus.

Depuis 2011, le département des Arts du spectacle ne constitue plus de revues de presse pour les spectacles, à l'exception de celles faites par la Maison Jean Vilar en partenariat avec le Festival d'Avignon pour la création de la revue de presse officielle du festival et la documentation locale..

Le département de la Musique, pour la Bibliothèque-musée de l'Opéra, reçoit de l'Opéra de Paris, des exemplaires de ses programmes et encarts pour l'ensemble de ses productions à l'Opéra Garnier et à l'Opéra Bastille.

tivals. Ces œuvres s'inscrivent principalement dans le champ du cinéma documentaire ou bien permettent de compléter les collections avec des films étrangers qui n'entrent pas par dépôt légal.

4.2 | Documents iconographiques (photographie, estampes, imagerie, iconographie originale, maquettes)⁴

Les acquisitions du département des Arts du spectacle se concentrent dans le domaine des arts graphiques autour des documents originaux, principalement les photographies de spectacles et les maquettes de décors et de costumes.

Les entrées sont très faibles aujourd'hui pour l'imagerie et l'estampe, en raison du choix du département de privilégier l'intérêt documentaire, ces deux supports étant largement remplacés aujourd'hui par la photographie. Les acquisitions visent ainsi avant tout à enrichir les collections existantes. Pour l'estampe, il s'agit surtout d'acquisitions lors de ventes d'estampes anciennes dans le domaine du spectacle (scènes de théâtre, scènes de cirque, portraits d'acteurs...), mais très peu d'estampes contemporaines. Les entrées dans le domaine de l'imagerie relèvent principalement de dons de collectionneurs, dans la mesure où les documents complètent les collections dans les domaines suivants : théâtre, danse, cirque, marionnettes, mime, ombres.

Les affiches arrivent au département des Arts du spectacle par le dépôt légal (via des départements dépositaires du dépôt légal) et surtout par dons des différentes structures organisant des spectacles. Le département recherche la quasi exhaustivité de la production des théâtres, des centres chorégraphiques nationaux, des festivals de spectacle dans le domaine français, en réalisant notamment une collecte volontaire de la production du festival d'Avignon In et Off. La collecte s'étend également aux spectacles de marionnettes, de cirque, de théâtre de rue... Des affiches plus anciennes peuvent être acquises exceptionnellement pour compléter les fonds existant (Cartel, Tournées Baret...).

Les acquisitions de dessins concernent toutes les époques, mais pour l'essentiel les XIX^e et XX^e siècles. Il s'agit de portraits d'acteurs, de scènes de théâtre, d'ensembles de dessins de presse pour le théâtre ou encore d'œuvres contemporaines inspirées par des représentations de théâtre, de danse, de mime.

Les maquettes planes préparatoires à des spectacles entrent

² Cf. fiche Éphémères et documentation.
³ Cf. fiche Éphémères et documentation pour les documents publicitaires.

⁴ Voir aussi les fiches Arts graphiques et Photographie, photographie de presse (précisions sur les documents, chiffres).

essentiellement par don de décorateurs et costumiers, également par acquisition onéreuses d’ensembles ou à l’unité. Le département des Arts du spectacle accepte les propositions de grands scénographes et costumiers ayant illustré la production française et donnant l’ensemble de leur œuvre. Des acquisitions sont réalisées au cas par cas lors de ventes publiques, pour compléter des ensembles ou pour renforcer la présence d’artistes reconnus.

Le département privilégie aujourd’hui l’acquisition, par achat ou don, de fonds de photographes de spectacle, le plus souvent pour l’ensemble de leur carrière. Ces fonds rendent compte de l’ensemble d’une œuvre. Des achats de tirages d’art auprès des photographes ont également ponctuellement lieu. Un effort particulier est fait pour obtenir une cession des droits de propriété intellectuelle à titre non exclusif, voire exclusif, au profit de la BnF afin de faciliter la diffusion des images, notamment dans Gallica. La photographie de spectacle entre également dans les collections du département via l’acquisition (par achat ou don) des fonds d’archives d’artistes (décorateurs, comédiens, metteurs en scène, etc.) et d’institutions (théâtres, festivals avec notamment le Festival d’Avignon et les Hivernales, etc.). On trouve dans ces fonds d’archives des clichés de Martine Franck, Agnès Varda, Nicolas Treatt, Henri Cartier Bresson, etc. Ces photographies présentent des caractéristiques spécifiques : elles ont été sélectionnées par les acteurs ou metteurs en scène eux-mêmes selon des critères esthétiques et ont souvent été utilisées comme matériel publicitaire.

Le département de la Musique, pour la Bibliothèque–Musée de l’Opéra, reçoit de l’Opéra de Paris les maquettes de costumes et les maquettes en volume de décors de ses spectacles. Par ailleurs, il acquiert des maquettes de costumes et de décors, planes ou en volume, ainsi que des portraits d’artistes et des scènes d’opéra et de ballet (tableaux, dessins, estampes, photographies) en lien avec l’activité de l’Opéra de Paris, de l’Opéra–Comique, des Ballets russes, des Ballets suédois et des compagnies de ballet d’avant–garde actives à Paris dans la première moitié du XX^e siècle.

4.3 | Costumes et objets (maquettes en volume, marionnettes, masques, accessoires de scène, sculptures, tableaux)

La place accordée aux œuvres d’art tend à augmenter avec l’ouverture du Musée de la BnF. Le département acquiert en vente ou reçoit en don des sculptures, tableaux, marionnettes, masques, costumes... Ces trois derniers types d’œuvres entrent majoritairement dans les fonds d’archives. Depuis la création du Centre national du costume et de la scène, les entrées de costumes sont plus restreintes. Les maquettes en volume entrent en même temps que les fonds de décorateurs⁴.

	Entrées 2022	Entrées 2023	Projection annuelle d’enrichis- sement
Acquisi- tions patri- moniales	9	0	15 (moyenne sur 3 ans)
Dons, legs, donations, dations, dépôts	16	4	

4.4 | Manuscrits et archives

Le département des Arts du spectacle acquiert des manuscrits et tapuscrits de pièces de théâtre et de scénarios, ainsi que des manuscrits, correspondances et archives de personnalités et d’organismes du monde du spectacle :

- Manuscrits et correspondances de dramaturges, essentiellement du XIX^e au XXI^e siècle : documents enrichissant les collections existantes (correspondances de Sarah Bernhardt, de Coquelin aîné ; manuscrits d’Eugène Labiche, Marcel Pagnol, Samuel Beckett ou Bernard–Marie Koltès), collecte d’archives d’auteurs contemporains (Jean–Claude Grumberg, Florence Delay, Wajdi Mouawad).
- Archives de metteurs en scène, réalisateurs, comédiens, scénographes, décorateurs, costumiers, artistes de l’ensemble des domaines des arts du spectacle (cirque, danse, marionnettes, music–hall, arts de la rue) : correspondances, textes annotés pour la mise en scène, relevés de mises en scène, conduite techniques, croquis.
- Archives de théâtres et de compagnies d’importance nationale ; certains fonds font l’objet d’un don unique (archives d’un théâtre pour une direction précise : Théâtre du Rond–Point – direction Jean–Michel Ribes), d’autres, notamment pour les théâtres encore en activité, sont des fonds dits « ouverts », régulièrement alimentés des dernières années d’activité (Théâtre du Soleil, Théâtre de la Ville).

La notion de synergie entre les producteurs des fonds, et donc par conséquent entre les fonds, apparaît souvent comme un moteur essentiel de la politique documentaire : le département pourra être amené par exemple à faire entrer les archives d’un décorateur dans la mesure où il a travaillé avec un metteur en scène ou un théâtre particulier dont les archives sont déjà conservées. Les liens qui en résultent entre les fonds contribuent à la richesse et à la cohérence globale de la collection.

Pour l’ensemble des domaines couverts, le département a amorcé une démarche de collecte active de manuscrits et archives de femmes de théâtre jusqu’alors relativement peu présentes dans les collections (archives de Brigitte Jaques–Wajeman, metteuse en scène, ou de Michèle Foucher, autrice et metteuse en scène).

Le département de la Musique, pour la Bibliothèque–musée

de l’Opéra, reçoit principalement par don ou legs des fonds d’archives sur la danse, le ballet et la mise en scène (archives de danseurs, chorégraphes, scénographes, costumiers). Il acquiert des manuscrits (lettres autographes, livrets, arguments, scénarios, mises en scène...) et fonds d’archives en lien avec l’Opéra de Paris, l’Opéra–Comique, les Ballets russes, les Ballets suédois et les compagnies de ballet d’avant–garde actives à Paris dans la première moitié du XX^e siècle.

Le département SVM conserve un certains nombres d’archives audiovisuelles dans le domaine du spectacle vivant (voir ci–dessous). Il conserve également les archives papier de l’Institut de cinématographie scientifique (ICS) et les archives du Docteur Jean Comandon, pionnier du cinéma scientifique.

4.5 | Documents audiovisuels

◆ Haut–de–jardin Site François–Mitterrand

La collection compte plus de 8 000 titres. Portant à l’origine essentiellement sur le cinéma documentaire, les acquisitions pour la bibliothèque tous publics s’ouvrent, au cours des années 2000, à tous les genres du cinéma de fiction, adaptations littéraires puis cinéma d’auteur, cinéma d’animation... collection aujourd’hui complétée par des abonnements à des offres de vidéo à la demande couvrant essentiellement le cinéma documentaire et l’actualité cinématographique récente.

La moitié de l’offre de films est consacrée à la fiction d’auteur, des grandes cinématographies historiques (France, États–Unis, Allemagne, Japon, Russie) aux cinématographies européennes et émergentes (Roumanie, Argentine). Les acquisitions se font auprès de fournisseurs spécialisés incluant les droits de consultation sur place. L’autre moitié de la collection concerne le cinéma documentaire, comme genre à part entière de l’histoire du cinéma avec le projet, dès le milieu des années 1990, de constituer une cinémathèque du documentaire et d’être un support d’information sur les disciplines dont les départements thématiques ont la charge (politique, histoire, littérature, arts, etc.) Les acquisitions thématiques sont faites directement par les départements concernés. Avec le déploiement du Portail Son, vidéo, multimédia en salle Ovale en 2022 puis en Haut–de–jardin en 2024, l’accès à des plateformes sur abonnement, notamment le service Médiathèque Numérique d’Arte et UniversCiné, complète des acquisitions ciblées sous format numérique.

◆ Magasins Site François–Mitterrand

La complétude du dépôt légal est l’axe prioritaire des acquisitions de films⁵. La dissémination des importateurs faisant parfois obstacle à l’obtention des dépôts, certains titres doivent être acquis.

Font également l’objet d’acquisitions :

- les patrimoines cinématographiques nationaux édités par les cinémathèques ou en édition commerciale ;
- les films français édités à l’étranger inédits sur le marché français de la vidéo ;
- les éditions vidéo locales ;
- le cinéma documentaire particulièrement ethnographi-

- que (Documentary educational resources) ;
- l’art vidéo (catalogues complets acquis auprès d’éditeurs spécialisés) ;
- des copies numériques de films de cinéma inédits en édition vidéo, comme ceux acquis auprès de Boris Lehman, réalisateur belge.

Dans le champ du spectacle vivant, le département Son, vidéo, multimédia se charge de la conservation des archives audiovisuelles de l’Opéra–Comique. Il conserve également les archives vidéo de la Maison des cultures du monde, créée en 1982, qui inclut de nombreuses captations de spectacles du monde entier.

Dans le domaine du cinéma, le département conserve des archives de cinéastes documentaristes, rushes vidéo ou sonores (Bertrand de Solliers et Paule Muxel, Raymond Depardon) mais aussi notes et correspondance de travail (Esther Hoffenberg, Michelle Porte, Abraham Segal). Le documentaire ethnographique a une place importante avec les archives sonores de Jean Rouch, la collection Les Années Ovahimba de Rina Sherman ou encore les films d’étudiants et d’enseignants de la Formation de recherche cinématographique de l’Université de Nanterre.

Il abrite aussi le fonds de l’association L’image et la mémoire, qui entreprend à partir de 1979 la constitution d’une mémoire audiovisuelle du cinéma français en enregistrant ou en filmant plus de 70 entretiens avec des producteurs, des réalisateurs (Jean Painlevé, Jean–Paul Le Chanois), des comédiens (Charles Vanel), des collaborateurs de création et des techniciens.

Enfin, les collections sont particulièrement riches pour les pratiques de création vidéo en marge du cinéma, à travers la conservation de rushes, d’archives de travail, de captations d’événements dans les champs de l’art vidéo, de la vidéo militante, pour les expériences collectives et participatives de réalisation vidéo, les pratiques d’éducation au cinéma et aux images (films d’atelier, rencontres professionnelles).⁶

◆ Sites Richelieu–Arsenal–Opéra–Maison Jean Vilar (RAOJV)

Le département des Arts du spectacle reçoit, principalement par dons au sein des fonds d’archives patrimoniaux, des documents audiovisuels, sonores ou vidéo, sur tous supports. Il s’agit principalement de documents non édités (captations scéniques de spectacles de danse et de théâtre, notamment ceux du Festival off d’Avignon...), répétitions, conférences, débats, rencontres avec le public menés par des professionnels du spectacle... ou encore de bandes–son de musique diffusée pendant un spectacle. La Maison Jean Vilar procède à quelques achats de captations éditées (classiques du théâtre, spectacles des artistes du Festival d’Avignon ou des Hivernales) pour un large public.

Ces documents audiovisuels sont également depuis plusieurs années produits nativement en numérique par les théâtres, compagnies, sociétés de production audiovisuelle et écoles des arts du spectacle, et font l’objet de discussions entre le donateur et le département avant tout don ou acquisition afin d’en définir les caractéristiques techniques.

⁵ Cf. fiche Arts graphiques.

⁶ Cf. fiche Images animées.
⁷ Voir aussi la fiche Manuscrits et archives.

5 | Environnement documentaire

Des collections concernant le domaine des arts du spectacle se trouvent dans des établissements ouverts à des publics de chercheurs (notamment, à Paris, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, la Bibliothèque Gaston-Baty de l'Université Paris III Sorbonne nouvelle, la Bibliothèque de la Société d'histoire du théâtre...) que des établissements en lien avec le monde professionnel (Bibliothèque-musée de la Comédie-Française, Médiathèque du Centre national de la danse, ARTCENA (Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre), Centre de documentation de l'Institut international de la marionnette). Le département des Arts du spectacle est membre du conseil scientifique du Centre national du costume et de la scène de Moulins et est appelée à ce titre à donner un avis sur ses acquisitions.

Plusieurs bibliothèques parisiennes offrent de riches collections en lien avec le cinéma, avec au premier rang la Bibliothèque du film de la Cinémathèque française qui propose à ses lecteurs une grande diversité de documents (imprimés et périodiques, archives, consultation sur place d'éditions vidéo). Le réseau des bibliothèques de la ville de Paris, notamment la bibliothèque François-Truffaut, les bibliothèques universitaires sont aussi des lieux ressources, ainsi que la Bibliothèque publique d'information, notamment pour le cinéma documentaire. Au sein de la salle P, l'offre de la BnF est complétée par les collections numérisées du CNC et par les archives de la télévision et de la radio grâce à l'Inathèque.



Droit

Médaille de Louis XIII : la Justice drapée, Guillaume Dupré, 1623. BnF, Monnaies, médailles et antiques

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Droit, économie, politique.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Sciences et techniques ; Réserve des livres rares.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Les collections de droit en Haut-de-Jardin s'adressent aux publics académiques, fortement majoritaires, ainsi qu'aux publics intéressés par les problématiques de la discipline :

- Étudiants en droit, notamment dans le début de leur cursus jusqu'à la licence et au-delà,
- Étudiants dans d'autres disciplines que le droit mais ayant une formation en droit incluse dans leur cursus (science politique, administration économique et sociale, études de comptabilité, écoles de commerce, de gestion, BTS, DUT, etc.),
- Candidats à des concours administratifs (A, B, et C), candidats au concours de l'École nationale de la magistrature (ENM), candidats à l'examen d'entrée aux centres régionaux de formation professionnelle des avocats (CRFPA),
- Lycéens ayant choisi en terminale la spécialité droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC) souhaitant consulter des ouvrages d'introduction au droit).

Les collections de droit du haut-de-jardin s'adressent également à un public professionnel : juristes, créateurs d'entreprises, demandeurs d'emploi, etc. Elles sont susceptibles d'intéresser les particuliers dans leur vie citoyenne : électeurs

ou personnes éligibles, consommateurs, propriétaires ou locataires, demandeurs de droits ou personnes impliquées dans l'action collective.

Les collections du rez-de-jardin s'adressent plus particulièrement à un public universitaire (étudiants à partir de la 3ème année de licence, étudiants en master 1 et 2, doctorants, enseignants, chercheurs) mais aussi de juristes, de professionnels et de particuliers ayant besoin d'accéder à une documentation juridique plus spécialisée qu'en haut-de-jardin.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections

Les collections historiques sont composées principalement des documents classés jusqu'en 1996 dans les lettrages Clément suivants :

. E* « Droit de la nature et des gens » : tous les domaines du droit (droit public, privé, international, communautaire...), ainsi que les traités internationaux,

. F « Jurisprudence » dont :

- Actes royaux (actes émanant du pouvoir souverain jusqu'en 1789 et des nombreuses juridictions que la France possédait avant la Révolution) ;
- Factums (Fm et Fn). Un factum est un mémoire justificatif rédigé et publié par les parties à l'occasion d'une instance judiciaire, accompagné parfois de comptes rendus de procès, de plaidoiries, de pièces justificatives et du rappel d'une procédure antérieure ;
- Thèses de droit, publiées, pour l'essentiel, à partir du XIX^e siècle,
- Publications à feuillets mobiles (300 titres vivants) conservées en liasses, sans intercalation des mises à jour.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

En salle D (droit, économie, politique) est proposé le dernier état de la documentation sur le droit français : traités, manuels, essais, mélanges, recueils de lois, de jurisprudence et de doctrine, de publications à feuillets mobiles ainsi qu'un fonds de périodiques orienté vers le droit français avec une

ouverture au droit communautaire, complémentaire des collections du Centre de ressources Europe.

Un fonds important de monographies en droit international et communautaire est mis à la disposition des lecteurs. Des monographies, en français et dans un nombre restreint d'autres langues (surtout en anglais), permettent d'appréhender des cultures juridiques étrangères dans une approche générale.

Les collections présentées dans la salle incluent également une cinquantaine de titres de publications à feuillets mobiles françaises, de niveau universitaire (très majoritairement proposées sous forme de classeurs et de monographies). Les publications à feuillets mobiles sont également désormais pour la plupart accessibles sous forme numérique via des bases de données offrant des facilités de consultation par rapport à la version imprimée.

Par ailleurs, une offre de droit pratique est proposée à travers une sélection d’ouvrages de vulgarisation afin de fournir les outils documentaires de base à des usagers non juristes.

L’objectif de l’offre juridique présentée en libre–accès est prioritairement de fournir une documentation sur le droit en vigueur tout en comprenant des ouvrages historiques, nécessaires à la compréhension de la discipline et de son évolution.

Les thèses de droit, soutenues entre 1986 et 2015–2016, et ayant reçu une autorisation de reproduction de la part du jury de thèse, sont disponibles dans leur grande majorité sur microfiches en mezzanine de la salle D (Haut–de–jardin) et en Rez–de–jardin.

Un fonds spécifique et pratique d’environ 700 volumes pour la préparation aux examens et concours se trouve dans les Généralités de la salle D, pour toutes catégories et tout type d’épreuve : grandes écoles, fonction publique, examens professionnels... Plusieurs de ces examens et concours font appel à des connaissances juridiques abordées dans ces manuels.

Un fonds d’une centaine de bandes dessinées abordant des thématiques juridiques (ex. L’intro au droit dessinée de Juliette Mel ou encore Une histoire du droit international : de Salamanque à Guantanamo d’Olivier Corten, Pierre Klein et Gérard Bedoret) ou illustrant la vie de personnes marquantes dans le domaine du droit est développé (ex. Gisèle Halimi : une jeunesse tunisienne, de Danièle Masse et Sylvain Dorange, ou encore Jeanne Chauvin : la plaidoirie dans le sang d’Aurélié Chaney et Djoïna Amrani).

2.1.2 | Autres départements concernés

En salle J (philosophie, histoire, sciences de l’homme) se trouvent des documents en droit canonique, ainsi que des ouvrages en sociologie et en philosophie du droit.

Les ouvrages relatifs à la santé publique et à la médecine légale sont accessibles en salle C (sciences et techniques) de même que ceux portant sur la protection des données informatiques et la sécurité des systèmes d’information. Le droit de l’environnement est également représenté en salle C dans le cadre du centre de ressources et d’information sur le Développement durable.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Taux de fraîcheur : HdJ : 17 %.
Taux de désherbage HdJ : 9 %.

Le droit étant une discipline pour laquelle la fraîcheur de l’information est primordiale, la collection est très régulièrement actualisée : dans un environnement légal souvent changeant, accéder à une information à jour est en effet important. Afin de maintenir l’actualité des collections, les ouvrages français qui font l’objet d’une nouvelle édition (codes, manuels, annales, traités, etc.) sont donc systématiquement désherbés et remplacés par une édition à jour.

2.2 | Libre accès Rez–de–jardin Site François–Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les documents présentés en libre accès en salle O sont plus spécialisés qu’en bibliothèque du Haut–de–jardin et organisés dans une perspective comparatiste. Ils offrent un panorama des droits étrangers au sein duquel les droits espagnol, allemand, italien et anglo–saxon sont particulièrement représentés. L’offre documentaire en français, composée d’usuels de droit, d’ouvrages de référence et de monographies de niveau recherche sera à l’avenir encore développée compte tenu des usages plus nombreux de ces fonds dont témoignent les enquêtes de consultation des collections libre accès et de l’élargissement du public du rez–de–jardin aux étudiants dès leur troisième année de licence.

Les revues en libre accès en salle O concernent principalement les droits étrangers, en complément des revues françaises disponibles en magasin et dans les bases de données.

2.2.2 | Autres départements concernés

En salle K (philosophie, religion), se trouvent les ouvrages en droit canonique. En salle M (ethnologie, sociologie, géographie et éducation), sont proposés des ouvrages en sociologie du droit.

Les salles des sciences et techniques (R et S) proposent des documents de niveau recherche dans les domaines mentionnés pour la salle C : santé publique et médecine légale, protection des données informatiques, sécurité des systèmes d’information, environnement et développement durable.

La Réserve des livres rares conserve des ouvrages intéressants le droit et l’histoire du droit, édités depuis le XV^e siècle. On remarquera entre autres des ouvrages juridiques relatifs à l’Antiquité (code Justinien), à la scolastique (Thomas d’Aquin, Ockham, etc.), au droit canon (éditions de bulles et décrétales) ainsi que des éditions témoignant de la naissance du droit naturel aux périodes moderne (Grotius, Hobbes, etc.) et révolutionnaire (Diderot, Voltaire, Rousseau, etc.), jusqu’à sa réception à la période contemporaine (périodiques et ephemera de la Seconde Guerre mondiale). Plusieurs éditions rares d’ordonnances et d’actes royaux (fonds Thoisy et Fontanieu

notamment), de factums et de codes juridiques sont présentes dans les collections. Sont ainsi représentées les différentes disciplines juridiques, à toutes les époques et en diverses langues. La littérature de référence librement accessible en salle Y permet d’appréhender l’histoire de ces textes et éditions.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Taux de fraîcheur : 9 %.
Taux de désherbage : 5 %.

En salle O, un désherbage est réalisé systématiquement pour les ouvrages à réédition régulière (codes, ouvrages de synthèse, etc.) comme en haut–de–jardin, mais outre une documentation juridique très à jour, sont conservés en libre accès en rez–de–jardin des ouvrages moins récents qui font référence ou disposent d’un intérêt historique, tels que des traités, des thèses, des actes de colloques, des mélanges, etc.

2.3 | Magasins Site François–Mitterrand

Les fonds de publications françaises concernent tous les domaines du droit et sont pratiquement exhaustifs en magasin du fait du dépôt légal.

Les ouvrages étrangers conservés en magasin portent sur des sujets plus spécialisés ou plus approfondis que les ouvrages étrangers en libre accès en rez–de–jardin, notamment sur des sujets interdisciplinaires, ou bien qui ne sont plus d’actualité mais qui gardent un intérêt pour l’histoire des différents domaines de la discipline.

2.4 | Couverture géographique

Les collections présentées en haut–de–jardin concernent le droit français et communautaire ainsi que le droit international. Les droits des différents pays étrangers sont peu couverts à ce niveau.

En rez–de–jardin en revanche, outre le droit français, la collection de droit a pour vocation de représenter principalement les pays de l’Europe et de l’OCDE avec un accent mis sur les droits de l’Allemagne, l’Espagne, l’Italie, la Grande–Bretagne et les Etats–Unis ainsi que sur les droits des pays francophones et dans une moindre mesure ceux de pays d’autres zones géographiques (Asie, Afrique, Amérique latine).

2.5 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

Collections	Français 2025	Anglais 2025	Autres langues 2025
Haut–de–jardin	80 %	10 %	10 %
Rez–de–jardin	42 %	33 %	25 %

La part encore significative des autres langues dans les collections, malgré un volume d’acquisition mineur, s’explique par la

permanence du socle encyclopédique constitué à l’ouverture de la bibliothèque. Ce segment de collections a vocation à se restreindre progressivement pour se concentrer sur une sélection d’ouvrages essentiels.

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

Acquisi- tions	Français 2025	Anglais 2025	Autres lan- gues 2025
Haut-de- jardin	93%	5%	2%
Rez-de- jardin	78%	16%	6%
Magasins Tolbiac	8%	63%	29%

2.6 | Éléments de volumétries

	Volumé- trie cible totale des collections de mono- graphies imprimées	Acqui- sitions Fourchette basse 2025	Acquisi- tions Fourchette haute 2025
Haut-de- jardin	15 400	1 350	1 450
Rez-de-jar- din	16 000	750	850
Magasins Tolbiac		240	270
Total	31 400	2 340	2 570

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

La BnF propose, pour des documents de référence indispen-
sables en français, et autant que possible, une offre à la fois
sous forme imprimée en libre accès et sous forme électro-
nique, à travers des abonnements à des bases de données
juridiques d’éditeurs reconnus, contenant un ensemble de res-
sources documentaires (législation, jurisprudence, doctrine).

Il s’agit de répondre à la diversité des usages des publics
et d’augmenter le nombre d’exemplaires proposés pour des
collections très utilisées (manuels, codes). En raison de la
bascule en numérique de certains documents qui ne sont plus
édités sous forme imprimée, certains types de collections
(publications à feuillets mobiles notamment) sont disponibles
désormais uniquement sous forme électronique (grandes
encyclopédies telles que proposées par Lexis 360 et Dalloz).

♦ Les monographies imprimées entrées par
dépôt légal

En 2023, 2 159 monographies sont entrées par le dépôt légal
dans les collections du droit et de l’administration publique.

♦ Les périodiques imprimés souscrits

La BnF est abonnée à 350 titres de périodiques imprimés,
auxquels il faut ajouter une quarantaine de titres pour lesquels
il existe un abonnement papier et électronique.

On trouve en salle D la plupart des revues des grands éditeurs
de droit français et une sélection de titres étrangers, princi-
palement en anglais.

Les collections du rez-de-jardin prenant appui sur les col-
lections patrimoniales alimentées par le dépôt légal français,
celles du libre accès sont constituées essentiellement des
titres étrangers, majoritairement en anglais.

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 3 061 titres de périodiques sont entrés dans les
collections du droit (Droits civils et politiques, citoyen-
neté, minorités), administration publique et territoriale.

3.2 | Bases de données / périodiques en
ligne / livres numériques

♦ Bases de données

La dizaine de bases de données actuellement proposées en
droit sont, d’une part, des bases de références bibliogra-
phiques permettant d’effectuer toute recherche d’informa-
tion dans le domaine (ex. Doctrinal plus) et, d’autre part, de
grandes bases de fonds documentaires indispensables, telles
que Dalloz, ELnet, Lamyline, Lexis 360, Navis...

♦ Périodiques électroniques

L’offre de périodiques électroniques est composée d’environ
150 titres présents dans les bases de données juridiques
françaises ainsi que dans des bases pluridisciplinaires fran-
çaises et étrangères (Cairn, Open Editions Journal, Brill Online
Journals, Cambridge Core, Cambridge Journals, De Gruyter,
Oxford University Press, Springer Direct, Springer Nature, etc.).
Sont en complément souscrits des abonnements titre à titre

à 80 titres de périodiques électroniques dont la moitié est
également proposée sous forme imprimée.

♦ Livres numériques

Certaines bases de données juridiques françaises auxquelles
la BnF est abonnée contiennent des ouvrages de référence
(ex. Dalloz Bibliothèque, Navis), de même que certaines bases
interdisciplinaires françaises (Cairn, OpenEdition Books).
Des manuels de droit figurent dans les bases ScholarVox /
Cyberlibris. Des bases interdisciplinaires étrangères (en
anglais) telles que, par exemple, Academic Search Premier
ou Springerlink, comportent également des livres numériques
juridiques, de même que certaines collections électroniques
(par exemple, les Recueils des cours de l’Académie de La Haye
chez Brill, qui représentent environ 400 titres).

500 livres numériques juridiques ont également fait l’objet
depuis 2012 d’acquisitions titre par titre auprès de fournis-
seurs tels que par exemple Ebsco. Il s’agit d’ebooks en anglais,
l’offre anglo-saxonne étant particulièrement développée, et
plutôt destinés à un public de chercheurs, parfois de maste-
rants, les documents étant accessibles en même temps en
HDJ et en RDJ. Pour ces ebooks, il n’y a pas de doublons dans
les acquisitions entre imprimé et électronique.

Plus d’une centaine de livres électroniques relevant du droit
sélectionnés dans des catalogues d’éditeurs (par exemple
éditions du Seuil, groupe Hachette) sont proposés en prêt
numérique.

4 | Environnement documentaire

L’environnement documentaire pour ce qui concerne les
sciences juridiques est très riche. Outre les bibliothèques
universitaires des universités proposant des cursus en droit,
on peut notamment citer les institutions suivantes :

La bibliothèque Cujas, délégataire en sciences juridiques
pour le GIS CollEx-Persée, est une institution de référence
pour les publications françaises et étrangères. Elle conserve
la totalité des thèses de droit publiées en France. Son fonds
juridique patrimonial comprend environ 200 manuscrits, des
notes prises pendant les cours des grands professeurs de la
Faculté au XIX^e siècle, des imprimés anciens notamment pour
les sources du droit français et étranger. À cela s’ajoutent
les fonds de la Société des Nations, des Nations Unies et du
Journal Officiel de la République Française.

La bibliothèque de la Cour de Cassation rassemble des
ouvrages répartis entre les collections juridiques spécialisées
et le fonds ancien. Elle se distingue par son fonds législatif
d’Ancien Régime, sa collection complète du Bulletin des juge-
ments du Tribunal de cassation (devenu Bulletin des arrêts de

3.3 | Collecte du web

L’objectif recherché est à la fois la continuité des collections
et la prise en compte de nouveaux contenus (par exemple, les
blogs : nouveaux outils pour la recherche, le débat ou l’actua-
lité juridiques). La valeur scientifique des sites est privilégiée,
mais dans des formes variées (institutions, recherche, blogs
de juristes, etc.) afin de représenter la diversité du web. La
collecte porte sur le web français (sites français mais pas
forcément de type « .fr »).

Début 2024, la collecte courante s’élève à 122 sites juri-
diques : la collecte ciblée porte sur 109 sites (82 collectés 1
fois par an, 25 collectés 2 fois par an, 2 collectés une fois par
mois). La collecte large porte sur 13 sites.

Les bases de données juridiques payantes, telles que Dalloz,
Lexis 360, Lamyline, Doctrinal, Lextenso, Lexbase, Navis, etc.
ne sont pas collectées pour des raisons techniques (accès
par login et mot de passe, puis interrogation par requêtes).

Il existe également une collecte « Publications officielles et
informations institutionnelles » qui, en couvrant les sites de
producteurs des publications officielles, c’est-à-dire les pou-
voirs exécutif et législatif ainsi que les personnes morales de
droit public qui leurs sont rattachées, permet de collecter les
documentations à la source du droit.

la Cour de cassation depuis 1794), ainsi que par la présence
de consultations manuscrites et de mémoires et rapports de
magistrats de la Cour de cassation.

Les collections de la **bibliothèque du Conseil d’Etat** portent
sur l’histoire du Conseil d’Etat et les publications de cette
juridiction, les écrits de ses membres, le droit administratif
et l’histoire du Palais-Royal.

Fondée en 1796, la **bibliothèque de l’Assemblée Nationale**
conserve des collections en français, principalement de droit,
de sciences politiques, d’histoire, d’économie, de sciences
sociales. Elle a bénéficié d’un dépôt légal jusqu’en 1828 et a
également récupéré de nombreux ouvrages issus des Dépôts
littéraires, où furent réunis, à la Révolution Française, les
bibliothèques des religieux et des émigrés.

La **bibliothèque du Sénat** conserve 370 000 volumes,
dont 12 800 ouvrages anciens ainsi que des estampes et
des manuscrits, parmi lesquels un fonds ancien hérité de
la Chambre des Pairs (1814- 1848). Depuis 2009, son pro-

gramme de numérisation, en concertation avec l'Assemblée Nationale et la BnF, a mis en lumière les travaux législatifs du Sénat : Débats parlementaires, Impressions depuis le début de la IIIème République.

La **bibliothèque de l'ordre des avocats du barreau de Paris** donne accès à des ouvrages et bases de données juridiques ainsi qu'aux dossiers de veille juridique élaborés par le JO.

La **bibliothèque Jean–Claude Colliard** de Paris I, née en 2019, regroupe les collections de droit des bibliothèques Pierre–Mendès–France, Broca, de droit social et études sociales, de droit international et européen et d'études doctorales juridiques de la Sorbonne.

La **bibliothèque de l'Hôtel de la ville de Paris** est une bibliothèque publique patrimoniale spécialisée dans l'administration, le droit public, l'histoire politique, économique, sociale et la gestion municipale de la capitale.

La **bibliothèque de l'Ecole nationale de la Magistrature**, à Bordeaux et à Paris, conserve un fonds de référence sur la justice et les pratiques judiciaires et est partenaire de la BnF pour la numérisation partagée en science juridique.

La **bibliothèque de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire** à Agen conserve le fonds Gabriel Tarde (1843–1904), magistrat–criminologue dont la bibliothèque personnelle a été donnée par ses descendants en 2002. Elle conserve également les collections du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines, issues des collections mises en dépôt au Musée national des prisons par la Société générale des Prisons et versées à l'ENAP en 2000.

Au sein de cet environnement documentaire très riche, la BnF se distingue du fait de l'exhaustivité des fonds pour les publications françaises, de la richesse des fonds patrimoniaux d'Actes Royaux, de factums et de publications officielles françaises et étrangères.



FICHESS THÉMATIQUES

Économie, gestion et monde de l'entreprise

Roger de Valerio, *Les Pâtes aux oeufs frais Per' Lustu*, 1933. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Droit, économie, politique.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme ; Sciences et techniques ; Son, vidéo, multimédia ; Monnaies, médailles et antiques.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Les collections d'économie-gestion sont destinées aux publics académiques, aux publics professionnels et aux publics intéressés par les problématiques de la discipline.

En Haut-de-jardin, elles sont localisées en salle D et s'adressent plus particulièrement :

- Aux professionnels en exercice et/ou en formation continue tels que les cadres d'entreprise, les indépendants, les gérants d'entreprise, les créateurs et repreneurs d'entreprise et les demandeurs d'emploi,
- Aux candidats à l'entrée dans des écoles de commerce et aux diplômés d'expertise comptable,
- Aux lycéens étudiant les sciences économiques et sociales,
- À tout public intéressé par les questions contemporaines d'économie et d'organisation du travail.

En Rez-de-jardin (salle N), les publics spécifiques au domaine sont les publics universitaires spécialisés en économie, en gestion, en management et en comptabilité ainsi que des lecteurs d'autres disciplines des sciences humaines et sociales intéressés par une approche générale de la discipline en complément de leur domaine d'appartenance (historiens, sociologues, chercheurs en études environnementales...). Ce public est composé d'étudiants à partir de la 3^e année de licence,

d'étudiants inscrits en première ou en deuxième année de master, de doctorants, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. La salle N intéresse également un public de professionnels en exercice.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Les collections patrimoniales imprimées sont en principe exhaustives en ce qui concerne la production française du fait du dépôt légal. Les acquisitions portant sur la production académique étrangère ont d'abord été peu importantes, tout particulièrement dans la période 1940-1990. Des ouvrages d'auteurs fondamentaux ont cependant été acquis, notamment à partir des années 1970. À partir de 1990, a été consenti un important effort de développement des collections, tant imprimées qu'électroniques.

A partir des années 2000, trois tendances se détachent dans les milieux académiques de l'économie et de la gestion : la transdisciplinarité des sujets de recherche ; la place croissante de l'anglais tant dans la production documentaire (mondiale comme française) que dans l'enseignement à tous les niveaux ; l'augmentation de la part des exercices impliquant une recherche documentaire dans l'enseignement scolaire et universitaire. À ces trois évolutions s'ajoute un développement de l'offre électronique répondant à la hausse des pratiques à distance, particulièrement depuis la crise pandémique de 2020.

On peut également signaler que, dans ce domaine, des vidéogrammes physiques et dématérialisés, notamment les films d'entreprise ou de communication institutionnelle, et des documents multimédias entrent dans les collections par dépôt légal.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Les collections en économie et gestion sont présentées en salle D. Une attention particulière est accordée à l'actualité, avec l'acquisition d'essais dans la discipline, mais aussi aux

ouvrages de référence, manuels universitaires et ouvrages de préparation aux concours. En économie, les champs suivants sont couverts : macroéconomie, microéconomie, économie du travail, économie financière, économie urbaine et rurale, économie de l'énergie, économie publique, économie internationale, économie industrielle. Les collections abordent

également l’histoire de la pensée économique et ses différentes écoles avec des ouvrages accessibles au grand public. Enfin, le fonds couvre les situations économiques par pays ou par région du monde et propose des études sectorielles. Une attention particulière est portée à la France, tant du point de vue de sa politique économique et de ses relations internationales que de son histoire économique, financière et commerciale.

Dans le domaine de la gestion, sont acquis des ouvrages en comptabilité, gestion financière, management, gestion des ressources humaines, marketing et publicité. L’accent est mis sur l’innovation, le commerce électronique, les nouveaux outils de communication, la responsabilité sociale des entreprises (RSE), les conditions de travail en entreprise, le management interculturel ainsi que les biographies d’entrepreneurs.

En comptabilité, les manuels de préparation aux unités d’enseignement du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont renouvelés lors des changements de programme. Certaines thématiques se sont développées récemment, telles que le télétravail ou l’intelligence artificielle.

Outre des monographies, sont également présentes en salle D les principales revues scientifiques et universitaires françaises et étrangères en économie–gestion.

La politique documentaire a évolué ces dernières années. Aujourd’hui, ce sont majoritairement des ouvrages en langue française qui sont acquis pour la salle D. Une place plus importante est faite aux documents introductifs et de synthèse tandis que les ouvrages très spécialisés sont réservés à la salle N en Rez–de–jardin. Certains de ces documents d’entrée dans la discipline peuvent intéresser un public de collégiens ou de lycéens à partir de 14 ans.

Des contenus économiques se trouvent aussi dans d’autres secteurs disciplinaires de la salle D. Le droit public économique, le droit commercial et le droit du travail sont ainsi représentés au sein des collections de droit présentées en libre accès, qui comportent également des ouvrages liés aux finances publiques, à la fiscalité ainsi qu’à la gestion de l’épargne, du budget et du patrimoine dans le secteur droit pratique.

Un fonds spécifique et pratique d’environ 700 volumes pour la préparation aux examens et concours se trouve dans les Généralités de la salle D, pour toutes catégories et tout type d’épreuve, dont certains s’inscrivent dans le domaine de l’économie, de la gestion et du management (TAGE MAGE, aux concours des écoles de commerce...). On trouve également dans ce fonds pour les années 2020–2022 en version imprimée la série des Europa Regional Surveys of the World qui contiennent des données économiques relatives à plus de 250 pays répartis en neuf aires géopolitiques. Cet ouvrage anglophone est depuis 2024 disponible dans la base de données Europa World Plus. En outre, parmi la vingtaine de périodiques en abonnement de ce fonds, Les Cahiers français proposent des numéros riches en articles d’économie politique.

Des bandes dessinées en économie et en gestion sont acquises pour la salle D. Il peut s’agir de bandes dessinées documentaires visant à simplifier des concepts d’économie et de management (Economix, Toute l’éco en BD) ainsi que des ouvrages académiques de référence. Elles portent également sur des personnages ou des périodes–clés de l’histoire économique (la révolution industrielle, les frères Michelin, l’avènement des crypto–monnaies) et proposent des reportages dessinés sur des sujets tels que le monde du travail (travail du personnel de caisse, histoire d’entreprises familiales...). Enfin, le fonds comprend des bandes dessinées de fiction, d’humour ou d’aventure, dont la narration éclaire des mécanismes économiques, commerciaux ou financiers (Obélix et compagnie, Le Schtroumpf financier, Largo Winch...). Ce fonds sera particulièrement utile pour des lecteurs débutant dans

la discipline ou pour un public de l’enseignement secondaire

2.1.2 | Autres départements concernés

Les ouvrages en sociologie du travail, de la consommation, des organisations et des professions, en psychologie cognitive et du travail ainsi qu’en histoire économique, quasi exclusivement en français, sont consultables en salle J (département Philosophie, histoire, sciences de l’homme).

Les aspects économiques du développement durable sont représentés en salle C (département Sciences e techniques) où se trouve le Centre de ressources et d’information sur le développement durable. On y trouve aussi des ouvrages relatifs à la gestion de la production, au contrôle de la qualité, aux normes et à l’innovation technique, à l’économie du numérique, à l’économie des techniques ainsi qu’aux professions scientifiques et médicales.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur,taux de désherbage

En salle D, les taux sont les suivants :

- Taux de fraîcheur : 15 %.
- Taux de désherbage : 8 %.

En économie, les ouvrages de plus de cinq ans sont désherbés lorsqu’il s’agit de manuels ou d’ouvrages liés à l’actualité. Les ouvrages de référence pour la discipline sont en revanche conservés en rayonnage.

En gestion, plusieurs critères déterminent la politique de renouvellement : le cadre réglementaire et normatif pour la comptabilité, la finance, le contrôle–qualité ou certains aspects de la gestion des ressources humaines ; les ruptures technologiques et l’évolution des pratiques de consommation pour le e–commerce ; la situation économique pour la gestion par pays... La durée de vie d’un ouvrage en libre accès est d’environ cinq ans mais elle est réduite à deux ans pour le e–commerce ou les secteurs innovants.

2.2 | Libre accès Rez–de–jardin Site François–Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections en économie et gestion se trouvent en salle N (économie, science politique, presse). Les domaines considérés sont les mêmes que ceux du Haut–de–jardin, mais l’accent est mis sur l’actualité et les perspectives de la recherche française et internationale dans les différents domaines. Pour une approche historique, s’y trouvent également des ouvrages écrits par les principaux auteurs en économie, en gestion et en comptabilité accompagnés de leurs corpus critiques ainsi que des ouvrages spécialisés sur la consommation et la publicité. Enfin, des manuels de niveau licence et master ainsi que des ouvrages de référence en économie et en gestion sont disponibles afin d’accompagner les étudiants de la discipline et de permettre une première approche aux chercheurs non économistes.

La plupart des ouvrages est en anglais, langue véhiculaire de la recherche en économie et en gestion, mais il y a également des ouvrages de référence en français. Les ouvrages dans d’autres langues étrangères, notamment l’allemand, l’espagnol et l’italien, traitent de la situation économique des pays dont ils proviennent.

Ces collections sont complétées des principales revues scientifiques et universitaires françaises et étrangères en économie.

2.2.2 | Autres départements concernés

Dans le domaine de la sociologie du travail, de la consommation, des organisations et des professions, en psychologie cognitive, des ouvrages théoriques et des études de cas portant sur des pays sont consultables en salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

Les salles des sciences et techniques (R et S) proposent, dans le secteur « sciences de l’ingénieur », des ouvrages de niveau recherche relatifs à la gestion de la production, au contrôle de la qualité, aux normes et à l’innovation technique.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle N, les taux sont les suivants :

- Taux de fraîcheur : 7 %.
- Taux de désherbage : 3 %.

En économie, les ouvrages de plus de cinq ans sont désherbés lorsqu’il s’agit de manuels ou d’ouvrages liés à l’actualité. Les auteurs en économie et leurs corpus critique de référence pour la discipline sont en revanche conservés en rayonnage sans date limite.

En gestion, la politique de renouvellement du fonds repose sur des critères analogues à celle du Haut–de–jardin auxquels s’ajoute celui de la situation économique des pays pour ce qui concerne les ouvrages relatifs aux pays étrangers. La durée de vie d’un ouvrage en libre accès est d’environ cinq ans mais elle est réduite à deux ans pour le e–commerce ou les secteurs

innovants. Sont conservés au–delà de cinq ans les auteurs de référence en management et des ouvrages sur l’histoire de la discipline ou l’histoire des entreprises.

2.3 | Magasins Site François–Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

En économie–gestion, les documents sont principalement acquis pour les salles de lecture. En complément de l’ensemble des publications françaises entrant par dépôt légal, plusieurs types d’ouvrages sont cependant acquis pour les magasins : des ouvrages très spécialisés de chercheurs étrangers faisant référence dans le domaine, des ouvrages transdisciplinaires écrits ou dirigés par des économistes et des mélanges. Par ailleurs, sont également réorientés en magasin les ouvrages retirés du libre accès présentant un intérêt pour l’histoire du domaine.

2.3.2 | Autres départements concernés

Une collection de référence en langues étrangères pour les chercheurs, reflétant les principaux axes de la recherche actuelle dans le domaine de la sociologie du travail et des professions, ainsi que de la sociologie de la consommation, est constituée pour les magasins.

2.4 | Sites Richelieu–Arsenal–Opéra–Jean Vilar (RAOJV)

En appui de ses collections spécialisées, le département des Monnaies, médailles et antiques acquiert des ouvrages en histoire de la monnaie et des échanges, en histoire politique et économique de l’Antiquité à nos jours.

2.5 | Couverture géographique

Couverture mondiale, descendant au niveau des pays pour les pays de l’OCDE et les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et restant au niveau des ensembles de pays pour les autres, à exception des ouvrages sur un pays portant sur une longue période.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

Part des langues dans les collections	Français	Anglais	Autres langues
Haut–de–jardin	90 %	10 %	0 %
Rez–de–jardin	35 %	60 %	5 %

Part des langues dans les acquisitions	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	98 %	2 %	0 %
Rez-de-jardin	55 %	40 %	5 %
Magasins Tolbiac	50 %	50 %	0 %

La proportion d’ouvrages en français acquis pour les magasins s’explique par la présence à l’étranger – Belgique, Suisse, Québec, Royaume-Uni notamment – de maisons d’édition proposant des publications en français dans les domaines de l’économie et de la gestion.

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible totale des collections de monographies imprimées	Acquisitions Fourchette basse 2025	Acquisitions Fourchette haute 2025
Haut-de-jardin	16 600	1 200	1 450
Rez-de-jardin	8 000	160	180
Magasins Tolbiac		20	30
Total	1 600	1 380	1 660

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 2 500 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections en économie et gestion de la BnF.

♦ Les périodiques imprimés souscrits

La BnF est abonnée à une centaine de revues académiques de référence en économie et en gestion. La couverture linguistique est à la fois francophone et anglophone au regard de la structuration internationale de la production éditoriale. Un petit nombre de titres s’adressent au grand public. À ces titres imprimés, s’ajoute une quarantaine de titres imprimés également disponibles en version électronique. La coexistence des deux supports pour un même titre peut en effet être maintenue pour accompagner des pratiques de lecture diversifiées, garantir de manière pérenne l’accès à une collection complète (la consultation à certaines bases de données n’étant pas garantie en cas de désabonnement), notamment pour les titres étrangers conservés en magasin sous forme imprimée depuis le début.

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 3 025 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections en économie et gestion dont 960 pour l’économie du travail et les syndicats.

des revues anglophones. La bibliographie de référence International bibliography of the social sciences renvoie à plus de 3 millions de références bibliographiques à travers le monde et dans plus de 100 langues parmi lesquelles figurent des ressources pertinentes en économie–gestion. Enfin, l’encyclopédie en ligne Encyclopaedia Universalis propose des notices sur des concepts, des auteurs et des pays tout–à–fait utiles en économie gestion.

♦ Périodiques en ligne

L’offre de périodiques en ligne inclut des abonnements à une centaine de titres à l’unité, avec des périodiques tels que The Quarterly Journal of Economics, le Journal of Management et la Harvard Business Review, auxquels s’ajoutent des accès à des titres inclus dans des bases signalées plus haut ou dans la base Europresse.

♦ Livres électroniques

Les e–books sont acquis à l’unité ou en série, pour certaines collections de référence. C’est le cas de la série des Handbooks in Economics éditée par Elsevier. Le périmètre documentaire de ces e–books concerne des ouvrages non francophones de niveau académique :

- Manuels de base et ouvrages de référence en économie et en gestion, en doublon du papier pour un usage distant, dans diverses langues ;
- Ouvrages répondant à des suggestions d’acquisitions urgentes de lecteurs, en français et en anglais ;
- Ouvrages traitant d’une problématique transdisciplinaire ;
- Sommes d’articles faisant le bilan d’une thématique pour lesquels une recherche en plein texte est utile (Handbook in Economic Series, The Routledge Handbook of...) ;
- Ouvrages à destination de publics ayant des habitudes de consultation et/ou une culture professionnelle fortement ancrée dans le numérique (économie du numérique, marketing digital, intelligence artificielle...) ;
- Ouvrages uniquement disponibles en électronique.

Le choix se fait également en fonction du prix, les e–books étant généralement plus onéreux que leur équivalent papier.

♦ Prêt numérique en bibliothèque

Une sélection de livres électroniques en économie et en gestion, en français, élaborée à partir d’un catalogue d’éditeurs est accessible à distance via un site dédié. Les titres sélectionnés sont de trois types : des manuels de référence en économie, en gestion et en management (Dunod, Hachette), des essais d’économistes contemporains reconnus à destination d’un public large et des travaux fondateurs d’économistes (Adam Smith, Charles Gide, Léon Walras...). Les ouvrages proposés peuvent également être proposés en version imprimée au sein des collections du libre–accès.

3.2 | Collecte du web

Dans le cadre de la collecte courante, sont collectés des sites en lien avec les domaines de l’économie, de la finance, de la gestion et du monde de l’entreprise. Les sites collectés permettent de rendre compte de la recherche dans ces domaines (sites de centres d’étude et de recherche de l’enseignement

supérieur ou privés, sites de centres d’archives et de documentation de référence, sites de sociétés savantes, sites de clubs de réflexion) ainsi que de leur actualité (sites de presse économique, sites d’actualité et d’information économique et financière, portails d’information sur la finance et l’économie, sites de veille économique et financière). Cette collecte permet aussi de faire état des différents acteurs du monde de l’économie et de l’entreprise (sites d’entreprises, annuaires d’entreprises, sites d’associations et d’organismes professionnels, sites d’écoles de commerce et de management). Enfin, il s’agit de donner un aperçu de sites, portails et plateformes d’information, de conseil et d’accompagnement pour l’orientation professionnelle, la recherche d’emploi, et la création d’entreprise ou proposant des services aux entreprises (sites institutionnels, d’établissements publics, d’associations, d’entreprises privées...).

Pour l’économie, la gestion et le monde des entreprises, le nombre de sites collectés annuellement est d’une centaine environ. À ceci s’ajoutent les sites collectés en économie, gestion et monde des entreprises dans le cadre de la collecte large.

Plusieurs collectes projets concernent également l’économie–gestion telles que les collectes vidéos, podcasts, Instagram, qui permettent de cibler des chaînes et des comptes de diffusion de la recherche en économie, en gestion et en management ainsi que d’entreprises présentant leur activité. Enfin, plusieurs collectes thématiques transversales concernent la discipline, notamment les collectes Enjeux environnementaux et Intelligence artificielle.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

♦ Bases de données

Les bases de données spécialisées en économie–gestion donnent accès à des références et des résumés d’articles (Econlit, Delphes), des revues académiques (Emerald Insight) ou des livres numériques (ENI elearning, OECD iLibrary). À ceci, s’ajoutent des agrégateurs (Business Source Complete, Factiva) rassemblant un large panel de revues académiques, spécialisées ou généralistes, et de l’information économique

ou financière par secteur ou par pays.

Deux publications sont disponibles sur des bases dédiées : la revue International Directory of Company Histories, qui propose des notices sur l’histoire des entreprises et Alternatives Economiques, média indépendant à l’approche pédagogique et documentée de l’économie.

Par ailleurs, des documents concernant ces disciplines se trouvent également dans des bases de données généralistes : Cairn, Persée et Scholarvox pour des ressources majoritairement en langue française, Academic Search Premier pour

4 | Grands axes des entrées pour les autres types de document

Documents audiovisuels

L'économie et la gestion font partie des catégories représentées dans les collections audiovisuelles du Haut-de-jardin, avec quelques dizaines de films. Il s'agit pour l'essentiel de films pédagogiques et de documentaires sur des économistes, sur l'économie d'un territoire, sur le monde du travail, sur des entreprises et sur l'économie sociale et solidaire. Cette thématique est présente dans le nouveau Portail Son, vidéo, multimédia sur les postes audiovisuels du Haut-de-jardin. Par ailleurs, via le dépôt légal, le département Son, vidéo, multimédia collecte des films d'entreprise et des Serious games (jeux sérieux) dans les domaines de l'économie et la gestion.

5 | Environnement documentaire

Plusieurs bibliothèques et centres de documentation parisiens proposent des collections en économie et en gestion aux côtés de la Bibliothèque nationale de France :

La **bibliothèque de l'Université Paris-Dauphine-PSL** regroupe des fonds en économie et en gestion pour la formation des étudiants (manuels de référence) et de niveau recherche. Labellisées Coll-Ex Persée, les collections niveau recherche sont un fonds de référence au niveau national. La bibliothèque porte également le plan de conservation partagé des périodiques imprimés en économie et en gestion.

La **bibliothèque de Sciences Po** propose des collections académiques remarquables qui complètent celles de la BnF, notamment à partir de 1945. Parmi ses fonds patrimoniaux, notons l'existence d'archives d'économistes liés à Sciences Po ainsi que de chercheurs et de personnalités politiques françaises intervenues sur des questions financières et économiques.

La **bibliothèque Jourdan Sciences humaines et sociales de l'ENS** propose des collections en sciences humaines et sociales, dont l'économie.

La **Bibliothèque publique d'information** héberge des collections d'économie-gestion en direction des professionnels, des étudiants et du grand public. On y trouve également de la documentation professionnelle, parmi laquelle figurent des études de marché (via les bases de données Xerfi et Les Echos études) et des guides pour la création d'entreprise.

Le **Centre de documentation du Centre d'économie de la Sorbonne (CESDOC)** est une bibliothèque de référence en économie et en mathématiques appliquées qui possède un fonds ancien remarquable en histoire de la pensée économique issu des collections de la Salle d'Etudes Economiques et Statistiques (SEES). S'y trouvent également les fonds d'Edgard Depître et de Jacques Bertillon. Outre des thèmes socles en méthodes mathématiques et quantitatives, en microéconomie et en histoire de la pensée économique, le CESDOC développe ses acquisitions autour des thématiques de recherche du laboratoire : l'économie du développement, l'économie expérimentale et la neuro-économie.

La **bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers** possède un fonds d'excellence sur les sciences du travail, réunissant des livres, des périodiques, des travaux universitaires imprimés et nativement numériques ainsi que des archives. On y trouve des documents pionniers des années 1820.

La **bibliothèque de l'Insee Alain-Desrosières**, pôle associé de la BnF depuis 1998 dans le domaine des statistiques et de l'économie, possède une collection historique et internationale dans le domaine de l'économie et des statistiques.

Le **Centre de documentation Économie et Finances (CEDEF)** du ministère de l'Économie et des Finances propose une aide documentaire pour trouver un texte officiel ou une information économique et financière. Le CEDEF assure également l'accès aux publications officielles de Bercy et aux

documents administratifs produits et détenus par les services économiques et financiers.

La **bibliothèque des Mines Paris** possède des collections en économie, en gestion et en organisation industrielle constituées depuis le début du XXe siècle, notamment autour des travaux de Maurice Allais, Frédéric Le Play et Henri Fayol.

L'**Humathèque** rassemble des collections en sciences économiques au sein du pôle « Espaces, populations, sociétés » issues de la Fondation Maison Sciences de l'Homme (FMSH) et de l'Institut national d'études démographiques (Ined). On peut également mentionner la **Bibliothèque Pierre-Monbeig** de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine qui conserve un fonds exceptionnel sur l'Amérique latine et les Caraïbes.

Au sein de cet environnement documentaire très riche, la BnF se distingue par les points forts suivants : déclinaison des différents thèmes de l'économie pour toutes les régions du monde, aspect historique des sous-domaines de la discipline (monnaie, entreprises, pensée économique, comptabilité...) et richesse des fonds de sources pour l'analyse et l'histoire économique (documents anciens, presse, publications officielles...).

Focus–le monde de l’entreprise : PRISME

Pôle de ressources et d’information sur le monde de l’entreprise

L’information d’entreprise est constituée de toute l’information factuelle et stratégique sur les produits, les marchés et les acteurs de la scène économique. Elle apporte à tout individu concerné une aide dans le développement de ses projets professionnels. Toute catégorie d’entreprise y trouve un appui dans la conduite de ses affaires. L’information sur le monde de l’entreprise, onéreuse et difficilement accessible en librairie, complète ainsi l’économie et la gestion dans la mesure où elle fournit aux porteurs de projets les données nécessaires pour formuler leurs choix.

Si la demande grandissante de données sur « le fait économique » et « la vie professionnelle » ont fait entrer ce type de collections au sein des bibliothèques, c’est la BnF qui présente, avec PRISME, l’offre la plus importante ouverte au public en France, notamment en études de marché.

En tant que pôle de ressources depuis longtemps confirmé, PRISME se caractérise par :

- Une présence en libre accès au seul niveau Haut–de–jardin ;
- Une articulation de collections et de services ciblés ;
- Un public diversifié, dont la pluralité s’étend au fur et à mesure des opérations menées auprès des acteurs majeurs du soutien à la création d’entreprise.

Un centre de ressources unique en France ...

Les collections de PRISME sont constituées d’environ 5 000 monographies et 150 périodiques sur support papier, complétés par une dizaine de bases de données. Le fonds a pour objectif de proposer une information récente sur une couverture étendue – si ce n’est exhaustive – des secteurs d’activité économique. Il est centré sur la France et ses marchés d’exportation, mais cherche à couvrir largement les marchés étrangers et internationaux. Le français y est majoritaire et représente 95 % des collections comme des acquisitions, l’anglais restant prépondérant pour les études internationales.

La typologie des documents, qui sont proposés soit sous forme imprimée soit sous format électronique, est la suivante :

- Études de marché et analyses sectorielles, émanant de cabinets d’études (Les Echos–Etudes, Xerfi, MSI Reports, Idate, Euromonitor, MarketsandMarkets...). Il s’agit d’une information difficile à consulter ailleurs qu’en entreprise ;
- Énnuaires, répertoires et guides professionnels ;
- Information financière sur les sociétés ;
- Presse professionnelle : lettres d’information et revues spécialisées par secteur d’activité ;
- Informations pays : information sur les secteurs et sur les acteurs hors France ;
- Ouvrages méthodologiques sur la création d’entreprise, la recherche d’emploi, les métiers...

Concernant l’imprimé, les entrées sont constituées à plus de

80 % par des acquisitions à titre onéreux, complétées par des dons suscités, à la marge, et des documents gratuits. Pour ces derniers, il s’agit d’études réalisées par des institutions publiques et des organismes professionnels, librement disponibles en ligne et imprimées en salle par souci de visibilité. Annuaire professionnels et études nécessitent d’être sélectionnés et négociés un par un auprès de leurs producteurs. Une part importante du budget est engagée dans le cadre de procédures dérogatoires du fait de la non–commercialisation des études de marché par les librairies.

L’information marché devenant rapidement obsolète, seules les publications récentes sont acquises, il n’y a pas d’acquisitions rétrospectives.

L’impératif d’actualisation des collections se reflète dans le taux de fraîcheur de la collection, qui est de 25 % et qui nécessite un taux de désherbage annuel d’environ 13 % du fonds. Une part des documents retirés du libre accès fait l’objet d’une réorientation en magasin. Ce transfert assure la complétude des collections patrimoniales, en particulier pour les études de marché rarement reçues par dépôt légal. Ces documents alimentent en effet un fonds d’études de marchés et de groupes remontant aux années 1960. Consultables en Bibliothèque de recherche, ils sont des sources de premier ordre pour documenter l’histoire des entreprises.

La volumétrie du fonds imprimé a tendance à se réduire au profit de la dématérialisation croissante des publications relatives aux marchés et aux entreprises. Cette transition vers une information de plus en plus numérique nécessite de porter une attention particulière à l’offre proposée en matière de documentation électronique, ainsi qu’un engagement dans la filière d’acquisitions et dons de documents numériques pour permettre la continuité de l’offre documentaire du PRISME.

... solidement implanté auprès des publics ...

Dès sa création, PRISME a visé des publics spécifiques, souvent éloignés des bibliothèques mais ayant un fort besoin informationnel. Le pari est réussi étant donné la présence en salle, tout au long de l’année, de ce public par essence volatil et non captif, en perpétuelle reconfiguration. Il est constitué essentiellement de :

- « porteurs de projet » : créateurs et repreneurs d’entreprise, demandeurs d’emploi, individuels en évolution de carrière... ;
- Professionnels en exercice : indépendants, professions libérales, artisans, salariés de petites ou grandes sociétés, d’organismes publics... pour leur veille commerciale et stratégique ;
- Étudiants en gestion, écoles de commerce et filières professionnelles (hôtellerie, mode, sécurité ...).

On peut noter également la présence d’un public non parisien venant à la BnF pour consulter les collections de PRISME.

La diversité de ces publics, peu coutumiers des bibliothèques, nécessite un travail de médiation conséquent. Les bibliothécaires postés en service public au bureau de renseignement accompagnent les usagers dans leur recherche d’information

marché et entreprise. PRISME propose aussi des formations aux outils bibliographiques et aux bases de données à travers un atelier hebdomadaire destiné aux porteurs de projet (créateurs d’activité, repreneurs d’affaires, demandeurs d’emploi) et ponctuellement, des ateliers plus ciblés.

...grâce, notamment, à une forte intégration dans les réseaux d’accompagnement au développement économique

Pour faire connaître PRISME, une politique de développement des publics a été mise en place dès la création de ce fonds. Elle repose sur des partenariats et collaborations avec les organismes d’accompagnement qui jouent un rôle de prescripteur : la Chambre de commerce et d’industrie Paris Ile–de–France (avec laquelle un partenariat est institutionnalisé depuis 2009), France Travail (ex–Pôle emploi), la Cité des métiers de la Villette, l’Apec–Association pour l’emploi des cadres, le réseau des Boutiques de gestion, le CRA–Cédants et repreneurs d’affaires...



FICHES THÉMATIQUES

Géographie et cartographie

Globe terrestre, 1535. BnF, Cartes et plans

1 | Publics et collections

1.1 | Départements pivots

Philosophie, histoire, sciences de l'homme (PHS) ; Cartes et plans.

1.2 | Autres départements concernés

Son, Vidéo, Multimédia ; Manuscrits ; Estampes et photographie ; Réserve des livres rares ; Sciences et techniques ; Découverte des collections et accompagnement de la recherche.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : enseignants en formation initiale ou continue ; professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme ; spécialistes et amateurs en toponymie, histoire locale, généalogie ; étudiants préparant les concours et élèves du secondaire.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Dans le fonds d'imprimés de la Bibliothèque nationale de France, les collections de géographie comprennent initialement et principalement des récits d'explorations et des atlas anciens. À partir du XIX^e siècle, géographies universelles et revues spécialisées qui sont publiées y sont intégrées. Récits de voyages et manuels d'enseignement se développent considérablement, la discipline se vulgarise progressivement avec la colonisation, la révolution des moyens de transport puis l'essor du tourisme. Ces fonds couvrent les grands domaines de la géographie : géographie générale, régionale, humaine, physique. Tous ces domaines sont également présents dans les collections du département des Cartes et plans.

La cartographie est la discipline d'excellence du département des Cartes et plans, qui, depuis sa création comme service de Géographie en 1828 puis comme département autonome en 1942, est dépositaire des documents cartographiques arrivés par dépôt légal : cartes, plans, atlas, globes, jeux géographiques, images satellite et photographies aériennes commercialisées.

Par ailleurs, le département des Cartes et plans a en dépôt les collections de la Société de géographie déposées depuis 192. Ces collections qui continuent de s'accroître, couvrent de nombreux domaines (géographie, histoire, archéologie, anthropologie, ethnologie etc.) et concernent principalement l'histoire des découvertes, des voyages et des explorations. Les collections s'enrichissent essentiellement grâce à des dons.

Sont collectés au titre du dépôt légal des films, des documents

multisupports multimédia intéressant la géographie et la cartographie. Les CD-Rom cartographiques acquis par le département des Cartes et plans sont également pris en charge par le département Son, Vidéo, Multimédia (ex-Audiovisuel) qui conserve depuis une trentaine d'années la cartographie numérique sur support (CD essentiellement) pour des questions d'archivage et de consultation.

Il faut souligner que le département des Cartes et plans est confronté à un fort mouvement de dématérialisation des supports dans le domaine de la cartographie et a dû adapter ses procédures de collecte. Ainsi, à partir de 2010, ont été déposées au département Son, vidéo, multimédia au titre du dépôt légal trois bases de données de l'Institut Géographique National (BD Ortho, BD Topo, BD Carto), complétées ensuite par BD Forêt (2014), RGE Alté (2021), BD Parcellaire (2022), BD Ortho historique et Plan IGN (2024). Des mises à jour cartographiques départementales sont régulièrement reçues.

Les collections du département des Manuscrits constituent un fonds de référence au sein de la BnF pour les périodes antique et médiévale (atlas catalan, Ptolémée, Al Idrissi, etc.), sans oublier les récits de voyages antiques et médiévaux, tel celui de Marco Polo. Pour la période moderne, le département conserve des cartes et plans pour le domaine français (châteaux, villes, forteresses de Vauban, etc.), mais aussi pour le domaine turc et extrême-oriental (Chine, Corée, Japon). Quelques fonds majeurs illustrent la période contemporaine : Jean Rouch, Alain Gheerbrandt, etc.

Le département des Estampes et de la photographie conserve d'importantes ressources iconographiques à caractère topographique et cartographique. Dès la création du Cabinet des estampes, les représentations de lieux, de paysages, de villes et d'édifices ont été considérées comme un des axes prioritaires de la constitution du fonds. À côté de la série « Topographie » classée par pays, subdivisions administratives et villes (plusieurs milliers de cartes et plans à ce jour), on peut mentionner d'autres fonds emblématiques : collection Gaignières (dessins du XVI^e siècle), collection Lallemant de Betz (gravures du XVI^e siècle), collection Destailleur (dessins, gouaches et aquarelles sur Paris et les départements français), collection du Touring-Club du France (photographies de la première moitié du XX^e siècle sur le paysage français et d'anciennes colonies françaises). Depuis le XIX^e siècle, ces collections s'enrichissent régulièrement, en particulier par le dépôt légal de la carte postale. L'ensemble constitue un fonds de plus d'un million d'images.

Enfin, la Réserve des livres rares conserve d'importantes collections d'atlas, de traités de géographie, ainsi que des récits de voyages en toutes langues édités depuis le XV^e siècle. Parmi les documents remarquables, on notera les premières

¹ Voir §2 Les publics dans l'introduction.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Départements pivots

Dans les différents domaines de la géographie (humaine, régionale et physique), la priorité est donnée aux ouvrages francophones pour les livres comme pour les revues, avec un effort particulier pour les préparations aux concours et examens et les guides de voyages.

La collection de géographie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) propose des ouvrages de niveau universitaire, principalement pour l'enseignement de la discipline dans les 1^{er} et 2^{ème} cycles. La salle J répond également aux besoins de préparation des concours et des examens : brevet, baccalauréat, concours de l'enseignement, des grandes écoles et de la fonction publique. Les principaux outils de la géographie y sont présents : livres de références, périodiques et encyclopédies, des éditions françaises patrimoniales anciennes et classiques jusqu'à la production la plus récente.

La collection est également accessible aux non-spécialistes de la discipline, notamment avec la présence de guides de voyage, de récits de voyage, d'ouvrages sur le tourisme, de beaux livres illustrés présentant des pays et des villes du monde.

Des atlas, généraux, thématiques et régionaux, conservés par le département des Cartes et plans au titre du dépôt légal, sont proposés en salle J.

2.1.2 | Autres départements concernés

Les disciplines scientifiques étroitement liées à la géographie physique (climatologie, biogéographie...), de même que la géologie, sont représentées en salle C (sciences et techniques). L'hydrologie se partage entre les salles de géographie (M) et les salles de sciences (R et S).

Des collections sont également proposées en salles D (Droit, économie, politique) pour les frontières et la géopolitique et F (Littérature et art) pour l'urbanisme.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur est de 8% en salle J. Le taux de désherbage est de 3% par an (environ 150 ouvrages retirés des collections).

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les études de niveau doctoral et une diversité linguistique sont privilégiées en bibliothèque de recherche.

En salle M (ethnologie, sociologie, géographie), on trouve en libre accès les outils fondamentaux de la recherche contemporaine, ainsi que la méthodologie, l'épistémologie et l'histoire de la discipline avec une couverture linguistique élargie. Les domaines d'excellence sont les suivants :

- Géographie régionale : France, Europe et reste du monde, atlas,
- Géographie humaine : politique, urbaine, rurale, économique, développement durable,
- Géographie physique : géomorphologie, environnement.

Des atlas, généraux, thématiques et régionaux, conservés par le département des Cartes et plans au titre du dépôt légal, sont proposés en salle M.

Le taux de fraîcheur est 5% en salle M. Le taux de désherbage est proche de 4% par an (environ 210 ouvrages).

2.2.2 | Autres départements concernés

Des collections sont également proposées en salles R et S (sciences et techniques) pour les disciplines liées à la géographie physique (climatologie, biogéographie, géologie, hydrologie) ; N (Droit, économie, politique) pour les frontières et la géopolitique ; W (Littérature et art) pour l'urbanisme.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

Les acquisitions, depuis la fin du XX^e siècle, suivent l'évolution de la discipline qui s'oriente davantage vers les sciences sociales : géographie régionale, géographie humaine, avec une place désormais moindre pour la géographie physique.

Dans le prolongement des collections historiques, la complétude est recherchée pour l'évolution de la géographie française depuis ses origines.

L'acquisition d'ouvrages étrangers majeurs de la discipline suit les grands champs de la recherche contemporaine et témoigne de leur interdisciplinarité croissante avec les sciences sociales, les études culturelles, l'aménagement des

territoires, l'urbanisme et le développement durable.

2.4 | Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV)

La politique documentaire du **département des Cartes et plans** en matière de livres et revues imprimés dépend fortement du mode d'entrée : les acquisitions onéreuses suivent des axes précis alors que les documents reçus à titre de don peuvent être acceptés dans des domaines plus étendus.

♦ Acquisition onéreuse

Il s'agit de documents français et étrangers. Les domaines d'excellence, faisant l'objet d'une veille éditoriale visant à une certaine exhaustivité, sont les suivants :

- Cartographie et histoire de la cartographie
- Histoire et épistémologie de la géographie (concepts, enseignement de la géographie)
- Histoire des voyages, des découvertes et des explorations
- Toponymie

Des acquisitions d'ouvrages peuvent être menées dans d'autres secteurs en accompagnement des fonds, si elles documentent des collections (par exemple : photographie d'exploration).

♦ Dons

Sont susceptibles d'être acceptés des ouvrages dans les domaines suivants : géographie générale, géographie physique, géographie humaine, géographie régionale, voyage, tourisme, alpinisme, paysage, jardins, urbanisme, forêts, canaux, côtes et tout ouvrage dont le sujet comporte une dimension spatiale, territoriale (histoire rurale, photographie de voyage, missions archéologiques et ethnologiques, etc.). Les collections de la Société de géographie s'enrichissent ainsi régulièrement dans ces domaines par entrées courantes ou dons remarquables. On peut exceptionnellement garder un document en double, notamment s'il porte des annotations manuscrites ou s'il fait partie d'un fonds et porte des marques de provenance.

Pour sa part, le **département des Manuscrits** acquiert des éditions de textes médiévaux et des études sur la cartographie médiévale, européenne et arabe. Des acquisitions d'ouvrages généraux sont sporadiquement réalisées dans les domaines de la cartographie ancienne chinoise, japonaise et indienne, en rapport avec les collections conservées dans le département.

Une première approche de ces collections d'excellence est proposée en **salle Ovale** à travers une sélection d'ouvrages sur l'histoire et les techniques de la cartographie mais aussi sur la médiation auprès de jeunes publics. On y trouvera par exemple des récits de grands explorateurs et la présentation de trésors de la cartographie conservés à la BnF (portulans, globes, etc.).

2.5 | Couverture géographique

Exhaustivité visée pour la France et les anciennes colonies françaises. Forte représentation de l'Europe. Les acquisitions

pour les autres zones géographiques reposent sur un principe de représentativité.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	89 %	9 %	2 %
Rez-de-jardin	41 %	51 %	8 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	95 %	4 %	1 %
Rez-de-jardin	48 %	36 %	16 %
Magasins Tolbiac	0 %	84 %	16 %
Département spécialisé : Cartes et plans	50 %	35 %	15 %

Les acquisitions de la salle Ovale se font à 95% en français et 5% en anglais.

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) des entrées annuelles de monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	5 000	140	170
Rez-de-jardin	5 200	100	140
Magasins		320	350
Département spécialisé : Cartes et plans. Salle Ovale	400 (Salle Ovale)	345	420

◆ **Les monographies imprimées entrées par dépôt légal**

En 2023, 1 358 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les disciplines de la géographie et de l’histoire–géographie. De plus, le département Philosophie–Histoire –Sciences de l’homme a reçu en moyenne 12 dons sur la période de 2019–2023 ; 190 dépôts de la société de géographie et 40 dons sont entrés au département des cartes et plans.

◆ **Les périodiques imprimés souscrits**

	Volumétrie totale des collections de périodiques imprimés en 2023
Haut–de–jardin	13 titres imprimés
Rez–de–jardin	9 (dont 4 titres couplés imprimé/ électronique)
Magasins	4 (dont 1 titre couplé imprimé/ électronique)
Départements spécialisés (Cartes et plans) et salle Ovale	40 titres (dont 10 titres couplés imprimé/ électronique et 1 électronique seul)

◆ **Les périodiques imprimées entrées par dépôt légal**

En 2023, 539 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les disciplines de la géographie et de l’histoire–géographie ; 156 dépôts de la société de géographie et 5 dons sont entrés au département des cartes et plans.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

Les bases de données présentes à la BnF pour les disciplines de la géographie et de la cartographie sont gratuites. L’offre éditoriale est limitée dans ce domaine et la plupart de la production se retrouve dans des bases généralistes auxquelles la BnF est abonnée (ex. : CAIRN).

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : en complément des bases de données généralistes en ligne comme Academic Search Premier, Cairn, revues.org, les ressources spécialisées suivantes sont disponibles :

- GBV – IKAR Landkartendrucke vor 1850. : catalogue collectif de globes, cartes et atlas imprimés avant 1850 et conservés dans six bibliothèques allemandes.
- GreenFILE, base multidisciplinaire qui couvre les domaines dédiés aux thématiques environnementales.

Périodiques en ligne : de plus en plus fréquemment les abonnements, notamment pour les revues en anglais, ne sont plus disponibles qu’en version électronique (10 titres) ; d’autres sont en version couplée imprimé / électronique (7).

Les livres numériques sont acquis par le département PHS, à l’unité, quasiment exclusivement en anglais : handbooks, titres aux frontières de plusieurs disciplines, titres fréquemment

réédités. Entre 5 et 10 titres sont acquis chaque année.

3.3 | Collecte du web

◆ **Les collectes courantes**

Outre la collecte large, les collectes courantes recouvrent plusieurs domaines de la géographie et de la cartographie : les blogs de récits de voyage, les sites touristiques, l’aménagement du territoire, la cartographie, les transports et, sous l’appellation générique de « géographie », des sites académiques ou liés à l’enseignement de la discipline.

◆ **Les collectes ciblées**

La collecte Cartes et plans compte, en 2024, 1 619 sites actifs mais l’échec du moissonnage sur les contenus de cartographie dynamique, massivement utilisés, la rend néanmoins d’une portée limitée. Par conséquent le département Cartes et Plans a décidé de concentrer la sélection sur les cartes statiques encore disponibles avec une revue systématique des domaines du tourisme et du transport (offices de tourisme, réseaux de transports métropolitain etc.).

Après ces importants chantiers (2020–2022) et compte tenu des disparitions régulières de sites, le rythme courant de collecte se situe autour d’une centaine de sites par an.

◆ **Cas particulier des collectes de vidéo**

Elles permettent de documenter la production des principaux acteurs de la cartographie nationale avec la collecte vidéo des

chaînes YouTube liées à la cartographie nationale (tutoriels, vidéo pédagogiques, présentation de cartographie dynamique etc.). Aux acteurs institutionnels pourraient être adjoints dans un moyen terme les productions d’acteurs commerciaux (ESRI) et collaboratifs (Open Street Map). On peut s’attendre à la collecte d’une centaine de vidéos par an.

4 | Grands axes des entrées pour les autres types de documents

4.1 | Documents cartographiques : atlas cartes, plans, globes

Il faut souligner dans le domaine de la cartographie un fort mouvement de dématérialisation qui oblige les départements impliqués (Cartes et Plans, Son, Vidéo, Multimédia) à une constante adaptation dans la prise en compte des formats de données, des types de contenus concernés et des modes de collecte, de signalement et de conservation.

L’accès sur tous les sites de la BnF aux documents numériques ou dématérialisés concernant ces disciplines (géographie, cartographie) est un enjeu pour les années à venir afin de garantir aux chercheurs les outils de recherche les plus complets.

4.1.1 | Le dépôt légal sur support

Le département des Cartes et Plans cherche à atteindre l’exhaustivité de la collecte par dépôt légal pour les documents cartographiques édités ou imprimés en France : cartes, plans, atlas, globes, jeux géographiques, images satellite et photographies aériennes commercialisées. Une part non négligeable de documents édités à l’étranger et largement diffusés sur le territoire national entre par le dépôt légal diffuseur. Il s’agit essentiellement de publications touristiques : atlas et cartes routières, plans de villes.

4.1.2 | Le dépôt légal numérique

Le dépôt légal dématérialisé institué par la loi Darcos de 2021 consolide la préservation de la cartographie numérique existante depuis les lois de 1992 et 2006.

◆ **Les ressources concernée**

Sont collectés des cartes et atlas homothétiques du physique, des collections d’images géoréférencées (cartes ou images de télédétection), des bases de données géographiques destinées aux Systèmes d’information géographique (SIG), comme les modèles de terrain de l’IGN, et cartes interactives téléchargeables telles que les ENC (Electronic navigational charts), cartes nautiques numériques.

3.4 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Dans le cadre de la veille sur internet pour alimenter les acquisitions sur supports, le département des Cartes et Plans récupère des ressources en téléchargement gratuit sur Internet : monographies et articles. Il s’agit de l’équivalent numérique des acquisitions monographiques sur support (Voir paragraphe 4.7 pour les documents spécialisés).

En revanche, la cartographie dynamique en ligne pose d’importants problèmes de collecte. Ces documents omniprésents dans les pratiques cartographiques des français sont complexes et difficiles à préserver mais sont au cœur de la mission de dépôt légal de la Bibliothèque.

◆ **Les projections annuelles d’enrichissement**

Après le démarrage de la filière d’entrée appropriée (prévue pour 2026–2027) le nombre total d’unités documentaires cartographiques numériques reçues au titre du dépôt légal pourrait se situer entre 500 et 1 000 par an. Le chiffre total des entrées du dépôt légal, imprimé et numérique, autour de 3 000, reviendrait ainsi à un niveau connu dans les années 2000 avant l’effondrement dû à la dématérialisation.

4.1.3 | Les acquisitions courantes

La politique documentaire suivie par le département des Cartes et Plans sur le site Richelieu a les objectifs suivants :

- Collecter des cartes et atlas publiés hors de France et concernant le territoire français
- Constituer une collection représentative de la production cartographique mondiale par l’achat de cartes à grande échelle pour l’Europe (1:25 000 ; 1:50 000) et les anciennes colonies françaises dans la continuité des collections déjà présentes en magasin, et de cartes à plus petite échelle pour le reste du monde (1:100 000 ; 1:250 000)

Acquérir en priorité :

- Les atlas nationaux ainsi qu’une sélection d’atlas généraux ;
- Des cartes et atlas thématiques : thèmes en rapport avec l’actualité (réchauffement climatique, eau en Afrique, conflits, développement durable, passage des pôles, ressources minières) ;
- Des atlas ou cartes présentant de nouvelles cartographies, de nouveaux phénomènes cartographiés, de nouvelles tendances de la cartographie (Cartographie et art, cartographie et imaginaire) ;
- Des plans de villes étrangères, des atlas historiques pour

- les grandes villes ;
- Des fac-similés de documents anciens qui complètent les collections du département ou constituent des exemplaires de substitution.

Sur le site François-Mitterrand, les collections de cartes ne sont pas renouvelées en salle M et ne le sont que partiellement en salle J afin ne pas faire doublon avec les collections des Cartes et plans du site de Richelieu, vers lesquelles s’orientent naturellement les lecteurs.

4.1.4 | Acquisitions patrimoniales

Plusieurs buts sont poursuivis :

- Acquérir des documents cartographiques (cartes, plans etc.) concernant la France, la présence française dans le monde ou produits par des cartographes français
- Compléter la collection de globes imprimés (XVIII^e et XIX^e siècles)
- Enrichir la collection de « curiosités cartographiques » : jeux et objets géographiques, cartes allégoriques etc.
- Comblent les lacunes de documents qui ne seraient pas entrés dans les collections au titre du dépôt légal ancien.

Les acquisitions de documents étrangers ne concernant pas la France ou la présence française dans le monde sont moins fréquentes. Il s’agit alors d’acquisitions de pièces représentatives constituant des jalons de l’histoire de la cartographie mondiale ou de pièces complétant des collections du département de stature internationale (cartes-portulans, cartes asiatiques, etc.).

Hors du champ cartographique, des acquisitions dans le domaine de la photographie d’exploration XIX^e–XX^e siècle sont faites en complément des collections de la Société de géographie en veillant à s’articuler étroitement avec la politique documentaire du département des Estampes et de la photographie.

4.1.5 | Dons

Sont acceptés la plupart des documents cartographiques qui ne sont pas déjà présents dans les collections.

Les dons peuvent permettre de combler des lacunes du dépôt légal notamment pour les grands producteurs cartographiques (Institut géographique national, Michelin, etc.). Ils permettent dans certains cas d’éviter des acquisitions : par exemple, les cartes nautiques ne sont pas achetées depuis 20 ans car elles sont reçues en don du Bureau hydrographique international.

Une attention particulière est portée aux archives cartographiques de grandes institutions (Institut géographique national, Institut français du pétrole, INSEE, Institut pour la recherche et le développement etc.).

4.1.6 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Une veille sur internet est réalisée par le département des Cartes et plan pour récupérer des ressources cartographiques gratuites : atlas, cartes.

En 2024, seuls les documents homothétiques du physique sont acceptés dans cette filière d’entrées alors que les documents cartographiques dynamiques dominent l’édition numérique (bases de données géographiques pour SIG) et que les chercheurs les exploitent dans leurs travaux.

4.1.7 | Éléments de volumétrie

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement
Dépôt légal physique : Cartes et plans (CPL)	2 080	2 000
Dépôt légal numérique (Son, vidéo, multimédia et CPL)	740*	400 > 1000*
Acquisitions courantes	640	550
Acquisitions patrimoniales**	30	20
Dons, legs, donations**	3 000	3 000
Dépôts**	8 000	8 000
ADDN	45	60

* Rattrapage rétrospectif en 2022. L’entrée en service du DLNU (Dépôt légal numérique à l’unité), filière technique d’entrée applicable aux documents cartographiques en 2026 va progressivement augmenter le nombre de documents cartographiques numériques préservés par la BnF.

** Dans ces modes d’entrée on entend la géographie au sens très large (géographie, cartographie mais aussi photographies et manuscrits à caractère géographique). La comptabilité est à l’unité (feuilles de cartes, plaques de verre, tirages photographiques, diapositives) et est très variable d’une année à l’autre (entrée d’un fonds, d’un don exceptionnel).

4.2 | Manuscrits, photographies et archives

Le département des Cartes et plans enrichit également ses collections par des archives, manuscrits et photographies à caractère géographique : papiers de géographes et cartographes ; archives de voyageurs et d’explorateurs ; lettres et documents manuscrits².

Le département des Manuscrits procède à des enrichissements mesurés de manuscrits ou archives de cartographes et géographes, soit pour l’époque médiévale, soit pour le domaine oriental.

Pour le département des Estampes et de la photographie, à côté du dépôt légal qui continue à enrichir les séries existantes, les images à caractère topographique ne constituent plus un axe prioritaire et entrent ponctuellement, par don (fonds photographiques notamment) ou par acquisition, en

fonction des opportunités du marché. La Grande commande photographique, commande publique du Ministère de la Culture initiée en 2021 et pilotée par la BnF, comprend des ensembles importants de photographies à caractère géographique.

4.3 | Documents audiovisuels

Sont collectés au titre du dépôt légal des films, des documents multsupports et des documents électroniques sur support ou totalement dématérialisés intéressant la géographie et la cartographie.

5 | Environnement documentaire

La BnF se place dans une démarche de complémentarité avec les bibliothèques de l’Institut de géographie (pour ses collections spécialisées en géographie). Pour les ressources cartographiques, la bibliothèque de l’institut national de l’information géographique et forestière est complémentaire des collections de la BnF, de même que la section Cartes et plans des Archives nationales.

² Cf. fiche Manuscrits et archives.



FICHES THÉMATIQUES

Histoire

Prise de la Bastille, recueil d'estampes. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collection

On considère ici l'histoire comme science humaine, étude et écriture des faits passés dans leur complexité, de l'Antiquité à nos jours.

Participent de ce domaine : l'histoire générale et comparée ; l'historiographie ; l'histoire universelle ; les histoires par pays ; les sciences auxiliaires de l'histoire.

Les grands tournants de l'historiographie à partir de l'Ecole des Annales ont multiplié les axes de développement de la recherche historique pour l'ouvrir à de nouveaux domaines : histoire sociale ; histoire économique ; histoire démographique ; histoire politique ; histoire culturelle ; histoire des mentalités ; histoire des représentations ; microhistoire ; egohistoire, et dans une certaine mesure les « Cultural studies » (Gender studies, Women studies...).

L'histoire des disciplines académiques (droit, économie, littérature, sciences, éducation...) est traitée dans les fiches domaines correspondantes.

1.1 | Département pivot

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme.

1.2 | Autres départements concernés

Droit, économie, politique ; Découverte des collections et Accompagnement à la recherche ; Manuscrits ; Arsenal ; Monnaies, médailles et antiques ; Cartes et plans ; Estampes et photographie ; Réserve des livres rares ; Son, vidéo, multimédia

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par la discipline, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : érudits locaux, généalogistes, amateurs éclairés.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Les collections de livres et revues imprimés d'histoire conservées sur le site François-Mitterrand sont constituées de publications françaises et étrangères, du XVI^e siècle à nos jours. Elles sont organisées, dès la fin du XVII^e siècle, de manière essentiellement géographique, et plus accessoirement de manière chronologique ou thématique. Elles sont réparties dans 12 lettrages de la cotation Clément et leurs nombreuses subdivisions chronologiques et thématiques (plus de 1 300 pour la seule histoire de France). Ces lettrages (exemples : L pour histoire de France ; J pour histoire ancienne) regroupent à la fois les monographies et les périodiques entrés dans les collections avant 1996. En volumétrie, ils représentent au total plus de deux millions de volumes.

Des fonds particuliers issus de dons ou de legs, complémentaires du fonds général, sont à signaler tels le fonds Z Le Senne sur l'histoire de Paris, ou le Z Larrey sur les Premier et Second Empires.

Il faut également souligner que l'on trouve nombre d'ouvrages d'histoire dans des cotes consacrées à d'autres champs disciplinaires. Ainsi, les Mazarinades rédigées en vers sont cotées en poésie française, la forme ayant primé sur le contenu. Enfin de nombreux autres lettrages intéressent particulièrement les historiens, par exemple les actes royaux classés dans les collections de droit.

Le **département des Manuscrits** conserve également de nombreux fonds historiques, partant de l'antiquité grecque et byzantine (Timée, le plus ancien manuscrit de Platon conservé), avec un ensemble unique de chroniques médiévales (Guillaume de Tyr, Froissart, Grandes chroniques de France...), une partie des archives de la Chambre des comptes, les collections des Provinces, les fonds d'érudits (Colbert, Gaignières, Baluze, etc.) ; des correspondances diplomatiques de la période moderne ; les archives des généalogistes du roi ; du Cabinet des Chartes ; des archives maçonniques ; des papiers d'hommes politiques (le chancelier Séguier, Adolphe Thiers, Raymond Poincaré) ; de militaires (Duroc) ; des recueils de pièces administratives, d'autographes ; des mémoires (Casanova), journaux intimes et correspondances ; des papiers d'historiens (Fustel de Coulanges, Taine, Le Roy-Ladurie, etc.) ou de figures à cheval entre l'histoire et la littérature (Voltaire, Beaumarchais, Victor Hugo, Lamartine).

A la **Bibliothèque de l'Arsenal**, le marquis de Paulmy, son fondateur au XVIII^e siècle, est à l'origine d'une collection encyclopédique qui fait une très large place à l'histoire sous la section « H » du fonds ancien. Enrichie des confiscations révolutionnaires, cette section compte plus de 120 000 volumes. Il convient d'y ajouter un très important fonds de manuscrits historiques du Moyen Age jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (Chroniques de Froissart, papiers d'érudits au XVII^e siècle...). Des ensembles spécifiques se détachent par ailleurs. Si les archives de la Bastille–archives de la Lieutenance de police et des principales prisons parisiennes d'Ancien Régime–ou le fonds Enfantin–consacré au mouvement saint-simonien–sont bien connus, on peut également citer un fonds de plus de 4 000 mazarinades, ou le fonds Grégoire consacré à l'abolition de l'esclavage.

Le **département des Estampes et de la photographie** conserve un fonds sur l'histoire (série Q), et plus particulièrement l'histoire de France (QB) qui constitue un des trois axes majeurs avec les collections de topographie et de portraits. Ce fonds a été abondamment nourri par des dons, legs et acquisitions de collections de particuliers (comme celles de

Michel Hennin ou de Carl de Vinck, par exemple) et continue à être enrichi par des dons et des acquisitions ponctuelles. Les collections de photographies de presse permettent de documenter le XX^e siècle : le fonds Monde et caméra, couvre la période entre 1904 et la Seconde Guerre mondiale et est abondamment complété par le dépôt légal de l'Agence France–Presse. Le relais dans ce dernier domaine est désormais pris par le dépôt légal du web.

Les **collections du département des Cartes et Plans et de la Société de géographie** sont étroitement liées à l'histoire des voyages et des découvertes, à l'histoire de la colonisation et plus généralement à l'histoire des représentations du monde. Voyages d'exploration, conquêtes territoriales, conflits et frontières sont largement documentés par les cartes et atlas, par les récits de voyage et par les collections photographiques de la Société de géographie. Les fonds du département sont une source essentielle pour la période des « Grandes découvertes », particulièrement représentée à travers la collection des cartes portulans, pour l'histoire de la constitution des empires coloniaux du XVI^e au XX^e siècle,

et enfin pour les opérations militaires lors des deux grands conflits mondiaux.

Les collections audiovisuelles, disques, archives orales, films documentaires, entrées par dons ou dépôt légal (phonogrammes depuis 1938, documents multimédias multisupports et vidéogrammes depuis 1975, documents multimédia interactifs depuis 1992) forment un ensemble important de sources sur l'histoire politique, culturelle et sociale de la France, depuis la première guerre mondiale. Elles sont, par exemple, d'un intérêt majeur pour l'étude des industries culturelles, des médias et des cultures populaires au XX^e et XXI^e siècle (musiques, cinéma, jeux vidéo...).

La **Réserve des livres rares** conserve un ensemble encyclopédique de documents intéressant la recherche en histoire. Il s'agit d'une part des grandes œuvres historiographiques, en particulier celles des historiens de l'Antiquité jusqu'à la période moderne, d'autre part d'ensembles de sources historiques, telles qu'une riche collection de périodiques français ou étrangers et de tracts de la Seconde Guerre mondiale.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-Jardin Site François–Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

La salle J (Philosophie, histoire, sciences de l'Homme) propose des documents pour une première approche de la recherche historique. Le lecteur trouvera les nouveautés scientifiques évoquées par les médias, et un fonds qui, sans prétendre à l'exhaustivité, se doit d'être encyclopédique :

- Publications françaises les plus récentes, d'intérêt général, signées par des autorités incontestables (Patrick Boucheron, Benjamin Stora...) : histoire nationale ou mondiale ; biographies ; etc.
- Usuels : encyclopédies, dictionnaires historiques, handbooks et companions, etc.
- Classiques de l'historiographie : Michelet, Jaurès, Braudel, Ozouf, Nora, Le Roy–Ladurie, Darnton, Judt...

Les collections ont été organisées selon une priorité géographique, le chronologique passant sur un second plan, comme c'était la tendance à la création de cette collection, pour casser les découpages académiques jugés réducteurs, de l'université.

Les axes structurants des collections sont :

- Publications françaises privilégiées : des ouvrages en anglais viennent compléter les fonds quand rien n'est disponible en français sur un sujet,

- Prise en compte des besoins des lecteurs plus jeunes (lycéens en particulier), avec des ouvrages de vulgarisation
- Orientation vers l'histoire plus contemporaine, afin de mieux articuler les collections des salles D (Droit, économie, politique) et J (philosophie, histoire, sciences de l'Homme).
- Prospective et veille permanente sur les nouveaux champs interdisciplinaires, qui transcendent et dépassent les visions plus classiques qui ont prévalu à la constitution des collections en libre–accès : cela implique échanges et partage documentaire en lien avec les autres sciences humaines et les autres départements. Par exemple, les gender studies, qui concernent aussi l'anthropologie, la sociologie, la philosophie, la biologie, le droit...

Pour diversifier les collections et apporter une dimension artistique aux lecteurs, un fonds d'environ 200 bandes dessinées est présent en salle. Il comprend des biographies, des documentaires, et des fictions historiques (Jacques Tardi, Raphaël Meyssan...). La collection s'enrichit d'environ une dizaine de nouveaux titres par an.

2.1.2 | Autres départements concernés

Le lecteur trouvera en salle D (droit, économie, politique) des ouvrages sur la partie la plus récente de l'histoire politique contemporaine. Les relations internationales y sont abordées de manière synthétique depuis 1945 et plus détaillée à partir des années 1990. Par ailleurs, les documents relatifs à la situation politique des pays depuis 1990 sont proposés dans la même salle. Enfin, les collections d'économie documentent l'histoire générale des faits économiques ainsi que celle des systèmes économiques nationaux aux XX^e et XXI^e siècle avec une attention particulière pour la France.

En salle E (recherche bibliographique, livre, bibliothèques), le lecteur peut trouver un fonds de dictionnaires biographiques universels, généraux et spécialisés.

En salle A (département Son, vidéo, multimédia), des documentaires et des entretiens avec des acteurs historiques contemporains et des chercheurs permettent d'approcher l'histoire politique, sociale et culturelle de la France au XX^e et XXI^e siècles.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur des collections est de 7.5 %, pour un taux de désherbage de 3 %.

2.2 | Libre accès rez–de–jardin Site François–Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

La salle L propose en libre–accès des outils de recherche, des ouvrages récents mettant à la disposition des chercheurs l'actualité de la recherche internationale en histoire, une sélection des principales revues françaises et étrangères et des textes indispensables aux historiens, dans des éditions parfois anciennes.

Sont donc disponibles :

- Les sources textuelles,
- Les usuels : encyclopédies, dictionnaires historiques, bibliographies, etc.,
- Les monographies fondamentales en langue française et en langue anglaise.

Sont mis à la disposition des chercheurs des ouvrages récemment publiés dont la communauté scientifique se fait largement écho. La prise en compte des nouveaux champs d'études, qui transcendent les disciplines académiques, devient un enjeu clé des acquisitions, comme en Haut–de–jardin, et trouve aussi sa place en libre–accès : écohisteoire, microhistoire...

Les ouvrages en libre–accès en Rez–de–jardin sont plus pointus et plus souvent en langue originale qu'en Haut–de–Jardin. De même, une attention particulière a été portée sur les pays émergents (Amérique latine, Asie du sud), sur lesquels la recherche historique se porte de plus en plus.

Appuyées sur les collections en magasin et sur les ressources

numériques, les collections en libre accès s'orientent vers la lecture ponctuelle, immédiate, la vérification de références, tant pour les monographies que pour les périodiques, dont l'offre imprimée a été resserrée.

Les collections sont également structurées par grandes zones géographiques, sauf pour l'histoire ancienne qui est clairement séparée et qui occupe 25 % des collections. L'histoire de France occupe également un quart des collections. Les autres champs se répartissent comme suit : histoire de l'Europe (12,5 % des collections), histoire générale et sciences auxiliaires (12,5 %), histoire des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie (25 %).

2.2.2 | Autres départements concernés

En salle N (économie, science politique, presse) sont proposés, en science politique, des documents spécialisés, majoritairement en anglais et en français, mais également dans d'autres langues, sur les mêmes domaines et couvrant les mêmes périodes que ceux présents dans la salle D. En économie, on y trouvera des ouvrages sur l'histoire de la discipline ainsi que sur l'histoire de la pensée économique du XIX^e siècle au XXI^e siècle ainsi, à la marge, que sur celle du XVIII^e siècle pour ce qui concerne les économistes incontournables de cette période¹.

En salle X (recherche bibliographique), un important pôle biographique réunit un ensemble de dictionnaires biographiques universels, nationaux et spécialisés. Ce pôle est particulièrement riche pour la France : dictionnaires par régions, par professions (avec un axe fort concernant le monde politique et ouvrier), dictionnaires de contemporains des XIX^e et XX^e siècles, collection complète du Who's who in France, Dictionnaire de biographie française... Il est complété par un fonds de 50.000 dossiers biographiques.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur des collections en salle L est de 6 % pour un taux de désherbage de 3 %.

2.3 | Magasins Site François–Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les acquisitions en langues étrangères visent l'exhaustivité sur l'histoire de France, au cœur des collections historiques. Elles complètent donc, d'une part, les entrées de publications françaises par dépôt légal et, d'autre part, illustrent largement la recherche européenne et anglo–saxonne non seulement pour le territoire national mais aussi pour les anciennes colonies, les proches pays européens et les Etats–Unis.

L'émergence de nouvelles puissances politiques et économiques conduit aussi à ouvrir les acquisitions, traditionnellement tournées vers l'Europe et les Etats–Unis, vers l'Amérique latine, l'Asie, l'Afrique anglophone ...

L'importance des budgets alloués aux acquisitions en histoire

¹ Cf. fiche Livre et sciences de l'information

permet de faire entrer près de 5 000 volumes de monographies par an, couvrant de manière quasi exhaustive les productions universitaires des pays occidentaux et les grands éditeurs, mais permettant aussi une prospection plus fine, plus en profondeur, chez des éditeurs moins connus ou moins facilement identifiables. Pour les domaines d'excellence de la BnF, comme l'histoire de France et l'histoire ancienne, c'est la possibilité de proposer aux chercheurs une offre complémentaire de celle existant dans les bibliothèques universitaires.

Une petite partie du budget, environ 2 %, est toujours consacrée à l'antiquariat (acquisition de livres anciens et non disponibles) permettant de faire entrer dans les collections patrimoniales les publications françaises ayant échappé au dépôt légal et, à titre exceptionnel, des ouvrages étrangers présentant un intérêt pour les fonds. Les périodes où le dépôt légal a moins bien fonctionné sont traditionnellement les périodes de crises particulières, pour lesquelles les chercheurs ont souvent un intérêt marqué. On peut citer la Révolution française, spécialement pour les éditions de province, les deux guerres mondiales, les documents liés à la Résistance, de nombreuses publications éditées dans l'ancien Empire colonial. Le nombre de documents acquis est bien sûr très variable compte tenu des prix très différents d'un document à l'autre mais ce sont environ 30 documents par an qui sont acquis dans le cadre de l'antiquariat.

Il faut ajouter qu'environ 400 documents par an entrent dans les collections par don ou par les échanges internationaux, pour l'essentiel à destination des magasins.

En outre, le fonds des recueils, regroupant tracts, affiches et littérature grise, entrant à la fois par dons et par dépôt légal, continue à constituer un réservoir de sources primaires pour les chercheurs, du matériau brut dans presque tous les domaines de l'activité humaine. C'est un fonds particulièrement utile pour l'histoire sociale, l'histoire des mentalités et des représentations (voir la fiche domaine Éphémères).

2.4 | Sites Richelieu–Arsenal–Opéra–Jean Vilar (RAOJV)

Les départements spécialisés acquièrent des ouvrages d'histoire utiles à l'étude des collections qu'ils conservent.

Ainsi, le **département des Monnaies, médailles et antiques (MMA)** acquiert des ouvrages en histoire de la monnaie et des échanges, en histoire politique et économique de l'Antiquité à nos jours.

Le **département des Manuscrits** acquiert des éditions de textes historiques médiévaux et modernes et des études et ouvrages de référence en sciences auxiliaires–en rapport avec les collections du département. Cet ensemble comporte notamment des biographies, des actes de colloques ou mélanges, des catalogues d'exposition, des éditions de chroniques, des correspondances, etc.

La **bibliothèque de l'Arsenal** acquiert essentiellement des ouvrages permettant l'exploitation de ses fonds anciens. Les acquisitions concernent exclusivement l'histoire de

France pour la période médiévale et surtout moderne dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et l'histoire de la vie privée. Des ouvrages de référence (dictionnaires, biographies...) sont également acquis. Le fonds de périodiques vivants est un peu plus « large ». La recherche française, européenne et anglo-saxonne sont privilégiées, et par conséquent, le français et l'anglais. Dans cette discipline, les enrichissements visent également à compléter de la façon la plus exhaustive possible les fonds spécifiques, fleurons du département. Ces achats concernent le saint-simonisme, l'histoire des prisons, de la police et des institutions judiciaires sous l'Ancien Régime, l'abolition de l'esclavage, l'histoire de l'ésotérisme, de l'occultisme et de la démonologie, l'histoire de la gastronomie et tout ce qui a trait à l'histoire de l'Arsenal : le quartier, le bâtiment et évidemment ses hôtes illustres (Sully, le marquis de Paulmy, le comte d'Artois, l'abbé Grégoire...).

Le **département des Cartes et Plans** achète des ouvrages généraux sur l'histoire de la cartographie et des représentations du monde, sur l'histoire des voyages, des explorations, de la colonisation ainsi que sur l'histoire de la géographie. Plus largement peuvent être acceptés au titre des dons – pour le département ou la Société de géographie – des ouvrages en histoire où la dimension spatiale est dominante (histoire régionale, urbaine, rurale etc.).

2.5 | Couverture géographique

L'histoire de l'Antiquité et l'histoire de France forment le cœur des collections. L'histoire ancienne couvre la France, le bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche-Orient), l'Europe mais prend aussi en compte l'Afrique subsaharienne, la région du Caucase et l'Asie centrale.

L'histoire des pays d'Europe (principalement l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie), ainsi que l'histoire coloniale sont deux domaines également bien couverts. Les nouveaux champs disciplinaires, ainsi que les nouveaux enjeux géopolitiques et la mondialisation de la recherche conduisent à renforcer la dimension mondiale de la couverture géographique, ce qui a été entamé depuis quelques années pour la Chine, l'Inde, le Moyen Orient et l'Amérique latine.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	82 %	13 %	5 %
Rez-de-jardin	50 %	31 %	19 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	89 %	7 %	4 %
Rez-de-jardin	59 %	23 %	18 %
Magasins	2 %	49 %	49 %
Départements spécialisés (Arsenal)	80 %	14 %	6 %

Le département des Monnaies, médailles et antiques (MMA) achète tout ce qui paraît dans son secteur de niche indépendamment des langues.

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	24 100	600	700
Rez-de-jardin	29 500	600	700
Magasins		5 000	5 300
Départements spécialisés		380	555

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 7 969 monographies sont entrées par dépôt légal dans les disciplines de l'histoire et de la biographie.

♦ Les périodiques imprimés souscrits

En 2023, la BnF est abonnée à 577 titres de périodiques dans le domaine Histoire, dont 425 abonnements imprimés, 123 couplés imprimé / électronique et 29 en électronique seul.

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 1 628 titres de périodiques sont entrés par dépôt légal dans les disciplines de l'histoire et de la biographie.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Pour les bases de données, de nombreuses ressources françaises et internationales gratuites existent dans le domaine de l'histoire et des sciences humaines et sociales. On peut citer par exemple, Revues.org, Persée, l'archive ouverte HAL (articles scientifiques et thèses en ligne déposés selon les principes de la science ouverte), Droits antiques, Topographical bibliography, Thesaurus Linguae Aegyptiae, Trismegistos et autres ressources signalées sur AWOL (Ancient World On Line).

La bibliothèque poursuit sa politique de mise à disposition de

bases de données de références dans le domaine (sources primaires, revues et bibliographies) : L'Année philologique, Brill's New Pauly, certaines collections de JSTOR, Thesaurus Linguae Graecae et Linguae Latinae, Bibliotheca Teubneriana, Historical Abstracts, Churchill Archives....

Concernant les périodiques, 20 % des abonnements au format imprimé en histoire sont doublés d'un abonnement électronique afin d'offrir un accès distant et sur tous les sites aux titres de référence (ex. de quelques titres : Altorientalische Forschungen, Archivio storico italiano, Classical antiquity, French historical studies, Gender and History, Historische Zeitschrift, Journal of African history, Journal of American

studies, Rinascimento).

Les livres numériques : dans la mesure où l’édition numérique en histoire n’offre pas encore de titres uniquement disponibles dans ce format, les acquisitions papier ont la préférence, dans le double enjeu de continuité des fonds et de conservation.

Les livres numériques acquis à l’unité depuis 2012 concernent prioritairement des « reprints » numériques d’éditions anciennes absentes des fonds ; des titres dont il est nécessaire de proposer un exemplaire de substitution (préciosité, conservation) ; des ouvrages collectifs transverses, utiles à divers fonds et sites de la Bibliothèque, apparentés à des recueils d’articles (actes de colloque, mélanges, etc.) ou à des manuels, handbooks et companions.

3.2 | Collecte du web

♦ **Collectes ciblées**

À sa mise en place en 2006, la collecte ciblée en histoire a été déterminée selon les deux axes suivants : tenir compte des évolutions du web français en histoire et de la demande des chercheurs en histoire, en particulier la priorité à la pérennité des archives en ligne. Parmi les évolutions récentes, notons l’accroissement très significatif des blogs de chercheurs et la mise en ligne de documents, parfois sous forme de bases de

données accessibles sur le web.

Le choix fait à l’origine de privilégier des sites académiques plutôt que des blogs individuels et des sites d’associations locales a été infléchi : on collecte désormais également des sites et des blogs témoignant d’un engouement public pour l’histoire et pour les questions mémorielles, ou provenant du monde pédagogique.

Sont collectés en histoire : blogs et sites web concernant les musées, institutions, associations, programmes de recherche, ainsi que les sources historiques, produits en France ou par des Français n’appartenant pas initialement à la collecte large (carnets de recherche sur la plateforme Hypotheses.org ; sites associatifs ; etc.). La plupart sont collectés une fois par an.

L’histoire de France constitue le plus souvent le thème abordé par ces sites historiques français. On notera néanmoins le poids de l’édition historique grand public : prééminence des sites et blogs consacrés à l’Égypte ancienne et à la Rome antique, au Moyen Âge, à l’épopée napoléonienne, ou bien encore à l’histoire locale et à la généalogie.

Une attention particulière est portée sur les podcasts (collectés depuis 2023), nombreux en histoire : par exemple Paroles d’histoire, Passion médiévistes, du Genre dans l’Histoire, plumes de doctorants.

4 | Grands axes des entrées pour les autres types de document

Acquisitions patrimoniales

Pour le **département des Manuscrits**, il s’agit d’enrichissements onéreux pour le domaine médiéval et le contemporain, qui bénéficie également de nombreux dons. Sur les dix dernières années, il faut signaler l’acquisition par le biais d’un appel au don du Bréviaire de Charles V (février 2024). Dans le domaine contemporain, sont notamment rentrés les fonds René Girard, Philippe Beaussant, Lucien Jerphagnon et Beaumarchais, ainsi que des compléments aux fonds Hugo, Zola et Foucault, renforçant la position du département dans les domaines de l’histoire moderne et contemporaine ainsi que dans les sciences humaines.

La **bibliothèque de l’Arsenal** acquiert manuscrits (correspondance, archives, etc.) et imprimés anciens ou exceptionnels lorsqu’ils viennent compléter son fonds ancien ou ses fonds spécifiques en histoire.

Outre le dépôt légal qui complète les séries bien, que dans une bien moindre mesure qu’auparavant, le **département des Estampes et de la photographie** enrichit ponctuellement ses collections en images à caractère historique, soit par don

(fonds photographiques notamment), soit par acquisition en fonction des opportunités du marché.

5 | Environnement documentaire

Si les collections d’histoire de la BnF couvrent un spectre large, notamment pour les collections anciennes, il existe de nombreuses autres institutions dont les fonds, plus riches dans un domaine donné, complètent bien la carte documentaire notamment en Île-de-France :

- Bibliothèque historique de la Ville de Paris : histoire de Paris
- La Contemporaine – bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains : XX^e siècle, conflits contemporains
- Institut des Hautes Etudes de l’Amérique Latine : histoire de l’Amérique Latine
- Institut d’histoire de la Révolution française : période révolutionnaire
- Bibliothèque de la Sorbonne : histoire ancienne, histoire moderne
- Bibliothèque Mazarine : histoire locale
- Bibliothèque de l’Institut historique allemand : histoire des relations franco allemandes, histoire de l’Allemagne
- Bibliothèque de la Société de l’Histoire du Protestantisme Français : histoire du protestantisme
- Bibliothèque de la Société de PortRoyal : histoire religieuse de la France moderne
- Médiathèque du Musée du Quai Branly : histoire ancienne, histoire de l’Orient
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations : histoire des civilisations orientales, africaines...
- Bibliothèque de l’Institut national d’histoire de l’art : histoire ancienne et archéologie
- Collège de France : collections sur l’Histoire byzantine, l’Orient ancien, l’Égypte et l’ExtrêmeOrient
- Institut de Papyrologie : papyrologie



FICHES THÉMATIQUES

Jeunesse

André Hemery et Georges Charton (enfants avec cerceaux et baguettes). Agence Rol, 1911. BnF, Estampes et photographie

La fiche porte principalement sur : la littérature pour la jeunesse (romans, livres d'images, documentaires...) ; les bandes dessinées ; les littératures orales, les contes populaires et contes littéraires (jeunesse et tout public), la littérature orale ; livres sur la littérature pour la jeunesse et la lecture jeunesse.

La littérature pour la jeunesse comprend l'ensemble des documents destinés à la jeunesse, depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Toutefois, la frontière est de plus en plus poreuse entre adolescents et jeunes adultes, notamment dans le domaine des romans.

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Littérature et art–Centre national de la littérature pour la jeunesse.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme ; Réserve des livres rares ; Estampes et photographie ; Manuscrits ; Droit, économie, politique ; Cartes et plans ; Musique ; Découverte des collections et accompagnement à la recherche ; Son, vidéo, multimédia.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Le livre pour la jeunesse et la lecture des jeunes constituent des domaines interdisciplinaires.

Les publics intéressés par le domaine sont très diversifiés :

- Professionnels des bibliothèques (publiques ou spécialisées), de la petite enfance (crèches, PMI, assistantes maternelles), de l'enfance (assistantes sociales, pédiatres, pédopsychiatres, orthophonistes...), de l'éducation (éducateurs, enseignants, formateurs, documentalistes...), du monde associatif de l'enfance et de la lecture (Lire et faire lire...) ;
- Étudiants et chercheurs en littérature enfantine, en arts graphiques, sociologie de la lecture ou de l'enfance, économie du livre, psychologie de l'enfance ;
- Créateurs et artistes : illustrateurs, auteurs, comédiens... ;
- Conteurs amateurs ou professionnels ; professionnels du conte ou des littératures orales ;
- Familles (enfants accompagnés d'adultes)

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

La Bibliothèque nationale de France est le premier lieu de conservation des livres pour l'enfance et la jeunesse sur le territoire national. Depuis 1996, on peut noter que les monographies entrées par dépôt légal et relevant du domaine sont rassemblées et forment une collection identifiée.

Les collections historiques de la bibliothèque attestent l'existence de livres destinés aux enfants dès les XVI^e et XVII^e siècles et illustrent l'émergence puis l'essor d'une littérature et d'une édition pour enfants avec des livres pour apprendre (notamment 2 100 abécédaires illustrés du XIX^e siècle), des livres pour s'amuser, des livres pour rêver... Il n'existe pas de cote réservée à la littérature pour la jeunesse dans la cotation Clément, la mise en place de ce système de cotation étant antérieure à l'apparition du genre.

De nature encyclopédique, les collections de la Réserve des livres rares comptent des livres pour enfants remarquables par leur rareté, par la qualité de leurs textes ou de leurs illustrations, par leurs conditions ou leurs états (originaux, maquettes).

Pour sa part, le département des Estampes et de la photographie conserve, pour le domaine jeunesse, tout ce qui relève de l'imagerie, entrée par don ou acquisition depuis les débuts de l'image imprimée, ou par dépôt légal à partir du XIX^e siècle :

- L'imagerie pour enfant : populaire (Images d'Epinal), scolaire (abécédaires, alphabets, autocollants...), religieuse (images de communion ou de baptême), publicitaire
- Des albums : albums à colorier, albums à transformation ou à tirette, albums illustrés et défets..., des jeux : cartes à jouer, décalcomanies, découpages...
- Certaines des premières bandes dessinées (Bécassine, les albums de Gédéon par Benjamin Rabier, les premières éditions de Tintin...).

Le Département continue de collecter au titre du dépôt légal l'ensemble de ces productions, à l'exception des bandes dessinées.

Le **département des Arts du spectacle** conserve une importante documentation concernant l'histoire du spectacle pour la jeunesse, ou celle du spectacle joué par des enfants. La collection Auguste Rondel est riche de textes destinés au théâtre d'éducation édités en France ou en Europe du XVII^e au XIX^e siècle, mais également de livres dédiés aux théâtres d'ombres ou spectacles de Guignol destinés notamment aux enfants. Les collections Georges Douay et Taylor comprennent des manuscrits de pièces jouées par le Théâtre des Jeunes

Artistes (1790–1807), le Gymnase enfantin (1829–1843) ou le Théâtre Comte (1820–1846), théâtres dont les comédiens étaient des enfants ou adolescents. Plusieurs fonds d’archives (Jacques Copeau, Léon Chancerel, Charles Dullin,...) permettent de contribuer à retracer une histoire du développement du théâtre destiné au jeune public au XX^e siècle et d’en retrouver les jalons marquants. Concernant la politique d’acquisitions courantes, le département acquiert toutes études sur l’histoire ou l’actualité du spectacle pour la jeunesse, ce secteur éditorial n’étant au demeurant pas très développé.

Depuis sa création en 1979, la Maison Jean Vilar acquiert également les principaux textes des auteurs dramatiques contemporains pour la jeunesse, dont ceux représentés au Festival d’Avignon.

Le **département des Manuscrits** conserve des manuscrits importants en lien avec la littérature de jeunesse (le fonds Hetzel par exemple, mais aussi la dactylographie du Petit Prince de Saint-Exupéry).

Le **département des Cartes et Plans** conserve des cartes, atlas ou globes destinées aux enfants et des jeux à caractère géographique ou cartographique (puzzles, jeux de l’oie, dioramas etc.). Ces documents entrent par dépôt légal, par don ou par acquisition. Le département conserve une gamme étendue de matériels pédagogiques destinés à l’enseignement : cartes scolaires murales (Vidal de Lablache), manuels

scolaires de géographie, livrets d’exercices cartographiques, chronologies illustrées, cahiers de travaux pratiques en géographie.

Avec l’arrivée des collections de la Joie par les livres, devenue **Centre national de la littérature pour la jeunesse** (CNLJ) en 2008, la position de la BnF comme première collection nationale de livres pour enfants s’est vue renforcée. Elles comportaient environ 300 000 documents (livres pour la jeunesse français et internationaux, recueils de contes, ouvrages de référence...).

Enfin, il faut également souligner qu’une édition destinée à la jeunesse existe dans tous les types de documents concernés par le dépôt légal des documents audiovisuels, **Département Son, vidéo, multimédia**. Dès les années 1930, apparaissent des disques pour enfants sur 78 tours (le Petit Philippe). Les années 1950 sont considérées comme un âge d’or des disques microsillons et livres-disques pour enfants (le Petit ménestrel), édition qui perdure jusqu’à aujourd’hui (Adès) ou a basculé dans le champ du dépôt légal multimédia. L’édition de vidéogrammes est également massive depuis le milieu des années 1970 avec les séries et films destinés à un usage familial. Les documents interactifs pour enfants apparus dans les années 1990 (d’abord sous forme de CD-Rom puis d’applications mobiles), les applications ludo-éducatives ainsi qu’une part de l’édition de jeux vidéo s’ajoutent à ce panorama.

des livres pour enfants². Il s’agit uniquement d’acquisitions. Outil et repère pour les professionnels du livre, elle présente une sélection de plusieurs milliers ouvrages encore disponibles en librairies, noyau d’un fonds pour la jeunesse.

- Fonds spécifique pour les enfants malvoyants (livres en braille, tactiles, etc.).
- Les contes, fonds de recueils de littératures orales de tous temps et tous pays.
- Les « Classiques » : sélection de classiques de la littérature jeunesse du monde entier, des origines au XXI^e siècle. Ils visent non seulement le public des professionnels mais aussi celui des amateurs, parents et nostalgiques, et servent de vecteur d’échanges entre générations.
- Le Kiosque jeunesse : un peu plus de 70 magazines pour la jeunesse, des tout-petits aux adolescents.
- Fonds de livres de référence.

Il recouvre les domaines suivants :

- Enfance et lecture : psychologie, éducation, sociologie

(en lien avec les collections plus généralistes de sciences de l’éducation en salle J).

- Littérature pour la jeunesse : outils de référence (bibliographies, catalogues, dictionnaires...), ouvrages consacrés à des auteurs et illustrateurs, livres pour enfants, français et étrangers, organisés par genre (livres d’images, comptines, contes...),
- Culture des enfants et des jeunes : arts, spectacles, activités proposées et pratiquées par les enfants ; pratiques culturelles, scientifiques, ludiques et sportives.
- Bande dessinée : monographies sur des auteurs BD, grandes aires géographiques (Amérique, Asie, Europe), tant pour la jeunesse que tout public.
- Contes et folklore : fonds de recueils de contes et de nouvelles littéraires pouvant être lues à haute voix, mythologie et épopées, recueils folkloriques par zones géographiques et par pays, essentiellement en français (des versions originales sont proposées pour des contes peu traduits et pour certains ouvrages de référence)...
- Multimédia et jeu vidéo : ouvrages et périodiques de référence.
- Audiovisuel : fonds de référence axé sur l’animation, le cinéma et la culture télévisuelle des enfants.
- Périodiques (Kiosque références) : revues d’études françaises et étrangères, critiques et d’actualité sur la littérature pour la jeunesse, la bande dessinée et le conte. Cela correspond à une soixantaine de titres de revues professionnelles françaises et étrangères.

La bande-dessinée occupe une place importante en salle I. On y trouve également des mangas et des comics. Elles sont présentes dans les actualités de l’édition, pour les nouveautés (plus d’un millier par an). Elles sont gardées un an. La Bibliothèque idéale comprend plusieurs centaines de titres. Il s’agit de BD jeunesse mais aussi à destination des adolescents et des jeunes adultes. Le fonds est enrichi tous les ans avec les nouveaux « Coups de cœur » tandis que les volumes qui ne sont plus disponibles en France sont retirés. Enfin, les BD franco-belges, les mangas et les comics sont bien représentés dans les Classiques. Le fonds de référence comprend pour sa part de nombreux ouvrages sur la bande dessinée quel qu’en soit le public destinataire (adulte ou jeunesse).³

Dans le cadre d’une répartition thématique de l’offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture, la salle I propose une sélection diversifiée de plus de 120 titres : Animation jeunes publics (48 titres) ; Documentaires jeunes publics (13 titres) ; Fictions jeunes publics (57 titres) ; Séries jeunes publics (4 titres).

Par ailleurs, le CNLJ acquiert des titres de jeux vidéo adaptés au public jeunesse. Une sélection de jeux adaptée aux deux consoles de la salle, Switch et PS4, est proposée en permanence en salle I. Elle est établie en lien avec le travail effectué dans La revue des livres pour enfants et constitue un reflet de l’actualité éditoriale dans le domaine, en complément de l’offre en salle A (Audiovisuel).

Dans le cadre du projet de réaménagement en salle I, l’accueil du public familial, quotidien depuis début 2024, sera mis en

valeur. Un mobilier spécifique devrait ainsi améliorer l’accueil des enfants accompagnés d’adulte. L’aménagement des collections en salle I pourrait alors être revu en fonction de la nouvelle organisation de l’accueil de ce public. Un fonds pour les tout-petits, à partir de la sélection « Premières pages » réalisée par le CNLJ, pourrait par exemple voir le jour dans un espace à destination de ce public et de leurs parents.

2.1.2 | Autres départements concernés

Les collections en sciences de l’éducation (approches théoriques, pédagogie, enseignement élémentaire et pré-élémentaire, politique éducative), sociologie de l’enfance et de la jeunesse et ethnologie (environnement culturel des contes) sont en salle J.

2.1. 3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Les taux de fraîcheur et de désherbage de la salle I varient fortement en fonction des collections et de leurs usages : l’actualité de l’édition française, constituée des envois des services de presse des éditeurs, est entièrement renouvelée chaque été. Elle représente la majorité des documents retirés chaque année de la salle I. L’actualité de l’édition internationale est également alimentée par des services de presse, avant tout pour les quatre zones francophones de la revue Takam Tikou : Monde arabe, Afrique, Caraïbes et Océan Indien, et complétées par des acquisitions en langue étrangère. Ces collections sont renouvelées tous les 4 ans environ. La bibliothèque idéale est quant à elle enrichie en moyenne tous les ans et désherbée régulièrement (tous les deux ans environ), le principal critère étant la disponibilité des titres (les documents qui sont épuisés sont systématiquement retirés). Tous les documents de ce fonds sont acquis, à partir des « Coups de cœur » des sélections annuelles de la Revue des livres pour enfants.

Les classiques, les ouvrages de référence et le fonds de référence sur les contes sont, par nature, plus anciens et gardés plus longtemps. Le désherbage de ces fonds obéit aux critères suivants : obsolescence, état matériel des documents, thématiques renouvelées.

De la même manière, on distingue la presse à destination des enfants de la presse à destination des adultes qui travaillent sur la littérature jeunesse. La périodicité des titres pour enfants étant souvent plus régulière, les collections sont également retirées de salles plus régulièrement : fascicules gardés entre 6 mois et 2 ans.

Les titres du kiosque références sont quant à eux gardés en salle 1 à 3 ans selon la périodicité.

Une partie des volumes retirés de la salle I est réorientée en magasin, notamment lorsque ce sont des unica (la littérature de jeunesse éditée à l’étranger par exemple). Une majorité, constituée de doublons, est réorientée dans une filière de dons sortants.

¹ Cette actualité présentée dans les « avant revues » et la « Revue des Livres pour Enfants » est recherchée par les professionnels.

² Cf. contenus produits par la BnF notamment dans la revue Takam Tikou et sur le site internet du CNLJ.

³ Cf. fiche Bande dessinée

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Littérature et art

La salle T (documentation sur le livre, la presse et la lecture), propose également des collections à destination des publics d'étudiants et de chercheurs intéressés par la littérature de jeunesse et par son étude : ouvrages de référence en français et en langues étrangères (anglais, allemand, espagnol principalement) portant sur l'histoire du livre de jeunesse, l'illustration, le conte et la bande dessinée, jeunesse et tout public.

2.2.2 | Autres départements concernés

Les ouvrages en salle Y (Réserve des Livres rares) éclairent les livres pour enfants conservés dans les magasins de la Réserve des livres rares en couvrant notamment l'histoire de l'édition et de l'illustration pour enfants ainsi que les cartonnages d'éditeurs, dans un large éventail géographique et linguistique.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle T, la documentation sur le livre va évoluer en articulation avec le réaménagement de la salle I (cf. ci-dessus). En 2024, le taux de fraîcheur est de 10 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

Le dépôt légal des publications pour la jeunesse intègre les magasins du département Littérature et art pour la littérature pour la jeunesse, les bandes dessinées, les contes et la littérature orale ; ceux du département Droit, économie, politique pour la presse enfantine ; pour les manuels scolaires et parascolaires, tout le primaire va en sciences de l'éducation (département Philosophie, histoire, sciences de l'homme), le secondaire et au-delà étant orienté au sujet et donc dans les magasins des quatre départements thématiques.

Outre le dépôt légal, les accroissements pour les magasins sont issus de plusieurs sources. D'une part, une partie des collections en libre accès en salle I est régulièrement réorientée vers les magasins (services de presse de livres pour enfants, notamment l'actualité de l'édition internationale et les éditeurs francophones belges et canadiens). D'autre part, des acquisitions onéreuses sont réalisées directement pour les magasins pour des ouvrages de référence en langues étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais) ou trop spécialisés pour le libre accès de la salle I et de la salle T (thèses publiées ou non, actes de colloque, etc.). Des acquisitions onéreuses rétrospectives (antiquariats essentiellement) sont également effectuées en histoire de la littérature de jeunesse, pour les ouvrages théoriques et de référence en particulier, mais également pour le fonds de livres pour enfant. Ils rejoignent la réserve de documents patrimoniaux du Centre national de la littérature pour la jeunesse. Enfin, les collections en magasins s'accroissent également par

des dons, legs mais aussi par échanges internationaux : sont acceptés les exemplaires absents des collections de la BnF (via le plan de conservation partagée des fonds jeunesse en Ile de France, ou des dons de particuliers ou d'institutions). Une attention particulière s'exerce à compléter les collections entrées par dépôt légal dans le domaine de la littérature de jeunesse et de la bande dessinée.

2.4 | Salle Ovale Site Richelieu

L'offre à destination du public jeunesse en salle Ovale regroupe plusieurs fonds :

- Une offre d'ouvrages documentaires récents est proposée autour de la découverte des arts et du patrimoine mais aussi de la cartographie et des récits de voyage, permettant une introduction aux collections des départements spécialisés du site Richelieu. Chaque discipline ou forme d'expression artistique est représentée à travers un fonds comprenant des documents relatifs à son histoire, à ses techniques ainsi que des ouvrages invitant à la pratique et à la médiation.
- Une offre spécifique a été développée autour de l'histoire du livre pour enfant et ses évolutions : rééditions d'anciens ouvrages pour la jeunesse du XIX^e siècle, premiers albums du Père Castor ou de l'Ecole des loisirs, albums d'auteurs plus récents, reconnus pour leur talent (A. Rosensthiel, C. Ponti, T. Ungerer, etc.) ; sélection d'albums exploitant la matérialité du livre ou jouant de l'interaction avec le jeune lecteur ; livres artistiques à destination des enfants, favorisant la (re)découverte du patrimoine des grands artistes du livre, comme les illustrateurs de l'avant-garde russe par exemple, et des créateurs plus contemporains (B. Munari, L.-M. Cumont, K. Komagata, etc.).
- Une offre étendue de bande dessinée pour la jeunesse permet de retracer le panorama de l'édition depuis les premières BD pour enfants (Bécassine, Little Nemo) jusqu'à nos jours : séries classiques de la BD franco-belge (Tintin, Spirou, Astérix), publications plus contemporaines (Titeuf, Ariol, Akissi), albums uniques reconnus pour leurs qualités graphiques et scénaristiques, mangas et comics à destination du jeune public, quasi exclusivement sous forme de séries.

L'ensemble de ces fonds regroupe environ 4 900 volumes soit un peu plus de 1 500 albums et ouvrages documentaires pour enfant et près de 3 400 BD jeunesse. La volumétrie – cible de cette collection est de 6000 volumes. Chaque année 200 à 250 titres supplémentaires sont acquis.

Par ailleurs, la salle Ovale propose une offre de périodique pour la jeunesse (9 titres dont 8 abonnements en cours). Du fait de l'ouverture très récente de la salle, le désherbage courant ne sera mis en place qu'à partir de 2025. Le taux de fraîcheur est de 6 % pour les BD jeunesse et 5 % pour les albums et ouvrages documentaires à destination des enfants, on estime le taux moyen des collections désherbées à environ 3,5 % à partir de 2026.

Les collections constituées sont exclusivement en langue française.

2.5 | Couverture géographique

Fonds de livres de référence : la couverture géographique se fait la plus large possible, avec un point d'attention en particulier sur l'Europe et le Japon.

Fonds de livres pour enfants : l'exhaustivité est recherchée pour la France métropolitaine, les Dom Tom, y compris les livres suisses et belges diffusés en France. Une large sélection est faite pour le Québec, et dans la production francophone de l'Afrique subsaharienne, des pays du Maghreb et des pays arabes.

Pays étrangers européens privilégiés : Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Autriche, Espagne, Portugal, Italie, Pays Bas. En second lieu, les pays d'Europe du nord (Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Islande) et les pays de l'est.

Pays étrangers non européens privilégiés : Argentine, Brésil, Mexique, États-Unis, Japon, pays arabes...

Une veille bibliographique est faite sur les autres pays à l'occasion notamment de la Foire de Bologne.

Une vingtaine de langues du monde sont ainsi représentées.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues*
Haut-de-jardin	82 %	8 %	10 %
Rez-de-jardin	38 %	42 %	20 %

*allemand, espagnol (dont catalan), portugais, italien, néerlandais, langues scandinaves, tchèque, polonais, roumain, arabe, japonais, bulgare, chinois

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues*
Haut-de-jardin	60 %	20 %	20 %
Rez-de-jardin	50 %	40 %	10 %
Magasins	4 %	40 %	56 %

*espagnol, portugais, allemand, arabe, italien, polonais, tchèque, japonais, portugais, persan, russe

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	22 000	950	1 000
Rez-de-jardin	3 000	40	50
Magasins		120	150
Salle Ovale		200	250

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 6 251 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections de littérature pour la jeunesse.

♦ Les périodiques imprimés souscrits

Plus de 100 titres de périodique sont acquis chaque année à destination de la salle I avant d'être réorientés en magasin pour les titres édités à l'étranger. Un titre unique est acquis directement pour les magasins.

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 30 titres de périodiques sont entrés par dépôt légal dans les collections de littérature pour la jeunesse.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Quelques bases de données dans le domaine de la littérature jeunesse sont signalées dans le portail des ressources électroniques grâce à des abonnements souscrits. Dans le domaine du conte, notons la base Bibliorécit qui est consultable sur place sur les postes publics dans tous les espaces de la BnF, tout comme Motif-index of folk-literature. La ressource Gale Literature, accessible sur place comme à distance, permet de consulter Something about the author ainsi que la revue Children's literature review. ProQuest One Literature propose également des articles ou des ouvrages de référence utiles pour le domaine.

Le CNLJ a souscrit un abonnement exclusivement électronique à 4 titres de périodiques et pour 20 titres l'abonnement comprend à la fois la version imprimée et la version en ligne. D'autres revues peuvent être accessibles grâce à des abonnements à des bases de données, telles que Gale Literature.

Un peu moins de 100 livres électroniques ont été acquis depuis 2017, dont quelques romans, nouvelles et contes. Par ailleurs, on peut trouver des ouvrages de jeunesse dans le bouquet de livres numériques ScholarVox.

Enfin une sélection de 50 titres jeunesse est également disponible via le service de prêt de livres numériques de la BnF.

3.2 | Collecte du web

Depuis 2011, le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) s'attache à constituer une collecte sur les acteurs de la littérature pour la jeunesse : auteurs, éditeurs et libraires spécialisés, centres d'étude, sites et blogs de lecteurs, revues spécialisées.

On collecte également des comptes publics sur les réseaux sociaux, des chaînes YouTube et des podcasts afin de refléter au mieux l'actualité des disciplines.

Cette collecte répond à une double logique : assurer la continuité avec les collections imprimées et identifier les ressources émergentes. L'exhaustivité est évidemment impossible mais on cherche à explorer au mieux la diversité des ressources et à représenter l'ensemble des pratiques propres au web.

Environ 270 sites ont ainsi été collectés en littérature pour la jeunesse en 2024.

3.3 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

La filière ADDN de documents numériques avec les fichiers entrant par don ou par acquisition est amenée à se développer, en particulier pour les documents arrivant par service de presse.

ont très certainement en partie été à l'origine de propositions de dons de fonds graphiques. Depuis 2014, le CNLJ accepte et conserve ainsi plusieurs dons graphiques, constitués des originaux ou des documents de travail d'artistes illustrateurs de livres pour la jeunesse :

- Don Georges Lemoine (Carnets)
- Don Truel-Baron
- Don May Angeli
- Don Jacqueline Duhême
- Don Elzbieta
- Don Sara
- Don Charlotte Mollet
- Don Loiseaux (œuvres de trois dessinateurs André Van Gool, Anne-Marie Lefèvre et Michel Loiseaux qui ont travaillé entre 1979 et 1992 pour deux éditeurs français, Nathan et Hachette, sous contrat avec la société Disney)

4.2 | Documents audiovisuels et jeux vidéo

Pour les magasins du département Son, vidéo, multimédia, les acquisitions visent le plus souvent à compléter le dépôt légal, ce qui permet de faire entrer des films d'animation, des disques anciens ou des documents électroniques multimédias dans le secteur jeunesse sans être, cependant, un domaine de développement identifié en tant que tel. Citons également, sur le conte traditionnel, le fonds d'archives sonores Geneviève Massignon.

4.3 | Autres

Les collections du CNLJ s'accroissent également par :

- Des prières d'insérer (documentation produite par l'éditeur et insérée dans les livres, ou diffusée sous forme électronique, à destination des libraires notamment), communiqués de presse et petite documentation produite par les éditeurs (par collecte) ;
- Des affiches en lien avec la littérature pour la jeunesse et la lecture des enfants (par dons et par collecte).

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

Les départements spécialisés reçoivent par dépôt légal des documents destinés à un public jeunesse : musique pour enfants, atlas, cartes et globes pour enfants, jeux, albums à colorier, autocollants, bons points, images et maquettes à découper... Les acquisitions sont très ponctuelles.

4.1 | Imprimés exceptionnels, dessins originaux, maquettes, cartonnages...

La collection de livres pour enfants de la Réserve des livres rares s'enrichit principalement par dons exceptionnels, notamment en matière de planches originales, et par des acquisitions onéreuses. Celles-ci concernent de manière très privilégiée les œuvres d'artistes d'avant-garde dans le domaine particulier du livre pour enfant.

Les acquisitions de la Réserve des livres rares dans le domaine du livre pour enfants relèvent de trois principaux axes. Elles consistent tout d'abord à combler les lacunes du dépôt légal en matière de livre rare. Elles visent également à témoigner de la production des avant-gardes artistiques sans limitation de frontières. Enfin, la Réserve des livres rares acquiert des documents originaux qui éclairent la genèse d'un livre : maquettes, dessins originaux.

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) enrichit ses collections de documents patrimoniaux (livres, périodiques, dessins originaux, cartonnages du XIX^e siècle...) à la faveur de dons, de legs ou d'acquisitions. La visibilité donnée à la littérature de jeunesse à la Bibliothèque nationale de France et l'important don des carnets de Georges Lemoine,

5 | Environnement documentaire

La BnF participe au plan régional de conservation partagée des collections pour la jeunesse (réception de dons en provenance des bibliothèques franciliennes).

D'une manière générale, le CNLJ est perçu comme un partenaire institutionnel incontournable dans son domaine par les bibliothèques de lecture publique françaises (la Médiathèque Françoise Sagan où se trouve le fonds patrimonial jeunesse de l'Heure joyeuse) et étrangères (partenariats avec la BN de Côte d'Ivoire, la BN de Taïwan, la BaNQ au Québec...). Ses deux revues (La Revue des livres pour enfants et Takam Tikou) et son portail numérique en sont l'expression.

D'autre part, des partenariats sont noués avec plusieurs universités dans le domaine de l'enseignement et de la recherche en littérature de jeunesse (CY Cergy Paris université, université Paris-Nanterre) et avec l'association AFRELOCE (Association française de recherche sur les livres et objets culturels de l'enfance).

Sur le plan international, le CNLJ est la section française d'IBBY (International Board on Books for Young People), organisation non gouvernementale chargée de la promotion de la littérature pour la jeunesse dans le monde, qui regroupe 75 sections nationales, avec lesquelles le CNLJ est amené à travailler étroitement en fonction des projets menés.



FICHES THÉMATIQUES

Langues et littératures étrangères

La ville et la tour de Babylone, estampe, 1760. BnF, Estampes et photographie

Toutes les langues et littératures européennes sont représentées, ainsi que les langues et littératures du Moyen-Orient et les grandes langues asiatiques. Les littératures de langue anglaise, espagnole et portugaise autres qu'européennes sont également présentes. Par ailleurs les littératures africaines font l'objet d'un suivi régulier en langues occidentales.

La politique d'acquisition se concentre sur les domaines suivants :

- Littérature générale et comparée, théorie et critique : littératures, généralités ; littérature comparée ; théorie(s) de la littérature ; histoire de la littérature ; formes littéraires et leur histoire ; études stylistiques et thématiques ;
- Langue anglaise et littératures d'expression anglaise (y compris Canada, Caraïbes, Océanie, Asie du Sud et du Sud-Est)
- Langue allemande et littératures d'expression allemande (y compris langue et littérature yiddish) ;
- Langue néerlandaise et littératures d'expression néerlandaise (y compris afrikaans) ;
- Langues et littératures scandinaves ;
- Langue et littératures italiennes (dont littérature suisse d'expression italienne) ;
- Langue et littératures roumaines (y compris Moldavie) ;
- Langue espagnole et littératures d'Espagne et d'Amérique latine ;
- Langue portugaise et littératures d'expression portugaise (dont littérature du Brésil, d'Afrique et d'Asie luso-

- phones) ;
- Langues et littératures africaines (dont les littératures africaines anglophones) ;
- Langues et littératures d'Europe balkanique, centrale et orientale : langue et littérature grecques moderne ; langue et littérature polonaises ; langue et littérature russes ; langues et littératures slaves du sud ; langues et littératures tchèques et slovaques ;
- Langues et littératures du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient : langues et littératures arabes ; langue et littérature arméniennes ; langue et littérature hébraïques ; langue et littérature turques ;
- Langues et littératures d'Asie : langue et littérature chinoises ; langue et littérature japonaises ; langue et littérature d'Asie du Sud-Est.

Les langues et littératures régionales (aïnou, breton, basque, catalan, gallois, galicien, gaélique, sorabe, corse, sarde, etc.) sont également représentées dans le fonds.

Les méthodes de langues sont un secteur important de l'édition multimédia et notamment les ensembles multisupports, par exemple livre accompagné d'un support audiovisuel, ou, depuis 1992, celui des documents électroniques¹.

Depuis juillet 2014, le français, vu comme langue d'apprentissage par des locuteurs étrangers, fait l'objet d'un laboratoire de langue en salle des Littératures étrangères du Haut-de-jardin.

1 | Publics et collections

1.1 |Département pivot

Littérature et art.

1.2 |Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Manuscrits ;Son, vidéo, multimédia ; Réserve des livres rares.

1.3 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Depuis le XIX^e siècle, des peuples entiers ont retrouvé la libre expression de leur langue et développé une littérature nationale, contribuant à l'explosion de la production imprimée. Obligée à plusieurs reprises de préciser le périmètre de son ambition documentaire, la Bibliothèque a toujours réaffirmé les littératures comme l'un de ses pôles d'excellence.

Les langues et littératures étrangères ont ainsi fait, dès l'origine, l'objet d'un soin particulier dans la politique d'accrois-

sement des fonds. À la Réserve des livres rares et précieux, l'histoire des littératures étrangères comme de leur diffusion est différemment représentée selon la langue et la zone géographique concernées, du fait notamment de la mondialisation progressive du procédé d'impression sur caractères mobiles.

Le département des Manuscrits conserve un ensemble de fonds manuscrits de premier plan, tant européens qu'extra-européens. Parmi les premiers, le fonds italien, constitué dès le moyen âge (Boccace, Pétrarque) est le plus fameux et s'est enrichi tant à l'époque moderne que contemporaine (fonds Tabucchi entré en 2014). On citera également les fonds Asturias, Tourgueniev, Humboldt et Heine. Pour les seconds, les fonds arabe, hébreu, persan, vietnamien et chinois (fonds Pelliot) ont une envergure internationale. Ils tiennent une place majeure dans le domaine de la philologie des langues orientales, avec les travaux des tout premiers orientalistes : hébraïsants juifs du moyen-âge, hébraïsants chrétiens de la renaissance, premiers professeurs d'arabe au Collège de

¹ Cf. fiche Documents multisupports

France, ceux des premiers égyptologues (Champollion, Prisse d’Avesne), ceux des fondateurs de la sinologie en France (Etienne Fourmont, Stanislas Julien,, Paul Pelliot), ceux des

sanscritistes et indianistes (Eugène Burnouf), et enfin ceux du fondateur de la linguistique moderne Emile Benvéniste.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

La bibliothèque ambitionne de proposer au public d’aujourd’hui et de demain un fonds de référence, « rassemblant les œuvres les plus représentatives des littératures étrangères aussi bien que de l’érudition », selon les mots de Julien Cain. Selon les Propositions pour une charte documentaire (1993), confirmées en 2005 et en 2015, « la couverture géographique correspond à des critères précis : enjeux historiques et contemporains, importance des transferts culturels entre la France et les pays concernés, déplacements de population (immigration, colonisation et décolonisation), héritage d’un fonds déjà richement constitué dans l’établissement. » Ces critères ne sont pas fondamentalement remis en cause. Mais ils doivent tenir compte de l’offre documentaire et didactique universitaire, des publics et de leur usage des collections en langue originale, de l’offre éditoriale étrangère. En conséquence :

- Les ouvrages sont achetés en un seul exemplaire, sauf exception en fonction de la politique documentaire du domaine.
- Les périodiques sont majoritairement proposés en niveau Rez-de-jardin (sauf pour le français langue étrangère qui est uniquement représenté en Haut de Jardin).
- Les langues et littératures qui, sur le long terme, n’ont pas fait l’objet d’une politique suivie ne sont plus couvertes en langue originale : les langues et littératures albanaise, amérindienne, balte, biélorusse, finno-ougrienne de Russie, océanienne, turcique d’Asie centrale, ukrainienne, coréenne, persane, indiennes. Elles sont en revanche présentes, y compris en Haut-de-jardin, dans leur traduction française lorsqu’elle existe.

Le libre accès est articulé autour des corpus d’auteurs, regroupant par ordre chronologique, puis alphabétique de nom d’écrivain, les œuvres complètes, éditions de référence, critiques, biographies, bibliographies et traductions. Le degré de complétude des corpus est plus important en langue originale au niveau recherche tandis qu’en bibliothèque tous publics il s’agit d’ouvrir les collections à un public plus large en proposant des collections en langue originale accompagnées de leur traduction en français lorsqu’elles existent.

Au niveau recherche, il s’agit non seulement de maintenir à jour la pertinence scientifique des éditions proposées mais également de mettre en évidence l’actualité de ces domaines de recherche.

Pour illustrer la richesse des collections de littérature en langue originale présentes en libre accès à la BnF, quelques chiffres :

- Environ 1640 auteurs de langue espagnole en Haut-de-Jardin et près de 940 en Rez-de-Jardin (majoritairement des auteurs latino – américains)
- 1300 auteurs italiens en Haut ou en Rez-de-Jardin et 240 auteurs roumains
- 460 auteurs de langue portugaise (en majorité brésiliens) en Haut-de-Jardin
- 280 auteurs de langue néerlandaise en Haut-de-Jardin
- Plus de 170 auteurs africains anglophones représentés en Haut-de-Jardin
- Plus de 200 auteurs japonais présents en Haut-de-Jardin et une quarantaine en Rez-de-Jardin
- Environ 330 auteurs russes en Haut-de-Jardin et 280 en Rez-de-Jardin

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

La salle G (littératures étrangères) permet une première approche des langues et littératures étrangères, en grande partie à travers la production éditoriale française mais également en présentant les textes dans leur langue d’origine tout en les accompagnant de leur traduction. L’évolution de l’offre documentaire traduit cette vocation à s’élargir à un large public. Cette salle de lecture est structurée par grandes aires linguistiques.

Le fonds « Langues vivantes : initiation et pratique » regroupe les dictionnaires bilingues courants et les outils élémentaires d’apprentissage d’une langue (grammaires pratiques et outils grammaticaux niveau lycée, méthodes basiques, annales du bac, annales des épreuves de langues des concours administratifs ou de grandes écoles, annales des différents diplômes de compétence en langues, manuels basiques de rédaction et de correspondance). On y trouve l’ensemble des langues représentées en salle.

Le domaine « littérature générale et comparée » propose les ouvrages de référence de la discipline et s’attache à l’étude du fait littéraire dans son ensemble. On y trouve les textes fondateurs des théoriciens, des ouvrages sur la traduction littéraire, la critique et les méthodes d’analyse littéraire, les mouvements et les genres littéraire, les approches théma-

tiques, ainsi que des ouvrages sur les ateliers d’écriture et la littérature numérique.

A l’exception de la littérature comparée et générale, les différents domaines présentent tous une partie « langue » et une partie « littérature ».

La partie « langue » propose des dictionnaires bilingues, unilingues, des ouvrages de phonétique, lexicologie, grammaire, histoire de la langue.

Les langues les plus représentées dans le fonds (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, arabe) vont plus loin : étymologie, variantes régionales, thème et version (ouvrages de niveau licence et master, préparation du CAPES et de l’agrégation), ouvrages pour les classes préparatoires.

Outre les corpus d’auteurs décrits plus haut, la partie « littérature » propose dans chaque aire linguistique des ouvrages généraux (dictionnaires d’écrivains, encyclopédies littéraires, histoire de la littérature, anthologies, etc.).

Pour les littératures s’exprimant dans les langues les plus représentées (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, arabe), la totalité de l’histoire littéraire est représentée, dans tous ses genres : poésie, prose, théâtre.

En tout état de cause, la littérature contemporaine est privilégiée.

Les genres tels que le roman policier, la fantasy et la science-fiction sont couverts selon la notoriété de leurs auteurs ou l’existence de traductions françaises. Ils n’ont ainsi été développés que pour les aires linguistiques suivantes : anglais, espagnol, grec moderne, italien, japonais, polonais, russe.

Les romans graphiques et les bandes dessinées publiés en langue étrangère ont intégré dès 2015 les collections présentées en salle G. Depuis 2023, cette collection d’environ 300 titres est rassemblée sous une même cote et proposée dans un espace spécifique.

La politique documentaire dans le domaine de la bande dessinée étrangère pour ce fonds porte sur les œuvres de création originale d’un auteur et s’attache à proposer les actualités du roman graphique, de la bande dessinée documentaire et adaptations littéraires et des biographies d’écrivains en grande majorité en langue originale mais aussi en traduction.

Des acquisitions aréales sont effectuées pour permettre :

- L’entrée de monographies traitant de manière transverse des littératures de l’Asie, du Moyen Orient, de l’Europe centrale et orientale ;
- L’entrée des titres dans leur traduction française des littératures pour lesquelles il n’y a plus de spécialistes linguistiques : coréen, finno-ougrien, langues de l’Inde, persan, turc.

Enfin, dans les aires linguistiques de petite volumétrie, peu représentées dans les autres salles du Haut-de-jardin (scandinave, roumain, portugais, Europe balkanique, centrale et orientale, Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Asie), un secteur « généralités » est développé, présentant des aspects culturels

plus larges que la seule littérature, en langue originale ou en français pour les titres qui ne figurent pas dans une autre salle. On y trouve ainsi des encyclopédies nationales généralistes et des ouvrages jugés plus « grand public » (relations avec la France, guides de voyage en langue originale, etc.)

Depuis septembre 2015, un espace d’autoformation de dix places de travail insonorisées équipées de postes informatiques multimédias met à disposition du public un portail, des méthodes en ligne et des livres accompagnés de documents sonores pour apprendre le français, se perfectionner dans cette langue et découvrir la culture française. Il s’adresse aux apprenants allophones alphabétisés et vient en complément de formations suivies dans des structures extérieures.

Les collections, présentées par niveau (débutant-intermédiaire-avancé), regroupent des méthodes permettant l’apprentissage du français à partir de sa langue maternelle (14 langues maternelles sont représentées : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hongrois, italien, japonais, persan, polonais, portugais, russe, tchèque, turc), des manuels permettant de préparer des diplômes, des méthodes de français sur objectif spécifique (FOS) dans le cadre de l’apprentissage d’un métier et une sélection d’ouvrages sur la didactique du Français langue étrangère à destinations des enseignants et des médiateurs sociaux.

L’offre de titres de périodiques imprimés a été réduite aux domaines suivants : littérature générale, littérature comparée, FLE, langue et littérature d’expression allemande, anglaise, espagnole, grecque, italienne, néerlandaise et portugaise.

2.1.2 | Autres départements concernés

Les études en langue française ou anglaise sur la littérature orale, la mythologie et le folklore des pays concernés sont localisées dans les collections d’ethnologie et anthropologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l’homme).

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En raison de la spécificité des fonds de littérature, qui reposent essentiellement sur des corpus d’auteurs et des études critiques de référence, le taux de fraîcheur visé se situe à 3 % des collections ; le taux de désherbage peut varier entre 2 et 4 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Dans les salles U (littératures étrangères) et W (littératures orientales et art), le libre accès est conçu comme une porte d’entrée aux collections des magasins, prioritairement en langues originales.

La volumétrie est parfois beaucoup plus réduite qu’en Haut-de-Jardin ; c’est pourquoi certains domaines (finno-ougrien, langues de l’Inde, néerlandais, scandinave, turc) ne proposent pas de corpus d’auteurs et préfèrent concentrer l’offre sur

les ouvrages de référence utiles à la consultation des fonds en magasins : grammaires, dictionnaires linguistiques et littéraires, encyclopédies, histoire des langues et des littératures, bibliographies, critiques. Ces outils de recherche se retrouvent bien sûr dans les autres domaines, où l’on trouve en outre des corpus plus complets qu’en Haut-de-Jardin, à la fois sur le plan de la couverture chronologique, incluant périodes médiévale et classique, et sur le contenu, incluant correspondances, concordances, bibliographies spécialisées.

On y trouve peu de traductions françaises ; certains auteurs sont par nécessité présents en Haut et en Rez-de-jardin.

Dans le domaine « Littérature générale et comparée », outre les ouvrages de référence de la discipline et les textes fondamentaux déjà présents en Haut-de-jardin, on trouve davantage d’ouvrages de théorie et de critique littéraire spécialisés (actes de colloques, congrès). Les ouvrages en anglais y sont plus nombreux.

Il faut également noter que, pour les langues d’Europe balkanique, centrale et orientale, du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient et d’Asie, les ouvrages de référence tels que les encyclopédies historiques et les dictionnaires biographiques se trouvent en salle W (littératures orientales et art) plutôt qu’en salle X (recherche bibliographique).

2.2.2 |Autres départements concernés

Les études dans les principales langues de publication européennes sur la littérature orale, la mythologie et le folklore des pays concernés sont localisées dans les collections d’ethnologie et anthropologie de la salle M. L’accent est porté sur la méthodologie de la recherche et les études comparatives.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de renouvellement des collections, tant en salle U (littératures étrangères) qu’en salle W (littératures orientales et art), est de 2 %. Il s’agit d’une collection, répartie sur 2 salles, de plus de 50 000 volumes dont le taux de désherbage devrait avoisiner les 3 %.

Certains domaines, présents en libre accès à l’ouverture du site François Mitterrand, ne sont plus enrichis en langue originale : langues et littératures finno – ougriennes, de l’Inde, turque, persane, coréenne. Ils sont néanmoins maintenus pour leurs corpus de textes (lorsqu’ils existent) ainsi que pour leur part linguistique (dictionnaires, grammaires, ouvrages critiques) utile aux étudiants et aux chercheurs.

Il est par ailleurs prévu de rassembler un fonds d’actualité présentant les axes de la recherche de chaque domaine maintenu à jour, tant en salle U qu’en salle W (études postcoloniales, écocritiques, études de genre, réception des textes, redéfinition des canons littéraires, traductologie…)

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

En matière de langues et de littératures étrangères, les magasins recèlent des richesses souvent méconnues du public, arrivées par don ou par dépôt légal, comme les publications malgaches, tamoules ou vietnamiennes de l’époque coloniale ou les publications en basque, en breton, en esperanto.

Sauf rachat pour remplacement, ou publication en français publiée à l’étranger, les acquisitions pour les magasins se font quasiment uniquement en langues étrangères, le français arrivant par dépôt légal.

On trouvera donc en magasin les critiques en toutes langues sur un domaine donné, les éditions critiques et scientifiques autres que celles figurant en libre–accès, les études thématiques transdisciplinaires, les différents courants critiques, les auteurs régionaux, les auteurs de tous les temps d’importance secondaire, la littérature contemporaine non–doublonnée avec le Haut-de-Jardin (poésie et théâtre contemporain, sélections pour des prix littéraires, romans critiqués dans les journaux de référence).

Les éditions de la diaspora sont particulièrement suivies dans le domaine arménien, chinois, vietnamien, russe, polonais, africain ainsi que les éditions clandestines dans le domaine chinois.

Le nombre de titres de périodiques sur papier entrés par acquisition onéreuse s’élève à plus de 510, non compris les titres arrivant par échange international. Le domaine le mieux représenté est celui de « Langue anglaise et littératures d’expression anglaise » (140 titres) suivi de « Littérature comparée et générale » (75 titres), « Langue allemande et littératures d’expression allemande » (75 titres), « langue et littérature italienne » (60 titres), « Langue espagnole et littératures d’Espagne et d’Amérique latine » (40 titres). On peut également mentionner le fait que plus de 200 titres de périodiques entrent par échange international. Les bibliothèques étrangères qui contribuent le plus à cet enrichissement des collections sont les bibliothèques académiques et nationales du Japon et d’Europe centrale et de l’Est comme la Pologne, la Roumanie, la République tchèque et la Slovaquie.

Chaque année des bibliothèques nationales ou académiques étrangères, partenaires d’échange documentaire depuis de nombreuses années, continuent de contribuer à l’enrichissement des collections de la BnF par l’envoi de monographies mais également de fascicules de périodiques.

2.3.2 | Autres départements concernés

L’actualité et les développements de la recherche contemporaine sur la littérature orale, la mythologie et le folklore des pays concernés entrent dans les collections d’ethnologie et anthropologie des magasins du département Philosophie, histoire, sciences de l’homme.

Le département des Manuscrits acquiert des ouvrages de références et des études en rapport avec tous les fonds de

manuscrits conservés, en donnant la priorité aux ouvrages édités en français, anglais, allemand et italien.

2.4 | Couverture géographique

Tous les continents, y compris l’Afrique : pays anglophones, hispanophones, lusophones. Tous les pays de l’Union européenne (sauf les Pays baltes et la Bulgarie, couverts par la BULAC). Russie. Chine, Japon, Vietnam. Inde. Pays arabes, Israël, Arménie, Turquie.

2.5 | Couverture linguistique

Afrikaans, allemand, anglais, arabe, arménien, basque, bosniaque, catalan, chinois, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, galicien, grec moderne, hébreu, islandais, italien, japonais, macédonien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, slovaque, suédois, tchèque, turc, vietnamien, yiddish

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues*
Haut-de-jardin	36 %	17 %	47 %
Rez-de-jardin	9 %	22 %	69 %

*En Haut-de-jardin, on peut estimer 5 % d’ouvrages multilingues et en Rez-de-jardin environ 6 %. Ces pourcentages sont compris dans la colonne « autres langues ».

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	56 %	10 %	34 %
Rez-de-jardin	13 %	12 %	75 %
Magasins		22 %	78 %

2.6 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	60 000	1 200	1 600
Rez-de-jardin	51 000	700	760
Magasins		7 950	8 150
Départements spécialisés (Manuscrits et Musique)		55	75

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 9 538 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections en langues et littératures étrangères.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

	Haut-de-Jardin	Rez-de-Jardin	Magasins
Périodiques Langues et littératures africaines, amérindiennes, océaniques	0	1	5
Périodiques Langue anglaise et littératures d'expression anglaise	1	12	142
Périodiques Langues et littératures d'Asie	0	19	26
Périodiques Littérature comparée	8	4	76
Périodiques Littératures d'Europe centrale et orientale	0	2	35
Périodiques Langue allemande et littératures d'expression allemande	5	8	74
Périodiques Langue et littérature grecques modernes	1	5	7
Périodiques Langue espagnole et littératures d'expression espagnole	5	8	42
Périodiques Langue et littérature italiennes	2	10	58

Périodiques Langue portugaise et littératures d'expression portugaise	4		2
Périodiques Langue néerlandaise et littératures d'expression néerlandaise	1	4	14
Périodiques Littératures du Proche et du Moyen-Orient	0	16	24
Périodiques Langue et littérature roumaines	0	0	2
Périodiques Langues et littératures scandinaves	0	1	7
Total	27	90	514

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 46 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections en littérature étrangère.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Au-delà des ressources généralistes, précieuses également pour les domaines du service des littératures du monde, telles qu'Academic Search Premier, JSTOR ou Cairn, voici quelques bases principales : ProQuest One Literature, MLA International bibliography, Bibliographie der deutschen Sprach- und Literaturwissenschaft, Gale Literature, Early Modern Books, Eighteenth Century Collections Online II, Aida, Grand Ricci, Ethnologue...

Depuis 2012, un peu moins de 1 000 livres électroniques ont été acquis titre à titre en complément des acquisitions de livres imprimés et ce dans la plupart des disciplines. Il s'agit généralement d'ouvrages de référence, d'études critiques. Les textes littéraires primaires ne sont quasiment pas représentés. En raison d'une offre très limitée en langue française, la grande majorité des livres électroniques acquis sont en anglais, en espagnol et, dans une moindre mesure, en allemand. Concernant les littératures du monde, les acquisitions de livre numérique à l'unité portent sur un spectre relativement large (littératures de langue allemande, anglaise, arménienne, chinoise, espagnole, italienne, japonaise, néerlandaise) selon l'offre existante et les possibilités d'y accéder. L'un des axes choisi pour le développement de ces collections correspond à l'acquisition de monographies repérées à l'occasion de la rédaction des bibliographies de préparation de l'agrégation de langues vivantes étrangères, partie littérature et, le cas échéant, partie linguistique.

Le deuxième correspond soit à des acquisitions d'unica (pas de publication papier), soit à des acquisitions permettant aux chercheurs d'accéder à distance à une documentation de référence qui se trouve déjà sur l'un des sites de la BnF sur papier (outils bibliographiques, études générales). Concernant la littérature générale, un corpus d'ouvrages de référence de langue française et anglaise à destination des étudiants de licences et de master est continue d'être enrichi depuis les premières acquisitions en 2012.

Pour certains titres, un livre électronique a été acquis à côté d'un exemplaire imprimé afin de constituer une petite bibliothèque de référence consultable à distance ou afin de proposer un accès distant pour des ouvrages indispensables dans la préparation de concours.

Pour plus de 10 % des périodiques, la version imprimée et celle en ligne sont proposées conjointement (69 titres). Parfois seul l'abonnement en ligne existe (56 titres), la version imprimée ayant cessé de paraître. Pour d'autres titres, la version électronique est consultable via à une base de données à laquelle la BnF a souscrit un abonnement.

3.2 | Collecte du web

Les collectes portent sur des sites français consacrés aux langues et littératures étrangères et répondent à une double logique : assurer la continuité avec les collections imprimées et identifier les ressources émergentes. L'exhaustivité est évidemment impossible mais on cherche à explorer au mieux la diversité des ressources et à représenter des pratiques propres au web.

Environ 450 sites ont été collectés jusqu'à présent (2024) en langues et littératures étrangères. Concernant les littératures étrangères, la veille porte plus particulièrement sur les sites universitaires et blogs consacrés à la traduction, à des écrivains étrangers, mais aussi des sites de festivals et d'instituts. Concernant les langues étrangères, on collecte des sites produits par des associations de traducteurs, des laboratoires de recherche, des éditeurs de dictionnaires, des institutions et des associations culturelles. Ces ressources complètent ainsi les collections imprimées et fournissent de précieuses indications sur la vivacité des langues et des dialectes d'origine géographique diverses.

Environ 575 sites ont été collectés jusqu'à présent (2024) en théorie littéraire (littérature générale) et en littérature comparée : sites universitaires ou personnels, blogs, carnets de recherche, revues en ligne, sites consacrés à tel ou tel genre ou courant littéraire, sites de manifestations et festivals littéraires. La collecte de comptes de réseaux sociaux, de chaînes YouTube et de podcasts permet de refléter l'actualité de la recherche.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

4.1 | Manuscrits et archives

Le département des Manuscrits procède à des enrichissements très ponctuels selon les opportunités du marché.

4.2 | Documents audiovisuels

Les littératures étrangères sont présentes dans les collections audiovisuelles depuis l’origine de la collection avec les lectures d’œuvre, entretiens, conférences et les documentaires consacrés à un auteur, qu’il s’exprime en français ou dans sa langue d’origine. Si la collection est plus riche en bibliothèque de recherche, on en trouve une sélection dans la bibliothèque tous publics, ainsi que des adaptations cinématographiques d’œuvres littéraires qui constituent un domaine privilégié des acquisitions.

Par ailleurs, les méthodes de langue sont abondamment représentées dans les collections multisupports (ouvrages accompagnés de supports audiovisuels). Signalons également les sources sonores et audiovisuelles pour l’étude des langues régionales : collectes historiques des Archives de la parole, atlas linguistiques régionaux, et entrée par dépôt légal des

éditions en langue régionale (méthodes de langues, livres sonores, films documentaires...).

Enfin, les collections sonores comprennent des archives provenant de collectes de terrain documentant de nombreuses langues non européennes, parfois rares, notamment africaines (Peul pour le fonds Christiane Seydoux, zarma et songhaï pour le fonds Jean Rouch).

4.3 | Imprimés exceptionnels

La Réserve des livres rares a notamment vocation à conserver les premiers livres imprimés dans les différentes langues et littératures du monde, excepté pour le domaine oriental couvert par le Département des manuscrits, Service des manuscrits orientaux. Le fonds s’enrichit par acquisition ou par don d’éditions rares d’œuvres significatives de la littérature mondiale. En outre, dans ses acquisitions onéreuses, la Réserve accorde une attention particulière aux œuvres des avant-gardes internationales depuis le XX^e siècle en lien avec les mouvements français : dadaïsme et surréalisme en Europe et dans le monde, futurisme italien, futurisme et constructivisme russes, underground.

5 | Environnement documentaire

Une convention signée avec la BULAC en 2011 au moment de son ouverture portait sur les fonds patrimoniaux et définissait domaine par domaine un partage documentaire fondé sur les forces respectives de chaque établissement en 2009. Ainsi, depuis 2009 : les littératures en langues amérindiennes et océaniques, albanais, bulgare, persan, coréen, langues turciques d’Asie centrale, langues finno-ougriennes de Russie, biélorusse, ukrainien ne sont plus acquises en langue originale par la BnF.

D’autres partenaires documentaires ont joué un rôle important lors de la constitution des collections et continuent d’être des établissements avec lesquels les chargés de collections travaillent :

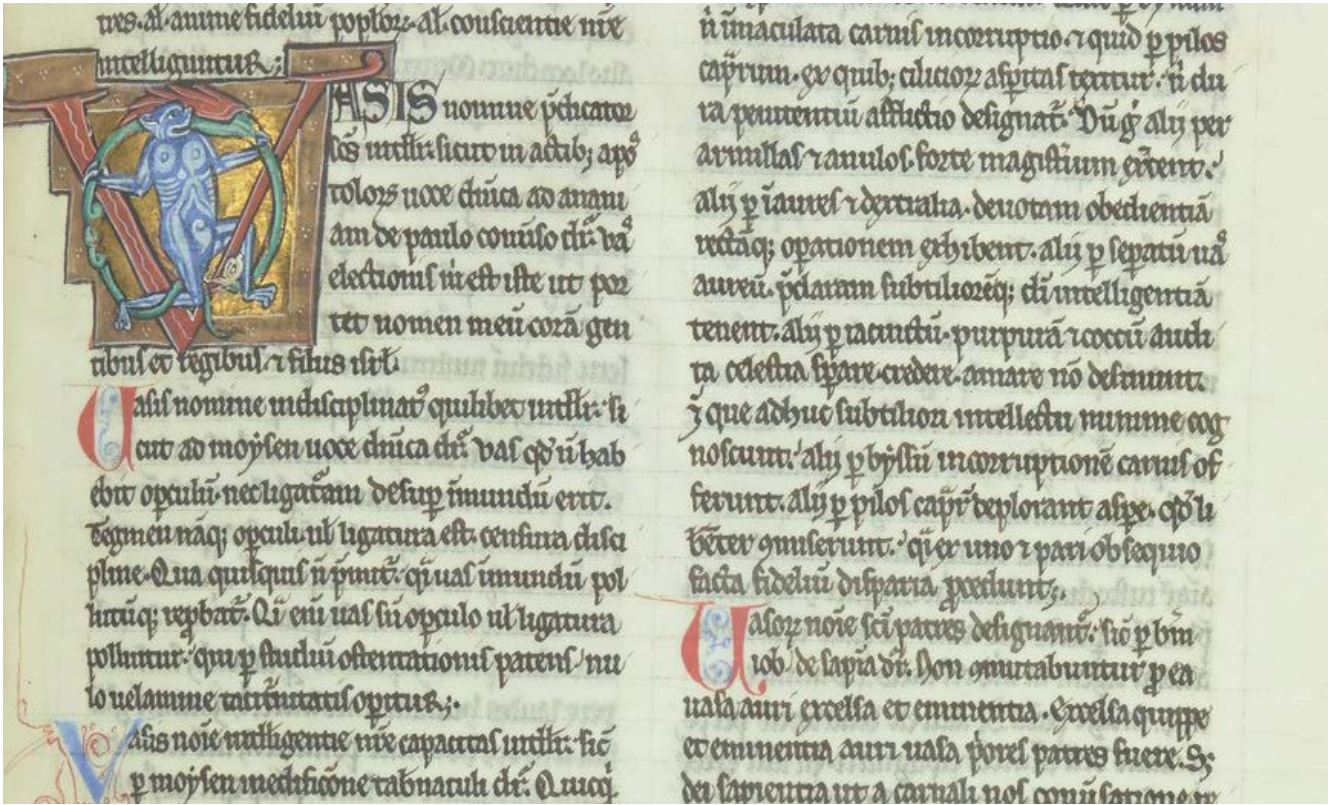
- Langues, littératures et civilisations ibériques et ibéro-américaine : SCD de l’université Toulouse II et de l’université Bordeaux III, IHEAL mais également la bibliothèque Octavio Paz de l’Institut Cervantes, la bibliothèque du Collège d’Espagne (Cité internationale universitaire de

- Paris) ainsi que la bibliothèque Marcel Bataillon et le centre d’études catalanes (Sorbonne Université).
- Langues, littératures et civilisation italiennes : Bibliothèque Sorbonne Nouvelle, bibliothèques de l’Université Grenoble Alpes
- Langue, littérature et civilisation germaniques : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
- Langues, littératures et civilisations des mondes anglophones : Bibliothèque Sorbonne Nouvelle (les États-Unis, le Commonwealth, la linguistique anglaise et la traductologie), bibliothèque de l’Université Charles-de-Gaulle-Lille 3 (îles Britanniques et Irlande).
- Langues et littératures scandinaves : bibliothèque nordique (Bibliothèque Sainte-Geneviève)

♦ Annexe : volumétries cibles des collections en libre accès par langue

		CIBLE 2024	Français	Anglais	Autres
Français langue étrangère (FLE)	Haut-de-jardin	1 225	75 %	10 %	15 %
Fonds pratique	Haut-de-jardin	1 225	15 %	10 %	75 %
Généralités de salle	Haut-de-jardin	500	75 %	15 %	10 %
	Rez-de-jardin	2 275	20 %	10 %	70 %
Littérature générale et comparée	Haut-de-jardin	3 650	78 %	17 %	5 %
	Rez-de-jardin	3 650	50 %	40 %	10 %
Langues africaines	Haut-de-jardin	350	50 %	20 %	30 %
	Rez-de-jardin	350	30 %	25 %	45 %
Langue allemande et littératures d’expression allemande	Haut-de-jardin	7 300	35 %	2 %	63 %
	Rez-de-jardin	7 000	5 %	5 %	90 %
Langue anglaise et littérature d’expression anglaise	Haut-de-jardin	14 000	30 %	65 %	5 %
	Rez-de-jardin	9 000	5 %	92 %	3 %
Langues et littératures arabes	Haut-de-jardin	3 500	35 %	5 %	60 %
	Rez-de-jardin	2 500	15 %	15 %	70 %
Langue et littératures du Caucase. Arménie	Haut-de-jardin	400	75 %	10 %	15 %
	Rez-de-jardin	500	50 %	15 %	35 %
Langue et littératures chinoises	Haut-de-jardin	1 500	50 %	5 %	45 %
	Rez-de-jardin	1 200	10 %	15 %	75 %
Langue espagnole et littératures d’expression espagnole	Haut-de-jardin	7 000	30 %	1 %	69 %
	Rez-de-jardin	6 800	5 %	5 %	90 %
Langue et littérature grecque moderne	Haut-de-jardin	1 000	50 %	5 %	45 %
	Rez-de-jardin	1 225	6 %	4 %	90 %
Langue et littératures hébraïques	Haut-de-jardin	525	50 %	10 %	40 %
	Rez-de-jardin	400	10 %	10 %	80 %
Langues et littératures finno-ougriennes	Haut-de-jardin	200			
	Rez-de-jardin	–			
Langues et littératures de l’Inde	Haut-de-jardin	200			
	Rez-de-jardin	–			
Langues et littératures italiennes	Haut-de-jardin	5 800	30 %	1 %	69 %
	Rez-de-jardin	6 000	5 %	2 %	93 %
Langue et littérature japonaise	Haut-de-jardin	1 000	50 %	2 %	48 %
	Rez-de-jardin	800	5 %	5 %	90 %

Langue néerlandaise et littératures d'expression néerlandaise	Haut-de-jardin	1 050	35 %	3 %	62 %
	Rez-de-jardin	350	5 %	10 %	85 %
Langue et littérature polonaise	Haut-de-jardin	875	60 %	2 %	38 %
	Rez-de-jardin	770	5 %	5 %	90 %
Langue portugaise et littératures d'expression portugaise	Haut-de-jardin	2 300	35 %	1 %	64 %
	Rez-de-jardin	1 580	5 %	5 %	90 %
Langue et littérature roumaine	Haut-de-jardin	525	50 %	1 %	49 %
	Rez-de-jardin	350	15 %	1 %	84 %
Langue et littérature russe	Haut-de-jardin	3 100	48 %	2 %	50 %
	Rez-de-jardin	3 350	5 %	5 %	90 %
Langues et littératures scandinaves	Haut-de-jardin	1 600	45 %	5 %	50 %
	Rez-de-jardin	350	5 %	10 %	85 %
Langues et littératures slaves du Sud	Haut-de-jardin	650	55 %	5 %	40 %
	Rez-de-jardin	260	15 %	5 %	80 %
Langues et littératures tchèque et slovaque	Haut-de-jardin	850	50 %	2 %	48 %
	Rez-de-jardin	800	5 %	5 %	90 %
Langue et littérature turques	Haut-de-jardin	350			
	Rez-de-jardin	–			
Langue et littérature d'Asie du Sud-Est	Haut-de-jardin	450	40 %	8 %	52 %
	Rez-de-jardin	450	8 %	10 %	82 %



FICHES THÉMATIQUES

Langues et littératures gréco – latines, françaises et francophones – linguistique générale

Garnerius de Sancto Victore, Gregorianum (Latin 589A), XIII^e siècle. BnF, Manuscrits

La fiche porte sur les domaines suivants :

Littératures d'expression française :

- littérature française du Moyen-Age au XXI^e siècle ;

Langue française :

- variantes historiques et géographiques, variantes locales,
- histoire, variations socio-linguistiques ;
- orthographe, phonétique, étymologie, lexicologie, lexicographie, dictionnaires ;
- écriture et phonologie du français courant ainsi que ses usages.

Langues et littératures latines et grecques

Linguistique générale :

- dialectologie ;
- grammaire ;
- linguistique appliquée, langue des signes ;

- plurilinguisme, géographie linguistique, linguistique comparée ;
- pragmatique, psycholinguistique, sociolinguistique ;
- systèmes d'écriture, lexicologie, phonétique ;
- sémiotique, sémantique, linguistique mathématique ;
- didactique des langues ;
- neurolinguistique, linguistique cognitive
- linguistique indo-européenne
- langues romanes et créoles
- autres langues : esperanto, volapük...
- littératures des langues romanes en France (franco-provençale, occitane, littératures de langue d'oïl)
- Hors de France : littératures francophones d'Afrique subsaharienne, Amérique du nord, Asie / Pacifique, Belgique et Luxembourg, Caraïbes, Suisse, Europe hors Suisse, Océan Indien, Maghreb et Moyen Orient.

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Littérature et Art.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie histoire sciences de l'homme ; Manuscrits ; Arsenal ; Monnaies, médailles et antiques ; Arts du spectacle ; Réserve des livres rares ; Découverte des collections et accompagnement à la recherche ; Son, vidéo, multimédia.

1.3 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Domaine d'excellence de l'établissement, les collections de **littérature française** sont enrichies régulièrement, principalement par le biais du dépôt légal, pourvoyeur de la quasi-totalité des publications françaises (y compris, jusqu'en 1960, celles des anciennes colonies francophones), ainsi que par des acquisitions étrangères.

Des bibliothèques particulières d'écrivains, reçues en don, donnent par ailleurs une dimension patrimoniale forte aux fonds imprimés de littérature (Z Romain Rolland, Z Barrès, Z Couperie, ...)

Domaine d'importance patrimoniale également, avec des collections historiques remontant au XVI^e siècle, la **linguistique** connaît un essor particulier à partir des années 1960 en raison de la place centrale qu'elle occupe alors dans la recherche en sciences humaines. C'est un des fonds de référence de la BnF, qui n'a pas d'équivalent dans les bibliothèques universitaires.

Constitutives elles aussi de l'histoire même de la BnF, les collections de **langues et littératures grecques et latines** font

partie des plus anciennes collections de la bibliothèque et ont suivi toute l'histoire de la philologie moderne.

Le département des Manuscrits conserve des collections de tout premier plan à l'échelle internationale en matière de littératures grecque et latine antique, médiévale, moderne et contemporaine.

La littérature française est très richement représentée dans les collections. La première trace des premiers mots de la langue française est livrée dans un manuscrit de Nithard (vers l'an mil). La collection des chansonniers conserve une part essentielle des recueils des premiers textes de la poésie lyrique occitane et française du nord, souvent accompagnés d'une notation musicale. De même les chansons de geste et romans (arthurien, mais aussi de Fauvel, de Renart, de la Rose, etc, sont largement représentés, ainsi que divers textes emblématiques de la littérature occitane (Chanson de la croisade des Albigeois).

Le Département conserve quelques témoins emblématiques de la période moderne : Pensées de Blaise Pascal, Mémoires de Saint-Simon, Dialogues de Rousseau, œuvres de Diderot, etc.

Les fonds contemporains sont plus riches encore ; le legs de Victor Hugo à la Bibliothèque nationale en 1881 a donné l'exemple. Brouillons et correspondances d'auteurs se sont multipliés (Lamartine, Flaubert, Zola, frères Goncourt, ...). Le XX^e siècle est très loin d'être en reste ; l'achat du fonds Proust en 1962 développe un intérêt nouveau pour l'acquisition de fonds d'auteurs immédiatement contemporains, mais ce n'est qu'en 2001 que débute des acquisitions décidées du vivant des auteurs (avec le fonds E. Jabès).

Les champs couverts se diversifient par ailleurs et incluent désormais la science-fiction (René Barjavel, Pierre Bordage,, etc.), la littérature policière (Gaston Leroux, Boileau-Narcejac,), la linguistique (Émile Benveniste, Albert Dauzat, etc.) l'histoire littéraire (fonds Ferdinand Brunetière, Gustave Lanson), les sciences humaines et sociales (Michel Foucault, Guy Debord,...), l'ethnologie (Fonds Rouch, Mévi-Strauss, Germaine Tillion).

La **Réserve des livres rares** conserve d'importants fonds de littérature française. Il s'agit d'une part d'éditions princeps et d'éditions originales des œuvres majeures du patrimoine littéraire français du XV^e siècle à nos jours, d'autre part de collections constituées autour de grands auteurs (collection Payen consacrée à Montaigne, collections Bengesco et Beuchot consacrées à Voltaire). La Réserve des livres rares conserve en outre des archives d'éditeurs du XX^e siècle dont l'activité a été entièrement consacrée à la littérature française (tels que Guy Lévis-Mano et Pierre-André Benoît). Les collections de langues et de littératures grecque et latine de la Réserve des livres rares font partie des plus anciennes collections de la bibliothèque. Leur richesse les place parmi les premières collections au monde et permet de retracer l'histoire de l'édition des textes classiques depuis les origines de l'imprimerie jusqu'au XVI^e siècle.

La bibliothèque de l'Arsenal a pour fondateur au XVIII^e siècle le marquis de Paulmy et comprend dès son origine une collection encyclopédique fortement tournée vers la littérature avec sa section « Belles-Lettres » du fonds ancien (80 000 volumes), auxquels on peut ajouter un important ensemble de manuscrits littéraires pour le Moyen-Âge (au sein d'un fonds de 1.500 manuscrits) et pour la période moderne, comme par exemple les recueils Conrart du XVII^e siècle. À partir du XIX^e siècle, la littérature française prend une large place, la bibliothèque recevant à partir de 1837 un exemplaire du dépôt légal des pièces de théâtre et à partir de 1848, des romans et de la poésie, et ce jusqu'en 1997.

Le **département des Arts du spectacle** conserve une des plus importantes bibliothèques dramatiques en France grâce à la collection Rondel. Cet ensemble exceptionnel est en effet d'une richesse remarquable dans le domaine de la littérature dramatique française (éditions originales, textes, critique littéraire, histoire), du Moyen-Âge au début du XX^e siècle, et dans une moindre mesure pour la littérature dramatique étrangère.

Dans le prolongement de cette bibliothèque, le Département a poursuivi l'enrichissement de ses collections dans ce domaine en acquérant jusqu'à il y a peu et de manière quasi systématique les éditions de textes dramatiques français publiés en France, en Belgique, au Canada... Au-delà des livres imprimés, le département des Arts du spectacle est riche de manuscrits littéraires (Beckett, Genet, Anouilh...) entrés par don, achat ou au sein de fonds d'archives dont certains sont issus d'auteurs dramatiques eux-mêmes tels Sacha Guitry, Eugène Ionesco, Marcel Pagnol ou encore François Billetdoux.

À Avignon, depuis sa création, la Maison Jean Vilar est identifiée comme un pôle régional de référence pour les arts du

spectacle et la dramaturgie. La littérature dramatique y constitue un des axes majeurs de développement des collections que ce soit à travers l'acquisition de pièces de théâtres, mais aussi de prose, contes, poésie, ou encore de bande-dessinée La collection comprend également près de 2 200 tapuscrits de pièces de théâtre.

La présence de lecture et d'entretiens littéraires dans les collections audiovisuelles remonte aux origines de la collection avec l'enregistrement d'Apollinaire pour les archives de la parole (1913). Elle n'a cessé depuis de croître avec l'édition discographique parlée dans les années 1950, les entretiens de la Phonothèque puis les entretiens radiophoniques et télévisés de l'après-guerre acquis auprès de l'INA. Elle se poursuit aujourd'hui avec les adaptations littéraires et les documentaires sur les écrivains. Les archives orales en linguistique du français et de ses variantes dialectales constituent un autre volet important des collections sonores. En effet, les Archives de la parole et le Musée de la parole et du geste, institutions dont le **département Son, vidéo, multimédia** se trouve être aujourd'hui l'héritier, ont produit dans la première moitié du XX^e siècle des corpus oraux documentant les langues régionales françaises et de nombreuses langues étrangères (d'Europe de l'Est et du Maghreb notamment).

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Il s'agit au Département littérature et art de la salle H.

En **littérature française** est présent un panel de corpus d'auteurs le plus large possible, composé des textes eux-mêmes, complétés d'études critiques, en français, de niveau licence. L'objectif est de satisfaire les besoins d'un public majoritairement étudiant, tout en favorisant découverte et « butinage ». Les œuvres y sont classées par siècle et par auteur.

Un fonds (environ 1500 documents) de « Généralités de la littérature française » complète ces collections, avec des études classées par genre (roman, poésie, théâtre, ...)

Pour les siècles les plus anciens – du Moyen Age au 19^e siècle – l'ensemble des grands auteurs est représenté, assorti d'une sélection d'auteurs plus secondaires (**environ 2600 auteurs**).

Pour le 20^e siècle, étant donné l'étendue de la production éditoriale, un resserrement sur les écrivains « classiques » publiés entre 1880 et 1980, étudiés dans l'enseignement secondaire et en premier cycle universitaire est opéré (**environ 445 auteurs**) : l'objectif est d'offrir aux lycéens et étudiants des éditions de référence et des ouvrages critiques adaptés à leur niveau, augmentés dans la mesure du possible d'études susceptibles d'intéresser aussi le grand public, telles que des biographies illustrées.

Le fonds de littérature contemporaine (ou 21^e siècle) réunit des auteurs et autrices publiant depuis 1980 (**plus de 1000 auteurs**). Il a une double visée : toucher un large public de curieux et d'amateurs et accompagner le mouvement d'ouverture de l'université sur le contemporain. Deux orientations y sont privilégiées, au sein d'une production pléthorique : proposer une sélection d'auteurs dont l'écriture est originale ou novatrice, et faire écho à l'actualité, en mettant par exemple en valeur les prix littéraires, ou des thématiques actuelles. Les corpus ne visent pas l'exhaustivité. Les études critiques publiées en français sont également présentes, et parfois quelques titres en anglais.

Les collections de littérature francophone couvrent la production d'auteurs d'expression française, de la deuxième moitié du 20^e et du 21^e siècle, dans les zones géographiques suivantes : Afrique subsaharienne, Amérique du nord, Asie / Pacifique, Belgique et Luxembourg, Suisse, Europe hors Suisse, Océan Indien, Maghreb et Moyen Orient. Le fonds est particulièrement tourné vers l'actualité. Outre les classiques des quelque cinquante pays représentés, une grande place est accordée aux publications de l'année en cours, aux jeunes auteurs et aux ouvrages primés, afin de témoigner de la vitalité

de cette littérature (plus de 6000 volumes, pour un **corpus de près de 1000 auteurs**, au renouvellement constant).

Historiquement « isolée » dans les collections, la littérature francophone fait désormais partie intégrante de la littérature contemporaine de langue française (ou 21^e siècle). Sans cesser d'interroger la « francophonie » en tant que concept historico-politique, et champ littéraire singulièrement traversé de questions sociales et anthropologiques (en particulier décoloniales), son mode de classement est amené à évoluer.

Des espaces dédiés sont par ailleurs aménagés pour mettre en valeur certains fonds :

- Un espace, dénommé la « Chambre jaune », regroupe des genres spécifiques : le roman policier (1 100 volumes / 360 auteurs) et les SFFF (science-fiction, fantasy et fantastique) (620 volumes / 255 auteurs). Les corpus ne sont pas exhaustifs mais présentent une large sélection d'auteurs et d'autrices d'expression française représentatifs des 20^e et 21^e siècles ; l'actualité éditoriale y est privilégiée.
- En salle H, un espace « Romans graphiques » présente une sélection (310 vols / 175 auteurs et autrices représentés – cote GRA84) d'œuvres contemporaines de bandes dessinées d'expression française. Les corpus ne sont pas exhaustifs et la sélection privilégie l'actualité (prix littéraires, titres présents dans les festivals, auteurs phares, thématiques actuelles). Créé en 2017 et initialement restreint au « roman graphique » entendu comme création originale d'un auteur, le fonds s'est progressivement ouvert aux innovations éditoriales et au mélange des genres propres à la bande-dessinée pour adultes. Ainsi des adaptations littéraires ou des biographies d'écrivains peuvent également enrichir le fonds de bandes dessinées de cette salle (30 à 50 volumes par an).
- Le fonds BAC-EXA regroupe des ouvrages pratiques pour préparer les épreuves de français de divers examens (bac, concours de l'enseignement ou de la fonction publique, ...)
- Le Centre de Ressources Francophonie (CRF), en plus des publications transverses et/ou institutionnelles (OIF, AUF, DGLFLF,...) sur le thème de la langue française dans le monde, présente un aperçu culturel des différents pays francophones (actuellement 1050 volumes). Il se donne aussi la vocation, depuis 2023, d'ouvrir une fenêtre sur le monde du livre francophone à l'étranger, en présentant une sélection régulièrement renouvelée d'ouvrages et de collections d'ouvrages issus de l'édition étrangère en français (n'arrivant pas par la voie du Dépôt Légal).

Le fonds de **linguistique générale et de langue française** propose un large ensemble de documents représentatifs

des principaux sous-domaines de la discipline, à destination d'étudiants en lettres de premier cycle, d'enseignants de français ou de langues étrangères du secondaire et du supérieur, de professeurs des écoles, de traducteurs, et plus largement d'un public soucieux de se perfectionner en langue française. Les questions sociolinguistiques ne sont pas oubliées dans cette offre documentaire qui porte attention à l'actualité de la langue française dans sa diversité, qu'elle soit orale ou écrite. Par nature, ce fonds intéresse un public large. Il est à mettre en relation avec le fonds de FLE qui se trouve en salle G.

Les ouvrages de littérature d'expression française et sur la langue française sont complétés par une sélection d'une trentaine de **revues** généralistes françaises ou de création consultables elles aussi en libre-accès. Selon les titres les 5 ou 10 dernières années restent à disposition.

Les collections de lettres classiques (langues et littératures grecques et latines), couvrent, en littérature grecque, une période allant d'Homère (VIIIe s. Av. J.-C.) à Athénée (IIIe siècle ap. J.-C.) ; et, en littérature latine, l'Antiquité classique et tardive, de la fondation de Rome (753 av. J.-C.) à la chute de l'Empire Romain d'Occident (476). Ces deux ensembles centrés sur la littérature proposent les œuvres des grands auteurs (environ 120), disponibles en traduction française (Budé) ou, à défaut, anglaise (Loeb), accompagnées des éditions critiques et commentaires de référence (Presses universitaires d'Oxford, de Cambridge), de sorte à satisfaire également des publics spécifiques tels que les étudiants dès le premier cycle universitaire et les étudiants des classes préparatoires littéraires.

La réception des auteurs dans les périodes modernes et contemporaines (poésie, théâtre, etc.) est également un point fort des collections.

Une offre en langues grecque et latine, privilégiant les ouvrages didactiques (grammaires, dictionnaires, manuels d'apprentissage), complète ce fonds, qui vise par ailleurs à satisfaire les besoins d'un lectorat d'étudiants, d'enseignants de lycée mais également d'amateurs.

Les évolutions prévues dans l'offre documentaire en salle H sont :

- La présentation de l'actualité éditoriale étrangère en français dans le Centre de ressources Francophonie
- L'enrichissement du fonds de littérature contemporaine pour atteindre un corpus de plus de 2 000 auteurs de littérature d'expression française
- L'enrichissement du fonds consacré à la langue française en écho aux débats contemporains
- La réception des auteurs antiques dans la littérature contemporaine
- La mise à jour régulière du fonds de préparation des examens et concours (BAC-EXA) s'adaptant à l'accueil de nouveaux publics (jeunes adultes à partir de 14 ans)
- L'intégration plus large des autrices aux corpus déjà présents
- La consolidation d'un fonds de bandes dessinées ouvert aux innovations éditoriales

2.1.2 | Autres départements concernés

Les études principalement en français sur la littérature orale, la mythologie et le folklore, les travaux théoriques d'anthropologie linguistique et les monographies régionales en ethno-linguistique sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

En salle J est présentée une sélection des principales sources historiques en langue latine et grecque (environ 70 auteurs) avec leur traduction en français (essentiellement la Collection des Universités de France) et des éditions critiques. Des ouvrages historiques sur les autres langues et écritures anciennes sont également proposés. Les sources épigraphiques et papyrologiques sont présentes par quelques éditions de textes.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur sera maintenu à 5% des collections (nouvelles publications de moins de 3 ans).

En raison de la spécificité d'une majeure partie des fonds, qui reposent sur des corpus d'auteurs et des études critiques de référence, le taux de désherbage peut varier entre 2 et 4%.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections de la salle V (littérature d'expression française, linguistique et langue française) obéissent à un double objectif : offrir aux chercheurs un fonds de référence des publications françaises pour éviter une communication trop intense des exemplaires issus du dépôt légal conservés en magasin ; présenter un large panel de textes sources dans les grandes éditions critiques, des études critiques actualisées de niveau recherche, en France et à l'étranger, ainsi qu'un état actuel de la recherche dans les domaines présents en salle. Pour aborder ce fonds, les principaux outils de recherche et les bibliographies spécialisées (BLF, Klapp) sont mis à la disposition du public.

En **littérature française**, le corpus de textes du Moyen-Âge au 19^e siècle est similaire à celui du Haut-de-Jardin et vise l'exhaustivité, mais il s'en distingue par l'ajout systématique des études critiques, notamment les plus récentes, en français et en anglais, de niveau master et doctorat.

Pour le 20^e siècle, si les orientations sont les mêmes en matière d'acquisitions de monographies critiques, le corpus reste sélectif (près de 500 auteurs), en particulier les auteurs étudiés à l'université. Tout en rendant compte de l'actualité de la recherche sur des auteurs dont l'œuvre est à présent considérée comme « classique », l'exhaustivité des textes sources est ainsi visée pour les auteurs principaux, assortie d'études critiques récentes ; les auteurs moins étudiés, trop nombreux, ne peuvent être que partiellement représentés, et par le biais

de leurs textes majeurs seulement.

Pour le fonds du 21^e siècle, dont la volumétrie est moins importante en libre accès du Rez-de-Jardin, les corpus sélectionnés correspondent aux auteurs et autrices étudiés dans le monde académique (études ou articles universitaires). Pour ces auteurs, on tente de présenter les principaux textes ainsi que l'ensemble des études critiques publiées en français et en anglais, encore relativement peu nombreuses. Environ 250 auteurs sont aujourd'hui présents : par nature, ce fonds est en augmentation constante.

Le fonds de littérature francophone est lui aussi plus réduit en Rez-de-Jardin, se centrant sur les classiques et sur les ouvrages critiques, en français et en anglais principalement. 350 auteurs sont à ce jour représentés ; ce corpus est amené à s'étendre, dans la même logique que celui du fonds 21^e siècle par l'intégration progressive du contemporain dans l'histoire littéraire.

En **linguistique et langue française**, le fonds entend satisfaire les besoins d'un public de spécialistes. Il propose un ensemble très complet d'ouvrages de référence, comprenant les grandes collections, les ouvrages fondamentaux du domaine, les grands dictionnaires. Il tend à refléter les principales écoles de la discipline, anglo-saxonne notamment, ainsi que ses grands axes de recherche. Ce vaste fonds en libre-accès n'a pas d'équivalent en bibliothèque universitaire. Ce fonds est d'autant plus important que la linguistique est un domaine des « sciences humaines » en développement exponentiel, tant du point de vue du nombre de chercheurs en activité que des publications, en raison des retombées scientifiques attendues, notamment dans le domaine de l'Intelligence Artificielle (IA).

En **lettres classiques** (salle W), les acquisitions sont centrées sur les éditions critiques des œuvres ; par ailleurs, un corpus exhaustif des auteurs grecs et latins est présenté, qu'ils soient philosophes, historiens, géographe, incluant les auteurs majeurs comme mineurs (plus de 350 auteurs). Le fonds de littérature grecque y couvre une période plus large qu'en Bibliothèque du Haut-de-Jardin, s'étendant à la littérature byzantine (jusqu'à la chute de Constantinople en 1453). Outre l'ensemble des collections Budé et Loeb, sont proposés aussi les textes sans traduction (Teubner et Oxford), et toutes les autres éditions critiques de référence. En regard de ces textes sources, les ouvrages de langues grecque et latine, dans toute leur évolution-du linéaire B au grec byzantin, des parlers italiques au néo-latin contemporain-constituent un axe prioritaire d'acquisition : dictionnaires, grammaires, histoires de la langue, études sur les dialectes. L'objectif est de mettre à disposition des chercheurs tous les outils utiles à l'appréhension linguistique des œuvres, quelle que soit l'époque à laquelle ils ont été élaborés. Une attention particulière est apportée à la grammaire antique (acquisition des œuvres des grammairiens grecs et latins).

Une quarantaine d'abonnements à des titres de périodiques, d'étude, de création ou bibliographiques, français et anglais principalement, accompagne cette offre en salle V, complé-

tés par plus de soixante abonnements à des titres en ligne (outre les périodiques proposés dans les bases de données auxquelles la BnF donne accès).

Les évolutions prévues dans l'offre documentaire en salle V sont :

- L'enrichissement du fonds de littérature contemporaine d'expression française faisant l'objet d'études universitaires (corpus d'environ 700 auteurs)
- Le fonds de linguistique renouvelé dans la perspective des évolutions techniques (en particulier IA)
- L'intégration plus large des autrices aux corpus présents en salle V
- La mise en valeur de l'actualité de la recherche sur la littérature d'expression française : études décoloniales, génétique des textes, questionnement du canon littéraire, études sur les littératures populaires

2.2.2 | Autres départements concernés

Les études dans les principales langues de publication européennes sur la littérature orale, la mythologie et le folklore, les travaux théoriques d'anthropologie linguistique et les monographies régionales en ethnolinguistique sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

En salle L, la sélection des auteurs de langues latine et grecque se fait plus large en présentant également des éditions critiques de référence en langue étrangère. Les sources non latines ou grecques sont surtout présentes par le biais des publications épigraphiques, papyrologiques et des recueils de sources traduites de référence (y compris en langue étrangère). On y trouve également les principaux corpus d'épigraphie grecque, étrusque, latine et gauloise, une sélection d'outils (grammaires, manuels, dictionnaires) pour la papyrologie et l'épigraphie égyptiennes et proche-orientales, et quelques recueils de sources traduites de référence pour ces différents écritures et langues de l'Antiquité.

En salle Y, des bibliographies du livre grec et des ouvrages de référence sur l'histoire du livre grec sont mis à disposition des chercheurs. Sont également proposées des études sur l'histoire de l'édition de grands textes classiques depuis les débuts de l'imprimerie, qu'il s'agisse de la littérature grecque ou latine.

En salle X, on trouve un fonds de bibliographies d'éditions originales et des catalogues de manuscrits littéraires ainsi que des bibliographies de genres littéraires. Sont également mises à disposition de nombreuses bibliographies individuelles d'auteurs littéraires de première importance. La salle X ne propose pas de textes littéraires originaux.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur sera maintenu à 4% des collections (nouvelles publications de moins de 3 ans).

En raison de la spécificité des fonds, qui reposent sur des

corpus d’auteurs et des études critiques de référence de niveau recherche, le taux de désherbage peut varier entre 1 et 2 %.

2.3 | Magasins Site François–Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

La quasi-totalité des publications françaises entre en magasin par dépôt légal. Les acquisitions ont pour but de compléter les lacunes du dépôt légal (publications de petites maisons d’édition, ouvrages en français publiés hors de France). Mais pour l’essentiel, il s’agit d’acquisitions d’ouvrages étrangers, destinées à compléter les collections nationales, en reflétant la production académique courante des principaux pays du reste du monde, et prioritairement dans les langues majoritairement lues en France. S’y ajoutent, dans une moindre mesure, des ouvrages très pointus.

Plus spécifiquement, en littérature française, on pourra trouver en magasin les éditions supplémentaires, critiques ou non, d’auteurs dont le corpus est déjà suffisamment représenté en libre accès. On vise surtout l’exhaustivité des études publiées à l’étranger sur les auteurs français, dans les grandes langues d’édition (anglais, allemand, italien, dans une moindre mesure espagnol). En littérature francophone, des corpus complets ou sélectifs d’auteurs voisinent avec les études critiques en langues étrangères, de niveau recherche.

En linguistique, discipline en partie couverte par de grandes bibliothèques universitaires françaises (BIS, BNUS, BSG), par des bibliothèques d’école ou d’institut (ENS, ENC) et par des bibliothèques des universités proposant des enseignements en littérature et préparant à l’agrégation de lettres, l’objectif est de proposer la collection la plus complète d’ouvrages de référence en linguistique générale, non seulement en langue française, mais aussi en anglais et en allemand.

En **langues et littératures grecques et latines**, sont acquises pour les magasins les études historiques ou spécialisées qui n’ont pas un caractère d’outil de recherche. Un axe privilégié consiste en la continuation des riches et anciennes collections de périodiques et d’actes de sociétés savantes, français et internationaux. Enfin, les acquisitions rétrospectives, de reprints notamment, constituent une autre orientation notable, une publication ancienne pouvant souvent, dans cette discipline, demeurer encore aujourd’hui un outil de référence.

Un autre aspect remarquable des collections conservées en magasin est **la richesse des fonds de périodiques, français et étrangers**, pour chacune des disciplines. Outre plusieurs centaines de titres anciens, on compte une centaine d’abonnements en cours pour la littérature française et francophone, une centaine pour la linguistique, soixante pour les langues et littératures grecques et latines auxquelles s’ajoutent une soixantaine de commandes permanentes de collections de monographies.

2.3.2 | Autres départements concernés

Les études dans les principales langues de publication européennes sur la littérature orale, la mythologie et le folklore, les travaux théoriques d’anthropologie linguistique et les monographies régionales en ethnolinguistique, reflétant les tendances actuelle de la recherche, intègrent les magasins.

Sont acquises pour les magasins les sources historiques, que ce soient des œuvres d’historiens (par exemple Hérodote) ou des sources pour l’histoire (discours, témoignages, journaux, lettres, etc., par exemple Pline le jeune), et les études qui y sont consacrées. Les acquisitions se rapprochent de l’exhaustivité, en sélectionnant les éditions critiques académiques de référence.

Les publications épigraphiques et papyrologiques internationales sont acquises, toute nature de textes confondus (en plus des textes à valeur historique), ainsi que les publications sur les sources celtiques, proche-orientales et égyptiennes.

2.4 | Sites Richelieu–Arsenal–Opéra–Jean Vilar (RAOJV)

Le **département des Manuscrits** acquiert, en littérature antique, médiévale et moderne, des éditions de textes et des ouvrages de référence. Les grandes collections d’éditions de textes grecs et latins font l’objet d’acquisitions quasi-systématiques (publications du Corpus Christianorum de Brepols, par exemple). Les textes littéraires français du moyen âge reçoivent le même traitement, avec des études portant sur textes et auteurs. Pour les périodes moderne et contemporaine, le Département acquiert des ouvrages en rapport avec les fonds de manuscrits et d’archives qu’il conserve, sans viser l’exhaustivité des éditions, qu’il n’a pas vocation à conserver. Un certain nombre de titres de périodiques viennent compléter ces acquisitions, notamment des revues de littérature ou des publications d’associations d’amis d’auteurs, dès lors que le Département en conserve des manuscrits ou des fonds d’archives.

La **bibliothèque de l’Arsenal** enrichit ses fonds de littérature française du **Moyen-Âge au 21^e siècle**, d’abord et exclusivement pour en permettre l’étude. Elle acquiert ainsi des ouvrages d’histoire littéraire, de littérature générale et des éditions critiques de textes (relevant de tous les genres littéraires), en s’intéressant essentiellement à une période allant de la Renaissance jusqu’à 1914 environ. Ces limites chronologiques peuvent être dépassées pour compléter ses fonds spécifiques en visant l’exhaustivité (fonds George Pérec, archives de l’Oulipo et ceux liés aux personnages liés à la bibliothèque (Charles Nodier, José-Maria de Heredia, Joris-Karl Huysmans ou Raymond Queneau).

Aujourd’hui, malgré la richesse de ses collections dans le domaine, l’acquisition de textes dramatiques n’est plus prioritaire pour le **département des Arts du spectacle** (site Richelieu). Lorsqu’on en acquiert, la primauté va à l’écriture contemporaine et aux textes liés aux fonds d’archives. Les acquisitions de textes classiques se limitent aux principales

éditions critiques de référence.

À la Maison Jean Vilar comme à Paris, les textes dramatiques sont acquis en lien avec les fonds d’archives de l’antenne mais également avec l’actualité des festivals d’Avignon In et Off pour lesquels ils constituent un complément indispensable aux autres supports pour un même spectacle. Ils participent à l’enrichissement des collections du département des Arts du spectacle dans son ensemble dans la mesure où certains textes acquis ne sont pas édités en France et que l’antenne d’Avignon est alors l’une des rares bibliothèques à les conserver.

Le **département des Monnaies, médailles et antiques** acquiert les ouvrages de linguistique utiles à l’étude de ses collections patrimoniales, c’est-à-dire principalement dans les domaines de l’onomastique et de la toponymie. Un fonds de sources littéraires antiques, médiévales et modernes utiles à l’étude de la monnaie est également enrichi régulièrement.

Le **département de la Découverte des Collections et de l’Accompagnement à la recherche** propose en salle Ovale une collection de plus de 1500 documents en littérature française et francophone, héritée du fonds de la salle de références de Richelieu (1996–2016).

Ce fonds est constitué d’ouvrages de références sur la littérature et surtout d’un corpus de textes des principaux auteurs français et francophones en lien avec les collections du département des Manuscrits, plus particulièrement les manuscrits littéraires ainsi que des écrits ou des critiques sur l’art par les grands auteurs français des 18^e et 19^e siècles. La salle Ovale propose également en libre-accès la quasi exhaustivité des ouvrages d’auteurs français et francophones publiés dans la collection de la Pléiade. On trouve aussi dans cette collection, ainsi que dans la collection Belles Lettres–Budé, des grands classiques de la littérature gréco-latine. L’accroissement du fonds se limite aux auteurs français, francophones, couronnés par des prix littéraires et aux nouveautés de la collection de la Pléiade. En outre, par sa vocation à être ouverte à un large public, le fonds de littérature française en salle Ovale est complété par des acquisitions de grands textes littéraires illustrés. De même, le fonds de bandes dessinées de la salle met à disposition une large sélection de biographies documentaires sur la vie d’écrivains français et de textes littéraires français ayant fait l’objet d’une adaptation en BD.

2.5 | Couverture géographique

En **littérature d’expression française**, domaine d’excellence de la bibliothèque, l’étendue des zones géographiques couvertes se veut la plus large possible, portant sur l’ensemble de la francophonie, essentiellement la France, les pays européens (dont la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, l’Europe du Nord) et en Amérique du Nord (le Canada dont le Québec, les Etats-Unis). Des acquisitions sont également faites en Afrique subsaharienne, au Maghreb, dans les Caraïbes et l’Océan indien.

En **linguistique**, les acquisitions couvrent les principales zones de la production scientifique du domaine : l’essentiel de l’édition scientifique est concentrée chez un petit nombre de

grands éditeurs anglo-saxons (presses universitaires : Oxford University Press, Cambridge, Harvard), allemands (De Gruyter, Springer) et néerlandais (Benjamin).

En **langues et littératures grecques et latines**, la veille éditoriale se porte prioritairement sur les pays bénéficiant traditionnellement d’une reconnaissance scientifique dans le domaine : l’Allemagne, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l’Italie, sans négliger d’autres pays dont les travaux sont intéressants mais moins connus de la communauté des chercheurs, comme l’Espagne.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues ; Multilingue
Haut-de-jardin	91 %	3 %	6 %
Rez-de-jardin	74 %	9 %	17 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	96 %	2 %	2 %
Rez-de-jardin	85 %	10 %	5 %
Magasins Tolbiac	25 %	40 %	35 %
Départements spécialisés : Manuscrits et Bibliothèque de l’Arsenal.	52 %	25 %	23 %

Ponctuellement le service des littératures du monde acquiert des études sur la littérature française en langue orientale (japonais, russe en particulier). Les acquisitions de la salle Ovale se font exclusivement en français.

2.7 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées
Haut-de-jardin	40 000	1 000 – 1 200
Rez-de-jardin	38 000	800–950
Magasins		350–400
Départements spécialisés et salle Ovale	1700 pour la salle Ovale	675–910

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 27 985 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections de littératures et linguistiques.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

Pour les périodiques sur la littérature d’expression française, les acquisitions onéreuses se portent sur environ 110 titres (plus de la moitié sont à destination des magasins et un quart en Haut-de-Jardin). La part des titres en ligne est très mino-ritaire.

Une cinquantaine de titres portent sur les langues et litté- ratures gréco-latines (essentiellement à destination des maga- sins) et près d’une centaine de titres concernent la linguis- tique. La part des abonnements en ligne y est plus importante que pour les autres domaines.

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, près de 800 titres de périodiques sont rentrés par le dépôt légal dans les collections de littérature gréco-latines, françaises et francophones et linguistique.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

L’offre de textes-sources se fait à la fois à l’aide de bases de données auxquelles la BnF s’abonne, ce qui permet de présenter un panorama assez large des œuvres de littérature d’expression française et de littérature gréco-latine, mais également via la bibliothèque numérique de la BnF (Gallica) qui couvre une part importante des essentiels de la littérature jusqu’à la fin du 19^e siècle et la première moitié du 20^e siècle.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Une vingtaine de bases de données dédiées aux langues et lit- tératures françaises et d’expression française sont proposées. On y compte des corpus de texte tels que le Grand Corpus des littératures françaises et francophones, du Moyen Âge au 20^e siècle, la Bibliothèque des lettres, Frantext..., des diction- naires, tels que le Grand Robert en ligne, le Larousse, le Grand corpus des dictionnaires, des grammaires comme la Grande grammaire du français ou le Grand corpus des grammaires françaises des remarques et des traités sur la langue 14^e– 17^e siècles. Des bases bibliographiques comme la Bibliographie de la littérature française produite par la BnF, le Klapp ou MLA International bibliography complètent cette offre. S’y ajoutent des ressources consacrées aux langues et littératures clas- siques, parmi lesquelles la Bibliotheca Teubneriana Latina, les

Thesaurus linguae latina et Thesaurus linguae graecae, Loeb classical library, Library of Latin texts et la Database of Latin dictionaries. Des bases de données plus généralistes comme le Dictionnaire universel des créatrices ou Early modern books sont également des ressources importantes. Citons enfin pour la linguistique la base bibliographique Linguistics and language behavior abstracts ainsi qu’Ethnologue.

L’offre de périodiques électroniques comprend à la fois des titres accessibles via des bases de données auxquelles la BnF a souscrit un abonnement et des abonnements à des périodiques, dont la version imprimée s’accompagne parfois d’une version électroniques (45 titres) ou pour lesquels seule la version en ligne est accessible (35 titres). La plupart de ces abonnements aux périodiques en ligne concernent la linguis- tique (respectivement 22 et 33 titres).

Depuis 2012, environ 160 livres électroniques ont été acquis titre à titre en complément des acquisitions de livres impri- més, à la fois en littérature française, littérature classique et en linguistique. Il s’agit généralement de publications univer- sitaires plutôt pointues, d’ouvrages de référence ou de nature encyclopédique visant un public universitaire.

3.3 | Collecte du web

La collecte ciblée des sites de littérature française et fran- cophones, de linguistique et langue française, de langues et

littératures gréco-latines, répond à une double logique : assu- rer la continuité avec les collections imprimées, et identifier les ressources émergentes. L’exhaustivité est évidemment impossible mais on cherche à explorer au mieux la diversité des ressources et à représenter l’ensemble des pratiques propres au web.

On collecte **en linguistique et en langue française** des sites institutionnels, universitaires, des blogs de chercheurs, des sites, pages ou blogs traitant d’un aspect du domaine, ou bien encore des revues en ligne. Les **langues et les littératures anciennes** sont présentes sous diverses formes : carnets de recherches destinés à un public universitaire, sites pédago- giques créés par des enseignants ou des passionnés, mise à disposition de traductions d’auteurs majeurs ou encore sites militants pour un meilleur enseignement de ces disciplines dès le collège.

L’histoire des **littératures française et francophones** se construit également sur la toile, qui offre ainsi de nouvelles sources pour la recherche. On collecte donc le web acadé- mique : sites de centres de recherche spécialisés de l’en- seignement supérieur français, sites d’instituts, revues litté- raires. Mais on collecte également, afin de refléter l’actualité littéraire, revues en ligne, blogs de lecteurs, sites et blogs d’auteurs et autrices contemporains qui sont le prolongement d’ouvrages imprimés, ou de création littéraire purement numé- rique. La collecte de comptes publics sur les réseaux sociaux permet aussi de refléter au mieux l’actualité. On s’attache à représenter les littératures dans toute leur diversité : bande dessinée, science-fiction, fantasy, roman policier, création

en ligne, etc.

Au total, 2 300 sites ont été collectés pour la littérature fran- çaise, dont 890 sur les écrivains contemporains, environ 450 revues, blogs et sites de lecteurs, 380 sites pour la littérature francophone, 240 pour la langue française et la linguistique, 70 pour les langues et littératures classiques. Sur les réseaux sociaux on a collecté 335 comptes Twitter, 448 comptes Instagram, 58 comptes TikTok, 130 chaînes YouTube et 30 chaînes de podcasts (chiffres 2023).

La **création littéraire en ligne**, tout en s’inscrivant dans le prolongement des livres qui l’ont précédée, est riche d’évolu- tions et de recherches. En collaboration avec des chercheurs (LifraNum), une collecte spécifique d’un corpus de 1 090 sites a été réalisée en août 2022.

Les **journaux personnels** font également depuis 2007 l’objet d’une collecte spécifique, menée en partenariat avec l’Asso- ciation pour l’autobiographie et le patrimoine autobiogra- phique (APA). Depuis les années 2000, l’explosion des blogs et des outils simplifiant la mise en ligne a suscité la création de très nombreux journaux en ligne, qui sont parfois des journaux intimes, mais qui souvent proposent des ouvertures sur le monde : journaux professionnels, culturels, littéraires, socié- taux, familiaux, collectifs, politiques, sportifs, de voyages, etc. Il serait vain de prétendre à l’exhaustivité, mais cette collecte en propose un large échantillon qui se veut représentatif de toutes ces tendances. Plus d’un millier des sites collectés ont fermé ou ont disparu parmi les 1 400 sites sélectionnés depuis 2007.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

4.1 | Manuscrits et archives

Pour le **département des Manuscrits**, le domaine de la litté- rature française contemporaine représente le plus important des domaines d’enrichissement, essentiellement par voie de don. Citons quelques auteurs dont des manuscrits sont entrés récemment : André Breton (manuscrit de Nadja), Amin Maalouf, Julien Green, Annie Ernaux ou encore Marie-Hélène Lafon. Des acquisitions viennent régulièrement compléter les fonds déjà constitués de littératures antique, médiévale et moderne, tels les manuscrits de Beaumarchais ou les frag- ments d’Annonay de Chrétien de Troyes.

Pour sa part, la **bibliothèque de l’Arsenal** cherche à com- pléter son fonds de manuscrits littéraires, qu’il s’agisse de correspondance d’auteurs, de manuscrits autographes ou de fonds d’archives. L’accent est mis sur les auteurs liés à l’his- toire de l’Arsenal et sur les fonds spéciaux.

Le **département des Arts du spectacle** poursuit également l’enrichissement de ses collections avec l’entrée régulière de nouveaux ensembles de manuscrits d’oeuvres dramatiques, correspondances ou archives d’auteurs. La période contem- poraine est privilégiée (19^e–21^esiècle) : entrées récentes de manuscrits de Samuel Beckett, Marguerite Duras, Bernard- Marie Koltès, ou encore des archives et manuscrits de Wajdi Mouawad. Depuis 2024, les autrices, jusqu’alors peu repré- sentées dans les collections, font l’objet d’une collecte active.

4.2 | Documents audiovisuels

La linguistique reste un des axes structurant de la stratégie scientifique du département SVM, qui poursuit la collecte et l’archivage de corpus oraux de nature linguistique ou socio- linguistique On peut citer à titre d’exemple les deux enquêtes socio-linguistiques d’Orléans (ESLO 1 et ESLO 2), réalisées par l’Université d’Orléans, ainsi que de nombreux fonds en lan-

gues étrangères. Ces fonds complètent des ensembles plus anciens comme les atlas linguistiques de la France, le fonds Geneviève Massignon sur le français acadien et les parlers de l'Ouest de la France, ou le fonds Paulette Roulon-Doko pour la linguistique africaine.

Les ressources sonores pour l'histoire littéraire sont constituées d'entretiens avec des auteurs contemporains de lectures par les auteurs ou par des comédiens (pièces de théâtres enregistrées en studio ou captées lors de représentations), d'archives et de témoignages (Entretiens avec Céleste Albaret sur Marcel Proust, pour le fonds George Belmont).

Pour l'image animée, l'acquisition de documentaires littéraires, auprès de l'INA ou de tout autre producteur, faisait partie de l'ambition documentaire qui préfigurait l'ouverture de la bibliothèque François Mitterrand. Elles se sont poursuivies sans interruption depuis le milieu des années 1990 jusqu'à nos jours. Les achats concernent des adaptations d'œuvres littéraires, des documentaires sur des écrivains, des pièces de théâtre filmées, des émissions littéraires, des documentaires sur la langue et la linguistique.

4.3 | Imprimés exceptionnels

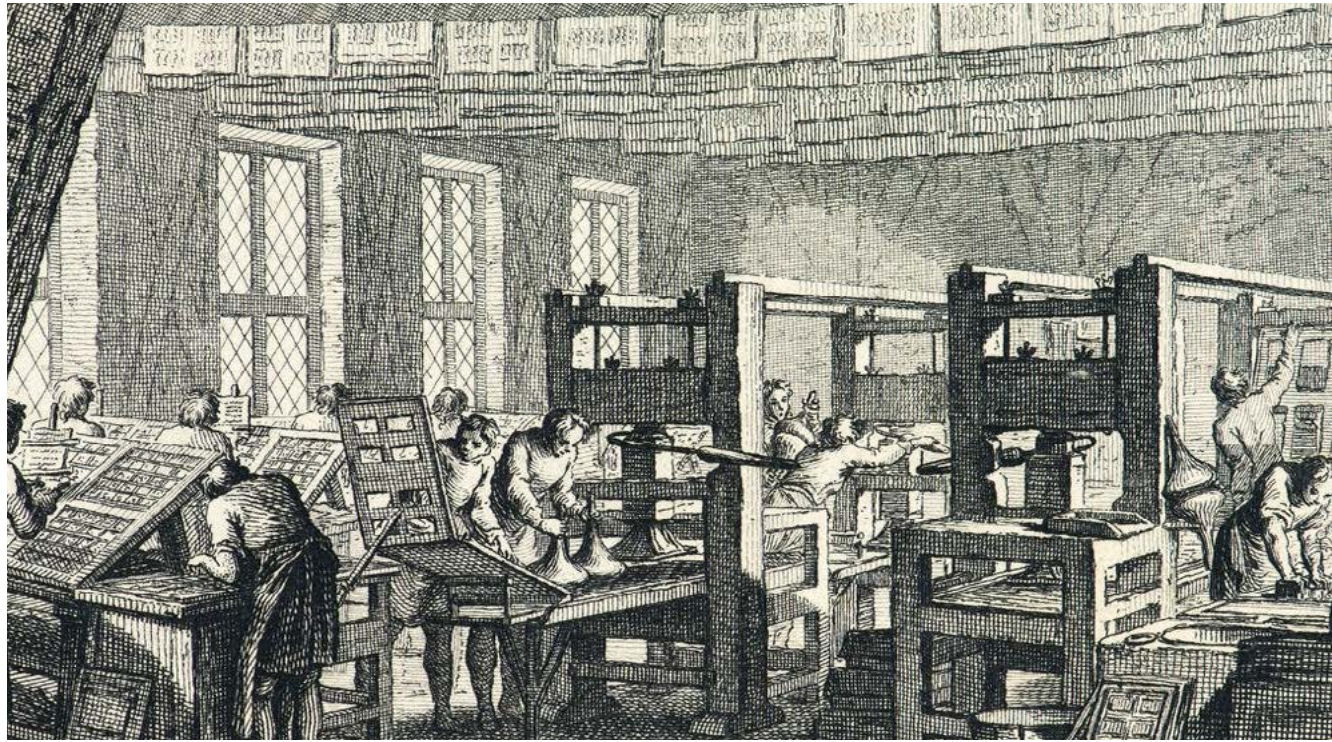
À la **Réserve des livres rares**, les fonds de littérature sont complétés par des acquisitions rétrospectives s'intéressant aux textes, aux éditions et aux exemplaires. Pour les périodes anciennes, ces acquisitions visent aussi à documenter l'histoire de la diffusion et de la réception des œuvres : éditions successives et formes éditoriales, exemplaires annotés, etc. Pour le fonds moderne, les acquisitions visent d'une part à compléter les lacunes du dépôt légal (pour les œuvres majeures du patrimoine littéraire français), d'autre part à enrichir les fonds d'exemplaires de qualité (tirages de tête, exemplaires annotés, etc.). Une attention particulière est portée aux exemplaires d'épreuves éclairant l'histoire génétique des textes littéraires en amont de leur diffusion imprimée.

Par ailleurs, la **bibliothèque de l'Arsenal** cherche à compléter ses fonds littéraires rétrospectifs et plus particulièrement ses fonds spéciaux en visant pour ces derniers l'exhaustivité. Ils concernent souvent des écrivains liés à l'histoire de la Bibliothèque. Dans ce cadre, le département est amené à acquérir des ouvrages patrimoniaux se distinguant par exemple par leurs particularités d'exemplaires. Le département peut être amené par ailleurs à acquérir tout ouvrage de littérature française manquant à la BnF, dès lors que celui-ci présente un intérêt patrimonial dans la discipline.

5 | Environnement documentaire

Il n'existe pas de partage documentaire formellement établi avec d'autres bibliothèques à l'heure actuelle. Toutes les bibliothèques, universitaires ou publiques, proposent un fonds, même modeste, en littérature française. D'autres – bien connues des professionnels – sont considérées comme des bibliothèques de référence dans le domaine ; à titre d'exemple, on citera : pour la littérature francophone, la BULAC, la bibliothèque Gaston Miron de l'Université Sorbonne nouvelle, la Bibliothèque Sainte-Geneviève et la bibliothèque francophone multimédia de Limoges, pour le théâtre et la poésie ; pour la langue française, la linguistique et les langues et littératures grecques et latines, les grandes bibliothèques interuniversitaires (BIS, BSG, BNUS, bibliothèque Gernet-Glotz) ou des grandes écoles (ENS, ENC) ainsi que celles d'universités littéraires telle que Sorbonne Université ; pour les littératures policières, la BiLiPo.

Par ailleurs, les fonds, entièrement en libre accès, de langue française, linguistique et littératures de langue française de la BPI sont d'une volumétrie comparable aux collections proposées en salle H. La part de la littérature contemporaine (20^e – 21^e siècles) s'y trouve valorisée.



FICHES THÉMATIQUES

Livre et sciences de l'information

Une imprimerie, Charles-Nicolas Cochin, 1749. BnF, Estampes et photographie

La fiche porte sur les thèmes suivants : histoire du livre, de la lecture, de l'édition et de la librairie, histoire de la presse jusqu'en 1945, histoire des bibliothèques, bibliothéconomie, sciences de l'information, bibliographies et ouvrages de référence (catalogues, inventaires, encyclopédies et dictionnaires, dictionnaires biographiques).

La littérature et l'édition pour la jeunesse, la lecture des jeunes, les ouvrages de références sur la bande dessinée, sont traités dans la fiche domaine Jeunesse¹.

Les catalogues d'éditeurs et de libraires (fonds Q10), les catalogues de cabinets de lecture (fonds Q28), les catalogues de vente de livres (fonds Delta) et les rapports d'activités de bibliothèques sont traités dans la fiche domaine Éphémères².

1 | Publics et collections

1.1 | Départements pivots

Littérature et art ; Découverte des collections et accompagnement à la recherche.

1.2 | Autres départements concernés

Réserve des livres rares ; Arsenal ; Manuscrits ; Droit, économie, politique ; Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Sciences et techniques.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par les problématiques de la discipline³, les publics spécifiques au domaine sont les suivants :

- En bibliothèque d'étude (Haut-de-jardin), les professionnels des bibliothèques, de la documentation et du monde du livre (bibliothécaires, documentalistes, éditeurs, libraires), les personnes intéressées par les concours des bibliothèques et de la documentation et les professeurs du secondaire, les collégiens à partir de la 4^e et les lycéens.
- En bibliothèque de recherche, les bibliophiles, les professionnels des bibliothèques, de la documentation et du monde du livre (bibliothécaires, documentalistes, éditeurs, libraires).
- En salle Ovale, les élèves à partir de l'enseignement secondaire mais également un public de non spécialistes : amateurs éclairés ou néophytes curieux, visiteurs du site, qu'ils soient adultes ou enfants.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

L'histoire du livre et des bibliothèques publiques comme privées a pris de l'importance à la BnF au début du XIX^{ème} siècle avec le développement de la bibliothéconomie. Les fonds conservés en magasin dans ces domaines sont particulièrement conséquents, et notamment certains types de documents dont l'importance a été perçue par la bibliothèque dès la fin du XIX^e siècle (les catalogues d'éditeurs et de libraires,

regroupés dans le fonds Q 10 ; les catalogues de vente de livres, de manuscrits et de bibliothèques privées, regroupés dans le fonds Delta⁴) et qui constituent une source incontournable pour les chercheurs.

Le département de la Découverte des collections et de l'accompagnement à la recherche (DCA) propose des fonds d'excellence en matière de recherche bibliographique sur les sites François Mitterrand et Richelieu. Sur le site François Mitterrand, la salle X, héritière de la Salle des catalogues et des bibliographies du département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale, regroupe la plus importante collection en libre accès de bibliographies transdisciplinaires de France. Ses collections permettent de débiter ou d'approfondir une recherche. Elles servent aussi dans des recherches de dernier recours, notamment pour l'identification de références imprécises ou très complexes. Sur le site Richelieu, la salle Ovale propose des fonds en lien avec les collections des départements spécialisés. Ils s'articulent autour d'axes forts tels que l'histoire de France, l'aide à la recherche généalogique, les classiques de la littérature française, les dictionnaires biographiques.

La Réserve des livres rares conserve environ 210 000 imprimés exceptionnels. Des ouvrages du début de l'imprimerie aux livres contemporains, ils sont sélectionnés pour la rareté des éditions ou la singularité des exemplaires : volumes et brochures imprimés, exemplaires annotés, exemplaires reliés, livres illustrés et livres d'artiste. La Réserve des livres rares est aussi un lieu de recherche et d'information unique pour l'histoire du livre et de la bibliophilie, des incunables aux livres d'artistes contemporains, par la mise à disposition en libre accès d'une importante collection d'ouvrages de référence sur ces domaines.

Issue de la collection encyclopédique et bibliophilique du marquis de Paulmy, la bibliothèque de l'Arsenal illustre largement l'histoire du livre, la bibliothèque du marquis étant très riche en éditions rares et précieuses, en incunables, en manuscrits, en reliures de prix. Cette tradition bibliophilique a été renforcée par la création en 2014 d'un centre de ressources sur les métiers du livre.

¹ Cf. fiche Jeunesse
² Cf. fiche Éphémères

³ Cf. §2 Les publics dans l'introduction
⁴ Cf. fiche Éphémères

Les collections médiévales du département des Manuscrits constituent des sources capitales pour l’histoire du livre, des bibliothèques et de la lecture. Le département conserve par ailleurs, pour la période moderne et contemporaine, le fonds des Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris des XVII^e et XVIII^e siècles, la collection

Anisson–Duperron sur la librairie et l’imprimerie, ainsi que des archives d’éditeurs (Persona, Pierre et Mila Lecuire, collection Terre humaine, Jean–Jacques Pauvert, Orange Export Ltd., etc.) Enfin les collections orientales, en particulier hébraïque, arabe et chinoise sont incontournables pour l’histoire du livre extra-européen.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François–Mitterrand

2.1.1 | Départements pivots

Les collections de la salle E (recherche bibliographique, livre, bibliothèques) regroupent deux sous-domaines : d’une part la bibliothéconomie, les sciences de l’information, l’histoire du livre et de l’édition ; d’autre part la recherche bibliographique.

Concernant les sciences de l’information et l’histoire du livre, la documentation sur les métiers du livre et des bibliothèques est privilégiée : synthèses, manuels de préparation aux concours et ouvrages sur les problématiques contemporaines du livre et des bibliothèques dans notre société (exemples : lecture numérique, société de l’information, évolution des services en bibliothèque, architecture). Des ouvrages de culture générale ou de premier niveau universitaire sur l’histoire du livre, de l’édition, de la librairie, ainsi que sur les arts et techniques du livre–en France principalement–viennent compléter cette offre à destination des étudiants, des professionnels et des amateurs. Enfin, la présence de collections portant sur les pratiques culturelles, la politique culturelle, la sociologie de la lecture, l’histoire des écritures ou encore l’archivistique est à souligner.

Les acquisitions se font majoritairement en français. Pour les langues étrangères, seul l’anglais est représenté, principalement pour la bibliothéconomie et les sciences de l’information. Une quinzaine d’abonnements de périodiques viennent compléter l’offre de monographies.

Concernant la recherche bibliographique, sont proposés en priorité des documents de référence pour débiter une recherche d’information ponctuelle ou approfondie grâce aux outils spécifiques: encyclopédies généralistes dont un fonds conséquent d’encyclopédies de poche (« Que sais-je ? » aux PUF, « Repères » chez La Découverte, « Découvertes Gallimard », « Atlas » des éditions Autrement, « Dictionnaires amoureux » chez Plon) ; dictionnaires de langues et manuels d’aide à la rédaction d’écrits scolaires et universitaires ; catalogues de bibliothèques et inventaires de fonds spécifiques ; catalogues imprimés de certains fonds de la BnF pour lesquels une recherche dans le catalogue informatisé est complexe

(par exemple, les imprimés en caractères non latins) ; les catalogues d’expositions de la BnF (depuis 1924) et une sélection des publications des éditions BnF ; dictionnaires biographiques généralistes, par aires géographiques et par thématiques ; bibliographies par thématiques.

Une dizaine d’abonnements de périodiques spécialisés dans la bibliographie et l’aide à la recherche bibliographique vient compléter les collections de monographies imprimées.

2.1.2 | Autres départements concernés

En salle D (droit, économie, politique), se trouvent des collections sur les aspects juridiques de l’édition et sur celle-ci en tant que secteur économique. En droit, les acquisitions courantes portent sur le droit d’auteur, le droit de l’édition, les aspects juridiques du livre numérique et de l’édition électronique, mais aussi, en matière de science de l’information, sur le droit du numérique en général, le droit de l’internet, la liberté d’information, le droit des données personnelles.

Le Pôle de ressources et d’information sur le monde de l’entreprise (PRISME), met à disposition des lecteurs des études de marché et des annuaires sur le marché de l’édition et de la distribution de livres, régulièrement renouvelés ainsi qu’un fonds d’orientation scolaire et professionnelle comportant des ouvrages sur les métiers du livre.

En salle B sont rassemblés des ouvrages sur l’histoire de la presse à partir de 1945, sur l’écriture journalistique et les pratiques du journalisme ainsi que sur les différentes formes de reportages et la diffusion de l’information. On peut y consulter également des monographies sur les principaux titres de la presse moderne et un pôle de reportages dessinés.

En salle C (sciences et techniques), est proposée une offre d’ouvrages ayant trait au « Text and Data Mining », notion traduite par « exploration de données » ou bien « fouille de données », et qui désigne une forme de lecture dans un environnement numérique, autrement dit l’exploitation de données en très grande quantité et de toute nature, par des méthodes automatiques issues de disciplines scientifiques comme les mathématiques statistiques ou encore l’intelligence artificielle.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Concernant les collections en bibliothéconomie, sciences de l’information et histoire du livre et de l’édition, le taux de fraîcheur est de 5%. Le taux de désherbage s’établit autour de 2%.

Concernant les collections en recherche bibliographique, qui ont été actualisées et développées en 2023, le taux de fraîcheur est de 4%. Le taux de désherbage courant s’établit autour de 2%.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François–Mitterrand

2.2.1 | Départements pivots

Littérature et art ; Découverte des collections et accompagnement à la recherche

En salle T (documentation sur le livre, la presse, la lecture, les bibliothèques, la bibliothéconomie et les sciences de l’information), la première composante est l’histoire du livre, de l’édition et de la librairie dans le monde, des origines à nos jours, ainsi que l’histoire de la presse jusqu’en 1945. Les collections sont classées par grandes aires géographiques, à l’intérieur desquelles des divisions chronologiques ont été établies. L’objectif est d’offrir aux lecteurs une vaste documentation internationale portant sur l’ensemble de la chaîne du livre, de sa production à sa diffusion, toutes aires géographiques et périodes confondues. L’histoire et la sociologie de la lecture sont également bien représentées. En complément, sont proposés deux fonds, de niveau culture générale ou de premier niveau universitaire, sur les arts et techniques du livre (histoire des supports, typographie, mise en page, reliure) ainsi que sur le livre illustré, des origines à nos jours, en France et dans le monde. Une documentation de niveau recherche sur ces deux fonds est disponible à proximité en salle Y (usuels de la Réserve des livres rares. Cf. ci-dessous « Autres départements concernés »).

La bibliothéconomie et les sciences de l’information constituent la deuxième composante des collections. Une documentation technique internationale, de niveau professionnel, est acquise dans ces domaines. Elle met l’accent sur la gestion de l’information, ainsi que sur la gestion des bibliothèques (management, collections, prospective).

On soulignera enfin la place très importante faite à l’histoire des bibliothèques dans le monde, et l’accent mis sur l’histoire de la Bibliothèque nationale de France à travers une sélection des publications de l’établissement, parmi lesquels des catalogues d’exposition.

Les acquisitions tendent à l’exhaustivité pour le domaine français. L’anglais est très bien représenté ainsi que plusieurs autres langues européennes. L’italien, l’espagnol, l’allemand occupent une place importante dans les acquisitions en histoire du livre, reflet des principales écoles existant dans le domaine.

Des abonnements de périodiques viennent compléter les collections de monographies. On compte une vingtaine de titres pour la bibliothéconomie et les sciences de l’information et une trentaine pour l’histoire du livre.

La salle X (recherche bibliographique) offre aux lecteurs une collection complète de la bibliographie nationale française sous forme imprimée, de multiples bibliographies françaises courantes et rétrospectives couvrant la production imprimée depuis les débuts de l’imprimerie. En ce qui concerne la production imprimée étrangère, les bibliographies nationales étrangères sont désormais accessibles en ligne mais la salle X propose de nombreuses bibliographies rétrospectives, ainsi que des catalogues et bibliographies par aires géographiques couvrant un grand nombre de pays. En complément, elle met à la disposition des lecteurs un nombre important de répertoires de documents spécifiques (manuscrits, thèses, etc.).

Seule salle du Rez-de-jardin où se déploient les dix classes de la classification Dewey, la salle X présente une collection d’outils de référence, de répertoires biobibliographiques et de bibliographies spécialisées particulièrement riche en ce qui concerne la littérature, l’histoire, la religion et l’art.

Par ailleurs, pour répondre à sa vocation d’introduction aux ressources de la BnF, la salle X réunit une collection quasi exhaustive des publications de l’établissement : catalogues généraux et thématiques, inventaires de fonds et de documents particuliers conservés dans les différents départements, ainsi que l’ensemble des catalogues d’expositions organisées par la BnF, auxquels s’ajoutent des outils retraçant l’histoire de ces catalogues et de la Bibliothèque, et des guides de sources.

Une importante collection d’index de revues, ainsi qu’environ 70 abonnements de périodiques, dont une vingtaine en bibliothéconomie et sciences de l’information, complètent cet ensemble.

De plus, en salle X, un important pôle biographique réunit un ensemble de dictionnaires biographiques universels, nationaux et spécialisés. Ce pôle est particulièrement riche pour la France : dictionnaires par régions, par professions, dictionnaires de contemporains des XIX^e et XX^e siècles.

Pour l’ensemble des collections de la salle, une large couverture est visée pour les publications de langue française, les grands pays européens et les Etats-Unis.

2.2.2 | Autres départements concernés

La salle de lecture de la Réserve des livres rares (salle Y) offre en libre accès une collection de plus de 15.000 ouvrages de référence. Cette collection vise à documenter le fonds de livres rares et à fournir un choix d’instruments de travail utiles à son étude. Les grands domaines couverts par cette collection unique sur l’histoire du livre imprimé sont :

- La matérialité du livre (supports, techniques) ;
- Les acteurs du livre (imprimeurs, libraires, éditeurs) ;
- L’histoire de l’édition et de la circulation des textes (vente, censure, contrefaçon, etc.) à l’âge de l’imprimerie ;
- L’illustration du livre ;
- L’histoire de la reliure ;
- L’histoire des collections de livres publiques et privées.

Une attention particulière est accordée aux instruments d’identification (bibliographies nationales, dictionnaires, répertoires). Une collection de 40 périodiques français et étrangers complète cette offre documentaire.

En salle O (droit, publications officielles), se trouvent des collections sur les aspects juridiques de l’édition et sur celle-ci en tant que secteur économique. En droit, les acquisitions courantes portent sur le droit d’auteur, le droit de l’édition, les aspects juridiques du livre numérique et de l’édition électronique, mais aussi, en matière de science de l’information, sur le droit du numérique en général, le droit de l’internet, la liberté d’information, le droit des données personnelles, avec davantage d’ouvrages étrangers et d’ouvrages de niveau recherche.

En salle N, se trouvent des ouvrages sur l’histoire de la presse, ainsi que des revues scientifiques et des usuels spécifiques, dont l’implantation est rendue nécessaire par la complexité des collections de presse. On y trouve aussi des monographies sur l’histoire du journalisme, des biographies d’acteurs de la presse et des ouvrages sur de la presse spécialisée ou transverse (presse régionale, presse de mode, presse ouvrière par exemple). Les acquisitions se concentrent sur des ouvrages de niveau universitaire et de recherche, tant sur la presse en France qu’à l’étranger.

Enfin, on trouvera en salles des sciences et techniques (R et S) des ouvrages ayant trait au « Text and Data Mining » à destination des chercheurs.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle T, le taux de fraîcheur est de 3%. Le taux de désherbage s’établit autour de 1,5%.

En salle X, le taux de fraîcheur est fixé à 1% seulement en raison de la mission de conservation en libre accès des outils historiques de la recherche bibliographique. Le taux de désherbage courant s’élève à 2% et prend en compte le chantier d’actualisation des collections d’ouvrages de référence par disciplines planifié sur plusieurs années.

En salle Y, le taux de fraîcheur pour les acquisitions annuelles

est d’1,5%, et le taux de désherbage courant de 1% environ.

2.3 | Magasins Site François–Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les magasins du site François–Mitterrand reçoivent par dépôt légal l’ensemble des parutions françaises en histoire du livre, sciences de l’information et bibliothéconomie. Pour le domaine français, les acquisitions visent à combler les éventuelles lacunes du dépôt légal (dans le cas notamment de petites maisons d’édition). Mais l’essentiel des acquisitions concerne le domaine étranger : ouvrages écrits dans des langues moins pratiquées par la majorité des lecteurs (néerlandais, langues scandinaves, russe, langues orientales...) s’ils n’ont pas déjà été reçus par don ou échange, et publications relevant d’un niveau de spécialisation trop important pour le libre accès.

Sont également réorientés en magasin les ouvrages étrangers acquis initialement pour le Rez–de–jardin, et dont le maintien en libre–accès n’est plus pertinent : études trop anciennes ou obsolètes – notamment dans le domaine très évolutif des sciences de l’information–mais aussi anciennes éditions de titres faisant l’objet d’une réédition. Conserver l’historique des éditions successives d’un titre constitue en effet un point notable des collections patrimoniales.

2.3.2 | Autres départements concernés

Les collections des magasins sont également enrichies par la voie du dépôt légal (production française) et des acquisitions (principales productions de la recherche étrangère) dans les domaines suivants : sociologie de la lecture et des publics des bibliothèques, droit et économie du livre et de l’information, histoire de la presse à partir de 1945, fouille de données et intelligence artificielle.

Un fonds de 50.000 « dossiers biographiques » (constitués de coupures de presse, d’articles de revues et de dépêches d’agences de presse), communiqué en salle X, est intéressant pour des recherches sur les personnalités de la vie politique et culturelle de la fin du XIX^e siècle à 1945.

2.4 | Sites Richelieu–Arsenal–Opéra–Jean Vilar (RAOJV)

À la bibliothèque de l’Arsenal, l’histoire du livre dans son acception la plus large est inscrite dans la politique documentaire du département depuis plusieurs années. C’est le troisième pôle documentaire après la littérature et l’histoire. Les acquisitions courantes de monographies et les abonnements de périodiques concernent néanmoins plus spécifiquement l’histoire du livre en France et parfois au niveau européen quand un lien existe avec ses fonds propres, nombreux⁵. Y sont ainsi conservés des milliers de manuscrits dont les manuscrits anciens et modernes comme ceux des ducs de Bourgogne, la collection La Vallière, de nombreuses mazarinades, des livrets de colportage, des catalogues de vente ou de libraires ainsi que des bibliographies anciennes. Des

fonds plus récents comme la collection du bibliophile Victor Luzarche, les Papiers de la famille des imprimeurs–libraires parisiens Didot, la collection d’ouvrages et d’objets du typographe Ladislas Mandel, ou encore les travaux du Laboratoire d’expérimentation graphique de l’Ecole Estienne, complètent cet ensemble.

Les salles d’accueil de la bibliothèque de l’Arsenal offrent en libre accès une collection de 1.300 ouvrages couvrant la bibliophilie, les manuscrits, les livres imprimés, les imprimeurs–libraires, l’histoire des collections, la reliure et la gravure. Le centre de ressources sur les métiers du livre propose en 2024 1.600 ouvrages et une trentaine de titres de périodiques. Son classement reflète la multiplicité des métiers du livre d’aujourd’hui et de demain, de la conception jusqu’à la diffusion (auteurs, traducteurs, calligraphes, éditeurs, papetiers, maquettistes, illustrateurs, graphistes, typographes, imprimeurs, relieurs, libraires, bibliothécaires, restaurateurs). Il s’enrichit chaque année des nouveautés qui paraissent dans ces domaines et parallèlement à la programmation des événements nombreux liés au livre qui ont lieu depuis plusieurs années à la bibliothèque de l’Arsenal.

Le département des Manuscrits, pour sa part, acquiert des ouvrages de référence en matière d’histoire du livre manuscrit et d’histoire des bibliothèques médiévales ; des études relatives au livre extra–européen manuscrit et xylographique, à la codicologie, la paléographie et la reliure médiévale ; des fac–similés de manuscrits, et des répertoires relatifs aux filigranes, papiers, etc.

Une première approche de ces collections d’excellence est proposée en salle Ovale. Pour les non spécialistes, il s’agit de présenter l’univers du livre et de l’écriture, en lien avec les missions de la BnF. Les collections dans ce domaine comprennent des ouvrages retraçant l’histoire du livre, des écritures et notamment les écritures anciennes à travers des ouvrages de découverte de la paléographie. On trouve également des documents de présentation et d’initiation à la création du livre dans ses dimensions techniques (reliure, typographie, fabrication du papier) et artistiques (calligraphie, enluminure, reliure d’art). Sont aussi présentés les artisans et artistes majeurs ayant marqué l’histoire du livre ainsi que les bibliophiles et/ou collectionneurs illustres.

Une sélection de documents permet aussi de mettre en valeur les collections et les trésors conservés à la BnF, notamment au département des manuscrits : ouvrages présentant les fonds remarquables de la BnF ou d’autres bibliothèques, catalogues d’exposition, fac–similés de manuscrits, etc.

Un fonds de référence destiné à la recherche bibliographique couvre les domaines d’excellence du site Richelieu et notamment les disciplines relatives aux collections spécialisées. Dans le cadre de l’extension du lectorat de la salle Ovale, des ouvrages ont été acquis pour un public de scolaires, d’étudiants à partir de la licence 1 et d’autodidactes. Outre des textes classiques de référence en sciences humaines et sociales et dans d’autres disciplines⁶, y sont présentés des

ouvrages sur les bibliothèques, la bibliothéconomie, l’histoire de l’édition et de la presse.

En salle Ovale, pour le fonds destiné au grand public sur l’histoire du livre, le taux de fraîcheur et le taux de désherbage sont estimés à 5%. Ils seront appliqués à partir de 2025 (les collections ayant été constituées pour l’ouverture de la salle en 2022). Pour le fonds d’ouvrages de référence le taux de fraîcheur est de 1,5% et le taux de désherbage de 2,5%.

2.5 | Couverture géographique

En Haut–de–jardin, le domaine français est principalement représenté. Il est complété, dans une moindre mesure, de publications issues d’autres aires géographiques, afin d’offrir aux lecteurs un panorama ouvert sur la production internationale.

La couverture géographique des acquisitions s’efforce d’être la plus large possible pour le Rez–de–jardin et les magasins. L’accent est cependant mis sur l’Europe et le monde anglo–saxon.

À la bibliothèque de l’Arsenal, l’histoire du livre occidental reste privilégiée.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut–de–jardin	73,5%	19%	7,5%
Rez–de–jardin	32%	35,5%	32,5%
Salle Ovale	91,5%	5,5%	3%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut–de–jardin	80%	15%	5%
Rez–de–jardin	38,5%	35%	26,5%
Magasins	2%	38%	60%
Départements spécialisés : Arsenal et Manuscrits	54%	22%	24%
Salle Ovale	97,5%	1%	1,5%

⁵ Se reporter à la page web : Les fonds spécifiques de la bibliothèque de l’Arsenal.

⁶ Pour la littérature, voir la fiche Langues et littératures gréco–latines, françaises et francophones–linguistique générale. Pour les dictionnaires biographiques, voir la fiche Histoire.

2.7 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	11 440	226	425
Rez-de-jardin	49 250	583	850
Magasins		120	150
Départements spécialisés : Arsenal et Manuscrits		545	765
Salle Ovale	10 450	75	200

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 272 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les disciplines du livre, des sciences de l’information et de la bibliographie.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

188 titres de périodiques en abonnement papier sont souscrits, 27 en papier + électronique, 11 en électroniques seuls, soit 226 titres différents souscrits.

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 677 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections en sciences de l’information, édition, médias, librairie, bibliographies, catalogues, collections encyclopédiques.

3 | Ressources numérique

3.1 | Politique générale dans le domaine

Une politique d’acquisition de ressources numériques en matière d’usuels et d’ouvrages de référence est initiée, ces types de documents s’avérant d’un usage plus pratique en consultation électronique.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Les bases de données en sciences de l’information et bibliothéconomie proposées sont principalement LISA (Library and Information Science Abstracts) et LISTA (Library, Information Science and Technology Abstracts). En histoire du livre, on mentionnera la base internationale BHO (Book History Online). Des bases plus généralistes telles que Generalis, Europresse ou Factiva, dépouillent des titres de périodiques utiles pour ces disciplines (Livres Hebdo, Bibliothèque–s, Bulletin des bibliothèques de France, Archimag, par exemple).

Pour les périodiques électroniques, près de 500 titres, majoritairement en anglais, sont proposés, soit par abonnement, soit par souscription à des bases de données.

En matière de livres numériques, une centaine de titres issus de bouquets de grands éditeurs (Springer, Wiley, Elsevier) sont disponibles à la consultation. En complément, près de 90 titres numériques ont été achetés à l’unité. Si les éditeurs sont de plus en plus nombreux à proposer le double support, notamment en sciences de l’information et bibliothéconomie, les acquisitions d’imprimés sont privilégiées en raison des usages, des pratiques éditoriales, et des répartitions et limites budgétaires. Il importera de suivre l’évolution de ce secteur à l’avenir. Par ailleurs, pour le domaine français, la mise en place progressive du dépôt légal des livres numériques à la BnF laisse présager un développement considérable du support numérique, dont il conviendra de penser l’articulation avec les acquisitions imprimées. Une politique d’acquisition d’ouvrages de référence en langues étrangères est également initiée.

Concernant la recherche bibliographique, la BnF propose une offre importante de bases de données pluridisciplinaires (Academic Search Premier, Arts and Humanities Database, Cairn, Gale general research, IBZ, JSTOR, Periodicals Archives Online, Wiley online library). Cette offre est complétée par des dictionnaires et encyclopédies numériques (Encyclopaedia

Universalis, Le Grand Robert de la langue française, Oxford Reference) et des bases biographiques (Archives biographiques, World Who’s Who, American National Biography, Oxford Dictionary of National Biography).

3.3 | Collecte du web

Les thématiques couvertes sont :

- L’histoire du livre et sciences de l’information à travers les sites de bibliothèques, de musées spécialisés, les informations sur la chaîne du livre, y compris numérique, les acteurs du monde de l’information et des bibliothèques ;
- Les éditeurs, les libraires français et acteurs du monde du livre, imprimé et numérique⁷;
- La recherche bibliographique et biographique, avec des sites d’information primaire (bibliographies et catalogues de bibliothèques, dictionnaires biographiques, encyclopédies et dictionnaires, annuaires, archives, outils de recherche)

- Les humanités numériques, en lien avec le BnF DataLab, service d’accompagnement aux chercheurs sur la fouille de données
- Les archives des bibliothèques partenaires pour valoriser les activités de coopération de la Bibliothèque nationale de France

Dans ces différentes thématiques, sont collectés les sites académiques et officiels, mais aussi des sites personnels, des revues en ligne, des carnets de recherche, des blogs, des chaînes YouTube, des podcasts et des comptes sur les réseaux sociaux (Twitter devenu X, Instagram, TikTok).

3.4 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Ce mode d’entrée est amené à se développer dans les années à venir avec des documents correspondant à la politique documentaire, en fonction des propositions (pour des dons) et de l’offre (pour ce qui est des acquisitions), par exemple pour les catalogues d’éditeurs.

4 | Grands axes des entrées pour les autres types de documents

4.1 | Manuscrits et archives, imprimés exceptionnels

Le département des Manuscrits s’enrichit régulièrement de fonds ou ensembles relatifs à l’histoire du livre, telles les archives de Jean–Jacques Pauvert en 2016 ou de Raquel Lévy et Emmanuel Hocquard pour les éditions Orange Export Ltd en 2021. Des acquisitions ponctuelles médiévales ou extra-européennes

viennent documenter certains pans de l’histoire du livre (le bréviaire de Louis X ou celui de Charles V, par exemple, ou encore la première traduction japonaise des Mille et une nuits.

Au sein du département de la Réserve des livres rares, les procédures d’acquisitions onéreuses dans le domaine du livre ancien concernent de manière très privilégiée la production française, à la différence des acquisitions de livres rares modernes, largement ouvertes à la production internationale. Les acquisitions de livres anciens visent à compléter les lacunes actuelles des collections de la BnF en matière d’éditions sorties de presses françaises ainsi que d’éditions rares de textes en français publiés hors de France, toutes disciplines confondues. Cette collecte est faite de manière concertée avec les autres grandes bibliothèques patrimoniales françaises (bibliothèques parisiennes et bibliothèques municipales classées) de manière à respecter les grands ensembles documentaires existants. Une attention particulière est également portée aux ouvrages annotés qui témoignent de la réception

d’un texte ou d’une pratique de lecture. En matière de reliures anciennes, la Réserve des livres rares entreprend d’offrir un panorama le plus complet possible des types décoratifs pratiqués en Europe, sans se limiter à la France.

La Réserve des livres rares conserve des fonds relatifs à l’histoire du livre tels que des archives :

- D’éditeurs ou d’imprimeurs de livres d’artistes ou à tirage limité (Iliazd, PAB, GLM, etc.) ;
- De bibliographes (Marie Pellechet, Seymour de Ricci, Philippe Renouard) ;
- De dessinateurs de bandes dessinées et de livres pour enfants (Jean et Laurent de Brunhoff, Uderzo, François Schuiten, Elisabeth Ivanovsky, etc.) ;
- De relieurs d’art (Paul Bonet, Rose Adler, Pierre–Lucien Martin, Georges Leroux, etc.).

Elle conserve et enrichit en outre une importante collection de reliures d’art, du Moyen–Âge à nos jours.

Des ouvrages anciens ou de type patrimonial sont également acquis par la bibliothèque de l’Arsenal chaque année : raretés bibliographiques et bibliophiliques, ouvrages avec particularités d’exemplaires, enrichis ou annotés, reliures anciennes ou contemporaines, livres à petit tirage... Les collections s’enrichissent aussi d’ensembles relevant d’autres supports (épreuves éditoriales préparatoires, plaques ou bois gravés, archives d’imprimeurs–libraires...).

7 Cf. fiche Éphémères et documentation

4.2 | Documents audiovisuels

Dans le cadre d’une répartition thématique de l’offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, une sélection de documents est proposée : conférences de la BnF ; enregistrements des Ateliers du livre, des cycles Histoire(s)

du livre et des matinées du patrimoine ; documentaires sur l’édition, les bibliothèques, l’histoire de la BnF etc. Des acquisitions de documentaires relatifs à l’histoire et l’actualité du livre et de ses métiers, et à l’histoire des bibliothèques et de la lecture, complètent depuis quelques années l’offre proposée.

5 | Environnement documentaire

Il n’existe pas de partage documentaire formellement établi avec d’autres bibliothèques. Les institutions partageant les mêmes secteurs disciplinaires, en Île-de-France comme au niveau national (bibliothèque de l’École des chartes, bibliothèque de l’Enssib, bibliothèque de Médiadix, bibliothèque municipale de Lyon et Musée de l’imprimerie...) offrent des collections complémentaires sur certains axes : formation, bibliothéconomie, gestion de l’information, archivistique, dimension patrimoniale, acteurs de la chaîne du livre, écritures anciennes, matérialité des collections, etc.

En ce qui concerne la préparation aux métiers du livre et des bibliothèques, les acquisitions tiennent compte de la carte documentaire. Ainsi,, le Centre de documentation sur les métiers du livre (CDML) de la bibliothèque Buffon (bibliothèque de la Ville de Paris) présente pour les préparations au concours des filières universitaires un fonds spécialisé proche de celui de la BnF, mais cette dernière s’en distingue en proposant notamment des documents en langues étrangères et un accès à plusieurs bases de données.



FICHES THÉMATIQUES

Loisirs

Agence Rol, concours de ski nautique à Cannes, Georges Ducros, 1933. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

La BnF conserve des collections très riches relatives aux loisirs dans tous leurs aspects : jeux, travaux manuels, sports, cuisine, chasse et pêche... et ce, très massivement grâce aux entrées par dépôt légal (imprimés, mais également documents spécialisés : innombrables jeux, livres de fêtes, cartes à jouer, puzzles, documents audiovisuels et multimédia de distraction, ...). Au-delà des supports eux-mêmes, les collections de la BnF sont un immense réservoir sur les aspects sociologiques des loisirs, ainsi la presse illustrée, la photographie de presse, qui sont des mines d'information pour les chercheurs.

On a choisi dans cette fiche domaine de faire un focus sur trois secteurs qui donnent lieu à une attention spécifique et à des acquisitions : les jeux vidéo, les sports, la gastronomie.

1.1 | Départements pivots

Son, vidéo, multimédia pour les jeux vidéo ; Littérature et art pour les sports ; Sciences et techniques pour la gastronomie.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie-Histoire-science de l'Homme ; Droit-économie-politique.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

1.3.1 | Haut-de-jardin

Jeux vidéo : tous publics.

Sports : tous publics.

Gastronomie : grande variété de publics incluant historiens, gourmets, élèves se préparant aux métiers de la restauration, classes des écoles et lycées hôteliers parisiens dans le cadre des actions de découverte des collections menées en lien avec le service de l'Action pédagogique.

1.3.2 | Rez-de-jardin

Chercheurs, journalistes, autres professionnels.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

♦ Jeux vidéo

Le jeu vidéo comme objet de recherche forme depuis 2010 un des axes de développement des collections imprimées des salles A et P (Son, vidéo, multimédia). Présentes dès l'ouverture du site François-Mitterrand, ces publications principalement en français ou en anglais se sont développées au point que la cotation a dû être revue de façon à faire apparaître les différents aspects historiques, sociologiques ou esthétiques des livres sur ce média.

L'ambition est de faire de la salle audiovisuelle du Rez-de-

jardin un lieu essentiel pour la recherche sur le jeu vidéo en réunissant : l'accès aux jeux anciens et modernes entrés par le dépôt légal et les acquisitions sur disquettes, cartouches, clés USB, supports optiques... ou sous forme de fichiers, ces jeux pouvant être émulés dans leur environnement d'origine¹; la documentation sur le jeu, captations de parties et accès aux sites spécialisés via les archives du web ; les ouvrages spécialisés.

Depuis la refonte du Haut-de-Jardin et l'installation du département Son, vidéo, multimédia en salle A, l'offre en jeux vidéo a été considérablement développée. Les titres proposés, en constant enrichissement, sont sélectionnés de manière à constituer une vitrine de la diversité des collections patrimoniales. Y voisinent jeux à forte valeur marketing des grands studios et création indépendante, nouveautés et retro gaming.

♦ Sports

Reçus avec régularité au titre du dépôt légal et consultables en bibliothèque de recherche, les sports n'ont pas d'emblée fait l'objet d'une politique d'acquisition clairement identifiée. À l'ouverture du Haut-de-jardin, c'est avec une centaine de titres que la BnF tente d'introduire en salle F une offre généraliste en libre accès. Après être passé par différentes phases de développement et de questionnements, le fonds proposé aujourd'hui présente une certaine unité (sport de haute compétition, histoire du sport, sport et art, monographies de synthèse excluant les études techniques et les ouvrages pratiques, de même que les biographies généralistes de sportifs) et une volumétrie contenue (900 titres environ). Les acquisitions tendent depuis à représenter la diversité des sports. Un fonds de bandes dessinées sur le sport a par ailleurs été créé.

♦ Gastronomie

Les collections patrimoniales de la Bibliothèque sont localisées pour partie à Richelieu et à la bibliothèque de l'Arsenal, et pour partie sur le site François-Mitterrand où elles continuent d'être enrichies année après année par le biais du dépôt légal pour la production éditoriale française, foisonnante dans ce domaine. Les livres sont parfois accompagnés d'accessoires (moules, emporte-pièces, petits pots, shakers...). En outre, deux fonds d'ouvrages de gastronomie ont été constitués en salle C du Haut-de-jardin et en salles des sciences et techniques (R et S) du Rez-de-jardin. Ces fonds en libre accès sont complémentaires des collections dédiées à l'agroalimentaire.

¹ Cf. fiche Documents multimédias.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Jeux vidéo

La salle A (son, vidéo, multimédia) propose une offre de monographies, exclusivement en français, sur l'histoire et sur les aspects théoriques, esthétiques ou sociologiques du jeu vidéo ; ainsi que plusieurs abonnements à des périodiques : JV le magazine de la culture vidéo, Journal des loisirs interactifs, Multimédia à la une, Pix'n Love, Teknik'Art.

2.1.2 | Sport

◆ Département pivot

Depuis 2019, des acquisitions en langue anglaise ont été introduites en plus du français pour la salle F (Art). La priorité est donnée aux ouvrages généraux et d'analyses critiques sur le sport. Les ouvrages d'analyse anthropologique ou sociologique du sport sont présents de manière minoritaire. Pour diversifier les références, on veille à ce que soient représentés à la fois le sport de haut niveau et le sport amateur, le sport masculin et féminin, ainsi que le handisport. Les jeux olympiques et paralympiques trouvent leur place dans ce fonds, de même que les sports émergents. Concernant les disciplines sportives représentées, on porte attention aux sports ayant une fédération agréée par l'État. Il s'agit en effet de représenter la diversité des sports.

Les monographies historiques sur un sport trouvent leur place dans ce fonds. Les ouvrages concernant des clubs et associations sportives peuvent également être présents mais en nombre limité. Les biographies de sportifs sont exclues, à l'exception d'ouvrages universitaires traitant d'une figure en particulier.

Sont exclues : les disciplines relevant du jeu et du loisir (billard...), les disciplines relevant du bien-être et de la santé (yoga...), les publications de type « volume annuel », les périodiques, les ouvrages de divertissement sur le sport loisir ou le sport comme jeu, les ouvrages sur l'entraînement pratique du sport, les ouvrages de référence des programmes des concours de l'enseignement en EPS, les documents sur l'insertion professionnelle des sportifs.

L'abaissement de l'âge plancher de 16 à 14 ans fait tendre au développement d'un fonds en direction des collèges et lycées, notamment à travers la bande dessinée.

◆ Autres départements concernés

Des documents sur le droit du sport sont présents en salle D (droit, économie, politique), abordant de nombreux aspects tels que l'organisation et la réglementation des activités, les contrats, la responsabilité ou les contentieux. On y trouve aussi des ouvrages en économie, management et marketing

du sport, ainsi que sur le financement du sport et sur le sport en entreprise. Sont également présentés des documents sur les politiques publiques du sport ainsi que sur le sport et les relations internationales. Au pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME), les études de marché, annuaires et documents pratiques pour la création d'activités et de structures dans le domaine sportif complètent ces collections.

Dans la mesure où le sport peut être un objet d'étude pour les sciences humaines et sociales, les collections de la salle J (Philosophie-Histoire-science de l'Homme) comportent des ouvrages portant notamment sur l'histoire des représentations sociales du sport, la psychologie du sport, la sociologie des pratiques sportives, etc.

2.1.3 | Gastronomie

◆ Département pivot

Les collections de la salle C (sciences et techniques) couvrent l'ensemble des aspects de la gastronomie : l'aspect historique et culturel avec les textes fondateurs de la grande cuisine française, les écrits de gastronomes célèbres et un ensemble de livres de recettes de grands chefs et de gastronomie régionale ou internationale ; l'aspect sociologique et anthropologique avec les études sur l'évolution du goût et des pratiques alimentaires ; l'aspect technique avec les ouvrages traitant du savoir-faire culinaire et les manuels servant à l'enseignement professionnel. Est écarté des acquisitions le « tout-venant » des livres de recettes de cuisine, des guides sur le vin et des répertoires de lieux de restauration, qui sont collectés au titre du dépôt légal et peuvent être consultés en Bibliothèque de recherche par les lecteurs accrédités. Le fonds est actuellement composé de 2 600 ouvrages et 31 titres de périodiques sur papier.

◆ Autres départements concernés

On trouve en salle D (droit, économie, politique) des ouvrages sur le droit de l'alimentation, notamment sur les questions de traçabilité, qualité et sécurité alimentaires. Les collections en économie se concentrent sur l'approvisionnement alimentaire en lien avec les politiques agricoles ainsi que les industries agro-alimentaires et l'économie du vin. Le PRISME propose également des études de marché, des annuaires et des documents pratiques sur la restauration et l'alimentation sous toutes ses formes.

2.1.4 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur et de désherbage

Pour les **jeux vidéo** en salle A, les collections (environ 60 titres) et les acquisitions annuelles imprimées étant peu importantes, le taux de fraîcheur est de 14 % et il n'y a quasi-

ment pas de désherbage.

Pour le **sport**, le taux de fraîcheur est supérieur à 10 %. La collection étant en cours de constitution (la volumétrie cible du fonds n'est pas encore atteinte), il n'y a pas de taux de désherbage pour l'instant.

Le taux de fraîcheur en **gastronomie** pourra fluctuer de 25 % à 40 %. Le taux de désherbage sera de 6 % environ.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Jeux vidéo

La salle P (audiovisuel) propose une offre d'ouvrages, en anglais, allemand et italien, sur l'histoire et sur les aspects théoriques, esthétiques ou sociologiques du jeu vidéo, documents de références pour la recherche qui visent aussi à documenter la collection patrimoniale ; et plusieurs titres de périodiques : Games and Culture, Edge, Retro gamer.

2.2.2 | Sport

il n'y a pas d'acquisitions en sport pour la bibliothèque du Rez-de-jardin.

2.2.3 | Gastronomie

◆ Département pivot

Un fonds de gastronomie a été créé en 2024 en salles des sciences et techniques (R et S). Il met à disposition des chercheurs des parutions récentes en langues étrangères (principalement mais non exclusivement en anglais) sur l'histoire et la sociologie de l'alimentation, mais aussi des fac-similés de textes fondateurs de la grande cuisine française ou des classiques de l'histoire de la cuisine en français. La volumétrie cible est de 1400 ouvrages. 183 ouvrages ont été implantés pour le moment. Dans la section « Histoire des sciences » du libre accès de la salle R, se trouvent également des ressources utiles sous les cotes dédiées à l'histoire générale des techniques et l'histoire des techniques agricoles (agriculture, agromie, arboriculture, horticulture, élevage, chasse et pêche, technologies domestique notamment).

◆ Autres départements concernés

En complément, le lecteur pourra trouver en salle de recherche bibliographique (salle X) une cote regroupant les bibliographies sur la gastronomie et l'œnologie (61.016). On trouve également en salle N des ouvrages sur l'économie du sport de niveau recherche ainsi que des ouvrages d'économie sur l'industrie alimentaire.

2.2.4 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Pour les jeux vidéo en salle P, les collections (environ 70 titres) et les acquisitions annuelles imprimées étant peu importantes, le taux de fraîcheur se situe autour de 15 % et il n'y a quasiment pas de désherbage.

En gastronomie, le taux de fraîcheur pourra fluctuer de 10 % à

25 % en fonction des niveaux d'acquisition (fourchette basse ou haute).

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

Concernant les jeux vidéo, une part des ouvrages étrangers acquis pour la salle P est réorientée en magasin après retrait du libre accès. Il n'y a pas d'acquisition pour les magasins dans les domaines du Sport et de la Gastronomie.

Les collections magasins sur les jeux vidéo, les sports et la gastronomie sont donc essentiellement enrichies par le biais du dépôt légal. Pour la gastronomie, les acquisitions sur le marché de l'antiquariat et les dons d'ouvrages patrimoniaux sont également orientés en magasins.

2.4 | Couverture géographique

◆ Jeux vidéo

Pas de limite géographique.

◆ Sports

France prioritairement mais une couverture internationale est présente (Jeux olympiques, coupe du monde de football par exemple).

◆ Gastronomie

La gastronomie française occupe une grande place mais les autres cuisines du monde sont également représentées.

2.5 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	Jeux vidéo : 90 % Sports : 95 % Gastronomie : 85 %	Jeux vidéo : 10 % Sports : 5 % Gastronomie : 14 %	Jeux vidéo : 0 % Sports : 0 % Gastronomie : 1 %
Rez-de-jardin	Jeux vidéo : 7 % Gastronomie : 20 %	Jeux vidéo : 90 % Gastronomie : 78 %	Jeux vidéo : 3 % Gastronomie : 2 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	Jeux vidéo : 90 % Sports : 85 % Gastronomie : 85 %	Jeux vidéo : 10 % Sports : 15 % Gastronomie : 14 %	Jeux vidéo : 0 % Sports : 0 % Gastronomie : 1 %
Rez-de-jardin	Jeux vidéo : 5 % Gastronomie : 20 %	Jeux vidéo : 90 % Gastronomie : 78 %	Jeux vidéo : 5 % Gastronomie : 2 %

2.6 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin*	Sports : 1100 Gastronomie : 1900	Sports : 45 Gastronomie : 90	Sports : 50 Gastronomie : 150
Rez-de-jardin*	Gastronomie : 1000	Gastronomie : 20	Gastronomie : 50

*Les volumétries cibles pour les jeux vidéo sont incluses dans les volumétries cibles des Arts du spectacle et du cinéma².

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 569 monographies sont entrées par dépôt légal dans la catégorie des jeux d'intérieur parmi lesquels figurent les jeux vidéo, 504 monographies sont entrées dans les collections du sport et 1678 monographies sont entrées dans les collections en gastronomie (économie domestique, hôtellerie).

◆ Les périodiques imprimés souscrits

La BnF ne souscrit pas d'abonnements périodiques pour le Rez-de-jardin dans les disciplines des jeux vidéo, du sport et de la gastronomie.

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 802 titres de périodiques sont entrés par dépôt légal dans la catégorie des jeux et divertissements d'intérieur parmi lesquels figurent les jeux vidéo, 805 titres sont entrés dans les collections du sport (et activités de plein air) et 435 titres sont entrées dans les collections de gastronomie (catégorie Economie domestique).

◆ Gastronomie

Les Archives du web proposent des corpus en lien avec l'alimentation, la cuisine et la gastronomie sur le web français, en particulier à travers la collecte ciblée de blogs, de sites, d'institutions et d'associations, de podcasts et de réseaux sociaux (Twitter jusqu'en 2023 ; Instagram, YouTube, Tik Tok). Un parcours guidé sur le web gourmand a été mis en ligne en 2016.

3.3 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Des jeux indépendants étrangers primés distribués uniquement sous forme dématérialisée (807 titres acquis en 15 ans) ainsi que des dons d'archives ou de documents de travail sous forme numérique en provenance des développeurs et studios³ rejoignent les collections par ce mode d'entrée.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Des livres et des périodiques électroniques sont présents dans plusieurs bases de données souscrites par la BnF (Business Source Complete, Cairn, Scholarvox, SpringerLink, etc.) dans les domaines du sport, de la gastronomie et des jeux vidéo.

3.2 | Collecte du web

◆ Jeux vidéo

Les sites archivés dans le cadre de la collecte ciblée reflètent aussi bien le point de vue des professionnels que des particuliers passionnés de jeu vidéo. 443 sites ont été collectés dont 188 toujours actifs qui prennent des formes variées :

- Sites d'éditeurs de jeu vidéo, de studios de développement ;
- Sites de festivals ;
- Sites d'écoles spécialisées ;
- Sites accompagnant la sortie d'un jeu ;
- Blogs consacrés au jeu vidéo ;
- Expositions virtuelles de plateformes anciennes ;
- Portails généralistes consacrés au jeu vidéo.

Les collectes vidéo sur les plateformes Dailymotion et YouTube (227 chaînes fin 2024) permettent d'archiver, en plus des thématiques précédentes, des bandes annonces, des parties filmées (se déclinant en une infinité de sous-catégories), des

chroniques vidéo mais aussi des créations originales comme les machinimas, films réalisés à partir de moteurs de jeu vidéo.

◆ Sports

La collecte courante ciblée des sites de sport est assurée par le département Littérature et art, dont les collectes répondent à une double logique : assurer la continuité avec les collections imprimées et identifier les ressources émergentes. L'exhaustivité est évidemment impossible mais on cherche à explorer au mieux la diversité des ressources et à représenter l'ensemble des pratiques propres au web.

Depuis 2009, sont collectés des sites officiels, d'associations et de fédérations sportives, mais aussi des revues spécialisées, des blogs de passionnés, des blogs et sites personnel d'athlètes ou d'amateurs, ainsi que des comptes publics sur les réseaux sociaux, afin de refléter au mieux l'actualité du sport. 230 sites ont été collectés.

La couverture en ligne des principaux événements sportifs (Tour de France, Roland Garros, etc.) fait également l'objet d'un suivi dans les collectes consacrées aux Actualités éphémères.

Chaque Olympiade, été comme hiver, donne lieu depuis 2010 à une collecte spécifique, qui est ensuite mise en ligne sur Internet archive, en lien avec les autres instances du consortium international IIPC.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres supports

Documents audiovisuels et multimédias

Des crédits d'acquisition pour le jeu vidéo ont été accordés à partir de 2006 pour les collections patrimoniales avec un axe unique : combler les lacunes du dépôt légal en achetant des titres pour des plateformes antérieures à l'extension du

dépôt légal à cette catégorie de documents. En 2010, a été décidé un élargissement des acquisitions à des jeux étrangers n'ayant pas fait l'objet d'une sortie européenne ; puis, en 2012, à des jeux diffusés en import sur le territoire français mais non déposables (pas de distributeur exclusif).

5 | Environnement documentaire

◆ Gastronomie

Des partenariats sont en cours avec la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon (projets de numérisation et collectes du DL web) ; avec la Bibliothèque municipale de Dijon, qui possède un important fonds ancien d'art culinaire et d'œnologie ; avec le musée Escoffier de l'Art culinaire ; avec la revue Papilles publiée par l'Association des Bibliothèques gourmandes ; avec le musée Air France (pour ses menus), avec les archives du Ministère des Affaires Étrangères pour la numérisation de menus officiels, ainsi qu'avec le Fonds de dotation Orient Express qui conserve des collections sur l'alimentation à bord des trains. Ces partenariats ont pour vocation tant une meilleure valorisation, qu'une politique de numérisation, notamment dans Gallica, et une meilleure cartographie des collections gourmandes.

◆ Sports

Le réseau de lecture publique de la Ville de Paris ainsi que les fonds académiques développés par les bibliothèques universitaires et les bibliothèques spécialisées (Insep, Paris Cité, Paris Saclay...) proposent une offre à destination des étudiants de STAPS. Si la BnF établit des échanges avec des structures académiques, la dimension « art et sport » est l'un des axes de développement du fonds présenté en salle F et il s'inscrit plus volontiers dans une réflexion propre aux musées et à ses centres de documentation. À ce titre, l'année 2024 étant celle des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris, a apporté dans ce domaine des pistes documentaires multiples.

2 Cf. fiche Arts du spectacle et cinéma

3 Sur les enjeux de la dématérialisation pour les documents multimédias, voir également la fiche Documents multimédias.



FICHES THÉMATIQUES

Musique, opéra

Le royaume de la musique, Alexandre Lacauchie, 1848-1849. BnF, Musique

1 | Publics et collections

1.1 | Départements pivots

Musique/Bibliothèque musée de l'Opéra ; Son, vidéo, multi-média ; Littérature et art.

1.2 | Autres départements concernés

Droit, économie, politique ; Philosophie, histoire, sciences de l'Homme ; Arts du spectacle ; Manuscrits.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Les publics spécifiques au domaine sont les suivants : pour les sites Richelieu-Arsenal-Opéra, universitaires, musicologues, historiens du spectacle, musicographes, musiciens, chorégraphes, danseurs, personnel de l'Opéra de Paris et élèves de l'école de danse, éditeurs de musique, professionnels de la musique et du spectacle ; en Rez-de-jardin, discographes, interprètes, personnes en recherche d'éléments de preuve de propriété intellectuelle.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Le département de la Musique regroupe, sous une direction unique depuis 1942, les collections de partitions manuscrites et imprimées issues du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale (lettrage « Vm » de la classification Clément), les fonds de la bibliothèque du Conservatoire de Paris et de la bibliothèque de l'Opéra rattachés à la Bibliothèque nationale en 1935. Les collections du département de la Musique s'enrichissent par le dépôt légal de la musique imprimée ainsi que par don et acquisition de documents de typologie variée (musique manuscrite, imprimée et numérique, livres et périodiques, manuscrits non musicaux et fonds d'archives, documents iconographiques, affiches, programmes, documents audiovisuels hors commerce joints aux fonds d'archives, tapuscrits numériques etc.). Elles sont largement représentatives de tous les courants de la musique occidentale.

Les collections de livres et périodiques relatifs à la musique et l'opéra entrées par dépôt légal sont conservées sur le site François-Mitterrand dans les magasins du département Littérature et art : les collections jusqu'en 1996 étaient classées principalement dans le lettrage « V » de la classification Clément mais l'on trouve également des livrets d'opéra et des recueils de chansons dans le lettrage Y (en particulier en Yf et Yth qui correspondent aux textes publiés pour le théâtre).

Pour l'audiovisuel, l'importance numérique et l'ancienneté de la collection de documents sonores conservée par le département Son vidéo multimédia ont peu d'équivalent. Elle est l'héritière de deux institutions, les Archives de la parole et

la Phonothèque nationale, qui ont collecté dès la première moitié du XX^e siècle des archives musicales inédites ainsi que l'édition phonographique distribuée en France. Pour ce dernier ensemble, le dépôt légal des phonogrammes, créé en 1938, reste le principal pourvoyeur. Il vise à l'exhaustivité des dépôts des phonogrammes publiés ou diffusés en France et permet la constitution d'une collection représentative de la diversité de l'écosystème musical en France (Majors et labels indépendants, tous genres musicaux confondus).

Les documents audiovisuels relatifs à la musique sont décrits plus précisément dans les fiches « Documents sonores », « Images animées », « Multisupport » et « Manuscrits et archives ».

Le département des Manuscrits est, pour la période médiévale, le département de référence au sein de la BnF (premières notations neumatiques, chansonniers, Guillaume de Machaut etc.). Pour la période moderne, le fonds Rothschild conserve quelques ouvrages de tout premier plan.

La Bibliothèque de l'Arsenal comprend un fonds d'un millier de partitions anciennes, imprimées et manuscrites.

Particulièrement riches et variées, les collections musicales du département des Arts du spectacle se composent non seulement d'ouvrages et de musique imprimée, mais aussi de manuscrits musicaux (Boulez, Honegger, Milhaud, Pizzetti, Sauguet, Wiener...), de manuscrits de musiques de scène (Théâtres de l'Ambigu comique, du Palais Royal, des Variétés). Des documents divers (partitions, manuscrits, ouvrages, dossiers de presse...), sont contenus dans des fonds d'archives : Louis Jovet, Christian Casadesus, Jacques Copeau, Charles Dullin, René Fauchois Jacques Hébertot Maurice Lehmann, Renaud-Barrault...Les correspondances concernant des compositeurs et des interprètes sont également nombreuses, citons : Georges Auric, Nadia Boulanger, Jacques Ibert, Vincent d'Indy, Vladimir Cosma, Francis Poulenc, Camille Saint-Saëns, Igor Stravinsky, Albert Willemetz...Dans le domaine du music-hall et de la chanson, les fonds d'Yvette Guilbert, Edith Piaf, Mistinguett, proposent également de nombreux documents.

La Réserve des livres rares conserve des éditions des grands traités de théorie musicale, de chants religieux (rituels catholiques, psautiers protestants) et de livrets, produites entre les XVI^e et XVIII^e siècles. Elle compte aussi dans ses collections des partitions et textes de chanson historique, politique, populaire, et même contemporaine via son fonds de livres d'artiste. La littérature de référence librement accessible en salle Y permet d'appréhender l'histoire de ces textes et éditions (bibliographies, catalogues de vente et d'exposition, études, etc.).

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

La collection en libre accès de la salle A (Son, vidéo, multi-média) propose une offre de référence, sur la théorie de la musique, la musique savante, les musiques populaires, l'industrie phonographique et les musiques traditionnelles. Les monographies sont très majoritairement en français.

Les périodiques acquis par le département SVM pour le Haut-de-jardin comprennent des titres de presse musicale, consultables en salle B (Diapason, Rock and folk, Jazz magazine, Tsugi...) et quelques titres plus spécialisés, comme La lettre du musicien, consultables en salle A. Les musiques populaires sont majoritaires, mais la musique savante est également représentée. Les numéros sont conservés en salle entre 1 et 5 ans, en fonction de leur périodicité et de leur importance.

2.1.2 | Autres départements concernés

Les acquisitions en droit pour la salle D (droit, économie, politique) ayant un rapport avec le domaine musical portent sur la propriété intellectuelle et sur la liberté d'expression. Le Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME) présente une collection de guides, d'études, de rapports et d'annuaires professionnels sur la musique enregistrée et vivante.

Les études théoriques et les monographies régionales d'ethnomusicologie en français, ainsi que des études de référence en anglais, sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur en salle A est de près de 7 % et le taux de désherbage de 7 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections en libre accès de la salle P (Son, vidéo, multi-média) complètent le dépôt légal imprimé par des acquisitions étrangères (anglais, allemand et italien) qui couvrent tous les domaines de recherche sur les musiques savantes et populaires. Pour la musique savante, le fonds sur l'histoire de la musique occidentale est enrichi selon deux axes principaux : d'une part, la théorie de la musique et les travaux

interdisciplinaires (musique et histoire, musique et arts, musique et littérature, etc.), d'autre part, les monographies sur les compositeurs et les courants musicaux des XX^e et XXI^e siècles. Pour les musiques populaires, sont sélectionnés les ouvrages historiques et scientifiques fondamentaux. Doivent être signalés également un nombre important de références sur les musiques de films. Pour les musiques traditionnelles et l'ethnomusicologie, on trouvera principalement des ouvrages en lien avec les fonds sonores, un des objectifs de la collection d'imprimés en salle P étant d'offrir un accompagnement et un support aux travaux sur les sources sonores et audiovisuelles.

Les périodiques de la salle P sont répartis à parts égales entre la musique savante et la musique populaire. La musique traditionnelle représente environ 10 % des collections. L'anglais est la langue prédominante, et concerne plus de la moitié des titres. Le français occupe une part comparable à celle des autres langues (majoritairement l'italien et l'allemand), Quelques titres de référence, très minoritaires, sont acquis en doublon avec le Haut-de-Jardin.

2.2.2 | Autres départements concernés

Les acquisitions en droit pour la salle O (droit, publications officielles) ayant un rapport avec le domaine musical portent, comme pour la salle D, sur la propriété intellectuelle et sur la liberté d'expression, les ouvrages étrangers étant plus représentés en salle O.

Les études théoriques, les auteurs classiques, les ouvrages de référence et les monographies régionales d'ethnomusicologie sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur en salle P est de près de 7 % et le taux de désherbage de 4 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

Les acquisitions effectuées par le département Son, vidéo, multimédia en anglais, allemand et italien pour les magasins du département Littérature et art portent sur les pratiques musicales, l'histoire de la musique, l'esthétique, la technique et la sociologie de la musique, tant sur les musiques populaires que sur la musique savante. Des ouvrages étrangers en exemplaire unique entrent également en magasin suite au retrait des collections proposées en salle P.

L'actualité de la recherche en ethnomusicologie sans discrimination linguistique intègre les magasins de département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

2.4 | Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV)

2.4.1 | Département pivot

Le département de la Musique acquiert les publications de niveau recherche dans tous les domaines de la musique (musique savante, jazz, musique de film, musique populaire...), principalement occidentale, et majoritairement en français, anglais, allemand italien et espagnol. Seules l'édition phonographique et l'ethnomusicologie sont exclues de son champ de compétence. Sont privilégiés les travaux de recherche sur l'histoire de la musique et la théorie musicale, les études sur les compositeurs, interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes de toutes les époques, les formes et genres musicaux, les institutions musicales, l'iconographie musicale, l'organologie. Cette documentation est complétée par des instruments de travail à caractère bibliographique, et principalement par des catalogues thématiques d'œuvres de compositeurs ou des répertoires de sources.

Les acquisitions de la Bibliothèque-musée de l'Opéra recouvrent essentiellement le théâtre lyrique sous tous ses aspects (musique, mise en scène, décors, costumes...), la danse (ballet, danse contemporaine, danses de société, danses traditionnelles...) et l'architecture des théâtres lyriques ainsi que toute étude liée à l'histoire de l'Opéra de Paris, de l'Opéra-Comique et à ses fonds patrimoniaux.

2.4.2 | Autres départements concernés

Le département des Arts du spectacle acquiert des ouvrages, hors musique imprimée, dans le domaine savant comme dans le domaine populaire, sur les musiques de scène, vocales (opéra, opérette, comédie musicale, chanson de cabaret) et instrumentales. L'interaction texte-musique est privilégiée ainsi que les études sur les livrets. Les musiques fonctionnelles (cinéma, théâtre et théâtre de rue, cirque...) sont prises en compte ainsi que les essais sur l'environnement sonore du théâtre. La mise en scène ou en espace de tous les spectacles musicaux est acquise (esthétique, technique, metteurs en scène), ainsi que les ouvrages sur les lieux de représentation (architecture, histoire, techniques). Sont également achetés les titres sur les artistes présents dans les fonds d'archives (cf. Edith Piaf).

Le département des Manuscrits acquiert de la paléographie musicale, des fac-similés en relation avec les manuscrits du département, des répertoires, et des études de référence en matière de musique médiévale et tout particulièrement de liturgie.

Une première approche de ces collections d'excellence est proposée en salle Ovale à travers une sélection d'ouvrages sur l'histoire, les techniques musicales mais aussi sur la pratique et la médiation auprès de jeunes publics. Dans le fonds sur les musiques classiques et contemporaines, les musiques actuelles et la chanson, l'opéra et la danse de ballet, on trouvera par exemple des documents sur les artistes dont l'œuvre est largement représentée dans les collections du départe-

ment de la musique (Boulez, Debussy, Brel).

2.4.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur des collections (trois dernières années d'édition) est fixé à 4 %. Le désherbage courant commencera en 2025 (en raison du désherbage important réalisé en 2022 lors du déménagement des collections) ; il sera d'1 %.

2.5 | Couverture géographique

Il n'y a pas de limite géographique pour les acquisitions du département de la Musique et du département Son vidéo multimédia.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80 %	15 %	5 %
Rez-de-jardin	35 %	40 %	25 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	95 %	4 %	1 %
Rez-de-jardin	10 %	55 %	35 %
Magasins Tolbiac	0 %	95 %	5 %
Département spécialisé (Musique)	16 %	40 %	44 %

Les acquisitions de la salle Ovale se font exclusivement en français

2.7 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de mono-graphies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monogra-phies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	2 500	65	130
Rez-de-jardin	8 500	250	385
Magasins		0	0
Départe-ments spé-cialisés : Musique, Arts du spectacle. Salle Ovale	600 (salle Ovale)	905	1030

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 506 monographies sont entrées dans les collections de musique par le dépôt légal.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

En 2024, la BnF était abonnée à 265 titres de périodiques dans le domaine de la musique et de l’opéra dont 198 titres imprimés, 36 titres couplés (imprimé + numérique) et 21 titres au format électronique seul. La répartition des 255 titres est la suivante : 138 titres sont souscrits pour les magasins, 100 pour le libre accès en bibliothèque de recherche, 17 pour la bibliothèque du Haut-de-Jardin et 10 pour la salle Ovale.

◆ Les périodiques imprimés entrés pardépôt légal

En 2023, 192 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections en musique.

Le dépôt légal de la discipline (monographies, périodiques) intègre les magasins du département Littérature et art.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Des bases de données de vidéos de concerts, d’enregistrements de musique savante et populaire, ainsi que de documentaires (Philharmonie à la demande, Medici.tv, Naxos Music Library consacrée à la musique savante occidentale, MusicMe consacrée à la musique populaire occidentale) sont accessibles sur un portail dédié déployé en salle Ovale depuis septembre 2022 et en bibliothèque du Haut-de Jardin site François-Mitterrand depuis septembre 2024.

La BnF propose l’accès à plusieurs grandes bases de données sur la musique :

- La base International Index to Music Periodicals propose plus de 140 titres de périodiques en texte intégral dans le domaine de la musique « savante » ou populaire, dont de nombreux périodiques étrangers (Archiv für Musikwissenschaft, Early music, Fontes artis musicae, Journal of the American musicological society, Music & letters, Notes, Rivista italiana di musicologia, Popular music, Popular music and society, etc.)
- Encyclopédies numériques : Die Music in Geschichte

und Gegenwart et Oxford music online, qui comprend les dictionnaires Grove.

- Bases de données bibliographiques : le Répertoire international des sources musicales (RISM), catalogue collectif recensant les manuscrits musicaux, le Répertoire international de littérature musicale (RILM), qui comprend des références d’ouvrages et d’articles de périodiques, le Répertoire international de la presse musicale (RIPM), qui comprend les références d’articles de périodiques parus entre 1750 et 1966 et des articles en texte intégral.
- Base de partitions : BabelScores qui propose un accès aux partitions de nombreux compositeurs contemporains.

Par ailleurs, la musique est également largement représentée dans des bases pluridisciplinaires telles que Academic Search Premier, Cairn, Francis, Classiques Garnier numériques, Jstor Arts & Humanities, Periodicals Archive online, ProQuest, etc. La base Dissertation Abstracts comprend également des thèses de musicologie.

3.2 | Collecte du web

La collecte large réalisée annuellement par le département du dépôt légal permet une complémentarité avec les collections conservées sur support papier (par exemple, collecte des programmes de concerts et festivals en ligne, de partitions diffusées sous forme numérique).

Elle est complétée par une collecte ciblée opérée par les départements de collections et qui recouvre une grande variété de contenus (sites web, vidéos, podcasts, réseaux sociaux), de producteurs et de formes éditoriales. Elle est ouverte à tous les genres musicaux (musique savante, jazz, musique de film, musique populaire...) et vise à documenter :

- La création musicale française : sites personnels de compositeurs, d’auteurs-compositeurs-interprètes et d’interprètes, sites d’associations et fondations, sites de facteurs d’instruments, sites d’amateurs faisant référence, sites consacrés à un artiste, un instrument ou un genre musical.
- La formation des artistes, le fonctionnement de l’industrie et de l’édition musicales : sites des conservatoires, éditeurs, labels, syndicats, associations et organismes professionnels.

- L’actualité musicale : sites de salles de concerts, opéras, orchestres ou ensembles musicaux, festivals.
- La pratique, diffusion et réception de la musique en France : sites de revues et de magazines en ligne.
- L’évolution et l’avancement des travaux de recherche en musicologie et les disciplines connexes : sites d’instituts et de laboratoires de recherche, de sociétés savantes et d’experts.

3.3 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

La filière Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN) cible en priorité la musique notée et tous les documents issus du processus de création (authoring) au format numérique. De manière complémentaire, elle collecte des éléments relatifs au contexte de création ou de diffusion des œuvres : éléments de programmation (newsletters, programmes...), photographies et autres éléments iconographiques, dossiers documentaires ...

La collecte évoluera en fonction du développement de la politique de formats de l’établissement.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

4.1 | Musique imprimée et manuscrite (partitions)

4.1.1 |Département pivot

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle (ou prévision) d’enrichissement
Dépôt légal	1293	La proportion des entrées et le prix très variable des objets rendent difficile une projection annuelle.
Acquisitions courantes	410	
Acquisitions patrimoniales	92	
Dons, legs, donations, dations	229	
Acquisitions et dons de documents numériques natifs	6 fonds d’archives mixtes et numériques*	

* Ce chiffre couvre les nouvelles entrées 2023.

◆ Dépôt légal

Le département de la Musique cherche à atteindre l’exhaustivité de la collecte par dépôt légal de la musique imprimée publiée en France. Le dépôt légal des partitions varie entre 1500 et 3500 dépôts annuels.

Si l’édition dématérialisée s’est développée ces dernière années, l’essentiel de la production se fait encore sous forme de partitions imprimées. Une filière d’entrée des partitions numériques à l’unité va être mise en place dans les prochaines années afin de collecter les éditions numériques, qu’elles existent seules ou non : en effet, le caractère homothétique du papier et du numérique dans le domaine musical reste tout à fait relatif car, depuis les années 1950, les compositeurs ont joué sur les formats (souvent pour des raisons symboliques) et sur la présentation (partitions en dépliant, partitions en accordéon,... pour faciliter l’exécution), ce dont le numérique dit homothétique peut difficilement rendre compte.

◆ Entrées courantes

- Acquisitions onéreuses** : le département de la Musique cherche à atteindre l’exhaustivité pour les compositeurs français édités à l’étranger. Une sélection est faite pour les compositeurs étrangers (compositeurs et œuvres) selon l’aire géographique, l’Europe et l’Amérique du Nord

faisant l’objet d’une attention particulière. Pour les genres musicaux qui ne sont pas directement en continuité avec les fonds du département de la Musique (musique de variété étrangère, musiques traditionnelles extra-européennes...), les acquisitions onéreuses sont plus limitées.

- **Dons** : les critères de sélection sont plus larges que pour les acquisitions onéreuses, en particulier en ce qui concerne l’aire géographique, plus étendue, et les genres musicaux.

À la Bibliothèque-musée de l’Opéra, les acquisitions onéreuses portent essentiellement sur les éditions d’œuvres scéniques (opéras, ballets, etc.), en partition d’orchestre ou en réduction piano-chant. Les œuvres anciennes et contemporaines du répertoire de l’Opéra de Paris, de l’Opéra-Comique et des autres scènes parisiennes sont acquises en priorité. Une attention particulière est portée sur les œuvres des compositeurs français ou de compositeurs étrangers qui ont été au répertoire de l’Opéra de Paris. Enfin, un choix est fait de partitions d’orchestre des œuvres qui ont marqué l’histoire du genre opéra et de la danse, ou la création contemporaine.

♦ Entrées patrimoniales

- **Acquisitions onéreuses** : elles portent principalement sur les compositeurs, ou les auteurs compositeurs interprètes, français ou ayant eu une activité en France, et sur leurs œuvres.
- **Dons** : une sélection est effectuée en fonction de la notoriété du compositeur, ou de l’auteur compositeur interprète, de son importance dans le paysage musical et de la volumétrie de l’ensemble qui est proposé.

4.1.2 | Autres départements concernés

Le département des Manuscrits procède, surtout pour la période médiévale à des acquisitions régulières de manuscrits liturgiques notés isolés : Antiphonaire-graduel à l’usage de la confrérie de la Trinité de Lons-le-Saunier, Statuts et règlements de la chantrerie de la Sainte-Chapelle de Paris, Antiphonaire dominicain italien du XV^e siècle...

4.2 | Documents audiovisuels

♦ Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

Outre des bases de données musicales (voir 3.1), les films et documents audiovisuels proposés sur le Portail Son, vidéo, multimédia complètent l’offre de musique enregistrée. Aux films déjà acquis en DVD s’ajoutent désormais l’accès à des plateformes sur abonnement, notamment le service Médiathèque Numérique d’Arte et UniversCiné, ainsi que des acquisitions ciblées sous format numérique. Les musiques populaires ont une large place dans cet ensemble, mais toutes les musiques y sont présentes ainsi que tous les genres relatifs à la musique : documentaires sur des compositeurs, des interprètes, des courants musicaux, captations de concerts, vidéos musicales créatives, films de fiction dans lesquels la musique joue un rôle central-comédies musicales, fictions avec bandes originales remarquables, biographies (« biopics ») de musicien.

♦ Magasins Site François-Mitterrand

Les acquisitions de phonogrammes musicaux concernent les phonogrammes anciens (principalement disques noirs) comme les phonogrammes contemporains (CD audio).

Pour les phonogrammes anciens, la politique d’acquisition vise à constituer une mémoire de l’édition phonographique, de ses évolutions éditoriales et technologiques. Elle porte sur :

- Les répertoires enregistrés et leur évolution ;
- L’évolution des politiques éditoriales des marques phonographiques ;
- Les éditions rares et précieuses ;
- des documents représentatifs de spécificités ou d’évolutions techniques.
- Pour les phonogrammes contemporains, la politique est sélective. Elle se fait hors champ du dépôt légal, sur des labels étrangers. Elle vise à :
 - Privilégier un travail de fond par l’acquisition de pans de catalogue ou de catalogues entiers ;
 - Acquérir des éditions de référence dans leur domaine ;
 - Suivre sur le long terme des labels ou des collections emblématiques.

La recherche de donateurs de phonogrammes édités suit plusieurs axes :

- Collections particulières (collections de Charles Delaunay sur le jazz, de Gilles Brissoneau-Steck sur les musiques de danse des années 1920, de Pierre-Marcel Ondher, de Christian Poché...),
- Collection constituée par des organismes privés ou publiques (discothèques de RFI, de bibliothèques territoriales...).
- Dons d’institutions culturelles ou de recherche.

L’axe documentaire des acquisitions d’image animées pour les magasins privilégie les éditions de références pour un compositeur, les comédies musicales et les titres représentatifs d’une culture musicale nationale. Les acquisitions de documents multisupports sur la musique sont essentiellement des ouvrages scientifiques avec composant audiovisuel, en anglais ou italien, sur les musiques savantes ou populaires. Un accent est mis sur l’ethnomusicologie.¹

4.3 | Documents iconographiques

Le département de la Musique enrichit ses collections iconographiques par dons et par acquisitions.

Ses critères de sélection sont les suivants :

- **Sujets** : musique sous toutes ses formes, opéra et danse
- **Aire géographique** : documents relatifs à l’activité musicale, lyrique et chorégraphique en France.

Grâce à sa relation privilégiée avec l’Opéra de Paris et l’Opéra-Comique, la Bibliothèque-musée de l’Opéra reçoit en don de ces deux théâtres l’iconographie issue de la production des spectacles (esquisses et maquettes construites de décors, maquettes de costumes, photographies...). Elle s’applique à compléter de manière rétrospective les principaux ensembles iconographiques qu’elle conserve : ceux provenant de l’Opéra et de l’Opéra-Comique, mais aussi ceux relatifs aux Ballets

russe, aux Ballets suédois et aux compagnies de ballet d’avant-garde actives à Paris dans la première moitié du XX^e siècle.

L’iconographie secondaire (celle qui est inspirée par la musique, les spectacles ou les artistes) n’est sélectionnée qui si elle revêt une réelle valeur artistique, patrimoniale ou documentaire.

Le département des Arts du spectacle acquiert des maquettes de décors et de costumes, des dessins, des estampes et des photographies relatifs à l’opéra ainsi qu’aux spectacles musicaux et chorégraphiques produits en France (hors Opéra de Paris). Les enrichissements se font par des dons (isolés ou au sein de fonds d’archives) et des achats en fonction des liens qui peuvent être tissés avec les collections déjà présentes ou offrant un intérêt documentaire important.

4.4 | Archives²

Des fonds d’archives entrent principalement par don ou legs au département de la Musique sur ses deux sites. Les principaux critères de sélection pour ces entrées sont définis comme suit :

- Aire géographique : personnes et grandes institutions ayant eu une activité en France.
- Types de documents : tous les types de documents peuvent être représentés dans un fonds, y compris des « objets » (plaques de gravure de musique, etc.) et des documents audiovisuels hors commerce et qui constituent des sources de la création musicale.
- Genres musicaux : tous les genres musicaux entrent dans la politique documentaire du département de la Musique.
- Types de fonds d’archives : archives de compositeurs, auteurs et interprètes ; d’institutions musicales (archives

privées) ; de personnalités liées au département de la Musique ; de musicologues.

Le département Son, vidéo, multimédia collecte des fonds d’archives papier dans le domaine de l’édition phonographique et de la musique enregistrée (Charles Delaunay, Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges). Elles sont appelées à se développer, en particulier auprès des maisons de disques. Sont également collectés des archives sonores en ethnomusicologie (Deben Bathacharya, Simha Arom...) ou de musique savante (Pierre Henry, par exemple)³.

Le département des Arts du spectacle reçoit des fonds d’archives ou des ensembles constitués par des collectionneurs dans le domaine de la chanson française, du music-hall et de la variété.

4.5 | Éphémères⁴

Le département de la Musique collecte par don des éphémères concernant le domaine :

- Actualité des spectacles : programmes de concerts et festivals, de spectacles lyriques – en particulier ceux de l’Opéra de Paris et de l’Opéra-Comique ;
- Brochures informatives d’institutions et associations musicales ;
- Catalogues d’éditeurs de musique ;
- Catalogues de ventes et de libraires

Le département Son, vidéo, multimédia a collecté et conservé des catalogues de marque des maisons de disque depuis l’origine du dépôt légal des phonogrammes.

Le département des Arts du spectacle collecte les programmes et les affiches des spectacles musicaux pour les salles parisiennes, franciliennes et de province.

5 | Environnement documentaire

La médiathèque Hector Berlioz du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, créée en 1990, comprend un très riche fonds de partitions, de livres et périodiques ainsi que de documents audiovisuels. Elle constitue également un fonds documentaire important sur l’enseignement de la musique et l’insertion professionnelle. Jusqu’en 2015, la médiathèque recevait en dépôt le 2^e exemplaire du dépôt légal des partitions.

La médiathèque Nadia Boulanger du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, créée en 1980, conserve la bibliothèque de travail de Nadia Boulanger qui fait partie du fonds Nadia Boulanger légué à différentes institu-

tions dont la Bibliothèque nationale. Le Conservatoire de Lyon comportant un important département de musique ancienne, la politique documentaire de la médiathèque s’est développée ces dernières années dans ce domaine, des origines au XVI^e siècle.

La Bibliothèque musicale La Grange-Fleuret, adossée à la Fondation Royaumont, comprend en particulier des fonds d’archives de compositeurs et interprètes des XIX^e et XX^e siècles, ainsi qu’un fonds de dossiers documentaires enrichi par don et par un dépouillement de la presse générale et spécialisée.

La Bibliothèque musicale François-Lang de la Fondation Royaumont détient de riches collections musicales du XVI^e

¹ Voir aussi fiche Documents sonores.

² Voir aussi fiche Manuscrits et archives
³ Voir aussi fiche Manuscrits et archives, Grands axes de développement des fonds..

⁴ Voir aussi fiche Ephémères et documentation.

au XX^e siècle et des fonds d’archives de compositeurs, interprètes et musicologues et des XIX^e et XX^e siècles.

La médiathèque de la Philharmonie de Paris développe un important fonds d’ouvrages concernant l’organologie et la vie professionnelle du musicien.

La bibliothèque du Centre de musique baroque de Versailles est spécialisée dans la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles. Elle acquiert toutes les publications sur ce domaine et des reproductions (microfilms) de sources musicales manuscrites et imprimées provenant de toutes les bibliothèques du monde occidental pour les mettre à disposition des chercheurs et musiciens.

Dans les principales Universités proposant une UFR de musicologie, les services communs de documentation constituent un fonds documentaire dans le domaine : bibliothèque Clignancourt de l’Université de Paris–Sorbonne, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Bibliothèque musicale de Touraine (Tours), etc.



FICHES THÉMATIQUES

Philosophie

Minotaure, revue artistique et littéraire / directeur-administrateur : Albert Skira ; directeur artistique : E. Tériade / 1935. BnF

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme.

1.2 | Autres départements concernés

Droit, économie, politique ; Sciences et techniques ; Son, vidéo, multimédia ; Réserve des livres rares ; Manuscrits.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : candidats préparant les concours de la fonction publique de catégorie A (pour l'épreuve de culture générale) et les concours de philosophie (agrégation, Capes).

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Les collections imprimées de philosophie, françaises et étrangères, plus largement intitulées « sciences philosophiques, morales et physiques » ont été regroupées en magasin sous la lettre R, selon la classification Clément. On y trouve aussi des ouvrages exposant la théorie de la physique et de la chimie et traitant de l'histoire des sciences en général. Le fait que la « physique », depuis Aristote jusqu'au début du XVII^e siècle, se soit confondue avec la « philosophie de la nature » qui visait l'étude de la substance et de la nature des choses, explique que ces ouvrages théoriques sur la physique moderne aient continué à être classés dans la lettre R jusqu'à l'adoption par la BnF d'un nouveau système de cotation en 1996. Sont aussi conservées sous cette cote la métaphysique, l'histoire des religions considérée d'un point de vue philosophique, des documents traitant de religions non chrétiennes, et des ouvrages d'enseignement et de pédagogie.

On trouve également des ouvrages de philosophie dans les lettres V (Sciences et arts), X (Linguistique et rhétorique), et Z (Polygraphie et mélanges). La partie française de ce fonds, constituée grâce au dépôt légal, couvre tous les niveaux de publics, tandis que le fonds en langue étrangère, entré par acquisition onéreuse, est essentiellement de niveau recherche.

Le département des Manuscrits conserve un fonds de manuscrits de première importance en ce qui concerne la philosophie antique et médiévale (Aristote, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Duns Scot). La période moderne est elle aussi très bien représentée (Blaise Pascal, Denis Diderot, Nicolas de Condorcet, etc.) et la période contemporaine plus encore (Jean-Paul Sartre, Maurice Merleau-Ponty, Alexandre Kojève, Gabriel Marcel, Vladimir Jankélévitch, Guy Debord, Michel Foucault, etc.)

Le département Son, vidéo, multimédia propose des cours, des conférences, des entretiens filmés avec des philosophes contemporains ou des documentaires entrés par acquisition, don ou dépôt légal. Ils peuvent être produits par l'université, le CNDP / réseau Canopé, l'INA ou la BnF, dans le cas des captations de conférence. Les 400 heures d'enregistrements sonores de cours de Gilles Deleuze, réalisés par des étudiants, à l'Université de Vincennes, de 1979 à 1984, constituent un ensemble original, complété par ses cours filmés. En 2024, le département a également reçu le don des captations vidéo et sonores du séminaire d'Hélène Cixous (1998–2008). Pour les archives sonores, signalons également une convention avec le collège international de philosophie (conférences de François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-François Lyotard).

La Réserve des livres rares conserve des éditions de textes philosophiques édités depuis le XV^e siècle, en particulier les éditions originales des grands textes de la pensée occidentale. On notera l'attention portée aux exemplaires annotés ou ayant appartenu à des figures importantes de l'histoire de la philosophie (comme les livres annotés par Alexandre Kojève). La littérature de référence librement accessible en salle Y permet d'appréhender l'histoire de ces textes et éditions.

¹ Voir §2 Les publics dans l'introduction.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Les collections de philosophie sont proposées en salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme). Cet ensemble, en majorité en français, comprend notamment un corpus d'œuvres couvrant l'histoire de la philosophie des présocratiques à nos jours, mais aussi des ouvrages qui permettent l'accès et l'approfondissement des grands textes de la tradition : introductions, manuels, commentaires. Cette approche historique est complétée par un ensemble traitant des grandes problématiques et des questions éthiques, sociales ou politiques contemporaines. Les grandes revues généralistes, en français, sont proposées pour les dernières années sur une période de plus de vingt ans : les Archives de philosophie, la Revue de métaphysique et de morale.

Une attention particulière est portée au développement d'une offre plus large en direction de publics diversifiés :

- Scolaires : notamment les lycéens en philosophie (pour suite de la politique actuelle d'acquisitions de manuels)
- Élèves des classes préparatoires aux grandes écoles
- Étudiants préparant l'agrégation et le Capes de philosophie

La philosophie pour les enfants et un sous domaine privilégié du service qui collabore avec la chaire UNESCO « Pratiques de la philosophie avec les enfants : une base éducative pour le dialogue interculturel et la transformation sociale ». Cela implique des acquisitions tant du point de vue des adultes, pour les enseignants ou les bibliothécaires désirant s'initier à la conduite des séances de philosophie avec les enfants, que du point de vue des jeunes lecteurs avec l'acquisition d'une collection telle que « les petits Platons » ou « Chouette ! Penser ».

Le service Philosophie religion propose également des bandes dessinées en lien avec le programme de la classe de terminale (générale et technique) pouvant servir d'introduction à la discipline pour les lecteurs à partir de 14 ans.

2.1.2 | Autres départements concernés

En salle D (droit, économie, politique), se trouvent des ouvrages d'introduction à la philosophie du droit, des œuvres d'auteurs « classiques » (juristes ou philosophes) ayant écrit sur ce domaine de la philosophie, des ouvrages étudiant les différentes écoles de pensées, les concepts théoriques, ainsi que les questions d'éthique.

On y aborde également la philosophie politique, à travers un ensemble de publications relatives à l'histoire des idées politiques (idéologies, grands courants de pensée), complété par

une sélection d'ouvrages généraux dans ce domaine.

En salle C (sciences et techniques) se trouvent des documents ayant trait à l'histoire des sciences et techniques ainsi qu'à la philosophie des sciences au sens de vision générale de la science – sa définition, ses méthodes, sa portée et son impact sur la société humaine, à travers, notamment, le développement des technologies et des problèmes d'ordre éthique soulevés par ces dernières ; on trouvera des ouvrages dans les domaines suivants :

- L'épistémologie entendue comme l'étude et l'analyse des méthodes et des procédés des différentes disciplines scientifiques ;
- La logique mathématique et la logique informatique ;
- La bioéthique.

Les ouvrages se rapportant aux aspects philosophiques d'une discipline en particulier sont classés dans la discipline concernée (ex : philosophie de la biologie, philosophie des mathématiques, etc.). Les documents présents en salle C, très majoritairement en langue française, mettent particulièrement l'accent sur les questionnements actuels et sur les développements récents et contemporains de la philosophie des sciences.

2.1.3 | Politiques de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle J, le taux de désherbage pour la philosophie est de 1.5 % et le taux de fraîcheur de 4.25 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections de philosophie sont proposées en salle K (philosophie, religion). Constituées d'ouvrages de référence de niveau recherche, et majoritairement en langues étrangères, elles reflètent le dynamisme et l'importance académique et historique de la discipline. On y trouve :

- Les textes fondamentaux en langue originale et traductions (corpus de tous les grands auteurs)
- Les usuels
- Les sources, et l'appareil critique contemporain de référence.

2.2.2 | Autres départements concernés

En salle O (droit, publications officielles), se trouvent des ouvrages en droit sur les mêmes sujets qu'en salle D, mais les documents étrangers sont davantage représentés, ainsi que les ouvrages de recherche (par exemple : commentaires sur des auteurs de référence, réflexions sur la théorie du droit).

La philosophie politique est également abordée en salle N (économie, science politique, presse) à travers un ensemble de publications relatives à l'histoire des idées politiques (idéologies, grands courants de pensée), complété par une sélection d'ouvrages généraux dans ce domaine.

En salle R (histoire des sciences, sciences fondamentales), on trouve également des ouvrages de philosophie des sciences sur le même principe que ceux présents en Haut-de-jardin, mais écrits très majoritairement en langue étrangère et avec un degré de spécialisation supérieur. D'autre part, la dimension historique de la philosophie des sciences y est très bien représentée, à travers notamment les corpus des œuvres des principaux auteurs dans le domaine.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle K, le taux de désherbage annuel pour la philosophie est de 2 %, et le taux de fraîcheur de 3 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les volumétries acquises chaque année reflètent l'attention portée à la constitution des collections patrimoniales. Plus de 2 400 titres par an entrent en magasins dont 97 % en langues étrangères (avec une prédominance de l'anglais à 40 %). En effet, les œuvres sont systématiquement acquises en langue originale accompagnés de traductions.

Tous les champs de la philosophie sont abordés : généralités de la philosophie ; systèmes et écoles philosophiques ; philosophies de l'Antiquité, et du Moyen Âge ; philosophie occidentale (XVI^e – XX^e siècles) ; philosophies Nord-américaine et d'Amérique latine ; philosophies européennes et notamment philosophie française ; philosophies d'Orient et d'Extrême-Orient ; philosophies d'Afrique et d'Australie.

En termes de priorité stratégique de développement des fonds, une place importante est faite à l'histoire de la philosophie. Certains domaines et périodes font l'objet d'une attention particulière :

- La philosophie antique,
- La philosophie française et allemande,
- Les grands courants philosophiques contemporains (phénoménologie, philosophie analytique),
- L'épistémologie en tant que théorie de la connaissance,
- La philosophie politique,
- La philosophie de l'art.

Enfin, une veille est assurée sur les problématiques émergentes, comme par exemple la philosophie expérimentale, le

réalisme spéculatif, la philosophie de l'environnement.

2.4 | Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV)

Le département des Manuscrits acquiert des éditions de texte (Aristoteles latinus) et biographies ou études consacrées aux œuvres des grands auteurs scolastiques ou contemporains représentés dans les collections du département (y compris pour les domaines médiévaux juif et arabe). Des abonnements de périodiques viennent compléter cette offre : Revue des sciences philosophiques et théologiques, Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes, Revue thomiste, Bulletin de l'Association des amis du Musée Alain et de Mortagne, Cahiers Simone Weil. Le département offre en outre, pour le domaine médiéval, un certain nombre de titres en libre accès, dont le Corpus scriptorum ecclesiasticorum Latinorum et le Manoscritti datati della biblioteca, dont il conserve des collections complètes.

2.5 | Couverture géographique

Les acquisitions couvrent bien l'Amérique du Nord et du Sud ainsi que l'Europe de l'ouest. Les autres espaces sont couverts par le département Littérature et art (LLA). En ce qui concerne les langues dites rares, le service privilégie l'acquisition de traductions en veillant au besoin à en acquérir plusieurs pour un même texte quand aucune ne fait l'unanimité parmi la communauté savante.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	97 %	2 %	1 %
Rez-de-jardin	43 %	26 %	31 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	99 %	0 %	1 %
Rez-de-jardin	40 %	23 %	37 %
Magasins Tolbiac	1 %	41 %	58 %
Département spécialisé : Manuscrits	28 %	30 %	42 %

2.7 | Éléments de volumétrie

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	10 600	150	200
Rez-de-jardin	14 800	150	200
Magasins		700	1 600
Départements spécialisés : Musique et Manuscrits		10	20

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 2 157 monographies sont entrées par dépôt légal dans les collections de Philosophie.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

	Volumétrie totale des collections de périodiques imprimés en 2023
Haut-de-jardin	11 titres imprimés
Rez-de-jardin	18 titres imprimés, 57 titres couplés électronique/imprimé, 31 titres en version électronique seule
Magasins	89 titres imprimés

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 150 titres de périodiques sont entrés par dépôt légal dans les collections de Philosophie.

rial par rapport à la version papier. En ce qui concerne les revues papier qui ont également une version électronique hors bouquet ou diffuseur institutionnel alors la version en ligne fait l’objet d’une collecte Web. Voir par exemple la REPHA (Revue Étudiante de Philosophie Analytique).

- Livres numériques : sont achetés en priorité les types de documents suivants : encyclopédie, manuels, ouvrages de méthodologie, etc. Plusieurs éditeurs proposent des catalogues de livres numériques qui satisfont ces critères scientifiques : De Gruyter, Oxford University Press, Cambridge University Press. Plusieurs dizaines d’ouvrages ont été acquis depuis deux ans au titre à titre. Ils viennent compléter le corpus des livres numériques achetés par grands ensembles (Springer, Wiley, Elsevier) qui comprennent plus de 800 titres en philosophie.

3.2 | Collecte du web

La collecte ciblée des sites en philosophie a pour objectif de compléter la collecte large en donnant l’image la plus fidèle possible des ressources disponibles. On combine des collectes fréquentes et approfondies pour les sites à fort contenu tels que les revues en lignes, ou les blogs d’enseignants et d’étudiants ; des collectes moins fréquentes pour des types de sites proposant peu de contenu, tels que des sites de cafés philo.

Sont collectés notamment des revues comme par exemple la revue Klesis en collecte ciblée, des pages de philosophes comme par exemple la page de Corine Pelluchon en collecte large, ou des institutions comme l’Institut Nicod.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

Manuscrits et archives

Le département des Manuscrits réalise régulièrement d’importantes acquisitions, tant onéreuses (trésors nationaux :

Guy Debord, Michel Foucault ; acquisitions ponctuelles pour compléter de grands fonds déjà présents : textes de Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir...) que par voie de dons ou datations (Maurice Merleau-Ponty, Michel Foucault, Michel Serres).

5 | Environnement documentaire

En matière de documentation de niveau recherche, l’offre est abondante et variée (Bibliothèques universitaires des Universités Paris 1, Paris 4, Paris 5, Paris 8 et Paris 10 notamment).

Dans un souci de complémentarité et de complétude des ressources documentaires à Paris, une attention particulière est portée aux collections importantes de la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, dont beaucoup d’étudiants sont aussi lecteurs à la BnF.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

- Bases de données : La BnF a souscrit des abonnements aux bases de données internationales essentielles de la discipline : Intelix Pastmasters, Philosopher’s Index, International Philosophical Bibliography. Certaines bases, comme Classiques Garnier : livres et revues numériques,

présentent aussi des ouvrages en philosophie. Enfin, des articles sont accessibles depuis les grandes bases de sciences humaines (bibliographiques et / ou en texte intégral) comme sur Cairn.info.

- Périodiques en ligne. La complémentarité papier / électronique est recherchée ; la version électronique seule est privilégiée lorsqu’elle apporte un supplément édi-



FICHES THÉMATIQUES

Préhistoire, archéologie et numismatique

Monnaie. Denarius. BnF, Monnaies, médailles et antiques

1 | Publics et collections

1.1 | Départements pivots

- Préhistoire et Archéologie : Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme.
- Numismatique : Monnaies, Médailles et Antiques.

1.2 | Autres départements concernés

Littératures, Langues et Arts ; Sciences et Techniques ; Manuscrits ; Monnaies, Médailles et Antiques (Archéologie) ; Cartes et plans ; Découverte des collections et accompagnement à la recherche ; Réserve des livres rares

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Publics académiques, curieux et amateurs de Préhistoire et Archéologie.

Les publics spécifiques des MMA notamment sont : publics académiques (étudiants et enseignants-chercheurs), collectionneurs, marchands numismates, professionnels de la bijouterie, étudiants (Ecole du Louvre, EHESS, Universités).

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Les collections rassemblées par les rois de France depuis Philippe Auguste sont à l'origine de la partie patrimoniale des collections de la BnF pour la préhistoire, l'archéologie et la numismatique. Objets précieux, médailles et sans doute déjà monnaies antiques étaient amassés pour leur valeur artistique, comme réserve de sécurité et comme illustration de l'histoire. À partir du début du XVII^e siècle, cet ensemble s'est nourri de legs de collectionneurs. Enfin, les confiscations révolutionnaires ont été à l'origine de l'annexion d'autres grandes collections de même nature, notamment issues d'institutions religieuses (Saint-Denis, Sainte-Geneviève...).

Avec le développement de l'archéologie comme discipline, et la vogue de l'archéologie nationale au XIX^e siècle, les collections se développent dans un but d'étude scientifique, et les collections issues du sol français ont pris une place privilégiée. Une attention particulière a été portée aux collections de monnaies et médailles concernant la France, y compris très contemporaine, depuis les années 1950.

Pour les imprimés, les collections de recueils de monuments et d'inscriptions constituent le noyau des collections patrimoniales, accompagnant les expéditions françaises dans le monde et le développement de l'archéologie. Les ouvrages se retrouvent classés dans les lettrages Clément correspondant au découpage chronologique et géographique¹.

Le département des Manuscrits conserve notamment plusieurs ensembles importants de documents source ainsi que de papiers liés aux grandes découvertes archéologiques

de Mésopotamie, 244 papyrus égyptiens comprenant plusieurs exemplaires du Livre des Morts ainsi que l'exceptionnel Papyrus Prisse, le plus ancien livre connu au monde. On trouve également des fonds d'égyptologues (Champollion, Mariette, etc.)

Le département des Cartes et Plans conserve des plans et relevés topographiques de sites archéologiques, des élévations, plans de fouilles, coupes et vues architecturales, concernant principalement les pays du bassin méditerranéen. Il conserve également des cartes archéologiques et préhistoriques par régions, pays, grandes aires géographiques ainsi que des documents situant les voies gallo-romaines et autres itinéraires anciens.

Dans les collections photographiques de la Société de géographie, l'archéologie est très présente dans de nombreux voyages d'exploration sur tous les continents : Mexique (Désiré Charnay), Egypte (Maxime du Camp), Inde (Linnaeus Tripe), Asie centrale (Henry de Bouillane de Lacoste), Indochine (Louis-Lucien Fournereau), Java (Isidore van Kinsbergen)...

La Réserve des livres rares conserve des éditions relatives à l'archéologie et à la numismatique, éditées depuis le XVI^e siècle. Il s'agit notamment de livres illustrés, des études d'« antiquaires » des XVI^e et XVII^e siècles jusqu'aux grandes relations d'expéditions archéologiques illustrées par la photographie au XIX^e siècle.

¹ Cf. Fiche Histoire.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

En Préhistoire, les acquisitions privilégient la production de la recherche française et se concentrent sur les études de sites français et européens, les publications documentant la vie des groupes humains du Paléolithique au Néolithique (modes de vie, environnements, migrations, rites et comportements symboliques, arts) et les ouvrages sur l'histoire de la discipline. Quelques ouvrages sur les origines de l'homme sont également achetés (l'essentiel des collections de paléontologie humaine sont en salle C, Sciences et Techniques). Les acquisitions regroupent dictionnaires, synthèses de vulgarisation scientifique, catalogues d'exposition, bandes-dessinées de fiction et documentaires, très majoritairement en français et un abonnement à la revue française : Bulletin de la Société préhistorique française.

En Archéologie, les acquisitions privilégient également la production de la recherche française et se concentrent sur les études de sites emblématiques des différentes périodes, les publications sur les phénomènes sociaux, économiques, culturels, politiques, religieux, au prisme de l'archéologie, des sociétés de l'Antiquité à la période contemporaine et les ouvrages sur l'histoire et les méthodes de l'archéologie. Les acquisitions regroupent dictionnaires, synthèses académiques et de vulgarisation scientifique, manuels universitaires, catalogues d'exposition, bandes-dessinées de fiction et documentaires, majoritairement en français avec un peu d'anglais, allemand et italien et quelques abonnements à des revues françaises de vulgarisation et pour un public académique.

En Epigraphie et Papyrologie, les acquisitions concernent des corpus de textes – sources historiques édités.

2.1.2 | Autres départements concernés

Sont acquis également pour la salle F (Art) des ouvrages généralistes portant sur l'art de la préhistoire et de l'Antiquité, avec pour but une initiation à ces périodes à travers l'iconographie et des synthèses faciles d'accès.

On trouve quelques ouvrages consacrés à la chimie en archéologie, ainsi qu'à l'archéologie de l'alimentation en salle des sciences et techniques (C).

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En Salle J le taux de fraîcheur est de 6 %, et le taux de désherbage de 3 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

En Préhistoire, les acquisitions suivent la production de l'actualité de la recherche française et internationale et se concentrent sur les études de certains sites (Europe et Monde), les publications documentant la vie des groupes humains du Paléolithique au Néolithique (modes de vie, environnements, migrations, rites et comportements symboliques, arts) et les ouvrages sur l'histoire, les méthodes et les enjeux de la discipline. Quelques ouvrages sur les origines de l'homme sont également achetés (l'essentiel des collections de paléontologie humaine sont en salle S, Sciences de la vie, Sciences de l'ingénieur). Les acquisitions regroupent dictionnaires, synthèses académiques, actes de colloques, catalogues d'exposition et l'abonnement à plusieurs revues françaises et internationales en papier et en ligne.

En Archéologie, les acquisitions suivent également la production de l'actualité de la recherche française et internationale et se concentrent sur les études de sites de différentes périodes, les études d'artefacts, les publications sur les phénomènes sociaux, économiques, culturels, politiques, religieux au prisme de l'archéologie des sociétés de l'Antiquité à la période contemporaine et les ouvrages sur l'histoire, les méthodes et les enjeux de l'archéologie. Les acquisitions regroupent dictionnaires, synthèses académiques, actes de colloques, manuels universitaires, catalogues d'exposition et l'abonnement à plusieurs revues françaises et internationales en papier et en ligne.

En Epigraphie et Papyrologie, les acquisitions concernent les grands corpus d'épigraphie grecque, étrusque, latine et gauloise ainsi qu'une sélection d'outils pour la papyrologie et l'épigraphie égyptienne et proche-orientale.

2.2.2 | Autres départements concernés

Les collections appartenant aux disciplines des sciences de la vie ou de la terre qui peuvent avoir un lien avec l'archéologie (paléontologie, géologie) sont classées dans les salles des sciences et techniques (R et S).

On trouvera également dans ces salles des ouvrages relatifs aux méthodes et techniques scientifiques employées en archéologie.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle L le taux de fraîcheur est de 4,5 %, et le taux de désherbage de 3 %

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

En complément des entrées par dépôt légal, les acquisitions en préhistoire et archéologie recherchent l'exhaustivité sur la production de la recherche française et internationale. Elles portent également sur les ouvrages de vulgarisation scientifique et de culture générale en langues étrangères.

En préhistoire, elles se concentrent sur l'histoire de l'homme et de ses activités, en archéologie sur les sociétés de l'Antiquité à la période contemporaine à travers leurs traces matérielles (fouilles et matériels issus de ces fouilles, études de sites, études de phénomènes sociaux, économiques, culturels, politiques, religieux au prisme de l'archéologie). Pour les périodes anciennes, elles visent l'exhaustivité sur l'archéologie de la France, du bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche-Orient) et de l'Europe et couvrent aussi de façon moins systématique l'archéologie de l'Afrique subsaharienne, de la région du Caucase et de l'Asie centrale. Pour l'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, elles se concentrent sur l'Europe occidentale.

Les acquisitions concernent aussi l'histoire et les enjeux actuels de l'archéologie et de la préhistoire ainsi que les méthodes et techniques scientifiques qu'elles emploient.

Enfin, sont également acquises les publications papyrologiques et épigraphiques et celles sur les sources antiques non gréco-latines.

2.4 | Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV)

Le département des Monnaies, médailles et antiques est le département pivot pour la numismatique. Il tend à l'exhaustivité dans ce domaine mais également en glyptique et sur la céramique grecque. Il alimente un fonds d'archéométaballurgie et procède à des acquisitions en archéologie à partir du niveau recherche pour documenter et accompagner l'étude de ses collections patrimoniales de monnaies, médailles et antiques (techniques de fabrication, sites, aspects artistiques,...).

Le département des Manuscrits acquiert en papyrologie égyptienne, grecque, latine, copte et arabe pour documenter et accompagner l'étude de ses collections de papyrus. La papyrologie rassemble les éditions de textes et les études sur les supports souples : papyrus, tissus, cuir et les ostraca et tablettes

Le département des Cartes et Plans acquiert plusieurs publications en lien avec l'archéologie : la Carte archéologique de la Gaule et les volumes de la Tabula Imperii romani.

Une première approche de ces collections d'excellence est proposée en salle Ovale à travers une sélection d'ouvrages sur l'histoire et les techniques de ces disciplines mais aussi sur la pratique et la médiation auprès de jeunes publics. On y trouvera par exemple des livres d'introduction à l'archéologie et aux arts de l'Antiquité, à la numismatique, la glyptique et la sigillographie

2.5 | Couverture géographique

Pour la préhistoire, toutes les aires géographiques où sont attestés les hominidés et leurs ancêtres sont couvertes.

Pour l'archéologie-épigraphie, le département Philosophie-Histoire-sciences de l'Homme (PHS) se concentre sur la France, le bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche-Orient), l'Europe et, pour les périodes anciennes, prend en compte également l'Afrique subsaharienne, la région du Caucase et de l'Asie centrale. L'archéologie des autres régions du monde (Océanie, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord)² est représentée par quelques titres de revues, quelques e-books et peut faire l'objet d'acquisitions très minoritaires pour les salles J et L afin de donner un panorama mondial de l'archéologie. Des publications en histoire sur ces grandes aires géographiques peuvent comporter des éléments archéologiques. Et de façon plus approfondie, ces aires sont documentées par des acquisitions en ethnologie et anthropologie.

Au département des Monnaies, médailles et antiques (MMA), les acquisitions se concentrent sur l'archéologie grecque, latine, moyenne-orientale et nationale.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

Préhistoire	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	86 %	11 %	3 %
Rez-de-jardin	30 %	58 %	12 %

Archéologie	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	89 %	6 %	5 %
Rez-de-jardin	51 %	15 %	34 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

Préhistoire-Archéologie	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	90 %	6 %	4 %
Rez-de-jardin	21 %	52 %	27 %
Magasins	0,5 %	31,5 %	68 %

Concernant les départements spécialisés, les MMA achètent tout ce qui paraît dans leur secteur, indépendamment des langues.

En salle ovale, la part du français dans les collections et les acquisitions est supérieure à 80 %.

² Paris dispose de plusieurs institutions spécialisées sur ces zones géographiques : voir « Environnement documentaire » ci-après

2.7 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	1500	30	60
Rez-de-jardin	2000	30	60
Magasins		1000	1100
Département spécialisé : Monnaies, médailles et antiques Et Salle ovale		245	290

De plus, le département Philosophie Histoire Sciences de l’Homme reçoit 43 séries et collections en Préhistoire et Archéologie–Papyrologie–Epigraphie.

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 313 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les disciplines de la préhistoire, l’archéologie et l’histoire ancienne.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

Département Philosophie, Histoire, sciences de l’Homme : 19 titres en Préhistoire. Les titres en Archéologie–Papyrologie–Epigraphie sont englobés avec les titres en Histoire³. On peut les estimer à environ 70 sans compter certains titres d’histoire ancienne et d’autres d’histoire en général qui peuvent traiter ponctuellement ou régulièrement d’archéologie.

Département des Monnaies, Médailles et Antiques : 25 titres en Histoire (soit 41 % des abonnements) et 29 titres en numismatique (48 % des abonnements).

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 174 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les disciplines la préhistoire, l’archéologie et l’histoire ancienne.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

La bibliothèque met à disposition des bases de données de référence dans le domaine (sources primaires, revues et bibliographies) : L’Année philologique, Brill’s New Pauly, Thesaurus Linguae Graecae et Linguae Latinae, Bibliotheca Teubneriana, ainsi que généralistes dans lesquelles se trouvent des publications en préhistoire et archéologie (Cairn, JStor, OpenEdition ...)

Livres électroniques : les acquisitions, qui sont partagées avec l’histoire de l’Antiquité à nos jours, sont irrégulières pour la préhistoire et l’archéologie. Elles portent sur des manuels volumineux en langue anglaise (tels que Oxford, Cambridge handbooks) et sur des ouvrages transdisciplinaires (Archéologie et Sciences ; Archéologie et Langues).

3.2 | Collecte du web

◆ Collectes courantes

Blogs et sites web concernant les sites, fouilles, musées, institutions, associations archéologiques, techniques de l’archéologie, produits en France ou par des Français sont collectés : l’Ecole Française d’Athènes, l’Institut français d’archéologie orientale, certaines unités du CNRS telles que Orient-méditerranée.com, l’Inrap (Institut national de recherches archéologiques), le Centre national de préhistoire ... En 2024, cela représente 395 sites en archéologie et 92 sites en Préhistoire collectés.

À ces collectes s’ajoutent les carnets de recherche en sciences humaines et sociales Hypothèses.org.

◆ Collectes ciblées

Pour le département des Monnaies, médailles et antiques (MMA), les collectes ciblées, réactualisées en 2024, portent sur les thèmes suivants :

- « marchands » : sites des principaux marchands français et monégasques (stock et ventes en ligne) ; vendeurs importants sur eBay.

- « amateurs » : sites de détection ; forums de discussion ; comptes Instagram ; chaînes Youtube.
- « milieu associatif » : associations nationales et locales.
- « académiques » : carnets de recherche ; sites d’institutions (musées, laboratoires CNRS, écoles françaises à l’étranger...).

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de document

4.1 | Dépôt légal sur support

Le département des Monnaies, Médailles et Antiques reçoit le dépôt légal de la monnaie (pièces) de la Monnaie de Paris.

4.2 | Acquisitions patrimoniales

Les acquisitions onéreuses de monnaies, de médailles et d’œuvres (antiques et objets d’art) permettent de faire entrer des exemplaires inédits et exceptionnels, ou de compléter les séries conservées par le département des Monnaies, Médailles et Antiques. Les médailles frappées en France sont reçues au titre du dépôt légal, mais les fontes n’entrent que par le biais des acquisitions et des dons.

Département des Monnaies, Médailles et Antiques	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement
Dépôt légal		La proportion des entrées et le prix très variable des objets rendent difficile une projection annuelle.
Monnaies	17	
Médailles	27	
Acquisitions patrimoniales	66	

4.3 | Imprimés exceptionnels

Le département des Monnaies, Médailles et Antiques acquiert également :

- Des ordonnances et placards monétaires depuis le XV^e siècle,
- Des catalogues de vente numismatiques à partir du XVIII^e siècle jusqu’à nos jours, avec un intérêt particulier pour les catalogues annotés et les catalogues de vente ayant trait aux collections du département ou bien comportant des informations – notamment manuscrites – pouvant intéresser ses collections ou ses domaines d’études,
- Des monographies (numismatique, glyptique, archéologie...) depuis le XVII^e siècle.

5 | Environnement documentaire

De nombreuses autres institutions en Ile–de–France sont complémentaires de la BnF dans le domaine de l’archéologie :

- Bibliothèque de l’INHA
- Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne
- Bibliothèque du Musée d’archéologie nationale
- Bibliothèque Gernet–Glötz du Centre ANHIMA
- Bibliothèque Ulm–Jourdan de l’ENS

- Bibliothèque byzantine du Collège de France
- Bibliothèque d’égyptologie du Collège de France
- Bibliothèque du Proche–Orient ancien du Collège de France
- Bibliothèques du Pôle Mondes asiatiques du Collège de France
- Médiathèque du Musée du Quai Branly

3 Cf. fiche Histoire

- Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient
- Bibliothèque du Musée Guimet
- Musée Cernuschi
- Le réseau Archéo-IDF qui regroupe 21 bibliothèques et centres de documentation
- Universités
- Inrap
- Ecole du Louvre
- EHESS



FICHES THÉMATIQUES

Presse et médias

Boulevard Montmartre. : Passage Jouffroy, A.P Martial, 1877. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Droit, économie, politique.

1.2 | Autres départements concernés

Département Son, vidéo, multimédia; Philosophie, histoire, sciences de l'Homme ; Littérature et art ; Réserve des livres rares ; Bibliothèque de l'Arsenal ; Estampes et photographie.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par les problématiques de la discipline, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : en Haut-de-jardin, journalistes, professionnels de l'information, documentalistes des agences de communication, élèves d'écoles de journalisme ou étudiants des licences professionnelles en journalisme des universités, médiateurs de presse en milieu scolaire (CLEMI), actifs de proximité, lecteurs de presse régionale, migrants de langue étrangère pour la presse de leur pays d'origine, publics dits « du champ social » ; en Rez-de-jardin, érudits, généalogistes (période contemporaine), associations mémorielles (guerres mondiales, guerre d'Algérie, colonisation, génocides), professionnels des médias et de la presse dont les journalistes, attachés de presse, documentaristes, scénaristes, commissaires-priseurs, juristes (documentation préparatoire à l'instruction), officiers de police (enquêtes), photographes (droits sur leurs œuvres publiées).

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

1.4.1 | Presse

La constitution et l'évolution des collections de presse de la BnF est le reflet de l'histoire et des périodes de censure, de liberté, de guerre et d'évolution du pays. Sous le Second Empire, le Catalogue de l'histoire de France répertorie ainsi pour la première fois les genres et les titres de journaux, à la lettre Lc pour la presse. Ces collections, alimentées par le dépôt légal, n'ont cessé de s'accroître, tout particulièrement du fait de l'essor incroyable de la presse après la loi de juillet 1881, où l'on passe de quelques dizaines de nouveaux titres par an à plusieurs centaines. La BN est alors amenée à créer la cote Inventaire Journaux, dite Inv JO, puis JO, qui complète les thématiques non couvertes par la cote Lc, dont la presse en région et locale, la petite presse et les journaux spécialisés. En complément, la Bibliothèque nationale acquiert des titres de presse étrangers considérés comme faisant référence dans leurs pays d'origine, des quotidiens comme The Times (depuis 1788), The New York Times (depuis 1859), Pravda (depuis 1917), Frankfurter Allgemeine Zeitung (depuis 1949), des

hebdomadaires et des magazines (Die Zeit, L'Espresso, Le Courrier du Vietnam...). La BnF conserve un fonds de 246 000 titres de presse, dont 43 000 journaux publiés à l'étranger. Aux collections historiques s'ajoutent les entrées actuelles par le dépôt légal, ainsi que les titres entrant par dons ou abonnements, soit près de 1 500 journaux français et étrangers d'information générale collectés en 2024. Les quotidiens nationaux et les quotidiens régionaux à éditions multiples étaient par le passé conservés sous forme imprimée et/ou sous forme microfilmée, le microfilm servant d'exemplaire de consultation. Depuis 2013, les éditions principales des quotidiens régionaux sont toujours conservées sous forme imprimée, mais les éditions locales sont collectées sous forme numérique via le dépôt légal du web.

La bibliothèque de l'Arsenal conserve une remarquable collection de périodiques anciens parmi lesquels plus de 200 gazettes et journaux français et étrangers, les grands journaux de la période révolutionnaire et 679 journaux politiques entrés par dépôt légal à partir de 1880 (l'Illustration, le Petit journal, le Petit parisien, le Matin...).

Le département des Estampes et de la photographie conserve également d'importants fonds : dessins originaux, recueils de reproductions de caricatures de presse, livres sur l'histoire de la caricature et du dessin satirique de presse, gravures, photographies d'agences de presse ou de photographes, périodiques et archives de journaux. Une section Dessin de presse au sein du département est chargée de collecter des œuvres originales (dessins, archives, journaux...) et de les valoriser, en se concentrant sur les œuvres de grands auteurs « contemporains » (de l'entre-deux guerres à nos jours) et les grandes aventures de presse ayant mis l'accent sur le dessin de presse. Cette section vise plutôt des acquisitions de type muséal et archivistique qu'une représentativité de la production globale des dessinateurs de presse, déjà consultable dans les collections de journaux acquises par le dépôt légal.

1.4.2 | Médias audiovisuels

Si le dépôt légal de la radio et de la télévision est attribué à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) depuis 1992, les éditions sur support des programmes de radio et de télévision entrent dans le périmètre attribué à la BnF. C'est le cas pour les nombreuses éditions de séries télévisées françaises ou étrangères, par exemple sur coffret de DVD, mais aussi pour des documentaires, entretiens, etc. Par ailleurs, des conventions-cadres passées entre l'INA et la BnF ont permis d'acquérir, lors de l'ouverture du Haut-de-jardin, plusieurs milliers d'heures d'émissions historiques (Lectures pour tous, Cinq colonnes à la une...) aujourd'hui seulement accessibles en bibliothèque de recherche. Le dépôt légal des vidéogrammes inclut les films réalisés par des organismes publics ou privés

pour leur besoin de communication interne ou externe, films d'entreprise, vidéos institutionnelles ou de formation. Celui des multimédias comprend une forme de média en ligne, le webdocumentaire, qui fait l'objet d'actions particulières de veille. Plusieurs fonds de télévisions associatives et participatives locales ont par ailleurs été déposés ou donnés au

département Son, vidéo, multimédia et complètent les fonds de l'Ina : le fonds Vidéogazette qui rend compte d'une expérience de télévision en circuit fermée à Grenoble (1972-1976), Télé Saugeais (1978-2004), le « magazine du plateau » de Télé Millevaches (1987-2004), etc.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

◆ Presse et revues

En salle B (salle de la presse), dans le respect de la pluralité des opinions, l'offre de presse, pour le domaine français, s'oriente vers un développement de la presse d'actualité et d'information à caractère généraliste. Elle s'adresse aussi à des publics plus spécifiques (presse généraliste par thème : presse de mode, de voyage, de jeunesse, culturelle, sportive,...). L'accent est mis sur :

- La présentation de la totalité des quotidiens nationaux ;
- Le développement d'une offre de presse quotidienne régionale non exhaustive, représentant l'ensemble des territoires ;
- La mise à disposition de la presse d'opinion (presse syndicale, presse anarchiste, d'extrême gauche, écologiste, néo-libérale, nationaliste...) ;
- Le développement d'une offre de magazines consacrés particulièrement au reportage ;
- Le maintien de la presse spécialisée relative aux médias et à l'information ;
- Un élargissement à l'offre de presse de loisirs.

S'agissant du domaine étranger, seul l'angle de l'actualité est retenu, avec l'objectif de parvenir à une couverture représentative (par pays, et pour certains d'entre eux, par sensibilité d'opinion) des quotidiens et hebdomadaires. L'accent est plus particulièrement mis, par ordre de priorité et de nombre de titres, sur :

- L'Union Européenne ;
- L'Europe ;
- L'espace francophone ;
- Les zones internationales (Amérique du Nord, Moyen-Orient, Inde, Chine, Japon...).

Une offre de quotidiens asiatiques, chinois et vietnamiens ainsi qu'une offre en langue arabe, sont également proposées, notamment à destination du public de proximité du XIII^e arrondissement de Paris.

◆ Monographies

En salle B, il s'agit surtout d'approfondir l'offre documentaire par des acquisitions relatives à la presse, à la communication et aux médias d'information :

- Ouvrages de synthèse sur les médias et l'actualité ;
- Ouvrages relatifs aux métiers et à la formation des journalistes, à l'écriture de l'information et ses évolutions ;
- Ouvrages sur les principaux titres de la presse française, sur les liens entre la presse, les opinions et le pouvoir ;
- Documents sur l'histoire de la presse après 1945, la photographie et le dessin de presse.

S'y ajoute un axe de développement particulier sur le reportage dessiné ou la bande dessinée consacrée à la presse et aux médias d'information, répondant à l'évolution des usages des lecteurs, comme aux tendances de la recherche sur le sujet.

De même, la thématique de la fabrique de l'information est un pôle documentaire en pleine expansion et constitue une dominante de la politique documentaire actuelle de la salle de la presse (ouvrages consacrés aux fake news, au data-journalisme, à la perte de monopole des journaux au profit des réseaux sociaux, etc.).

L'édition du reportage journalistique connaît un renouveau marqué ces dernières années, avec un transfert de la monographie classique vers un support en nette expansion, le reportage dessiné et la bande dessinée scénarisant une étude journalistique. L'ampleur du phénomène amène à constituer en salle de la presse, sous la forme d'une collection homogène, facilement identifiable, et accessible aux publics, un fonds représentatif de bandes dessinées et de reportages dessinés sur ces sujets. La constitution de ce fonds identifié comme tel vient combler un manque dans la cartographie des bibliothèques en Ile-de-France.

Les axes d'acquisition de ce fonds sont les suivants :

- Ouvrages en lien avec les grands événements ayant marqué l'actualité récente en France et dans le monde (ex. La Cellule Enquête sur les attentats du 13 novembre 2015 de Soren Seelow, Kevin Jackson et Nicolas Otero),
- Enquêtes journalistiques et grands reportages (ex. Algues Vertes, l'histoire interdite d'Inès Léraud et de

Pierre Van Hove),

- Bandes dessinées de médiation sur la presse scénarisées par des journalistes (ex. Dulcie, du Cap à Paris, enquête sur l'assassinat d'une militante anti-apartheid de Benoît Collombat et Grégory Mardon).

Les études de marché sur la presse et les médias tant sur support imprimé que numérique, sont disponibles dans les collections du Pôle de Ressources et d'Informations sur le Monde de l'Entreprise (PRISME) en salle D.

2.1.2 | Autres départements concernés

Dans le cadre de sa collection de 6000 ouvrages en libre accès, la salle A (audiovisuel) présente une offre, majoritairement en français, sur les médias audiovisuels, la communication et le multimédia¹. La communication, la théorie des médias et les aspects politiques, sociologiques et esthétiques des médias constituent un domaine prioritaire d'acquisition. Le fonds est complété par des ouvrages sur la radio et la télévision, les techniques audiovisuelles, et un ensemble sur les programmes de radio et de télévision.

Les ouvrages de réflexion critique sur les différents médias ainsi que les études des publics se trouvent dans les collections de sociologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Taux de fraîcheur : 20 %

Taux de désherbage : 4 %.

L'évolution récente des Sciences de l'information et de la communication, avec une accessibilité à distance facilitée aux données bibliographiques, amène à redessiner les contours de la politique de mise à disposition des ouvrages en libre accès. De même, la rapide transformation des médias numériques et de l'environnement numérique de l'information (impact de la bulle informationnelle des réseaux sociaux, multiplication des fake news, deep fake etc.) imposent une attention particulière au renouvellement des ressources mises à disposition du public, notamment en Haut-de-Jardin.

2.2 | Libre accès, Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

En salle N (économie, science politique, presse), il n'existe pas d'offre de presse en libre accès, seules les collections patrimoniales y sont consultées. En revanche, sont présents des documents spécialisés répondant aux besoins des chercheurs :

- Revues scientifiques (ex. Le Temps des Médias) ;
- Usuels spécifiques, rendus nécessaire par la complexité des collections de presse et qui complètent le Catalogue général de la BnF en facilitant la recherche et l'accès aux documents : Guide des sources pour l'Histoire de la Presse, Bibliographie de la presse d'information générale

et politique... ;

- Ouvrages de référence sur l'histoire de la presse en France et à l'étranger (depuis 1945) ;
- Études monographiques sur des journaux ou journalistes, ou transverses (presse de région, reportage, presse de mode, dessin de presse) ;
- Ouvrages de recherche sur la sociologie du journalisme et des médias, sur les sciences de l'information et de la communication.

Cette sélection offre aux chercheurs un accès direct à des contenus permettant de contextualiser leurs recherches.

2.2.2 | Autres départements concernés

La salle P (audiovisuel), comme la salle A en Haut-de-jardin, couvre les médias audiovisuels, la communication et les multimédias avec les mêmes secteurs d'attention décrits ci-dessus pour la salle A, mais avec un niveau plus spécialisé.

Sont également acquis pour la salle T (histoire du livre et bibliéconomie) des outils bibliographiques (bibliographies, dictionnaires, annuaires), des études sur l'histoire de la presse et du journalisme jusqu'à 1945, en France et dans le monde, ainsi que des ouvrages relatifs à l'histoire des agences de presse, de la presse spécialisée et de la presse satirique et illustrée.

Par ailleurs, les collections de sociologie de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie) proposent des ouvrages de réflexion critique sur les différents médias.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Grâce à la mise à disposition de ressources numériques multiples sur la presse (index, bases de données, archives des journaux...), il n'est plus nécessaire de conserver en salle N des index thématiques ni des répertoires de données, remplacés par de la documentation spécialisée à destination des professionnels de la presse. Il est plus utile, pour accompagner l'évolution des besoins des publics, d'orienter l'implantation de ces collections vers des ouvrages de référence avec un taux de fraîcheur augmenté, et une rotation qui suive mieux les évolutions du monde de l'information et des médias.

Cette déclinaison entre fonds historique et actualités doit permettre une meilleure visibilité de ces documents, avec une articulation entre les salles des deux niveaux de lecture. Cette réorientation a des conséquences sur le taux de fraîcheur de la partie « actualités » du fonds comme sur le taux de désherbage :

- Taux de fraîcheur : 10 %
- Taux de désherbage : 2 %.

En Rez-de-Jardin, la permanence d'ouvrages de référence sur l'histoire particulière de titres de presse et la pertinence toujours établie de travaux scientifiques remontant à quelques années implique des taux de fraîcheur et de désherbage moins importants qu'en Haut-de-Jardin.

¹ Dont jeux vidéo et art numérique traités dans les fiches spécifiques Loisirs et Art.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Outre l’accroissement de la collection de presse patrimoniale lié au dépôt légal, quelques dizaines de titres d’abord acquis pour le Haut-de-jardin sont ensuite réorientés vers les magasins afin de poursuivre l’enrichissement des collections patrimoniales en presse étrangère, comme L’Orient, Le Jour (Liban), Granma (Cuba), Mainishi Shinbun (Japon), Al Quds Al Arabi (Palestine)...

La conservation pérenne en magasin de titres acquis pour le libre accès s’opère selon les critères suivants :

- Quotidiens ou hebdomadaires étrangers de rayonnement international ;
- Titres pour lesquels la tête de collection ou un historique de collections est déjà présent en magasin (principe de continuité des collections).

D’autre part, des titres emblématiques de l’histoire de plusieurs pays (The Daily Telegraph pour le Royaume Uni, El País en Espagne...) sont acquis directement pour les magasins sous forme de microfilms essentiellement. Enfin, quelques titres de périodiques sur la presse, édités à l’étranger, sont encore acquis sous forme imprimée pour les magasins.

Des ouvrages portant sur l’histoire contemporaine de la presse en France et dans le monde après 1945 ainsi que des ouvrages en sociologie des médias (études sur les milieux du journalisme), notamment en langues étrangères, sont également acquis pour enrichir les collections des magasins.

Le service de la presse est sollicité régulièrement par des institutions comme par des particuliers pour recevoir des dons de titres ou plus souvent de fascicules manquants. Ce mode d’entrée complète les acquisitions en antiquariat, notamment dans la perspective de complétude des journaux avant leur numérisation.

2.3.2 | Autres départements concernés

Les collections des magasins du département Littérature et art sont également enrichies sur la période allant jusqu’en 1945, par des publications portant sur l’histoire de la presse et du journalisme (études, synthèses générales, monographies consacrées à un titre de presse ou un journaliste, mémoires de journalistes) en France et dans le monde, ainsi que des ouvrages relatifs à l’histoire des agences de presse, de la presse spécialisée et de la presse satirique et illustrée enrichissent les collections des magasins du département Littérature et art. Des acquisitions d’outils bibliographiques spécialisés (bibliographies, dictionnaires, annuaires) rejoignent également ces magasins.

Une collection de référence en langues étrangères pour les chercheurs reflétant les principaux axes de la recherche actuelle en sociologie des médias (études critiques, études de publics) est constituée pour les magasins.

2.4 | Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV)

En lien avec ses fonds de documents spécialisés, le département des Estampes et de la photographie acquiert et reçoit en dons quelques dizaines de titres par an sur le dessin de presse et la photographie de presse² et a relancé depuis 2008 la collecte du dessin de presse, hors de son support imprimé.

2.5 | Couverture géographique

La couverture géographique est mondiale avec des titres provenant de tous les continents.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80%	16%	4%
Rez-de-jardin	65%	25%	10%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80%	20%	0%
Rez-de-jardin	60%	40%	0%
Magasins Tolbiac	0%	100%	0%
Département spécialisé des Estampes et de la photographie	50%	25%	25%

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie-cible de la collection	Acquisitions : fourchette basse 2025	Acquisitions : fourchette haute 2025
Haut-de-jardin	2 350	235	300
Rez-de-jardin	1 000	60	95
Magasins Tolbiac		10	30
Départementspécialisées Estampes et de la photographie		45	55
Total		350	480

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 76 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections de la presse et de l’édition.

♦ Les périodiques imprimés souscrits

Haut de jardin :	Titres français	Titres étrangers
Presse quotidienne hors PQR	12	45
Presse quotidienne régionale	45	0
Presse magazine	200	50

Des abonnements à 17 titres de périodiques en langue étrangère portant sur la presse sont souscrits pour enrichir les collections des magasins.

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, près de 4 000 titres sont entrés par dépôt légal dans les collections de presse (presse nationale et locale d’information, magazines d’actualité, presse féminine et masculine, journaux d’annonces).

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

La presse est caractérisée par une coexistence entre titres disponibles à la fois en ligne et en version imprimée et médias pure-players nés numériques. L’offre de presse numérique reflète cette diversité ; elle est composée de :

- Bases de données de presse : ces bases sont soit des agrégatrices de titres ou d’articles de presse offrant un accès direct aux titres et aux articles, au format PDF (version numérique du journal) ou en mode texte, soit des bases d’indexation qui référencent les articles sans accès direct, ou enfin des bases d’agence de presse ;
- Sites web des titres de presse en support mixte, à la fois papier et numérique ;
- Médias pure-players : presse numérique native ;

L’accès à ces différentes ressources numériques est facilité par les outils bibliographiques, les signets et les médiations mis en place par la bibliothèque. Le portail Presse et médias de la BnF permet notamment de suivre l’actualité des collections de presse de la bibliothèque, de se repérer parmi les différents outils de recherche dans la presse, de s’informer sur le monde de la presse et du journalisme.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

3.2.1 | Bases de données

Les abonnements aux bases de données de presse, médias en ligne et sites web de presse répondent aux objectifs suivants :

- Offrir un accès numérique, si possible à distance, aux publics des salles de lecture, afin de faciliter leurs recherches dans la presse ;
- Compléter l’offre physique disponible en salle B, notamment en ce qui concerne la presse étrangère ;
- Proposer l’accès à une presse plus spécialisée en fonction de domaines d’intérêt des usagers.

Ainsi, on peut citer :

- Pour les bases de données agrégatrices de presse : Europresse dédiée à la presse française et francophone avec une sélection de titres étrangers de référence et Pressreader, proposant plus de 7 000 titres de presse visualisables en pdf, dans plus de 50 langues sur le dernier mois de parution ;
- Pour les bases d’indexation de la presse : Factiva, qui propose le texte intégral de 4 000 titres orientés en majo-

2 Voir fiches Arts graphiques et Photographie, photographie de presse.

- rité vers les domaines de l'économie et des finances ; Généralis, base de référencement d'articles où sont dépouillés, résumés et indexés une centaine de titres de presse français sur tous les sujets ;
- Pour les sites web des titres de presse multi-support : l'édition en ligne du journal Le Monde disponible en accès direct, avec ses différentes publications, et ses archives depuis 1944 ;
 - Médias pure-players, natifs numériques : le site de journalisme en ligne Mediapart. Cette catégorie est amenée à suivre l'évolution de l'offre de médias natifs numériques, en nette augmentation depuis les années 2020.

3.2.2 | Livres électroniques

- Les e-books sont acquis à l'unité et signalés dans le catalogue au même titre que les monographies physiques. Il s'agit d'ouvrages de niveau académique majoritairement en langue anglaise dont les critères d'acquisitions sont les suivants :
- Ouvrages de référence des grands éditeurs scientifiques des sciences de l'information, tels que les collections « Routledge Research in Journalism », ou « Palgrave Studies » ;
 - Ouvrages pertinents dans des secteurs de niche des sciences de l'information, ou concernant des zones géographiques restreintes ;
 - Ouvrages uniquement disponibles en version e-book.

Les e-books complètent l'offre physique sans la doubler. Depuis 2012, près de 250 e-books sur la presse ont ainsi été acquis.

3.2.3 | Prêt numérique en bibliothèque

Il est possible de consulter une sélection consacrée à l'histoire de la presse, élaborée à partir d'un catalogue mutualisé de plusieurs éditeurs, via le service de prêt numérique de la bibliothèque.

3.3 | Collecte du web

Les sites de presse et d'actualité font l'objet d'un traitement spécifique dans le cadre de la collecte du web. Les archives ainsi constituées proposent un accès particulier aux contenus gratuits ou réservés aux abonnés, mis en ligne par les principaux sites nationaux et régionaux. Une centaine de titres est capturée quotidiennement.

D'autre part, plus de 160 sites actifs traitant de l'actualité sont collectés périodiquement et font l'objet d'une veille suivie, en particulier pour la presse d'opinion : sites de journaux, journaux tout en ligne (pure-players) comme Slate ou Atlantico, blogs, etc. Ils font l'objet d'un parcours guidé « Presse et actualité » accessible dans les Archives de l'Internet.

Depuis 2013, sont également collectées des versions numériques de titres de presse payants : 40 titres de presse quotidienne régionale tels que Ouest-France, La Montagne, Midi Libre ou Vosges-matin représentant en tout plus de 190 éditions locales (près de 50 éditions locales uniquement pour Ouest-France), deux titres nationaux : La Tribune, Mediapart.

On peut également signaler une collecte spécifique consacrée au web-documentaire (près de 100 sites). Il s'agit de témoigner tant de la richesse de ses contenus que de sa forme multimedia et interactive, souvent originale pour chaque document. Malheureusement, les outils de collecte et de communication ne suffisent pas à capturer la majorité de ces sites. Les singularités de chaque document, et l'absence de prise en compte de la pérennité des œuvres lors de leur création, rendent cette expérimentation difficile et les résultats aléatoires.

4.2 | Imprimés exceptionnels

La Réserve des livres rares enrichit aujourd'hui ses collections de périodiques en privilégiant deux axes :

- Revues d'avant-garde, en envisageant la notion d'avant-garde dans tous les champs possibles de son exercice : avant-gardes littéraires et esthétiques (surréalisme, dada...), mais également sociales et politiques (contre-culture, féminisme...). C'est notamment dans cet esprit qu'un effort particulier continue d'être entrepris afin de compléter le fonds de presse underground du dernier

- tiers du XX^e siècle. La couverture géographique s'étend à l'espace francophone et aux revues de l'espace non francophone lorsqu'elles entretiennent un lien étroit avec les mouvements d'avant-garde en France.
- Périodiques clandestins francophones, que la précarité de leurs conditions de fabrication et de diffusion a rendus le plus souvent très rares. Une attention particulière est accordée aux journaux français de la Résistance, afin de compléter le fonds de 1 200 titres que conserve la Réserve des livres rares en ce domaine.

5 | Environnement documentaire

Pour la presse, d'autres établissements documentaires proposent des collections complémentaires de celles de la BnF :

- La Contemporaine : presse européenne et d'Amérique latine et coopération en relation avec le Musée national de la Résistance de Champigny pour la numérisation de collections ;
- Bibliothèque de Sciences Po : presse nationale et internationale, 18 000 dossiers de presse constitués de 1945 à 2005 ;
- Bibliothèque Publique d'Information : une sélection de titres de presse régionale, les quotidiens nationaux de France, 40 à 50 titres de presse internationale ;
- BULAC : presse internationale, orientée vers l'Europe Balkanique, le Moyen Orient ou l'Asie ;
- Ville de Paris : Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, en particulier pour sa collection de journaux des quartiers de Paris.

Enfin, il faut souligner que la présence de l'Inathèque est un élément majeur de l'offre audiovisuelle sur le site François-Mitterrand :

En Haut-de-jardin (salle B), des places sont dédiées à la consultation de documents de l'INA relatifs au journalisme ou à l'actualité, offre complétée par la consultation de chaînes télé ou de radios d'information continue.

En Rez-de-jardin (salle P), l'Inathèque permet la consultation du dépôt légal de la radio et de la télévision, chaînes publiques et privées, collectées depuis 1995. Le service donne également accès aux archives numérisées sous droit des chaînes publiques de radio et de télévision antérieures au dépôt légal, voire à la création de l'INA en 1975. Depuis 2009 à titre expérimental, puis à partir du décret de 2011, l'Ina assure la collecte des sites web émanant de médias audiovisuels, les web TV et les web radios, les sites consacrés aux programmes et à l'actualité des médias audiovisuels, plusieurs dizaines de milliers de comptes Twitter et de comptes de réseaux sociaux vidéo.

4 | Grands axes des entrées pour les autres types de documents

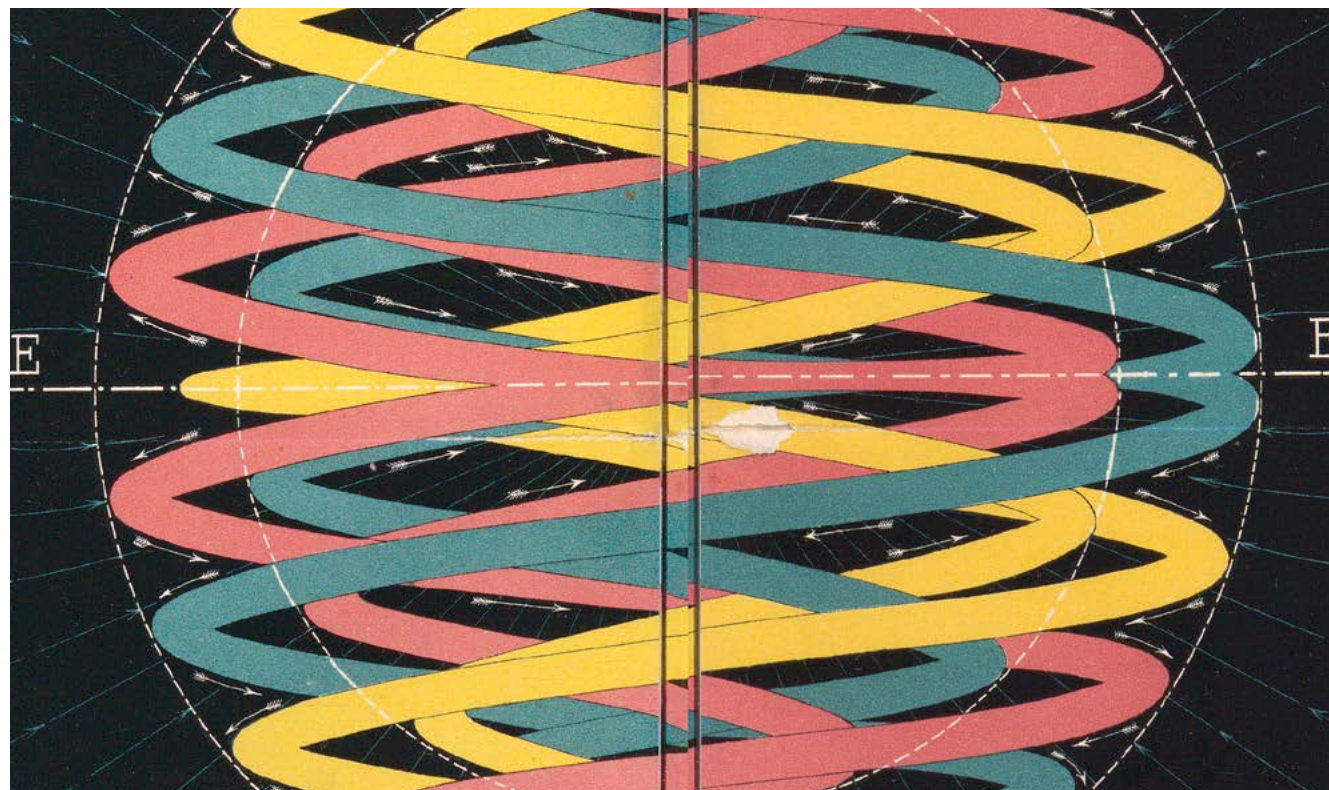
4.1 | Documents audiovisuels

4.1.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

Dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, l'offre de films documentaires couvre la presse et les médias essentiellement à travers des films documentaires sur la presse, les médias ou l'information. Les postes audiovisuels du Haut-de-jardin donnent également accès à une sélection de webdocumentaires.

4.1.2 | Magasins Site François-Mitterrand

Toutes les formes repérées dans le dépôt légal audiovisuel, par exemple les éditions de programmes radio ou télé (y compris les séries), les films de communication institutionnelle, de communication d'entreprise ou encore les productions de médias associatifs, peuvent faire l'objet d'un don ou d'une acquisition pour les magasins afin de compléter les documents collectés à travers le dépôt légal.



FICHES THÉMATIQUES

Psychologie, psychanalyse

Charles-Louis Weyher, Sur les tourbillons, trombes, tempêtes et sphères tournantes, étude et expériences. Paris, 1889. BnF, Sciences et techniques

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme.

1.2 | Autres départements concernés

Sciences et techniques ; Manuscrits ; Son, vidéo, multimédia ; Droit, Economie, Politique.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : étudiants, psychologues en formation ou en veille sur l'étude scientifique des faits psychiques et des comportements, et parents

On note la présence de plus en plus marquée de professionnels travaillant à la marge des disciplines, et utilisant les collections : éducateurs spécialisés, étudiants préparant les concours d'infirmier, travailleurs sociaux et futurs enseignants.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Sur le plan historique, la Bibliothèque nationale a reçu par le dépôt légal tous les livres dès la naissance de ces disciplines à la fin du XIX^e siècle. Des bibliothécaires avisés ont acheté les premières éditions des livres de Freud et de psychanalystes dès leur parution, de même que les premières traductions de l'œuvre de Freud à partir des années 20, et les œuvres des écoles de psychologie française et étrangère.

Les collections de psychanalyse ont été regroupées en magasin sous la lettre R : « sciences philosophiques, morales et physiques », selon la classification établie par Nicolas Clément au XVII^e siècle. Mais on en trouve aussi dans la lettre T : « sciences médicales » et en Z « polygraphie et mélanges » selon les aspects traités.

Depuis la création de la BnF en 1994, la psychologie et la psychanalyse sont rassemblées au département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme. Le département Sciences conserve la psychiatrie, avec la médecine.

Le département des Manuscrits conserve d'importants fonds contemporains. Le premier entré, le fonds Marie Bonaparte, n'arrive qu'en 1966, puis vient le fonds Gustave Le Bon en 1987.

La volonté de développer ce domaine s'est affirmée à partir des années 2010 avec les dons des fonds Guy Rosolato et Claude Maillard en 2012, Michel Soulé en 2013, André Green et Didier Anzieu en 2014, Daniel Widlöcher, Jean Laplanche, Serge Tisseron, Wladimir Granoff en 2018, Marc Soriano en 2019, Jean-Luc Donnet en 2023. Outre les archives des auteurs, ces fonds contiennent de nombreux documents relatifs à l'histoire de la psychanalyse.

De son côté, le département Son, vidéo, multimédia a reçu, soit par dépôt légal, soit par dons, des séries d'entretiens enregistrés ou filmés de psychologues et de psychanalystes : Serge Lebovici et plusieurs pédopsychiatres dans le fonds Documents pour l'insertion et le développement (collection À l'Aube de la vie), Jacques Lacan, dans le fonds Solange Faladé.

La Réserve des livres rares conserve des éditions intéressantes de la psychologie et la psychanalyse, qu'il s'agisse de leur archéologie (Galien, Darwin, Spinoza, Nietzsche), de leur progressive formalisation (Spencer, Herbart) ou de leur structuration avec et après Freud (Reich, Janet, Maillard). Les fonds scientifiques de la Réserve des livres rares, principalement constituées d'éditions princeps et d'éditions originales d'œuvres fondatrices ou classiques, peuvent éclairer l'histoire de la psychanalyse et de la psychologie, par exemple par leurs liens avec la naissance de la psychiatrie. À noter, les fonds Lindon et Kojève sont particulièrement riches d'œuvres en toutes langues intéressantes ces domaines (Freud, Brentano, Piaget, Lacan, Stoetzel, Guattari, Green, Montrelay, etc.).

¹ Voir §2 Les publics dans l'introduction.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Les collections de psychologie et de psychanalyse se trouvent en salle J (Philosophie, Histoire, Sciences de l’Homme).

Sont acquis pour ce fonds de libre accès des ouvrages introductifs, des dictionnaires, encyclopédies et outils de références pour les étudiants, par exemple des manuels. On y trouve aussi de nombreuses études en psychologie du développement, et des documents de psychologie appliquée : psychologie du travail, du handicap, etc. La très grande majorité des acquisitions se font en français, à destination du grand public.

On trouve une dizaine de titres de revues spécialisées en haut-de-jardin, en particulier l’Année psychologique et le Journal des psychologues.

La politique d’acquisition a évolué avec l’achat de bandes dessinées tous publics et l’ouverture aux 14–16 ans. On compte désormais une vingtaine de bandes dessinées, couvrant les différents aspects des domaines de la psychologie et de la psychanalyse, ainsi que des biographies sur des auteurs emblématiques : Freud, Lacan, Dolto... Sont également acquis des documents présentant des situations existentielles caractéristiques : mise en situation d’un personnage en résilience, relation entre patients et « psy », récits autobiographiques. À noter également que les sélections à destination des adolescents constituent une nouveauté. Des documents en lien avec l’adolescence seront désormais acquis, à condition que l’autorité de l’auteur soit reconnue au sein de la communauté scientifique, avec une visée de vulgarisation sans toutefois se tourner vers le « développement personnel ».

2.1.2 | Autres départements concernés

Les documents se rapportant à la psychiatrie en tant que discipline médicale se trouvent en salle C (sciences et techniques), de même que les ouvrages de psychologie dans lesquels prédominent une approche et un point de vue médicaux (cf. détail ci-dessous, 2.2.2.).

On trouve en salle D dans le fonds gestion-management et du Pôle de Ressources et d’Information sur le Monde de l’Entreprise (PRISME) des documents liés à la psychologie du travail et des organisations, le bien-être au travail et la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations (RSE/RSO).

2.1.3 | Politiques de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle J, le taux de désherbage pour la psychologie et la psychanalyse est de 1.6 % et le taux de fraîcheur de près de 10 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections de psychologie et de psychanalyse sont proposées en salle K (philosophie, religion). Ces ouvrages de référence de niveau recherche font une large place aux études et aux revues en langues étrangères, avec une attention spéciale pour l’anglais, la production de niveau scientifique étant conséquente dans cette langue. Le libre accès propose également les œuvres historiques des psychologues français (Jean Piaget, Pierre Janet par exemple), et représente les principales écoles de psychologie/psychanalyse.

Sont aussi acquis des répertoires, des ouvrages de synthèse et des textes fondamentaux de la recherche contemporaine, ainsi que des travaux interdisciplinaires.

Une vingtaine de revues scientifiques générales et spécialisées de la discipline, comme les Journals of experimental psychology ou les Psychological reports sont proposées en version imprimée.

Le nouvel accès à la bibliothèque de recherche, désormais ouverte aux étudiants dès la licence 3, aura des conséquences sur l’orientation de la politique d’acquisition qui évoluera vers une plus grande vulgarisation et l’intégration d’une plus grande quantité d’ouvrages en français pour le libreaccès de la bibliothèque de recherche.

2.2.2 | Autres départements concernés

On trouve en salle S (sciences de la vie, sciences de l’ingénieur), classés dans la subdivision « sciences médicales », les documents se rapportant à la psychiatrie ainsi que les ouvrages de psychologie dans lesquels prédominent une approche et un point de vue médicaux. Sont concernés en particulier :

- Les neurosciences, notamment les neurosciences cognitives vues sous l’angle de la physiologie du cerveau,
- L’étude des troubles de la perception, de la mémoire et de la fonction psychomotrice,
- La psychologie clinique, la psychopathologie et tout ce qui relève du domaine des troubles mentaux et des maladies mentales,
- Les thérapies prescrites et menées par du personnel médical (y compris les thérapies analytiques qui se récla-

ment de la psychanalyse),

- La psychologie de la santé, à savoir les relations soignants-patients et la psychologie des malades.

2.2.3 | Politiques de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En Rez-de-Jardin, le taux de désherbage pour la psychologie et la psychanalyse est de 1 % et le taux de fraîcheur de 6 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

Les collections patrimoniales comportent l’essentiel de l’école française de psychologie entrée au titre du dépôt légal, beaucoup de textes également sur l’hypnose, les états altérés de la conscience, une forte représentation du paranormal (parapsychologie), reflet de la production éditoriale française.

Les acquisitions, presque exclusivement en langues étrangères, couvrent l’ensemble des champs de la psychologie :

- Généralités (théorie et histoire), psychologie de la perception sensorielle, du mouvement, des émotions et des pulsions, sciences cognitives (études des processus de la pensée et de l’intelligence)
- Psychologie différentielle et du développement, psychologie comparée
- Psychologie clinique
- Psychologie sociale et psychologie appliquée : analyse transactionnelle, relations interpersonnelles, aide psychologique et psychothérapies, psychologie criminelle, victimologie, psychologie au travail, psychologie du handicap, etc.

Les écoles américaines et allemandes sont attentivement suivies et bien représentées dans les acquisitions.

Les acquisitions pour le domaine de la psychanalyse sont faites presque exclusivement en langues étrangères. Un soin particulier est apporté à une représentation équilibrée et aussi complète que possible des différents courants de cette discipline dans les collections. Ainsi, les écoles italiennes, espagnoles et sud-américaines, quasi inexistantes dans le fond général des imprimés de la Bibliothèque nationale auparavant, font l’objet d’une politique d’acquisition.

Enfin, une veille est assurée sur les problématiques et les domaines émergents, liés à l’évolution de la connaissance médicale de l’esprit.

Une soixantaine d’abonnements papier en psychologie-psychanalyse sont en cours dans le cadre d’abonnements groupés. On trouve à la fois des revues très spécialisées dans un domaine de la psychologie ou dans une thématique, comme des revues généralistes.

2.4 | Couverture géographique

Elle se veut universelle, avec une attention toute particulière pour les États-Unis et le Royaume Uni, ainsi que pour l’Allemagne, l’Italie, et l’Espagne. Une veille est assurée pour l’Amérique Latine, (publications des universités argentines et brésiliennes), mais des difficultés d’approvisionnement auprès des fournisseurs limitent les acquisitions.

2.5 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

Charte 2024	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	96 %	4 %	1 %
Rez-de-jardin	35 %	55 %	10 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

Charte 2024	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	90 %	9 %	1 %
Rez-de-jardin	56 %	42 %	2 %
Magasins Tolbiac	1 %	49 %	50 %

2.6 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	6200	200	250
Rez-de-jardin	5300	100	140
Magasins		650	800

◆ **Les monographies imprimées entrées par dépôt légal**
En 2023, 1298 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections en Psychologie, psychanalyse.

◆ Les périodiques imprimés souscrits	
	Volumétrie totale des collections de périodiques imprimés en 2023
Haut-de-jardin	13 titres
Rez-de-jardin	16 titres
Magasins	20 titres
◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal En 2023, 151 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections en Psychologie, psychanalyse.	

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

- Deux bases de données, en psychologie et en sciences du comportement et de la santé mentale, éditées par l'APA (American Psychological Association) sont proposées aux usagers : PsycINFO et PsycExtra donnent accès à des articles en texte intégral ou à des références et résumés d'articles représentatifs de la recherche en train de se faire dans le monde anglophone et francophone. La psychologie est d'autre part intégrée dans les grandes bases de sciences humaines (bibliographiques et/ou en texte intégral), comme Francis, CAIRN ou ERIC.
- Une offre synthétique donne accès aux principales revues française et anglo-saxonnes, permettant de suivre l'actualité des thématiques traitées dans les disciplines de la psychologie et de la psychanalyse : par exemple European Psychologist donne accès à des articles de pointe couvrant les tendances et les développements de la recherche en psychologie dans toute l'Europe, La Cause du désir entend penser la modernité de la psychanalyse telle qu'on la pratique dans le monde contemporain, Psychological Review publie des articles qui apportent d'importantes contributions théoriques dans les domaines de la psychologie scientifique.
- La complémentarité papier/électronique est recherchée systématiquement ; la version électronique seule est privilégiée lors qu'elle apporte un supplément éditorial par rapport à la version papier. Mais pour une partie non négligeable des périodiques spécialisés, il n'existe pas encore de version en ligne, seul l'abonnement papier est proposé par les éditeurs (c'est le cas notamment pour les revues publiées par les écoles ou associations de psychanalyse). On compte 15 titres de périodiques en version papier + électronique et 6 titres en version électronique seul.

- Livres numériques : la BnF acquiert des livres numériques présentant une réelle plus-value par rapport à leur version papier : encyclopédies, manuels, ouvrages de méthodologie, ouvrages qui font l'état de l'art dans la discipline, etc. Plus de 150 livres numériques en psychologie-psychanalyse sont proposés, dont l'intégralité des titres de la Springer ebook collection. La volumétrie cible est fixée entre 15 et 20 livres électroniques acquis par an.

3.2 | Collecte du web

La collecte ciblée des sites en psychologie-psychanalyse a pour objectif de compléter la collecte large en donnant l'image la plus fidèle possible des ressources disponibles, et plus largement de refléter l'activité de la recherche académique dans ces disciplines. Le nombre de sites repérés est donc amené à s'accroître, en particulier pour la psychologie.

Ainsi, une cinquantaine de sites sont collectés en psychanalyse : sites généralistes, de psychanalystes, d'associations de psychanalyse de tous les courants, sites qui font de la recherche en psychanalyse ou en histoire de la psychanalyse... On peut souligner que les apports du web sont les suivants :

- Dresser un état de la psychanalyse
- Mise en lignes des textes des psychanalystes
- Biographies et bibliographies des grands psychanalystes
- Etat de la recherche sur la psychanalyse ou l'histoire de cette discipline
- Débats sur la psychanalyse
- Formations pour devenir psychothérapeutes-psychanalystes ou pour le public
- Centres de soins par la psychanalyse
- Réponses aux questions sur la psychanalyse à l'intention du grand public
- Recrutement de clients par un ou des psychanalystes.

D'autre part, une dizaine de sites est collectée en psychologie : sites d'associations, de sociétés scientifiques spécialisées et de syndicats, tant à destination des professionnels que des particuliers.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

Manuscrits et archives

Dans les domaines de la psychologie et de la psychanalyse, le département des Manuscrits a développé, dans la période récente, des enrichissements ponctuels, essentiellement par dons.

5 | Environnement documentaire

Dans le domaine de la psychologie et de la psychanalyse à destination du grand public parisien, la Bibliothèque publique d'information (BPI) offre un fonds généraliste complet et de bon niveau, en français et en langues étrangères.

En matière de documentation de niveau recherche, tant en psychologie qu'en psychanalyse, l'offre est abondante mais très dispersée (BPI, bibliothèques hospitalo-universitaires, bibliothèques d'associations ou d'écoles), et souvent non accessible au grand public.

La Bibliothèque des Grands Moulins (SCD de Université Paris Cité) possède d'importantes collections en psychologie et en psychanalyse.

Deux bibliothèques associatives méritent d'être mentionnées en raison de la spécialisation et de la volumétrie de leurs collections : la Bibliothèque Sigmund Freud (Société psychanalytique de Paris) et la Bibliothèque de l'Ecole de la Cause freudienne.

L'offre la plus complète, et la plus accessible est celle de la Bibliothèque Henri Piéron à Boulogne, rattachée au Service Commun de la Documentation de l'Université Paris-Descartes, qui assure de facto le rôle de bibliothèque de référence en psychologie, tant à l'échelle de la région francilienne qu'à l'échelle nationale. Une attention particulière est donc portée aux collections de cette bibliothèque, dans un souci de complémentarité et de complétude des ressources documentaires à Paris. En effet, il s'agit d'un établissement de référence pour la documentation concernant la psychologie clinique et théra-

peutique, domaines frontières des collections du département Philosophie, Histoire et Sciences de l'homme avec le département Sciences et techniques.



FICHES THÉMATIQUES

Publications officielles

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 1881. BnF, Droit, économie et politique

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Droit, économie, politique.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l’homme¹.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Les publications officielles sont des documents « sources » qui traitent de sujets variés et sont destinés à l’information des citoyens. Ces collections sont susceptibles d’intéresser un public très large :

- Les publics universitaires : étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs notamment en sciences humaines et sociales,
- Tout citoyen à la recherche d’informations juridiques, économiques ou politiques, pour un usage personnel ou professionnel.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Une publication officielle est, d’après la définition donnée par la Convention de l’UNESCO de 1958, une publication réalisée par l’Etat et à ses frais. Tous les pays ne catégorisent cependant pas les mêmes documents sous les dénominations de publications officielles ou de publications du gouvernement.

Au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, on entend par publications officielles l’ensemble des publications administratives (dans un sens large), exécutées sur ordre ou au frais d’un organisme public, à caractère administratif. Il s’agit des publications relevant des trois pouvoirs de l’État : législatif, exécutif et juridictionnel, auxquelles il faut ajouter les publications des collectivités territoriales et des établissements publics.

Les publications officielles comprennent, outre les journaux officiels, les documents des assemblées parlementaires, les recueils de textes juridiques (lois, décrets, traités...), les publications et rapports administratifs du pouvoir exécutif (Présidence, ministères) ou d’organismes publics. Ce sont encore les statistiques, les publications des collectivités territoriales, les publications de l’Union européenne et des organisations intergouvernementales telles que les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l’Organisation mondiale du commerce, ou le Conseil de l’Europe.

À la BnF, les collections de publications officielles sont organisées en trois ensembles :

- Les publications officielles françaises, issues principalement du dépôt légal. Du fait du caractère très ancien du dépôt légal de ce type de publications, la BnF conserve

une collection très riche et dotée d’une profondeur historique importante. On y trouve notamment un fonds de journaux officiels de l’ancienne France d’Outre-mer remontant au début du XIX^e siècle, témoin des relations historiques qui lient la France à ses anciennes colonies.

- Les publications officielles intergouvernementales, qui proviennent essentiellement de dépôts décidés par les institutions internationales (Nations Unies, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du commerce, Conseil de l’Europe, Union européenne, etc.). À la BnF, les premières publications officielles intergouvernementales conservées datent de la fin du XIX^e siècle.
- Les publications officielles étrangères, constituées sur la base d’échanges internationaux, d’acquisitions et de dons. Au sein de cet ensemble, les publications officielles des Etats-Unis couvrent près de deux siècles d’histoire administrative américaine grâce, entre autres, à une politique d’échanges internationaux mise en place dès le XIX^e siècle. Les accords d’échanges internationaux de publications officielles conclus sous l’égide de l’UNESCO après la Seconde Guerre mondiale étaient principalement représentés par des accords d’Etat à Etat qui ont pris fin progressivement, dans le courant des années 2000 en raison de la dématérialisation croissante de la documentation officielle.

Les publications officielles de type administratif sont regroupées au département Droit, économie, politique car elles recouvrent pour une grande part les disciplines propres à ce département. Les publications spécialisées peuvent rejoindre les collections des autres départements.

¹ cf. fiche Éphémères et documentation.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

Du fait de la dématérialisation progressive des publications officielles, la tendance pour les acquisitions est à la baisse. Ceci explique les taux de fraîcheur faibles et les taux de désherbage élevés aussi bien en haut-de-jardin qu'en rez-de-jardin.

Beaucoup d'entre elles sont accessibles gratuitement en ligne, souvent exclusivement sur ce support. Toutefois, et à l'inverse, certains documents ne sont pas ou plus disponibles sur internet, du fait de certaines évolutions éditoriales. Ainsi,, parfois, quelques titres absolument fondamentaux ne sont plus diffusés ni sur papier ni en ligne par les organismes officiels. Leur publication est désormais assurée par des éditeurs privés sous forme imprimée. En ce qui concerne, notamment, les Etats-Unis, c'est le cas de l'annuaire statistique Statistical abstract of the United States, source importante pour l'histoire et les sciences sociales. De même, certaines compilations de statistiques (données officielles éparses rassemblées en un seul volume et éditorialisées), sur différents thèmes (justice, commerce, travail, etc.) ne sont disponibles que sous forme imprimée auprès d'éditeurs privés. Ces données statistiques essentielles font donc l'objet d'acquisitions onéreuses.

Par ailleurs, lorsqu'ils sont consultables en ligne, la pérennité d'accès aux documents officiels n'est pas toujours garantie. On constate dans certains cas, en ce qui concerne les périodiques annuels, l'existence d'une « année glissante » sur les sites Internet (disparition de l'édition annuelle la plus ancienne lors d'une nouvelle parution) ce qui est préjudiciable à toute recherche nécessitant une mise en perspective historique.

En conséquence, l'acquisition, sous forme imprimée, lorsque cela est possible, d'une sélection de publications officielles étrangères essentielles (recueils législatifs, rapports récents sur l'actualité politique, économique et sociale nationale et internationale, statistiques...) reste nécessaire pour garantir la cohérence des collections et pour permettre aux lecteurs d'accéder à des informations parfois difficiles à repérer en ligne, lorsque ces documents existent sous cette forme.

2.1 | Haut-de-jardin site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Compte tenu de la mise en ligne systématique des publications des organismes officiels, l'offre documentaire pour les publications officielles françaises est limitée aux publications administratives existant encore en version imprimée : pour les revues, quelques titres publiés par la DILA-Docummentation française et pour les autres publications, des rapports, et annuaires statistiques. Les collections du haut-de-jardin sont maintenant presque exclusivement constituées de collections numériques accessibles gratuitement en ligne et répertoriées

dans le Guide des publications officielles françaises mis en ligne et tenu à jour par la BnF.

En ce qui concerne les publications officielles étrangères et intergouvernementales, la politique d'acquisition vise à enrichir ces collections en proposant, en fonction de la production éditoriale disponible, un « cœur de collection » constitué à partir d'une sélection de publications de référence (recueils législatifs, rapports, statistiques...). L'offre documentaire s'efforce ainsi d'éclairer l'actualité internationale à partir de documents sources pouvant être mis en relation avec les autres disciplines représentées en salle D.

2.1.2 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Taux de fraîcheur : 1,7 %
Taux de désherbage : 4,2 %.

2.2 | Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

L'offre documentaire comporte essentiellement des instruments de travail (tables, répertoires, catalogues, bibliographie).

2.2.2 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de désherbage est de 14,5 %, ce qui s'explique par deux effets : d'une part, le choix de mettre à disposition du plus grand nombre ces documents (et donc, de privilégier le haut-de-jardin pour l'emplacement de ces collections), et, d'autre part, la mise en ligne progressive des publications officielles, qui a conduit à l'interruption de séries en rez-de-jardin. La tendance est donc à la réorientation en magasins de ces séries qu'il est désormais impossible de compléter avec les numéros suivants.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les collections imprimées des magasins sont alimentées par le dépôt légal.

À cet égard, il faut noter la fin du dépôt légal pour les publications officielles territoriales depuis le 1er janvier 2018, date d'entrée en vigueur du décret n°2017-33 du 10 mai 2017 portant diverses mesures de simplification et de modernisation relative aux collectivités territoriales (publié au JORF Lois et décrets n°0110 du 11 mai 2017) qui supprime l'obligation du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France

des recueils d'actes administratifs publiés par les collectivités territoriales et leurs groupements, les services déconcentrés de l'État et les délégations territoriales de ses établissements publics nationaux et de ses établissements publics autres que nationaux. Cette suppression concerne également le dépôt légal imprimeur.

En ce qui concerne les publications officielles étrangères, les collections des magasins sont désormais majoritairement enrichies par la réorientation d'un certain nombre de documents préalablement présents en libre accès. Un petit nombre de publications entrées par le biais d'échanges et de dons ponctuels complètent les acquisitions.

2.4 | Couverture géographique

Pour ce qui concerne les publications officielles étrangères, certains pays ou zones géographiques sont privilégiés, sous réserve de l'offre éditoriale disponible : pays de l'Union européenne, pays entretenant des liens historiques avec la France (Canada, Etats-Unis,...), pays de l'OCDE.

2.5 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	74 %	22 %	4 %
Rez-de-jardin	100 %	0 %	0 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	34 %	43 %	23 %

Il n'y a plus ou presque d'acquisitions pour les collections en libreaccès du rez-de-jardin. Quelques documents en français et en anglais sont acquis chaque année pour les magasins, afin de compléter les collections issues du dépôt légal.

2.6 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	3 000–4 000	100	150
Rez-de-jardin	1 000–1 500	0	20
Magasins		10	30

◆ Les périodiques imprimés souscrits

Pour ce qui concerne les publications officielles, la frontière entre périodiques et monographies n'est pas toujours évidente ni pertinente, certains annuaires et recueils statistiques par exemple pouvant indifféremment être acquis à l'unité sous forme de monographies ou commercialisés sous forme d'abonnement. Ces abonnements périodiques sont cependant devenus minoritaires et ne représentent plus en 2024 que 7 titres étrangers dont 3 sont disponibles à la fois en version électronique et imprimée.

◆ Publications officielles entrées par dépôt légal

En 2023, environ 1 000 titres de publications officielles sont entrés par dépôt légal dans les collections.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

Depuis le milieu des années 1990, la dématérialisation des documents est un phénomène majeur qui concerne l'en-

semble des publications officielles, qu'elles soient françaises, étrangères ou intergouvernementales.

Le Guide des Publications officielles françaises vise, dans ce

cadre, à signaler les ressources dématérialisées et numérisées, librement accessibles en ligne.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

♦ Bases de données

Afin de compléter les collections imprimées et de faciliter les recherches dans ces vastes ensembles documentaires, des bases de données dédiées sont proposées :

- Congressional Hearings Digital Collection 1824–1979 : texte intégral des auditions devant les commissions parlementaires du Congrès des Etats-Unis abordant de très nombreuses thématiques et couvrant une grande période historique ;
- OECD iLibrary : intégralité des documents publiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques, en lieu et place des acquisitions imprimées non exhaustives ;
- UN-iLibrary (Bibliothèque numérique des Nations Unies) : cette collection est une plateforme numérique unique permettant d'accéder aux publications, bases de données, journaux, données, documents et séries publiées par le secrétariat des Nations Unies, ses fonds et ses programmes.

♦ Périodiques en ligne

La bibliothèque est abonnée à 5 titres de périodiques électroniques (dont 3 sont commercialisés avec la version imprimée), notamment le World Bank research observer et la World Bank economic review.

3.3 | Collecte du web

La collecte « Publications officielles et informations institutionnelles » a vocation à couvrir les sites des producteurs de publications officielles, c'est-à-dire les pouvoirs exécutifs et législatifs ainsi que les personnes morales de droit public qui leur sont rattachées. Ciblant l'ensemble des activités portées par les acteurs publics, elle s'attache à couvrir le large spectre des publications officielles et de leurs producteurs, depuis les administrations centrales, déconcentrées et décentralisées, jusqu'aux établissements publics, autorités indépendantes ou services diplomatiques et consulaires.

Cette collecte poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit tout d'abord de collecter, en complémentarité des collections de publications officielles imprimées, des publications officielles en ligne (publications migrées ou nativement numériques) sous différents formats notamment PDF. Il s'agit également de sauvegarder des sites institutionnels et officiels de l'administration afin d'en conserver des versions successives, représentatives de leur évolution. Un enjeu complémentaire consiste à éclairer le contexte de production de ces publications en ligne, en donnant à voir la diversité et la richesse des producteurs de publications officielles ainsi que les modalités de communication de cette documentation en ligne aux administrés.

En raison du très grand nombre d'acteurs publics potentiellement inclus dans le périmètre de la collecte, l'exhaustivité ne peut être systématiquement recherchée. Elle est visée pour certains segments qui se distinguent à la fois par leur importance documentaire et le nombre relativement restreint de sites collectés permettant de parvenir à l'exhaustivité. Ainsi,, pour l'administration centrale sont collectés l'ensemble des sites des différents ministères et des autorités indépendantes, ou pour l'administration déconcentrée, l'ensemble des sites des préfectures de région et de département. Pour ce qui concerne les collectivités territoriales, l'exhaustivité n'est pas atteignable en raison du nombre de sites très élevé à collecter. Dès lors, la collecte vise une forme de représentativité prenant en compte des critères géographiques et de nombre d'habitants pour couvrir l'ensemble des régions du territoire métropolitain et des collectivités d'outre-mer.

Cette collecte a commencé en 2011 et continue de s'enrichir au fil des années. 1 727 urls ont été sélectionnées pour un total de données collectées de 52 To dans le cadre de cette collecte « Publications officielles et informations institutionnelles » en 2024. Celle-ci a lieu une fois par an.

En complément de la collecte de ces sites, la BnF collecte également des vidéos produites par des institutions et des administrations sur les plateformes Dailymotion (de 2007 à 2013) et YouTube (depuis 2019) ainsi que des comptes Twitter (de 2017 à 2023) et Instagram (depuis 2024) d'institutions, d'administrations et de collectivités.

fonds, peuvent également constituer des lieux de documentation en matière de publications officielles.

Pour ce qui concerne les publications officielles intergouvernementales, la bibliothèque de Sciences Po est dépositaire des publications des Nations Unies depuis 192. Dans le domaine des publications officielles de l'Union Européenne, la bibliothèque du Centre de droit européen de l'Université Paris-Panthéon-Assas, la bibliothèque universitaire de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, la bibliothèque du Centre de droit international de Paris-Nanterre sont labellisées « centre de documentation européenne » par la Commission européenne (voir le focus Centre de Ressources Europe, Fiche domaine Science Politique).

Les Archives Nationales conservent les archives des services généraux des ministères ainsi que les archives publiques provenant des administrations de l'Etat. Les Archives départementales conservent les archives publiques produites sur le territoire du département et dont l'intérêt historique justifie la conservation définitive. Par ailleurs les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et en assurent elles-mêmes, sauf cas spécifique, la conservation.

En ce qui concerne les sites internet, Légifrance et le site du Journal officiel permettent également de consulter la législation française. À noter également, les sites Vie publique, Service public, la DILA ou encore data.gouv.fr qui constituent des réservoirs de ressources documentaires.

4 | Environnement documentaire

La bibliothèque de l'Hôtel de ville de Paris (BHdV) conserve les débats et documents de l'Assemblée Nationale, du Sénat, le Bulletin des Lois ou bien La Gazette Nationale/Moniteur uni-

versel, ainsi que de très riches fonds de publications officielles étrangères. Les bibliothèques de l'Assemblée Nationale et du Sénat, partenaires de la BnF pour la numérisation de leurs



FICHES THÉMATIQUES

Religions

Le Sacrifice d'Abraham, Gustave Doré, 1866. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme.

1.2 | Autres départements concernés

Littérature et art ; Droit, économie, politique ; Manuscrits ; Réserve des livres rares ; Musique ; Arsenal.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : en Haut-de-jardin, élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (sections littéraires) ; en Rez-de-jardin, étudiants en langues orientales (INALCO) dont les cursus comprennent aussi des enseignements sur les grandes religions (bouddhisme et hindouisme, judaïsme et islam).

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Les collections de religions constituent une part très importante des fonds d'imprimés de la Bibliothèque nationale de France, avec une forte représentation des religions chrétiennes, et surtout catholique. Les ouvrages des « sciences religieuses » sont répartis dans diverses cotes du fonds conservé dans le Département Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme.

La cotation Clément est le reflet de leur richesse et de l'importance historique qui leur a été accordée. Il faut noter que les « sciences religieuses » telles qu'elles sont étudiées de nos jours n'y sont pas contenues dans leur totalité : le terme « religion » désigne d'abord la religion chrétienne au sens du XVII^e siècle (avec une prépondérance de la religion catholique). Par ailleurs les ouvrages concernant les autres religions sont répartis dans des cotes diverses du fonds conservés par le département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme. L'ensemble le plus important est constitué par les ouvrages cotés sous les « lettres théologiques » A à E, à savoir :

A. Bible chrétienne et hébraïque : études bibliques, instruments de travail (synopses et concordances)

B. Liturgie : missels, paroissiaux, psautiers, bréviaires, livres liturgiques utilisés au cours des cérémonies

C. Patristique : œuvres des Pères de l'Église latins, grecs et orientaux (opera omnia formant de très importantes collections commencées dès le début du XIX^e siècle mais aussi éditions récentes tenant compte des nouvelles connaissances en matière d'analyse des textes), études sur ces œuvres

D. Théologie catholique avec aussi de grandes séries

D2 (D bis). Cote ouverte ultérieurement pour y classer les

ouvrages de théologies non catholiques (protestantes pour la plupart, ou anglicanes)

E. Droit canonique : manuels, grandes compilations de décisions, mandements épiscopaux.

Les collections sont constituées d'ouvrages de référence et d'un ensemble de textes principaux ou fondateurs. On y trouve :

- Des ouvrages de présentation, des encyclopédies et dictionnaires spécialisés des différentes religions ;
- Les grands textes sacrés en langues anciennes et modernes, accompagnés d'ouvrages d'études et de commentaires (Bible, Coran, Talmud, Vedas, Upanishads...) ;
- Des ouvrages sur l'histoire des religions, les ordres religieux, les courants historiques et contemporains,
- Un choix d'œuvres anciennes et modernes pour les différentes confessions chrétiennes (catholique, protestantes, anglicane, orthodoxe), les religions de l'Antiquité, les religions juive, musulmane, hindouiste, bouddhiste, etc. ;
- Un ensemble d'ouvrages sur l'ésotérisme ;
- Des ouvrages sur les sociétés secrètes (franc-maçonnerie notamment).

Le département des Manuscrits conserve, parmi ses manuscrits les plus prestigieux, un certain nombre de témoins majeurs des textes sacrés des grandes religions monothéistes et orientales (au sens large), incluant le Mexique : évangiles de Sinope, Pentateuque de Tours, Talmuds et Corans anciens, canon bouddhique, et d'importants fonds jusqu'à l'époque contemporaine : papiers de liturgistes modernes, fonds Ozanam, Laberthonnière...

La Réserve des livres rares conserve des ouvrages relatifs au fait religieux dans sa diversité, édités depuis le XV^e siècle ; parmi ceux-ci : textes fondateurs des monothéismes, textes sacrés de toutes religions et mouvements, traités, commentaires, œuvres de spiritualité. Les textes considérés par la tradition comme hétérodoxes occupent une place de choix : antitrinitariens, opinions singulières, textes athées, etc.

¹ Voir § 2 Les publics dans l'introduction.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

Les acquisitions couvrent un très vaste domaine :

- Généralités, Bible, Christianisme, Judaïsme, Islam et religions dérivées, religions d'Asie, religions de l'Antiquité, et religion comparée
- Églises orientales, orthodoxes, anglicanes, protestantes, congrégations et ordres religieux
- Patristique, théologie
- Esotérisme
- Franc-maçonnerie

2.1 | Libre accès Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Pour la salle J (Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme), sont acquis, presque exclusivement en français, des ouvrages de vulgarisation de bon niveau, des textes principaux, anciens et modernes, pour chaque religion, pour l'esotérisme et les sociétés secrètes.

Les axes stratégiques de développement des fonds sont les suivants :

- Pour le christianisme : acquisitions d'ouvrages résolument plus grand public autour de l'histoire universelle, des ordres monastiques, des églises issues de la Réforme.
- Pour toutes les religions : ouvrages qui traitent du positionnement des différentes religions sur les questions sociétales et d'actualité
- Pour toutes les religions : acquisition de livres d'art sacré, afin de pouvoir proposer des sources iconographiques variées et de qualité.
- Pour toutes les religions : acquisitions de bandes dessinées documentaires non prosélytes (si possible dans une approche non confessionnelle)

2.1.2 | Autres départements concernés

Les documents de la salle D (droit, économie, politique) visent à présenter l'essentiel des différents droits religieux : droit canonique, droit musulman, droit judaïque, droit des religions d'Extrême-Orient.

En matière de droit canonique, il s'agit de manuels et d'ouvrages d'introduction ou de synthèse.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle J, le taux de désherbage annuel pour la religion est de 1 %, et le taux de fraîcheur de 2.5 %.

2.2 | Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections de la salle K (philosophie, religion) sont conçues comme un instrument de travail pour les chercheurs qui viennent consulter les collections patrimoniales. Sont donc acquis pour le libre accès :

- De nombreux ouvrages de référence, tels que : Encyclopédie de l'Islam (Brill), Dictionary of manichaeen texts (Brepols), The Eerdmans Dictionary of Early Judaism (Eerdmans), The Oxford Encyclopedia of the Books of the Bible (Oxford), ...
- Des textes sources, présentés en français ou en langues originales (anglais, allemand, latin, grec, hébreu).

2.2.2 | Autres départements concernés

En salle O (droit, publications officielles), se trouvent également des ouvrages sur les droits religieux, notamment des ouvrages étrangers. On trouve aussi des ouvrages généraux en droit canonique.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle K, le taux de désherbage annuel pour la religion est de 1 % et le taux de fraîcheur est également de 1 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

La Bibliothèque nationale de France a toujours veillé à enrichir régulièrement le fonds, alimenté par une production éditoriale française qui a connu des fluctuations mais qui s'avère un secteur stable (environ 2 % du chiffre d'affaire total de l'édition française), où le nombre des ouvrages scientifiques est minime au regard de celui des ouvrages destinés à un large public ou des ouvrages de piété. Par ailleurs, la production académique étrangère fait l'objet d'un suivi très attentif.

Les volumétries acquises chaque année sont le reflet de cette ambition (plus de 1200 titres par an entrent en magasins dont 99 % en langues étrangères, avec une prédominance de l'anglais à 49 %).

2.3.2 | Autres départements concernés

Les ouvrages sur l'art sacré et l'architecture religieuse représentent une part importante de la production éditoriale en histoire de l'art. Les ouvrages qui traitent de l'aspect esthétique de l'art sacré et de l'architecture religieuse, et non de ses aspects théologiques, sont acquis par le service art pour les salles F (art – Haut-de-jardin), W (Littératures orientales et art – Rez-de-jardin) et les magasins.

2.4 | Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV)

Le département de la Musique acquiert des ouvrages sur la musique religieuse et sur les genres spécifiques de celle-ci (messe, oratorio, drame liturgique, etc.). Il conserve également des fonds importants de partitions de musique religieuse, entrées par dépôt légal, acquisition ou don, et acquiert des partitions musicales imprimées, ainsi que des éditions critiques et des fac-similés de musique religieuse de toutes époques.

Le département des Manuscrits n'acquiert pas d'ouvrages généraux sur les religions et limite ses acquisitions aux domaines suivants :

- Pour le christianisme, sont suivis, outre les grands dictionnaires généraux ou particuliers (pour la biographie) : la patrologie (éditions de texte et outils), l'hagiographie (éditions de texte et outils), la théologie (éditions de texte et outils en rapport avec les fonds conservés au département), la liturgie (éditions de textes et études), et certains titres de périodiques (Revue bénédictine, Revue d'histoire de l'Eglise de France, Analecta Bollandiana, etc.).
- Pour le domaine extra-européen, sont acquis des outils généraux tels les dictionnaires, quelques éditions de grands textes, des études liées aux fonds de manuscrits et d'imprimés anciens de Dunhuang et de façon plus large relatives au bouddhisme (y compris quelques titres de périodiques dans ce dernier domaine).

2.5 | Couverture géographique

Elle est par nature universelle. Mais l'exhaustivité est recherchée pour tous les ouvrages qui traitent du fait religieux sur le territoire français. Par extension, une attention particulière est portée à toute la francophonie, en particulier les territoires anciennement sous domination française (anciennes colonies).

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	91 %	7 %	3 %
Rez-de-jardin	56 %	25 %	19 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	93 %	6 %	1 %
Rez-de-jardin	36 %	39 %	25 %
Magasins Tolbiac	0 %	49 %	51 %
Départements spécialisés (Manuscrits)	18 %	57 %	19 %

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	6 000	50	85
Rez-de-jardin	7 800	25	50
Magasins		1 125	1 265
Départements spécialisés		95	105

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 2 376 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les disciplines de la religion et de la théologie.

En 2023, 2 376 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les disciplines de la religion et de la théologie.

◆ **Les périodiques imprimés souscrits**

	Volumétrie totale des collections de périodiques en 2023
Haut-de-jardin	12 titres en version imprimée
Rez-de-jardin (libre accès)	36 titres en version imprimée, 68 titres couplés imprimé / électronique, 11 titres en version électronique seule
Magasins	186 titres en version imprimée

◆ **Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal**

En 2023, 1 708 titres de périodiques (des bulletins paroissiaux en majorité) sont entrés par dépôt légal dans la discipline Religion.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

- ◆ **Bases de données** : dans le domaine des sciences religieuses, la BnF met à disposition des publics une offre très complète. Toutes les bases de référence indispensables à la recherche sont proposées notamment les Acta Sanctorum, ATLA Religion Database, le Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique, l'Encyclopaedia Judaica et l'Encyclopaedia of Islam, ainsi que l'Index Islamicus, et les Patrologia Graeca et Latina. Les sciences religieuses sont, d'autre part, représentées dans les grandes bases généralistes de sciences humaines (bibliographiques et /ou en texte intégral), comme Francis, CAIRN, ERIC et Historical Abstracts.
- ◆ **Périodiques en ligne** : plus de 400 revues consacrées aux religions sont proposées en ligne, dont une forte proportion de titres traitant du christianisme, en particulier de doctrine et de théologie chrétiennes. Le judaïsme et la Bible sont également bien représentés. De manière générale, la version électronique seule est privilégiée lorsqu'elle apporte un supplément éditorial par rapport à la version papier (exemple : la base BBK – Biographisch Bibliographisches KirchenLexicon). Mais pour une partie non négligeable des périodiques très spécialisés et de diffusion parfois très réduite (ex : publications éditées par des congrégations religieuses, ou par certains instituts d'études théologiques), il n'existe pas encore de version en ligne, seul l'abonnement papier est proposé par les éditeurs.

- ◆ **Livres numériques** : de 20 à 30 titres sont achetés annuellement et acquis à la pièce. Sont privilégiés les ouvrages portant sur la religion et l'ésotérisme ayant une approche pluridisciplinaire.

3.2 | Collecte du web

Les orientations générales des collectes courantes, représentant près de 350 sites, sont :

- Une tentative d'exhaustivité et de profondeur de collecte sur les sites académiques peu nombreux (« religiographie », sources secondaires) ;
- Une priorité donnée à la collecte des sites confessionnels institutionnels afin de « capturer » ainsi les dogmes, préconisations, dialogues intercommunautaires, mais aussi la manière dont ces institutions religieuses présentent leur croyance à un moment donné ;
- Un maximum de captures de sites associatifs représentant une tendance religieuse clairement identifiée, c'est-à-dire ce qui gravite autour des prises de position institutionnelles majeures et des éléments sur ce qui est à la marge ;
- Un panorama représentatif (et non exhaustif) de sites d'intérêts communautaires et notamment de forums (qui donnent de la visibilité aux questions des croyants, aux réponses qu'ils avancent entre eux, aux prises de position personnelles et collectives) ;
- Les sites-peu importe leur catégorie – identifiés par les grands moteurs de recherche du web comme étant les plus consultés lorsque la requête est faite sur le nom des

grandes religions.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

Manuscrits et archives

Le département des Manuscrits procède à des acquisitions régulières dans le domaine médiéval, notamment par le biais du classement en « Trésor national » (Heures de Jeanne de France, Vies de s. Catherine et de s. François). Il recueille d'importants dons de fonds d'auteurs contemporains spécialistes

du domaine religieux (Stanislas Fumet, Louis Massignon, René Rémond...). Il acquiert également, de façon ponctuelle et selon les opportunités du marché, des manuscrits extra-européens de textes religieux (Targum et commentaire sur les psaumes ; Syriaque Missel de la messe maronite ; livres de prière et commentaire sur le Coran ; Corans druzes ; feuillet coranique).

5 | Environnement documentaire

En dehors du pôle associé Sciences religieuses (Institut Catholique de Paris), il n'existe pas de partenariat formalisé à visée documentaire avec les autres bibliothèques théologiques ou confessionnelles, nombreuses en Ile de France.

L'offre documentaire de niveau recherche est extrêmement abondante, particulièrement en ce qui concerne les religions chrétiennes et le judaïsme (Bibliothèque dominicaine du Saulchoir, Bibliothèque jésuite du Centre Sèvres, Bibliothèque de l'Institut des études augustinienes, Bibliothèque de la Société Port-Royal, bibliothèques parisiennes protestantes du Réseau VALDO, bibliothèques du réseau RACHEL pour le judaïsme...).

La bibliothèque de l'EPHE (section des sciences religieuses), la bibliothèque de l'INALCO, certaines bibliothèques spécialisées du Collège de France, l'Humathèque Condorcet, et la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, conservent des collections complémentaires de celles proposées par la BnF.

À l'échelle nationale, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg conserve aussi des fonds de référence et elle est bibliothèque délégataire COLLEX-Persée (infrastructure de recherche en information scientifique et technique) pour les sciences religieuses.



FICHES THÉMATIQUES

Science politique

Exposition internationale des arts et techniques, Paris 1937 : manifestation pour le droit de vote des femmes françaises. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

La définition de la discipline à la BnF provient d'une conception universitaire de « la » science politique et non d'une conception plus large « des » sciences politiques.

1.1 | Département pivot

Droit, économie, politique.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme ; Découverte des collections et de l'accompagnement à la recherche ; Manuscrits.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Les collections de science politique sont destinées aux publics académiques, aux publics intéressés par les problématiques de la discipline ainsi qu'aux candidats aux concours administratifs.

En Haut-de-jardin (salle D), elles s'adressent plus particulièrement :

- Aux étudiants en science politique (à l'université et dans les instituts d'études politiques),
- Aux étudiants inscrits dans d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (droit, histoire, sociologie, philosophie, économie...) dont le cursus comprend des enseignements en science politique, ou ayant besoin de consulter des documents relevant des collections de science politique,
- Aux candidats aux concours d'entrée dans les instituts d'études politiques (IEP) et aux concours administratifs,
- Aux lycéens ayant choisi la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP),
- À tout public intéressé par les questions politiques contemporaines et les relations internationales.
- Aux publics à partir de 14 ans qui peuvent consulter des ouvrages d'initiation à l'actualité politique et internationale ainsi que des bandes dessinées ayant trait à ces thématiques.

En Rez-de-jardin, les publics spécifiques sont les publics universitaires spécialisés en science politique mais éventuellement aussi dans d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (droit, histoire, philosophie, sociologie, économie...) : étudiants à partir de la 3^{ème} année de licence, étudiants en master 1 et 2, doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Des ouvrages majeurs de la discipline, depuis l'époque moderne, sont conservés au département Droit, économie, politique. Dans le contexte du développement des sciences

sociales, apparues au cours du XIX^e siècle, la science politique s'est affirmée, tout au long du XX^e siècle, en se détachant progressivement de la philosophie politique, du droit public et de la sociologie. Elle a trouvé sa place comme discipline académique à part entière dans les collections de la bibliothèque dès l'ouverture du site de Tolbiac.

Les ressources du département des Manuscrits dans le domaine de la science politique remontent aux origines, avec les versions grecque et latine du traité de la Politique d'Aristote, puis sa toute première traduction française par Nicole Oresme, et couvrent toutes les périodes jusqu'à nos jours. Le Moyen-Âge fait l'objet d'une très large couverture, avec les Miroirs des princes, Livres du bon gouvernement des princes et autres Songe du vieil pèlerin. L'époque moderne n'est pas moins faste ; ce sont alors les papiers de ministres ou hommes d'Etat qui rejoignent la bibliothèque du roi, au premier chef avec les très riches papiers du grand Colbert (dont l'exceptionnelle correspondance avec Louvois). De même les archives de nombreux secrétaires d'Etat ou diplomates constituent une part essentielle des collections du département. Les grands textes de réflexion politique font également partie des fonds de la BnF, comme le manuscrit original de l'Esprit des lois de Montesquieu ou des textes destinés à la formation des princes, ainsi les Maximes politiques pour l'éducation de Philippe d'Orléans, duc de Chartres. Le XIX^e siècle est lui aussi fort bien représenté, avec les papiers de théoriciens comme Auguste Comte ou Jean-Baptiste Say, d'hommes politiques (Alfred de Falloux, Edouard Lockroy etc.) ou de figures emblématiques (Alfred Dreyfus, Georges Clémenceau, Maurice Barrès) – sans parler des notes de cours prises par Marcel Proust à l'Ecole des sciences politiques. Il en va de même pour le XX^e siècle, avec les fonds Raymond Aron, Raymond Poincaré, Victor Basch, Marcel Déat, Jean Moulin, Bertrand de Jouvenel, et des pièces significatives pour André Malraux, Robert Badinter, etc.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin Site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Les collections en salle D (droit, économie, politique) sont le résultat d'un compromis entre la conception académique de la discipline et sa diffusion auprès d'un public plus large. Tourné vers l'actualité, le fonds répond à des exigences universitaires et ne s'apparente pas à un ensemble d'ouvrages sur la « politique » au sens courant du terme.

Il présente à la fois les textes théoriques fondateurs de la pensée politique, des ouvrages rendant compte des origines et des développements actuels de la science politique dans ses domaines de recherche traditionnels comme la sociologie électorale, ou plus originaux comme la psychologie politique. En revanche, les ouvrages sur la vie politique produits par des hommes politiques ou différents commentateurs ainsi que les témoignages et les publications à caractère militant ou polémique ne figurent pas dans les collections, à l'exception des mémoires de certains hommes d'Etat.

Le fonds de science politique couvre la situation politique des pays depuis les années 90 et les relations internationales depuis 1945.

Les formations politiques (partis politiques, syndicats, organisations politiques internationales), les institutions politiques et administratives ainsi que les élections sont présentées en salle D dans leur dimension historique.

Ces collections s'appuient également sur la présence en salle D des principales revues scientifiques et universitaires françaises et étrangères de la discipline.

La politique documentaire en science politique a évolué au cours des dernières années : seuls les ouvrages en langue française ou en langue anglaise sont désormais acquis pour la salle D, et la part du français dans les acquisitions est désormais prépondérante.

Une place plus importante est également faite aux documents introductifs et de synthèse. Certains de ces documents peuvent intéresser un public de lycéens ou de collégiens à partir de 14 ans. Par ailleurs, en complément des publications académiques, certains ouvrages écrits par des journalistes spécialisés dans différentes zones géographiques peuvent, dorénavant, être davantage représentés dans les collections, dans la mesure où ils sont susceptibles d'apporter un éclairage documenté sur l'actualité internationale et la situation politique dans un certain nombre de pays.

Un fonds spécifique et pratique d'environ 700 volumes pour la préparation aux examens et concours se trouve dans les Généralités de la salle D, pour toutes catégories et tout type

d'épreuve, parmi lesquels les concours des instituts d'études politiques ou encore les concours administratifs mobilisant des connaissances en sciences politiques. S'y trouve également pour les années 2020-2022 en version imprimée la série des Europa Regional Surveys of the World qui contiennent des informations politiques (élections, gouvernement, institutions) relatives à plus de 250 pays répartis en 9 aires géo-politiques. Cet ouvrage anglophone est depuis 2024 disponible dans la base de données Europa World Plus. En outre, parmi la vingtaine de périodiques en abonnement de ce fonds, sont présentées les revues Commentaire, Esprit, Questions internationales et La Revue des Deux Mondes.

Une sélection de bandes dessinées ayant trait, notamment, à la vie politique (partis politiques, élections...), au fonctionnement des institutions (ex. L'histoire de la Ve République de Thomas Legrand, François Warzala et Marie Galopin), aux idées politiques, à la géopolitique (ex. Une saison à l'ONU : au cœur de la diplomatie mondiale, de Karim Lebhour) ou consacrées à différentes personnalités politiques (ex. Miss Davis : la vie et les combats de Angela Davis de Sybille Titieux de La Croix) est proposée en salle D. Ce fonds sera particulièrement utile pour des lecteurs débutant dans la discipline ou pour un public scolaire.

2.1.2 | Autres départements concernés

En salle J (philosophie, histoire, sciences de l'Homme), se trouvent les ouvrages mettant en avant des aspects sociologiques des comportements politiques et des mouvements sociaux, ainsi que les ouvrages portant sur les concepts théoriques de la sociologie politique (pouvoir, autorité, domination). On y trouve également les auteurs appartenant à l'histoire de la philosophie politique : sont ainsi acquis les ouvrages qui permettent l'accès et l'approfondissement des grands textes de la tradition (introductions, manuels, commentaires) et les ouvrages couvrant l'histoire de la philosophie des présocratiques à nos jours.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle D, pour ce qui concerne la Science politique :

- Le taux de fraîcheur est de 6,6 %, le taux de désherbage est de 3,5 %.

La majorité des manuels et des ouvrages traitant de questions d'actualité sont retirés du libre accès s'ils datent de plus de 10 ans, ou dans un délai plus court, dès la parution d'une nouvelle édition mise à jour. Les ouvrages de référence et les « classiques » de la discipline sont proposés en salle de lecture quelle que soit leur date de publication.

2.2 | Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections de la salle N (économie, science politique, presse) rendent compte de l'actualité de la recherche française et internationale en science politique et mettent l'accent sur :

- Les relations internationales,
- La théorie politique,
- La sociologie politique, en particulier les acteurs politiques (organisations et partis politiques, personnel politique, institutions...), les comportements politiques, les élections, les stratégies de communication et d'action collective,
- L'histoire des idées politiques, les travaux des grands penseurs,
- Les mouvements sociaux,
- Les politiques publiques,
- Certaines thématiques qui revêtent une dimension transdisciplinaire, telles que genre et politique, religion et politique, politiques environnementales, etc.

Une grande partie de la production scientifique étant d'origine anglo-saxonne, une part importante des acquisitions pour le niveau recherche concerne des documents en anglais.

Des ouvrages en français (en particulier des ouvrages de référence, des manuels, des ouvrages fondamentaux) sont également proposés notamment à l'intention des étudiants en master.

2.2.2 | Autres départements concernés

En sociologie politique, les collections de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie) proposent des ouvrages de référence et des ouvrages théoriques de niveau recherche. Sont également présents les textes des principaux sociologues qui se sont intéressés à la sociologie politique.

Les textes fondamentaux, en langue originale et traductions, des auteurs appartenant à l'histoire de la philosophie politique sont proposés en salle K.

En salle X (recherche bibliographique), le lecteur trouvera un important pôle biographique, et pourra en particulier consulter les Who's who et les principaux dictionnaires biographiques nationaux, ainsi qu'un certain nombre de dictionnaires concernant le monde politique et ouvrier.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle N, pour ce qui concerne la Science politique,

- Le taux de fraîcheur est de 4 %,
- Le taux de désherbage est de 3,5 %.

La majorité des manuels et des ouvrages traitant de questions d'actualité sont retirés du libre accès s'ils datent de plus de 10 ans, ou dans un délai plus court, dès la parution d'une nouvelle édition mise à jour. Les ouvrages de référence, les « classiques », les travaux ayant apporté une contribution importante à la recherche dans la discipline sont proposés

en salle de lecture quelle que soit leur date de publication. Il en va de même pour les écrits des grands penseurs dans le domaine de l'histoire des idées politiques.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

En complément des ouvrages et périodiques français reçus au titre du dépôt légal, outre la réorientation d'un certain nombre de documents préalablement présents en libre accès, des acquisitions sont destinées à enrichir les collections de science politique des magasins. Le niveau de spécialisation des documents est important et, s'ajoutant à l'anglais, différentes langues sont représentées (allemand, espagnol, italien). Des publications majeures, telles que des ouvrages théoriques (grands concepts de la science politique, théorie politique...), des monographies ou des mélanges traitant des grands domaines de la discipline (histoire des idées politiques, relations internationales...) sont sélectionnés, de même que des documents envisageant les phénomènes politiques dans leur historicité ou dans une perspective comparatiste. Les acquisitions portent également sur des sujets interdisciplinaires, dans la mesure où la science politique se caractérise par sa grande ouverture aux autres disciplines des sciences humaines et sociales.

2.3.2 | Autres départements concernés

Les ouvrages concernant la situation politique des pays avant 1990, les relations internationales avant la Chute du Mur de Berlin, la décolonisation, les conflits qui ponctuent la guerre froide, ainsi que l'histoire des institutions politiques du passé font partie du fonds d'histoire constitué en magasin au département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme. Il en va de même pour les biographies de leaders politiques disparus.

Les collections de sociologie politique sont également enrichies par le département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme : il s'agit principalement des études sur la structuration sociale des mouvements collectifs, le type de socialisation à l'œuvre dans les mouvements sociaux.

De même, l'histoire de la philosophie, notamment politique, est l'un des axes forts des collections patrimoniales de philosophie, ce qui conditionne la politique d'acquisitions de monographies. La BnF veille ainsi à enrichir régulièrement ses collections par des acquisitions d'ouvrages de référence, pour la plus grande partie en langues étrangères.

Par ailleurs, différentes sources pour la recherche en science politique sont conservées dans les collections patrimoniales, notamment la presse, les recueils de tracts et affiches, les publications officielles.

2.4 | Couverture géographique

Haut-de-jardin : pays de la zone OCDE, autres pays selon l'actualité politique (conflits en cours, etc.) ou les liens privilégiés tissés avec la France (pays francophones dont le Maghreb-Machreck, l'Afrique de l'Ouest, le Canada, etc.) ;

pour les zones hors OCDE, ouvrages par grandes zones géopolitiques ou ouvrages consacrés à l'étude des puissances émergentes sur la scène internationale (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Rez-de-jardin et magasins : couverture géographique plus large (études par pays). L'acquisition d'études par pays couvrant plus systématiquement les différentes régions du monde et l'ensemble des grandes aires géopolitiques (Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie et Pacifique, Amérique latine).

2.5 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	70 %	28 %	2 %
Rez-de-jardin	27 %	58 %	15 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	97 %	3 %	0 %
Rez-de-jardin	58 %	39 %	3 %
Magasins	5 %	62 %	33 %

2.6 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	13 500	440	480
Rez-de-jardin	13 200	280	320
Magasins		250	280

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 1 354 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections de la science politique (cadre de classement 320 de la Bibliographie nationale française livres).

◆ Les périodiques imprimés souscrits

La bibliothèque est abonnée à un peu moins d'une centaine de titres imprimés en science politique. Il s'agit majoritairement de titres généralistes en français, couvrant les grands domaines de la science politique. À cette offre il faut ajouter une soixantaine de titres disponibles à la fois sous forme imprimée et électronique.

► Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 393 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections de la science politique (Sciences politiques et gouvernement ; Partis et mouvements politiques ; Politique internationale).

◆ Périodiques en ligne

De nombreux périodiques électroniques en science politique sont inclus dans des bases de données pluridisciplinaires (parfois avec des embargos pour les années récentes), telles que Cairn, Academic Search Premier, International Bibliography of the Social Sciences, JSTOR.

En outre, 140 titres, presque exclusivement en anglais, font l'objet d'abonnements à l'unité. De niveau recherche pour la plupart d'entre eux, ils traitent des grands domaines de la discipline.

◆ Livres numériques

Les livres numériques en science politique actuellement disponibles proviennent de bases de données pluridisciplinaires ou spécialisées en sciences humaines et sociales (Cairn, Scholarvox, ScienceDirect, SpringerLink, Academic Search Premier, International Bibliography of the Social Sciences, etc.) auxquelles la BnF est abonnée. Les portails et plateformes Persée et OpenEdition Books, accessibles sur internet, contiennent également des livres électroniques en science politique.

Par ailleurs, de grands ensembles de livres numériques, parmi lesquels se trouvent des titres relevant de la science politique, ont été acquis par la BnF auprès d'éditeurs tels que Springer, Wiley et Elsevier.

Parallèlement, depuis 2012, les acquisitions de livres numériques titre à titre se sont développées constituant une offre actuelle de 280 titres. Il s'agit d'ouvrages essentiellement de niveau recherche, en anglais, en raison de l'offre éditoriale abondante dans cette langue et de son importance pour la recherche en science politique. Etant donné que les livres électroniques sont accessibles dans l'ensemble des salles de lecture de la bibliothèque, la politique d'acquisition vise également à sélectionner des titres susceptibles d'intéresser différents publics, tels que des ouvrages de référence (« Handbooks ») publiés par de grands éditeurs, couvrant les grands domaines de la discipline et dont le degré de spécialisation peut être, dans certains cas, assez poussé, ou des ouvrages ayant une dimension pluridisciplinaire. Les titres déjà proposés sur papier ne sont pas achetés sous forme électronique.

Service de prêt numérique de la bibliothèque :

Une sélection de livres électroniques en science politique, en français, élaborée à partir d'un catalogue d'éditeurs, est accessible dans un site dédié¹.

Les titres susceptibles d'intéresser un large public, dont les auteurs sont reconnus dans leur discipline et qui offrent un éclairage de l'actualité sont privilégiés. Cette sélection peut comporter des titres proposés par ailleurs sous forme imprimée au sein des collections du libre accès.

3.2 | Collecte du web

La collecte courante des sites de science politique représente 126 sites et répond à une double logique :

- Réfléter l'activité de la recherche en science politique grâce à la collecte des sites de centres de recherche spécialisés de l'enseignement supérieur français, des sites de presse et de revues spécialisées, des sites de clubs de réflexion, d'instituts et de fondations d'initiative privée qui alimentent la réflexion sur la discipline,
- faire état de la vie politique sur le plan national, avec la collecte des sites des partis politiques et des syndicats mais aussi des débats qui animent la vie publique via la collecte de sites d'associations, de blogs personnels, de sites d'information politique d'initiative citoyenne. Pour certains sites, clubs de réflexion ou blogs personnels

dont les contenus sont très évolutifs, une collecte ciblée semestrielle a été demandée.

En complément de ces sites, la BnF collecte également des contenus publiés sur différents réseaux sociaux comme Twitter (de 2017 à 2023) et Instagram (depuis 2023) comme des comptes de partis et de personnalités politiques, de syndicats, d'associations, d'écoles et d'universités, de centres de recherche et de clubs de réflexion ainsi que des contenus de vulgarisation du domaine. Enfin, des médias audiovisuels sont archivés comme des podcasts et des vidéos (Dailymotion, YouTube).

Depuis 2002, la BnF archive par ailleurs le web électoral français à l'occasion des principaux scrutins locaux, nationaux et européens. Ces collections constituent un ensemble documentaire unique, témoin de la vie politique française. Il s'agit de contenus web éphémères par excellence qui disparaissent souvent peu de temps après le scrutin.

La collecte des sites officiels, des partis, des candidats, de différentes organisations engagées dans la campagne, de médias, d'observatoires de la vie politique, d'un très large spectre d'acteurs de la société civile (associations, syndicats, chercheurs, militants, humoristes, simples citoyens intervenant sur les forums) et des sites de presse permet de rendre compte des différents débats et tendances qui traversent les campagnes électorales. Ces collections documentent aussi l'usage des nouveaux médias en ligne et les nouvelles problématiques qui émergent avec leur utilisation par les partis et les candidats : les forums et les blogs dans les années 2000 puis les réseaux sociaux avec Facebook et Twitter à partir de 2012, Instagram à partir de 2020 et TikTok à partir de 2022.

Des parcours guidés sont régulièrement publiés dans les Archives de l'internet pour aider au repérage au sein de ces collections.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

◆ Bases de données

Des bases de données multidisciplinaires ou dédiées aux sciences humaines et sociales, telles que Cairn, Academic Search Premier, International Bibliography of the Social Sciences proposent l'indexation ou l'accès au texte intégral de nombreux documents relevant des domaines de la science politique.

¹ <https://pret.bnf.fr/home>

4 | Environnement documentaire

Plusieurs bibliothèques parisiennes participent à l'environnement documentaire en science politique avec la Bibliothèque nationale de France, en particulier la bibliothèque de Sciences Po et La Contemporaine.

Dans ce paysage documentaire varié, la BnF possède certaines spécificités : la richesse des fonds patrimoniaux (qui tendent à l'exhaustivité pour les documents en langue française grâce au dépôt légal), des collections encyclopédiques, une offre documentaire actualisée dans les principales langues utiles pour la discipline, disponible sous forme imprimée et électronique et proposée en accès libre aux niveaux Haut-de-jardin et Rez-de-jardin, ainsi que de très nombreuses sources pour la recherche en science politique (œuvres des penseurs politiques depuis l'Antiquité, presse d'information générale et presse militante, recueils de tracts et affiches, publications officielles...).

Les collections de la BnF, dépositaire dépôt légal, et celles de la Bibliothèque de Sciences Po, délégataire en science politique dans le cadre du GIS CollEx-Persée, entretiennent dans le domaine de la science politique une relation de complémentarité. Les fonds de la bibliothèque de Sciences Po sont particulièrement riches et tendent à l'exhaustivité dans le domaine de la science politique. Elle conserve également des fonds d'archives, en particulier un important fonds d'archives électorales (fonds en partie numérisé en partenariat avec le CEVIPOF) ainsi qu'un fonds d'archives privées de personnalités politiques et d'organismes et des dossiers de presse thématiques (1945-2005).

Une relation similaire existe avec les collections de La Contemporaine, bibliothèque délégataire dans le domaine « Mondes contemporains » (migrations et exils politiques ; guerres, conflits et sorties de conflits ; empires et décolonisations ; mobilisations citoyennes et droits de l'homme) dans le cadre du GIS CollEx-Persée.

Focus – le Centre de ressources Europe

Créé en 2015 afin d'informer un large public sur le fonctionnement de l'Union européenne (UE) et ses enjeux, le centre de ressources Europe a été doté d'un budget dédié à partir de 2019 permettant d'actualiser le fonds par l'acquisition d'une centaine d'ouvrages chaque année. Situé en mezzanine de la salle D, ce centre de documentation pluridisciplinaire réunit des documents relatifs à l'Union européenne en tant qu'organisation unissant 27 états membres.

♦ Publics

Les collections du Centre de ressources Europe intéressent les étudiants de licence et de master en science politique, en relations internationales et en droit et plus particulièrement les étudiants des filières études et affaires européennes et de droit européen et les étudiants préparant les concours de l'Union européenne et de la fonction publique française. Les doctorants et chercheurs travaillant sur les questions européennes sont susceptibles d'être intéressés par des monographies portant sur des sujets spécifiques des grands éditeurs francophones et anglophones.

Les enseignants du second degré d'histoire-géographie, d'enseignement moral et civique et de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ainsi que les enseignants du supérieur dans le domaine des affaires européennes peuvent trouver des documents utiles à la préparation de leurs cours.

Enfin, ces collections sont susceptibles d'intéresser tout public désireux de mieux connaître le fonctionnement des institutions européennes, les politiques européennes mais aussi les débats qui animent la vie politique française et européenne.

♦ Présentation des collections

Les collections sont constituées d'une sélection de plus de 1 500 ouvrages traitant de l'Union européenne publiés en français et anglais dans les domaines de la science politique, de l'économie et du droit. Ces documents sont de différentes natures : ouvrages d'introduction, ouvrages de référence, dictionnaires, atlas, manuels, monographies, actes de colloques, thèses, mélanges, essais ainsi qu'un fonds de publications officielles de l'UE (législation, statistique, publications thématiques). Le français représente 60 % des acquisitions comme des collections du centre de ressources, l'anglais 40 % du fait d'une forte proportion de publications académiques anglophones autour de l'UE.

Ces collections couvrent de nombreux sujets comme l'histoire de la construction européenne, les relations extérieures de l'UE, l'intégration européenne, le droit européen, l'identité européenne, le fonctionnement des différentes institutions de l'UE, la vie politique de l'UE, la vie économique et les politiques monétaires de l'UE, les politiques mises en place par l'UE (travail, affaires sociales, agriculture, défense, industries, commerce, recherche, énergie, environnement, culture, etc.).

Elles sont complémentaires d'autres types de collections présentes en salle D telles que le fonds de droit communautaire qui compte plus de 900 ouvrages, celui de science politique et celui des périodiques composé des principales revues scien-

tifiques et universitaires françaises et étrangères en science politique et droit.

Des documents relatifs à l'UE peuvent être proposés dans les autres salles dès lors qu'une thématique est abordée sous l'angle européen. C'est notamment le cas en salle J pour les collections d'histoire, de géographie et de sociologie ou au centre de ressources et d'information sur le développement durable de la salle C.

Taux de fraîcheur (documents de moins de 3 ans) : 12 %

Taux de désherbage : 1,7 %

Les manuels sont systématiquement retirés du libre accès s'ils datent de plus de dix ans ou remplacés dès la parution d'une nouvelle édition mise à jour. Les ouvrages et essais traitant de questions d'actualité et participant du débat public sont également retirés des collections s'ils datent de plus de dix ans. Les travaux de recherche sont retirés du centre de ressource à partir du moment où le domaine a été profondément renouvelé. Les ouvrages de référence et les travaux ayant apporté une contribution importante à la recherche restent disponibles quelle que soit leur date de publication.

♦ Ressources numériques

► Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Les acquisitions à l'unité de livres électroniques représentent une part très restreinte des acquisitions du centre de ressources Europe. Les livres électroniques relatifs à l'Union européenne sont principalement en anglais et il s'agit surtout de dictionnaires, handbooks et monographies des principaux éditeurs anglophones (Edward Elgar Publishing, Palgrave, Routledge).

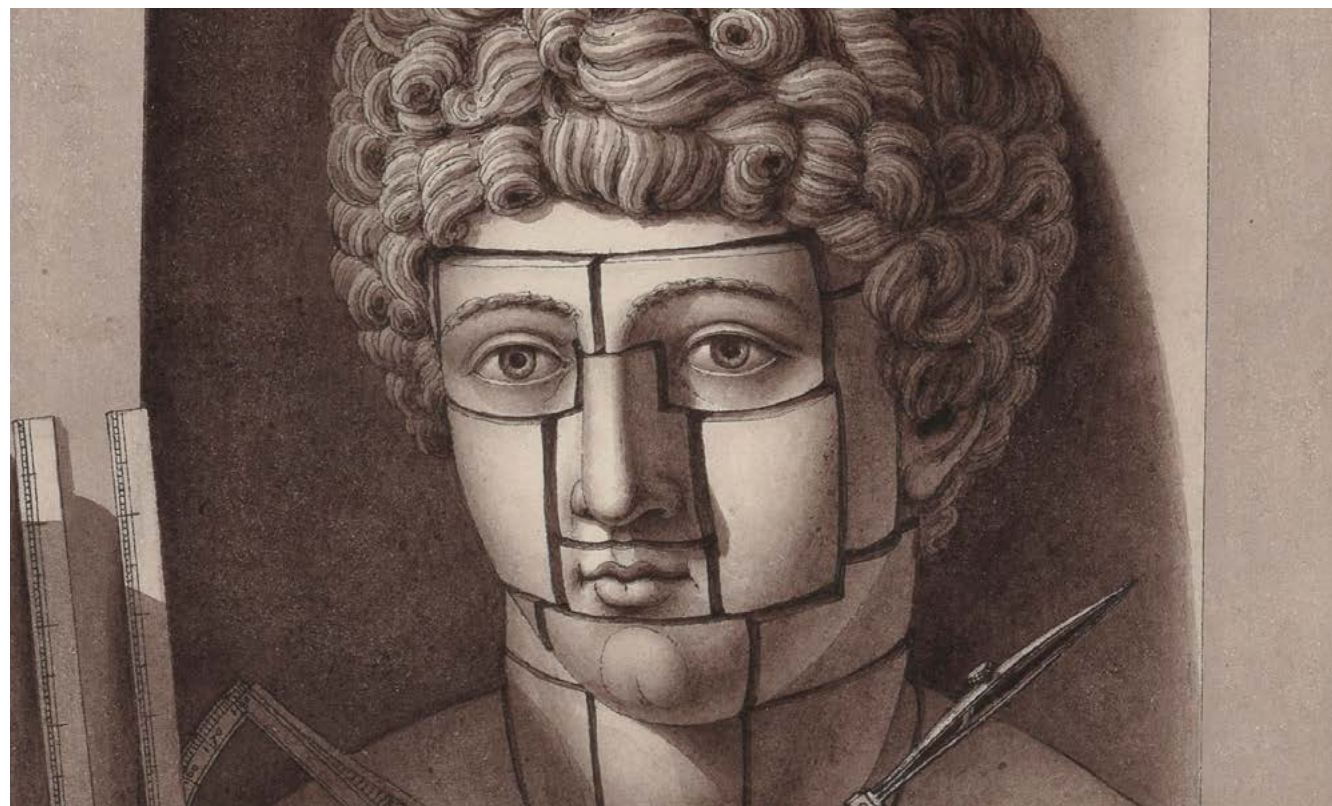
Le portail Europe est le prolongement en ligne des collections du Centre de ressources Europe. Il référence une sélection d'ouvrages disponibles à la BnF et de ressources en ligne pour comprendre le fonctionnement des institutions et éclairer les politiques de l'Union européenne. Ce portail a également pour vocation de signaler et de valoriser les publications officielles de l'Union européenne, faisant le lien entre les publications officielles imprimées conservées à la BnF et leurs versions accessibles gratuitement sur internet lorsqu'elles existent.

► Environnement documentaire

La bibliothèque de Sciences Po conserve des collections de science politique très riches sur l'Union européenne ainsi que des collections portant sur le droit communautaire.

En région francilienne, trois bibliothèques universitaires sont labellisées « centre de documentation européenne » par la Commission européenne : la bibliothèque du Centre de droit européen de l'Université Paris-Panthéon-Assas, la bibliothèque universitaire de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, la bibliothèque du Centre de droit international de Paris-Nanterre.

À Paris et Saint-Germain-en-Laye sont aussi implantés deux centres Europe direct qui ont pour vocation d'informer les citoyens sur l'UE et qui sont membres du réseau Europe Direct en France, faisant lui-même partie d'un réseau européen géré par la Commission européenne.



FICHES THÉMATIQUES

Sciences et techniques

Jean Jacques Lequeu, nouvelle méthode appliquée aux principes élémentaires du dessin, tendant à perfectionner graphiquement le tracé de la tête de l'homme au moyen de diverses figures géométriques, 1792. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

Les acquisitions couvrent :

- L'ensemble des disciplines scientifiques, techniques et médicales : mathématiques, physique, chimie, astronomie, sciences de la terre, paléontologie, sciences de la vie, agronomie et médecine vétérinaire, développement durable, sciences de l'ingénieur, informatique, sciences de la santé, gastronomie ;
- L'histoire, la sociologie et la philosophie des sciences.

1.1 | Département pivot

Sciences et techniques.

1.2 | Autres départements concernés

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme ; Droit, économie, politique ; Cartes et plans ; Manuscrits ; Son, vidéo, multimédia ; Réserve des livres rares ; Estampes et photographie.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques et les publics intéressés par les problématiques de la discipline, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, candidats aux écoles d'ingénieurs, professionnels (secteur paramédical, bâtiment, cuisine...) ; en Rez-de-jardin, chercheurs en sciences fondamentales ou appliquées, historiens des sciences

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

La Bibliothèque nationale de France a constitué jusqu'au début du XX^e siècle des collections scientifiques imprimées françaises et étrangères de première importance. Dans les magasins, elles se répartissent entre plusieurs lettres de l'ancienne classification Clément : R (« sciences philosophiques, morales et physiques »), S (« sciences naturelles »), T (« sciences médicales ») et V (« sciences et arts »). À partir de la Première Guerre mondiale, l'explosion de l'édition scientifique et les restrictions budgétaires l'ont contrainte à concentrer ses acquisitions sur les lettres, la philosophie et l'histoire (histoire des sciences incluse) au détriment des sciences exactes et appliquées qui, pour l'essentiel, ne furent plus représentées dès lors que par le dépôt légal des publications françaises.

Dans les années 1990, le projet de Bibliothèque nationale de France marque une nouvelle étape dans le développement des collections : une politique d'acquisition ambitieuse pour l'ensemble des disciplines scientifiques est relancée au sein du département Sciences et techniques.

Les collections ainsi constituées pendant deux décennies peinent toutefois à trouver leur public, ce qui a conduit la Bibliothèque à adopter en 2011 de nouvelles orientations documentaires :

- Renforcer les acquisitions de monographies en visant l'exhaustivité pour les publications des éditeurs majeurs et la dématérialisation la plus large possible des livres de niveau recherche (hors secteur de l'histoire des sciences) ;
- Réduire très sensiblement le portefeuille de périodiques vivants (de 1600 à 600 titres) en le limitant à un noyau de titres essentiels et en abandonnant le papier au profit de l'électronique seul ;
- Participer, aux côtés des universités, aux grands projets d'accès national à l'information scientifique et technique.

Les collections imprimées sont complétées par une offre considérable de ressources électroniques dont la plus grande partie est consultable à distance : livres numériques acquis auprès de grands éditeurs scientifiques, collections courantes et rétrospectives de revues, bases de données bibliographiques ou en texte intégral (en médecine, sciences de l'ingénieur, informatique ...), accès à des plateformes d'éditeurs permettant de consulter ebooks et périodiques.

La Réserve des livres rares conserve d'importantes collections scientifiques du XV^e au début du XX^e siècle : elles sont principalement constituées d'éditions princeps et d'éditions originales d'œuvres fondatrices ou classiques. La Réserve des livres rares conserve en particulier l'important ensemble de livres scientifiques de la collection de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, où se trouve la plupart des grands textes de la révolution scientifique du XVII^e siècle. La collection d'œuvres médicales est également très riche, de la botanique médicale du XV^e siècle jusqu'à des thèses de doctorat comme celle de Céline ou de Jacques Lacan.

Aux côtés de la littérature scientifique, la littérature technique des arts de faire anciens est également représentée par des ouvrages rares : recueils de recettes médicales, art culinaire, art des jardins, etc.

Le département des Manuscrits conserve des fonds de premier plan pour la période antique et médiévale, occidentaux mais aussi extra-occidentaux (science arabe et hébraïque) : comput, astronomie, médecine, pharmacopée, mathématiques ; mais aussi pour la période moderne et contemporaine : papiers de Descartes, Pascal, Mersenne ; fonds Pasteur, Pierre et Marie Curie, Nicolas Bourbaki ou Alexandre Grothendieck.

À côté des collections artistiques, le département des Estampes et de la photographie conserve des collections d'images à vocation encyclopédique et documentaire classées en grandes séries. Ainsi, la série I comprend des ouvrages et recueils iconographiques sur les sciences physiques et mathématiques.

matiques : géométrie, mécanique, hydraulique, chimie... Les transports, de la montgolfière aux premiers trains à vapeur, sont également représentés (don David Salomons sur l’histoire de la locomotion). Enfin, la série J, constituée d’ouvrages et recueils du XVI^e au XIX^e siècle sur l’histoire naturelle (zoologie, botanique, minéralogie, anatomie), comporte des recueils dessinés et peints d’oiseaux, fleurs, papillons, etc.

Le département Son, vidéo, multimédia reçoit par le dépôt légal de la vidéo depuis 1975 ou par don, les productions d’établissements publics de recherche, notamment celles du CNRS Images (presque 4000 films) ou encore d’établissements de l’enseignement supérieur (ancienne ENS Fontenay Saint-Cloud, universités de Metz, Nantes), y compris des instituts de recherche en informatique, sciences et techniques. Il peut s’agir de communications de chercheurs, cours, conférences, films scientifiques... ou d’outils de communication, films institutionnels, dans le passé des bases de données sur CD-ROM comme celles de l’INIST (Pascal) ou encore de diffusion pédagogique sur tous supports, audiovisuels, électroniques ou mixtes. Les collections vidéo sont particulièrement riches de films médicaux, produits par de nombreux hôpitaux, dont plus de 2000 films déposés par l’Assistance Publique – Hôpitaux de Paris. L’accompagnement des handicaps, la psychiatrie et la pédopsychiatrie sont très bien représentés grâce aux dépôts et au don de l’association Documents pour l’intégration et le développement (DID) ou à la vidéothèque du Centre national audiovisuel en santé mentale de Lorquin.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Quasiment exclusivement composées d’ouvrages en langue française, les collections de la salle C (sciences et techniques) font une large place à l’actualité récente et répondent aux attentes du public étudiant, lycéen et collégien tout en s’ouvrant au public professionnel et à un « grand public » informé.

Les collections (35 000 volumes) réactualisées en permanence, sont principalement constituées :

- D’ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires, annuaires...);
- D’ouvrages de vulgarisation de bon niveau, notamment dans les domaines où les pratiques d’amateurs sont particulièrement développées (astronomie, jardinage, gastronomie, élevage...);
- D’une sélection d’œuvres des grandes figures de la science ;

Doivent être signalés également les logiciels et applications entrés par le dépôt légal des multimédias. Le département conserve également deux fonds d’archives remarquables dans le domaine du cinéma scientifique : celui du Docteur Jean Comandon (1877–1970), celui de l’Institut de cinématographie scientifique (ICS), fondé en 1930 qui contient de nombreux catalogues de productions audiovisuelles dans ce domaine. Le département collecte et conserve par ailleurs des sons naturels, tels que chants d’oiseaux, présents à la fois dans les fonds inédits (Messiaen) et dans les documents reçus par dépôt légal. Enfin, la vulgarisation scientifique a longtemps représenté un domaine fort des acquisitions d’images animées, notamment pour le Haut-de-jardin du site François Mitterrand ; elle se poursuit dans le cadre du nouveau Portail Son, vidéo, multimédia.

Enfin, le département des Cartes et Plans possède d’importantes collections en lien avec l’histoire des sciences : ouvrages sur l’histoire des techniques cartographiques (triangulation, nivellement, bathymétrie), ouvrages de géodésie, d’astronomie, atlas et cartes terrestres et célestes, ainsi qu’une collection d’instruments scientifiques (astrolabes, compas, sphères armillaires). Dans les fonds de la Société de géographie, outre les disciplines mobilisées dans le cadre des voyages d’exploration, on signalera un fonds sur l’histoire des séismes réuni par Fernand de Montessus de Ballore et une collection importante d’ouvrages de botanique dans le fonds Roland Bonaparte.

- De biographies et d’autobiographies de savants ;
- D’ouvrages de réflexion sur la science (éthique de la recherche, science et société...);
- D’ouvrages introductifs aux différentes disciplines, d’ouvrages de synthèse, de précis et d’abrégés ;
- De manuels de préparation aux concours des différentes filières d’études scientifiques, technologiques et médicales, annales de concours, annales du baccalauréat, annales du brevet ;
- De documentation technique à usage professionnel ;
- De bandes dessinées scientifique couvrant l’ensemble des disciplines du département¹.

Un centre de ressources et d’informations sur le développement durable (CRIDD), pluridisciplinaire, a également été ouvert fin 2013 en salle C.

Une sélection de 175 périodiques imprimés courants complète l’offre documentaire en accès libre : des magazines de vulgarisation, des revues scientifiques pluridisciplinaires

(Science, Nature...) ainsi qu’un choix de revues spécialisées (majoritairement en français) dans chaque discipline.

Le support papier reste largement prépondérant en Haut-de-jardin, bien que l’offre de livres numériques se soit considérablement étoffée. Le public du Haut-de-jardin trouvera des livres, revues et bases de données scientifiques en langue française dans CAIRN Sciences, ScholarVox (pluridisciplinaires), ENI (informatique), EM Premium (sciences médicales) ou Techniques de l’ingénieur.

2.1.2 | Autres départements concernés

Les publications en langue française, ainsi que quelques études de référence en anglais, sur l’histoire de l’anthropologie physique et biologique, les ethnosciences (par exemple, médecine et pharmacopée traditionnelles) et l’anthropologie de l’environnement sont acquises pour la salle J (Philosophie, histoire, sciences de l’Homme).

En Salle D (droit, économie, politique), se trouvent des ouvrages de niveau licence et master, ainsi que des ouvrages à destination du grand public en droit et en économie en lien avec les sciences et techniques (par exemple, environnement, énergie, transports, santé, biotechnologies, bioéthique, informatique, réseaux et télécommunications...). On y trouve aussi des ouvrages en mathématiques appliquées aux disciplines économiques. Les collections de gestion et de comptabilité couvrent les spécificités organisationnelles du secteur médical ainsi que le développement de systèmes et d’innovations informatiques et techniques en entreprise (intelligence artificielle, informatique de gestion, traitement de données...). En mezzanine de la salle D, le pôle de ressources et d’information sur le monde de l’entreprise (PRISME) propose des études de marché, des annuaires d’entreprises et des guides professionnels concernant les industries liées aux sciences et techniques (transport, santé, technologies de l’information et de la communication, énergie, bâtiment, électronique, environnement...).

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

En salle C, les collections scientifiques reflètent les évolutions les plus récentes de chaque discipline, et nécessitent un renouvellement à fréquence élevée. En fonction de la volumétrie des acquisitions annuelles, le taux de fraîcheur global se situera entre 15 et 20%, et le taux de désherbage autour de 7%.

2.2 | Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les sciences entrent pleinement dans le champ documentaire de la Bibliothèque de recherche. Trois axes président à la constitution des collections :

1. Constituer un **fonds encyclopédique favorisant l’interdisciplinarité** : toutes les sciences sont représentées mais les acquisitions, dans chaque discipline, restent au niveau des

généralités et des études de synthèse.

2. Revenir à la **vocation patrimoniale** de la Bibliothèque à travers une attention particulière portée à l’**histoire des sciences** et à l’enrichissement des archives numériques ;

3. Poursuivre l’effort de complémentarité avec l’offre documentaire des établissements d’enseignement supérieur et de recherche.

Pour les monographies, on retiendra pour les collections de niveau recherche :

- Les corpus de textes (œuvres complètes des grandes figures de l’histoire des sciences) ;
- Les ouvrages de référence ;
- Les monographies de synthèse ;
- Des publications rendant compte des débats et des controverses scientifiques, mettant en lumière les secteurs émergents, comme l’anthropogène ou le réchauffement climatique et l’interdisciplinarité au sein de la science.

En revanche, les monographies publiées en série (« books series ») ne seront retenues que lorsqu’elles abordent une discipline ou une sous-discipline dans son ensemble.

Du côté de la littérature primaire, qui peut atteindre des niveaux de spécialisation très élevés :

- Pour les actes de congrès, on se limitera strictement à quelques congrès faisant référence dans leur discipline ;

Pour les périodiques, on poursuivra l’évolution amorcée en 2011 avec deux objectifs :

- 1. Resserrer encore la collection sur une sélection de titres fondamentaux constituée de revues à fort facteur d’impact emblématiques de leur discipline, de revues généralistes ou pluridisciplinaires, des quelques titres fondamentaux disponibles en français ou de langue anglaise mais dont l’éditeur scientifique est français, des revues d’histoire des sciences ;
- 2. Négocier des droits d’accès distants pour les chercheurs.

Le fonds d’histoire des sciences, collection phare du domaine des sciences et techniques, sera déployé (2024–2025) dans une salle qui lui sera totalement dédiée, la salle R. La valorisation des collections physiques et numériques sera la clef de voûte de l’organisation de la salle. Les autres disciplines seront regroupées en salle S qui deviendra une salle d’actualité avec un fort taux de renouvellement.

Par ailleurs, afin de compléter ou d’éclairer le dépôt légal, on s’efforcera d’acquérir de façon systématique les monographies en langue anglaise rédigées par des scientifiques français et celles portant sur la vie et l’œuvre des scientifiques français. Une veille sera également faite sur les monographies en langue française publiées à l’étranger et non soumises au dépôt légal en France.

Enfin, on poursuivra une politique d’enrichissement des archives numériques (livres et périodiques) pour compléter les collections, parfois lacunaires pour le XX^e siècle. Par exemple, la BnF a acquis en 2022 les archives, auprès de l’éditeur Wiley, de la

¹ Cf. fiche Bande dessinée

British Association for the Advancement of Science.

L’effort de complémentarité avec l’offre documentaire des établissements d’enseignement supérieur et de recherche se traduit notamment dans le choix de privilégier les acquisitions de monographies par rapport aux abonnements de périodiques et dans une politique d’achat d’archives numériques qui veille à ne pas faire double emploi avec les sélections d’archives de revues et de corpus d’ouvrages opérées dans le cadre du programme national ISTEX (Initiative d’excellence pour l’information scientifique et technique).

2.2.2 | Autres départements concernés

L’actualité de la recherche et les ouvrages de référence dans les principales langues de publication européennes sur l’histoire de l’anthropologie physique et biologique, les ethnosciences (par exemple, médecine et pharmacopée traditionnelles) et l’anthropologie de l’environnement sont acquis pour la salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

La salle N (économie, politique, presse) propose des ouvrages de niveau recherche, majoritairement en anglais, ainsi que des titres de référence en français, sur les aspects économiques des disciplines des sciences et techniques (par exemple, environnement, énergie, transports, santé...) ainsi que des revues en mathématiques, modélisation et théorie des jeux appliquées à l’économie en langue anglaise. La salle O (droit, publications officielles) offre des documents en droit relevant des mêmes domaines que la salle D, avec davantage d’ouvrages étrangers et de niveau recherche.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

La présence de corpus de textes et de monographies de synthèse de référence, comme la part importante de l’histoire des sciences, nécessitent un taux de renouvellement modéré. Le taux de fraîcheur global se situera en Rez-de-jardin entre 5 et 10 %, et le taux de désherbage autour de 4 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les acquisitions en sciences et techniques privilégiant le libre accès, les ouvrages imprimés en langue étrangère ne sont jamais destinés à un classement direct en magasin. À mesure que les collections en libre-accès sont actualisées, les ouvrages et périodiques étrangers ne sont réorientés vers les magasins qu’en fonction de leur intérêt et de leur pertinence pour la constitution des collections, et non systématiquement.

2.3.2 | Autres départements concernés

Le département Philosophie, histoire, sciences de l’homme se charge de l’acquisition des ouvrages relevant de l’épistémologie, comprise comme réflexion sur la connaissance.

L’actualité de la recherche en toutes langues sur la sociologie de la santé, l’histoire de l’anthropologie physique et biolo-

gique, les ethnosciences (par exemple, médecine et pharmacopée traditionnelles) et l’anthropologie de l’environnement intègre également les magasins du département Philosophie, histoire, sciences de l’Homme.

2.4 | Couverture géographique

Critère non pertinent pour les sciences fondamentales. En sciences de la terre (géologie, hydrologie...) et de la vie (botanique, zoologie...), les acquisitions couvrent les grandes zones géographiques de la planète mais sans recherche d’exhaustivité par pays.

2.5 | Couverture linguistique

Part les langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	95 %	4 %	1 %
Rez-de-jardin	15 %	80 %	5 %
Départements spécialisés (Manuscrits)	28 %	30 %	42 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	85 %	14 %	1 %
Rez-de-jardin	20 %	78 %	2 %
Magasins	0 %	95 %	5 %

Pour le département spécialisé des Manuscrits, les acquisitions sont très faibles et portent sur les langues de la production éditoriale.

2.6 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	35 000	1 600	2 200
Rez-de-jardin	45 000	800	1 400
Magasins		0	100
Départements spécialisés (Manuscrits)		15	20

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

Plus de 6 000 monographies arrivent en magasin en moyenne chaque année par dépôt légal, avec des entrées en hausse sur les dernières années (près de 7 200 monographies entrées par dépôt légal en 2023). Les disciplines les plus représentées dans ces entrées sont les sciences médicales et paramédicales (30 % des entrées), l’économie domestique et l’hôtellerie qui comprennent la gastronomie (23 %), les sciences de l’ingénieur (8 %) et l’agriculture et l’élevage (7 %).

◆ Les périodiques imprimés souscrits

Le portefeuille d’abonnement 2024 pour les sciences et techniques est composé de 580 titres dont 350 électroniques, 188 imprimés et 42 couplés (imprimé + électronique)

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

Sur les dix dernières années, le nombre de périodiques entré par dépôt légal est en baisse continue, passant de près de 7 200 en 2015 à moins de 5 500 en 2023.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

Le choix d’adopter le numérique comme principal support pour les acquisitions de livres et revues scientifiques et techniques de niveau recherche est réaffirmé, avec comme objectif pour l’avenir d’améliorer le signalement des ressources électroniques et d’en élargir l’accès à distance. Les ressources sont acquises sous forme de droit d’accès pérenne et, dans tous les cas où c’est possible, avec un droit de propriété sur les fichiers numériques.

Les bases de données acquises couvrent l’ensemble des champs disciplinaires du département ; les livres électroniques sont acquis, à l’unité ou en bouquet, auprès d’éditeurs scientifiques majeurs (Elsevier, Springer et Wiley notamment).

3.2 | Collecte du web

La collecte du département Sciences et Techniques rassemble des sites web français en lien avec l’astronomie, la chimie, la physique, les mathématiques, l’informatique, les sciences de la vie et de la terre, la santé, les sciences de l’ingénieur ou l’histoire des sciences. Les collections du département sont également riches de pages en lien avec l’agronomie et le développement durable, en particulier à travers les blogs, les sites ou les comptes ouverts sur les réseaux sociaux d’ins-

titutions et d’associations. Enfin, elles proposent des corpus en lien avec l’alimentation, la cuisine et la gastronomie sur le web français.

Des sélections en sciences et techniques sont présentes dans plusieurs parcours guidés : biographies « sur les traces des scientifiques », le web gourmand, le web vert, etc.

Les réseaux sociaux ou encore les vidéos et podcasts font l’objet de collectes spécifiques: chaînes de vulgarisation scientifique sur YouTube, podcasts sur la cuisine et l’alimentation, etc.

4 | Grands axes des entrées pour les autres types de documents

4.1 | Manuscrits et archives

Le département des Manuscrits procède à des enrichissements ponctuels, essentiellement par dons.

4.2 | Documents cartographiques

Le département des Cartes et Plans reçoit au titre du dépôt légal ou achète des documents cartographiques thématiques en rapport avec les sciences et techniques : atlas ou cartes géologiques, géomorphologiques, pédologiques, hydrologiques, biogéographiques, climatiques etc. Il peut acheter ou recevoir en don des ouvrages généraux sur les techniques et instruments de la cartographie, de la photographie aérienne, de l'imagerie satellitaire mais aussi sur l'histoire des sciences et des techniques, la navigation, l'océanographie, l'astronomie. Peuvent également être acceptés au titre des dons des ouvrages de géographie physique

4.3 | Documents audiovisuels

Dans le domaine des sciences et techniques, le département Son, vidéo, multimédia conserve deux fonds remarquables entrés par don ou dépôt : les archives du Docteur Jean Comandon, pionnier du cinéma scientifique (1877–1970) et

celles de l'Institut de cinématographie scientifique (ICS) pour son activité plus récente, à compter des années 1960. Ce dernier fonds contient de nombreux catalogues de productions audiovisuelles scientifiques du monde entier.

Outre le dépôt légal des vidéogrammes, des documents électroniques et multisupports ainsi que les dons et dépôts d'archives audiovisuelles et les captations des conférences de la BnF, le département Son, vidéo, multimédia en lien avec le département Sciences et techniques est susceptible de faire des acquisitions de cours, d'entretiens et de films documentaires, permettant une première approche de la culture scientifique à destination des publics les plus larges.

Enfin, la collection Charles Cros, en hommage au premier concepteur du phonographe, compte aujourd'hui plus de 1 400 appareils d'enregistrements et de lecture de documents sonores, vidéo et multimédia, témoins de l'histoire de l'institution (Archives de la Parole, Musée de la Parole et du geste, Phonothèque nationale). Elle a vocation à s'accroître, par dépôt, dons ou acquisitions, suivant deux axes : combler des lacunes pour les supports d'enregistrement sonore analogique ; constituer des corpus d'appareils cohérents pour les supports plus récents.

sciences et techniques ainsi qu'en histoire des sciences. La BnF coopère depuis plusieurs années avec plusieurs de ces bibliothèques, notamment dans le cadre de programmes de numérisation et de valorisation concertés des collections. Par ailleurs, la BnF a rejoint le consortium Couperin en 2013.

5 | Environnement documentaire

Dans le domaine des sciences et des techniques, l'offre documentaire à destination du grand public est limitée sur le territoire parisien.

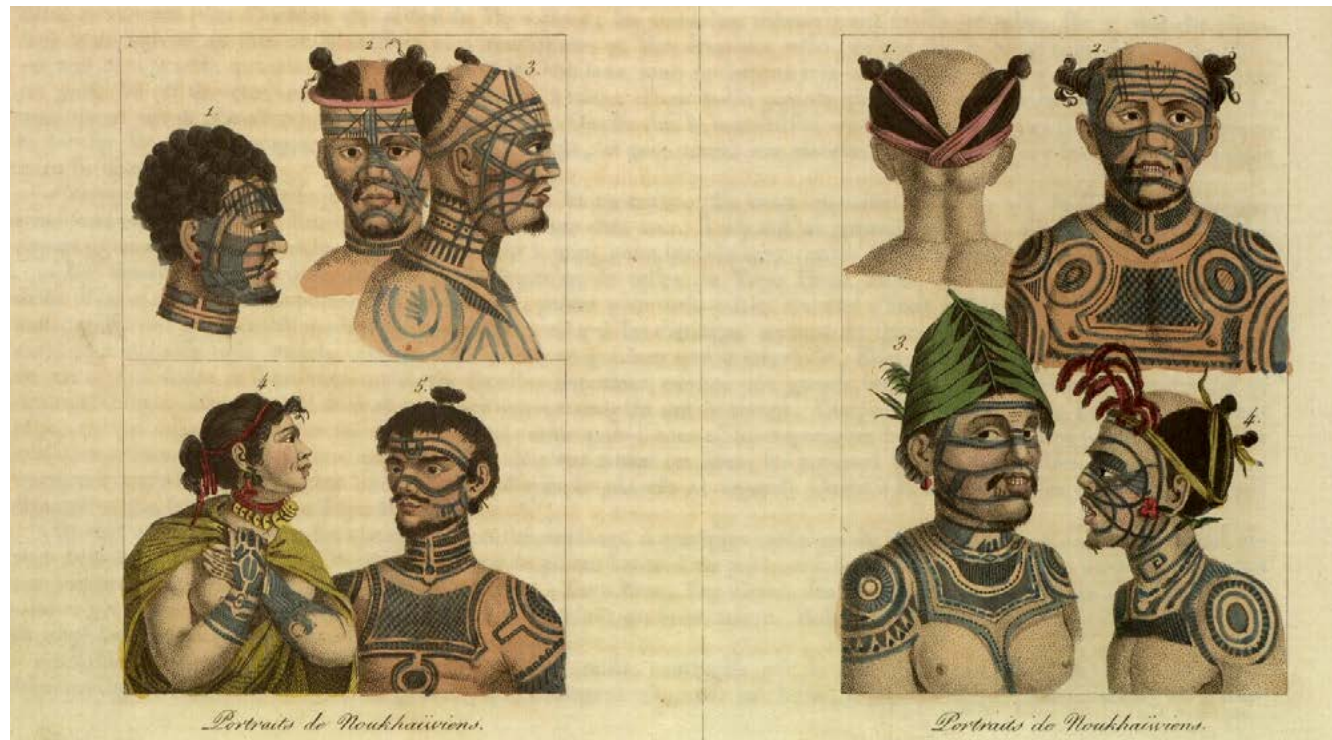
- L'offre documentaire du réseau municipal parisien se différencie nettement de celle de la BnF : on y trouve principalement des ouvrages de vulgarisation grand public et des ouvrages pratiques (informatique, bricolage, jardinage...), très majoritairement en français ;
- À la Bpi, dont les collections sont en libre accès et consultables sur place, l'offre en sciences, essentiellement en français, comporte à la fois des ouvrages de référence, qui constituent le socle de chaque discipline, et des ouvrages récents qui rendent compte de leur évolution. Chacune des disciplines scientifiques ou techniques comprend de manière équilibrée de la vulgarisation, des manuels, ainsi que des ouvrages universitaires ou de techniques professionnelles. Parmi les manuels,

la Bpi accorde une place significative aux programmes des classes préparatoires.

- La Bibliothèque des sciences et de l'industrie est une médiathèque de prêt. Les acquisitions privilégient le secteur de l'enseignement (scolaire et universitaire), la documentation accessible à un large public ainsi que les ouvrages à visée pratique (manuels, guides...). La part d'ouvrages en langues étrangères est très faible.

En matière de documentation de niveau recherche, l'offre est au contraire surabondante en région parisienne compte tenu de la concentration des bibliothèques spécialisées sur le territoire francilien (Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, Direction générale déléguée aux bibliothèques et musées de l'Université Paris Cité).

A l'échelle nationale, le dispositif de coopération CollEx–Persée réunit des établissements documentaires offrant des collections d'excellence dans l'ensemble des disciplines de



FICHES THÉMATIQUES

Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation

Illustrations de L'Océanie en estampes, Jules Verreaux. Musée du quai Branly

Les sciences sociales poursuivent la tendance amorcée il y a plusieurs années dont voici les aspects :

- L'interdisciplinarité (avec les sciences de la nature et de l'environnement, la philosophie, etc.), autour de problématiques actuelles comme les inégalités, le genre, les minorités, les pouvoirs, ou d'objets polymorphes questionnés au croisement de plusieurs disciplines ;
- Le retour de la théorie, de la tendance à fournir des interprétations plus larges de la société, après une période dominée par la fragmentation des terrains, l'accumulation des savoirs dans certains champs dominants, l'empirisme ;
- Le dépassement du milieu académique, l'affirmation de l'utilité de la connaissance dans l'espace public, la volonté de fournir un éclairage utile sur la vie collective, l'interaction accrue avec les milieux professionnels et mili-

- tants, après le déclin de la figure de l'intellectuel engagé ;
- Enfin, les avancées technologiques, notamment dans le domaine du numérique, qui façonnent non seulement les outils, mais également les problématiques de recherche et l'épistémologie des disciplines.

Les pratiques et usages documentaires des chercheurs et publics qui s'intéressent aux sciences sociales changent en conséquence, et ce sont ces mutations qui sont prises en compte progressivement dans l'élaboration de la politique documentaire : une forte demande de publications récentes qui illustrent l'actualité de la recherche sur le plan international ; un effort croissant pour donner des collections en sciences sociales une image moins cloisonnée, plus interdisciplinaire ; une mise à disposition des ressources en prise directe avec la production et la diffusion numérique des savoirs.

Anthropologie, ethnologie

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme

1.2 | Autres départements concernés

Sciences et techniques ; Droit, économie, politique ; Littérature et art ; Manuscrits ; Son, Vidéo, Multimédia

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Les publics spécifiques à l'anthropologie sociale et culturelle sont des publics académiques, étudiants en Master, doctorants, chercheurs et enseignants chercheurs français et étrangers.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Les collections d'anthropologie et d'ethnologie de la Bibliothèque nationale de France rassemblent la totalité des publications françaises entrées par dépôt légal et témoignent ainsi de la naissance et du développement de la discipline. En outre, la BnF conserve un corpus primaire particulièrement précieux, constitué de récits d'explorateurs, d'écrits de missionnaires et de publications coloniales.

Le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme (PHS) conserve les collections anciennes d'imprimés les plus représentatives du domaine sous les thématiques suivantes : Histoire de l'Afrique, Histoire de l'Asie, Histoire de l'Amérique, Histoire de l'Océanie. Pour l'Europe, sous le libellé mœurs et coutumes, des ensembles d'ethnographie et de folklore se

rapportant aux pays concernés sont présents dans le fonds ancien en Histoire de France, Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, Histoire d'Espagne, etc.

Le département PHS détient également un vaste ensemble de monographies et de périodiques liés aux missions catholiques et protestantes françaises et étrangères, comportant des matériaux ethnographiques sous diverses formes. De plus, il possède un fonds constitué de documents relatifs à l'Afrique du Nord, l'Afrique Occidentale Française, l'Indochine, entrés par dépôt légal durant la période coloniale.

Les collections du département des Manuscrits servent aux études d'anthropologie historique, médiévales en particulier (sermons, chroniques, recueils d'exempla, etc.) mais aussi modernes. Ce département conserve également de vastes ensembles de manuscrits extra-européens. Les fonds d'archives Claude Lévi-Strauss, Germaine Tillion ou Jean Rouch illustrent la grande richesse des collections d'anthropologie et d'ethnologie contemporaines de la BnF.

Le département des Cartes et Plans conserve dans ses collections des cartes et atlas ethnographiques en lien avec diverses thématiques : la question des peuples et nationalités en Europe, les frontières linguistiques, la répartition et la migration des peuples à la surface du globe, les découpages ethniques dans les territoires en situation coloniale. Il est par ailleurs dépositaire des collections de la Société de géographie qui comportent de nombreux récits de voyage, notes et carnets d'explorateurs où la dimension ethnographique est très présente (carnets d'Heinrich Barth, Voyages de Dumont d'Urville...). La collection de photographies prises

dans le monde entier entre 1850 et 1950 comprend aussi de nombreuses images à caractère ethnographique ou anthropologique produites lors de missions ou d'expéditions sur le terrain mais également des séries de clichés réalisés en studios : « scènes et types », portraits anthropométriques ainsi que la production de clichés ethno-anthropologiques du prince Roland Bonaparte, réalisés pour la plupart lors d'expositions coloniales ou universelles, et regroupée dans sa collection anthropologique.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-Jardin site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Les collections d'anthropologie et d'ethnologie en libre accès dans la salle J (Philosophie, histoire, sciences de l'homme) sont constituées d'ouvrages essentiellement en français, destinés à un public diversifié (publications de niveaux Licence et Master) et des principales revues académiques françaises. Une place importante est consacrée aux études de référence de l'histoire de l'anthropologie française ainsi qu'aux études portant sur les anciennes colonies françaises. Les œuvres publiées des fondateurs de l'anthropologie et de l'ethnologie y sont présentes. Un ensemble de catalogues de collections et de catalogues d'exposition témoigne de l'évolution des musées ethnographiques.

2.1.2 | Autres départements concernés

La salle C (Sciences et techniques) propose des ouvrages d'anthropologie physique et anthropologie biologique. En salle D (Droit, économie, politique), se trouvent des ouvrages de droit en rapport avec l'anthropologie et l'ethnologie qui portent sur les contextes socio-culturels des différents systèmes juridiques et sur le droit des sociétés traditionnelles. Pour la salle F, le service Art acquiert des ouvrages couvrant des études interdisciplinaires en lien avec l'anthropologie si l'art et la question des représentations visuelles constituent la source principale de l'analyse.

2.1. 3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur est de 5 %.
Le taux de désherbage annuel est de 2 % (le nombre d'ouvrages désherbés correspond au nombre d'ouvrages acquis, selon la fourchette haute, afin de conserver une volumétrie cible totale de 6500).

Le département Son, Vidéo, Multimédia conserve de riches ensembles de documents audiovisuels illustrant la variété des supports qui caractérise la démarche ethnographique, tels les collections d'ethnomusicologie (collecte de Michel Guignard en Mauritanie), les archives audiovisuelles de Jean Rouch, la collection de films ethnographiques de la Société française d'anthropologie visuelle ou de la Mission du patrimoine ethnographique.

2.2 | Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections d'anthropologie et d'ethnologie en libre accès dans la salle M (Ethnologie, sociologie, géographie) sont constituées d'ouvrages essentiellement en français et en anglais, de niveaux recherche. Les études disponibles couvrent des thèmes et aires géographiques très variés. Les thématiques principales proposées à la consultation sont : l'épistémologie et l'histoire de la discipline, les œuvres des fondateurs, l'anthropologie religieuse, l'anthropologie politique et l'anthropologie économique.

Enrichies en permanence de publications académiques récentes, les collections sont représentatives de la diversité de la recherche internationale et permettent de suivre son actualité scientifique la plus récente sur l'ensemble des aires géographiques.

L'offre de revues académiques françaises et internationales est étendue : une soixantaine de périodiques sont proposés à la consultation, au format papier et/ou numérique.

2.2.2 | Autres départements concernés

L'anthropologie biologique et physique est représentée dans la salle S (Sciences de la vie, sciences de l'ingénieur). En salle O (Droit, publications officielles), se trouvent des ouvrages de droit en rapport avec l'anthropologie et l'ethnologie qui portent sur les contextes socio-culturels des différents systèmes juridiques et sur le droit des sociétés traditionnelles, avec davantage d'ouvrages étrangers et d'ouvrages de niveau recherche. Pour la salle W, le service Art acquiert des ouvrages couvrant des études interdisciplinaires en lien avec l'anthropologie si l'art et la question des représentations visuelles constituent la source principale de l'analyse.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur est de 6,5 %. Le taux de désherbage annuel est de 2,5 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les objectifs de la politique documentaire pour les magasins sont les suivants :

- Rendre compte de manière exhaustive de la naissance et de l'évolution de la discipline en France, dans la continuité des collections patrimoniales
- Être le reflet des grands axes de la recherche contemporaine : représenter la diversité linguistique et thématique de la recherche internationale ; la recherche publiée dans le monde extra-européen est présente en langue originale (chinois, japonais, vietnamien, hindi, tagalog, etc.).
- Offrir l'accès à des sources importantes pour la discipline, publiées ou inédites

2.3.2 | Autres départements concernés

Le service Littératures du monde du département Littérature et art acquiert les ouvrages du domaine dans les langues extra-européennes.

2.4 | Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV)

Les volumétries d'acquisitions des départements spécialisés sont très faibles (Cf. ci-dessous).

2.5 | Couverture géographique

Le domaine est par nature international, et concerne l'ensemble des aires géographiques.

2.6 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	75 %	23 %	2 %
Rez-de-jardin	22 %	73 %	5 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	97 %	2 %	1 %
Rez-de-jardin	18 %	79 %	3 %
Magasins	1 %	65 %	34 %
Départements spécialisés	28 %	30 %	42 %

2.7 | Éléments de volumétries

♦ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) graphies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	6500	110	120
Rez-de-jardin	7500	160	180
Magasins		580	620
Département spécialisé : Manuscrits		5	10

♦ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 249 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections en anthropologie et en ethnologie.

♦ Les périodiques imprimés souscrits

	Volumétrie totale des collections de périodiques imprimés en 2023
Haut-de-jardin	5 titres imprimés
Rez-de-jardin	36 titres (dont 21 couplés imprimé + électronique)
Magasins	44 titres (dont 11 couplés imprimé + électronique)

♦ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 31 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal en anthropologie et en ethnologie.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

L'offre numérique dans le domaine de l'ethnologie et de l'anthropologie correspond à la mise à disposition plus large de sources et de documents auparavant difficiles d'accès : archives, littérature grise, création de publications électroniques originales.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

La BnF propose à la consultation trois bases de données spécifiques à la discipline : Anthropological index, Anthropology Resource Library et Anthrosource.

De plus, les grandes bases de données, bibliographiques et/ou en texte intégral, dévolues aux sciences sociales ou à l'histoire (SocIndex, Historical Abstracts...) constituent des ressources pour le domaine.

L'offre de revues académiques françaises et internationales en version électronique recouvre plus d'une cinquantaine de titres (dont une trentaine en version électronique couplée à la version imprimée).

Les acquisitions d'e-books portent en priorité sur les ouvrages uniquement disponibles au format numérique.

3.3 | Collecte du web

◆ Collectes courantes

Tous les champs de l'anthropologie et de l'ethnologie et toutes les aires culturelles sont retenus. Les collectes courantes, effectuées de façon automatisée ou sur proposition du département PHS, couvrent les sites institutionnels, blogs ou carnets de chercheurs.

◆ Collectes ciblées

Il s'agit des collectes ciblées et projets auxquels le département participe, soit pour l'anthropologie, la collecte Enjeux environnementaux pour laquelle PHS couvre les enjeux sociétaux et anthropologiques. Sont notamment collectées la page de la chaire d'anthropologie de la nature dirigée par Philippe Descola au Collège de France, ou la page de l'unité d'enseignement « Anthropologie, écologie, savoirs » de l'EHESS

◆ Vidéos

Une sélection de chaînes YouTube portant sur l'anthropologie et l'ethnologie est collectée. Il s'agit dans l'ensemble de chaînes destinées au grand public.

◆ Podcasts

L'anthropologie est représentée par 3 chaînes de podcasts qui émanent d'institutions culturelles ou de recherche (Collège de France, Campus Condorcet). Le public visé est autant le grand public que les chercheurs.

4 | Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

Les archives sonores concernent en premier lieu la voix parlée, dans toutes sortes de disciplines et langues. On trouvera dans cette catégorie des dons relevant de la linguistique, de la sociolinguistique du témoignage historique, de la sociologie, de la philosophie Les archives sonores peuvent aussi être de nature musicale : collectes ethnomusicologiques (fonds Hubert Pernot, Deben Bhattacharya, Simha Arom).

Le département Son, vidéo, multimédia reçoit par ailleurs en don des archives papier, documentant des fonds sonores ou vidéo. Ces archives peuvent être de natures diverses : transcriptions écrites d'enregistrements parlés, documentation de collectes (fonds Geneviève Massignon),

En matière de vidéo, les axes de développement des fonds portent sur :

Les « incunables de la vidéo » : premières œuvres et traces des premiers usages de la vidéo en France entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980 ; les cinématographies des pays francophones, particulièrement du continent africain (Médiathèque des Trois Mondes, Cinémathèque Afrique de l'Institut Français, Organisation internationale de la Francophonie), l'anthropologie visuelle, le cinéma ethnographique, l'art vidéo et la vidéo d'artiste, le journal filmé, l'audiovisuel participatif (télévision et expériences audiovisuelles associatives, expressions vidéo citoyennes).

5 | Environnement documentaire

La BnF s'inscrit dans une démarche de complémentarité avec les bibliothèques spécialisées du domaine, qui détiennent des fonds spécifiques en plus de leurs collections d'ouvrages et de périodiques :

La Médiathèque du musée du quai Branly - Jacques Chirac, Paris : bibliothèque partenaire de Gallica, elle conserve des bibliothèques privées d'ethnologues et d'anthropologues, une riche collection iconographique, des fonds scientifiques inédits, des fonds d'archives publiques de musées ethnographiques, des fonds d'archives privées d'ethnologues, d'historiens de l'art, de galeristes, d'administrateurs coloniaux et de conservateurs.

La Bibliothèque Claude Lévi-Strauss du Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS) au sein de l'Institut des civilisations du Collège de France, Paris : elle détient la bibliothèque de travail de plusieurs chercheurs de la discipline, dont certains lui ont également légué leurs archives scientifiques.

La Bibliothèque Eric-de-Dampierre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC), Nanterre : elle possède d'importants fonds d'archives produites par des ethnologues entre les années 1930 et 1990.

La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, Paris : ses collections comportent des imprimés anciens et des documents rares : manuscrits orientaux, archives et papiers de chercheurs ou de figures des diasporas, cartes anciennes, photographies, supports sonores.

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme.

1.2 | Autres départements concernés

Droit, économie, politique ; Sciences et technique ; Littérature et art ; Son, vidéo, multimédia.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : personnes préparant les concours des grandes écoles et de la fonction publique ; professionnels appartenant aux métiers du champ social, mais aussi du journalisme ; tous publics intéressés par les grandes questions de la société actuelle, y compris dans le champ du militantisme associatif.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

La sociologie occupe une place importante dans les collections imprimées de la Bibliothèque nationale de France. Les collections conservées en magasin, notamment dans les collections patrimoniales de philosophie, sont très riches en ce qui concerne les fondements de la discipline (philosophie, positivisme, philosophie et économie sociales, économie politique, idées sociales et syndicales), donc du milieu ou de la fin du XIX^e siècle, en français, du fait du dépôt légal, mais aussi en anglais (H. Martineau, B. Webb, K. Mannheim, H. Mead, H. Spencer, T. Veblen), en allemand (G. Simmel, W. Sombart, M. Weber, K. Mannheim avant son exil à Londres, F. Tönnies, E. Troeltsch) et en italien (V. Pareto).

Par ailleurs, les collections du département des Manuscrits, outre des correspondances dispersées des fondateurs de la discipline (M. Mauss, E. Durkheim), ont accueilli en 2006 le don du très important fonds Raymond Aron.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Les collections de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) proposent les classiques de la discipline et les études critiques qui s'y rapportent ainsi que de nombreux ouvrages contemporains : introductions et manuels universitaires, mais aussi travaux de recherche plus spécialisés ainsi que des ouvrages liés à l'actualité sociale et aux débats de société. Ce fonds en accès libre est presque exclusivement en français. Jusqu'à présent, les acquisitions courantes pour la salle J concernaient des publications universitaires.

2.1.2 | Autres départements concernés

En lien avec la sociologie, se trouvent en salle D (droit, économie, politique) des livres généraux de sociologie juridique, des ouvrages traitant des aspects juridiques des débats de société, mais aussi des ouvrages de sociologie politique, autour

des partis et des mouvements sociaux, quand l'orientation relève plutôt des sciences politiques, ainsi que des livres sur la sociologie du travail et des organisations en lien avec le management et le monde des entreprises. Des ouvrages de sociologie économique abordent des thématiques telles que le capitalisme et le libéralisme. Certaines bandes dessinées de sociologie politique se trouvent également dans cette salle. La sociologie n'est pas enseignée en tant que telle dans le secondaire ; volet pris en charge par le département Droit, Economie, politique (DEP) pour l'option sciences économiques et sociales, de même que les pour publications liées aux préparations des concours d'entrée dans les Instituts d'Etudes Politiques (IEP).

Des ouvrages de sociologie des sciences se trouvent en salle C (sciences et techniques). Ces documents traitent des rapports entre science et société, depuis les conditions socioculturelles du développement des sciences jusqu'aux études de microsociologie et d'ethnographie des laboratoires, en pas-

sant par des ouvrages traitant des controverses scientifiques et des relations causales qui peuvent exister entre la construction des connaissances scientifiques et les intérêts qui sont en jeu chez les producteurs de ces dernières. Par ailleurs, la sociologie de l'environnement est également présente en salle C, dans les collections du pôle « développement durable ». On trouve enfin des ouvrages en sociologie de l'alimentation en salle C, au côté des food studies.

Des ouvrages récents sont également présents dans les autres salles du haut de jardin, pour des approches « sociologiques » en relation avec les thématiques des salles : lecture, culture, sports pour le département Littérature et art (LLA) en salles G et H, médias pour le département Son, vidéo, multimédia (SVM) en salle A. Parmi les sujets transverses importants qui concernent la sociologie mais sont présents également dans les autres disciplines, on peut noter les études urbaines (thématique riche et qui pourrait intéresser un lectorat potentiel, celui des étudiants des écoles d'architecture).

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Taux de désherbage annuel en HDJ : 1%. Taux de fraîcheur en HDJ : 2,5 %

2.2 | Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections en libre accès de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie), constituées d'ouvrages de référence de niveau recherche, reflètent la diversité des champs d'étude de la sociologie contemporaine. On y trouve :

- L'histoire, la théorie et la méthodologie de la sociologie et des sciences sociales;
- Les corpus des principaux sociologues;
- Les études sur la structure sociale ;
- La sociologie du travail et des professions;
- La sociologie de la culture et des modes de vie;
- La sociologie rurale et urbaine;
- La sociologie des religions.

2.2.2 | Autres départements concernés

Des acquisitions juridiques dans le domaine de la sociologie sur les mêmes sujets que ceux traités en salle D se trouvent également en salle O (droit, publications officielles), avec davantage d'ouvrages étrangers et d'ouvrages de recherche. Il en va de même pour certains ouvrages relevant en partie de la sociologie politique, et que l'on retrouve en salle N.

Les ouvrages de sociologie des sciences se trouvent également au niveau recherche en salles des sciences et techniques (R et S). Enfin, une partie des ouvrages de sociologie de l'environnement peut ponctuellement être proposée en salles des sciences et techniques (R et S), mais dans une moindre mesure qu'en salle C : les aspects spécifiquement sociologiques des ouvrages liés à l'écologie (mouvements sociaux, effets sociaux des inquiétudes environnementales) sont en salle M.

En salle R et S également, on trouvera des documents traitant des rapports entre science et société, depuis les conditions socioculturelles du développement des sciences jusqu'aux études de microsociologie et d'ethnographie des laboratoires, en passant par des ouvrages traitant des controverses scientifiques et des relations causales qui peuvent exister entre la construction des connaissances scientifiques et les intérêts qui sont en jeu chez les producteurs de ces dernières. Compte tenu des publics desservis à ce niveau, l'accent est davantage mis sur des documents en langues étrangères et comportant un plus haut degré de spécialisation.

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Taux de désherbage annuel en RDJ : 6,5 %. Taux de fraîcheur en RDJ : 4 %

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

La Bibliothèque nationale de France propose des collections d'imprimés importantes, des fondements de la discipline aux parutions les plus récentes.

- D'une part, l'accent est mis sur la dimension historique de la discipline. Les collections de sociologie, constituées dès les origines de la discipline à la fin du XIX^e siècle, rassemblent toute la production sociologique française et les œuvres majeures des sociologues étrangers.
- D'autre part, la politique documentaire dans ce domaine reflète l'essentiel de la production étrangère contemporaine. L'attention est portée tout particulièrement aux publications anglo-saxonnes mais aussi allemandes, italiennes, hispanophones et lusophones. Elle couvre les aspects traditionnels de la discipline mais suit également le renouvellement des champs de la recherche et l'interdisciplinarité croissante des sciences sociales (études sur le genre, féminisme, cultural studies, déviance et criminalité, études post-coloniales et décoloniales, études sur le handicap, entre autres).

2.4 | Couverture géographique

Le domaine est international, et concerne l'ensemble des aires géographiques.

2.5 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	88 %	11 %	1 %
Rez-de-jardin	24 %	68 %	8 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	99%	<1%	<1%
Rez-de-jardin	31,5%	65,5%	3%
Magasins	<1%	66%	33,5%

2.6 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	8 800	100	120
Rez-de-jardin	10 800	150	200
Magasins		1 350	1 500

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 1 799 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections en sciences sociales.

◆ Les périodiques souscrits

	Volumétrie totale des collections de périodiques imprimés en 2023
Haut-de-jardin	18 titres imprimés
Rez-de-jardin	41 titres (dont 18 couplés imprimé + électronique)
Magasins	84 titres (dont 45 couplés imprimé + électronique)

◆ Les périodiques imprimés entrées par dépôt légal

En 2023, 294 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections en sciences sociales et sociologie.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

La politique documentaire dans le domaine des ressources numériques vise à compléter les collections imprimées. Pour les périodiques, les formules combinées papier / électronique proposées par les éditeurs sont privilégiées, afin de poursuivre l'enrichissement des collections des magasins qui, pour la plupart, sont anciennes. Cependant, des revues abandonnent régulièrement le format imprimé, et les nouveaux abonnements se font presque toujours au format électronique. S'agissant des monographies achetées au titre, les achats sont réguliers, mais ne rivalisent pas avec les achats de monographies imprimées.

Concernant les lots germanique et divers Europe, le modèle économique des éditeurs qui privilégient (pour les publications relevant de la politique documentaire de la BnF) le format numérique et l'accès ouvert aux publications (coûts d'édition pris en charge par les auteurs ou leurs institutions avec des financements sous forme de subventions) et des

publications économiquement plus intéressantes (manuels, essais) sont des tendances en essor.

La sociologie est particulièrement touchée par les évolutions des pratiques scientifiques et documentaires en direction du numérique :

- La production et la diffusion du savoir académique : périodiques scientifiques sous forme électronique (portails d'archives et publications sous embargo) ; réservoirs d'archives ouvertes ; bases de données avec ou sans accès au texte intégral ; livres électroniques.
- La création d'outils pour la recherche : portails, bibliothèques numériques, édition de textes et de corpus en ligne.
- L'essaimage des informations sur l'actualité de la recherche : carnets de recherche.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

- Bases de données : aux 13 bases de données classées en généralités des sciences sociales dans le portail Ressources électroniques, s'ajoutent 4 bases de données plus particulièrement relatives à la sociologie proposant ainsi une offre riche et diversifiée. Parmi celles-ci figurent entre autres des bases internationales comme SocIndex with full text, Academic search premier, International bibliography of the social sciences, Francis, Sociological abstracts. Les collections de manuels (Repères, collection U, Que sais-je) sont disponibles en version électronique via CAIRN et présentes dans les salles du DCA
- Périodiques en ligne : la sociologie est représentée par plus de 500 titres de revues électroniques en français et en langues étrangères (abonnements, bases de données, portails de revues). D'importantes revues françaises de sociologie, dont la Revue française de sociologie, les Actes de la recherche en sciences sociales, etc., sont accessibles à travers les portails de revues Cairn, Persée ou Revues.org.
- Livres numériques : dans le cadre d'achats de corpus de livres numériques auprès de grands éditeurs, plus de 900 titres ont été acquis avant 2015. Ainsi, les accords avec l'éditeur Springer comprend les ouvrages publiés par cet éditeur et ses filiales (VS par exemple), ainsi que des éditeurs partenaires pour la discipline. Il intègre de ce fait une importante production anglophone et germanophone. En raison des volumétries concernées, cet accord a un impact réel sur la politique d'acquisition, ces ouvrages n'étant plus achetés sous forme papier pour les magasins.

En complément, des achats titre à titre sont effectués depuis 2012. Sont concernés notamment les usuels (encyclopédies, dictionnaires), mais surtout des manuels et ouvrages d'introduction ou de méthodes permettant de découvrir des thèmes actuels de la sociologie, et qui peuvent intéresser les lecteurs dès la première année de licence.

Par ailleurs, le développement de l'accès ouvert, notamment par de gros éditeurs de sciences sociales comme Taylor & Francis, peut influencer sur la politique d'acquisition, car il pose le problème du signalement de ces ouvrages librement accessibles.

3.3 | Collecte du web

◆ Collectes courantes

La collecte courante en sociologie (120 sites) a pour objectif de refléter l'activité de la recherche académique en sociologie. Il s'agit principalement de ressources permettant de connaître l'organisation de la discipline (centres de recherche, associations professionnelles et réseaux, sites ou blogs de chercheurs), son actualité (colloques, publications...), et ses contenus (diffusion de la recherche en ligne, cours et conférences, revues en ligne, statistiques sociales). Le public visé est en règle générale un public universitaire ou professionnel.

◆ Collectes ciblées

Il s'agit de collectes spécifiques auxquelles le département participe. Les deux premières sont spécifiquement liées à la sociologie :

- Collecte « Mouvements sociaux » : cette collecte (environ 900 sites) donne à voir la diversité des mouvements sociaux contemporains, les pratiques et le sens de l'activité contestataire ainsi que la multiplicité des causes représentées dans ces mouvements, le thème « femmes et féminisme » étant plus spécialement suivi, avec plus de 500 sites collectés.
- Collecte « Solidarité(s) » : la collecte sur le thème des solidarités (plus de 550 sites) englobe les associations de solidarité et plus largement les sites consacrés à la philanthropie, au bénévolat et à l'économie sociale et solidaire.
- Collectes électorales (PHS participe à toutes les collectes Elections organisées par la BnF)
- Collecte Intelligence artificielle. PHS couvre les enjeux éthiques et sociaux
- Collecte Jeux Olympiques (récurrente tous les 2 ans)

◆ Vidéos

Le département archive une sélection de chaînes YouTube portant sur les disciplines du département. Il s'agit majoritairement de chaînes destinées au grand public : Fouloscopie (science du comportement), Les Semaines sociales, On en parle ...ou bien ? (Débats sur les grands enjeux de société).

◆ Podcasts

Un petit nombre de podcasts est collecté (5 chaînes pour la sociologie). Ils émanent de sites académiques (la chaîne podcast de la chaire Sociologie du travail créateur du Collège de France, ou la chaîne Campus Condorcet), et d'amateurs éclairés (par exemple la chaîne L'ascenseur social, consacrée aux transfuges de classe).

◆ Réseaux sociaux

Le département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme collecte quelques comptes Instagram en relation avec les disciplines couvertes par le département : comptes d'institutions comme l'Ecole normale supérieure, Sciences po, ou le Campus Condorcet.

4 | Environnement documentaire

Le paysage documentaire en Ile-de-France, s’agissant des sciences sociales et de la sociologie en particulier, a été profondément modifié par la création du campus Condorcet, et sa bibliothèque de recherche Humathèque, en lien avec les équipes de recherche installées sur le campus. Au-delà des collections elles-mêmes, qui regroupent les fonds de nombreuses bibliothèques de recherches franciliennes, la BnF est attentive à la politique d’acquisition de l’Humathèque, menée en collaboration avec les équipes de recherche, et aux choix de classement et de signalement des collections, qui croisent les approches thématiques avec les aires géographiques.

Une attention particulière est également portée aux collections de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales Paris Descartes-CNRS, couvrant tous les aspects de la recherche sociologique, dans un souci de complémentarité et de complétude des ressources documentaires à Paris.

D’autre part, la bibliothèque du CEDIAS (Centre d’Études, de Documentation, d’Information et d’Action Sociales) Musée social est pôle associé de la BnF depuis 2008, bibliothèque partenaire pour la numérisation de ses collections, présentes dans Gallica. Ses fonds concernent notamment l’histoire de la question sociale aux XIX^e et XX^e siècles (travail, monde ouvrier, etc...).

Sciences de l’éducation

1 | Publics et collections

1.1 | Département pivot

Philosophie, Histoire, Sciences de l’Homme

1.2 | Autre département concerné

Droit, économie, politique

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques, les publics spécifiques sont les suivants : étudiants des cursus des écoles supérieures du professorat et de l’éducation ; enseignants en formation continue ; professionnels des métiers de l’éducation et de l’enseignement ; animateurs, professionnels de l’éducation spécialisée et de la formation pour adultes ; tous publics intéressés par les grands débats sur l’école.

1.4 | Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF

Le fonds historique de la Bibliothèque nationale de France offre des sources précieuses sur l’histoire de l’éducation et de l’école, notamment sur la création de l’école républicaine en France au XIX^{ème} siècle. Le département Philosophie, histoire, sciences de l’Homme conserve dans ses fonds anciens de très nombreux ouvrages historiques d’éducation : traités, dictionnaires, manuels, programmes, publications destinées aux enseignants, publications officielles. Les collections historiques concernant l’éducation sont présentes dans les différentes sections qui organisaient les fonds de la bibliothèque : sciences morales et philosophiques (théories de l’éducation, politiques publiques, systèmes scolaires, éducation des filles, programmes), géographie et histoire générale (manuels d’his-

toire et de géographie), histoire de France (histoire de l’éducation en France) notamment. On trouve aussi dans le fonds historique des revues anciennes comme la Revue pédagogique, le Journal des instituteurs, le Bulletin de la Société libre pour l’étude psychologique de l’enfant, la Revue de l’éducation nouvelle, Comment enseigner. Bulletin pratique de pédagogie secondaire, par exemple.

Cette collection constitue également une source pour l’histoire de la création de la discipline et l’histoire de la pédagogie en France. La collection des recueils du département Philosophie, histoire, sciences de l’Homme comprend notamment une section de publications scolaires ou para scolaires (manuels, exercices...) reçues via le dépôt légal¹.

En 1975, le dépôt légal du multimédia, entendu comme ensemble éditorial de plusieurs documents, a permis de faire entrer dans les collections une part importante de l’édition scolaire, de formation continue ou de loisirs. Ces ensembles édités à l’intention des élèves, des enseignants ou du grand public, associent des supports imprimés (livres, brochures, cartes...) et des supports audiovisuels (diapositives puis supports magnétiques ou optiques). Depuis 1992, l’élargissement au multimédia sur un seul support permet l’entrée de nouveaux types de documents électroniques destinés à l’apprentissage ou ludoéducatifs (manuels numériques enrichis, jeux sérieux)². Désormais ces documents multimédias sont de plus en plus souvent distribués sous forme dématérialisée. Les fonds entrés par don (tels que la collection du CESTA via la didacthèque de la Villette) ou par dépôt volontaire qui documentent l’édition pour ordinateur, florissante dès les années 1980, en lien avec le plan informatique pour tous, constituent également des sources intéressantes pour les chercheurs.

2 | Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1 | Haut-de-jardin site François-Mitterrand

2.1.1 | Département pivot

Les sujets liés à l’éducation ne font pas l’objet d’un enseignement dédié dans le secondaire. Les acquisitions de mono-

graphies imprimées pour la salle J s’adressent à un public étudiant mais aussi à des professionnels en activité ou en formation pour des problématiques générales. Les formations et préparations aux concours liés aux métiers de l’éducation sont principalement axées sur des thématiques disciplinaires qui relèvent des départements concernés (mathématiques,

¹ Cf. fiche Ephémères et documentation
² Voir fiches Documents multimédias et Documents multisupports

lettres, géographie...). Les ouvrages sont achetés uniquement en français, en excluant a priori les doublons et les publications accessibles par ailleurs en version électronique dans le cadre des plateformes nationales (CAIRN, Open Edition par exemple).

Les sujets traités concernent l’histoire de l’école et de l’enseignement (thématique également présente dans la collection « Histoire » de la salle J), les approches théoriques générales, les courants pédagogiques et leurs acteurs (Freinet, éducation nouvelle), les problématiques liées à l’enseignement et à ses pratiques, aux enseignants, les questions concernant l’école, les politiques éducatives et la société. Cette collection est complétée par des ouvrages présents sous les autres disciplines, en philosophie (Dewey et les philosophes de l’éducation) ou en psychologie (apprentissage) par exemple.

2.1.2 | Autres départements concernés

En rapport avec les sciences de l’éducation, sont proposés en salle D (droit, économie, politique) des livres sur le droit de l’enseignement et de la vie scolaire ainsi que des publications officielles de l’Unesco et de l’OCDE. On y trouve aussi des ouvrages sur l’enseignement et la recherche en économie ainsi que sur l’histoire du développement de la discipline. Au Pôle de ressources et d’information sur le monde de l’entreprise (PRISME), dans cette même salle, sont réunis les ouvrages d’orientation scolaire et professionnelle. On y trouve aussi des annuaires et des études de marché sur la formation et l’enseignement supérieur.

2.1.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de de fraîcheur est de 9,5%, et le taux de désherbage de 2% ;

2.2 | Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1 | Département pivot

Les collections en libre accès de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie) proposent des ouvrages essentiellement en langues étrangères (et notamment en anglais) destinés aux chercheurs : textes de référence (pédagogues fondateurs), ouvrages théoriques, instruments méthodologiques.

Une attention particulière est apportée aux approches théoriques comparatives, à l’histoire et à la méthodologie de la discipline. A la différence de la collection de la salle J, il s’agit de publications qui ne sont pas systématiquement présentes dans les bibliothèques universitaires.

2.2.2 | Autres départements concernés

Des acquisitions juridiques dans le domaine des sciences de l’éducation sur les mêmes sujets que ceux traités en salle D se trouvent également en salle O (droit, publications officielles) ainsi que des publications officielles de l’Unesco et des documents de l’Union Européenne relatifs aux questions d’éducation.

Des ouvrages sur l’enseignement et la recherche en économie ainsi que sur l’histoire du développement de la discipline sont proposés en salle N (économie, science politique, presse).

2.2.3 | Politique de renouvellement : taux de fraîcheur, taux de désherbage

Le taux de fraîcheur est de 4 %, et le taux de désherbage de 2 %.

2.3 | Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1 | Département pivot

Les acquisitions courantes destinées aux magasins concernent exclusivement des publications étrangères. Il s’agit de publications de travaux de chercheurs. Elles concernent principalement des ouvrages publiés dans les pays anglo-saxons ou dans les pays germaniques. La langue dominante est l’anglais. En effet, les publications en langue allemande, qui restent importantes, sont désormais accessibles en accès ouvert et ne font donc plus l’objet d’acquisitions. Les acquisitions en langues latines (italien, espagnol et portugais) constituent une part minoritaire des acquisitions ; parmi celles-ci, l’Italie occupe une place prépondérante suivie de l’Espagne. Elles concernent uniquement des ouvrages abordant des problématiques liées au pays concernés (et non des sujets généraux), en particulier dans une perspective historique.

Par ailleurs, les collections font état de la recherche contemporaine en sciences de l’éducation dans les pays européens, d’Amérique du Nord et d’Asie, notamment dans une perspective comparative. La politique documentaire s’est élargie à toutes les problématiques de la recherche en sciences de l’éducation depuis que l’offre de ressources de l’Institut Français de l’Éducation a quitté le paysage documentaire parisien. Les acquisitions pour les magasins portent par exemple sur les théories et la philosophie de l’éducation, l’histoire et la méthodologie de la discipline, les théories de la pédagogie, les métiers de l’enseignement, la formation des adultes (formation tout au long de la vie), l’enseignement supérieur, les approches sociologiques des problématiques éducatives (inégalités, enfance et jeunesse, famille, genre).

Les publications retenues pour les magasins sont pour certaines présentes uniquement à la BnF. Quelques titres en français sont acquis : publications de pays francophones (Suisse, Québec, Belgique) mais la majorité entre par dépôt légal (Hermann pour les Presses universitaires de Laval par exemple).

Depuis quelques années, l’offre est moins diversifiée en raison de la concentration des maisons d’éditions et de l’absorption de petites structures (dont la production est parfois plus originale). Les acquisitions courantes sont impactées par ce contexte.

2.4 | Couverture géographique

Principalement l’Europe et l’Amérique du Nord, mais également l’Asie. L’Afrique et l’Amérique latine sont représentées de façon plus marginale ; le département Langue Littérature

et arts a également compétence pour les publications dans les langues qui lui sont dédiées pour les territoires correspondants.

2.5 | Couverture linguistique

Les langues couvertes sont le français, l’anglais, l’allemand, l’espagnol, l’italien, et le portugais. La langue anglaise est prédominante dans les acquisitions.

Le département Langue Littérature et arts acquiert les publications dans les langues (chinois, russe, polonais...) qui lui sont dédiées et pour les territoires correspondants.

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues (y compris multilingues)
Haut-de-jardin	99 %	<1 %	<1 %
Rez-de-jardin	30 %	67 %	3 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	100 %	0 %	0 %
Rez-de-jardin	26 %	38 %	36 %
Magasins	2 %	31 %	67 %

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Deux bases de données sont spécialisées en science de l’éducation : Educational Research Complete et ERIC (Education

2.6 | Éléments de volumétries

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	1 300	40	60
Rez-de-jardin	800	10	30
Magasins		480	520

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 694 monographies sont entrées par le dépôt légal dans les collections en éducation.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

	Volumétrie totale des collections de périodiques imprimés en 2024
Haut-de-jardin	5 titres imprimés
Rez-de-jardin	5 titres (dont 3 couplés imprimé + électronique)
Magasins	8 titres (dont 5 couplés imprimé + électronique)
Electroniques seuls	6 titres

L’offre d’abonnements périodiques est complétée par les bases de données généralistes en sciences humaines (JSTOR, Persée et Open Edition pour le domaine francophone...). Cf. « Bases de données » ci-dessous.

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 697 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections en éducation.

3 | Ressources numériques

Resource Information Center). Plusieurs autres bases de données pluridisciplinaires couvrent la discipline parmi lesquelles : CAIRN (qui donne accès à de nombreuses revues parmi lesquelles Carrefours de l’éducation, Revue française

de pédagogie, Éducation et sociétés, Recherche & formation, Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle), Academic Search Premier, SOCIndex, Sociological Abstracts.

Six périodiques électroniques complètent l'offre parmi lesquels : British Educational Research Journal, History of Education Review.

Les acquisitions de livres électroniques (une dizaine par an) représentent actuellement une part très restreinte. Les éditeurs sont de plus en plus nombreux à ne plus proposer l'édition imprimée de leurs ouvrages de recherche qui sont diffusés en accès ouvert (modèle qui est déjà la règle pour les revues) ; dans ce cas, le choix du format retenu dépend du marché éditorial

Jusqu'à présent, les acquisitions de livres électroniques concernaient principalement des « reprints » numériques (lacunes) ou des sources manquantes, plus rarement des ouvrages généraux ou des encyclopédies.

3.2 | Collecte du web

La collecte large couvre déjà un grand nombre de sites en sciences de l'éducation. On choisit de collecter en complément des portails de revues scientifiques (comme les Cahiers pédagogiques) ou de structures de recherche, des carnets de chercheurs (comme Pupitre.hypothèses.org), de mouvements associatifs (pédagogies alternatives, réseaux d'éducation prioritaire), d'institutions éducatives ou officielles et de centres de recherche en éducation, notamment sur des pédagogues célèbres (Alfred Binet, Célestin Freinet...). Ces sites, une soixantaine, permettent de couvrir les grands débats animant la discipline (évaluations, décrochage scolaire, inégalités sociales, laïcité...).

◆ Collectes Vidéos

La BnF collecte des chaînes YouTube d'universités, de professeurs mettant à disposition des techniques pédagogiques ou des ressources disciplinaires.

4 | Environnement documentaire

Plusieurs bibliothèques universitaires conservent dans leurs collections des fonds patrimoniaux relatifs à l'enseignement, en particulier les anciennes bibliothèques des écoles normales (fin XIX^{ème}, début XX^{ème}) qui comprenaient notamment des manuels et ouvrages destinés aux futurs enseignants : Paris (INSPÉ Sorbonne Université), Artois (université de Lille), Bordeaux (INSPE de l'académie de Bordeaux), Limoges, Grenoble par exemple.

L'Université de Montpellier conserve également un fonds important d'ouvrages et de revues (Centre d'études, de documentation et de recherches en histoire de l'éducation). Certaines de ces collections ont été numérisées.

Quelques universités ou établissements ont un partenariat avec la Bibliothèque nationales de France (département de la coopération) pour des programmes de numérisation de leurs collections anciennes.

Plusieurs institutions lyonnaises rattachées à l'Université (bibliothèque Diderot, centres de recherche, laboratoires dont le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), Institut français d'éducation sont issues de l'Institut National de Recherche Pédagogique, INRP (aujourd'hui France Education international). La Bibliothèque Diderot de Lyon a hérité des collections patrimoniales de l'INRP. Sa collaboration avec la BnF concerne des programmes de numérisation. Le Musée national de l'éducation (MUNAÉ) a hérité des collections muséales (documents et objets).

Fiches par types de documents





FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Arts graphiques

Maurice Biais, La Maison moderne, 82 rue des Petits Champs, 1902. BnF

1 | Publics et collections

Le domaine couvre les œuvres sur papier en feuilles ou reliées : dessins, estampes, affiches, livres graphiques. Il comprend aussi les graphzines (livre graphique sans texte réalisé le plus souvent en photocopie, sérigraphie ou offset) et les travaux graphiques.

1.1 | Département pivot

Estampes et photographie.

1.2 | Autres départements concernés

Réserve des livres rares ; Arts du spectacle ; Musique / Bibliothèque–Musée de l’Opéra ; Centre national de la littérature pour la jeunesse (Département Littérature et art)

1.3 | Publics visés

Outre les publics académiques¹, les publics spécifiques au domaine sont principalement : commissaires d’expositions, iconographes travaillant pour des maisons d’édition, artistes, artisans d’art, professionnels du spectacle, collectionneurs et amateurs, toute personne s’intéressant à l’image imprimée, d’un point de vue artistique ou documentaire.

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

Au département des Estampes et de la photographie, les collections d’estampes et de dessins représentent 6 millions d’images (dont 200 000 dessins). Elles se sont constituées à partir du XVII^e siècle au sein de la Bibliothèque royale, puis se sont enrichies, aux XVIII^e et XIX^e siècles, avec l’arrivée de grandes collections réunies par des amateurs éclairés, de fonds de dessins d’architectes ou de confiscations à l’époque révolutionnaire.

Le dépôt légal, instauré dès 1632 pour l’estampe, devient une source d’enrichissement importante des collections. Le fonds de dessins de maîtres s’est quant à lui considérablement enrichi lors de versements, ordonnés par décret ministériel en 1860, de collections provenant de la bibliothèque Sainte–Geneviève et de la bibliothèque de l’Arsenal.

Le XX^e siècle et la période contemporaine sont marqués par des dons consentis par les artistes eux–mêmes ou leurs descendants, souvent à l’occasion d’expositions (Louise Bourgeois pour la gravure, Richard Davies pour le dessin, Wolinski pour le dessin de presse). Depuis 2007, le département des Estampes et de la photographie développe son fonds de dessins de presse, déjà présent depuis le XIX^e siècle notamment avec l’essor de la presse illustrée.

Depuis la fin du XIX^e siècle, l’affiche illustrée connaît aussi un développement spectaculaire, notamment du fait de l’im-

pression lithographique², et le dépôt légal imprimeur devient la principale source d’entrée des œuvres d’affichistes renommés. Pour la période contemporaine, des opérations de collectes d’affiches sont effectuées auprès des graphistes, auxquelles s’ajoutent ponctuellement des travaux sur d’autres supports (livres, brochures, flyers...).

À partir de 2001, à la suite de l’exposition Graphisme(s) : 1997–2001, deux cents créateurs tenue à la BnF, la Réserve des livres rares a entrepris de constituer un fonds spécifique sur le graphisme dans le champ du livre, afin d’adapter sa collecte au renouvellement contemporain des arts du livre. En 2009, une nouvelle cote a été créée pour ce fonds (RES–NFW). On compte à ce jour 656 pièces entrées dans le fonds graphique de la Réserve des livres rares. Cette collection s’enrichit essentiellement par don.

Le département des Arts du spectacle conserve de très nombreux documents graphiques couvrant une période allant du XVII^e siècle à nos jours. Ils documentent les différentes étapes de la réalisation d’un spectacle, depuis sa conception (maquettes de décors et costumes, croquis de mise en scène ou de scénographies) en passant par sa mise en œuvre (affiches) et sa réception (estampes et portraits représentant des acteurs ou des spectacles, dessins de presse, caricatures, images de presse, cartes postales, imagerie...). On peut dénombrer, outre des centaines de milliers d’estampes et d’images de presse, environ 150 000 affiches, près de 13 000 dessins et plus de 61 000 maquettes planes.

Le département de la Musique conserve des collections iconographiques, dont une importante collection d’affiches de concerts et de spectacles, provenant en partie du dépôt légal imprimeurs (remontant au 19^e siècle) et de la Société des concerts du Conservatoire (1834–1957), ainsi qu’un fonds de 10 000 portraits de musiciens (dont des dessins et estampes). Il conserve, en outre, des ensembles remarquables, dont la partie iconographique du fonds Mac Nutt–Berlioz (225 estampes), les albums Saint–Marceaux (environ 400 dessins réalisés dans le cadre du salon de Marguerite de Saint–Marceaux au cours des années 1880–1910, ou encore quelques dizaines de dessins techniques de facture d’orgue du fonds Cavaillé–Coll (1811–1890). Enfin, divers dessins, estampes et affiches sont conservés dans différents fonds d’archives de sociétés de concerts (Les Amis de la musique de chambre), de compositeurs, musiciens et musicologues (tels que les fonds André Caplet, Pierre Souvtchinski, Dimitry Lèvidis, Tristan Clais, André Francis, Jacques Offenbach, etc.), ou encore d’auteurs–compositeurs–interprètes et d’interprètes (Bérurier noir, groupe Oberkampf, Kent, Barbara).

Le département de la Musique conserve, sur le site de la Bibliothèque–musée de l’Opéra, un riche fonds iconogra-

¹ Voir §2 Les publics dans l’introduction.

² Les affiches typographiques sont conservées au département Histoire, Philosophie, Sciences de l’Homme et à la Réserve des livres rares.

phique, dont 35 000 estampes, 70 ml de dessins (portraits d’artistes et scènes d’opéras et de ballets, esquisses de décoration intérieure de théâtre), plusieurs milliers de plans de théâtre et de dessins d’architecture, 25 000 esquisses et maquettes de décors et de costumes, planes et en volume, et 100 ml d’affiches illustrées et typographiques. Ce fonds, dont une part importante est issue de l’activité de l’Opéra de Paris et de l’Opéra–Comique s’enrichit depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle grâce à une politique d’acquisition volontaire et à plusieurs dons tels que les fonds de l’architecte Charles Garnier (comprenant de nombreux plans de l’Opéra Garnier), du secrétaire des Ballets russes Boris Kochno (dont des dessins), des Archives internationales de la danse, AID (dont des affiches), du décorateur André Boll (maquettes de décor), etc.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

Estampe : estampes en feuille imprimées généralement sur papier, toutes techniques confondues. Elles peuvent être rassemblées en portfolio ou en livres graphiques. Des matrices ayant servi à imprimer des estampes présentes dans les collections sont aussi conservées ; elles n’ont pas vocation à être réimprimées.

Affiche / graphisme : affiches illustrées, mais aussi plaquettes, brochures, flyers, programmes, etc.

Travaux graphiques : imagerie, dont albums à colorier, autocollants, cartes postales, cartons d’invitation, ephemera, menus, panneaux éducatifs, posters, tarots, stickers... L’imagerie ne reçoit plus les travaux de ville et la papeterie.

Dessin, dessin de presse : en feuilles, en albums, en carnets, sur calques, photocopies de dessins rehaussés de couleurs (feutre), impressions de dessins travaillés à la palette graphique, défets de périodiques (coupures de journaux).

2.2 | Modes d’entrées

Pour les documents imprimés (estampes, affiches, livres et travaux graphiques) :

- ♦ **Dépôt légal**
- Dépôt légal éditeur (imprimeur pour l’affiche), en un exemplaire
- Dépôt légal numérique : à l’unité ou par flux quand les chaînes d’entrée seront développées

- ♦ **Acquisitions**

Pour les documents étrangers, notamment auprès de particuliers, de galeries, de libraires spécialisés et lors de ventes publiques.

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse possédait, à son entrée en 2008 au département Littérature et art de la BnF, quelques originaux graphiques (planches réalisées par des illustrateurs pour les couvertures de la Revue des livres pour enfants) ainsi qu’un fonds d’affiches. Mais c’est seulement depuis 2014 qu’il s’est enrichi des donations d’illustrateurs et d’illustratrices jeunesse qui lui ont confié une partie de leurs originaux graphiques (don des carnets de dessins de Georges Lemoine, des dessins originaux de Jacqueline Duhême, des xylogravures, dessins, matrices en bois et photographies de May Angeli, des planches et carnets de dessins et collages d’Elzbieta...).

- ♦ **Dons**

De collectionneurs, d’institutions (bibliothèques, fondations, théâtres), d’artistes (graveurs, dessinateurs, graphistes), d’ayant-droits ; donations, legs, dations.

Pour les dessins, les entrées se font par acquisition, don et legs (à l’unité, par ensembles ou à l’occasion d’entrées de fonds d’archives) et dépôt.

2.3 | Grands axes de développement des fonds

Le **département des Estampes et de la photographie** recherche l’exhaustivité en ce qui concerne l’estampe contemporaine imprimée en France, à l’exclusion des pratiques amateurs. Dans le cas des artistes qui s’autoéditent, il paraît plus important de recueillir un échantillon représentatif de leur production et non l’exhaustivité. Il en va de même des graphzines autoproduits en France ou à l’étranger, qui peuvent entrer par dépôt légal, don ou achat. Concernant les acquisitions, sont recherchées, les estampes ne relevant pas du dépôt légal : estampes rehaussées, monotypes, épreuves d’état. Et pour l’estampe imprimée à l’étranger, on privilégie les estampes d’artistes déjà présents dans les collections et celles d’artistes représentatifs des grands courants de l’art contemporain, sans recherche d’exhaustivité.

Les donations que font les artistes ou leur famille au département des Estampes et de la photographie permettent de compléter les collections d’œuvres manquantes (œuvres anciennes non déposées ou œuvres éditées à l’étranger) et ont souvent pour contrepartie l’organisation d’expositions afin de mettre en valeur les œuvres données. Pour les périodes ancienne, moderne et contemporaine, les entrées par don ou achat viennent compléter l’existant en comblant les lacunes. Le dépôt légal imprimeur, jadis source majeure d’enrichisse-

ment du fonds d’affiches, a beaucoup diminué ces dernières années en raison de la faillite des deux grandes imprimeries historiques déposantes d’Ile-de-France.

En ce qui concerne les dessins, ceux en rapport avec l’estampe (dessins de graveurs ou destinés à être gravés), en priorité de l’école française, sont recherchés quelle que soit la période.

Pour le dessin de presse, la collecte a repris depuis les années 2010. Des dons entrent grâce aux rencontres avec les dessinateurs, avec parfois la promesse d’une exposition à la clé. Aux dons volumineux, on préfère, lorsque c’est possible, prélever un choix de pièces, représentatif de l’œuvre et du style de l’artiste (par exemple dessins d’actualité, qui témoignent d’une époque, publiés dans les journaux tout au long d’une carrière).

Des achats de pièces de dessinateurs français contemporains présents sur le marché de l’art, ou certaines pièces rares acquises auprès de marchands ou de particuliers, viennent compléter les collections.

Par ailleurs, le **département des Arts du spectacle** a une politique documentaire moins tournée vers la collecte exhaustive des supports graphiques que l’intérêt du document pour le domaine du spectacle, que ce soit d’un point de vue documentaire ou artistique. Les acquisitions se concentrent, pour ce qui concerne les documents imprimés, autour de l’affiche de spectacle contemporaine, reçue principalement en don des théâtres et salles de spectacle français, et plus marginalement autour de l’imagerie et de l’estampe ancienne. Une attention toute particulière est accordée aux documents originaux, les dessins et dessins de presse représentant des comédiens et le monde du spectacle, et les maquettes planes de décors et de costumes³.

Le **département de la Musique**, pour la Bibliothèque–musée de l’Opéra, mène une politique d’acquisition patrimoniale centrée sur l’histoire de l’Opéra de Paris, de l’Opéra–Comique, des Ballets russes, des Ballets suédois, et des compagnies de ballet d’avant-garde actives à Paris dans la première moitié du XX^e siècle (maquettes de costumes et de décor planes et en volume, dessins, estampes, plans et dessins d’architecture, et autres documents techniques). Par ailleurs, il acquiert des livres imprimés sur ces sujets, ainsi que sur l’histoire en général des décors et costumes d’opéra et de ballet, et sur l’architecture des théâtres lyriques.

Le **Centre national de la littérature pour la jeunesse** accueille les dons d’illustratrices et illustrateurs ayant joué un rôle particulier dans le développement de la littérature pour la jeunesse. Sa politique documentaire est centrée autour de l’illustration dans le domaine jeunesse, quel qu’en soit le support de diffusion : albums, romans, documentaires. Une attention particulière est portée au choix des originaux, afin de constituer des ensembles cohérents et représentatifs de l’œuvre de l’artiste. Le développement du fonds est réalisé avec le souci de ne pas se limiter à un style ou à une période donnée, mais de favoriser la variété des techniques et des supports afin de donner à voir le foisonnement graphique propre à la littérature de jeunesse.

Les dons de travaux de graphistes contemporains intéressants pour leur qualité visuelle sont sollicités en concertation avec la **Réserve des livres rares**. Les dons de collectionneurs, parfois très volumineux, sont acceptés pour leur cohérence et leur capacité à compléter les fonds.

Quant aux achats, des acquisitions de pièces majeures patrimoniales (grands artistes présents dans les collections, comme Toulouse–Lautrec) et de quelques pièces contemporaines (autoéditions ou éditions à petits tirages de graphistes, par ailleurs donateurs réguliers) sont effectuées.

2.4 | Couverture géographique

Pour le département des Estampes et de la photographie, la couverture géographique est principalement française pour tous les supports.

Estampe : la France de manière exhaustive ; les autres grands centres de production pour l’estampe ancienne (XV^e–XVIII^e siècles) : Allemagne, Italie, Pays–Bas. Pour la partie moderne et contemporaine, un échantillon des différentes tendances de l’estampe à l’étranger, notamment aux États–Unis, Grande–Bretagne, Allemagne, Espagne...

Affiche : domaine français principalement.

Dessin : Europe de manière majoritaire, mais aussi Extrême–Orient, Amérique du Sud, Amérique du Nord.

La collecte à la Réserve des livres rares est principalement orientée vers des travaux graphiques réalisés en France et, dans une moindre mesure, vers ceux de graphistes français travaillant à l’étranger. S’y ajoutent, à titre de mise en contexte, les travaux de quelques graphistes étrangers, en Europe comme hors d’Europe.

³ Cf. fiche Arts du spectacle et cinéma.

2.5 | Éléments de volumétrie⁴

◆ Documents imprimés

Estampes, affiches, travaux graphiques

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d'enrichissement
Dépôt légal	4 430	Maintien et si possible, amélioration
Dépôt légal numérique	s.o.	Ouverture prévue en 2027
Acquisitions courantes	254	
Acquisitions patrimoniales [inclut les dessins]	250	250
Dons, legs, donations, dations	1 822	
Acquisitions et dons de documents numériques natifs	Affiche : 16 034 fichiers	Développement des domaines imagerie et estampe contemporaine

Dessins

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d'enrichissement
Acquisitions courantes	321	
Dons, legs, donations, dations	232	

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

La BnF est abonnée à Naïma Unlimited, plateforme de l'éditeur Naïma spécialisé dans l'art et la création contemporaine. Le catalogue de l'éditeur comprend des monographies de photographes et d'artistes, des catalogues d'exposition, des livres d'artistes, des revues, des journées d'études, des écrits théoriques.

⁴ Pour le département des estampes et de la photographie, les volumétries des entrées sont données à titre indicatif : les entrées sont en effet complètement dépendantes d'acquisitions exceptionnelles ou de dons impossibles à anticiper. Ces estimations ne prennent pas en compte

◆ Arts graphiques dans les autres départements

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d'enrichissement
Dépôt légal physique		
RLR	2	Entre 0 et 5
ASP	13	15
Acquisitions patrimoniales		
RLR		
ASP	133	130
MUS-BMO	80	
Dons, legs, donations, dations		
RLR	7	10
ASP	2 543	2 700
MUS-BMO	353	
Acquisitions et dons de documents numériques natifs		
ASP	620	700

Au même titre que les départements Arts du Spectacle et Estampes et Photographie, le département de la Musique est susceptible de recevoir par don des documents graphiques numériques natifs, notamment des maquettes et dessins scéniques, ou encore du matériel intervenant dans l'élaboration de documents de communication issus de groupes et compagnies de spectacle musical.

3.2 | Collecte du web

Les sites les plus pertinents dans les domaines de l'estampe, l'affiche, le dessin de presse et l'imagerie sont collectés. Sont sélectionnés en priorité les sites, blogs et comptes de réseaux sociaux de graphistes, dessinateurs, illustrateurs, ateliers de création graphique. Sont également collectés des sites de festival, d'institutions culturelles, des portails (de cartes postales par exemple) ainsi que des sites d'éditeurs, imprimeurs, gale-

la possibilité d'une entrée inattendue de collections massives par voie de don ou de legs

ristes, agences de publicité. Le graphisme arrive en tête des collectes avec 272 sites moissonnés depuis 2007. Le dessin de presse, l'estampe et l'imagerie (cartes postales et affiches) représentent chacun environ 60 sites collectés en 2024.

3.3 | Acquisition et don de documents numériques natifs (ADDN)

Le département des Estampes et de la photographie fait le choix d'acquérir certains documents nativement numériques

qui peuvent redoubler les documents physiques déjà présents dans les collections, si cela s'avère pertinent en termes de représentativité de la production numérique (monographies, périodiques, catalogues de marchands pour l'essentiel).

Dans le domaine de la création graphique, et de l'affiche en particulier, le département s'attachera à collecter les traces du processus créatif (matériau brut, esquisses, version pour impression) en complément de l'œuvre dans sa version finale.

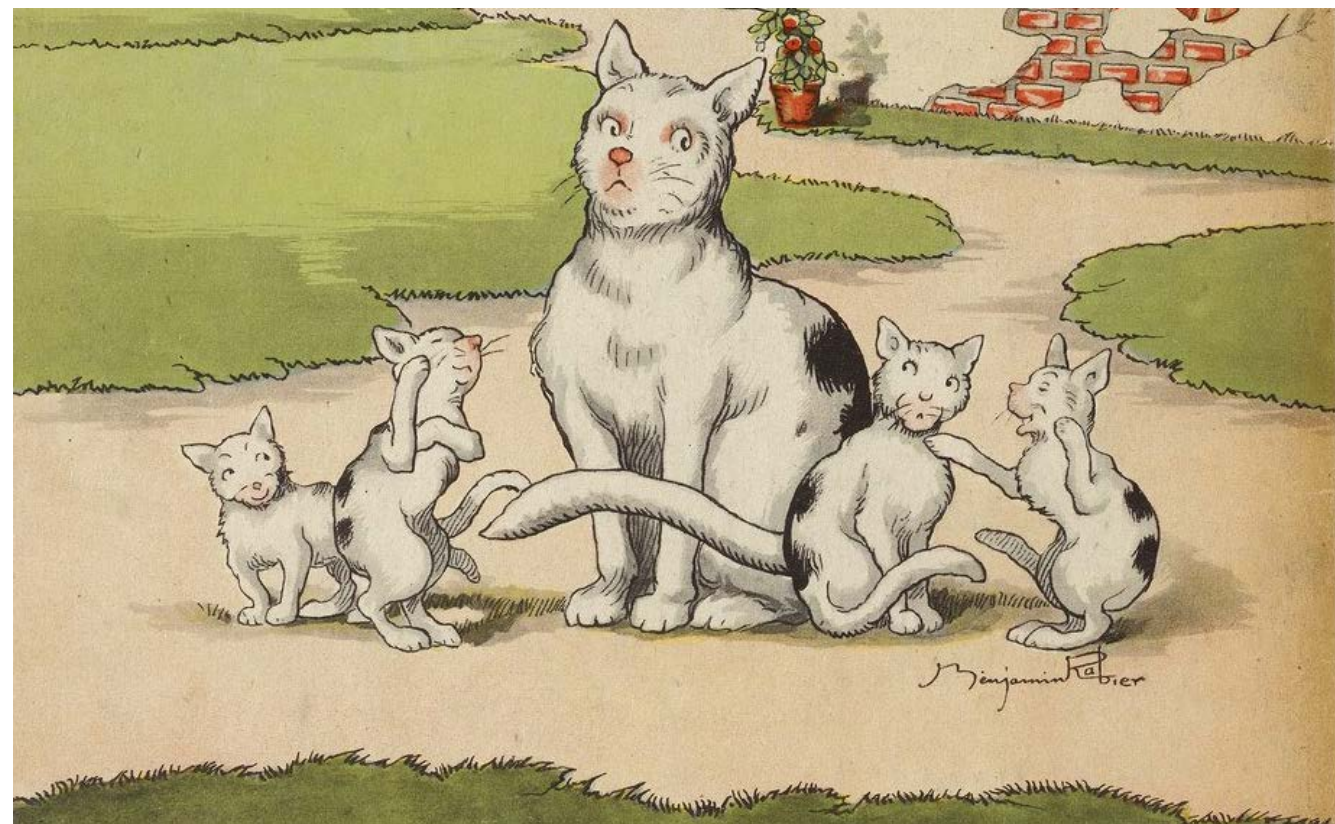
4 | Environnement documentaire

De nombreux fonds de musées français sont complémentaires de ceux de la BnF : la collection Rothschild du département des Arts graphiques du Louvre, le département des Arts graphiques du Musée national d'Art moderne, le cabinet des estampes du Musée Carnavalet, etc. Aussi, dans un souci d'économie et de complémentarité des collections, la BnF mène-t-elle une politique d'acquisition concertée pour les achats, dons et dations avec notamment le Musée national d'Art moderne, la Bibliothèque de l'INHA et le Musée du Petit-Palais pour l'estampe, ainsi que le Musée de la publicité pour l'achat d'affiches patrimoniales.

La BnF mène aussi une coopération scientifique, notamment en matière d'échanges d'informations pour d'éventuelles acquisitions de dessins, avec le musée du Louvre, dont le département des arts graphiques est le référent pour le dessin jusqu'au XIX^e siècle. Il en est de même avec le Cabinet d'art graphique du Musée national d'Art moderne pour le XX^e siècle et la partie contemporaine.

Quant au dessin de presse, la BnF accroît ses collections en harmonie avec l'ensemble des collections présentes sur le territoire national : le musée d'Orsay (pour le XIX^e siècle), le musée Tomi Ungerer à Strasbourg, le musée Albert Dubout à Palavas-les-Flots, la Contemporaine (BDIC) à Nanterre, le musée d'art et d'histoire à Saint-Denis, le centre Saint Just le Martel près de Limoges, etc.⁵

⁵ Voir aussi fiche Arts du spectacle et cinéma.



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Bande dessinée

Benjamin Rabier, *La famille Mistigri*, 1941. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

La fiche recouvre la bande dessinée de fiction et ses différentes expressions : manga et bande dessinée asiatique, bande dessinée franco-belge et européenne, comics et bande dessinée nord-américaine, roman graphique, webtoon et toute forme de bande dessinée numérique et interactive.

Elle concerne également les fonds de presse sous forme de parutions périodiques exclusivement consacrées à la bande dessinée mais également de périodiques plus généralistes proposant des planches ou des strips dans leurs numéros, ainsi que la bande dessinée documentaire dans toutes les thématiques couvertes par la BnF.

1.1 | Départements pivots

Découverte des collections et de l'accompagnement à la recherche (DCA), Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), Littérature et art.

1.2 | Autres départements concernés

Estampes et photographies, Réserve des livres rares, Droit-économie-politique, Philosophie-histoire-sciences de l'Homme, Sciences et techniques, Son, vidéo, multimédia.

1.3 | Publics spécifiques au domaine

Outre les publics académiques intéressés notamment par les collections patrimoniales, la diversité de l'offre couvre une large cible :

- Salle Ovale, site Richelieu : le grand public adulte et jeunesse (visiteurs, habitants du quartier, etc.), les étudiants pour un usage détente ou pour un usage studieux (étudiants en art, arts graphiques), les amateurs de bande dessinée néophytes ou avertis ;
- Bibliothèque tous publics, site François Mitterrand : jeune public, collégiens, lycéens, étudiants et plus larges publics pour une introduction aux thématiques de la salle de lecture.

1.4 | Repères historiques dans les collections de la BnF

La collection de bandes dessinées de la BnF s'est constituée par le seul dépôt légal jusqu'aux années 2000. Les débuts de la bande dessinée, à travers les œuvres de Rodolphe Töpffer, de Gustave Doré, de Cham, et Christophe, par exemple, ont ainsi rejoint les collections de la BnF. De la même façon, les albums de séries emblématiques tels que Bécassine, Sylvain et Sylvette, Zig et Puce et Tintin sont entrés dans les collections la BnF. Cela vaut également pour la bande dessinée interactive dont les premiers exemples sur CD-Rom ont intégré les collections du département Son, vidéo, multimédia dans les années 1990 par dépôt légal (Opération Teddy

Bear d'Edouard Lussant). Des acquisitions rétrospectives ultérieures ont également permis de documenter la période précédente avec des titres sur disquettes pour ordinateurs personnels.

Les fonds de presse sous forme de parutions périodiques – les grands hebdomadaires des années 1930 (Robinson, 1936–1940, Le Journal de Mickey, 1934–, etc.), les nombreuses créations de 1950 et 1960 à aujourd'hui (Pilote, L'Echo des savanes, Métal hurlant, Fluide glacial, etc.) – sont conservés dans des départements du site François Mitterrand.

Des dons remarquables de planches originales sont venus compléter les collections imprimées, telles les planches originales de Gotlib et de Cabu au début des années 1970 (département des Estampes et de la photographie) ou les planches originales d'Astérix en 2011 (Réserve des livres rares).

Les acquisitions commencent seulement à la fin des années 1998 et portent sur les albums et études sur la bande dessinée à destination des collections sur le livre et la lecture.

En 2008, avec l'intégration de la Joie par les livres, qui devient le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), les collections de bande dessinée rejoignent les magasins du département Littérature et Art. Elles représentent près de 15 000 documents essentiellement en français publiés entre 1923 et 2008. Le CNLJ conserve également des collections patrimoniales de bandes dessinées dans sa Réserve. On y trouve quelques classiques de la bande dessinée et notamment le don Marvel qui réunit 168 titres de comics (soit 3 765 fascicules) publiés aux États-Unis. Les grands auteurs de cette maison d'édition sont présents dans le fonds parmi lesquels les scénaristes Stan Lee, John Byrne, Chuck Dixon et les dessinateurs Jack Kirby, John Quesada, Mark Bagley, Alan Davis, les frères Kubert.

Au début des années 2010, la politique de diversification des publics conduit au déploiement de bandes dessinées documentaires et de fiction au format imprimé sur le site François Mitterrand dans toutes les salles de la bibliothèque tous publics, à l'exception des salles A (son, vidéo, multimédia) et E (recherche bibliographie, livre, bibliothèques. En revanche, le département Son, vidéo, multimédia met en avant sur son portail une sélection de ressources autour de la thématique de la bande dessinée tant vidéo (documentaires sur des auteurs de bande dessinée et adaptations) que multimédia (bandes dessinées interactives en ligne)

L'ouverture de la salle Ovale, site Richelieu, en septembre 2022 inaugure une collection de près de 10 000 albums de bande dessinée qui constitue l'un des axes majeurs de la politique documentaire de cette salle ouverte librement et gratuitement à tous les publics.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

Bandes dessinées de fiction et bandes dessinées documentaires, planches originales, carnets de travail, story-boards, manuscrits, éditions originales, premières éditions.

2.2 | Modes d'entrées

dépôt légal, acquisitions courantes et patrimoniales, dons, dations.

2.3 | Grands axes de développement des fonds

2.3.1 | Départements pivots

♦ Salle Ovale, site Richelieu

Pour la constitution du fonds, les acquisitions d'albums ayant obtenu un ou plusieurs prix (prix attribués par la critique ou lors de festivals) ainsi que les auteurs récompensés pour l'ensemble de leur œuvre ont été privilégiés. Pour quelques auteurs représentatifs d'un genre ou d'un pays, l'exhaustivité de l'œuvre disponible est visée. De plus, un focus est proposé sur les précurseurs du genre au 19^e siècle et les auteurs dits « classiques », ayant publié avant les années 1980.

S'agissant des bandes dessinées par genre et aire géographique, plusieurs axes ont été déterminés pour constituer les fonds :

- Pour la bande dessinée franco-belge, la salle Ovale propose un large panorama des séries classiques, pour les publics adultes et jeunes, de leurs débuts à nos jours, afin de permettre la consultation d'ensembles complets. Les collections de la salle Ovale visent également la représentativité de l'édition actuelle, élargie à d'autres pays européens. Pour les bandes dessinées one-shot et/ou les romans graphiques, l'offre documentaire de la salle permet d'en représenter la diversité. Les orientations retenues pour le domaine franco-belge permettent de donner une forte visibilité aux collections historiques françaises grâce aux rééditions ou fac-similés d'albums dont les éditions originales sont conservées à la BnF. Les acquisitions courantes visent à suivre les séries en cours mais aussi les rééditions d'œuvres épuisées. Elles portent également sur les nouveautés des auteurs phares tout autant que celles des jeunes auteurs. Une attention particulière est aussi portée aux petits éditeurs du secteur qui proposent souvent une offre créative sur le plan graphique et/ou scénaristique.
- Pour les mangas et la BD asiatique, les acquisitions pour constituer le fonds ont porté sur les séries classiques terminées ou en cours et dont le nombre de volumes n'excède pas la vingtaine ainsi que sur les œuvres des auteurs reconnus (Tezuka, Mizuki, Takahashi, Golo Zhao).

Les collections mettent en avant quelques classiques autour des héros emblématiques et des séries considérées aujourd'hui comme cultes. Pour les nouveautés, le choix a été fait d'écarter les séries longues, très connues du grand public et présentes dans de nombreuses bibliothèques publiques. L'accent est mis sur la découverte d'auteurs plus confidentiels pour proposer une sélection de bandes dessinées asiatiques ambitieuses, au style recherché et original.

S'agissant de la bande dessinée nord-américaine, l'objectif est de sélectionner les titres les plus intéressants parmi une offre abondante de comics, notamment les séries Disney ou celles de super-héros des éditeurs Marvel et DC. Au sein de ces univers, le choix s'est porté sur les albums salués par la critique ainsi que sur des anthologies et quelques intégrales d'auteurs remarquables. Pour représenter les débuts de la bande dessinée américaine et les séries classiques, les titres les plus connus comme Little nemo, Krazy Kat, Les Peanuts, Calvin & Hobbes, sont présents en salle Ovale. Concernant la production contemporaine, les acquisitions portent majoritairement sur les auteurs à l'esthétique originale afin de mettre en avant les comics underground et indépendants qui s'affranchissent des codes graphiques et scénaristiques des majors de l'édition américaine.

Une offre spécifique de documents audiovisuels et multimédias a été élaborée notamment par l'acquisition de fichiers dématérialisés.

Elle se compose de :

- Bandes dessinées interactives accessibles en ligne (la collection des Flashbacks du patrimoine de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou encore les titres conçus dans le cadre du projet ERCcOMICS ¹);
- De blogs BD toujours en ligne (Tu mourras moins bête de Marion Montaigne, Pénélope Jolicoeur de Pénélope Bagieu) ;
- De jeux vidéo anciens ou contemporains adaptés de BD ou dus à des auteurs de BD ou dont le gameplay présente des similitudes avec la BD (visual novels notamment) ;
- Des créations anciennes parues sur disquettes ou CD-Rom pour illustrer les débuts de la BD interactive en France proposées via le recours à l'émulation.

♦ Bibliothèque tous publics Site François-Mitterrand (salles I, J, H, G, F)

La bande dessinée (album, manga, comics...) est présente en **salle I**, à travers l'offre du Centre National de la Littérature pour la Jeunesse depuis 2009². Ce sont d'abord les actualités de l'édition, reçues en services de presse³ et présentes comme « nouveautés » (1350 BD ont ainsi été reçues en services de presse et présentées en salle I en 2023). Elles sont conservées pendant un an.

La « Bibliothèque idéale » comprend près de deux cents titres (195 titres en mai 2024). Il s'agit de bandes dessinées jeunesse mais aussi à destination des adolescents et jeunes adultes. Le fonds est enrichi tous les ans avec les nouveaux « coups de cœur » de La revue des livres pour enfants et de Takam-Tikou, tandis que les volumes qui ne sont plus disponibles en France sont retirés.

Enfin, les bandes dessinées franco-belges, les mangas et les comics sont bien représentés dans la sélection les « Classiques » (193 titres en avril 2023)⁴.

Le fonds de référence comprend en parallèle de nombreux ouvrages sur la bande dessinée, tant pour le public jeunesse, le grand public, qu'à destination des adultes (261 en mai 2024).

Un espace « Romans graphiques » à l'entrée de la **salle H** (Littérature française) présente une sélection d'œuvres contemporaines de bande dessinée françaises ou d'expression française (310 volumes / 175 auteurs et autrices représentés). Les corpus ne sont pas exhaustifs et la sélection privilégie l'actualité (prix littéraires, titres présents dans les festivals, thématiques actuelles).

Créé en 2017 et initialement restreint au « roman graphique » entendu comme création originale d'un auteur, le fonds s'est progressivement ouvert aux innovations éditoriales et au mélange des genres propres à la bande-dessinée. En 2024, il est également décidé de proposer des bandes dessinées documentaires sur les littératures françaises et classiques, des adaptations littéraires et des biographies d'écrivains. Ce fonds s'enrichit de 40 à 60 volumes par an.

Une sélection de bandes dessinées classées sous l'appellation de « Romans graphiques » est aussi proposée en **salle G** (Littératures étrangères) de la bibliothèque tous publics (300 volumes). Ce fonds s'attache à mettre en valeur les actualités du roman graphique, de la bande dessinée documentaire, des adaptations littéraires et des biographies d'écrivains, en langue originale mais aussi en traduction. Commencé en 2015, ce fonds s'enrichit de 60 à 80 volumes par an.

Enfin, depuis 2020, la **salle F** (Art) propose des bandes dessinées documentaires en art en en sport, avec une volumétrie cible de 300 titres (263 en mai 2024). Les acquisitions se poursuivent à un rythme de 40 à 60 volumes par an.

2.3.2 | Autres départements concernés

♦ Bibliothèque tous publics site François-Mitterrand (salles C, D, J)

Des bandes dessinées ont été acquises pour toutes les salles de lecture de la bibliothèque tous publics-à l'exception des salles A (son, vidéo, multimédia) et E (recherche bibliographie, livre, bibliothèques)-pour offrir des collections attractives à mi-chemin entre la lecture-loisir et la lecture studieuse. Les salles de lecture en sciences et techniques (salle C), droit-économie-politique (Salle D) et philosophie-histoire-sciences

de l'Homme (salle J) proposent majoritairement des bandes dessinées à caractère documentaire en lien avec leurs disciplines respectives.

♦ Départements spécialisés

La Réserve des livres rares acquiert des bandes dessinées depuis le début des années 1980 (albums de Télory, de Benjamin Rabier, d'Outcault ; premier album de Bécassine). Par ailleurs, des dons exceptionnels de planches originales de bandes dessinées sont entrés dans ses collections : 120 planches originales d'Astérix données par Albert Uderzo en 2011 ; manuscrits, story-boards et quelque 400 planches originales du cycle Les Cités obscures donnés par François Schuiten et Benoît Peeters en 2013. La dation F'murr (première dation dans le domaine du neuvième art) déposée pour partie au Musée de la bande dessinée (CIBDI, Angoulême) et pour partie au Musée Tomi Ungerer (Strasbourg), relève des collections de la Réserve des livres rares.

Le **département des Estampes** acquiert des œuvres sur papier en feuille ou reliées (dessin, graphzine, etc.)⁵.

2.4 | Couverture géographique

♦ Salle Ovale

Sont d'abord couverts la France, la Belgique, le Japon, les États-Unis. La couverture s'étend aussi à tous les pays ayant une tradition bédéphile importante : Corée, Chine, Argentine, Espagne, Italie, Canada. Les autres pays ne sont pas exclus mais leur production éditoriale traduite en français étant de moindre ampleur, ils sont moins bien représentés dans les fonds de la salle. On trouve cependant en salle Ovale un échantillon de la production africaine (Afrique noire et Maghreb), du Moyen-Orient et de l'Amérique du sud.

2.5 | Couverture linguistique

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Salles B, C, D, F, H, I, J du Haut-de-jardin	100 %	0 %	0 %
Salle G (littératures étrangères)	29 %	28 %	43 %

¹ ERCcOMICS : ERC pour « European Research Council » et « Comics ». ² La Joie par les livres a été intégrée en 2008 à la BnF. Les collections sont arrivées en 2009, date à laquelle la salle I est devenue la salle du Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ).

³ Pour des raisons liées à ses missions et notamment la fabrication de la Revue des livres pour enfants, le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) reçoit en service de presse des publications pour la jeunesse. En dehors du CNLJ, la BnF ne reçoit pas de service de presse.

⁴ Voir aussi la fiche Jeunesse. ⁵ Cf. fiche Arts graphiques

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Salles B, C, D, F, H, I, J du Haut-de-jardin	100%	0%	0%
Salle G (littératures étrangères)	30%	25%	45%
Salle Ovale (site Riche-lieu)	100%	0%	0%

2.6 | Éléments de volumétries pour les documents imprimés

◆ Les monographies imprimées acquises

	Volumétrie cible (VC) totale des collections de monographies imprimées	Volumétrie cible (VC) entrées annuelles monographies imprimées	
		Fourchette basse	Fourchette haute
Haut-de-jardin	2 000	140 (salles F, G, H)	200 (Salles F, G, H)
Salle Ovale	13 500	300	400

En dehors du département Littérature et art (140/200), il est difficile de fixer des volumétries d’acquisitions annuelles pour l’ensemble du haut-de jardin, y compris pour la salle I, car elles sont faibles pour la majorité des salles de lecture.

3 | Ressources numériques

3.1 | Politique générale dans le domaine

En complémentarité de l’offre imprimée et pour présenter les différents supports de la BD, la BnF pourra étudier la possibilité de s’abonner à des plateformes de Webtoons (nouveau format de BD numériques, conçues et adaptées à la lecture sur écran, dont l’édition est en en plein essor ces dernières années) et à des bases de données, notamment américaines, permettant l’accès aux archives de grandes maisons d’éditions ou d’éditeurs de comics underground.

◆ Les monographies imprimées entrées par dépôt légal

En 2023, 4 613 titres de bandes dessinées sont entrés par le dépôt légal dans les collections de la BnF.

◆ Les périodiques imprimés souscrits

Les collections de la salle Ovale comprennent 10 titres de périodiques spécialisés relatifs à la bande dessinée dont 3 magazines pour le jeune public.

Les collections de la salle I comprennent 3 magazines pour le jeune public et 6 pour les professionnels

◆ Les périodiques imprimés entrés par dépôt légal

En 2023, 125 titres de périodiques sont entrés par le dépôt légal dans les collections du département de Littérature et art en bande dessinée.

3.2 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Actuellement, les bandes dessinées numériques proposées par la BnF sont des BD homothétiques (identiques aux versions imprimées), disponibles via la base de données Scholarvox. Plus de 1 100 volumes sont consultables sur place en salle de lecture ou en accès distant pour les titulaires d’un Pass Lecture/Culture. Il n’y a pas de périodiques électroniques consacrés à la BD ni de bandes dessinées numériques acquises titre par titre, hormis une trentaine de titres sélectionnés dans le cadre du service de prêt numérique proposé

aux détenteurs d’un Pass annuel.

Toutefois, par le biais de la librairie numérique Book d’oreille, des bandes dessinées audio (d’Astérix à Tango en passant par Lanfeust) ont été acquises pour la salle Ovale.

3.3 | Collecte du web

La collecte courante ciblée des sites de bande dessinée répond à une double logique : assurer la continuité avec les collections imprimées, et identifier les ressources émergentes. Elle est assurée notamment par le département Littérature et art, et d’autres départements, dont le Département de la Découverte des Collections et de l’Accompagnement à la recherche et le département Son, vidéo, multimédia pour la bande dessinée interactive. L’exhaustivité est évidemment impossible mais on cherche à explorer au mieux la diversité des ressources et à représenter l’ensemble des pratiques propres au web.

Sont sélectionnés en priorité les sites, blogs et comptes de

réseaux sociaux d’auteurs et d’autrices de bandes dessinées, imprimées ou en ligne. Sont également collectés les sites de festivals, de magazines, d’associations, de critiques, des portails, des bibliothèques numériques, des bases de données, des sites collectifs et collaboratifs d’amateurs et de collectionneurs et des sites commerciaux (vente aux enchères, maisons d’édition, libraires). L’histoire de la bande dessinée se construit également sur la toile, qui offre ainsi de nouvelles sources pour la recherche : sites de centres de recherche spécialisés de l’enseignement supérieur français, sites d’instituts, revues.

Ces dernières années, une large sélection de comptes Twitter, Instagram, TikTok et de chaînes YouTube et de podcasts est également collectée pour compléter l’actualité de la discipline.

Ce sont 360 sites qui ont été collectés depuis 2005 ; environ 40 comptes Twitter et 115 comptes Instagram. Un parcours guidé dans les archives a été réalisé en 2024.

4 | Environnement documentaire

◆ Bibliothèques du réseau de la ville de Paris

Le réseau des bibliothèques de la ville de Paris ne dispose pas d’une bibliothèque spécialisée consacrée à la bande dessinée. En revanche certaines bibliothèques de prêts disposent de fonds très importants pour les adultes et la jeunesse. On peut citer la bibliothèque Marguerite Yourcenar dans le 15e arrondissement, qui est la première bibliothèque du réseau pour son pôle bande dessinée.

◆ La Bibliothèque publique d’information

La Bpi propose un espace loisir et détente consacré aux albums, romans graphiques, comics et mangas qui comprend plus de 4 000 bandes dessinées pour un public ados/adultes.



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Documents multimédias

Consoles de jeux vidéo TV-003. BnF, Son, vidéo, multimédia

1 | Publics et collections

Un document multimédia est composé de la réunion de données numériques de natures différentes (textes, sons, images fixes ou animées) et d'un ou plusieurs programmes informatiques en permettant l'utilisation de manière interactive et lui conférant une identité propre.

1.1 | Département pivot

Son, vidéo, multimédia

1.2 | Autres départements concernés

Cartes et plans, Littérature et art, Centre national de la littérature pour la jeunesse,

1.3 | Publics visés

Dans les espaces tous publics (salle A, salle Ovale) les publics visés sont le grand public, le public du champ social (pour les jeux vidéo), les jeunes publics et acteurs du secteur jeunesse.

Dans les espaces recherche les publics visés sont les publics académiques (étudiants, chercheurs)¹ et les professionnels.

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

Historiquement, les documents multimédias sont entrés dans les collections de la BnF au travers des documents multisupports².

À la faveur de la loi sur le dépôt légal du 20 juin 1992, la définition du multimédia est étendue aux documents qui réunissent plusieurs médias sur un seul support et aux « progiciels, bases de données, systèmes experts et autres produits de l'intelligence artificielle³ ». La décennie 1990 voit le CD-ROM devenir un standard commercial pour la diffusion d'œuvres multimédias interactives, mais aussi pour les applications, jeux et bases de données, publiés sous forme périodique ou non.

En 1998, le traitement des « progiciels, bases de données, systèmes experts et autres produits de l'intelligence artificielle⁴ », dont le dépôt légal avait également été instauré en 1992 et pris en charge jusqu'à cette date par le service du Dépôt légal informatique, est confié au service Multimédia et les deux segments de collections sont fusionnés sous l'intitulé « Documents électroniques ».

Au cours des années 2000, l'édition multimédia se dématérialise progressivement, phénomène qui ne sera transcrit dans la législation sur le dépôt légal qu'avec la loi DADVSI du 1er août 2006⁵. Celle-ci étend le dépôt aux « signes, signaux, écrits, images, sons ou messages de toute nature faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique », rendant possible l'entrée dans les collections des premiers documents multimédia dématérialisés, dans une acception du terme recentré sur l'interactivité (jeux vidéo, webcréations, dispositifs de médiations, nouvelles écritures interactives).

La loi Darcos du 30 décembre 2021 marque une avancée significative en étendant explicitement le dépôt légal sous forme numérique à tous types de documents, y compris les contenus multimédias. En clarifiant l'étendu du dépôt légal, cette loi vient consolider les dispositifs antérieurs, offrant ainsi un cadre juridique plus précis et robuste.

Aujourd'hui, la collection reste variée, avec quelques dominantes : jeux vidéo et logiciels, documents pédagogiques et ludo-éducatifs, mais aussi toutes les éditions sur supports optiques informatiques (notamment CD-ROM de généalogie, actes de congrès, en passant par les CD-ROM d'artistes), des webcréations, dispositifs de médiations, nouvelles écritures interactives...

Les périodiques représentent près de la moitié de la collection : rapports des collectivités territoriales, bases de données juridiques, économiques, statistiques, généalogiques...

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

La collection multimédia regroupe une grande variété de supports :

- Magnétiques (disquettes, cassettes logicielles...);

- Optiques (tous les supports optiques et informatiques) ;
- Électroniques (circuits intégrés, cartes mémoires, clés USB, cartouches).

¹ Voir §2 Les publics dans l'introduction.
² Cf. fiche Documents multisupports
³ Décret du 31 décembre 1993.

⁴ Loi n°92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal, art. 1er.
⁵ Décret du 19 décembre 2011.

2.2 | Modes d’entrées

Essentiellement dépôt légal, environ 20 % d’acquisitions onéreuses, dons et échanges.

2.3 | Grands axes de développement des fonds

2.3.1 | Département pivot site François-Mitterrand

♦ **Haut-de-jardin**
Des titres de jeux vidéo sont sélectionnés de manière à constituer une vitrine de la diversité des collections patrimoniales en faisant voisiner jeux à forte valeur marketing des grands studios et création indépendante.

- Ils sont installés sur des équipements spécifiques :
- En salle A, douze postes (consoles et PC), une borne d’arcade (rétrogaming via des solutions d’émulation) et un dispositif de réalité virtuelle permettent de jouer à près de 300 titres avec une offre en constant enrichissement.
 - En salle I, deux postes présentent une offre multimédia spécifique jeunesse (sélection de jeux vidéo sur console).

Des ressources en ligne librement accessibles relevant de thématiques multimédia (jeux vidéo, bandes dessinées interactives, webcréations, visites et expositions virtuelles) sont sélectionnées et éditorialisées pour être consultables sur l’ensemble des postes audiovisuels standards essaimés dans les salles de lecture du Haut-de-jardin.

♦ **Rez-de-jardin**
Les domaines privilégiés de dépôt légal sont dorénavant – indifféremment sur support ou dématérialisé : les jeux vidéo, les contenus culturels, les contenus éducatifs, la création numérique (dont la réalité virtuelle, les webcréations...), la bande dessinée numérique interactive.

- L’accent est mis sur le jeu vidéo :
- Antiquariat pour les titres ayant précédé l’instauration du dépôt légal ou pour combler ses lacunes ;
 - Prototypes, versions alternatives, versions destinées à la presse ;
 - Titres étrangers (notamment japonais) qui n’ont pas fait l’objet d’une adaptation en Europe ;
 - Jeux indépendants étrangers primés distribués uniquement sous forme dématérialisée.

À noter : Les documents multimédias (et notamment les jeux vidéo) nécessitent de plus en plus souvent une connexion à des serveurs distants pour s’installer et fonctionner. Les jeux en ligne multijoueurs (massively multiplayer online game), les mondes virtuels persistants, les dispositifs géolocalisés et tous les dispositifs qui opèrent sur un ensemble de serveurs ou se construisent par l’interaction des utilisateurs ne peuvent être ni collectés ni déposés. La pérennité de ces systèmes extérieurs n’étant pas assurée, le recours à des témoignages et documents annexes (qui peuvent rentrer par don) s’avère indispensable pour certains titres collectés mais qui ne seront plus jouables dans un avenir plus ou moins lointain. Seules une vidéo ou une capture d’écran pourraient permettre d’en

conserver la trace, celles diffusées par les internautes ayant l’avantage de représenter des interactions en situation réelle (archives de la jouabilité). On pourra acquérir des matériaux de création, de la documentation, des documents d’accompagnement ou de substitution, sur support ou numériques (voir ci-dessous pour les archives de la jouabilité et les documents annexes aux jeux).

Pour le jeu vidéo, des documents entrent par don dans les collections principalement par le biais de particuliers, de partenaires associatifs tel le Conservatoire national des jeux vidéo (CNJV), ou institutionnels comme des bibliothèques municipales. Ces collaborations permettent de préserver un patrimoine vidéoludique précieux. Les dons de collectionneurs, qui présentent un intérêt considérable en raison de la rareté et de la diversité des pièces, restent encore à développer. Encourager ces contributions privées pourrait enrichir significativement les collections, offrant une vision plus complète et variée de l’histoire et de l’évolution du jeu vidéo.

L’art numérique a connu une période florissante d’édition pendant les années 90 et 2000, principalement sous forme de CD-ROM. Cette forme d’édition, autrefois très prisée, s’est progressivement tarie avec l’évolution des technologies et des supports de diffusion (contenus créés directement sur le web). De nos jours, ces œuvres numériques sont souvent des pièces uniques, présentées au public lors d’événements ou de performances. Ces créations entrent généralement dans les collections de la BnF par le biais de dons, permettant ainsi de préserver et de valoriser ces expressions artistiques contemporaines.

Sont également saisies les opportunités de récupération de fonds de CD-ROM permettant de combler les manques du dépôt légal, par exemple auprès de bibliothèques s’en défaisant ou auprès d’écoles et d’institutions ne pouvant assurer la conservation et la communication de leurs collections d’art numérique, de création multimédia ou de jeux vidéo.

Les dons d’archives sont également précieux pour enrichir les collections⁶. Ils peuvent inclure les documents de travail d’un artiste ou d’un studio, ou ceux relatifs à un titre particulier, tels que des textes, dessins, images, fichiers, correspondances (également sous forme dématérialisée). De plus, le code source, qu’il soit imprimé ou numérique, les captations de parties, ainsi que les témoignages audio ou vidéo, peuvent compléter ces fonds (archives de la jouabilité et documents annexes aux jeux).

2.3.2 | Autres départements concernés

En salle Ovale, une sélection d’œuvres multimédia couvrant toute l’histoire de ce médium est proposée sur des postes dédiés installés dans des carrels : deux postes donnent accès à des titres autour de l’histoire des arts et de la bande dessinée (jeux vidéo situés dans des civilisations ou époques du passé, dispositifs de médiation culturelle, jeux vidéo adaptés de bande dessinée ou dus à des auteurs de bande dessinée ou dont le gameplay présente des similitudes avec la bande dessinée, bandes dessinées interactives) et deux autres à une

sélection d’œuvres d’art numérique (CD-Rom d’artistes, game art, etc.) ; sur le portail Son, vidéo, multimédia sont mises en avant des ressources web en lien avec les pôles documentaires de la salle (expositions et visites virtuelles, sites de vulgarisation, notamment à destination des enfants, bandes dessinées interactives et blogs de bandes dessinées) ; sur deux dispositifs de réalité virtuelle sont accessibles des titres de vidéo 360° proposant une approche immersive d’œuvres picturales, des reconstitutions de monuments ou civilisations disparus ou encore reprenant les codes de la bande dessinée.

Tous les départements spécialisés sont susceptibles de conserver dans leurs collections des documents multimédias (tous modes d’entrées confondus et sur toutes les thématiques). De plus, en raison d’une forte évolution vers le numérique dans le domaine de la cartographie⁷, des postes spécifiques permettent de consulter sur le site de Richelieu des contenus cartographiques (atlas, bases de données) conservés par le département Son, vidéo, multimédia.

2.4 | Couverture géographique

Pas de limitation géographique.

2.5 | Couverture linguistique

Pas de limitation linguistique.

2.6 | Éléments de volumétrie

Documents électroniques sur support

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement I
Dépôt léga	718	Moyenne acquisitions : 200 Moyenne dons : 200
Acquisitions courantes	61	
Acquisitions patrimoniales		
Dons, legs, donations, dépôts	410	
Total	1189	

Documents électroniques dématérialisés

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement
Dépôt légal	1113	Moyenne acquisitions : 200 Moyenne dons : 300
Acquisitions courantes	79	
Acquisitions patrimoniales		
Dons, legs, donations, dépôts	5	
Total	1197	

3 | Ressources numériques

3.1 | Collecte du web

♦ **Grands axes**
Au titre du dépôt légal du web, sont collectés des sites sélectionnés en lien avec les collections. Il s’agit aussi bien de sites des professionnels, créateurs et éditeurs que de sites spécialisés créés par des amateurs, des journalistes ou des universitaires. Ils portent sur quatre grands secteurs thématiques relevant du multimédia (jeu vidéo, éducation, nouvelles écritures interactives et arts numériques).

♦ **Collectes larges et ciblées**
Au titre des collectes ciblées, outre les sites de référence en lien avec les domaines privilégiés cités, tels que Jeuxvideo.com, ou historiques, tels qu’Historiagames, le service Multimédia sélectionne principalement les sites de promotion des titres multimédias. Ces efforts visent à archiver et préserver les contenus en ligne liés à la promotion et à la diffusion de jeux vidéo, et autres œuvres numériques, assurant ainsi une documentation complémentaire à ces productions. Les documents multimédias de type webcréation, art numérique,

6 Voir aussi la fiche Manuscrits et archives

7 Voir la fiche Géographie et cartographie

expositions virtuelles... ne pouvant être collectés automatiquement, sont collectés titre à titre auprès des éditeurs dans le cadre du dispositif de dépôt légal multimédia.

◆ **Collecte vidéo**

Des collectes sur les plateformes de vidéos en ligne (sur Dailymotion de 2008 à 2012 ; sur YouTube depuis 2022) sont également menées pour documenter les pratiques et les parcours de jeu, et notamment garder trace de jeux non déposables ou difficilement archivables comme les MMORPG (massively multiplayer online role-playing games et les jeux pour navigateur. Les collectes ont suivi trois axes : les vidéos des studios et éditeurs de jeux soit, pour l'essentiel, des vidéos promotionnelles (bandes annonces et autres vidéos dévoilant des extraits du jeu) ; les parcours de jeu soit des vidéos dispensant des informations sur la manière de progresser dans le jeu et portant aussi bien sur des jeux récents qu'anciens ; les machinimas soit des films réalisés en utilisant des séquences vidéo capturées à l'intérieur d'un moteur graphique de jeu vidéo.

◆ **Podcasts**

Une sélection de podcasts autour du jeu vidéo est également collectée depuis 2023.

3.2 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

D'un point de vue documentaire, les dons et acquisitions de documents nativement numériques ont vocation à couvrir le même périmètre et la même diversité que les dons et acquisitions de documents sur supports physiques. La filière d'acquisitions et de dons de documents numériques pour les documents multimédias est encore en cours de développement du fait de la complexité des objets concernés.

En attendant d'être accessibles dans Gallica, les acquisitions et dons dématérialisés multimédias sont accessibles sur des postes dédiés dans les murs de la BnF.

Devraient être à terme concernés par cette filière notamment :

- Des jeux indépendants étrangers primés distribués uniquement sous forme dématérialisée.
- Des dons d'archives ou de documents de travail sous forme numérique, en provenance des développeurs et studios.

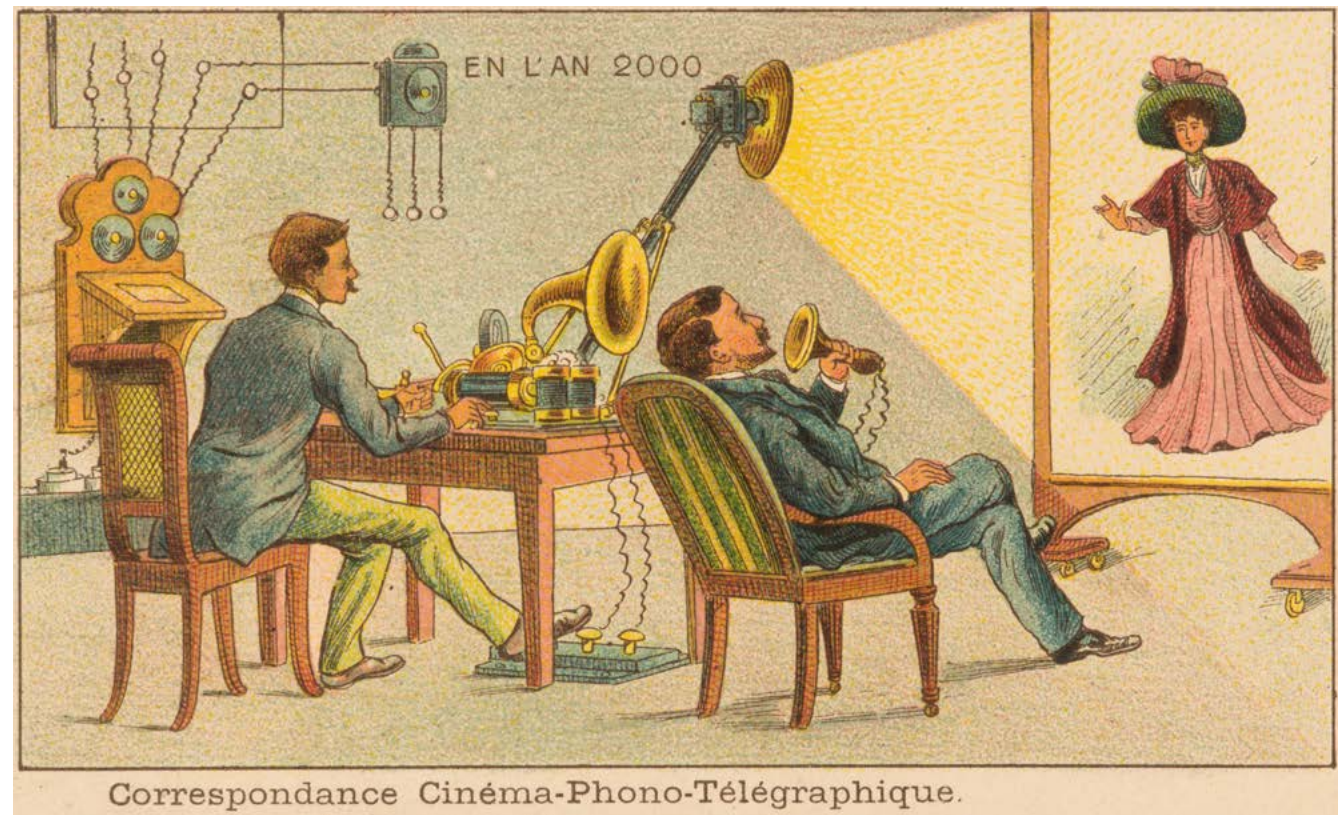
4 | Environnement documentaire

La constitution d'une collection de documents multimédias spécifique est une particularité et une richesse de la BnF.

Les bibliothèques municipales peuvent prêter des documents multimédias ou les proposer à la consultation. Leur expérience est intéressante pour les choix de valorisation en Haut-de-jardin, mais leurs collections et objectifs sont très éloignés des fonds patrimoniaux de la BnF.

On trouve peu de bibliothèques ou d'institutions couvrant aussi largement les formes de l'édition multimédia. Les institutions françaises proposant de l'art numérique commencent à peine à se poser la question de sa conservation. L'expertise de la BnF, dans ce domaine, pourrait être mieux utilisée et valorisée.

Certains musées de l'informatique ou du jeu vidéo (Heinz Nixdorf Museums Forum, musée Bolo, etc.), ou associations de passionnés (MO5.com par exemple) ont des collections riches, axées sur l'histoire des techniques autant que des contenus, alors que la spécificité de BnF est de se concentrer sur la mise à disposition des documents auprès des chercheurs.



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Documents multisupports

En l'an 2000 : Correspondance Cinéma-Phono-Télégraphique (3e série), Jean-Marc Côté, 1910. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

Les documents multisupports sont des documents qui regroupent plusieurs supports dont un au moins est audiovisuel, par exemple un ensemble composé d'un livre et d'un support optique.

1.1 | Département pivot

Département Son, vidéo, multimédia

1.2 | Autres départements concernés

Quelques documents multisupports sont acquis dans leurs disciplines respectives par les chargés de collection des autres départements, principalement Littérature et art, Philosophie, histoire, sciences de l'homme, Droit, économie, politique, et Sciences et techniques ; ils sont alors réorientés vers SVM pour être catalogués, conservés et communiqués au public.

1.3 | Publics visés

Principalement publics académiques mais aussi jeunes publics dans les salles de la bibliothèque tous publics du site François-Mitterrand et dans la salle Ovale du site Richelieu

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

L'entrée de documents multisupports dans les collections est antérieure au décret du 30 juillet 1975 qui instaure le dépôt

légal des documents multimédias. Dès les années 1960, des publications « mixtes », souvent périodiques, sont intégrées aux collections d'imprimés ou à celle de la Phonothèque nationale, avant que celle-ci ne devienne un département de la Bibliothèque Nationale. Citons Sonorama, les revues documentaires pour enfants BT (Bibliothèque de travail), la Revue OU (poésie évolutive)... L'extension du dépôt en 1975 et l'intégration de la Phonothèque à la Bibliothèque nationale permettent de faire exister cette collection en tant que telle et de prendre en compte ses difficultés techniques et documentaires. À côté des périodiques accompagnés de supports audiovisuels qui perdurent, arrivent des livres-disques destinés au jeune public, des méthodes de langues avec support audio et vidéo ainsi que toutes sortes de documents pédagogiques, livrets et diapositives, maquettes, etc.

Aujourd'hui, la collection reste très variée puisque définie par sa constitution en supports et non par champ disciplinaire. Elle comprend quelques dominantes :

- Les documents multimédias multisupports : scolaire, pédagogie (notamment toujours les méthodes de langue), littérature, littérature jeunesse, livres d'art, coffrets audiovisuels... ;
- Les périodiques qui représentent encore une partie de la collection : collections fermées vendues en kiosque (audiocontes, films, séries télé, loisirs créatifs...), revues musicales.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

Documents multisupports.

- Objets (jeu, tissu, objets divers...)

2.2 | Détail des supports

La collection des documents multimédia multisupports regroupe une grande variété de supports :

- Imprimés (livre, brochure, carte, partitions)
- Analogiques (microfiche, diapositive, disque microsillon)
- Magnétiques (disquette, cassette audio, cartouche)
- Optiques (tous les supports optiques audiovisuels et informatiques)
- Électroniques (circuit intégré, carte mémoire clé USB)

L'échantillon suivant des différents types de supports présents dans les multisupports témoigne de leur diversité :

	Type de support
1	livre
2	CD-audio 12 cm
3	DVD vidéo
4	brochure
5	CD-ROM
6	CD-MP3
7	musique imprimée
8	DVD-ROM
9	mémoire USB
10	DVD-R
11	fichier pédagogique
12	objets divers
13	braille
14	classeur à feuillets mobiles
15	poster
16	carte imprimée
17	affiche-texte
18	feuille
19	disque microsillon
20	fiche
21	livre d'artiste
22	CD Plus, CD extra
23	carte
24	CD-audio 8 cm
25	CD-R informatique
26	CD-R audio
27	Blu-ray Disc
28	carte postale
29	cassette audio analogique
30	CD-ROM 8 cm
31	transparent
32	vidéodisque interactif
33	diapositive
34	cassette vidéo ½ p. VHS
35	cartouche jeu vidéo
36	minidisc
37	feuille acoustique
38	disque souple
39	film fixe

2.3 | Modes d'entrées

◆ Dépôt légal sur support

Les entrées se font essentiellement par dépôt légal

◆ Acquisitions

Des acquisitions, dans n'importe quelles disciplines et langues, viennent enrichir la collection, même si certains axes sont privilégiés, notamment les documents étrangers qui présentent un intérêt particulier (esthétique originale des supports, rareté de l'édition, contenus exceptionnels,...). »

◆ Dons et échanges

Les dons sont reçus à l'unité ou bien en lot. Ils viennent parfois compléter le dépôt légal, tout particulièrement les débuts de la collection des documents multisupports pour laquelle il existe des manques, en raison d'une mise en place tardive d'une obligation de dépôt. Ainsi, toute une collection de films-fixes a été acceptée en don. Pour les périodiques, des numéros manquants avec leurs supports audiovisuels sont également reçus.

2.4 | Grands axes de développement des fonds

- Premier axe : acquisitions rétrospectives

Il s'agit de l'antiquariat visant à compléter le dépôt légal.

Ces acquisitions de monographies ont pour but de compléter le dépôt légal manquant et les périodiques manquants (titres qui ont cessé de paraître, afin de récupérer certains numéros anciens).

- Deuxième axe : acquisitions contemporaines

Une attention particulière est portée aux domaines du département (cinéma, musique, médias audiovisuels et multimédias) et aux documents hors dépôt légal concernant la France ou la francophonie. Il s'agirait d'acquisitions liées à tout ce qui touche à l'histoire de France et à la culture française, que cela soit édité en langue française ou non.

- Troisième axe : documents exceptionnels, rares ou précieux

Ce type d'acquisitions correspond à des documents exceptionnels, rares ou précieux qui, par leur auteur, leur contenu, leur contexte historique, leurs supports (combinaison rare d'éléments, comme des photos et un CD ou une frise et une clef USB) ou leur présentation éditoriale (esthétique, conditionnement, style etc.) composent un objet formel particulier, exemplaire et représentatif.

C'est notamment le cas des « multimédias d'artistes » ou bien de versions de prestige d'éditions étrangères non soumises au dépôt légal car non diffusées en France.

- Quatrième axe : documents scolaires et pédagogiques
- Il s'agit d'acquisitions liées à la pédagogie, à la formation, à l'apprentissage, pour des documents publiés par des éditeurs étrangers. On choisira de privilégier, dans un souci de représentativité et d'exemplarité historique, certains documents historiquement novateurs dans la forme et/ou importants dans l'usage (par leur éditeur, leur sujet etc.).

2.5 | Couverture géographique

Pas de limitation géographique

2.6 | Couverture linguistique

Pas de limitation linguistique

2.7 | Éléments de volumétrie

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d'enrichissement
Dépôt légal	669	7 00

3 | Environnement documentaire

La constitution d'une collection de documents multisupports spécifique est une particularité et une richesse de la BnF. Pour ce qui concerne les demandes de collaboration par d'autres institutions ou acteurs, elles portent généralement sur le domaine de l'expertise du traitement matériel ou du catalogage. Ainsi, des bibliothèques peuvent être amenées de manière ponctuelle à solliciter notre aide pour le catalogage de tel ou tel document.



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Documents sonores

Bourse des chansons. BnF, Son, vidéo, multimédia

La fiche porte sur tout support ou fichier permettant de fixer, reproduire et conserver un enregistrement sonore.

A la BnF, les documents sonores, appelés phonogrammes dans la législation sur le dépôt légal¹, se répartissent en deux catégories : les documents édités (disques) et les archives sonores inédites.

1 | Publics et collections

Les documents sonores peuvent être :

- Des supports physiques, mécaniques (acoustiques, électriques, analogiques) ou numériques,
- Des données issues de la numérisation de ces supports,
- Des données nées numériques.

1.1 | Département pivot

Département Son, vidéo, multimédia

1.2 | Autres départements concernés

Département de la Musique, département des Arts du spectacle.

1.3 | Publics visés

Outre les publics académiques, les publics spécifiques au domaine en bibliothèque de recherche sont les suivants : professionnels de l'édition phonographique, professionnels de l'audiovisuel (réalisateurs, documentalistes, porteurs de projet...). Sont aussi visés les personnels de la BnF, les professionnels extérieurs à la BnF et les donateurs potentiels.

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

La collection sonore de la BnF a hérité des plus anciennes collectes du patrimoine sonore français, dont celle des Archives de la parole, créées en 1911 par le linguiste Ferdinand Brunot avec le soutien de l'industriel Émile Pathé. À partir de 1938, le décret d'application de la loi sur le dépôt légal du disque fait entrer à la Phonothèque nationale nouvellement créée deux exemplaires de « tout phonogramme mis à la disposition d'un public ». Cette définition extensive a permis la constitution d'une collection unique par sa variété et son étendue chronologique. Parallèlement aux entrées par dépôt légal, les dons et acquisitions se sont développés en complétant la collection dans le temps, (acquisitions de cylindres et de disques antérieurs au dépôt légal) et dans l'espace, avec une couverture géographique internationale (Maghreb, Afrique subsaharienne, Amérique latine, Moyen Orient...). Les contenus vont de l'enregistrement parlé (théâtre, discours, entretiens, particulièrement avant les années 1950), au son naturel, en passant par l'interprétation de la musique savante, les témoignages des musiques traditionnelles, le chant sous toutes ses

formes et les musiques actuelles. L'enregistrement sonore, sur tout support est une source majeure pour les musiques populaires du XX^e siècle dont il a contribué à la propagation mondiale.

La collection sonore accueille également des archives sonores inédites d'intérêt national et international. Le mouvement de dépôt de ces archives s'est accéléré depuis les années 2000. Leur contenu est très varié : sources orales en linguistique, histoire, sciences sociales, ethnomusicologie, musique savante, classique ou contemporaine, musiques populaires.²

D'autres repères chronologiques peuvent être utilisés pour appréhender l'histoire des collections sonores : l'évolution technique des supports (cylindre, disques 78 tours, disques microsillon, cassettes audio, CD audio...) ; la succession des lettrages de cotes ; les registres d'inventaire ...

¹ Code du patrimoine, art. R 132-15.
² Voir fiche Manuscrits et archives : grands axes de développement des fonds.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

Musique, oralité, sons naturels. Edition phonographique, archives sonores.

2.2 | Détail des supports

Cylindres de cire, disques 78 tours, disques microsillons (33 tours et 45 tours), bandes magnétiques audio, cassettes audio analogiques, disques compacts, son numérique natif.

2.3 | Modes d’entrées

- Dépôt légal sur support
- Dépôt légal du son dématérialisé
- Acquisitions
- Dons et legs
- Dépôts.

2.4 | Grands axes de développement des fonds

2.4.1 | Département pivot

La collecte par dépôt légal des phonogrammes sur supports physiques concerne l’ensemble des documents distribués sur le territoire national. Sont collectés les documents produits par les majors de l’industrie musicale, mais aussi ceux issus des labels indépendants et des artistes autoproduits, grâce à un travail de prospection. Après avoir connu une baisse pendant plusieurs années reflétant l’évolution de la production phonographique, le dépôt légal des phonogrammes sur supports se stabilise autour de 7 000 références annuelles.

Le dépôt légal dématérialisé des phonogrammes fait l’objet d’une expérimentation depuis 2019 avec le distributeur Idol (environ 5 000 nouvelles références déposées annuellement). La filière a été ouverte en 2023 à la major Universal Music France et doit intégrer dans les prochaines années Sony et Warner. La future publication du décret sur le dépôt légal numérique devrait préciser le périmètre de la collecte, notamment pour le répertoire international. En 2024, la production internationale de musique sous forme dématérialisée accessible en France est le fait des trois majors, auxquelles il faut ajouter des acteurs apparus plus récemment sur le marché de l’édition phonographiques (Believe, the Orchard), ainsi que des labels indépendants et des artistes autoproduits. L’intégration raisonnée de ces différents catalogues, qui représentent des volumétries sans commune mesure avec l’édition sur support collectée actuellement, est en cours d’instruction. La filière du dépôt légal numérique à l’unité (DLNU), dont le déploiement est prévu en 2026 permettra la collecte de la production musicale indépendante et autoproduite diffusée sous forme numérique.

Les acquisitions de documents sur support concernent exclusivement la Bibliothèque de recherche.

L’objectif est la complétude des collections par l’achat de références ne relevant pas du dépôt légal pour différentes raisons : antériorité à l’institution du dépôt légal, labels étrangers non distribués en France, ou références n’ayant pas été déposées. Les choix d’acquisitions sont guidés par les critères suivants :

- Histoire de l’édition phonographique et des marques ;
- Histoire des répertoires et de leur évolution ;
- Histoire de l’interprétation (pour la musique classique et traditionnelle) ;
- Les opportunités d’achat de documents appartenant à des particuliers ou à des institutions ;
- Éditions rares faisant l’objet d’acquisitions patrimoniales.

Les contenus musicaux sont détaillés dans la fiche Musique, opéra.

Les axes d’enrichissement des collections sonores par dons concernent les domaines suivants :

- L’édition phonographique complémentaire du dépôt légal (phonogrammes antérieurs à l’institution du Dépôt légal, n’ayant pas été déposés ou distribués uniquement à l’étranger.)
- Les Archives sonores ou papier.

Les archives sonores concernent en premier lieu la voix parlée, dans toutes sortes de disciplines et langues. On trouvera dans cette première catégorie des dons relevant de la linguistique, de la sociolinguistique du témoignage historique, de la sociologie, de la philosophie ou du cinéma (pour plus de précisions sur ces fonds, voir les fiches Langues et littératures étrangères, Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones-linguistique générale, Philosophie, Psychologie-psychanalyse, Sciences et techniques, Sciences sociales).

Les archives sonores peuvent aussi être de nature musicale : collectes ethnomusicologiques (fonds Hubert Pernot, Deben Bhattacharya, Simha Arom), archives de compositeurs dans le domaine de la musique concrète et électroacoustique, comprenant matériaux de compositions et œuvres achevées (Pierre Henry, Iannis Xenakis).

Le département Son, vidéo, multimédia reçoit par ailleurs en don des archives papier, documentant des fonds sonores. Ces archives peuvent être de natures diverses : transcriptions écrites d’enregistrements parlés, documentation de collectes (fonds Geneviève Massignon), documentation d’enregistrements sonores (fonds Pierre Henry), documentation relative à l’histoire de la musique enregistrée (fonds Charles Delaunay).

Dans certains cas précis, la BnF peut recevoir des dépôts de

documents sonores :

- Dépôts provisoires pour numérisation
- Dépôts d’institutions ne pouvant pas conserver ou numériser certains supports (dépôt des cylindres Eiffel par le Musée d’Orsay, dépôt de cylindres, disques et bandes magnétiques par le CREM).

2.4.2 | Autres départements concernés

Le département des Arts du spectacle reçoit, principalement par dons, des documents sonores sur tous supports, entrant par les fonds d’archives. Il s’agit dans l’ensemble de captations inédites de spectacles ou de performances dans diverses disciplines en lien avec le monde du spectacle (majoritairement théâtre), sous forme de rushes ou d’enregistrements intégraux. Elles comprennent également des captations d’entretiens, cours ou conférences et de nombreux enregistrements musicaux (originaux ou non) ayant servi à la création des spectacles. Ces collections représentent aujourd’hui environ 23 000 documents sonores. Par ailleurs, des archives sonores numériques natives sur tous supports électroniques entrent également dans les collections depuis le début des années 2000.

Département des Arts du spectacle	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement
Supports physiques	513	500
Acquisitions et dons de documents numériques natifs	269	350

2.5 | Couverture géographique

Couverture mondiale, avec prééminence de la production française, des grands pays pionniers en matière d’édition phonographique producteurs, (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, etc.), et des pays ayant eu un lien historique avec la France.

2.6 | Couverture linguistique

Pas de restriction linguistique.

2.7 | Éléments de volumétrie

Les supports se répartissent en trois très grands ensembles, à peu près équivalents : disques microsillon (450 000), disques 78 tours (400 000), disques compacts (300 000). Les autres supports forment également des masses significatives : cassettes audio (95 000), bandes magnétiques (34 000), cylindres (7 500), etc.

Département pivot	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement
Dépôt légal	6 764	7 000
Dépôt légal numérique	5 000	A l’étude
Acquisitions courantes	2 020	2 000
Acquisitions patrimoniales	10	10

Les dons se faisant au gré des opportunités et des sollicitations extérieures, le nombre de documents reçus peut varier sensiblement d’une année à l’autre (d’où l’absence de moyenne des entrées et de projection annuelle dans le tableau ci-dessus).

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données

Le Portail du Son, de la vidéo et du multimédia, déployé depuis 2022 en salle Ovale, est destiné à être le principal outil d’accès aux ressources audiovisuelles en haut-de-jardin. Il permet la consultation de quatre bases musicales sur abonnement : MusicMe, Naxos Library, Philharmonie à la demande et Medici.tv, auxquelles s’ajoute la plateforme de livres audio Book d’Oreille. Les quatre bases musicales sont, par ailleurs accessibles via le portail des ressources électroniques de la

BnF (accès à distance possible pour MusicMe et Medici.tv).

Par ailleurs, le portail donne accès à une sélection de livres lus issus de la plateforme Book d’Oreille ainsi qu’à 274 livres lus migrés de l’ancien portail audiovisuel ayant fait l’objet d’acquisitions. L’offre Book d’Oreille a vocation à s’enrichir dans les années à venir.

3.2 | Collecte du web

♦ **Grands axes (collectes larges et ciblées)**

Les sites web collectés relatifs au son sont répartis dans deux grandes catégories :

- « Filière de la musique et de l’édition phonographiques », qui comprend les acteurs du domaine musical. Un effort particulier est porté sur la collecte des sites de labels, de festivals, de producteurs de spectacles et d’associations professionnelles en lien avec l’édition phonographique et le spectacle vivant.
- « Musique et son », qui comprend les discours sur la musique : critiques, bogs, webzines, sites spécialisés en lien avec des artistes ou genres musicaux

♦ **Vidéos**

Dans le cadre de la collecte vidéo, des chaînes YouTube de labels, de musiciens ou en lien avec la musique sont collectées chaque année.

♦ **Podcasts**

Depuis 2023, la BnF collecte des podcasts. Les sélections sont faites en fonction des thématiques de chaque département. Les podcasts sélectionnés en relation avec le son portent sur l’histoire et l’actualité de la musique enregistrée et sur des artistes, compositeurs ou interprètes. Le choix a été fait pour des raisons techniques de collecter des podcasts hébergés par les plateformes Ausha et Podcloud.

3.3 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

En plus des documents sonores entrant par la filière du dépôt légal numérique, la BnF collecte des documents sonores nativement numériques par acquisitions et dons. En 2024, la chaîne d’entrée ADDN pour les documents sonores est dans une phase de test : les premiers versements ont été réalisés à partir du corpus ESLO 2, fonds sociolinguistique donné à la BnF par l’Université d’Orléans.

D’un point de vue documentaire, les dons et acquisitions de documents nativement numériques ont vocation à couvrir le même périmètre et la même diversité que les dons et acquisitions de documents sur supports physiques (édition phonographique, archives musicales et corpus oraux de nature diverse).

D’un point de vue technique, la BnF privilégie des formats pérennes, en haute résolution et collecte quand cela est possible un master, afin d’obtenir la version la plus riche du document (il arrive que des parties du contenu sonore soient coupées dans les versions de diffusion). Si le donateur propose de multiples versions du master, l’établissement a fait le choix de collecter les première et dernière versions, et plus si l’intérêt scientifique le justifie. Une discussion préalable avec le producteur permet de déterminer les états les plus intéressants à conserver, en fonction des usages et projets de valorisation envisagés par l’établissement.

Outre le fonds ESLO 2, les premières entrées de documents sonores par la filière ADDN devraient être le corpus « Ecouter–parler », projet de collecte visant à illustrer la diversité du français parlé et des langues parlées en France (porté par la DGLFLF), et le fonds Annette Gerstenberg, de l’Université de Potsdam (fonds d’histoire orale sur le vieillissement langagier en France).

- De nombreuses bibliothèques de lecture publique possèdent des fonds sonores : Bibliothèque publique d’information, Médiathèque musicale de Paris, Bibliothèque de la Part–Dieu à Lyon (à titre d’exemples).

4 | Environnement documentaire

Les collections sonores de la BnF sont uniques par leur volumétrie (une des trois collections les plus importantes au monde), par leur profondeur historique (la collection couvre toute l’histoire de l’enregistrement sonores depuis son invention à la fin du XIX^e siècle), et par leur diversité, à la fois en termes de genres musicaux et d’extension géographique. La richesse de cette collection, qui comprend à la fois les produits de l’édition discographique et des archives sonores, en fait un objet scientifique majeur pour des chercheurs de disciplines variées (linguistique, histoire, ethnographie, musicologie, etc.), comme en témoignent les nombreuses sollicitations de chercheurs et laboratoires français et étrangers.

Si les collections sonores de la BnF se distinguent en France

par leur caractère patrimonial et leur diversité, de nombreux autres établissements conservent des fonds sonores et assurent des missions comparables :

- L’Institut national de l’audiovisuel (INA), dont les collections sont consultables à la BnF (en salle P), assure la collecte et la conservation des documents radiodiffusés en France, et collecte certains podcasts diffusés sur le web.
- La discothèque de Radio France possède un des plus importants fonds d’enregistrements sonores en France, constitué à des fins de radiodiffusion.
- Certains Musées et services d’archives conservent des archives sonores (Musée Guimet à Paris pour les archives asiatiques, Archives nationales ou départementales).



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Éphémères et documentation

Tracts de la Résistance française extérieure, 1940-1944. BnF

1 | Publics et collections

Le terme « éphémères » est abordé ici de manière large et renvoie à des documents pouvant présenter un caractère ponctuel, donnant une information parfois considérée comme mineure, échappant au circuit traditionnel de diffusion et de commercialisation, ou représentant, au moment de leur émission, une faible valeur marchande. Lié à une temporalité éphémère, il n'est pas dans la nature de l'éphémère d'être conservé¹.

Le support, aujourd'hui majoritairement imprimé, peut prendre les formes suivantes : brochure, carton d'invitation, dépliant, document en blanc, faire-part, plaquette, programme, prospectus, rapport, tract, catalogues, imagerie...

Sous le terme d'imagerie, on trouve des documents très divers où la place de l'image est prépondérante. La production en est pléthorique et se trouve massivement diffusée par les circuits commerciaux. Outre la production de masse, l'imagerie est caractérisée par son usage, telles que les cartes postales, les menus, les étiquettes, etc.

La nature particulière de ces documents a entraîné la création de modes de conservation, de signalement bibliographique et de communication spécifiques :

- Traitement en lots : des imprimés « éphémères », impossibles à traiter à l'unité, sont réunis en lots. Les ensembles sont constitués pour une (ou des) collectivité(s) éditrice(s) ou autour d'un sujet. Ils sont ordonnés de la façon la plus pertinente possible (classement alphabétique, chronologique, géographique ...). Réunissant dans une seule notice tous les éléments communs des documents formant le recueil, la description bibliographique est nécessairement globale / générale.
- Traitement à l'unité : des documents présentant une cohérence propre peuvent être traités à l'unité (par exemple, les catalogues de vente en art, certains programmes, comme ceux de l'Opéra de Paris et quelques grands théâtres musicaux, ...).

1.1 | Départements pivots

Philosophie, histoire, sciences de l'Homme (PHS)—Fonds des Recueils ; Estampes et photographie.

1.2 | Autres départements concernés

Littérature et art ; Droit, économie, politique ; Arts du spectacle ; Musique ; Cartes et Plans ; Monnaies, médailles et antiques ; Réserve des livres rares.

1.3 | Publics visés

Outre les publics académiques, les publics spécifiques à ce type de document sont essentiellement les professionnels des bibliothèques, de la documentation et du monde du livre (bibliothécaires, documentalistes, éditeurs, libraires, gale-

ristes). Ils constituent une part importante du public intéressé par les fonds d'éphémères ayant trait à l'histoire du livre, à l'histoire de l'art, de l'édition et des bibliothèques (catalogues d'éditeurs, de libraires, de ventes de livres, rapports d'activité de bibliothèques).

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

Dès 1831, les éphémères sont recueillis à la Bibliothèque Nationale. À partir de 1890, Léopold Delisle organise leur traitement par un service spécifique du Département de l'histoire de France, celui des Recueils. En 1942, un traitement des éphémères à la pièce est instauré alors que le traitement en recueil est maintenu pour les tracts de l'histoire de France. En 1958, le traitement à la pièce est abandonné. Les recueils sont catalogués dans le nouveau lettrage WZ. Lors de la création des départements des Arts du Spectacle et de la Musique, les recueils spécifiques ont été attribués à chacun de ces départements. La création des départements thématiques en 1998 entraîne la disparition du service des recueils, dès lors pris en charge par le service Histoire du département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme.

Certains ensembles, constitués au département des Imprimés, sont rattachés, lors de la création de la BnF, à un département thématique : par exemple les catalogues d'imprimeurs, libraires et éditeurs au département Littérature et Art, ou les recueils relatifs aux publications officielles rattachés au département Droit Economie Politique.

Enfin, les départements spécialisés, et le département thématique Droit Economie Politique, ont constitué, au cours de leur histoire, des ensembles en lien avec leurs domaines : documentation sur des artistes et des marchands, catalogues de ventes, imagerie...

La collection d'imagerie, riche de deux à trois millions de pièces, est en grande partie enrichie par le biais du dépôt légal au département des Estampes et de la photographie. Mais la loi de 1925 supprimant du champ du dépôt légal les travaux de ville, l'apport des collectionneurs constitue un complément important : telle la collection « De tout un peu » rassemblant 24 000 documents réunis par Joseph Thibault entre 1900 et 1972 (faire-part, carnets de bal, cartes de vœux et d'invitation...), acquis en 1973.

De même, La Réserve des livres rares conserve principalement des éphémères historiques, littéraires et artistiques. Un fonds de 9000 tracts de la Seconde Guerre mondiale a notamment été constitué pendant et après-guerre ; il est plurilingue et représentatif de toutes les parties du conflit. Des éphémères se trouvent également dans la collection de publications de littérature underground du dernier tiers du XX^e

¹ Le traitement des éphémères en bibliothèque l'exemple de la collection Arthur Labbé de la Mauvinière à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers / Anne-Laurence Mennessier ; sous la dir. d'Anne Meyer. DCB

¹³ Mémoire d'étude 2005, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques Villeurbanne.

siècle, dans les fonds d’archives d’éditeurs ou d’imprimeurs de livres d’artistes ou à tirage limité (Iliazd, PAB, GLM, etc.), et dans le fonds de graphisme contemporain conservé sous la cote RES-NFW (flyers, brochures, plaquettes, cartons d’invitation, etc.) dont une partie a été transféré au sein du fonds courant des Recueils. La Réserve des livres rares conserve et enrichit également une collection de plaquettes publicitaires des XIX^e et XX^e siècles sélectionnées au titre de leur innovation graphique.

Le département des Arts du spectacle, collecte des programmes et dossiers de presse auprès des différentes ins-

titutions liées au spectacle vivant (théâtres, festivals, compagnies, centres de ressources...). Le département reçoit également ce type de documents par l’intermédiaire de dons, notamment lorsque ces mêmes institutions confient l’ensemble de leurs archives au département, plus rarement en provenance de particuliers. Il reçoit, à Paris, les redistributions du dépôt légal « Recueils ».

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

- Documents publicitaires : catalogues commerciaux, prospectus, « prières d’insérer » ou communiqués de presse des éditeurs présents dans les livres pour la jeunesse...
- Documents informatifs : brochures touristiques, dépliants, programmes ...
- Documents de propagande politique, religieuse, syndicale ou autre : tracts, affichettes, brochures ...
- Documents édités par des institutions publiques : tracts, dépliants, plaquettes, rapports d’activité de bibliothèques, dont ceux de la BnF
- Documents administratifs et financiers édités par des entreprises privées : rapports et statuts, circulaires, règlements intérieurs ...
- Documents édités par des associations : statuts et compte rendus d’assemblées générales, documents d’information...
- Documents techniques : guides d’utilisateurs, manuels de logiciels, modes d’emploi d’appareils ...
- Documents édités à l’occasion de salons, foires, expositions...
- Documents pédagogiques
- Annuaire, calendriers, horaires
- Faire-part
- Certains périodiques gratuits
- Catalogues de ventes : maisons de vente, marchands, ventes judiciaires
- Catalogues d’imprimeurs, marchands, galeries d’art, libraires et éditeurs
- Imagerie : cartes postales, cartes de vœux, cartes publicitaires, posters, autocollants, albums à colorier, calendriers illustrés et almanachs, marque-pages, images d’Epinal, menus, étiquettes, cartons d’invitations, découpages, modèles de broderie, ex-libris, cartes à jouer, images de piété, etc. (liste non exhaustive)

2.2 | Modes d’entrées

- Dépôt légal
- Dons et collectes : dons ponctuels de documents isolés ou de collections constituées ; dons réguliers de structures publiques et privées
- Acquisition onéreuse : mode d’entrée restant exceptionnel. Exceptions : acquisitions rétrospectives de documents qui complèteraient des recueils existants ou contribueraient à la création de nouveaux recueils si jugé pertinent ; abonnement à des catalogues de vente.

2.3 | Grands axes de développement des fonds

Les sous-domaines privilégiés en termes de collecte active, en complément des entrées par dépôt légal, sont les suivants :

- Actualité sociale et politique :
 - > élections, mouvements sociaux
 - > évènement « exceptionnel » (type mai 68)
 - > grandes « questions » agitant la société française contemporaine en lien avec le centre de ressources écologie/développement durable² ; solidarité...
- Actualités du spectacle :
 - > documents relatifs à la programmation culturelle de structures comme des salles de spectacles et de concerts ou des festivals (programmes de saisons, programmes de spectacles, de concerts, calendriers de représentations) ainsi que toute documentation à l’usage des spectateurs (bulletins de réservation ou d’abonnement, billets d’entrées...) dans les domaines de la musique et du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, marionnette, mime, spectacle de rue, sons et lumières...)
 - > documents destinés à assurer la promotion de compagnies, ensembles, artistes indépendants (plaquettes publicitaires, revues de presse...)
 - > programmes édités à l’occasion de manifestations cultu-

relles au sens large (galas, fêtes, carnivals...) Ces documents rentrent par dépôt légal mais surtout par dons réguliers et vivement sollicités auprès des salles de spectacles et festivals³.

- Catalogues de ventes :
 - > numismatique : la collection de catalogues de vente numismatiques a été développée depuis le XVIII^e siècle, en lien avec les collections de monnaies et médailles. Riche de quelques 18000 volumes, elle est l’une des plus importantes au monde dans ce domaine, et donne lieu à une politique active d’accroissement courant et rétrospectif.
 - > estampes et photographie : une collection d’environ 70 000 catalogues de vente d’estampes, de photographies, de dessins et d’affiches a été constituée depuis 1740, en lien avec les collections spécialisées du département des estampes et de la photographie. Elle est alimentée, uniquement pour le courant, par dépôt légal, dons des maisons de vente françaises et étrangères et abonnements (catalogues Sotheby’s et Christie’s).
 - > catalogues de vente et d’objets d’art : collection d’environ 70 000 catalogues entrés par dépôt légal ou par don.
 - > cartographie : catalogues de vente sur les thèmes de la cartographie et de l’histoire des voyages et des découvertes
 - > musique et opéra : catalogues de vente sur les thèmes de la musique et de l’art lyrique. Plus d’un millier de catalogues français et étrangers concernent des ventes de partitions, ouvrages sur la musique, instruments de musique, manuscrits et documents d’archives, dessins et objets d’art relatifs à la musique et à la scène lyrique. La collection est alimentée par des dons (courant et rétrospectif).

- Catalogues d’imprimeurs, marchands, libraires et éditeurs
 - > cartographie : catalogues d’éditeurs de documents cartographiques français et étrangers notamment quand ils sont accompagnés de tableaux d’assemblage de séries cartographiques
 - > musique : catalogues d’éditeurs de musique et de libraires spécialisés français et étrangers.
 - > une collection de catalogues de marchands français et étrangers d’estampes et de photographies est aussi rassemblée et enrichie par dons.
 - > catalogues de ventes de livres : fonds alimenté par dépôt légal et par don (fonds de plus de 87 000 catalogues).
 - > catalogues de libraires et d’éditeurs : fonds de plus de 220 000 documents, datant de 1638 à nos jours, alimenté par dépôt légal et par don.

- Documents d’information (brochures, plaquettes, rapports, tracts, etc.) émis par des instances publiques et pour la plupart destinés au public. Un fonds de documents de communication institutionnelle de la BnF, alimenté par don, est conservé au département Littérature et art et complète les archives institutionnelles de l’établissement.
- Documentation d’information sur des graveurs et photographes : une documentation (flyers, prospectus, plaquettes, brochures, catalogues de moins de 100 pages et non reliés...) sur les artistes et les photographes, ainsi

que sur les galeries, éditeurs, foires d’estampe et de photographie est développée en lien avec les collections spécialisées. Elle est alimentée principalement par don, et ponctuellement par acquisition.

L’imagerie entre principalement par dépôt légal, qui constitue le volume d’entrée le plus important au département des Estampes et de la photographie.

Parmi les propositions de don pour le Fonds des Recueils (PHS), sont retenues uniquement celles qui correspondent aux sous-domaines privilégiés en termes de collecte active (cf. supra).

2.4 | Couverture géographique

Les accroissements concernent majoritairement la France hexagonale et ses territoires ultramarins. Cependant, les enrichissements rétrospectifs ont pu aussi concerner les espaces contrôlés par la métropole pendant la période coloniale.

Le fonds de catalogues d’éditeurs et de libraires conservé par le département Littérature et Arts, offre quant à lui une couverture internationale, tout en se concentrant en priorité sur les éditeurs et libraires français. Les pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas...), les pays francophones (Belgique, Suisse, Canada...) ainsi que les États-Unis sont également bien représentés.

Les catalogues de ventes en numismatique, estampe et photographie concernent avant tout l’Europe et l’Amérique du Nord.

2.5 | Couverture linguistique

Ces documents sont en très grande majorité en français mais quelques collections se distinguent par leur langue. Ainsi, le fonds de rapports d’activité de bibliothèques conservé au département Littérature et Art, concerne essentiellement des bibliothèques étrangères.

Les fonds de catalogues d’éditeurs et de libraires, et dans une moindre proportion de catalogues de ventes de livres, proposent également des documents en langues étrangères (anglais principalement, allemand, italien, espagnol).

² Cf. fiche Sciences et techniques

³ Voir fiches Arts du spectacle et cinéma, et Musique, opéra.

2.6 | Éléments de volumétrie

◆ Éphémèmes et documentation hors imagerie

	Moyenne des entrées 2019-2023	Projection annuelle d'enrichissement
Dépôt légal (sur support)		
Philosophie-histoire-sciences de l'Homme (PHS)	5 019	5 020 ⁴
Arts du spectacle (ASP)	100	100
Estampes et photographie (EST)	3 340	
Droit-économie-politique (DEP)	1 110	
Littérature et art (LLA)	500	
Acquisitions courantes		
Réserve des livres rares (RLR)		
Estampes et photographies (EST)	130	
Dons, legs, donations, dations (sur support)		
Littérature et art (LLA)	2 900	
Arts du spectacle – Maison Jean-Vilar (ASP-MJV)	5 200	6 000
Acquisitions et dons de documents numériques (ADDN) : Arts du spectacle (ASP)	4 550	5 600

◆ Imagerie

	Moyenne des entrées 2019-2023	Projection annuelle d'enrichissement
Dépôt légal	33 436	
Dons, legs, donations, dations	500	

3 | Ressources numériques

3.1 | Collecte du web

◆ Collecte courante

La collecte du dépôt légal du web vient compléter de nombreux pans des collections imprimées d'éphémères, quels que soient leurs modes d'entrées :

- Actualités du spectacle : sites web de salles de spectacles, compagnies, festivals...,
- Catalogues d'éditeurs et libraires : sites d'éditeurs (400) et de libraires spécialisés (150)imagerie : sites d'éditeurs dans le domaine de la carterie, des sites de vente de cartes postales anciennes, de collectionneurs, des bases de données anciennes numérisées, ainsi que des sites de cartes de vœux virtuelles (Dromadaire, Internaute...),
- Publications officielles : la collecte projet « Publications officielles et informations institutionnelles » a vocation à couvrir les sites des producteurs de publications officielles, c'est-à-dire les pouvoirs exécutifs et législatifs ainsi que les personnes morales de droit public qui leur sont rattachées.

Le département des Arts du spectacle recueille également les programmes et dossiers de presse mis à disposition au format PDF sur les sites des institutions liées au spectacle vivant collectés par le dépôt légal du web. Cette collecte est complétée par celle des comptes officiels de ces institutions sur les réseaux sociaux (YouTube, Instagram).

Plusieurs pistes sont envisagées pour de nouvelles collectes ciblées. Par exemple : sites d'avis de décès (en lien avec la collection des faire-part) ; sites de grands magasins parisiens (dans la continuité des différents recueils existants) ; etc.

◆ Collectes projets

- Depuis 2002, une collecte des sites liés aux élections françaises (présidentielle, parlementaires, européennes, municipales et régionales) est mise en place : le département Droit, économie, politique collecte l'essentiel des sites liés aux candidats en campagne, aux formations politiques, aux organisations de soutien ainsi qu'à l'expression des médias. Le département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme s'intéresse aux sites liés à l'expression de la société civile sur internet, qu'elle soit individuelle ou communautaire ainsi qu'à l'expression des associations, syndicats ou autres organisations exprimant un point de vue sur les élections. Depuis quelques années les sites collectés font la part belle aux réseaux sociaux, devenus un mode de communication très prisé des candidats, de leurs soutiens ou de leurs détracteurs. Cependant, depuis 2023 certains réseaux, comme Twitter ou Facebook, ne sont plus accessibles aux logiciels moissonneurs.
- Sauvegarder les sites web de maisons de vente dans

le cadre du dépôt légal de l'Internet est apparu, dès les toutes premières collectes, comme un des objectifs importants dans le domaine de l'Art. Un travail important, mené en partenariat avec la Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), a permis depuis 2013, de répertorier, dans un premier temps, trois sites importants spécialisés dans la publication d'annonces de ventes aux enchères publiques (Auction.fr, Interencheres.com et Drouot.com). Ce corpus a été complété par la liste des catalogues papiers reçus au Dépôt légal imprimés, afin de préserver la continuité des collections, puis par la liste des commissaires-priseurs du Conseil des ventes volontaires. Si les grandes maisons parisiennes sont ciblées, un effort a été fait pour repérer les maisons de vente de petite taille et situées en région, et notamment celles qui n'éditent pas de catalogue papier. 203 sites de maisons de vente ont ainsi été collectés en 2013.

- Une collecte projet spécifique concerne les maisons de vente, d'art et de livres anciens, permettant un accès aux catalogues de vente qui aujourd'hui, sont de plus en plus accessibles exclusivement sous une forme numérique.
- Les rapports d'activités des bibliothèques françaises font également l'objet d'une collecte spécifique.
- Pour sa part, le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) collecte des documents numériques en lien avec la littérature pour la jeunesse produits par les institutions culturelles (ex : salon du livre de Montreuil), les associations (ex : Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse, CRILJ), les agences régionales de coopérations, les bibliothèques, etc. Un certain nombre de communiqués de presse ainsi que la petite documentation produite par les éditeurs (comme les « prières d'insérer ») sont également reçus sous forme numérique et peuvent être collectés lors des événements comme la Foire de Bologne pour les éditeurs étrangers. Une base de près de 10 000 communiqués de presse des éditeurs jeunesse pour annoncer leurs nouvelles parutions se trouvent sur le site du Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ).

3.2 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Les documents collectés sont des programmes, tracts, prospectus, communiqués de presse.

Depuis 2022, les institutions sollicitées par le département des Arts du spectacle pour le dépôt de documents d'actualité peuvent également déposer leur documentation au format numérique. En 2023, une filière de traitement des documents d'actualité sous forme numérique (programmes, prospectus,

4 Malgré les à-coups liés au COVID, on observe une stabilisation des entrées annuelles par dépôt légal, ce qui permet de conjecturer que ces chiffres seront peu ou prou similaires dans les années à venir.

affiches au format PDF notamment) émanant de théâtres ou de différentes structures du monde du spectacle a été inaugurée par le département pour répondre à leurs spécificités (notamment le traitement en recueils). Ces dons s’ajoutent à la collecte, via le dépôt légal du web, des comptes officiels de ces institutions sur les réseaux sociaux (YouTube, Instagram) et s’accompagnent parfois d’une collecte de leurs lettres d’information numériques.

La prise en compte de ces nouveaux supports est essentielle pour assurer la continuité de la collection et continuer à tendre

vers l’exhaustivité de la programmation théâtrale française.

La problématique pourra se poser à terme pour la collecte, par le département de la Musique et la Bibliothèque-Musée de l’Opéra, de documents relatifs à la programmation ou la promotion de salles de concerts ou de festivals.

Le don au département Littérature et art de documents numériques natifs tels que les catalogues d’éditeurs et les catalogues de vente d’art devrait enrichir les collections dans les années à venir.

4 | Environnement documentaire

4.1 | Catalogues de vente en art

La collection de l’INHA comprend plus de 160 000 catalogues de vente, dont les plus anciens datent du 17^e siècle. Elle est en majeure partie constituée de la collection de l’ancienne bibliothèque d’Art et d’archéologie et de celle de l’ancienne bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMn). En raison de la richesse de cette collection, la BnF et la bibliothèque de l’INHA ont contribué à un plan concerté de numérisation des catalogues de vente en art (de 1650 à 1940), accessibles dans Gallica.

La préservation de ces fonds de catalogues de vente fait par ailleurs partie des échanges réguliers entre les bibliothèques d’art, en particulier les bibliothèques d’art d’Île-de-France (Médiathèque du Musée du Quai Branly, Bibliothèque Kandinsky, Bibliothèque des arts décoratifs, Bibliothèque de l’école du Louvre, Bibliothèque Forney, Fondation Custodia).

4.2 | Catalogues de vente numismatique

Le département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF conserve un riche fonds de catalogues de vente en numismatique provenant d’experts ou de maisons de vente. En France, les autres établissements possédant ce type d’imprimés sont la Bibliothèque historique de la Monnaie de Paris et la bibliothèque des Archives de Marseille. À l’étranger, d’importantes collections se trouvent notamment au Fitzwilliam Museum de Cambridge ainsi qu’à l’Université d’Heidelberg.

4.3 | Imagerie

Seule la Bibliothèque Forney possède une grande variété d’imagerie (1,5 million de documents) dont des cartes postales, un fonds d’images populaires (chromolithographies, images d’Épinal, etc.) et de documents publicitaires et commerciaux (étiquettes, menus, jeux...) comparable à celle du département des Estampes de la BnF.

Cependant, des collections importantes, très spécialisées sont conservées dans divers établissements français :

- Le Musée français de la carte à jouer, à Issy-les-Moulineaux
- Bibliothèque du Saulchoir à Paris : images de piété
- Bibliothèque municipale de Dijon : 5000 menus numérisés
- Musée de l’Image à Épinal : plus de 100 000 images populaires et étrangères du XVII^e s. à nos jours
- La collection d’ephemera du fonds Michel Chomarat conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon (plusieurs milliers de documents en lien avec notamment l’histoire sociale et politique, le graphisme et l’ésotérisme).
- Le cas des cartes postales est plus particulier : elles se trouvent présentes dans les collections publiques (Archives départementales, Conservatoire régional de la carte postale à Baud - Cartopole, ...).

A l’étranger, on peut citer :

- A Oxford, la Bodleian Library, « The John Johnson Collection of Printed Ephemera » : 1,5 million de documents relevant de l’imagerie (documents publicitaires, programmes, menus, cartes de vœux, cartes postales, etc.) et de l’affiche
- La collection d’ephemera de la Tate Britain (plusieurs milliers de documents en lien avec les thématiques artistiques).
- La Library of Congress, Department of Prints and photographs : 2 000 cartes de base ball



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Images animées

Raymond Lavagne, Cinématographe dans les Alpes. Photographie de presse : Agence Rol. Agence photographique. 1912. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

Le dépôt légal des images animées en France est partagé entre trois institutions : la BnF reçoit celui des vidéogrammes diffusés à un public ; le Centre national du cinéma et de l'image animée, celui des documents cinématographiques exploités en salle ; l'Institut national de l'audiovisuel, celui des documents audiovisuels télédiffusés¹.

Le dépôt légal reçu par la BnF couvre de ce fait les supports de l'édition commerciale (principalement VHS, Laserdisc, DVD, Blu-Ray) et d'autres types de supports utilisés par des productions destinées à la représentation collective, ainsi que la production dématérialisée (Vidéo à la demande).

Les vidéogrammes reçus par la BnF sont définis comme des séquences linéaires d'images en mouvement, restituées sur écran par balayage électronique. Ils peuvent être fixés sur support magnétique, optique, etc.

Les familles de supports recensées sont les suivantes :

- Bandes vidéo en bobine libre,
- Vidéocassettes,
- Disques optiques numérique.

Par ailleurs, la BnF reçoit également des documents sous la forme de fichiers vidéo numériques.

1.1 | Département pivot

Son, vidéo, multimédia.

1.2 | Autre département concerné

Arts du spectacle

1.3 | Publics visés

Outre les publics académiques², les publics spécifiques au domaine sont les suivants : en bibliothèque du Haut-de-jardin, le public intéressé par le cinéma documentaire et de fiction ; en bibliothèque de recherche, les étudiants et chercheurs (études cinématographiques et audiovisuelles, sciences humaines et sociales) et les professionnels de l'audiovisuel (production, réalisation, édition vidéo, distribution, spécialistes de la recherche d'images d'archives).

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

L'institution du dépôt légal des vidéogrammes en 1975 amène les premières entrées d'images animées. Les premières acquisitions hors dépôt légal ont lieu dans les années 1990, d'abord exclusivement pour le niveau Haut-de-jardin et pour les projections tous publics. À partir de 2005, le département de l'Audiovisuel procède, pour ses magasins, à des acquisitions de vidéogrammes édités à l'étranger. À partir des années 2007-2010, le département reçoit un volume croissant de dons et de dépôts d'œuvres sur supports physiques ou dématérialisée, ainsi que des archives inédites fixées sur des supports vidéo obsolètes.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

Documents publiés (rendus publics) :

- Éditions commerciales
- Documents audiovisuels de formation
- Documents audiovisuels de communication institutionnelle et d'entreprise
- Films projetés dans des circuits alternatifs au cinéma et à la télévision : musées, festivals, circuits militants...

Documents inédits :

- Entretiens,
- Captations d'événements et de spectacles,
- Rushes (matériel de tournage d'un film)

Détail des supports physiques et dématérialisés :

- Bandes vidéo en bobine libre : 2 Pouce, 1 Pouce B, 1 Pouce C, 1 Pouce IVC, AKAI 1/4 pouce, Sony 1/2 pouce ancienne norme, Sony 1/2 pouce EIAJ,
- Vidéocassettes : VCR, U-Matic, U-Matic SP, BVU, Betacam, Beta SP, Beta numérique, D1, Betamax, VHS, S-VHS, Video 8, Hi-8, Mini-DV, DVCAM, HDCAM.
- Disques optiques numériques : Laserdisc, DVD Vidéo, XDCAM, HD DVD, Blu-Ray HD, Blu-Ray Ultra HD 4K.
- Fichiers vidéo numériques, dont les caractéristiques peuvent varier (définition, format, conteneur, codec ou débit).

¹ Code du patrimoine, art. R-135-16 et R132-25.

² Voir §2 Les publics dans l'introduction.

De manière ponctuelle, la BnF a collecté ou acquis des films sur support photochimique (films 35 mm, 16 mm, 9,5 mm, super 8).

2.2 | Modes d’entrées

- Dépôt légal
- Acquisition
- Dons et legs

2.3 | Grands axes de développement des fonds

2.3.1 | Département pivot

♦ Haut-de-jardin site François-Mitterrand

Les priorités stratégiques de la BnF visent à :

- Permettre la découverte du cinéma documentaire, présentant les œuvres les plus significatives de son histoire, des origines à nos jours, et l’actualité du genre ;
- Acquérir des documentaires dans les domaines dont les départements thématiques ont la charge, (essaimage audiovisuel en Haut-de-jardin).

Dans ce cadre, le Portail du Son, de la vidéo et du multimédia, déployé depuis 2022 en salle Ovale, puis en 2024 en bibliothèque de Haut-de-jardin est l’outil central d’accès aux ressources audiovisuelles tous publics. Cette offre s’appuie notamment sur des abonnements à des plateformes de vidéo à la demande accessibles aux bibliothèques, qui permettent d’abonder de manière très significative la collection acquise (7000 titres environ) (Cf. ci-dessous le § Ressources numériques).

En plus de ces orientations globales, plusieurs sous-domaines privilégiés ont été retenus :

- Les films documentaires en lien avec la littérature et l’écriture créative ;
- Les films documentaires relatifs à l’histoire de l’art, les artistes et la création artistique ;
- Les films documentaires relatifs à la science et à la méthode scientifique ;
- Le cinéma d’animation, œuvres documentaires ou de fiction en privilégiant celles s’adressant au jeune public (en lien avec le CNLJ).

♦ Magasins site François-Mitterrand

► Dépôt légal

L’ensemble de l’édition vidéo française sur support physique relève du dépôt légal des vidéogrammes. La BnF vise l’exhaustivité même si elle ne collecte en moyenne que deux tiers des éditions mises à la disposition du public. Après une rétractation très forte du marché, concentré aujourd’hui sur l’édition de cinéma, le nombre de titres publiés chaque année tend à se stabiliser (3632 nouveautés en 2023, 3494 en 2022, 3806 en 2021).

De manière marginale, des éditions associatives non commerciales sont également déposées.

Concernant le dépôt légal de la vidéo dématérialisé, le service Vidéo concentre ses efforts de prospection selon les axes

suivants :

- La collecte de l’intégralité des œuvres françaises de moins de trois ans exploitées en vidéo à la demande, par abonnement ou en achat à l’acte, ainsi que les œuvres françaises plus anciennes disponibles sur ces mêmes services en France et absentes des collections ou conservées uniquement sur un support analogique obsolète, à l’exclusion des services opérés par des chaînes de télévision ;
- La collecte des œuvres étrangères disponibles sur les plateformes par abonnement ou en achat à l’acte et qui font l’objet de publicité physique ou digitale en France, ou bien d’une couverture par la presse française ;
- La collecte d’un échantillon représentatif de tous les usages sociaux des outils audiovisuels, hors édition vidéo commerciale, y compris films d’écoles, films d’entreprise, films de recherche scientifique, etc. ;
- La collecte des films présentés dans les sections compétitives de festivals de cinéma de référence en France, représentatifs des différents champs de la création audiovisuelle, en mettant l’accent sur la création documentaire.

► Acquisitions

Les acquisitions portent sur des éditions vidéo étrangères proposant des films du patrimoine cinématographique de tous pays, auprès d’archives de films et de cinémathèques nationales, d’éditeurs vidéo de référence (films de patrimoine, films ethnographiques). Cette collection constitue ainsi un reflet de l’activité d’édition vidéo mondiale et prolonge la collection d’éditions vidéo physiques reçues par dépôt légal.

Des fichiers vidéo numériques sont acquis ponctuellement pour compléter les collections de la BnF pour des cinématographies étrangères moins diffusées (documentaires contemporains iraniens en 2022 et 2023, documentaires contemporains ukrainiens en 2024). À terme, ils ont vocation à entrer par la filière ADDN (2025).

► Dons

Les dons de documents vidéo et d’archives papier accueillis par le département Son, vidéo, multimédia visent à :

- Compléter les lacunes du dépôt légal pour l’édition vidéo physique ;
- Constituer une collection des « incunables de la vidéo » : premières œuvres et traces des premiers usages de la vidéo en France entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980 ;
- Collecter des masters ou des copies de qualité professionnelle pour des œuvres produites en vidéo.

Les domaines thématiques privilégiés sont les suivants : les cinématographies des pays francophones, particulièrement du continent africain (Médiathèque des Trois Mondes, Cinémathèque Afrique de l’Institut Français, Organisation internationale de la Francophonie), l’anthropologie visuelle, le cinéma ethnographique, l’art vidéo et la vidéo d’artiste, le journal filmé, l’audiovisuel participatif (télévision et expériences audiovisuelles associatives, expressions vidéo citoyennes).

2.3.2 | Autres départements concernés

Le département des Arts du spectacle reçoit, principalement par dons, des images animées sur tous supports, entrant par les fonds d’archives. Il s’agit dans l’ensemble de captations inédites de spectacles dans diverses disciplines en lien avec le monde du spectacle (majoritairement théâtre et danse), sous forme de rushes ou d’enregistrements intégraux, mais également de captations d’entretiens, cours ou conférences et de nombreux enregistrements de répétitions, ou encore, via les fonds d’archives consacrés au cinéma, de films, dont récemment et sous forme numérique, Le Dernier jour d’Yitzhak Rabin entré grâce au don du réalisateur Amos Gitai entré en 2018. La Maison Jean Vilar acquiert quelques DVD de grandes mises en scène pour diffusion auprès d’un public élargi³. Ces collections représentent aujourd’hui environ 16 600 documents vidéo et 1400 films.

Par ailleurs, des archives audiovisuelles numériques natives sur tous supports électroniques entrent également dans les collections depuis le début des années 2000. À partir des années 2020, plusieurs fonds d’archives audiovisuelles mixtes (sur supports physiques et numériques) conséquents ont fait l’objet de dons : captations de spectacles du festival d’Avignon (fonds de la Compagnie des Indes) ; cours du Conservatoire national supérieur d’art dramatique ; cours et spectacles des élèves du Centre national des Arts du Cirque...

2.4 | Couverture géographique

Pas de restriction géographique.

2.5 | Couverture linguistique

Uniquement des films en français et / ou sous-titrés en langue française pour la bibliothèque tous publics. Pas de restriction linguistique pour la bibliothèque de recherche. Si certains titres ne sont disponibles que dans leur langue d’origine, la plupart des titres édités disposent au moins d’une version linguistique en anglais. Dans le cas du dépôt légal dématérialisé, à compter de 2024, plusieurs versions linguistiques sont susceptibles d’être collectées sous la forme de métadonnées.

2.6 | Éléments de volumétrie

♦ Vidéo sur supports physiques (DVD, Blu-Ray, VHS)

	Moyenne des entrées 2019-2023	Projection annuelle d'enrichissement
Dépôt légal physique	3 495	2 500 à 3 000
Acquisitions courantes	621	200 à 250
Acquisitions patrimoniales*	4 050	
Dons, legs, donations, dations : Son vidéo, multimédia*	3 340	
Arts du spectacle	1 344	1 000

* **SVM** :Pour les dons et les acquisitions patrimoniales, le volume des entrées est aléatoire et dépend des opportunités et du temps d’instruction de chaque dossier.

♦ Vidéo dématérialisée

	Moyenne des entrées 2019-2023	Projection annuelle d'enrichissement
Dépôt légal dématérialisé	1 880	4 000*
Acquisitions courantes	50	Pas de projection possible
Dons, legs, donations, dations Son, vidéo multimédia** Arts du spectacle***	100 20 219	Pas de projection possible 7 000

* Volumétrie estimée quand le décret sur le dépôt légal dématérialisé sera publié (2025)

** Films entrés et décrits au catalogue général

*** Captations et rushes

3 Voir aussi fiche Arts du spectacle et cinéma.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Plusieurs abonnements à des sites de VàD sont en cours, destinés à abonder l’offre de la bibliothèque tous publics : Arte Médiathèque numérique (environ 9000 titres), Les Yeux docs (plateforme du catalogue national de films documentaires éditée par la Bibliothèque publique d’information, environ 400 titres), Bref Cinéma (offre consacrée aux films de court métrage, 120 titres régulièrement renouvelés). Ces bases sont accessibles sur place en Bibliothèque tous publics via le Portail son, vidéo, multimédia.

En complément de cette offre, des acquisitions sont effectuées en favorisant l’accès à des droits de consultation pour au moins dix ans.

	Moyenne des entrées 2019-2023	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions)
Acquisitions	264	En parallèle des abonnements à des sites de VàD, la filière d’acquisition pour les documents vidéo au titre à titre évolue, ainsi que l’outil de consultation des collections. La volumétrie cible est d’une centaine de titres pour 2025, mais est susceptible d’évoluer.
Cessions de droits à titre gratuit	100	
Total	364	

3.2 | Collecte du web

♦ Grands axes (collectes larges et ciblées)

La collecte ciblée sur le cinéma s’intéresse aux sites qui reflètent la vie du cinéma et de l’audiovisuel (exceptée la télévision, domaine de l’INA), tant du point de vue professionnel que du point de vue du public. Le repérage des sites web s’articule autour de deux grands axes :

- Les sites porteurs d’un discours sur le cinéma, les critiques, sites de revues de cinéma, sites de fans, sites académiques, sites d’informations spécialisés, etc. ;
- Les sites qui émanent des différents acteurs de l’industrie cinématographique au sens large : producteurs, dis-

tributeurs, exploitants, réalisateurs, éditeurs vidéo (supports physiques et plateformes VOD), écoles de cinéma, cinémathèques, acteurs institutionnels et associations professionnelles, réseaux de salles, festivals, etc.

La collecte ciblée peut également concerner des sites web en lien avec les collections de documents vidéo entrées par don ou par dépôt. La sélection de chaînes YouTube à archiver s’inscrit dans ce prolongement.

3.3 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

La filière ADDN permet de recevoir des fichiers numériques natifs ou des copies numériques de documents vidéo. Le format des fichiers vidéo que peut recevoir la BnF à travers cet outil n’est pas contraint. Toutefois les fichiers dans des formats non propriétaires et ouverts sont privilégiés en s’appuyant sur les recommandations techniques de la plateforme du dépôt légal des images animées DELIA (delia.gouv.fr). Pour le département Son, vidéo, multimédia, sont exclus les fichiers destinés à une exploitation en salle (DCP) et les fichiers issus de logiciel de post-production (montage, mixage)⁴. Les acquisitions de documents vidéo numériques s’inscrivent dans le prolongement de la politique documentaire des collections tous publics ou de recherche pour les documents sur support.

À travers ADDN, le département Son, vidéo, multimédia reçoit ou suscite des dons :

- De masters numériques de films absents de ses collections ou conservés sur support physique de qualité inférieure ;
- De documents inédits, essentiellement des rushes, quand ils revêtent un caractère exceptionnel (entretiens rares, captation d’événements universitaires ou de spectacles en lien avec les collections du département). A cette fin, un tri peut être effectué au sein du matériel de tournage d’un même film, en accord avec le donateur.

4 | Environnement documentaire

La bibliothèque tous publics se situe dans un environnement parisien riche en offres de films.

La bibliothèque de la Cinémathèque française propose 17 000 films sur DVD et VHS en consultation sur place, essentiellement des œuvres du cinéma mondial. Elle propose également à ses usagers un corpus de plus de 270 films numérisés issus de ses collections patrimoniales (films de Georges Méliès, Musidora, Pierre Clémenti ou encore Ciné-tracts). Elle ne propose pas d’accès à des offres de vidéo à la demande, mais la richesse de ses collections d’imprimés, de périodiques (y compris étrangers), de dossiers de presse sur les films, d’archives de toute nature en fait un lieu essentiel pour les chercheurs et les étudiants en cinéma et en histoire du cinéma, complémentaire de l’offre proposée en bibliothèque de recherche sur le site François-Mitterrand où ces usagers bénéficieront d’une offre de films en consultation plus importante dans ce champ.

La bibliothèque du cinéma François-Truffaut, au sein du réseau des bibliothèques de la ville de Paris, permet à ses usagers d’emprunter plus de 20 000 éditions vidéo sur support physique, alors que la BnF ne propose que la consultation sur place. Cette collection est composée majoritairement de films de fiction, mais aussi de documentaires, de programmes de télévision, de films expérimentaux et de courts métrages. Sur place, un peu plus de 3 000 DVD sont consultables, dans la limite d’un titre par jour. Ce sont des films essentiels de l’histoire du cinéma, des films expérimentaux et des documentaires sur le cinéma. La bibliothèque (ainsi que toutes celles du réseau de la Ville de Paris) propose aussi un accès à distance aux Yeux Doc, le service de vidéo à la demande pour les films documentaires du catalogue national de la Bibliothèque publique d’information.

La collection audiovisuelle de la Bibliothèque publique d’information au Centre Pompidou propose plus de 4 000 titres consultables sur place à travers des postes multimédias, ainsi qu’un accès à la plateforme les Yeux Doc et au service Médiathèque numérique (Arte/Universciné). Depuis sa création dans les années 1970, les acquisitions sont majoritairement tournées vers le cinéma documentaire, en lien avec le festival Cinéma du réel, le Mois du film documentaire et plus récemment la Cinémathèque du documentaire.

Les bibliothèques universitaires des établissements qui proposent une formation en études cinématographiques et audiovisuelles disposent aussi d’importants fonds vidéo, la plupart du temps couplés à une offre à distance en vidéo à la demande, comme par exemple la Bibliothèque universitaire de Paris 8 qui propose 13 000 documents accessibles sur place et 1 000 films sur un portail en ligne. Il s’agit de fonds généralistes orientés principalement vers le cinéma et le cinéma documentaire, parfois enrichis de productions propres à l’uni-

versité. Les bibliothèques des écoles d’art disposent parfois de films documentaires ou de captations d’entretiens rares à propos de mouvements artistiques ou d’artistes, que l’on ne retrouve pas toujours dans les collections de la BnF.

Enfin, il faut souligner que la salle de l’audiovisuel de la bibliothèque de recherche de la BnF accueille le centre de consultation de l’Institut national de l’audiovisuel (Ina) à Paris, donnant accès aux usagers à l’ensemble des bases et des fonds numérisés de l’établissement. La salle abrite également le centre de consultation à Paris des collections numérisées du Centre national du cinéma et de l’image animée (CNC).

⁴ Voir aussi la fiche Arts du spectacle et cinéma pour la partie concernant les archives numériques des artistes du spectacle vivant et du cinéma



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Livres d'artistes

60 planches hors texte en héliogravure, Jean-Paul Dubray, 1930. BnF

1 | Publics et collections

La fiche porte sur le livre d'artiste en tant que livre à la conception et à la réalisation duquel un ou plusieurs artistes plasticiens (graveurs, peintres, photographes, etc.) ont été plus ou moins étroitement associés : livres illustrés, « livres de peintres » (réunissant le plus souvent deux œuvres appartenant à des modes artistiques différents), livres-objets, artists books (« livres d'artistes » comme genre spécifique dans le domaine des arts plastiques, ayant pour auteur unique un artiste plasticien. L'artist book est conçu comme une œuvre originale multipliée–au même titre qu'une estampe ou une photographie, mais sous forme de livre).

1.1 | Départements pivots

Réserve des livres rares ; département des Estampes et de la photographie.

1.2 | Publics visés

Outre les publics académiques¹, les publics spécifiques au livre d'artiste sont les suivants : artistes, éditeurs, amateurs.

1.3 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

L'intérêt de la Réserve des livres rares pour les livres illustrés de planches gravées de qualité remonte à l'origine de la création de ce département à la fin du XVIII^e siècle par Joseph Van Praet. Par « livre d'artiste », on entend un livre qui comporte des estampes originales (gravures sur bois, eaux-fortes, lithographies, etc.) réalisées par le peintre lui-même ou sous sa supervision (et non par des illustrateurs professionnels) et qui ne sont pas la simple reproduction d'une autre œuvre. On considère traditionnellement que le premier de ces livres est *Le fleuve* de Charles Cros, illustré par Manet en 1874. Depuis, tout livre illustré d'estampes ou de photographies originales traditionnelles ou numériques et présentant un caractère de rareté (au titre de sa conception ou de son tirage) est conservé à la Réserve des livres rares, à condition qu'il ne soit ni album d'estampes ni artist book au sens technique de ce mot (voir ci-dessous). La Réserve conserve ainsi une collection de livres d'artistes (livres illustrés, livres de peintres, livres-objets) de plus de 16 000 volumes, entrés par dépôt légal, acquisition onéreuse, don, dation. Dans le domaine français, la Réserve des livres rares abrite la plus grande collection au monde de livres d'artistes.

Au département des Estampes et de la photographie, le fonds d'artists books s'est constitué dès 1969, avec le développement du genre aux États-Unis et en Europe dans la mouvance des avant-gardes artistiques des années 1960–1970 (poésie concrète et visuelle, Fluxus, art minimal et art conceptuel). Ont alors été rassemblés, à côté des estampes, des affiches,

des photographies et des cartes postales produites par les mêmes artistes, ces livres d'apparence ordinaire, de format modeste, imprimés avec des techniques contemporaines, en édition souvent non limitée. Le fonds comprend une grande majorité de livres d'artistes publiés à l'étranger, entrés par acquisition ou par don, et des livres édités en France entrés par dépôt légal. Le développement du fonds s'est effectué dans un souci permanent de favoriser sa complémentarité avec la collection d'estampes contemporaines et continue de s'accroître en liaison avec la production artistique imprimée contemporaine. Il compte aujourd'hui plus de 7 000 titres.

Par ailleurs, un certain nombre d'ouvrages définis comme des livres d'artistes–photographes font partie des collections du département des Estampes et de la photographie et un grand nombre a été intégré au cours de la dernière décennie, essentiellement par le biais du dépôt légal, mais aussi par don et achat. Leur présence vient entériner l'effervescence constatée dans le champ de l'(auto-)édition photographique et notamment l'attrait pour des publications à faible tirage, dont le façonnage présente des caractéristiques graphiques rares comme l'intégration de tirages originaux.

¹ Voir §2 Les publics dans l'introduction.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

Livres, livres–objets, périodiques d’artistes ou de collectifs d’artistes.

2.2 | Modes d’entrées

dépôt légal, dons, acquisitions, dations, legs.

2.3 | Grands axes de développement des fonds

2.3.1 | Développement par la voie du dépôt légal

La Réserve des livres rares et le département des Estampes et de la photographie reçoivent livres d’artistes et artist books au titre du dépôt légal éditeur (que celui-ci soit un organisme ou une personne physique : l’éditeur, l’auteur, l’artiste).

La Réserve des livres rares accueille le dépôt légal des livres d’artistes imprimés et diffusés en France quel que soit leur tirage, de manière la plus exhaustive possible. Parmi les ouvrages ainsi déposés, et face à la prolifération du livre artisanal depuis les années 2000, la Réserve des livres rares opère un choix fondé sur le critère de rareté et de préciosité : les ouvrages qui n’y répondent pas sont orientés vers le département Littérature et art.

Le département des Estampes et de la photographie reçoit de même le dépôt légal des artist books et des livres d’artistes–photographes, dans la continuité du dépôt légal de l’estampe et de la photographie.

2.3.2 | Autres modes de développement

À l’exclusion des travaux d’amateurs, les collections de livres d’artiste à la Réserve des livres rares et d’artists books et de livres d’artistes–photographes au département des Estampes et de la photographie sont complétées par :

- Des dons d’artistes reconnus, français et étrangers ;
- Dans le domaine français :
 - > Des acquisitions d’éditions comprenant des œuvres originales propres à chaque exemplaire (peintures, dessins, collages, tirages photographiques originaux, etc.), qui à ce titre ne sont pas assujetties au dépôt légal ;
 - > Des acquisitions d’exemplaires enrichis de pièces originales documentant la genèse de l’édition (correspondance, dessins préparatoires, matrices d’illustration, tirages d’étude, etc.) ;
 - > Des acquisitions d’états préparatoires à l’édition de livres d’artistes importants : maquettes de mise en page, épreuves corrigées ;
 - > Des acquisitions rétrospectives de livres d’artiste importants qui n’ont pas été déposés en leur temps et pour

lesquels un délai de prescription est estimé écoulé.

- Dans le domaine étranger : acquisitions des livres d’artiste étrangers et artists books et de livres d’artistes–photographes les plus significatifs, ouvrages remarquables au titre de leur participation aux avant–gardes artistiques internationales des XX^e et XXI^e siècles.

2.4 | Couverture géographique

Internationale.

2.5 | Couverture linguistique

Pas de limitation linguistique.

2.6 | Éléments de volumétrie

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement
Dépôt légal		
RLR	83	80
EST	51	50
Total	134	
Acquisitions courantes		
RLR	37	35
EST	8	8
Total	45	
Dons, legs, donations, dations		
RLR	68	50
EST	7	7
Total	75	

3 | Ressources numériques

Le département des Estampes et de la photographie reçoit en format pdf des newsletters d’artistes, de collectifs, d’éditeurs ou d’institution spécialisées comme le CNEAI (Centre national édition art image) à Chatou ou le CDLA (Centre des livres d’artistes) à Saint Yrieix la Perche.

4 | Environnement documentaire

Une concertation est menée avec la bibliothèque Kandinsky pour les achats d’artists books.

La BnF, dont l’une des missions est de collecter le dépôt légal des livres d’artistes, se doit de les signaler dans la Bibliographie de la France. Elle doit également informer les bibliothèques municipales sur le dépôt ou pas d’un livre lorsque ces bibliothèques souhaitent acquérir un ouvrage à l’aide du FRAB (Fonds régional de restauration et d’acquisition des bibliothèques).



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Manuscripts et archives

Bréviaire de Charles V, 1370. BnF, Manuscrits

1 | Publics et collections

La fiche porte sur deux types de documents :

- *Manuscrit : document écrit à la main, ou produit directement par son auteur via une machine pour les manuscrits dactylographiés ou numériques.*
- *fonds d'archives : production documentaire liée à une personne ou une institution.*

La présente fiche ne concerne pas les archives administratives de la BnF.

1.1 | Département pivot

Manuscrits.

1.2 | Autres départements concernés

Arsenal ; Arts du spectacle ; Cartes et plans ; Estampes et photographie ; Monnaies, médailles et antiques ; Musique et Bibliothèque–Musée de l'Opéra ; Son, Vidéo, Multimédia ; Réserve des livres rares.

1.3 | Publics visés

Publics académiques dont la diversité des spécialités reflète la diversité des fonds : histoire, philosophie, littérature, sciences, religion, ethnologie, etc. S'ajoutent à ces chercheurs des généalogistes, des professionnels de la culture, et de l'édition.

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

Les collections de manuscrits de la Bibliothèque nationale de France ont acquis leur unité première non pas sous Charles V mais à partir de Louis XI, au moment où les collections cessent d'être dispersées à la mort du souverain. Elles couvrent quasiment tous les domaines du savoir, et tous les continents, de l'Antiquité à nos jours. Le département des Manuscrits, ou cabinet des Manuscrits, voit le jour en 1720. Les collections médiévales, françaises, latines et grecques qui atteignent déjà une ampleur exceptionnelle, se trouvent doublées par les confiscations révolutionnaires. L'enrichissement de ce cœur de collection continue à se poursuivre par des acquisitions se distinguant par leur caractère exceptionnel.

En 1881, le legs par Victor Hugo entraîne à sa suite le don de nombreux fonds d'auteurs et l'achat du fonds Proust en 1962 scelle une démarche d'enrichissement constante des fonds contemporains, élargie progressivement à tous les champs disciplinaires, et dont les supports continuent à évoluer : papier au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, puis, progressivement, documents stockés sur des ordinateurs ou des supports de stockage externes (disquettes, clés USB, disques durs) ou données en provenance de services de transfert de fichiers, de téléphones mobiles, d'applications Internet (courriels, SMS, tweets).

Parallèlement, les fonds orientaux bénéficient d'une politique d'enrichissement intimement liée aux grandes expéditions scientifiques et d'exploration du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'exemple le plus fameux en étant l'acquisition par Paul Pelliot de plus de 6 000 manuscrits antérieurs au XI^{ème} siècle en Chine et Asie centrale.

La bibliothèque de l'Arsenal compte environ 15 000 manuscrits médiévaux et modernes. Les manuscrits médiévaux, latins ou français pour la plupart, dont mille environ sont enluminés, proviennent essentiellement de la collection du marquis de Paulmy, rassemblée au XVIII^{ème} siècle, et des confiscations révolutionnaires. Les plus renommés ont une histoire prestigieuse (manuscrits de la Cour de Charlemagne, des bibliothèques de Charles V ou des Ducs de Bourgogne, collection La Vallière...). Cet ensemble comprend des manuscrits liturgiques (Bibles, livres d'heures, psautiers, etc.), des classiques latins ou des textes de littérature médiévale de langue française (Roman de la Rose, Mélusine, etc). Le fonds de manuscrits modernes, constitué de documents historiques et littéraires pour l'essentiel, provient également de la collection Paulmy et des dépôts littéraires : archives de la Bastille, papiers d'érudits (Recueils Conrart, Barbazan, Lacurne de Sainte Palaye, Fevret de Fontette...). Au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle, dons et achats viennent compléter les fonds de la bibliothèque (papiers de Louis-Sébastien Mercier, fonds Lambert consacré à Huysmans...), en lien, le plus souvent, avec l'histoire de l'Arsenal et de ses habitants (archives du mouvement saint-simonien ou fonds Enfantin entrées grâce à Laurent de l'Ar-dèche, collection d'autographes de Paul Lacroix, fonds José Maria de Heredia et Henri de Régnier...).

Le département des Cartes et Plans conserve en dépôt les collections de la Société de géographie au sein desquelles un ensemble de manuscrits et d'archives sur l'histoire de la Société de géographie et plus généralement sur l'histoire des explorations et des voyages (XVI^{ème}–XX^{ème} siècles). Parmi les documents les plus prestigieux on peut citer le manuscrit du journal de voyage de Johan Nieuwhof (1659), les aquarelles de l'abbé David Boilat (1846), les carnets du Soudan central d'Heinrich Barth (1850–1854), ou encore les croquis de Charles de Foucauld dans le Sahara algérien (1885).

Par ailleurs, des documents manuscrits ont été, au fil du temps, collectés dans différents départements : par exemple, des archives d'auteurs de théâtre ou de comédiens aux Arts du spectacle, des archives de cartographes et de cartes manuscrites aux Cartes et plans, des archives de musiciens à la Musique. Les entrées de fonds d'archives se sont accrues considérablement ces dernières décennies dans plusieurs départements (bibliothèque de l'Arsenal, Cartes et plans, Estampes et photographie, Monnaies et médailles, Musique, Arts du spectacle, Bibliothèque–musée de l'Opéra, Son, Vidéo,

Multimédia) avec des documents variés : des archives sur supports audiovisuels depuis 50 ans et au format numérique à partir des années 1990.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

◆ Manuscrits

Feuillets isolés ou ensemble du texte d’une œuvre
Correspondances professionnelles et personnelles, brouillons, journaux personnels et journaux de travail, agendas, carnets de notes, contrats, notes de cours ou de séminaire, etc.
Cartes manuscrites
Manuscrits musicaux
Manuscrits numériques natifs
Autographes ou copies de pièces historiques
Épreuves d’imprimés ou exemplaires enrichis d’annotations ou de documents manuscrits

◆ Fonds d’archives

Constitués autour d’un auteur, d’une personnalité ou d’une institution, les fonds d’archives rassemblent majoritairement des documents manuscrits, mais aussi d’autres types de documents (livres imprimés, photographies, dessins, cartes et musique manuscrites, objets, cartes postales, calques, documents audiovisuels, documents numériques, archives administratives privées, etc.)

2.2 | Modes d’entrées

- Acquisitions
- Dons
- Donations, legs, dations
- Dépôts d’institutions

2.3 | Grands axes de développement des fonds

2.3.1 | Département pivot

L’enrichissement des collections du département des Manuscrits est aujourd’hui réalisé pour une part prépondérante dans le domaine contemporain francophone, surtout en littérature et sciences humaines. Les domaines médiéval ainsi que non francophone ou extra-européen font toujours l’objet d’acquisitions ponctuelles. Les dons, incluent désormais parfois des archives numériques natives entièrement dématérialisés.
Les acquisitions contemporaines demeurent fidèles à l’esprit encyclopédique qui a présidé à la constitution des collections du département. Les fonds sélectionnés sont choisis soit pour ce qu’ils apportent en complément des collections déjà exis-

tantes, soit afin de combler certaines lacunes ou de prendre en compte la création contemporaine.
La très sensible hausse des entrées dans le secteur des manuscrits notamment contemporains est perceptible de longue date, servie par une politique active de contacts établis avec les auteurs ou leurs ayant-droit, et, depuis Edmond Jabès en 2001, par des dons effectués du vivant de leurs auteurs. Les principaux domaines d’acquisition sont les suivants : littérature moderne et contemporaine, philosophie, langues et littératures gréco-latines, religions, histoire, sciences sociales. Les manuscrits littéraires constituent l’axe fort des entrées, par don et par achat, du département des Manuscrits
Les acquisitions de manuscrits médiévaux dépendent des dons ou d’opportunités du marché, et portent sur des manuscrits enluminés ou purement textuels, d’origine essentiellement française ou européenne (manuscrits grecs, latins et français).
Dans le domaine extra-européen, les acquisitions sont surtout orientées vers l’enrichissement des fonds déjà constitués et sont désormais peu fréquentes. Des archives d’orientalistes rejoignent cependant ponctuellement les collections.

2.3.2 | Autres départements concernés

La **bibliothèque de l’Arsenal** acquiert des manuscrits et des archives relevant des domaines suivants :

- Littérature du XVII^e siècle au XX^e siècle, comme par exemple, des auteurs présents dans les archives de la Bastille (Sade ou Voltaire), en privilégiant pour le XIX^e siècle les périodes romantique et « fin de siècle » en plus des auteurs-phares de l’Arsenal (Charles Nodier, Joris-Karl Huysmans, Remy de Gourmont, Lucien Descaves...);
- Histoire : saint-simonisme, histoire de la Bastille et des prisons sous l’Ancien régime, histoire de l’occultisme, histoire de la vie quotidienne pour la période moderne ;
- Histoire du livre : des origines à la période contemporaine (correspondances, archives d’imprimeurs-libraires, de typographes), archives et travaux préparatoires de calligraphes, de relieurs ;
- Histoire de l’Arsenal : personnes/auteurs ayant habité ou travaillé à l’Arsenal (Sully, marquis de Paulmy, comte d’Artois, Abbé Grégoire, Madame de Genlis, Charles Nodier, Paul Lacroix, Henri de Bornier, José Maria de Heredia, Henri de Régnier, Marie de Régnier, Pierre Louÿs...).

Le **département des Arts du spectacle** acquiert des manuscrits et tapuscrits de pièces de théâtre et de scénarios, ainsi que des manuscrits, correspondances et archives de personnalités et d’organismes du monde du spectacle¹:

- Manuscrits et correspondances de dramaturges, essentiellement du XIX^e au XXI^e siècle : documents enrichissant les collections existantes (correspondances de Sarah Bernhardt, de Coquelin aîné ; manuscrits d’Eugène Labiche, Marcel Pagnol, Samuel Beckett ou Bernard-Marie Koltès), collecte d’archives d’auteurs contemporains (Jean-Claude Grumberg, Florence Delay, Wajdi Mouawad). À noter, pour le XIX^e et le début du XX^e siècle, l’importance des copies calligraphiées, souvent seule version connue des textes dramatiques, y compris à succès.
- Archives de metteurs en scène, réalisateurs, comédiens, scénographes, décorateurs, costumiers, artistes de l’ensemble des domaines des arts du spectacle (cirque, danse, marionnettes, music-hall, arts de la rue) : correspondances, textes annotés pour la mise en scène, relevés de mises en scène, conduites techniques, croquis.

Pour l’ensemble des domaines couverts, le département a amorcé une démarche de collecte active de manuscrits et archives de femmes de théâtre jusqu’alors relativement peu présentes dans les collections (archives de Brigitte Jaques-Wajeman, metteuse en scène, ou de Michèle Foucher, autrice et metteuse en scène).

Le **département des Cartes et plans** effectue une veille (catalogues de libraires et de vente) pour les documents patrimoniaux :

- Documents manuscrits en rapport avec les collections du département (Papiers Barbié du Bocage, manuscrits sur les globes de Coronelli).
- Documents manuscrits contenant des documents cartographiques (papiers Buache).

Il peut aussi recevoir en don les ensembles suivants :

- Papiers de cartographes (fonds Jacques Bertin) et géographes français (fonds Jean Gottmann),
- Fonds des carnets de voyage de la Fondation et de l’Association Zellidja
- Par ailleurs, les collections de la Société de géographie s’enrichissent régulièrement de fonds d’archives de voyageurs et d’explorateurs : archives Odette du Puigaudeau, Henry de Monfreid, Eugène Brussaax, Fernand Foureau.

Les cartes manuscrites sont considérées avant tout comme des documents cartographiques et ne sont pas comptabilisées avec les archives et manuscrits.

Le **département des Estampes et de la photographie** achète en ventes publiques des archives d’artistes, de photographes, de studios de photographie ou d’ateliers liées à des achats de documents patrimoniaux (estampes, photographies, dessins). Les dons d’archives d’historiens de l’art et de collectionneurs sont en rapport avec les collections du département.

Le **département des Monnaies, médailles et antiques** acquiert des documents manuscrits en rapport avec les collections du département et leur histoire, ainsi que des archives de numismates (chercheurs, marchands, collectionneurs, savants...).

Le **département de la Musique et la Bibliothèque–Musée de l’Opéra** rassemblent de la correspondance, des archives de musiciens ou de chorégraphes, d’institutions musicales, de musicologues, etc².

Le **département Son, Vidéo, Multimédia** reçoit en don des fonds d’archives audiovisuelles de natures diverses : enregistrements parlés, bruitages et archives musicales pour le son, rushes de documentaires, fonds de sociétés de production, fonds produits par des institutions d’enseignement supérieur ou des institutions culturelles pour l’image animée. Ces fonds sont parfois accompagnés de documentation papier et de photographies³.

La **Réserve des livres rares** s’enrichit occasionnellement, surtout par voie de dons, de manuscrits et archives répondant aux cas de figure suivants :

- Archives d’éditeurs ou d’imprimeurs de livres d’artistes ou à tirage limité (Iliazd, PAB, GLM, etc.)
- Archives de relieurs d’art (Paul Bonet, Rose Adler, Pierre-Lucien Martin, Georges Leroux, etc.)
- Archives de dessinateurs de bandes dessinées et de livres pour enfants (Jean et Laurent de Brunhoff, Uderzo, François Schuiten, Elisabeth Ivanovsky, etc.)
- Manuscrits liés à des dossiers autour d’une édition ou d’un périodique (par exemple dossier de Meidosems de Michaux, exemplaire Breton de la revue Le Surréalisme au service de la révolution, accompagné de dossiers manuscrits liés à la publication)
- Manuscrits, lettres et autres documents autographes joints à un exemplaire imprimé, formant avec celui-ci ce qu’on appelle un exemplaire « truffé ».

2.4 | Couverture géographique

Département des Manuscrits : les enrichissements de manuscrits médiévaux, modernes et contemporains portent sur la France et l’Europe en priorité. Les acquisitions de manuscrits orientaux, peu nombreux à entrer annuellement, ne relèvent pas de zones géographiques prioritaires, les acquisitions visant à compléter des collections existantes en fonction des opportunités.
Autres départements : France en priorité.

2.5 | Couverture linguistique

Département des Manuscrits : la couverture est liée à l’enrichissement des différents fonds de langues du département. Autres départements : français ou domaine francophone en priorité.

¹ Voir fiche Arts du spectacle et cinéma.
² Voir fiches Musique, opéra et Arts du spectacle et cinéma

³ Les archives audiovisuelles sont décrites de manière plus détaillée dans les fiches Documents sonores et Images animées.

2.6 | Éléments de volumétrie

Il est extrêmement difficile d’exprimer une volumétrie cible des entrées annuelles, par définition très aléatoire à cause de l’hétérogénéité matérielle des fonds entrés (volumes, feuillets, boîtes ou fonds entiers d’archives).

♦ Manuscrits

	Moyenne des entrées 2019–2023
Moyenne totale des ma- nuscrits reliés dont :	29
Acquisitions patrimoniales	9,2
Dons, legs, donations, dations	19,8

♦ Fonds d’archives

	Moyenne des entrées 2019–2023
Moyenne totale des fonds d’archives dont :	34,6
Acquisitions patrimoniales	6,6
Dons, legs, donations, dations	27,8

De plus, le premier fonds d’archives numériques (composé d’environ 1 000 fichiers) est entré en 2022–2023 au départe-
ment des manuscrits par le mode d’acquisitions et de dons
numériques natifs.

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données

La BnF est productrice avec les éditions Brepols de In princi-
pio, une base de données sur les incipit médiévaux. Elle s’est
dotée d’un certain nombre d’outils de référence telles que
les bases de données Clavis Clavium (textes grecs et latins),
Monumenta Germaniae Historica (éditions de sources ger-
maniques sur le Moyen Âge), Loeb Classical Library (éditions
bilingues de textes grecs et latins), ou Mirabile (dépouille-
ment de données bibliographiques en lien avec les manuscrits
médiévaux).

3.2 | Acquisitions et dons de documents nu-
mériques natifs (ADDN)

Les archives et manuscrits numériques présentent la même
diversité documentaire que leurs équivalents physiques,
incluant des tapuscrits, des correspondances, des documents
divers. Des travaux expérimentaux de collecte avaient déjà
été précocement menés au département des Manuscrits avec
l’écrivain Pierre Guyotat, portant sur sa correspondance élec-
tronique (courriels, messages téléphoniques). Par la suite,
d’autres ensembles sont venus rejoindre les collections de ce
département, tels les disquettes de René Girard et de Serge
Tisseron en 2018, l’ordinateur d’Alain Joubert en 2021, ou
les copies numériques de manuscrits disparus de Maurice
Merleau-Ponty en 2023.

4 | Environnement documentaire

Le département des Manuscrits conserve, suivant les dom-
aines, l’une des deux ou trois plus importantes collections
au monde.

À l’échelle française, les contacts sont particulièrement
nourris avec les institutions dotées de très riches collections
tant spécifiquement contemporaines, telles la Bibliothèque
littéraire Jacques Doucet ou l’Institut Mémoire de l’édition
contemporaine (IMEC), que médiévales, modernes et contem-
poraines, conservées dans les bibliothèques municipales
(Troyes, Lyon…) ou universitaires (Mazarine, Sainte-Geneviève,
Montpellier…), ainsi qu’avec les Archives nationales. Il en va
de même avec les instituts de recherche spécialisés de réf-
érence que sont l’Institut de recherche et d’histoire des textes
(IRHT) et l’Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM).



FICHES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Photographie, photographie de presse

Joséphine Baker en hydrocycle, photographie de presse commandée par l'Agence Rol, 14 juin 1931. BnF, Estampes et photographie

1 | Publics et collections

À la BnF, la photographie est envisagée dans ses évolutions techniques et formelles, ses applications et usages tant professionnels qu'amateurs (photographie de création, de reportage, documentaire, publicitaire, industrielle, de mode, de famille...), des débuts de la photographie à nos jours, pour la France et l'étranger. Elle intègre bien sûr la mutation vers le numérique.

1.1 | Département pivot

Estampes et photographie

1.2 | Autres départements concernés

Arts du spectacle ; Cartes et plans/Société de géographie ; Réserve des livres rares ; Manuscrits ; Arsenal ; Musique / Bibliothèque musée de l'Opéra.

1.3 | Publics visés

Outre les publics académiques¹, les publics spécifiques au domaine sont les suivants : artistes, iconographes, documentaristes, architectes du patrimoine, créateurs, professionnels du spectacle, ayants droit, commissaires d'expositions, internautes amateurs d'art et d'histoire, galeristes, marchands, collectionneurs, ainsi que les photographes eux-mêmes.

1.4 | Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF

Se plaçant dans la tradition des graveurs, de nombreux photographes, non contraints par la loi sur le dépôt légal (la photographie est concernée à partir de 1925), ont commencé à effectuer des dépôts dès 1851. En effet, la Bibliothèque nationale jouissait d'un prestige qui la faisait apparaître comme l'institution la plus apte à recevoir l'image multiple et de toute nature.

La loi de 1925 sur le dépôt légal inclut pour la première fois « les œuvres photographiques mises publiquement en vente ou cédées pour la reproduction ». Et dès les années 1940, une politique de rencontre avec les photographes français s'est instaurée à la faveur de laquelle un artiste confie son œuvre à la Bibliothèque nationale, et celle-ci s'engage à la conserver, la communiquer et la valoriser. En parallèle, achats et dons permettent d'acquérir les œuvres de photographes étrangers, des collections françaises et des fonds d'ateliers, comme les albums sur l'Égypte, la Palestine et la Syrie de Maxime du Camp en 1853, les 5 000 photographies d'Eugène Atget entre 1901 et 1927, ou l'atelier Nadar en 1949, le fonds Yvette Troispoux et Alix-Cléo Roubaud (2011)...

Longtemps assuré, le dépôt légal des agences de presse (AFP, Sygma, Gamma...) et de quelques revues utilisatrices (Marie-Claire, Paris-Match...) s'est interrompu avec l'arrivée

de la photographie numérique et doit être relancé grâce à la parution du décret d'application de la loi Darcos et la mise en place d'une filière technique spécifique de dépôt.

Le département des Estampes et de la photographie compte aujourd'hui une collection de près de huit millions de phototypes.

Le département des Arts du spectacle conserve environ deux millions de photographies (négatifs sur plaque de verre et support souple, planches-contacts, tirages, diapositives, photographies numériques), qui couvrent une période allant des années 1850 à nos jours et concernent toutes les disciplines du spectacle vivant. Dès la fin du XIX^e siècle, Auguste Rondel rassemble des portraits de comédiens pris notamment par les ateliers Nadar, Carjat et Reutlinger, aujourd'hui conservés dans le secteur iconographique. Les reportages de spectacles acquis de 1965 à 1998 auprès de l'agence Bernard et la collection de Roger Pic, achetée au début des années 1980, constituent le noyau fondateur du secteur photographique. Ce dernier s'est depuis enrichi, par le biais de dons et d'acquisitions, de nombreux fonds de photographes de spectacle de la seconde moitié du XX^e siècle, dont ceux de Fernand Michaud, Anna Birgit et Brigitte Enguérand. Par ailleurs, la quasi-totalité des fonds d'archives du département contiennent des ensembles importants de photographies complétant souvent les fonds de photographes. À la bibliothèque de la Maison Jean Vilar, les photographies sont principalement consacrées au Festival d'Avignon, de 1947 à nos jours, mais aussi à d'autres manifestations, telles que le festival de danse des Hivernales.

Le département des Manuscrits conserve parmi ses collections tant des fonds photographiques de grande ampleur, que des fonds restreints mais significatifs, ainsi que d'innombrables photographies plus ou moins isolées portant sur tous types de sujet (notamment d'ordre familial), et des reproductions de manuscrits (fonds Porcher). Les grands fonds comportant des corpus photographiques sont liés à l'ethnologie : J. Rouch, A. Gheerbrandt, C. Lévi-Strauss. Parmi les ensembles significatifs, on peut citer dans le domaine littéraire A. Artaud, G. Bataille, J.-R. Bloch, G. Debord, R. Lemasle, R. de Montesquiou, P. Nizan ; dans le domaine des antiquités et de l'archéologie, Prisse d'Avennes ; dans le domaine historique, Mgr L. Duchesne, ou encore dans le cadre de l'affaire Dreyfus, les photographies des lettres du commandant Esterhazy.

De son côté, la bibliothèque de l'Arsenal possède des ensembles de photographies en relation avec des collections et des manuscrits d'écrivains qu'elle conserve, comme José-Maria de Hérédia, Marie de Régnier, Lucien Descaves, Edmond Jaloux et plus récemment autour de l'Oulipo. Quelques photographies sont aussi conservées dans le fonds d'estampes, notamment une belle collection de photographies d'Atget.

¹ Voir §2 Les publics dans l'introduction.

Le département de la Musique conserve de nombreuses photographies dans un fonds historique de portraits de musiciens provenant du Conservatoire, ainsi qu'un fonds documentaire dans le domaine de l'iconographie musicale constitué par Albert Pomme de Mirimonde, rassemblant au total 19 000 pièces. D'autres fonds thématiques ou de collectionneurs sont remarquables par leur ampleur et leur contenu, tels que celui des classes du Conservatoire de Paris (1895–1930) et le fonds iconographique de la collection Macnutt, constituée autour du compositeur Hector Berlioz, regroupant plusieurs centaines de photographies. Par ailleurs, de nombreux fonds d'archives de compositeurs et d'interprètes contiennent des ensembles de photographies personnelles ou réalisées par de grands photographes, documentant leur vie privée, leur carrière et parfois leurs créations (Debussy, Caplet, Casadesus, Poulenc, Markevitch, Tansman, Messiaen...).

Le département de la Musique conserve, sur le site de la Bibliothèque–musée de l'Opéra, un riche fonds de photographies en relation avec l'activité de l'Opéra de Paris et de l'Opéra–Comique : photos de scène d'opéra et de ballet, photos de décors de scène, photos d'artistes en coulisse ou en studio, soit au total plus de 10 000 photographies. Il conserve, en outre, de riches collections photographiques issues de ses fonds, dont principalement un important fonds de portraits–photos d'artistes de la fin du XIX^e siècle, le fonds Kochno (albums–photos constitués en relation avec l'activité des Ballets russes), le fonds des Archives internationales de la Danse, AID, constitué au cours des années 1920–1930 (danses traditionnelles à travers le monde, principalement en Asie), le fonds du photographe Roger Pic (1920–2001), le fonds versé par le photographe Jean–Pierre Ronnay (productions de

l'Opéra de Paris, 1998–2011) et de nombreux autres venant régulièrement accroître ses collections.

Le département des Cartes et Plans conserve dans ses collections deux types de documents à la frontière entre la carte et la photographie : l'image satellite et la photographie aérienne. Exception faite de ces documents, la photographie est peu présente dans les fonds anciens. Le département conserve par contre des documents photographiques dans divers fonds d'archives de la seconde moitié du XX^e siècle en lien avec les thématiques du voyage, de la géographie et de la cartographie.

Par ailleurs le département des Cartes et Plans est dépositaire des collections de la Société de géographie qui conservent un des fonds les plus riches pour l'histoire de la photographie de voyage et d'exploration. Ce fonds iconographique où se croisent la géographie et l'histoire, l'ethnologie et l'anthropologie, l'archéologie et l'architecture compte aujourd'hui près de 150 000 photographies, prises majoritairement entre 1850 et 1950 dans le monde entier. Parmi les fonds remarquables, on peut citer les albums d'Aimé Civiale sur les Alpes, les volumes de tirages aquarellés de Felice Beato et Raimund von Stillfried sur le Japon, d'Isidore Van Kinsbergen à Java, un ensemble exceptionnel de photographies de William–Henry Jackson, John Hillers, Timothy O'Sullivan sur l'Ouest américain, la collection de vues sur verre réalisées par le fabricant d'appareils d'optique Alfred Molteni ou encore la collection des portraits de voyageurs et géographes.

Pour la photographie de presse, il faut rappeler l'importance du département Droit économie politique, qui conserve l'essentiel de la presse et partant, de la photographie de presse, dans son utilisation imprimée.

2 | Politique générale des entrées

2.1 | Typologie des documents

Photographie positive analogique ou numérique noir et blanc et couleurs, photographie négative noir et blanc et couleurs (plaques de verre et supports souples) ou en positifs directs (daguerréotypes, autochromes, ektachromes, diapositives...), planches–contacts, impressions photomécaniques, portfolios de photographes, albums de photographies, livres illustrés de photographies originales, maquettes de livres illustrés, archives de photographes et d'ateliers, d'agences photographiques de presse ou de photothèques de périodiques.

2.2 | Modes d'entrées

- ◆ **Dépôt légal**
 - Dépôt légal sur support physique
 - Dépôt légal numérique : à l'unité ou par flux quand les chaînes d'entrées seront développées
- ◆ **Acquisitions courantes et patrimoniales**
- ◆ **Dons et legs, dations.**

2.3 | Grands axes de développement des fonds

Dans la pratique, pour le département des Estampes et de la photographie, le dépôt légal de la photographie ne vise pas l'exhaustivité mais plutôt le recueil d'un échantillonnage représentatif de la production des photographes tout au long de leur carrière. Ce dispositif sous–entend toute image rendue publique et ne concerne pas : les photographies en exemplaire

unique, les matrices originales, les tirages inédits, les photographies d'amateur à usage privé ou les archives. Toutefois, ce type de documents peut faire partie de la politique d'acquisition mise en œuvre dans le cadre de dons ou d'achats, si cela est pertinent et matériellement possible. Le dépôt légal n'est pas alimenté de manière significative, eu égard à la disparition des tirages papier dans les agences de presse, et au passage de la plus grande partie des photographies dans le domaine de l'œuvre d'art. Néanmoins ce dispositif permet des enrichissements non négligeables et, à terme, un élargissement en lien avec les évolutions du médium, notamment le numérique natif. Dans ce domaine, les deux axes majeurs de la politique de collecte porteront d'une part sur la photographie documentaire car elle est diffusée en grand nombre, et d'autre part sur les dépôts des grandes agences photographiques de manière à éviter la rupture dans les collections. Compte tenu des quantités éditées et produites, une sélection représentative devra être opérée afin de permettre à la BnF de gérer une volumétrie maîtrisable en adéquation avec ses moyens humains, techniques et budgétaires. Un certain nombre de critères de sélection ont ainsi déjà été précisés : photographies ayant une visibilité ou faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique, photographies documentant un fait historique ou de société, photographies témoignant de modes ou d'usages dont l'étude pourra s'avérer indispensable pour les chercheurs à l'avenir, photographies réalisées par des photographes professionnels et destinées à être utilisées dans des campagnes publicitaires, des campagnes de communication institutionnelles ou d'entreprises ...

Avec la fin de l'ère argentique, des dons massifs et nombreux entrent dans les collections, provenant d'agences de presse en liquidation et de photographes en fin de carrière. Ces propositions sont évaluées à l'aune de leur intérêt historique, esthétique ou documentaire mais aussi en fonction des moyens de stockage, de traitement et de valorisation qu'offre l'établissement. Dans certains cas, une sélection de tirages (les négatifs étant habituellement refusés) représentatifs de l'intégralité de la carrière des photographes peut être effectuée. Pour la photographie du XIX^e siècle, la cohérence avec les fonds existants est recherchée, en évitant des redondances avec des pratiques et domaines déjà représentés dans les collections, toujours sur la base d'un échantillonnage représentatif. Enfin, la question de l'évolution des techniques du médium et de ses usages incite à faire entrer, le plus souvent par don, des photographies liées à la pratique amateur (photo–clubs, albums de famille...) ou aux domaines de la mode, la publicité, la médecine (évolution des techniques d'imagerie médicale...), etc. Les archives liées à la pratique photographique (correspondance, registre de clientèle, contrats...) peuvent être intégrées aux collections quand elles renseignent un pan de l'histoire du médium.

Toutefois, devant le caractère aléatoire des dons, il importe de rester vigilant sur les entrées et d'assurer une veille sur le marché : les acquisitions à titre onéreux complètent les entrées par dépôt légal et par don, et les ajustent en fonction des lacunes des collections (domaine étranger notamment, patrimonial et antiquariat). Pour la période moderne et

contemporaine, on acquiert la production de photographes–français ou étrangers–actifs en France, de photographes français actifs à l'étranger, et de photographes étrangers dont la production se diffuse à l'international, production qui témoigne de la vie de ce médium jusqu'à aujourd'hui. La vocation encyclopédique et universelle de la BnF implique aussi de s'intéresser aux grandes tendances de la photographie créative produite dans d'autres pays européens et aux États–Unis, ainsi qu'en Afrique, Asie, Amérique latine et Océanie. Là, il s'agit de procéder à un échantillonnage des tendances plus qu'à une collecte exhaustive. Ces acquisitions réalisées auprès des artistes ou de leurs galeries sont souvent négociées avec des dons à la clé, et peuvent parfois être le fruit d'opération de mécénat ciblé (cf. la photographie brésilienne contemporaine). Pour la photographie ancienne, il s'agit plutôt de compléter l'existant en achetant chez les marchands ou en vente publique. La collection étant déjà constituée, on acquiert volontiers des photographies exceptionnelles ou des lots significatifs du travail d'un photographe ou d'un usage particulier de la photographie.

Sont exclus : les objets d'exposition (photographies contrecollées et encadrées, avec quelques exceptions eu égard à la technique spécifique de la photographie ou son mode d'entrée–certaines donations pouvant comporter dans une moindre mesure des tirages encadrés ou contrecollés), les contretypes, les tirages modernes d'œuvres anciennes. On n'achète que des tirages d'auteur ou faits du vivant de l'auteur sous son contrôle.

Le département des Arts du spectacle privilégie l'acquisition (par achat ou don) de fonds de photographes de spectacle car ils rendent compte de l'ensemble d'une œuvre. Une attention particulière est accordée aux reportages, pour l'argentique comme le numérique, dans la mesure où ils documentent la fabrique du spectacle, à toutes les étapes du processus de création. Le critère esthétique est également pris en considération, avec l'acquisition ponctuelle de tirages d'exposition. De nombreuses photographies entrent également dans les collections par les fonds d'archives.

Des ensembles de photographies à caractère documentaire peuvent être reçus au titre de don pour le département des Cartes et Plans : diapositives de géographes (fonds Jean Gottmann, fonds Jacques Bertin), photographie de voyages (carnets Zellidja).

De même les collections de la Société de géographie s'enrichissent régulièrement d'ensembles en lien avec l'exploration ou le voyage : archives photographiques d'Odette du Puigaudéau, plaques stéréoscopiques d'Henry de Monfreid, fonds Eugène Brussaax (Congo 1880–1910), fonds Fernand Foureau (Sahara 1880–1910).

La Réserve des livres rares, attachée dès ses origines à conserver les livres remarquables au titre de leur illustration quelle qu'en soit la technique, possède un fonds important de livres illustrés au moyen de la photographie. Ne retenant que les ouvrages présentant la forme de livre (à l'exclusion par conséquent des portefeuilles), elle veille, en concertation avec

le département des Estampes et de la photographie, à enrichir sa collection d’une part par des ouvrages illustrés de photographies originales (des incunables du livre de photographie jusqu’à des livres d’artiste contemporains), d’autre part par des ouvrages présentant un intérêt particulier dans l’histoire de l’utilisation des procédés de reproduction photomécanique pour les besoins de l’illustration du livre.

◆ 2.4 | Couverture géographique

Le domaine français (dont les limites géographiques dépendent de l’époque historique), abondé par le dépôt légal, est prépondérant, mais l’Europe (Allemagne, Espagne, Italie principalement), l’Amérique du Nord, le Japon sont largement représentés dans les faits, et d’autres aires géographiques font l’objet d’une collecte complémentaire. Dans le cadre d’une culture mondialisée, cette ouverture vers l’étranger est très profitable et apporte par comparaison un éclairage sur les œuvres produites sur le territoire national par des ressortissants français.

◆ 2.5 | Éléments de volumétrie

Photographie XIX^e–XX^e–XXI^e siècles (y compris photographie de presse)

	Moyenne des entrées 2019–2023	Projection annuelle d’enrichissement
Dépôt légal sur support	129	Maintien et si possible, accroissement
Dépôt légal numérique	/	Ouverture prévue en 2027
Acquisitions courantes dont :	116 082	
Estampes et photographies	1 082	
Arts du spectacle	115 000	20 000
Acquisitions patrimoniales	600	600
Dons, legs, donations, dations	5 695	
ADDN	28 022 fichiers	
(Grande commande photo en 2023)	Développement du domaine	

la BnF retient aujourd’hui prioritairement les photographies dans leur état final, avec les métadonnées nécessaires et la description habituelle (légende, créateur, origine, etc.). Un bon exemple en est la Grande commande photographique du Ministère de la Culture, « radioscopie de la France »–200 photographes et 20 000 photos–, qui a rejoint les collections par ce mode d’entrée.

En plus des images numériques, le département collecte notamment des catalogues de marchands et de ventes, ainsi que les périodiques dématérialisés.

4 | Environnement documentaire

Une politique d’acquisition concertée est menée, à l’occasion de ventes aux enchères et de dations, ainsi que lors des passages en commissions DRAC–FRAM, avec des établissements français à Paris et en région, en fonction des logiques et des publics de chacun. Sont concernés aussi bien les bibliothèques ou institutions apparentées (Bibliothèque historique de la ville de Paris, Médiathèque de l’architecture et du patrimoine, Société française de photographie...), que les musées (Musée national d’Art moderne, Musée d’Orsay, Musée Carnavalet, Musée Niepce, Musée Galliera, Maison européenne de la photographie...) et les Archives nationales ou départementales. Cette concertation permet notamment d’éviter des doublons entre des institutions nationales et/ou parisiennes, avec le relais, le cas échéant, des services du Ministère de la culture.

Cependant, l’histoire et le positionnement de la BnF, au carrefour d’une multiplicité de techniques et d’usages photographiques, la distinguent des autres institutions muséales type Musée national d’Art moderne ou Musée d’Orsay. Ces derniers ont ainsi vocation à conserver prioritairement la photographie dite « artistique » dont l’histoire s’inscrit en regard de celle des autres domaines que sont la peinture et la sculpture.

En matière de valorisation, les collections photographiques sont diffusées grâce aux travaux de recherche menés par les équipes de conservateurs à la faveur d’expositions, d’accrochages dans le Musée de la BnF sur le site Richelieu, de colloques et/ou de publications et enfin par les prêts extérieurs consentis chaque année d’une centaine de photographies d’auteurs².

3 | Ressources numériques

3.1 | Bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

La BnF est abonnée à la collection Photography: The World through the Lens issue d’un large ensemble de documents du XIX^e siècle numérisés, Nineteenth Century Collections Online de l’éditeur américain Gale. Elle propose notamment près de 2 millions de photographies. Si nombre de photographies sont anonymes, d’autres sont signées de photographes célèbres comme Felice Beato ou William Henry Fox Talbot.

3.2 | Collecte du web

Dans le prolongement de qui se fait pour les imprimés, les chargés de collection du département des Estampes et de la photographie repèrent et collectent les sites les plus pertinents dans leurs domaines respectifs. Il s’agit de sites qui documentent les collections et les artistes suivis dans le département, et qui sont collectés au gré de leur repérage,

sans recherche d’exhaustivité. Cela concerne au premier chef les sites et blogs personnels d’artistes contemporains, d’évènements artistiques, et de publications en lien avec ces productions. 486 sites ont ainsi été collectés depuis 2007. De plus, depuis 2022, la BnF collecte les comptes Instagram de photographes.

Dans le cadre de la Grande commande photographique du Ministère de la Culture (cf. ci-dessous), une collecte web dédiée a permis de conserver les sites web des lauréats et les pages du Ministère de la Culture consacrés au projet.

3.3 | Acquisitions et dons de documents numériques natifs (ADDN)

Le département des Estampes et de la photographie acquiert des documents nativement numériques qui peuvent redoubler et / ou compléter les documents physiques déjà présents dans les collections. En matière de photographie numérique,

² Pour les documents concernant les Arts du spectacle, voir la fiche Arts du spectacle et cinéma.

Annexes

ANNEXE 1

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Direction des Collections

Directrice des Collections : Marie de Laubier
Adjoints chargés des affaires scientifiques et techniques : Anne Pasquignon puis Sébastien Gaudelus
Adjoint chargé des affaires administratives et financières : Claire Couté

Mission de coordination

Coordination de la politique documentaire :
Sophie Brezel
Assistante : Hélène Mammeri

Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

Directeur : Fabien Plazannet puis Jeanne-Marie Jandeaux
Coordination de la mise à jour : Anne-Sophie Delhayé
Autres contributeurs : Claire Camberlein, Pauline Darleguy, Rémi Dartigues, Cécile Geoffroy, Bénédicte Hamon, Messali Henniene, Sonia Huard, Laurence Jung, Tanguy Laurent, Emmanuelle Lienard, Lucie Mailland, Frédéric Manfrin, Éric Mougenot, Bertrand Tassou, Sarah Tournerie

Département Droit, économie, politique

Directrice : Julie Ladant
Coordination de la mise à jour : Eric Férey et Pauline le Goff-Janton
Autres contributeurs : Quentin Auffret, Mathilde Barbedette, Aurore Barreau, Alexia Bauville, Camille Catudal, Chloé de La Barre, Valérie Dhiver, François Férole, Lola Jordan, Colette Laspalles, Françoise Le Coz, Lou Le Joly, Eugénie Martin, Philippe Mezzasalma, Benjamin Prémel, Antoine Provansal, Stéphanie Tonnerre-Seychelles, Sylvie-Marie Steiner

Département Sciences et techniques

Directrice : Valérie Allagnat
Coordination de la mise à jour : Lisa Helweg
Autres contributeurs : Isabelle Formont

Département Littérature et art

Directrice : Emmanuelle Gondrand
Coordination de la mise à jour : Florence Leleu et Julien Starck
Autres contributeurs : Aline Annabi, Sereine Berlottier, Claire Bouchard, Monique Calinon, Célia Charpentier, Damien Chatagnon, Christine Ferret, Christine Genin, Caroline Hoinville, Hélène Virenque, Grégoire Vitrac, Henja Vlaardingerbroek

Département Son, vidéo, multimédia

Directeur : Emmanuel Aziza
Coordination de la mise à jour : Emmanuel Aziza et Sylvain Lachendrowiecz
Autres contributeurs : David Benoist, Elodie Bertrand, Laurent Duplouy, François Fiegel, Florence Davost, Julie Guillaumot, Fabrice Menneteau, Gilles Rodrigues, Audrey Viault, Lionel Michaux, Pierre Pichon

Département de la Découverte des collections et de l'Accompagnement à la recherche

Directrice : Catherine Eloi
Coordination de la mise à jour : Bernadette Furcy et Valérie Dugas
Autres contributeurs : Elizabeth Beguery, Géraldine Camile

Réserve des livres rares

Directeur : Jean-Marc Chatelain
Coordination de la mise à jour : Yann Kergunteuil
Autres contributeurs : Louise Amazan, Estelle Boeuf-Belilita, Nathalie Coilly, Fabienne Le Bars-Nguyen, Bruno Ligore, Marie Minssieux-Chamonard, Patrick Morantin, Carine Picaud-Piffault, Marguerite Sablonniere, Bérénice Stoll

Bibliothèque de l'Arsenal

Directeur : Olivier Bosc
Coordination de la mise à jour : Isabelle Olivero
Autres contributeurs : Carole Bianco

Département des Arts du spectacle (et Maison Jean Vilar)

Directeur : Joël Huthwohl
Coordination de la mise à jour : Germana Dumont et Véronique Meunier
Autres contributeurs : Catherine Cazou, Manon Dardenne, Laurence Decobert, Muriel Delage, Mathilde Hallot-Charmasson, Hélène Keller, Jean-Baptiste Raze, Estelle Richard, Morgane Spinec, Rime Touil

Département des Cartes et Plans

Directrice : Eve Netchine
Coordination de la mise à jour : Olivier Loiseaux
Autres contributeurs : Pierre Bonneau, Cristina Ion

Département des Estampes et de la photographie

Directrice : Sylvie Aubenas
Coordination de la mise à jour : Rachel Guidoni
Autres contributeurs : Héloïse Conesa, Alexandre Devaux, Corinne Le Bitouzé, Sandrine Maillet, Chloé Perrot, Cécile Pocheau-Lesteven, Clarisse Taubin, Flora Triebel, Dominique Versavel

Département des Manuscrits

Directeur : Guillaume Fau
Coordination de la mise à jour : Sophie Leprovost, Mathieu Lescuyer
Autres contributeurs : Charlotte Denoël, Laurent Héricher, Laurence Le Bras

Département des Monnaies, médailles et antiques

Directrice : Cécile Colonna
Coordination de la mise à jour : Isabelle de Cours et Sophie Debaere
Autres contributeurs : Mathilde Avisseau-Broustet, Louise Détrez, Vincent Drost, Paul Froment, Jean-Yves Kind, Emmanuel Kreis, Julien Olivier, Ludovic Trommenschlager

Département de la Musique (et Bibliothèque-Musée de l'Opéra)

Directeur : Mathias Auclair
Coordination de la mise à jour : Boris Courrège
Autres contributeurs : Lou Delaveau

Service de la gestion centralisée des collections

Chef de service : Stéphane Reecht
Contributeur ADDN et documents numériques spécialisés: Alix Bruys

Direction des Services et des réseaux

Département du Dépôt légal

Directeur : Benoît Tuleu
Bibliographie nationale française/périodiques : Catherine Lagoute
Bibliographie nationale française/livres : Nathalie Arnould, Sylvie Colombani, Mathilde Koskas.
Service du Dépôt légal numérique : Dorothée Benhamou-Suesser, Anaïs Crinière-Boizet, Alexandre Faye, Nola N'Diaye, Auriane Quoix, Vladimir Tybin

Délégation à la Stratégie et à la recherche

Délégué à la Stratégie et à la recherche : Thierry Pardé
Direction de l'Administration et du personnel
Chargé de mission diversité et innovation sociale : Florian Forestier

Délégation à la communication

Délégué : Patrick Belaubre
Communication externe : Jérôme le Scanff
Graphistes : Laetitia Giocanti Le Borgne et Margot Sayn

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif des départements concernés par fiche domaine¹

Fiches domaines thématiques

Domaine	Types de documents	Département(s) pivot(s)	Autres départements concernés par le domaine pour le développement des fonds
Art	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Estampe, affiche et graphisme, imagerie, dessin ; Estampes et photographies ; Livres d’artistes ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels	LLA	EST : arts graphiques et photographie (documentation) MMA : iconographie, documentation des collections d’objets (sculpture, céramique, orfèvrerie), céramique grecque et glyptique MSS : art médiéval, enluminure, correspondances d’artistes, calligraphie ASP : architecture de théâtre, graphisme, photographies, monographies concernant les artistes graphiques intervenant dans le monde du spectacle RLR : histoire des grands livres illustrés et des livres d’artistes, reliures d’art SVM : art vidéo, art numérique ScT : techniques de construction et de l’urbanisme, techniques de fabrication, techniques de la photographie, techniques de conservation et de restauration du patrimoine MUS/BMO : iconographie musicale, architecture de théâtre, objets d’art CPL : photographie d’exploration et de voyages DEP : marché de l’art, droit, économie et gestion des industries culturelles PHS : sociologie de l’art, archéologie, arts préhistoriques, art sacré, philosophie de l’art, anthropologie esthétique ARS : reliure d’art DCA/Salle Ovale : fonds de découverte en histoire de l’art, arts graphiques et photographie, architecture, sculpture, arts décoratifs et arts numériques

Arts du spectacle et cinéma	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents de l’actualité des spectacles ; Documents iconographiques ; Costumes et objets ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Partitions	ASP / MJV, LLA	SVM : cinéma après 1945 pour les imprimés, mais entrées de cinéma avant 1945 sur support vidéo par DL et acquisitions MUS/BMO : danse (notation chorégraphique, en lien avec le DL partitions chorégraphiques), scénographie, modes et costumes DEP : droit, économie et gestion du spectacle vivant MSS : manuscrits de pièces de théâtre EST : portraits d’acteurs, affiches de cinéma... DCA/Salle Ovale : fonds de découverte sur les arts du spectacle et le cinéma
Droit	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Publications officielles ; Documents audiovisuels	DEP	PHS : ouvrages spécialisés en droit canon, philosophie du droit, sociologie du droit ScT : santé publique et médecine légale, protection de l’information, sécurité des systèmes d’information, droit de l’environnement RLR : droit et histoire du droit édité depuis le XV^e siècle.
Économie gestion et monde de l’entreprise	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents audiovisuels	DEP	PHS : histoire économique avant 1945, histoire des entreprises jusqu’à la fin du XIX^e siècle, géographie économique, anthropologie économique, sociologie du travail et des professions, sociologie de la consommation ScT : aspects économiques du développement durable, gestion de la production, contrôle de la qualité, normes et innovation MMA : histoire de la monnaie et des échanges SVM : films d’entreprises, serious game (« jeux sérieux »)
Géographie et cartographie	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Cartes, plans, globes ; Manuscrits et archives ; Estampes et photographies ; Documents audiovisuels	PHS, CPL	ScT : géologie, biogéographie, climatologie, hydrologie MSS : cartographie médiévale, européenne et arabe ; cartographie ancienne chinoise, japonaise et indienne ; manuscrits et archives de cartographes ou géographes, soit pour l’époque médiévale, soit pour le domaine oriental LLA : récits de voyage à caractère littéraire EST : images à caractère topographique SVM : films, documents multisupports, documents électroniques intéressant la géographie (DL) DCA/Salle Ovale : fonds de découverte sur la cartographie et fonds de récits de voyages

¹ Abréviations des départements : **ARS** : Bibliothèque de l’Arsenal ; **ASP** : département des Arts du spectacle (dont **MJV** : Maison Jean Vilar) ; **CPL** : département des Cartes et plans ; **EST** : département des Estampes et de la photographie ; **MSS** : département des Manuscrits ; **MMA** : département des Monnaies, médailles et antiques ; **MUS** : département de la Musique (dont **BMO** : Bibliothèque-musée de l’Opéra) ; **DCA** : département de la Découverte des Collections et de l’Accompagnement à la recherche ; **PHS** : département Philosophie, histoire, sciences de l’Homme ; **DEP** : département Droit, économie, politique ; **ScT** : département Sciences et techniques ; **LLA** : département Littérature et art ; **SVM** : département Son, vidéo, multimédia ; **RLR** : Réserve des livres rares.

Philosophie	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	PHS	DEP : philosophie du droit, philosophie politique ScT : philosophie des sciences et épistémologie SVM : cours, conférences, entretiens enregistrés ou filmés de philosophes RLR : imprimés exceptionnels de textes philosophiques MSS : archives de philosophes
Préhistoire, archéologie et numismatique	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Monnaies, médailles et glyptique ; Manuscrits et archives ; Imprimés exceptionnels	PHS, MMA	LLA : œuvres artistiques produites durant la préhistoire et l'Antiquité (notamment art rupestre et art antique) ScT : paléontologie, géologie, méthodes et techniques liées à l'archéologie MSS : documents source et papiers liés aux grandes découvertes archéologiques CPL : collections photographiques de la Société de géographie RLR : éditions relatives à la numismatique éditées depuis le XVI ^e siècle DCA/Salle Ovale : fonds de découverte sur l'archéologie, les arts de l'Antiquité, la numismatique, la sigillographie et la glyptique
Presse et médias	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Dessin de presse ; Photographie de presse ; Documents audiovisuels ; Microformes ; Imprimés exceptionnels	DEP	ARS : collections de périodiques anciens SVM : médias audiovisuels, communication, multimédias, webdocumentaires PHS : sociologie des médias ; bulletins paroissiaux LLA : histoire de la presse et des médias avant 1945 RLR : revues d'avant-garde, périodiques clandestins francophones EST : dessin de presse, photographie de presse
Psychologie, psychanalyse	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels	PHS	ScT : psychologie clinique, thérapie analytique, psychopathologie, psychiatrie, neurosciences MSS : archives de psychologues et psychanalystes SVM : entretiens enregistrés ou filmés de psychologues et psychanalystes DEP : Psychologie du travail et des organisations
Publications officielles		DEP	
Religions	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	PHS	LLA : art sacré et architecture religieuse DEP : droits religieux (ouvrages liés à l'actualité) MSS : patrologie grecque et latine, éditions de textes en lien avec les manuscrits, manuscrits de textes sacrés RLR : imprimés exceptionnels de textes sacrés ARS : histoire moderne (XVI-XVIII ^e siècles), ésotérisme MUS : musique religieuse SVM : musique religieuse (DL essentiellement)

Science politique	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents audiovisuels	DEP	PHS : - histoire : situation politique des pays avant 1990 ; relations internationales avant la Chute du Mur de Berlin ; décolonisation ; conflits qui ponctuent la guerre froide ; histoire des institutions politiques du passé ; - sociologie : grands concepts de la sociologie politique (pouvoir, autorité, domination...) ; <i>care</i> ; mouvements sociaux ; action collective - anthropologie politique - philosophie politique MSS : manuscrits qui remontent aux origines (Antiquité) et couvrent toutes les périodes jusqu'à nos jours. DCA : collections biographiques
Sciences et techniques	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	ScT	PHS : anthropologie physique et biologique, ethnosciences, géographie physique, sociologie de la santé, anthropologie de l'environnement, épistémologie, logique DEP : mathématiques appliquées à l'économie et à la gestion, droit et économie en lien avec les sciences et techniques CPL : cartographie terrestre, cartographie du ciel MSS : manuscrits scientifiques SVM : technologies audiovisuelles, logiciels et matériels multimédias RLR : éditions princeps et éditions originales d'œuvres scientifiques du XV ^e au XX ^e siècles EST : collections d'images, ouvrages et recueils iconographiques sur les sciences, les techniques et l'histoire naturelle
Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels	PHS	DEP : droit en rapport avec l'anthropologie et l'ethnologie, droit des sociétés traditionnelles, sociologie juridique, économie de l'éducation, politiques publiques de l'enseignement ScT : anthropologie biologique et physique, sociologie des sciences et des techniques MSS : fonds d'archives d'ethnologues et d'anthropologues, de sociologues SVM : ethnomusicologie, sociologie des médias, multimédia pédagogique LLA : sociologie du livre et de la lecture, sociolinguistique, études de genre, didactique des langues étrangères et du français langue étrangère

Fiches domaines par types de documents

Type de document	Département(s) pivot(s)	Autres départements concernés
Arts graphiques : estampe, affiche et graphisme, dessin, dessin de presse	EST	ASP, BMO, RLR, LLA-CNLJ
Bande dessinée	DCA, LLA, CNLJ	DEP, EST, PHS, RLR, SCT, SVM
Documents multimédias	SVM	LLA-CNLJ, CPL, DCA (Salle Ovale)
Documents multisupports	SVM	LLA-CNLJ, PHS, DEP, SCT
Documents sonores	SVM	ASP, MUS
Éphémères	PHS-Recueils, EST	LLA-CNLJ, ASP, CPL, DEP, MUS, RLR, MMA
Images animées	SVM	ASP
Livres d’artistes	RLR, EST	
Manuscrits et archives	MSS	ARS, ASP, CPL, EST, MMA, MUS, BMO, SVM, RLR
Photographie, photographie de presse	EST	ASP, CPL, RLR, MUS-BMO, MSS, ARS

ANNEXE 3

Tableau cumulatif des volumétries d’acquisitions de livres entre 2017 et 2024 ventilées par domaines

Livres imprimés	
Domaines	Nombre de monographies (unités physiques) réceptionnées de 2017 à 2024
Art	39 151
Arts du spectacle et cinéma	14 626
Droit et publications officielles	20 257
Économie gestion et monde de l’entreprise	10 464
Géographie et cartographie	8 057
Histoire	55 734
Jeunesse	9 413
Langues et littératures étrangères	73 656
Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale	25 212
Livre et sciences de l’information	13 048
Loisirs : jeux vidéo, sports, gastronomie	1 577
Musique, opéra	13 451
Philosophie	16 429
Préhistoire, archéologie et numismatique	10 456
Presse et médias	3 608
Psychologie, psychanalyse	6 963
Religions	13 473
Science politique	8 861
Sciences et techniques	23 753
Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l’éducation	23 408
Totaux	391 597

Livres numériques

Domaines	Nombre de livres numériques souscrits de 2017 à 2024
Art	397
Arts du spectacle et cinéma	162
Droit et publications officielles	360
Economie gestion et monde de l’entreprise	969
Géographie et cartographie	99
Histoire	242
Jeunesse	70
Langues et littératures étrangères	690
Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale	151
Livre et sciences de l’information	62
Loisirs : jeux vidéo, sports, gastronomie	49
Musique, opéra	8
Philosophie	160
Préhistoire, archéologie et numismatique	30
Presse et médias	148
Psychologie, psychanalyse	127
Religions	135
Science politique	258
Sciences et techniques	7 821
Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l’éducation	305
Totaux	12 243

Sources : SIPIL

ANNEXE 4

Tableau cumulatif des volumétries d’acquisitions de documents spécialisés entre 2016 et 2024

Documents sur support

Types de documents	Total achats	Total dons et autres modes d’entrées (hors dépôt légal)	Total
Affiches et travaux graphiques	399	18 067	18 466
Cartes, atlas et globes	6 283	13 007	19 290
Catalogues de ventes et de libraires	21	4 746	4 767
Costumes et accessoires	52	67	119
Dessins et dessins de presse	3 121	3 140	6 261
Documents sonores (phonogrammes)	14 135	66 837	80 972
Dossiers de presse	0	2 697	2 697
Éphémères	22	460	482
Imagerie (cartes postales)	3 069	29 827	32 896
Images animées (vidéogrammes)	26 252	38 712	64 964
Livres d’artistes et graphiques	329	501	830
Manuscrits	1 904	3 232	5 136
Maquettes de spectacle	701	7 459	8 160
Monnaies et médailles	677	1 128	1 805
Multimédia mono et multisupport	2 134	1 781	3 915
Musique imprimée	2 229	993	3 222
Objets	422	353	775
Photos du XIX ^e siècle	121 045	110 264	231 309
Photos des XX ^e et XXI ^e siècles	555 552	256 576	812 128
Portfolios (estampes et photos)	9	23 517	23 526
Programmes de spectacles	1	30 264	30 265
Timbres	0	1	1

Fichiers numériques

Entre 2016 et 2024, sont entrés via la filière ADDN (acquisitions et don de documents numériques natifs) 3 203 paquets (versés sur le serveur de la BnF SPAR) correspondants à 77 386 fichiers traités et à 1.9 To.

Types de documents	Total achats	Total dons	Total
Catalogues de ventes et de libraires	0	58	58
Contenus cartographiques	114	117	241
Contenus sonores	0	197	197
Créations graphiques	0	5 062	5 062
Images animées	0	24	24
Manuscrits	0	360	360
Musique notée	0	840	840
Photographies	6 959	63 381	70 340
Programmes de spectacles	0	1 449	1 449

Sources : rapports d’activités 2016-2024

Charte des acquisitions en salle Ovale

1. Introduction

Dans le cadre de la rénovation du site Richelieu, la BnF a fait le choix d’une ouverture de la salle Ovale à tous, gratuitement et sans titre d’accès. Lecteurs et visiteurs sont accueillis sans distinction, pour faire de la salle un lieu de vie où cohabitent espace de lecture pour le loisir et espace de travail.

1.1 Les publics visés

L’aménagement de la salle Ovale vise à faire de ce lieu un endroit privilégié pour les catégories de lecteurs et visiteurs suivantes :

- Les étudiants du premier cycle universitaire, les lycéens qui profitent des places mises à disposition et d’un environnement confortable ;
- Les chercheurs : la salle Ovale conserve une fonction de conseil bibliographique et d’orientation vers les autres salles de lecture de la BnF, notamment pour les chercheurs primo-arrivants ;
- Les actifs, le public familial, les enfants accompagnés dans le cadre de visites de groupes (scolaires, centres de loisirs, etc.), les néophytes amateurs d’art ;
- Le public du musée et des manifestations culturelles, les touristes et promeneurs désireux de compléter leur visite du site Richelieu par la découverte d’une salle prestigieuse et de ses collections.

1.2 Articulation avec les autres salles de lecture de la BnF

La salle Ovale n’a pas de fonds d’ouvrages en magasins patrimoniaux, l’ensemble des ouvrages proposés est en libre-accès. Par le caractère encyclopédique du fonds de référence mis à disposition pour un usage studieux et le niveau d’information des documents acquis pour le grand public, les collections de la salle Ovale sont complémentaires des fonds en libre-accès dans les autres salles de lecture des sites Richelieu et François-Mitterrand.

2. Typologie des ensembles documentaires proposés en salle Ovale

Les modalités d’ouverture de la salle Ovale impliquent une politique documentaire en adéquation avec la diversité des publics accueillis, guidée par deux axes principaux :

2.1 Le fonds de référence

La documentation proposée dans ce fonds se décline selon la typologie suivante :

- Usuels de base : dictionnaires de langues, guides d’aide à la rédaction, etc. ;
- Ouvrages de références bibliographiques : catalogues, répertoires et index bibliographiques ;
- Publications de la BnF : catalogues d’expositions, ouvrages sur l’histoire du site Richelieu, publications des collections comme « La bibliothèques des illustres », « Les cahiers Proust », etc. ;
- Grands classiques de référence en littérature, en sciences humaines et sociales ;

- Dictionnaires biographiques et biographies collectives ;
- Généalogie : documents à destination des généalogistes amateurs (guides d’aide à la recherche, documents relatifs aux sciences auxiliaires de l’histoire comme l’onomastique, l’héraldique, etc.).

2.2 Les collections destinées au grand public

La documentation destinée au grand public qui fréquente la salle Ovale n’a pas une vocation encyclopédique. La destination des collections privilégie la découverte et le loisir. Deux thématiques ont été développées pour leur potentiel d’attractivité auprès d’un large public :

2.2.1 Histoire des arts, du patrimoine et des collections spécialisées du site Richelieu

Ce pôle documentaire constitue une première approche des arts et du patrimoine permettant une introduction aux collections des départements spécialisés du site Richelieu et de la Bibliothèque-musée de l’Opéra. Il s’agit de présenter les arts, la cartographie et l’histoire du livre dans leurs dimensions historiques, mais aussi sous l’éclairage des pratiques amateurs et de l’initiation à une discipline.

Les collections se déclinent selon les types documentaires suivants :

- Une offre jeunesse (jusqu’au collège inclus) : ouvrages d’initiation, ouvrages d’apprentissage, etc. ;
- Une offre de médiation visant les parents pour une lecture conviviale avec les enfants ;
- Une offre de vulgarisation et d’approfondissement, hors ouvrages de niveau recherche, pour les adultes : ouvrages de qualité s’adressant à un public non initié ou amateur averti.

En outre, un fonds de documents généralistes sur l’histoire de l’art, de l’architecture et du patrimoine architectural et culturel parisien est proposé pour initier les lecteurs à chacune de ces disciplines. Une sélection de documents sur le musée et les expositions est présentée en permanence à l’entrée de la salle pour faire le lien avec l’actualité culturelle de la BnF.

Les thématiques représentant les collections des départements spécialisés sont les suivantes :

- Musique et arts de la scène, cinéma : musiques classiques et contemporaines, chant, opéra, danse, théâtre, marionnette, mime, cirque, cinéma, focus sur les artistes qui ont légué leurs fonds et/ou qui sont largement représentés dans les collections de la BnF ;
- Arts graphiques, peinture, photographie : histoire et techniques du dessin, de la gravure, de la photographie, présentation des grands mouvements et des techniques, focus sur les fonds d’excellence et les artistes dont les œuvres sont largement présentes dans les collections de la BnF ;
- Archéologie, arts de l’antiquité et sciences auxiliaires de l’histoire : présentation de ces disciplines par une sélection d’ouvrages introductifs à la numismatique, à la glyptique et à la sigillographie ;
- Arts décoratifs et sculpture : introduction à ces domaines

artistiques à travers une présentation des collections emblématiques de la BnF et plus largement des différentes facettes des arts décoratifs ;

- Cartographie, documentation sur le voyage : histoire de la cartographie, présentation des différents supports et techniques cartographiques et des trésors de la cartographie conservés à la BnF et dans d’autres institutions ; présentation de récits de voyages et d’explorations, ou d’ouvrages documentaires sur les grandes découvertes en lien avec les fonds de la Société française de géographie reçus en don par la BnF ;
- Histoire du livre : introduction à la discipline et présentation des arts liés à la fabrication du livre (calligraphie, enluminure, reliure d’art, typographie) ; documentation autour des livres manuscrits et imprimés remarquables de la BnF mais aussi d’autres bibliothèques en France et à l’étranger.

Enfin, une place à part est faite au sein de ce pôle pour représenter les formes d’arts les plus actuelles avec la création d’un fonds spécifique concernant les arts numériques. La salle Ovale présente ces œuvres d’arts multimédia selon une approche technologique et une approche chronologique. Ces documents nativement numériques s’accompagnent d’un corpus d’ouvrages imprimés.

2.2.2 Bande dessinée et roman graphique

La salle Ovale met en valeur la bande dessinée qui se rattache aux arts graphiques, domaine d’excellence du site Richelieu à travers les collections du département des Estampes et de la photographie. En outre, la bande dessinée s’intègre dans les autres domaines documentaires grand public (découverte des collections du site Richelieu) en appui illustratif.

La salle Ovale est un lieu privilégié pour proposer un fonds conséquent, à la fois vitrine des nouveautés du genre et médiateur d’une production de qualité, par la mise en place d’une « bibliothèque idéale » de la bande dessinée. Le fonds n’écarte aucun genre particulier, cependant il est davantage tourné vers la bande dessinée pour les adolescents et les adultes (2/3 du fonds) que vers la bande dessinée jeunesse.

Les axes principaux d’acquisitions sont les suivants :

- Représentation de l’histoire de la bande dessinée par l’acquisition de fac-similés ou de rééditions des albums d’artistes précurseurs et emblématiques du genre, notamment ceux dont les œuvres sont conservées à la BnF ;
- Albums uniques (dont des romans graphiques) et séries incontournables de la bande dessinée franco-belge et européenne (« bibliothèque idéale » avec séries complètes) ;
- Nouveautés de la bande dessinée franco-belge et européenne, avec une attention particulière portée au secteur de la bande dessinée indépendante.

Dans une moindre mesure, la salle Ovale propose un échantillon de la production étrangère, en particulier américaine et asiatique au travers des genres emblématiques que sont les comics et les mangas. Sont également mis à disposition

des ouvrages d’étude sur la bande-dessinée (biographies des grands auteurs, histoire de la BD et de ses différents courants, ouvrages relatifs aux techniques de création).

2.3 Couverture géographique

Les collections de la salle Ovale sont prioritairement centrées sur le domaine français. Cependant on y trouve des usuels de référence permettant des recherches sur d’autres aires géographiques. Pour les collections destinées au grand public, la production sur des thématiques françaises est majoritaire, néanmoins la couverture documentaire dans le domaine des arts et de la bande dessinée représente aussi la diversité de provenance des œuvres, des courants artistiques, etc.

2.4 Couverture linguistique

Le français prédomine en salle Ovale, qu’il s’agisse des documents du fonds de référence ou des collections du fonds tous publics. Les autres langues (anglais, allemand, italien, etc.) sont représentées de manière marginale. Cependant, du fait de la présence de nombreux visiteurs étrangers, les acquisitions de documents multilingues sont privilégiées dans certains domaines du fonds destiné au grand public. Pour le fonds de bandes dessinées, les acquisitions se font exclusivement en français.

3. Supports

Les collections de la salle Ovale se déclinent sur différents types de supports :

- Les livres et périodiques sont présents sur supports imprimés ; une cinquantaine de titres de périodiques a été souscrite par abonnement. La presse est proposée uniquement sous forme numérique, via les bases de données auxquelles est abonné l’établissement.
- Une sélection de documents audiovisuels a été constituée autour des thèmes liés à la bande dessinée ainsi qu’aux disciplines permettant de découvrir les collections du site Richelieu.
- Une offre multimédia autour d’applications, de jeux vidéo, de ressources en ligne permet au grand public de découvrir des formes et des recherches artistiques encore peu accessibles (écritures interactives, lecture augmentée, webséries...).

Ces collections peuvent être consultées en salle grâce aux postes informatiques et multimédia, aux bornes sonores et sont mises en valeur au moyen d’un site internet dédié (<https://salleovale.bnf.fr/fr>).

4. Modes d’entrées

Les acquisitions onéreuses constituent la quasi exclusivité des entrées, à l’exception des dons qui sont acceptés quand ils répondent aux cadres de la politique documentaire du département.

